

281
SOC

SOURCES CHRÉTIENNES

N° 505

SOCRATE DE CONSTANTINOPLE
HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE
LIVRES IV-VI

TEXTE GREC DE L'ÉDITION G.C. HANSEN (GCS)

TRADUCTION

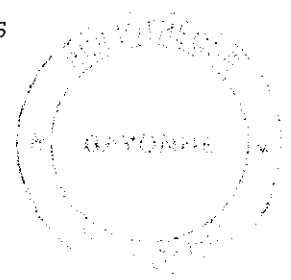
PAR

† **Pierre PÉRICHON, s.j. et Pierre MARAVAL**

INTRODUCTION ET NOTES

PAR

Pierre MARAVAL



Ouvrage publié avec le concours de l'Œuvre d'Orient

LES ÉDITIONS DU CERF 29, BD LA TOUR-MAUBOURG, PARIS

2006

Cet ouvrage a été préparé avec le concours de l'Institut des « Sources Chrétiennes »
(U.M.R. 5189 du Centre National de la Recherche Scientifique).
http://www.mom.fr/sources_chretiennes/

Imprimé en France
<http://www.editionsducerf.fr>

© Les Éditions du Cerf, 2006

ISBN10 : 2-204-08170-1

ISBN13 : 978-2-204-08170-2

ISSN : 0750-1978

INTRODUCTION

Le livre IV de *l'Histoire ecclésiastique* de Socrate couvre les règnes de Valentinien I^{er} (364-375) et de Valens (364-378), ainsi que le début des règnes de Gratien et Valentinien II. L'auteur, fidèle à son propos de ne pas séparer histoire ecclésiastique et histoire générale, retient quelques événements importants de leurs règnes pour baliser le récit (avènement, lutte contre les usurpateurs ou les Goths, naissance de leurs enfants, mesures de politique intérieure, répression de conspirations, phénomènes météorologiques extraordinaires, circonstances de leur mort), mais la plus grande partie de son texte concerne ce qui s'est passé dans les Églises. Les séquelles de la crise arienne tiennent encore une place notable, mais à l'inverse des livres précédents, Socrate ne cite presque plus de documents liés à cette crise (une seule exception en XII : la lettre des homéousiens au pape Libère et la réponse de celui-ci) ; par ailleurs il ne s'attarde guère sur les problèmes de définition de la doctrine, mais s'attache plutôt aux persécutions subies par les Nicéens à Constantinople, Alexandrie, Antioche et Édesse (XIV-XVIII, XXI-XXII). Un important chapitre est consacré aux moines, mais aux moines d'Égypte (XXIII) – ceux de Constantinople ne sont jamais évoqués dans ce livre ; Socrate y fait la part belle à Évagre le Pontique, citant même plusieurs extraits de ses œuvres. Cet intérêt porté à un auteur qui se situe dans la lignée d'Origène (bien que Socrate ne le dise pas expressément) se retrouve dans les chapitres consacrés à d'autres origéniens, Didyme l'Aveugle (XXV), Basile de Césarée et

Grégoire de Nazianze (xxvi), Grégoire le Thaumaturge (xxvii). Deux chapitres concernent les Novatiens de Constantinople et de Phrygie (ix et xxviii). Les données sur l'Occident sont rares et dépendent toutes de Rufin (xxviii : Damase et Ursin ; xxix : Ambroise).

L'*Histoire Ecclésiastique* de Rufin d'Aquilée reste en effet une source importante en ce qui concerne les persécutions contre les Nicéens d'Édesse et d'Égypte ; elle est aussi la source de quelques éléments du chapitre sur Didyme (xxv, 5, 9-10), de celui sur Basile de Césarée et Grégoire de Nazianze (xxvi) et du récit sur Moïse, évêque des Saracènes, et Lucius d'Alexandrie (xxxvi). Sabinos d'Héraclée, qui faisait partie des homéousiens, a fourni les données sur eux, dont le texte cité en xii. En revanche, dans ce livre, Socrate n'a pas utilisé d'œuvres d'Athanase, mort durant cette période. Sur les moines d'Égypte, l'*Histoire lausiaque* de Palladios, expressément citée (xxiii, 78), est connue de lui, mais ce n'est pas sa seule source, car il a manifestement disposé aussi d'une collection d'*Apophtegmes*. Il mentionne une source orale dans le chapitre qui traite d'un schisme parmi les Novatiens (xxviii, 18), et on doit aussi supposer des sources novatiennes en ix. Comme dans les livres précédents, les chroniques constantinopolitaines ont été utilisées à diverses reprises. Socrate se réfère aussi à des traditions connues dans la capitale, ainsi sur la destruction des remparts de Chalcedoine (viii ; il cite ici un oracle connu par ailleurs), sur les victimes de la répression de Valens (xv-xvi) et pour d'autres épisodes pour lesquels on ne peut définir d'où il tient ses informations. Il a également connu un discours de Thémistios à Valens, évoqué en xxxii¹.

Le livre V couvre la fin du règne de Gratien (378-383), d'ailleurs à peine évoqué, et le règne de Théodose I^{er} (379-

1. Sur les sources de Socrate, cf. maintenant les tableaux détaillés de P. VAN NUFFELEN, *Un héritage*, p. 455-475. Plusieurs restent hypothétiques, et d'ailleurs affectées non sans raison d'un point d'interrogation.

395). Il commence par une préface dans laquelle Socrate rappelle sa théorie sur le lien entre histoire profane et histoire ecclésiastique, entre affaires publiques et affaires ecclésiastiques, justifiant ainsi l'intérêt qu'il porte aux premières. La carrière politique de Théodose sera donc largement évoquée : son avènement (ii), ses victoires sur les barbares (vi), sa guerre contre Maxime (xi-xiv), son voyage à Rome (xviii), sa victoire sur Eugène et sa mort (xxv et xxvi), autant d'éléments positifs qui retentissent sur la situation du christianisme. Aussi son rôle dans le rétablissement de l'orthodoxie nicéenne est-il souligné : Théodose se fait baptiser par un évêque nicéen (vi), force l'évêque homéen Démophile à quitter le siège de Constantinople, où il impose Grégoire de Nazianze (vii), il convoque le concile de 381 (viii), puis celui de 383 (x), lors duquel il intervient de façon décisive. Par ailleurs, fidèle à son projet de raconter ce qui s'est passé « dans les Églises » (I, i, 3), Socrate donne des renseignements non seulement sur la situation de l'Église d'Antioche, nicéenne mais divisée (v, xv), mais aussi sur celles des Macédoniens (iv, xx), des Ariens (xiii, xx, xxiii : il s'agit ici des Homéens), des Eunomiens (xx), et naturellement des Novatiens. Le rôle de ces derniers est souligné dans la préparation du concile de 383 (x), un chapitre sur la réforme de la pénitence à Constantinople est l'occasion de souligner leur rigueur morale (xix). Cette rigueur en revanche n'est pas de saison, aux yeux de Socrate, en ce qui concerne les usages liturgiques, et après avoir exposé et déploré l'existence chez les Novatiens d'un schisme provoqué par une divergence sur la date de Pâques, il consacre un long chapitre à détailler la grande variété d'usages liturgiques existant dans les Églises (xxii). Il ne dira rien, en revanche, des lois générales prises sous Théodose I^{er} contre le paganisme, pour lesquelles il n'avait sans doute pas beaucoup de sympathie, car il n'est jamais favorable aux mesures persécutrices, qu'elles visent les païens ou les dissidents chrétiens ; il se contente de rapporter, en s'inspirant en partie de Rufin, les événements

qui ont abouti à la destruction du Sérapéum d'Alexandrie, sans dissimuler que Théophile partage avec les païens la responsabilité des troubles qui l'accompagnèrent (xvi-xvii). Ce livre ne comporte plus de citations de lettres d'empereurs ou d'évêques, à l'exception d'un fragment de lettre de Constantin (V, xxii, 25-27), tiré d'Eusèbe et déjà cité dans le livre I, ix, 41-42.

Les sources de Socrate sont dans ce livre assez variées et pas toujours identifiables. Rufin l'inspire en partie dans les chapitres sur la répression du paganisme à Alexandrie, mais il n'est pas la seule source, Socrate ayant bénéficié des récits de témoins oculaires (cf. xvii, 7). Sur la réforme de la pénitence (xix), il invoque le témoignage d'un des acteurs, le prêtre Eudaimon. On ignore quelles sont ses sources sur les conciles de Constantinople de 381 et 383 (dont Rufin ne dit rien).

Le livre VI couvre le règne d'Arcadius (395-408), mais la plus grande partie est consacrée à l'histoire de Jean Chrysostome, tout particulièrement aux conflits qui aboutirent à ses dépositions et ses exils. Socrate présente ici l'intérêt d'être le témoin d'une tradition indépendante. Il n'a pas connu deux textes qui lui sont antérieurs, l'*Éloge de Jean Chrysostome* du Ps.-Martyrios d'Antioche (BHG 871), daté de la fin de 407 ou du début de 408¹, le *Dialogue sur la vie de Jean Chrysostome* de Palladios, daté au plus tôt de 408, et il présente souvent de grandes divergences par rapport à eux.

1. Cf. Florent van OMMESLAEGHE, « La valeur historique de la Vie de S. Jean Chrysostome attribuée à Martyrios d'Antioche (BHG 871) », *SP* 12, 1975, p. 479. Cette Vie, brièvement présentée dans cet article (p. 478-483), a été exploitée par van OMMESLAEGHE dans plusieurs articles cités dans la bibliographie. Panégyrique, et non biographie, il n'est pourtant pas une simple fiction littéraire : c'est un document contemporain de la mort de Jean, éloge et consolation à l'intention de ses fidèles, mais qui se réfère à des événements connus d'eux. Il reste malheureusement toujours inédit, en dehors d'un fragment contenant les dernières pages, édité par le cardinal A. Mai et reproduit en *PG* 47, XLIII-LII. (M. WALLRAFF a repris le projet d'édition, interrompu par la mort de van OMMESLAEGHE).

Il est parfois moins bien informé et se trompe, quand il n'omet pas (volontairement ou non) des faits importants, mais il peut être aussi celui qui donne la bonne information. N'écrivant pas, comme les auteurs de ces deux textes, une hagiographie de Jean, il porte à diverses reprises un jugement critique sur la personne et les actions de l'évêque, tout en lui reconnaissant des vertus (mais un excès de vertu) et du talent oratoire. Il reflète donc pour une part l'opinion négative que conservaient à Constantinople un certain nombre de gens, dans les milieux de la cour, dans les classes sociales aisées dont Socrate fait partie, sans parler des membres de l'Église novatienne que Jean avait tenue en suspicion, et à l'occasion persécutée. Socrate s'efforce cependant à l'objectivité de l'historien et porte en général un jugement mesuré. Il est vrai qu'il écrit à une période où la dépouille de Jean a été ramenée de son lieu d'exil et solennellement ensevelie aux Saints-Apôtres (VII, xlv, 2), et il serait inopportun pour lui de forcer la note négative. Jean du moins n'est pas critiqué pour son conflit avec Théophile d'Alexandrie, ayant fait preuve envers les moines origénistes d'une attitude d'accueil que Socrate porte à son crédit ; dans cette affaire, il fait donc porter toute l'accusation sur Théophile et Épiphanes, jamais sur Jean (cf. ix-x, xii, xiv, xv-xvii), profitant de l'occasion pour défendre, une fois de plus, la mémoire d'Origène (xiii). Mais lorsqu'il passe au conflit de Jean avec Eudoxie, il ne s'en prend jamais à l'impératrice et critique plutôt l'attitude imprudente de Jean (xviii)¹. Il ne s'étendra pas davantage sur les épreuves et les souffrances de l'exilé ni de ses partisans, et en terminant son livre, il tracera, en contraste évident avec celui de Jean, un portrait élogieux de l'évêque novatien Sisinnios (xxii).

1. L'adaptation arménienne de l'*Histoire ecclésiastique* a bien senti la défaveur de Socrate, et elle s'est efforcée ici et là de la corriger (cf. R.W. Thompson, *The Armenian Adaptation*, p. 182-185, qui résume VI, xv à xxi). Un des lecteurs du *Laurentianus 70* a également porté sur le manuscrit quelques remarques critiques envers Socrate.

Il n'est pas possible, pour ce livre, de déterminer les sources de Socrate, sauf dans le chapitre qu'il consacre à Gaïnas (VI), qui s'inspire de la *Gaïniade* du *scholastikos* Eusèbe et de l'épopée d'un certain Ammonios. Il a certainement eu à sa disposition des sources écrites, dont peut-être celle dont quelques manuscrits ont gardé la trace au chapitre XI (pour une partie duquel nous disposons de deux versions), mais on ne peut les déterminer avec précision. À côté de ces sources écrites, il a certainement recouru à des sources orales, recueillies auprès de témoins ou de contemporains des événements racontés. Lui-même ne semble pas avoir fait partie de ces derniers, ce qui invite à placer sa date de naissance plus près de 390 que de 380, car dans le second cas il aurait été en âge d'être le témoin oculaire de quelques-uns de ces événements – rappelons qu'il est né et a été éduqué à Constantinople (V, xxiv, 9). Les remarques critiques sur Jean semblent toutes issues de ces sources orales, qu'il s'agisse de milieux de la cour ou de milieux novatiens.

P.M.

BIBLIOGRAPHIE ET ABRÉVIATIONS

POUR IV ET VI

Sources anciennes

- Actes du Chêne* = *Actes du concile du Chêne* (= PHOTIUS, *Bibl.* 59), in PALLADIOS, *Dialogue sur la vie de Jean Chrysostome*, ed. trad. A.-M. MALINGREY, Tome II, SC 342, Paris 1988.
- AMMIEN, *Hist.* = AMMIEN MARCELLIN, *Histoire*, tome V (Livres XXVI-XXVIII), ed. M.-A. MARIÉ ; tome VI (Livres XXIX-XXXI), ed. G. SABBAAH, CUF, Paris 1984 et 1999.
- AURELIUS VICTOR, *Liber de Caesaribus*, ed. P. DUFRAGNE, CUF, Paris 1975.
- BASILE DE CÉSARÉE, *Lettres*, ed. Y. COURTONNE, I-III, CUF, Paris 1957-1966.
- Chronicon Paschale*, ed. Th. MOMMSEN, MGH, AA, *Chron. min.* I, p. 205-245 ou PG 92.
- C. Theod.* = *Codex Theodosianus*, ed. Th. MOMMSEN-P.M. MEYER, Berlin 1905 ; *Code Théodosien, Livre XVI, Les lois religieuses des empereurs romains de Constantin à Théodose II (312-438)*, vol. 1, tr. J. ROUGÉ, intr. R. DELMAIRE, SC 497, Paris 2005.
- Conc. Oec. decreta* = *Conciliorum Oecumenicorum Decreta*, ed. J. ALBERIGO et alii, Bologne 1973.
- Consularia Constantinopolitana*, ed. Th. MOMMSEN, *Chron. min.*, I, p. 205-247.
- ÉPIPHANE, *Ancoratus*, ed. K. HOLL, GCS 25, Berlin 1915 ; *Panarion*, Haei. 68-76, ed. K. HOLL-J. DUMMER, GCS 37, Berlin 1985.
- EUSÈBE, *HE* = *Eusebius Kirchengeschichte*, ed. E. SCHWARTZ, Th. MOMMSEN, GCS 9, Berlin 1903-1909 ; *Histoire ecclésiastique*, tr. G. BARDY, rev. L. NEYRAND, Paris 2003.
- EUTROPE, *Brev.* = *Eutropi Breviarium ab urbe condita*, ed. F. RUEHL, Stuttgart 1919 ; *Eutrope, Abrégé d'histoire romaine*, ed. J. HELLEGOUARC'H, CUF, Paris 1999.

- GRÉGOIRE DE NAZIANZE, *Discours 1-3, 4-5, 20-23, 24-26, 28-41, 42-43*, ed. varii, SC 247, 309, 270, 284, 358, 384, Paris 1978-1999.
- Id., *Œuvres poétiques*. Tome I, 1^{re} partie : *Poèmes personnels*, II, 1, 1-11, ed. A. TULLIER et G. BADY, trad. J. BERNARDI, CUF, Paris 2004.
- Histoire acéphale et index syriaque des Lettres Festales d'Athanase d'Alexandrie*, ed. A. MARTIN et M. ALBERT, SC 317, Paris 1985.
- JÉRÔME (Saint), *Lettres*, ed. trad. J. LABOURT, I-VIII, CUF, Paris 1949-1963.
- MARCELLINUS, *Chron.* = MARCELLINUS COMES, *Chronicon*, MGH, AA, *Chron. Minora II*, ed. Mommsen, Berlin 1894.
- PALLADIOS, *Dialogue = Dialogue sur la vie de Jean Chrysostome*, ed. trad. A.-M. MALINGREY, Tome I, SC 341, Paris 1988.
- PALLADIOS, *Hist. Laus. = Historia Lausiaca*, ed. G.J.M. BARTELINK, Fond. Lorenzo Valla, 1974.
- PHILOSTORGE, *HE* = PHILOSTORGIUS, *Kirchengeschichte*, ed. Joseph BIDEZ, GCS 21, Leipzig 1913.
- PHOTIUS, *Bibliothèque*, ed. trad. R. HENRY, I-VIII, *Coll. Byzantine*, Paris 1959-1977.
- RUFIN, *HE* = *Histoire ecclésiastique*, ed. E. SCHWARTZ, Th. MOMMSEN (cf. EUSÈBE, *HE*).
- SOCRATE, *HE* = SOCRATES, *Kirchengeschichte*, ed. G.C. HANSEN, mit Beiträgen von Manja SIRINJAN, GCS NF 1, Berlin 1995 ; Socrate, *Histoire ecclésiastique*, Livre I, trad. P. PÉRICHON et P. MARAVAL, SC 477, Paris 2004 ; Livres II-III, SC 493, Paris 2005.
- SOZOMÈNE, *HE* = SOZOMENUS, *Kirchengeschichte*, ed. Joseph BIDEZ revue par G.C. HANSEN, GCS 50, Berlin 1960 ; SOZOMÈNE, *Histoire ecclésiastique*, Livres I-II, Livres III-IV, Livres V-VI, tr. A.-J. FESTUGIERE, B. GRILLET, G. SABBAB, SC 306, 418 et 495, Paris 1983, 1996, 2005.
- THÉODORET, *HE* = THEODORET, *Kirchengeschichte*, ed. Léon PARMENTIER revue par G.C. HANSEN, GCS NF 5, Berlin 1998.
- ZOSIME, *HN* = *Histoire nouvelle*, tome III/1 (Livre V) et tome III/2 (Livre VI), ed. F. PASCHOU, CUF, Paris 1971-1989.

Études citées en abrégé

- DE ALDAMA, *Repertorium* = cf. J.-A. de ALDAMA, *Repertorium pseudochrysostomicum*, Paris 1965.

- BÄBLER-NESSLERATH, *Die Welt des Sokrates* = B. BÄBLER, H.-G. NESSLERATH (ed.), *Die Welt des Sokrates von Konstantinopel. Studien zu Politik, Religion und Kultur im späten 4. und frühen 5. Jh. n. Chr.*, Munich-Leipzig, 2001.
- BRENNECKE, *Studien = H. C. BRENNER, Studien zur Geschichte der Homöer. Der Osten bis zum Ende der homöischen Reichskirche*, Tübingen 1988.
- CAMERON/LONG, *Barbarians* = A. CAMERON/J. LONG, *Barbarians and Politics at the Court of Arcadius*, Berkeley 1993.
- CHESNUT, *Histories* = G.F. CHESNUT, *The First Christian Histories : Eusebius, Socrates, Sozomen, Theodoret and Evagrius*, Paris, 1976, 2^{ème} éd. augmentée 1986.
- DAGRON, *Naissance d'une capitale = G. DAGRON, Naissance d'une capitale. Constantinople et ses institutions de 330 à 451*, Paris 1974.
- Id., *Les moines et la ville* = G. DAGRON, « Les moines et la ville : le monachisme à Constantinople jusqu'au concile de Chalcédoine (451) », *Travaux et Mémoires*, 3, Paris 1968.
- DUGLOUX, *Ad ecclesiam* = A. DUGLOUX, *Ad ecclesiam confugere. Naissance du droit d'asile dans les églises (IV^e-milieu du Ve s.)*, Paris 1994.
- GEPPERT, *Die Quellen* = F. GEPPERT, *Die Quellen des Kirchenhistorikers Socrates Scholasticus*, 1898.
- HANSEN = Intr. à SOKRATES, *Kirchengeschichte* (cf. *supra*).
- HANSEN, *ZAC* 4 = G.C. HANSEN, « Was darf ein Editor ? », *ZAC* 4, 2000, p. 369-374.
- Historiographie (L')* = *L'Historiographie de l'Église des premiers siècles*, dir. B. POUDERON et Y.-M. DUVAL, Paris 2001.
- JANIN, *Constantinople* = R. JANIN, *Constantinople byzantine. Développement urbain et répertoire topographique*, Paris 1964.
- JANIN, *La géographie ecclésiastique* = R. JANIN, *La géographie ecclésiastique de l'Empire byzantin. I. Le siège de Constantinople et le patriarcat œcuménique. 3. Les églises et les monastères*, Paris 1953, 1968.
- LEPPIN, *Theodosius* = H. LEPPIN, *Theodosius der Grosse. Auf dem Weg zum christlichen Imperium*, Darmstadt 2003.
- LEPPIN, *Von Constantin* = H. LEPPIN, *Von Constantin dem Grossen zu Theodosius II. Das christliche Kaisertum bei den Kirchenhistorikern Socrates, Sozomenus und Theodoret*, Göttingen 1996.

- MARAVAL, *Lieux saints* = P. MARAVAL, *Lieux saints et pèlerinages d'Orient. Histoire et géographie des origines à la conquête arabe*, Paris, 1985, ²2004.
- MARAVAL, « Monachisme et cléricature » = P. MARAVAL, « Monachisme, laïcité et cléricature aux origines », in *Anthrôpos laïkos, Mélanges en l'honneur d'Alexandre Faivre*, Fribourg 2000, p. 152-161.
- PLRE 1 et 2 = *Prosopography of the Later Roman Empire, Vol. 1 : AD 260-395*, ed. A.H.M. JONES, J.R. MARTINDALE, J. MORRIS, Cambridge 1971. *Vol. 2 : AD 395-527*, ed. J.R. MARTINDALE, Cambridge 1980.
- RITTER, *Das Konzil von Konstantinopel* = A.M. RITTER, *Das Konzil von Konstantinopel und sein Symbol. Studien zur Geschichte und Theologie des II. Ökumenischen Konzils*, Göttingen 1965.
- THELAMON, *Paiens et chrétiens* = F. THELAMON, *Paiens et chrétiens. L'apport de l'Histoire Ecclésiastique de Rufin d'Aquilée*, Paris 1981.
- THOMSON, *Armenian Adaptation* = R.W. THOMSON, *The Armenian Adaptation of the Ecclesiastical History of Socrates Scholasticus*, Louvain 2001.
- URBAINCZYK, *Socrates* = Th. URBAINCZYK, *Socrates of Constantinople. Historian of the Church and State*, Ann Arbor, Univ. of Michigan Press, 1997, VIII-215 pages.
- VAGGIONE, *Eunomius* = R.P. VAGGIONE, *Eunomius of Cyzicus and the Nicene Revolution*, Oxford 2000.
- VAN DAM, *Kingdom of Snow* = R. VAN DAM, *Kingdom of Snow. Roman Rule and Greek Culture in Cappadocia*, Philadelphie 2002.
- VAN OMMESLAEGHE, « Jean Chrysostome et Eudoxie » = F. VAN OMMESLAEGHE, « Jean Chrysostome en conflit avec l'impératrice Eudoxie. Le dossier et les origines d'une légende », *AB* 97, 1979, p. 131-159.
- VAN OMMESLAEGHE, « Le témoignage de Palladios sur le procès » = F. VAN OMMESLAEGHE, « Que vaut le témoignage de Palladios sur le procès de Saint Jean Chrysostome ? », *AB* 95, 1977, p. 389-413.
- VAN OMMESLAEGHE, « Jean et le peuple » = F. VAN OMMESLAEGHE, « Jean Chrysostome et le peuple de Constantinople », *AB* 99, 1981, p. 329-349.

- VAN NUFFELEN, *Un héritage* = P. VAN NUFFELEN, *Un héritage de paix et de piété. Étude sur les Histoires ecclésiastiques de Socrate et de Sozomène*, Louvain 2004.
- WALLRAFF, *Sokrates* = M. WALLRAFF, *Der Kirchenhistoriker Sokrates. Untersuchungen zu Geschichtsdarstellung, Methode und Person*, Göttingen 1997.

SIGLES DES REVUES ET ENCYCLOPÉDIES

AB	Analecta Bollandiana, Bruxelles
AnTard	<i>Antiquité tardive</i> , Paris
BHG	<i>Bibliotheca Hagiographica Graeca</i> , Bruxelles
Byz	<i>Byzantion</i> , Bruxelles
BZ	<i>Byzantinische Zeitschrift</i> , Munich
CPG	<i>Clavis Patrum Graecorum</i> , Turnhout
CSCO	<i>Corpus Scriptorum Christianorum Orientalium</i> , Paris-Louvain
CSEL	<i>Corpus Scriptorum Ecclesiasticorum Latinorum</i> , Vienne
CUF	<i>Collection des Universités de France</i> , Paris
DOP	<i>Dumbarton Oaks Papers</i> , Washington
GCS	<i>Die Griechischen Christlichen Schriftsteller</i> , Berlin
GNO	<i>Gregorii Nysseni Opera</i> , Leyde
GRBS	<i>Greek, Roman and Byzantine Studies</i> , Cambridge Mass.
JbAC	<i>Jahrbuch für Antike und Christentum</i> , Bonn
JTS	<i>Journal of Theological Studies</i> , Oxford
MGH	<i>Monumenta Germaniae Historica</i> , Berlin
PG	<i>Patrologia Graeca</i> , Paris
PL	<i>Patrologia Latina</i> , Paris
PO	<i>Patrologia Orientalis</i> , Paris
PGL	G.W.H. LAMPE, <i>A Patristic Greek Lexicon</i> , Oxford 1961
RAC	<i>Reallexikon für Antike und Christentum</i> , Bonn
RE	PAULY-WISSOWA-KROLL, <i>Realencyclopädie der klassischen Altertumswissenschaft</i> , Stuttgart
REA	<i>Revue des Études Anciennes</i> , Bordeaux
RechSR	<i>Recherches de Science Religieuse</i> , Paris
REG	<i>Revue des Études Grecques</i> , Paris
RHE	<i>Revue d'Histoire Ecclésiastique</i> , Louvain
ROC	<i>Revue de l'Orient Chrétien</i> , Paris
SC	<i>Sources Chrétiennes</i> , Paris
SP	<i>Studia Patristica</i> , Berlin
VC	<i>Vigiliae Christianae</i> , Amsterdam
ZAC	<i>Zeitschrift für Antikes Christentum</i> , Berlin
ZKG	<i>Zeitschrift für Kirchengeschichte</i> , Stuttgart
ZNW	<i>Zeitschrift für die neutestamentliche Wissenschaft</i> , Berlin

TEXTE ET TRADUCTION

ΣΩΚΡΑΤΟΥΣ
ΕΚΚΛΗΣΙΑΣΤΙΚΗΣ ΙΣΤΟΡΙΑΣ
ΒΙΒΛΙΟΝ ΤΕΤΑΡΤΟΝ

I

[229]* 1. Τοῦ δὴ βασιλέως Ἰοβιανοῦ ἐν Δαδαστάνοις, ὡς ἔφημεν, τελευτήσαντος τῇ ἑαυτοῦ ὑπατεία καὶ Βαρωνιανοῦ τοῦ υἱοῦ αὐτοῦ τῇ ἑπτακαιδεκάτῃ τοῦ Φεβρουαρίου μηνὸς οἱ στρατιῶται ἐκ τῆς Γαλατῶν ἑβδομαῖοι εἰς Νίκαιαν τῆς Βιθυνίας ἐλθόντες κοινῇ ψήφῳ Οὐαλεντινιανὸν ἀνακηρύττουσι βασιλέα τῇ πέμπτῃ καὶ εἰκάδι τοῦ αὐτοῦ Φεβρουαρίου μηνὸς ἐν τῇ αὐτῇ ὑπατεία. 2. Ὅστις Παννόνιος μὲν ἦν τὸ γένος, πόλεως Κιβάλεως, τάξιν δὲ στρατιωτῶν ἐγχειρισάμενος, πολλὴν ἐπεδείξατο τῶν τακτικῶν ἐπιστήμην. 3. Ἦν δὲ καὶ 10 μεγαλόψυχος ὁ ἀνὴρ καὶ ἀεὶ τῆς παρουσίας τύχης μεζῶν ἐφαίνετο. 4. Ὡς οὖν αὐτὸν ἀνεστήσαντο βασιλέα, εὐθὺς ἐπὶ

* Les chiffres entre crochets renvoient aux pages de l'édition Hansen (CCS).

1. Cf. *Consul. Const.*, a. 364, 2 (p. 240) ; AMMIEN, *Hist.* XXVI, 1, 5, dit que « dix jours durant, personne ne tint le gouvernail de l'empire » (p. 58). Valentinien, qui commandait la deuxième schole des Scutaires, était

SOCRATE

Histoire Ecclésiastique

Livre IV

I

*Avènement de Valentinien et Valens
(février-mars 364)*

[229]* 1. Après la mort de l'empereur Jovien à Dadas-tana, comme nous l'avons dit, sous son propre consulat et celui de Varonien son fils, le dix-sept février, les soldats partis de Galatie, arrivés sept jours plus tard à Nicée de Bithynie, proclament Valentinien empereur, par un vote unanime, le vingt-cinq du même mois de février, sous le même consulat ¹. 2. Celui-ci était Pannonien d'origine, de la ville de Cibalis ² ; lorsqu'il eut la charge d'un corps de troupes, il fit preuve d'une grande science de la tactique. 3. L'homme était magnanime et il apparaissait toujours supérieur à la fortune ³ du moment. 4. Lors donc qu'on l'eut établi empereur,

absent de Nicée, car il avait été laissé à Ancyre ; on l'en fit venir en hâte et il fut proclamé Auguste (*Ibid.*, II, 2, p. 61).

2. Cibalis ou Cibalac, aujourd'hui Vinkovci (en Croatie).

3. Un des trois usages du mot τύχη par Socrate (avec V, xxv, 2 ; VII, xxiii, 5). Cf. l'introduction au tome I (SC 477), p. 18, note 5.

τὴν Κωνσταντινούπολιν γενόμενος κοινῶν τῆς βασιλείας προσλαμβάνει τὸν ἀδελφὸν Οὐάλεντα μετὰ τριάκοντα ἡμέρας τῆς αὐτοῦ ἀνακηρύξεως. 5. Ἄλλ' ἄμφω μὲν ἦσαν Χριστιανοί, διεφώνουν δὲ περὶ τὴν τοῦ Χριστιανισμοῦ πίστιν· Οὐαλεντιανὸς μὲν γὰρ τὴν πίστιν τῆς ἐν Νικαίᾳ συνόδου ἔσεθεν, Οὐάλης δὲ τῷ Ἀρειανῷ δόγματι ἐκ προλήψεως μᾶλλον προσέκειτο. 6. Τὴν δὲ πρόληψιν ἐποιήσατο τὸ ὑπὸ Εὐδοξίου τοῦ προεστῶτος τῆς ἐν Κωνσταντινουπόλει Ἀρειανῆς θρησκείας βεβαπτίσθαι αὐτόν. 7. Καὶ ζῆλον μὲν εἶχον ἄμφω σπουδαῖον περὶ ὃ ἕκαστος ἔσεθεν, τῷ δὲ τρόπῳ πολὺ διεστῆκεισαν ἀλλήλων γενόμενοι βασιλεῖς. 8. Πρότερον μὲν γὰρ ἐπὶ Ἰουλιανοῦ, ὅτε ὁ μὲν Οὐαλεντιανὸς χιλιάρχος ἦν, Οὐάλης δὲ ἐν τοῖς οἰκείοις τοῦ βασιλείως ἐστρατεύετο, οἷον εἶχεν ἕκαστος ζῆλον ἐπέδειξαν. [230] 9. Θύειν γὰρ ἀναγκαζόμενοι τὰς ζώνας τῆς στρατείας μᾶλλον ἀποτίθεσθαι ἤροῦντο ἢ ἀφιέναι τὸν Χριστιανισμόν. 10. Ἄλλὰ τότε μὲν Ἰουλιανὸς ὁ βασιλεὺς, χρεώδεις τοὺς ἀνδρας τοῖς δημοσίοις εἰδώς, οὐδένα τῆς στρατείας ἐκίνει, ὡς περ οὐδὲ Ἰοδιανὸν τὸν μετ' αὐτὸν βασιλεύσαντα. 11. Ὑστερον δὲ βασιλεύσαντες περὶ μὲν τὴν τῶν δημοσίων πρόνοιαν ἐν ἀρχῇ παραπλήσιοι ἀλλήλοις ὄντες ἐτύγχανον, περὶ δὲ τὸν Χριστιανισμόν, ὡς ἔφην, διαφωνοῦντες οὐκέθ' ὁμοίῳ τρόπῳ κατὰ τῶν Χριστιανιζόντων ἐκέχρητο. 12. Οὐαλεντιανὸς γὰρ τοὺς μὲν οἰκείους συνεκρότει, τοῖς δὲ Ἀρειανίζουσιν οὐδαμῶς ἦν ὀχληρός, 13. Οὐάλης δὲ Ἀρειανὸς αὐξῆσαι προαιρούμενος δεινὰ κατὰ τῶν μὴ τοιαῦτα φρονούντων εἰργάσατο, ὡς προῖων ὁ τῆς ἱστορίας δηλώσει λόγος.

1. Après avoir, le premier mars, placé son frère à la tête de son train des équipages avec le rang de tribun, Valentinien, pressé par les difficultés, le proclama Auguste le 28 mars, dans un faubourg de Constantinople (AMMIEN, *Hist.* XXVI, IV, 2-3, p. 67). Cf. aussi *Consul. Const.*, a. 364, 3 (p. 240). Sur le règne de Valens, cf. N. LENSKI, *Failure of Empire. Valens and the Fourth-Century Empire*, Berkeley 2001.

aussitôt arrivé à Constantinople, il s'adjoint son frère Valens comme associé à l'empire, trente jours après sa proclamation¹. 5. Tous deux étaient chrétiens, mais ils divergeaient dans leur foi chrétienne : Valentinien révérait la foi du concile de Nicée, Valens s'attachait de préférence à la doctrine arienne, suite à un choix antérieur. 6. Ce choix résultait de ce qu'il avait été baptisé par Eudoxe, le chef de la religion arienne à Constantinople². 7. Tous deux avaient un grand zèle pour ce que chacun révérait, mais une fois devenus empereurs, ils différèrent beaucoup l'un de l'autre dans leur manière d'agir. 8. Précédemment en effet, sous Julien, lorsque Valentinien était tribun et que Valens servait parmi les familiers de l'empereur, ils avaient montré chacun quelle était leur foi. [230] 9. Contraints de sacrifier, ils préféraient déposer l'uniforme de l'armée plutôt que d'abandonner le christianisme³. 10. Mais alors l'empereur Julien, qui savait que ces hommes étaient utiles aux affaires publiques, n'en chassait aucun de l'armée, comme il ne le faisait pas non plus pour Jovien, qui fut empereur après lui. 11. Plus tard, devenus empereurs, tous deux faisaient preuve, au début, de la même attention portée aux affaires publiques, mais comme ils étaient en désaccord sur le christianisme, comme je l'ai dit, ils n'en usaient plus de la même façon envers les chrétiens. 12. Valentinien soutenait ceux de son parti, mais n'importunait nullement les Ariens, 13. alors que Valens, qui voulait que les Ariens se multiplient, infligea à ceux qui n'étaient pas de cette opinion des traitements indignes, comme le montrera la progression du récit.

2. Cette donnée n'est pas tout à fait exacte, car le baptême de Valens n'eut lieu qu'à la Pentecôte 366 ou 367, à Marcianopolis (THÉODORE, *HE* IV, XII, 4, p. 232 ; JÉRÔME, *Chron.* a. 367, p. 245). Sans mentionner son baptême, PHILOSTORGE note que Valens tenait en honneur Eudoxe (*HE* IX, 3, p. 116).

3. Cf. N. LENSKI, « Were Valentinian, Valens and Jovian Confessors before Julian the Apostate ? », *ZAC* 6, 2002, p. 253-276 et la note à SOCRATE, *HE* III, XIII, 4 (SC 493, p. 302).

14. Κατὰ δὴ τὸν χρόνον τόνδε τῆς μὲν ἐν Ῥώμῃ ἐκκλησίας προειστήκει Λιβέριος, ἐν δὲ τῇ Ἀλεξανδρείᾳ τῆς μὲν ὁμοουσιούσιου πίστεως Ἀθανάσιος, τῆς δὲ Ἀρειανίζουσας Λούκιος, ὃν μετὰ Γεώργιον κατέστησαν οἱ Ἀρειανίζοντες. 15. Τῶν δὲ κατὰ τὴν Ἀντιόχειαν Ἀρειανῶν ἡγεῖτο Εὐζώιος· διήρηντο δὲ καὶ οἱ τοῦ ὁμοουσίου· τῶν μὲν γὰρ Παυλῖνος, τῶν δὲ Μελέτιος προειστήκεισαν. 16. Τῶν δὲ περὶ τὰ Ἱεροσόλυμα Κύριλλος αὐθις ἐκράτει. Ἐν δὲ Κωνσταντινουπόλει Εὐδόξιος μὲν τῶν ἐκκλησιῶν ἐκράτει τὴν Ἀρείου δόξαν διδάσκων, οἱ δὲ τοῦ ὁμοουσίου φρονήματος ἐν μικρῷ οἰκίῳ τὰς συναγωγὰς ἐποιῶντο ἔνδον τῆς πόλεως. 17. Τῆς δὲ Μακεδονιανῆς θρησκείας ἔτι κατὰ τὰς πόλεις ἐκράτουν τῶν εὐκτηρίων οἰκῶν οἱ ἐν Σελευκείᾳ διακριθέντες τοῖς περὶ Ἀκάκιον.

II

1. Ἐν τοιαύτῃ μὲν δὴ καταστάσει τὰ τῶν ἐκκλησιῶν ἦν. Τῶν δὲ βασιλέων Οὐαλεντινιανὸς μὲν τὰ ἐσπέρια μέρη ταχέως κατέλαβεν· εἴλκε γὰρ αὐτὸν <ἐκέισε> ἢ τῶν ἐκεῖ πραγμάτων φροντίς. 2. Οὐάλεντι δὲ μικρὸν κατὰ τὴν Κωνσταντινούπολιν ἐπιμεῖναντι προσέρχονται πλεῖστοι τῶν ἐπισκόπων τῆς Μακεδονιανῶν θρησκείας, ἐξαίτουσίν τε ἄλλην γενέσθαι σύνοδον [231] ἐπὶ διορθώσει τῆς πίστεως. 3. Ὁ δὲ βασιλεὺς, νομίσας συναινέσαι αὐτοὺς τοῖς περὶ Ἀκάκιον καὶ Εὐδόξιον, γενέσθαι ἐπέτρεψεν.

1. On retrouve cette énumération des évêques des principaux sièges (les cinq futurs patriarchats) en V, III, 1-4 ; VI, I, 2. Constantinople y figure chaque fois à la dernière place, ce qui est étonnant de la part d'un constantinopolitain du v^e siècle (cf. WALLRAFF, *Sokrates*, p. 114-115). Est-ce lié au novatianisme de l'auteur, attaché aux traditions anciennes ? Ces listes n'ont pas la même fonction que celles que l'on rencontre dans l'*HE* d'Eusèbe, où elles indiquent la continuité de la succession apostolique, et donc le maintien de la même foi depuis les apôtres.

2. Sur la politique religieuse de Valens, cf. BRENNECKE, *Studien*, p. 181-242. En raison de cette politique, Valens apparaît dans la tradition orthodoxe comme un mauvais empereur, alors que Valentinien I^{er} est présenté comme un bon empereur (cf. LEPPIN, *Von Constantin*, p. 91-104).

14. A cette époque, Libère présidait l'Église de Rome ; à Alexandrie Athanase présidait celle de foi consubstantielle, Lucius – que les arianisants avaient installé après Georges – celle de foi arianisante. 15. A Antioche, Euзоios dirigeait les Ariens, mais ceux du consubstantiel étaient divisés : Paulin présidait les uns, Mélèce les autres. 16. Cyrille gouvernait à nouveau ceux de Jérusalem, et à Constantinople Eudoxe gouvernait les églises¹, en enseignant la doctrine d'Arius, mais les partisans du consubstantiel faisaient leurs réunions dans une toute petite maison à l'intérieur de la ville. 17. Ceux de religion macédonienne qui s'étaient séparés à Séleucie des partisans d'Acace étaient encore maîtres de leurs maisons de prière dans les villes.

II

*Politique religieuse des deux empereurs*²

1. Telle était la situation des affaires dans les Églises. L'un des empereurs, Valentinien, gagna rapidement l'Occident, car le souci des affaires de là-bas l'y incitait³. 2. Auprès de Valens, qui fit un bref séjour à Constantinople, arrivent de très nombreux évêques de la religion des Macédoniens, et ils lui demandent qu'un autre concile ait lieu [231] pour la correction de la foi. 3. L'empereur, pensant qu'ils s'accordaient avec ceux du parti d'Acace et d'Eudoxe, permit qu'il ait lieu⁴.

3. Valentinien se sépare de son frère et gagne Milan fin août 364, préoccupé par de nombreuses incursions barbares en Gaule, Rhétie, Pannonie, Bretagne (AMMIEN, *Hist.* XXVI, IV, 5 ; v, 4, 7, p. 8 et 70).

4. Il faut préférer ici la donnée de SOZOMÈNE, *HE* VI, 7, 1-2 (p. 245), qui rapporte que la permission de réunir des conciles fut donnée à l'évêque d'Héraclée par Valentinien alors qu'il traversait la Thrace pour gagner l'Occident.

- 10 4. Καὶ οὗτοι μὲν συγκροτεῖν σύνοδον ἐν τῇ Λαμψάκῳ ἔσπευδον. Οὐάλης δὲ ἡ τάχος ἐπὶ τὴν Συρίαν Ἀντιόχειαν ὤρμησεν, ὑφορώμενος μὴ οἱ Πέρσαι τὰς γενομένας ἐπὶ Ἰοβιανοῦ τριακοντούτεϊς σπονδὰς παραλύσαντες τοῖς Ῥωμαίων ὄροις ἐπέλθοιεν. 5. Ἀλλὰ τὰ μὲν Περσικὰ ἡσύχασεν, αὐτὸς δὲ τῇ ἡσυχίᾳ καταχρώμενος κατὰ τῶν τὸ ὁμοούσιον φρονούντων ἄσπονδον ἤγειρε πόλεμον, καὶ Παυλίνον μὲν τὸν ἐπίσκοπον δι' ὑπερβάλλουσαν τοῦ ἀνδρός εὐλάβειαν οὐδὲν κακὸν ἐποίησεν, 6. Μελέτιον δὲ ἐξορία ἐζημίωσεν, τοὺς δὲ ἄλλους, ὅσοι μὴ ἐβούλοντο Εὐζῳτῷ κοινωνεῖν, τῶν μὲν ἐκκλησιῶν τῶν ἐν Ἀντιοχείᾳ ἐξήλαυνεν, ζημίας δὲ καὶ τιμωρίας διαφόροις ὑπέβαλλεν. 7. Λέγεται δὲ, ὅτι καὶ πολλοὺς εἰς τὸν παρακείμενον ποταμὸν Ὀρόντην ἀπέπνιξεν.

III

1. Ταῦτα δὲ αὐτοῦ κατὰ τὴν Συρίαν ποιούντος ἐπανίστατο ἐκ τῆς Κωνσταντινουπόλεως ὑράννος (Προκόπιος ὄνομα

1. Socrate ici se trompe : Valens ne partit de Constantinople à Antioche qu'au printemps 365 (AMMIEN, *Hist.* XXVI, vi, 11, p. 76), mais il s'arrêta en Cappadoce et en revint en octobre pour lutter contre Procope (vii, 2, p. 80), puis il fit campagne contre les Goths entre 367 et 369 avant de revenir à Constantinople (XXVII, v, 10, p. 118). Il ne partira s'établir à Antioche qu'en avril 370 (cf. *infra*, IV, xiv, 1). Sur les déplacements de Valens, cf. G. DAGRON, *Naissance d'une capitale*, p. 82-83.

2. AMMIEN, *Hist.* XXVII, xii, 1 confirme que Sapor « se montra un certain temps notre ami » après la disparition de Julien et le traité de paix signé par Jovien (p. 139).

3. Au respect par les Perses des traités (σπονδαί) répond la guerre sans trêve (ἄσπονδος) engagée par Valens ; en revanche, à l'attaque de Procope

4. Ceux-ci se hâtaient de rassembler un concile à Lampsaque ; quant à Valens, il partit aussi vite que possible pour Antioche de Syrie¹, car il craignait que les Perses, en violation des traités conclus pour trente ans sous Jovien, ne franchissent les frontières des Romains. 5. Mais le front perse resta calme², et lui, profitant de ce calme, déclenchait une guerre sans trêve³ contre les partisans du consubstantiel. Il ne fit aucun mal à l'évêque Paulin, en raison de l'extraordinaire piété de cet homme⁴, 6. mais il punit Mélèce de l'exil. Quant aux autres qui ne voulaient pas être en communion avec Euzoïos, il les chassait des églises d'Antioche et les soumettait à des punitions et des châtiments divers. 7. On dit qu'il en fit noyer plusieurs dans le fleuve Oronte, qui passe là⁵.

III

Usurpation de Procope (28 septembre 365)⁶

1. Alors qu'il agissait ainsi en Syrie, surgissait de Constantinople un usurpateur (son nom était Procope) qui, ayant

(ὄρμᾶν), Valens répondra par une cessation de l'élan (ὄρμη) contre les Nicéens (iii, 1-2).

4. Socrate est généralement favorable à Paulin (sympathie d'un novatien pour un vieux-nicéen ?) : en III, vi, 3, il mentionne son ordination sans relever son irrégularité canonique ; en V, ix, 4, il fait retomber sur les seuls partisans de Mélèce la persistance du schisme d'Antioche ; en VI, iii, 11-12, il déclare (à tort) que Jean Chrysostome se sépara de la communauté de Mélèce pour se rattacher à celle de Paulin ; en VI, ix, 7, il dit même que ceux qui étaient attachés à Mélèce s'étaient séparés de Flavien.

5. La persécution des Nicéens d'Antioche ne commença qu'après l'arrivée de Valens ; Mélèce lui-même ne fut pas exilé avant le début de 372 (cf. note à IV, xvii, 2).

6. Sur cette usurpation, cf. AMMIEN, *Hist.* XXVI, vi-ix (p. 73-94). F.J. WIEBE, *Kaiser Valens und die heidnische Opposition*, Bonn 1995, considère que la révolte de Procope fut une réaction païenne contre les empereurs chrétiens, ce que conteste N. LENSKI, *op. cit.*, p. 110-111.

αὐτῶ), ὃς πολλὴν συγκροτήσας ἐν βραχεῖ χρόνῳ δύναμιν ὀρμᾶν κατὰ τοῦ βασιλέως ἐσπούδαζεν. 2. Τοῦτο ἀπαγγελθὲν
 5 εἰς ἀγωνίαν μεγίστην τὸν βασιλέα κατέστησεν, ἥτις αὐτοῦ
 καὶ τὴν κατὰ τῶν διωκομένων ὀρμὴν πρὸς ὀλίγον ἐπέσχευ.

3. Ὡς δὲ ἐκ τοῦ πολέμου ταραχὴ τέως ὠδίνετο, σεισμὸς ἐπιγενόμενος πολλὰς τῶν πόλεων ἐβλαψεν, 4. ἥ τε θάλασσα τοὺς οἰκείους ὄρους ἐνήλλαξεν· ἐν τισὶ μὲν γὰρ τόποις τοσοῦτον ἐπέκλυσεν, ὥστε τοὺς πρῶην βασιμίους τόπους πλεῖσθαι, ἐτέρων δὲ τόπων τοσοῦτον ἀπέστη, ὡς ἐν ξηρᾷ εὐρεθῆναι τοὺς πλέοντας. 5. Καὶ τοῦτο ἐγένετο κατὰ τὴν πρώτην ὑπατεῖαν τῶν δύο βασιλέων.

IV

[232] 1. Τούτων δὴ γενομένων οὐδέτερα ἡσύχαζεν, οὔτε τὰ δημόσια πράγματα οὔτε μὴν τὰ τῶν ἐκκλησιῶν. 2. Οἱ μὲν οὖν παρὰ τοῦ βασιλέως τὴν σύνοδον συγκροτηθῆναι αἰτήσαντες ἐν τῇ Λαμψάκῳ συνῆλθον, ἐν ὑπατεῖα τῇ αὐτῇ· τοῦτο δὲ ἦν
 5 ἕβδομον ἔτος ἀπὸ τῆς ἐν Σελευκείᾳ γενομένης συνόδου. 3. Κάκει πάλιν τὴν ἐν Ἀντιοχείᾳ πίστιν ἐπιβεβαιώσαντες, ἥ καὶ ἐν Σελευκείᾳ ὑπέγραψαν, ἀναθεματίζουσιν τὴν ἐν Ἀρμίνῳ ὑπὸ τῶν πρῶην ὁμοδόξων ἐκτεθεῖσαν πίστιν, καὶ αὐθις καταψηφίζονται τῶν περὶ Ἀκάκιον καὶ Εὐδόξιον ὡς δικαίως

1. Sur ces désastres, cf. *Consul. Const.* a. 365, 1 (21 juillet) : « La mer sortit de ses limites » (p. 240) et la description du tsunami par AMMIEN, *Hist.* XXVI, x, 15-19 (p. 98-99).

2. Un des nombreux passages dans lesquels Socrate souligne le lien entre affaires publiques et affaires de l'Église, qu'il explicitera mieux encore dans le prologue du livre V, 3-5. Cf. l'introduction au Livre I, SC 477, p. 16-17.

rassemblé en très peu de temps une force importante, se préparait à faire mouvement contre l'empereur. 2. Cette nouvelle jeta l'empereur dans une très grande anxiété, qui fit cesser pour un temps ses actions hostiles contre les persécutés.

3. Alors que le trouble provoqué par cette guerre sévissait encore, survint un séisme qui ravagea beaucoup de villes, et la mer changea ses rivages habituels. 4. En certains endroits, elle déborda à tel point qu'elle inonda des lieux où précédemment on marchait à pied sec, et elle se retira à tel point d'autres lieux que ceux qui naviguaient se trouvèrent à sec¹. 5. Cela eut lieu sous le premier consulat des deux empereurs.

IV

Concile de Lampsaque (364)

[232] 1. Après ces événements, rien n'était en paix, ni les affaires publiques, ni celles des Églises². 2. Ceux-là donc qui avaient demandé à l'empereur qu'un concile soit réuni à Lampsaque se réunirent sous le même consulat ; c'était la septième année après la tenue du concile de Séleucie³. 3. Là, après avoir confirmé à nouveau la foi d'Antioche qu'ils avaient souscrite à Séleucie⁴, ils anathématisèrent la foi exposée à Rimini par ceux qui auparavant étaient de même opinion qu'eux et ils condamnent de nouveau ceux du parti

3. Socrate a pour source Sabinos d'Héraclée, mais il ne mentionne pas que le concile rassemble des homéousiens (dont il n'a évoqué la doctrine qu'en II, XLV, 2, dans un passage critique sur Macédonios). Il date également ce concile d'un an trop tard. Sur ce concile, cf. HANSON, *Search*, p. 763, n. 128 ; BRENNÉCKE, *Studien*, p. 206-209.

4. Cf. II, XXXIX, 19-21. Il s'agit de la seconde formule du concile de la Dédicace (II, x, 10-18).

- 10 καθαιρεθέντων. 4. Τούτοις οὐδὲν ἀντιλέγειν Εὐδόξιος ὁ τῆς
Κωνσταντινουπόλεως ἐπίσκοπος ἴσχυεν· οὐ γὰρ αὐτῷ ἀμύνα-
σθαι τούτους ὁ ἐνεστηκῶς δημόσιος συνεχώρει πόλεμος. 5.
Διὸ καὶ οἱ περὶ Ἐλευσίον τὸν Κυζίκου ἐπίσκοπον ἐπικρατέ-
στεροι τότε πρὸς ὀλίγον ἐγένοντο, συγκροτήσαντες τὸ χρημα-
15 τίσαν Μακεδονίου δόγμα, μικρὸν τὸ ἔμπροσθεν καὶ τότε ἐν τῇ
κατὰ Λάμφακον συνόδῳ γενόμενον φανερώτερον. 6. Ταύτην
ἐγὼ νομίζω τὴν σύνοδον αἰτίαν γενέσθαι τοῦ πλεονάζειν ἐν
Ἑλλησπόντῳ τοὺς Μακεδονιανοὺς χρηματίζοντας· ἡ γὰρ
Λάμφακος ἐν τῷ στενῷ τοῦ Ἑλλησπόντου κεῖται πορθμῷ.

V

1. Αὕτη μὲν οὖν ἡ σύνοδος τοιαύτην ἔσχε τὴν ἔκβασιν. Τῇ
δὲ ἐξῆς ὑπατεία, ἣτις ἦν Γρατιανοῦ καὶ Δαγαλαίφου, τὰ τῶν
πολέμων ἐπέθετο. 2. Ὡς γὰρ ὁ τύραννος Προκόπιος ἀπὸ τῆς
Κωνσταντινουπόλεως ὀρμηθεὶς ἔτοιμος ἦν ἐπιστρατεύειν τῷ
5 βασιλεῖ, πυθόμενος ὁ Οὐάλης φθάνει ἐκ τῆς Ἀντιοχείας ἐλά-
σας καὶ συμβάλλει τῷ Προκοπίῳ περὶ πόλιν τῆς Φρυγίας, ἣ
προσωνομία Νακόλεια. 3. Καὶ τὴν μὲν πρώτην μάχην ἠττή-
θη, μετ' οὐ πολὺ δὲ ζωγρήσας εἶλε τὸν Προκόπιον, Ἀγέλωνος
10 καὶ Γομαρίου τῶν στρατηγῶν προδεδωκότων αὐτόν. Οὗς καὶ
ξέναις τιμωρίαις ὑπέβαλεν. 4. τοὺς μὲν <γὰρ> προδότας,
ὑπεριδὼν τοὺς ὄρκους οὗς αὐτοῖς ὀμωμόκει, πρίσι διελὼν
ἀπέκτεινε, τοῦ δὲ τυράννου, δύο δένδρων <κατα>καμφθέν-
των γειτνιαζόντων ἀλλήλοις ἐκάτερον σκέλος ἐκδήσας,
15 {ἐπικαμφθέντων} ἀφῆκεν ὀρθοῦσθαι· τὰ δὲ ἀνεγειρόμενα διε-

1. Socrate omet de dire que les Homéousiens envoyèrent une délégation à l'empereur Valens pour l'informer de leurs décisions. Celui-ci leur ordonna de se conformer à la doctrine d'Eudoxe et, devant leur refus, les exila (Cf. SOZOMÈNE, *HE VI*, 7, 8-9, p. 246). BARNES, *Athanasius*, p. 291,

d'Acace et d'Eudoxe, les tenant pour justement déposés. 4. Eudoxe, l'évêque de Constantinople, n'avait pas les moyens de s'opposer à eux, car la guerre civile en cours ne lui permettait pas de se venger d'eux¹. 5. Aussi ceux du parti d'Eleusios, évêque de Cyzique, devinrent alors, pour un peu de temps, les plus forts : ils soutenaient la doctrine qui tirait son nom de Macédonios, peu importante auparavant, maintenant devenue plus manifeste lors du concile de Lampsaque. 6. Je pense que ce concile explique que soient nombreux en Hellespont ceux qu'on appelle Macédoniens : Lampsaque se trouve en effet dans le détroit de l'Hellespont.

V

Exécution de Procope (366)

1. Telle fut donc l'issue du concile. Sous le consulat suivant, celui de Gratien et Dagalaiphos, la guerre commençait. 2. Comme l'usurpateur Procope, parti de Constantinople, s'appretait à combattre contre l'empereur, Valens, l'ayant appris, se hâte de quitter Antioche et rencontre Procope près de la ville de Phrygie qui a pour nom Nacoleia². 3. Lors du premier combat, il eut le dessous, mais peu après, il fit prisonnier Procope, ses généraux Agélon et Gomarios l'ayant trahi. 4. Il les soumit à des châtements inouïs : les traîtres, sans tenir compte des serments qu'il leur avait faits, il les fit périr en les faisant scier ; pour l'usurpateur, après l'avoir fait attacher à deux arbres voisins qu'on avait courbés l'un vers l'autre, il les fit se redresser : en se relevant, ils

n. 63 pense que Socrate a confondu le rapport des évêques avec leur demande d'autorisation pour réunir le concile : cf. *supra*, note à IV, II, 3.

2. Cf. *Consul. Const.* a. 366, I (p. 241).

σπασε τὸν Προκόπιον. Καὶ οὕτως ὁ τύραννος διχοτομηθεὶς ἀπώλετο.

VI

[233] 1. Ὁ δὲ βασιλεὺς εὐτυχῶς τότε πράξας αὐτὸς κατὰ τῶν Χριστιανιζόντων θορύβους ἐκίνει, πᾶσαν θρησκείαν ἀρειανίζειν βουλόμενος. 2. Μάλιστα δὲ αὐτὸν εἰς ὄργην ἤγεν ἡ κατὰ τὴν Λάμφακον γενομένη σύνοδος, οὐ μόνον ὅτι τοὺς Ἀρειανίζοντας ἀπεκλήρυξεν ἐπισκόπους, ἀλλ' ὅτι καὶ τὴν ἐν Ἀριμῆνῳ τῆς πίστεως ἀνεθεμάτισεν ἔκθεσιν. 3. Γενόμενος οὖν ἐν Νικομηδείᾳ τῆς Βιθυνίας, μεταπέμπεται {παρ' ἑαυτὸν} Ἐλεύσιον τὸν Κυζίκου ἐπίσκοπον· οὗτος δὲ τῆ Μακεδονίου δόξῃ προσέκειτο μᾶλλον, ὥς μοι καὶ πρότερον εἴρηται. 4. Καθίσας οὖν ὁ βασιλεὺς συνέδριον ἐπισκόπων τῆς Ἀρειανῆς αἰρέσεως, συντίθεσθαι τὸν Ἐλεύσιον τῇ πίστει ἐκείνων ἠνάγκαζεν. 5. Ὁ δὲ πρότερον μὲν ἀπηρνεῖτο, ἔξορίας δὲ αὐτῷ καὶ δημεύσεως ἀπειληθείσης περιδεῆς γενόμενος τῇ Ἀρειανῇ δόξῃ συντίθεται. 6. Συνθέμενος δὲ εὐθὺς μετεμέλετο, καὶ καταλαβὼν τὴν Κύζικον ἐπὶ παντὸς τοῦ λαοῦ τὴν βίαν ἀπωδύρατο, φάσκων τὴν συγκατάθεσιν ἐκ βίας, οὐ μὴν ἐκ προαιρέσεως πεποιῆσθαι, ζητεῖν τε ἑαυτοῖς ἕτερον ἐπίσκοπον, διότι αὐτὸς ἀνάγκη τὸ οἰκεῖον δόγμα ἠρνήσατο. 7. Κυζικηνοὶ δὲ φιλοστοργίᾳ τῇ πρὸς αὐτὸν ὑφ' ἑτέρῳ ἐπισκόπῳ τάττεσθαι οὐκ ἐβούλοντο, οὔτε μὴν ἑτέρῳ τῆς ἐκκλησίας παραχωρεῖν.

1. Selon PHILOSTORGE, *HE* 9, 5 (p. 118) et AMMIEN, *Hist.* XXVI, ix, 6-10 (p. 92-93), probablement plus fiables, Procope fut décapité, de même que les deux officiers qui l'avaient livré (Florentius et Barchalba). Agilon et Gomarius furent graciés. Le *Chron. Paschale* date la fin de la guerre du 20 juin 366 (p. 241) ; Socrate la situe à la fin du mois de mai (IV, 9, 8).

2. Éleusios, qui a été mis en place par Macédonios (II, xxxviii, 4), est depuis le concile de Sirmium de 358 et celui de Séleucie (359), une des têtes du parti homéousien (II, xxxix, 17). Il fut déposé à Constantinople en 360

mirent en pièces Procope, et c'est ainsi que périt l'usurpateur, coupé en deux ¹.

VI

Éleusios de Cyzique ²

[233] 1. L'empereur, après ce succès, provoquait à nouveau des troubles contre les chrétiens, dans l'intention d'arianiser toute religion. 2. Mais c'est surtout le concile qui avait eu lieu à Lampsaque qui provoquait sa colère, non seulement parce qu'il avait répudié les évêques arianisants, mais parce qu'il avait aussi anathématisé l'exposé de foi de Rimini. 3. Donc, arrivé à Nicomédie de Bithynie, il envoie chercher Éleusios, évêque de Cyzique. Celui-ci était très attaché à la doctrine de Macédonios, comme je l'ai dit précédemment. 4. L'empereur, ayant convoqué une assemblée d'évêques du parti arien, forçait Éleusios à s'accorder avec leur foi. 5. Celui-ci d'abord le refusait, mais ayant pris peur sous la menace de l'exil et de la confiscation de ses biens, il donne son accord à la doctrine arienne. 6. A peine donné son accord, il s'en repentait, et ayant gagné Cyzique, il s'en plaignit devant tout le peuple, en disant que son accord avait été obtenu de force, non certes de gré. Il leur disait aussi de se chercher un autre évêque, puisque sous la contrainte il avait renié sa propre doctrine. 7. Mais les habitants de Cyzique, par amour pour lui, ne voulaient pas se soumettre à un

(II, xlii, 4) et remplacé par Eunome (SOZOMÈNE, *HE* IV, 26, 6). Revenu sur son siège lorsque Eunome fut envoyé en exil, il fit partie à Constantinople 381 du groupe des homéousiens qui ne voulurent pas s'accorder avec le concile et furent appelés Pneumatomaques (V, viii, 5). Ce que rapporte Socrate aux § 4-6 n'est confirmé par aucune autre source et semble être une erreur ou une malveillance de sa part (Éleusios avait fait détruire à Cyzique l'église des Novatiens : cf. III, xi, 3)

8. Ἐμενον μὲν οὖν ὑπ' αὐτῶ ταπτόμενοι, μὴ μετατιθέμενοι δὲ τῆς οἰκείας αἰρέσεως.

VII

1. Ταῦτα ἀκούσας <Εὐδόξιος> ὁ τῆς Κωνσταντινουπόλεως ἐπίσκοπος προβάλλεται πρὸς τὴν ἐπισκοπὴν τῆς Κυζίκου Εὐνόμιον ὡς δυνάμενον δεινότητι λόγων πρὸς ἑαυτὸν ἐλκύσαι τὰ πλήθη. 2. Κατελθόντος δὲ Εὐνομίου πρόσ-
5 ταγμα τοῦ βασιλέως ἐκέλευσεν ἐξωθεῖσθαι μὲν τὸν Ἐλεύσιον, ἐνθρονίζεσθαι δὲ τὸν Εὐνόμιον. 3. Καὶ δὴ τοῦτου γενομένου οἱ περὶ τὸν Ἐλεύσιον ἔξω τῆς πόλεως οἶκον εὐκτήριον κατασκευάσαντες τὰς συναγωγὰς ἐποιήσαντο.
4. Καὶ περὶ μὲν Ἐλευσίου τσαῦτα εἰρήσθω, περὶ δὲ Εὐνο-
10 μίου ἐκεῖνα λεκτέον. Εὐνόμιος ὑπογραφεὺς γέγονεν Ἀετίου, τοῦ ἐπικληθέντος ἀθέου, οὗ καὶ ἀνωτέρω πεποηήμεθα μνήμην. 5. Συνὼν δὲ αὐτῶ τὸν ἐκείνου σοφιστικὸν τρόπον ἐζήλωσε λεξειδίους {τε} σχολάζων, καὶ ποιῶν ἑαυτῶ [234] σοφίσματα οὐκ ἡσθάνετο. 6. Ἐκ τούτων τε τυφωθεὶς εἰς
15 βλασφημίαν ἐξέπεσεν, τὸ Ἀρείου μὲν δόγμα ζηλῶν, κατὰ πολλὰ δὲ τοῖς τῆς ἀληθείας δόγμασι πολεμῶν, ὀλιγομαθῶς μὲν ἔχων πρὸς τὰ ἱερά γράμματα καὶ μὴδὲ συνιέναι αὐτὰ δυνάμενος, πολύχους δὲ τὴν λέξιν καὶ τὰ αὐτὰ περιστρέφων

1. PHILOSTORGE, *HE IX*, 12 (p. 120) rapporte qu'après le départ d'Eunome, aucun autre évêque ne fut établi à Cyzique. Démophile y vint pour en installer un autre, mais ne put y arriver, les habitants étant inflexiblement attachés à la doctrine du « semblable selon la substance » qu'avait enseignée Éleusios. Socrate souligne à plusieurs reprises l'attachement des laïcs à leur évêque : cf. aussi IV, xxxvii, 2 ; VI, iv, 8 ; xv, 18 ; xvi, 1, 5.

2. Sur Eunome, cf. R.P. VAGGIONE, *Eunomius of Cyzicus and the Nicene Revolution*, Oxford 2000 ; G.-M. de DURAND, art. Eunome, *Dictionnaire des philosophes antiques*, III, Paris 2000, p. 324-333. Socrate (comme SOZOMÈNE, *HE VI*, 8, 5-8) place la venue d'Eunome à Cyzique après la

autre évêque ni le voir céder son église à un autre. 8. Ils lui restaient donc soumis, sans abandonner leur propre parti ¹.

VII

Eunome ²

1. Ayant appris cela, Eudoxe, l'évêque de Constantinople, propose Eunome pour la charge épiscopale de Cyzique, le jugeant capable d'attirer à lui la foule par son talent oratoire. 2. Lorsque Eunome fut arrivé à Cyzique, un ordre de l'empereur prescrivit qu'Éleusios soit exilé et qu'Eunome soit intronisé. 3. Lorsque cela fut fait, ceux du parti d'Éleusios construisirent une maison de prière à l'extérieur de la ville et ils y tenaient leurs assemblées.

4. Que cela soit dit sur Éleusios. Sur Eunome, il faut dire ceci. Eunome fut le scribe d'Aétios, qu'on surnommait l'athée, dont nous avons aussi fait mention plus haut ³. 5. En vivant avec lui, il chercha à imiter ses manières de sophiste en s'adonnant au verbiage, et [234] il n'avait pas conscience qu'il s'inventait pour lui-même des sophismes ⁴. 6. Aveuglé par ceux-ci, il tomba dans les blasphèmes, s'attachant à la doctrine d'Arius et entrant en guerre contre les doctrines de la vérité sur de nombreux points. Il était peu instruit dans les lettres sacrées et incapable même de les comprendre, mais il avait la parole facile et rabâchait sans cesse les

révolte de Procope parce qu'il a mal daté le concile de Lampsaque. Eunome avait été ordonné au début de 360 par Eudoxe, après le concile de Constantinople, et il s'était rendu aussitôt à Cyzique, mais il dut rapidement retourner à Constantinople, après un sermon qui fit scandale (§ 10). Sur son séjour à Cyzique comme évêque, cf. VAGGIONE, *Eunomius*, p. 226-227, 230-231, 292-294.

3. Cf. II, xxxv. Sur Aétios (Aèce), cf. J.-M. PRIEUR, « Aèce selon l'*Histoire Ecclésiastique* de Philostorge », *RHPR* 85, 2005, p. 529-552.

4. Cf. Ch. EUCKEN, « Philosophie und Dialektik in der Kirchengeschichte des Sokrates », in BÄBLER-NESSELRATH, *Die Welt des Sokrates*, p. 105-106.

ἀει καὶ μὴ δυνάμενος περιγενέσθαι τοῦ προτεθέντος σκοποῦ,
 20 7. ὡς <καὶ> δεικνύουσιν αὐτοῦ οἱ ἑπτὰ τόμοι, οὓς ἑματαιο-
 πόνησεν εἰς τὴν πρὸς Ῥωμαίους τοῦ ἀποστόλου ἐπιστολήν. 8.
 Πολλοὺς γὰρ λόγους εἰς αὐτὴν ἀναλώσας τῆς ἐπιστολῆς τὸν
 σκοπὸν ἐλεῖν οὐ δεδύνηται. 9. Ἐφάμιλλοι δὲ αὐτοῖς καὶ οἱ
 25 ἄλλοι οἱ φερόμενοι λόγοι τυγχάνουσιν, ὧν ὁ βουλόμενος πει-
 ραν λαβεῖν εὐρήσει ἐν πολυλεξίᾳ τὴν τῶν νοημάτων εὐτέλειαν.

10. Τοῦτον τοίνυν τὸν Εὐνόμιον Εὐδόξιος πρὸς τὴν ἐπισκο-
 πὴν τῆς Κυζίκου προῦβάλετο, <ἐξωθεῖν σπεύδων Ἐλεύ-
 σιον>. Ὡς οὖν ἐγένετο κατ' αὐτὴν, τῇ συνήθει διαλεκτικῇ
 χρώμενος ἐξενοφώνει τοὺς ἀκροωμένους αὐτοῦ, καὶ ταραχῇ
 30 κατὰ τὴν Κυζικὸν ἦν. 11. Μὴ ἐνεγκόντες οὖν αὐτοῦ τὸν
 λεξικὸν τύφον οἱ Κυζικηνοὶ τῆς πόλεως ἐξελαύνουσιν. Ὁ δὲ
 καταλαβὼν τὴν Κωνσταντινούπολιν συνῆν μὲν τῷ Εὐδοξίῳ,
 σχολαῖος δὲ ἐπίσκοπος ἦν. 12. Ἴνα δὲ μὴ δόξωμεν λαιδορίας
 χάριν ταῦτα λέγειν, αὐτῆς ἐπάκουε τῆς Εὐνομίου φωνῆς, οἷα
 35 σοφίζόμενος περὶ Θεοῦ λέγειν τολμᾷ· φησὶν γὰρ κατὰ λέξιν
 τάδε·

13. « Ὁ Θεὸς περὶ τῆς ἑαυτοῦ οὐσίας οὐδὲν πλέον ἡμῶν
 ἐπίσταται, οὐδέ ἐστιν αὐτῇ μᾶλλον μὲν ἐκείνω, ἤττον δὲ ἡμῶν
 γινωσκομένη, 14. ἀλλ' ὅπερ ἂν εἰδείμεν ἡμεῖς περὶ αὐτῆς,
 40 τοῦτο πάντως κακεῖνος οἶδεν, ὃ δ' αὖ πάλιν ἐκεῖνος, τοῦτο
 εὐρήσεις ἀπαραλλάκτως ἐν ἡμῖν. »

15. Ταῦτα μὲν καὶ ἄλλα πολλὰ τοιαῦτα Εὐνόμιος σοφί-
 σματα ποιῶν οὐκ ἤσθάνετο. Ὅπως δὲ τῶν Ἀρειανῶν μικρὸν
 ὕστερον ἐχωρίσθη, κατὰ χώραν ἐρώ.

1. VAGGIONE, *Eunomius*, p. 253, tient le fragment cité aux § 13-14 pour le seul qui subsiste de ce *Commentaire* et remarque à son propos

mêmes choses, sans pouvoir atteindre le but qu'il se proposait, 7. comme le montrent aussi les sept tomes qu'il perdit sa peine à composer sur l'épître de l'Apôtre aux Romains. 8. Bien qu'il ait dépensé beaucoup de paroles sur elle, il n'a pas réussi à saisir le but de l'épître¹. 9. Les autres textes qu'on rapporte de lui sont semblables à ceux-là : celui qui voudra en faire l'expérience trouvera dans l'abondance des paroles la pauvreté de la pensée.

10. Eudoxe proposait donc cet Eunome pour la charge épiscopale de Cyzique, car il désirait exiler Éleusios. Lorsqu'il y arriva, il provoquait, en utilisant son habituelle dialectique, l'étonnement de ses auditeurs, et il y eut des troubles à Cyzique. 11. Ne supportant pas l'enflure de son langage, les habitants de Cyzique le chassent de la ville. Lui, ayant gagné Constantinople, y vivait dans la compagnie d'Eudoxe : c'était un évêque sans siège. 12. Mais pour que nous n'ayons pas l'air pas de dire cela pour l'injurier, écoute la voix elle-même d'Eunome et comment il ose parler de Dieu en faisant le sophiste. Il dit en effet textuellement ceci :

13. « Dieu, sur sa propre essence, ne sait rien de plus que nous, et celle-ci n'est pas connue davantage par lui, moins par nous ; 14. mais ce que nous pouvons savoir d'elle, lui aussi le connaît parfaitement et, à l'inverse, ce qu'il sait, tu le trouveras en nous de manière identique². »

15. Ces sophismes et beaucoup d'autres semblables, Eunome les faisait sans s'en rendre compte. Comment peu après il se sépara des Ariens, je le dirai en son lieu.

qu'Eunome comme Aétios semblent avoir éprouvé le besoin d'« épater le petit bourgeois ».

2. EUNOME, *Fragm.* 2 (p. 167-170 et 178-179 Vaggione).

VIII

1. Ὁ μέντοι βασιλεὺς Χαλκηδόνος τῆς κατ' ἀντικρὺ Βυζαντιοῦ πόλεως τὸ τεῖχος λύειν προσέταττεν. Ὁμομόκει γὰρ τοῦτο ποιήσειν νικήσας τὸν [235] τύραννον, ὅτι Χαλκηδόνιοι τῶ τυράννῳ προσθέμενοι αἰσχρῶς αὐτὸν περιύβρισαν καὶ τὰς πύλας τῆς πόλεως προσιόντος ἀπέκλεισαν. 2. Τὸ μὲν οὖν τεῖχος κελεύσει τοῦ βασιλέως ἐλύετο, καὶ οἱ λίθοι εἰς τὸ Κωνσταντινουπόλεως δημόσιον λουτρὸν μετεφέροντο, ὧς προσωνυμία Κωνσταντιαναί. 3. Ἡ ὕρηται δὲ ἐν ἐνὶ τῶν λίθων ἐπιγεγραμμένος χρησμός, ὃς ἐκέκρυπτο μὲν ἐκ παλαιοῦ, 4. τότε δὲ φανερὸς ἐγένετο, δηλῶν ὡς, ἡνίκα δαφιλὲς ὕδωρ ὑπάρξει <ἐν> τῇ πόλει, τότε τὸ μὲν τεῖχος λουτρῶ ὑπουργήσει, μυρία δὲ φῦλα βαρβάρων καταδραμόντα τὴν Ῥωμαίων γῆν καὶ πολλὰ χαλεπὰ δράσαντα τελευταῖον καὶ αὐτὰ φθαρήσεται. 5. Οὐδὲν δὲ καλύει φιλομαθείας ἔνεκεν καὶ τὸν χρησμὸν ἐνταῦθα προσθεῖναι.

6. « Ἄλλ' ὅτε δὴ νύμφαι δροσερὴν κατὰ ἄστου χορείην
τερπόμεναι στήσονται εὐστεφέας κατ' ἀγυιάς
καὶ τεῖχος λουτροῦ πολύστονον ἔσσειται ἄλκαρ,

1. AMMIEN, *Hist.* XXVI, VIII, 2 : « Du haut des murs, on lui lançait des insultes et on l'appelait *Sabaiarius* pour lui faire injure » (p. 86). L'injure, allusion à une bière bue en Pannonie, « faisait apparaître Valens comme un buveur et comme un barbare » (p. 224 M.-A. Marié).

2. AMMIEN, *Hist.* XXXI, I, 4 (p. 97), mentionne cette démolition, mais la situe en 375, à la veille de l'invasion des Huns. Les bains *Constantianae*

VIII

Les remparts de Chalcédoine

1. L'empereur, cependant, ordonnait de démolir le rempart de la ville de Chalcédoine, qui est située en face de Byzance. Il avait juré qu'il le ferait lorsqu'il avait vaincu [235] l'usurpateur, parce que les habitants de Chalcédoine, qui s'étaient ralliés à l'usurpateur, l'avaient insulté gravement et avaient fermé les portes de la ville à son arrivée¹. 2. Le rempart était donc démoli sur l'ordre de l'empereur et les pierres transportées au bain public de Constantinople qui porte le nom de *Constantianai*². 3. On trouva un oracle gravé sur une des pierres, qui était caché depuis longtemps, mais qui devint alors visible. 4. Il révélait que, lorsque il y aurait de l'eau en abondance dans la ville, le rempart serait utilisé pour le bain, mais que des milliers de tribus barbares envahiraient le pays des Romains, qu'elles y provoqueraient de nombreux maux et qu'à la fin elles seraient détruites. 5. Rien n'empêche, dans un souci d'information, d'ajouter ici cet oracle³ :

6. « Mais lorsque les Nymphes établiront dans la ville
leur chœur mouillé de rosée,
réjouies, le long des rues aux beaux pignons,
et que le rempart infortuné sera un secours pour le bain,

étaient en construction depuis 345 et ne furent peut-être inaugurés qu'en 427. Cf. JANIN, *Constantinople*, p. 372-373 ; DAGRON, *Naissance d'une capitale*, p. 89.

3. Le texte donné par AMMIEN, *ibid.* présente quelques différences : le cinquième vers en est absent, la Thrace mentionnée dans l'avant-dernier est remplacée par la Pannonie.

20 δὴ τότε μυρία φῦλα πολυσπερέων ἀνθρώπων,
 ἄγρια, μαργαίνοντα, κακὴν ἐπιειμένα ἀλκῆν,
 Ἴστρου καλλιρόιοιο πόρον διαβάντα σὺν αἰχμῇ
 καὶ Σκυθικὴν ὀλέσει χώρην καὶ Μυσιδα γαῖαν,
 Θρημικίης δ' ἐπιβάντα σὺν ἐλπίσι μαινομένησιν,
 αὐτοῦ κεν βιότιοι τέλος καὶ πότμον ἐπίσποι. »

25 7. Οὗτος μὲν οὖν ὁ χρησμός. Συνέβη δὲ μετὰ χρόνον τὸν
 ὀλκὸν τοῦ ὕδατος ὑπὸ Οὐάλεντος κατασκευασθέντα δαψιλὲς
 παρασχεῖν τῇ {Κωνσταντίνου} πόλει τὸ ὕδωρ, καὶ τότε τὰ
 βαρβαρικὰ ἐκινήθη, ὡς ὕστερον λέξομεν. 8. Τὸν μόντοι χρη-
 σμὸν καὶ κατ' ἄλλον τρόπον συνέπεσεν ἐκληφθῆναι· τοῦ ὕδρα-
 30 γωγοῦ γὰρ εἰσαχθέντος εἰς τὴν πόλιν Κλέαρχος ἐπαρχος ὢν
 τῆς πόλεως ὑδρεῖον μέγιστον κατασκεύασεν ἐν τῇ νῦν Θεοδο-
 σίου ἀγορᾷ καλουμένῃ, ᾧ ἐφειλύσθη δαψιλὲς ὕδωρ· 9. ἐφ' ᾧ
 ἐορτὴν ἰλαρὰν ἤγεν ἡ πόλις καὶ τοῦτο εἶναι τὸ λεγόμενον τῷ
 35 χρησμῷ τὸ

« χορείην

τερπόμεναι στήσονται εὐστεφῆας κατ' ἀγυίας. »

[236] 10. Ἀλλὰ τὰ μὲν κατὰ τὸν χρησμὸν μικρὸν ὕστερον
 ἐγένετο, τότε δὲ λυόμενου <τοῦ τείχους> Κωνσταντινουπο-
 40 λῖται παρεκάλουν τὸν βασιλέα παῦσαι τὴν τοῦ τείχους κατά-
 λυσιν. 11. Συμπαρεκάλουν δὲ καὶ οἱ ἐκ Βιθυνίας παρόντες ἐν
 τῇ Κωνσταντινουπόλει Νικομηδεῖς τε καὶ οἱ ἐνοικοῦντες τὴν
 Νίκαιαν. 12. Ὁ δὲ βασιλεὺς περιοργῆς ὢν μόλις μὲν ἐδέχετο
 τῶν ἱκετευόντων τὴν δέησιν, 13. ἀφοσιούμενος δὲ τὸν ὄρκον
 ἅμα τε λύειν ἐκέλευεν καὶ ἅμα πληροῦν τὰ λυόμενα ἐτέροις
 45 λίθοις μικροῖς. 14. <Ο> καὶ νῦν ἐστὶν ἰδεῖν ἐν τισὶ τοῦ

1. *Iliade* 1, 149.

2. *Iliade* 6, 412.

3. Sur cet aqueduc, cf. JÉRÔME, *Chron.* a. 373 (p. 247 Helm); THÉMISTIOS, *Or.* 11, 151 ab; 13, 168ab, DAGRON, *Naissance d'une capitale*, p. 90.

alors des milliers de tribus d'hommes très nombreux,
 sauvages, déments, revêtus d'une force¹ mauvaise,
 traversant avec leur lance le cours de l'Ister aux belles
 eaux,
 ruineront la région scythe et la terre de Mysie,
 mais lorsqu'elles arriveront en Thrace, avec des espérances folles,
 elles subiront la mort² et la fin de leur vie. »

7. Tel est donc cet oracle. De fait, quelque temps après, l'aqueduc d'eau construit par Valens³ procura une eau abondante à la ville, et c'est alors que les peuples barbares se mirent en mouvement, comme nous le dirons plus tard. 8. Il arriva cependant que cet oracle soit compris encore d'une autre manière : lorsque l'aqueduc fit son entrée dans la ville, le préfet de la ville Cléarque⁴ construisit une très grande citerne sur le forum qu'on appelle maintenant de Théodose, de laquelle on tira une eau abondante⁵. 9. A cette occasion la ville fit une joyeuse fête, et c'est ce qui est dit par l'oracle :
 « établirent joyeuses un chœur le long des rues aux beaux pignons. »

[236] 10. Mais ce qu'annonçait l'oracle ne se produisit que plus tard. A ce moment-là, pendant qu'on démolissait le rempart, les habitants de Constantinople prièrent l'empereur de faire cesser la démolition du rempart. 11. Les Nicomédiens de Bithynie présents à Constantinople le demandaient aussi avec eux, ainsi que les habitants de Nicée. 12. L'empereur, qui était très irrité, accédait avec peine à la prière de ceux qui le suppliaient, 13. mais pour s'acquitter de son serment, il ordonnait à la fois de démolir et de combler ce qu'on avait démoli avec d'autres petites pierres. 14. Il

4. Sur ce personnage, cf. *PLRE* 1, p. 211-212 (Clarchus 1); DAGRON, *Naissance d'une capitale*, p. 247-249.

5. THÉMISTIOS, *Discours* 11, 151c-152c décrit longuement ce Nymphée, dont il rapporte la gloire à Valens.

τείχους μέρεσιν, ὅπως τοῖς μεγίστοις καὶ θαυμαστοῖς λίθοις ἢ τότε γενομένη εὐτελής οἰκοδομῇ ἐπίκειται. Τοσαῦτα καὶ περὶ τοῦ Χαλκηδονέων τείχους εἰρήσθω.

IX

1. Ὁ μέντοι βασιλεὺς τοῦ διώκειν τοὺς τοῦ ὁμοουσίου φρονήματος οὐκ ἐπαύετο, ἀλλ' ἐξήλαυε μὲν αὐτοὺς τῆς Κωνσταντινουπόλεως, σὺν αὐτοῖς δὲ καὶ Ναυατιανούς ὡς ὁμόφρονας, 2. καὶ τὰς ἐκκλησίας αὐτῶν κλεισθῆναι ἐκέλευσεν καὶ τὸν ἐπίσκοπον αὐτῶν ἐξορίᾳ ζημιοῦν προσέταττεν. 3. Ἀγέλιος ὄνομα αὐτῷ, ἀνὴρ ἤδη πάλαι ἐκ τῶν Κωνσταντίου χρόνων τῶν ἐκκλησιῶν προεστῶς καὶ βίον ἀποστολικὸν βιούς· ἀνυπόδητος γὰρ διόλου διῆγεν καὶ ἐνὶ χιτῶνι ἐκέχρητο, τὸ τοῦ εὐαγγελίου φυλάττων ῥητόν^a. 4. Ἐπέσχεν δὲ τὴν κατὰ Ναυατιανῶν τοῦ βασιλέως ὁρμὴν ἀνὴρ εὐλαβὴς ἐν ταύτῳ καὶ ἐλλόγιμος, Μαρκιανὸς τοῦνομα, 5. ὃς πάλαι μὲν κατὰ τὰ βασιλεία ἐστρατεύετο, τότε δὲ {καὶ} πρεσβύτερος τῆς Ναυατιανῶν ἐκκλησίας τυγχάνων γραμματικούς λόγους Ἀναστασίαν καὶ Κάρωσαν τὰς τοῦ βασιλέως θυγατέρας ἐδίδασκεν, 6. ὧν ἐπ' ὀνόματι καὶ δημόσια λουτρά ἐν τῇ Κωνσταντινουπόλει κατεσκευασμένα ὑπὸ Οὐάλεντος δείκνυται. 7. Αἰδοῖ οὖν τῇ πρὸς τὸν ἀνδρα πρὸς ὀλίγον κλεισθεῖσαι αἱ τῶν Ναυατιανῶν ἐκκλησίαι αὔθις ἠνοιγόντο. 8. Οὐ μέντοι ταραχῆς τῆς παρὰ Ἀρειανῶν ἐπιφερομένης τελέως ἦσαν ἐλεύθεροι· ἐμισοῦντο γὰρ ὑπ' αὐτῶν, ὅτι τοὺς ὁμόφρονας ἠγάπων καὶ ἔστεργον.

a. Cf. Mt 10, 10.

1. Cf. V, xxi, 1. Agélios a donc succédé à Akésios, présent à Nicée (I, x, 1), comme évêque novatien de Constantinople.

2. Agélios, novatien et donc traditionaliste, conserve des traits d'un modèle « apostolique » dont les premiers siècles offrent des exemples divers : cf. Daniel CANER, *Wandering, Begging Monks. Spiritual Authority and the Promotion of Monasticism in Late Antiquity*, Berkeley 2002, p. 50-82 et passim. Cf. aussi II, xxxviii, 12, où il est présenté comme « s'exerçant à l'ascèse ». Socrate utilise de même l'expression « vie apostolique » pour les moines : cf. IV, xxiii, 14.

est possible encore maintenant de voir, dans certaines parties du rempart, comment la construction ordinaire qu'on fit alors avoisine des pierres énormes et admirables. Que cela soit dit sur le rempart des Chalcédoniens.

IX

Valens et les Novatiens

1. L'empereur, cependant, ne cessait de persécuter les partisans du consubstantiel : il les chassait de Constantinople, et avec eux les Novatiens, parce qu'ils étaient de même opinion : 2. il ordonna de fermer leurs églises et prescrivait de punir d'exil leur évêque. 3. Son nom était Agélios, un homme qui depuis longtemps déjà, dès l'époque de Constantine¹, présidait ces églises et menait une vie apostolique. Il vivait constamment nu-pieds et ne se servait que d'une tunique, en observant la parole de l'évangile^a². 4. Mais un homme pieux et cultivé contint l'élan de l'empereur contre les Novatiens ; son nom était Marcianos³, 5. il avait servi autrefois dans la milice du palais, mais alors, tout en étant prêtre de l'Église des Novatiens, il enseignait la grammaire à Anastasie et Carosa, les filles de l'empereur – on montre sous leur nom des bains publics construits à Constantinople par Valens⁴. 6. Par respect pour cet homme, les églises des Novatiens, qui avaient été fermées peu de temps, étaient ouvertes à nouveau. 7. Mais ils n'étaient pas encore parfaitement libérés des troubles provoqués par les Ariens : ils étaient en effet détestés d'eux, parce qu'ils aimaient et chérissaient ceux dont ils partageaient l'opinion.

3. Marcianos deviendra évêque novatien de Constantinople à la mort d'Agélios (V, xxi, 3). Dire qu'il avait servi dans la milice du palais revient à dire qu'il avait été fonctionnaire palatin.

4. Sur les bains *carosianae* (inaugurés en 375) et *anastasianae* (dont AMMIEN, *Hist.* XXVI, VI, 14, p. 77 dit, sans doute à tort, qu'ils portent le nom de la sœur de Constantin), cf. DAGRON, *Naissance d'une capitale*, p. 90, 109 note 6, et 249.

[237] 8. Τὰ μὲν οὖν περὶ τόνδε τὸν χρόνον οὕτω διέκειτο. Ἰστέον δὲ, ὅτι ὁ μὲν πρὸς τὸν τύραννον Προκόπιον πόλεμος ἐν ὑπατεία Γρατιανοῦ καὶ Δαγαλαίφου ἐγένετο περὶ τὰ τελευταῖα τοῦ Μαῖου μηνός.

X

Ἰστέον δὲ ὕστερον τοῦδε τοῦ πολέμου κατὰ τὴν αὐτὴν ὑπατείαν Οὐαλεντιανῶ τῷ βασιλεῖ ἐν τοῖς ἐσπερίοις <διάγοντι> μέρεσιν ἐτέχθη υἱὸς ὁμώνυμος αὐτῷ· Γρατιανὸς γὰρ ἤδη πρότερον πρὸ τῆς βασιλείας αὐτῷ γεγέννητο.

XI

1. Τῇ δὲ ἐξῆς ὑπατεία, ἣτις ἦν Λουπικίνου καὶ Ἰοβινοῦ, χειροπληθῆς κατηνέχθη χάλαζα ἐν τῇ Κωνσταντινουπόλει τῇ δευτέρᾳ τοῦ Ἰουνίου μηνός λίθοις ἐμφερῆς. 2. Τὴν δὲ χάλαζαν πολλοὶ ἔφασκον κατὰ μῆνιν τοῦ βασιλέως κατηνέχθαι, ὅτι πολλοὺς τῶν ἱερωμένων ἀνδρῶν ἐξορίστους ἐποίει μὴ βουλομένους κοινωνεῖν Εὐδοξίῳ.

3. Ἰστέον δὲ μετὰ τόνδε τὸν χρόνον κατὰ τὴν αὐτὴν ὑπατείαν Οὐαλεντιανὸς ὁ βασιλεὺς τὸν υἱὸν Γρατιανὸν βασιλέα κατέστησεν τῇ τετάρτῃ καὶ εἰκάδι τοῦ Αὐγούστου μηνός.

1. Cf. *supra*, note à IV, v, 2.

2. Erreur de Socrate : ce Valentinien est un fils de Valens, né le 18 janvier (cf. *Consul. Const.* a. 366. l, p. 241), et non Valentinien II, qui naîtra en 371.

[237] 8. Telle était la situation en ce temps-là. Il faut savoir que la guerre contre l'usurpateur Procope eut lieu sous le consulat de Gratien et Dagalaiphos, vers la fin du mois de mai¹.

X

Les fils des empereurs

Peu après cette guerre, sous le même consulat, naquit à Valentinien, l'empereur qui vivait dans les régions occidentales, un fils du même nom que lui². Il avait déjà eu Gratien avant son accession à l'empire³.

XI

Événements divers (367-368)

1. Sous le consulat suivant, celui de Lupicinus et Jovinus, des grêlons gros comme le poing, semblables à des pierres, tombèrent à Constantinople le deux juin⁴. 2. Beaucoup disaient que la grêle était tombée pour faire obstacle à la colère de l'empereur, parce qu'il envoyait en exil beaucoup d'hommes consacrés qui ne voulaient pas entrer en communion avec Eudoxe.

3. Peu après, sous le même consulat, l'empereur Valentinien établit empereur son fils Gratien, le vingt-quatre du mois d'août⁵.

3. Gratien, le futur empereur d'Occident, était né en 359 (*Consul. Const.* a. 359, 1 ; *Chronicon Paschale* a. 359, 2 (p. 239), à Sirmium (Ps.-AURELIUS VICTOR, *Abrégé des Césars* XLVII, 1, p. 53 Festy).

4. Cf. *Consul. Const.*, a. 367, 1 (p. 241) ; JÉRÔME, *Chron.* (p. 245 Helm).

5. Cf. *Consul. Const.*, a. 367, 2 (p. 241).

- 10 4. Τῆ δὲ ἐξῆς ὑπατεία, ἥτις ἦν Οὐαλεντινιανοῦ τὸ δεύτερον
καὶ Οὐάλεντος τὸ δεύτερον, σεισμός περὶ Βιθυνίαν γενόμενος
μέγιστος Νίκαιαν τὴν πόλιν κατέστρεψεν τῆ ἑνδεκάτῃ τοῦ
μηνὸς Ὀκτωβρίου· τοῦτο ἦν δωδέκατον ἔτος μετὰ τὴν Νικο-
μηδείας πτώσιν. 5. Ὀλίγον δὲ μετὰ τόνδε τὸν σεισμόν καὶ
15 Γέρμης τῆς ἐν Ἑλλησπόντῳ τὰ πολλὰ μέρη ὑπὸ τοῦ ἐτέρου
σεισμοῦ κατηρέχθη. 6. Καὶ τούτων γινομένων οὐδεμία εὐλά-
θεια οὔτε Εὐδόξιον ὑπεισήει τὸν τῶν Ἀρειανῶν ἐπίσκοπον
οὔτε μὴν τὸν βασιλέα Οὐάλεντα· τοῦ γὰρ διώκειν τοὺς μὴ τὰ
αὐτῶν φρονοῦντας οὐκ ἐπαύοντο. 7. Τεκμήρια δὲ ἐδῶκει εἶναι
20 τὰ τῶν σεισμῶν τῆς τῶν ἐκκλησιῶν ταραχῆς.
[238] 8. Ἐγίνοντο οὖν, ὡς ἔφη, ἐξόριστοι πολλοὶ τῶν ἱερω-
μένων ἀνδρῶν· μόνοι δὲ ἔκ τινος Θεοῦ προνοίας δι' ὑπερβάλλ-
ουσαν εὐλάβειαν οὐχ ὑπεβλήθησαν ἐξορίαις Βασίλειος καὶ
Γρηγόριος, 9. ὧν ὁ μὲν Καισαρείας τῆς ἐν Καππαδοκίᾳ ἐπί-
25 σκοπος ἦν, Γρηγόριος δὲ Ναζιανζοῦ πόλεως εὐτελοῦς γειτ-
νιαζούσης τῆ Καισαρείᾳ.

XII

1. Περὶ μὲν οὖν Βασιλείου καὶ Γρηγορίου προϊόντες ἐροῦ-
μεν. Τῶν δὲ φρονοῦντων τὸ ὁμοούσιον σφοδρῶς τότε συνελ-
θέντων αὐθις οἱ διώκοντες κατὰ τῶν Μακεδονιανῶν ἐχώρουν.
2. Οἱ δὲ φόβῳ μᾶλλον ἢ βίᾳ στενοχωρούμενοι κατὰ πόλεις
5 διεπρεσβεύοντο πρὸς ἀλλήλους δηλοῦντες δεῖν ἐξ ἀνάγκης

1. *Ibid.*, a. 368. Cf. II, xxxix, 1-2.

2. Sur la localisation de Germè, cf. E. HONIGMANN, *Le Synecdèmos d'Hiérôklès et l'opuscule géographique de Georges de Chypre*, Bruxelles 1939, p. 23-24.

3. Basile n'est pas encore évêque de Césarée à cette date : il le sera en

4. Sous le consulat suivant, qui était le second de Valenti-
nien et le second de Valens, un très grand tremblement de
terre qui eut lieu en Bithynie détruisit la ville de Nicée le
onze du mois d'octobre ; c'était la douzième année après la
ruine de Nicomédie ¹. 5. Peu après ce tremblement de terre,
la plus grande partie de Germè en Hellespont ² fut renversée
par un autre tremblement de terre. 6. Malgré ces événe-
ments, aucune crainte de Dieu ne gagna ni Eudoxe, l'évêque
des Ariens, ni l'empereur Valens : ils ne cessaient de persé-
cutter ceux qui n'étaient pas de leur opinion. 7. Il apparais-
sait que les tremblements de terre étaient des signes du
trouble régnant dans les Églises.

[238] 8. Beaucoup d'hommes consacrés étaient donc en
exil, comme je l'ai dit. Seuls ne furent pas envoyés en exil,
par une disposition providentielle de Dieu due à leur
extrême piété, Basile et Grégoire, 9. le premier étant évêque
de Césarée en Cappadoce, Grégoire l'étant de Nazianze, une
modeste cité proche de Césarée ³.

XII

La délégation des homéousiens chez Libère (365) ⁴

1. De Basile et de Grégoire, nous parlerons plus loin. Mais
alors que les partisans du consubstantiel étaient violemment
poursuivés, les persécuteurs s'attaquaient à nouveau aux
Macédoniens. 2. Ceux-ci, pressés par la crainte plutôt que
par la violence, s'envoyaient mutuellement des émissaires de
ville en ville, expliquant que la nécessité les contraignait à se

septembre 370. Cf. J.-R. POUCHET, « La date de l'élection épiscopale de saint Basile et celle de sa mort », *RHE* 87, 1992, p. 7-15. Grégoire n'est pas davantage évêque de Nazianze ; il ne deviendra évêque, et de Sasimes, qu'en 372.

4. Sur cette délégation, cf. HANSON, *Search*, p. 763-764.

καταφεύγειν ἐπὶ τε τὸν ἀδελφὸν τοῦ βασιλέως καὶ ἐπὶ Λιβέριον τὸν Ῥώμης ἐπίσκοπον, ἀσπάζεσθαι τε τὴν ἐκείνων πίστιν μᾶλλον ἢ κοινωνεῖν τοῖς περὶ Εὐδόξιον. 3. Πέμπουσιν οὖν Εὐστάθιον τὸν Σεβαστείας, ὃς πολλάκις καθήρητο, Σιλβανὸν Ταρσοῦ τῆς Κιλικίας, καὶ Θεόφιλον Κασταβάλων (Κιλικίας δὲ καὶ ἦδε πόλις), ἐντειλάμενοι μὴ διακριθῆναι πρὸς Λιβέριον περὶ πίστεως, ἀλλὰ καὶ κοινωνῆσαι τῇ Ῥωμαίων ἐκκλησίᾳ καὶ κυρῶσαι τὴν τοῦ ὁμοουσίου πίστιν. 4. Οὗτοι γράμματα τῶν ἐν Σελευκεῖα διακριθέντων ἐπικομιζόμενοι τὴν Ἰταλίαν κατέλαβον, καὶ τῷ βασιλεῖ μὲν οὐκ ἐντυγχάνουσι (περὶ τὰς Γαλλίας γὰρ ἠσχολεῖτο, Σαυρομάτας ἐκεῖ πολεμῶν), Λιβερίῳ δὲ τὰς ἐπιστολάς ἐγχειρίζουσιν. 5. Ὁ δὲ αὐτοὺς προσδέξασθαι οὐδαμῶς ἐβούλετο· τῆς γὰρ Ἀρειανῶν μοίρας εἶναι καὶ μὴ δύνασθαι δεχθῆναι ὑπὸ τῆς ἐκκλησίας. 6. Οἱ δὲ ἀπεκρίναντο ἐκ μεταμελείας ἐπεγνώκεναι τὴν ἀλήθειαν καὶ ἠρνῆσθαι μὲν ἤδη πρότερον τὴν τῶν Ἀνομοίων πίστιν, ὅμοιον δὲ ὁμολογηκέναί κατά πάντα τὸν Υἱὸν τῷ Πατρὶ, μηδὲν τε διαφορεῖν τοῦ ὁμοουσίου τὸ <κατὰ πάντα> ὅμοιον. 7. Ταῦτα λέγοντας Λιβέριος ἐγγρα[239]φον τὴν ὁμολογίαν τῆς γνώμης ἀπήτησεν, οἱ δὲ αὐτῷ βιβλίον ὠρεξαν, ἐν ᾧ καὶ τὰ ῥήματα τῆς κατὰ Νίκαιαν ἐκδοθείσης πίστεως προσεγγέγραπτο. 8. Τὰς μὲν οὖν ἐπιστολάς, ἃς ἀπὸ Συμύρνης τῆς ἐν Ἀσίᾳ καὶ ἀπὸ Πισιδίας, Ἰσαυρίας τε καὶ Παμφυλίας καὶ Λυκίας συνόδους ποιησάμενοι ἔγραψαν, ἐνταῦθα διὰ τὸ μῆκος οὐ προσέγραψα. 9. Τὸ μέντοι βιβλίον, ὃ οἱ περὶ Εὐστάθιον πρέσβεις Λιβερίῳ ἐπέδοσαν, ἐστὶ τόδε·

1. Cf. BASILE DE CÉSARÉE, *Lettre* 263, 3 : Eustathe avait été déposé à Mélitène, puis à Constantinople (en 360).

2. Le groupe des homéousiens, qui s'étaient séparés de celui des homéens, dont Acace de Césarée était un des chefs.

3. Les Sarmates avaient attaqué la Pannonie (AMMIEN, *Hist.* XXVI, IV, 5, p. 68), mais depuis janvier 365 Valentinien était en Gaule pour repousser les Alamans (*Ibid.* XXVII, II, 10, p. 107).

réfugier auprès du frère de l'empereur et auprès de Libère, l'évêque de Rome, et à s'attacher à leur foi plutôt que d'entrer en communion avec ceux du parti d'Eudoxe. 3. Ils envoient donc Eustathe, l'évêque de Sébastée, qui avait été déposé plusieurs fois ¹, Silvanos de Tarse de Cilicie et Théophile de Castabala (c'est aussi une ville de Cilicie), avec pour recommandation de ne pas se séparer de Libère en matière de foi, mais d'entrer en communion avec l'Église des Romains et de ratifier la foi du consubstantiel. 4. Ceux-ci, apportant avec eux les lettres de ceux qui s'étaient séparés à Séleucie ², arrivèrent en Italie. Ils ne rencontrent pas l'empereur (il était occupé dans les Gaules à guerroyer contre les Sarmates ³), mais ils remettent les lettres à Libère. 5. Celui-ci ne voulait en aucune façon les recevoir : il disait qu'ils étaient de la faction des Ariens et qu'ils ne pouvaient être reçus par l'Église, puisqu'ils avaient rejeté la foi de Nicée. 6. Ceux-ci répondirent qu'ils avaient changé d'avis et reconnu la vérité : ils avaient rejeté déjà auparavant la foi des Anoméens et ils avaient reconnu que le Fils est semblable au Père en toutes choses, et que le semblable en toutes choses ne diffère en rien du consubstantiel. 7. Comme ils disaient cela, Libère [239] leur demanda la confession écrite de leur opinion. Ceux-ci lui présentèrent un texte auquel avaient été ajoutées les paroles de la foi exposée à Nicée. 8. Les lettres qu'ils avaient écrites lors de conciles tenus à Smyrne en Asie et en Pisidie, en Isaurie, en Pamphylie et en Lycie ⁴, je ne les ai pas ajoutées ici en raison de leur longueur. 9. Mais le texte que les envoyés accompagnant Eustathe donnèrent à Libère, le voici ⁵ :

4. Tous ces conciles sont ceux du parti homéousien et ils ont entériné les décisions de Lampsaque.

5. La lettre à Libère et la réponse de celui-ci sont tirées du *Recueil* de Sabinos d'Héraclée (cf. § 41), comme la plupart des informations de Socrate sur les Macédoniens.

10. « Κυρίῳ ἀδελφῶ καὶ συλλειτουργῶ Λιβεριῶ Εὐστάθιοις, Θεόφιλος, Σιλβανὸς ἐν Κυρίῳ χαίρειν.

35 Διὰ τὰς τῶν αἰρετικῶν μανιώδεις ὑπονοίας, οἱ οὐ παύονται ταῖς καθολικαῖς ἐκκλησίαις σκάνδαλα ἐπιφέροντες, τούτου χάριν πᾶσαν ἀφορμὴν αὐτῶν ἀναιροῦντες ὁμολογοῦμεν τὴν σύνοδον τὴν γενομένην ἐν Λαμφάκῳ καὶ ἐν Σμύρνῃ καὶ ἐν ἑτέροις διαφόροις τόποις τῶν ὀρθοδόξων ἐπισκόπων. 11. Ἦς
40 συνόδου πρεσβείαν ποιούμενοι πρὸς τὴν χρηστότητά σου καὶ πάντας τοὺς Ἰταλοὺς τε καὶ Δυτικοὺς ἐπισκόπους γράμματα κομίζομεν, τὴν καθολικὴν πίστιν κρατεῖν καὶ φυλάσσειν, ἥτις ἐν τῇ ἁγίᾳ Νικαέων συνόδῳ, ἐπὶ τοῦ μακαρίου Κωνσταντίνου ὑπὸ τριακοσίων δέκα καὶ ὀκτῶ ἐπισκόπων βεβαιωθείσα ἀκε-
45 ραίᾳ καὶ ἀσαλεύτῳ καταστάσει ἕως νῦν καὶ διηγενεῶς διαμένει, ἐν ἣ τὸ ὁμοούσιον ἀγίως καὶ εὐσεβῶς κεῖται ὑπεναντίως τῆς Ἀρείου διαστροφῆς. 12. Ὁμοίως καὶ ἡμᾶς μετὰ τῶν προειρημένων τὴν αὐτὴν πίστιν κεκρατημένα τε καὶ κρατεῖν καὶ ἄχρι τέλους φυλάσσειν ἰδίᾳ χειρὶ ὁμολογοῦμεν, κατακρί-
50 νοντες Ἀρειοὺς καὶ τὴν ἀσεβῆ διδαχὴν αὐτοῦ σὺν τοῖς μαθηταῖς αὐτοῦ καὶ τοὺς ὁμόφρονας αὐτοῦ καὶ πᾶσαν αἵρεσιν Σαβελλίου, Πατροπασιανούς, Μαρκιωνιστάς, Φωτεινιανούς, Μαρκελλιανούς, καὶ Παύλου τοῦ Σαμοσατέως καὶ τούτων τὴν διδαχὴν καὶ πάντας τοὺς ὁμόφρονας αὐτῶν καὶ πάσας τὰς
55 αἱρέσεις τὰς ἐναντιουμένας τῇ προειρημένῃ ἁγίᾳ πίστει, ἥτις εὐσεβῶς καὶ καθολικῶς ὑπὸ τῶν ἁγίων ἐξετέθη πατέρων ἐν Νικαίᾳ, 13. ἀναθεματίζοντες ἐξαιρέτως καὶ τὴν ἐν τῇ ἐν Ἀριμνήῳ συνόδῳ ἀναγνωσθεῖσαν ἔκθεσιν ὡς ὑπεναντίως [240] τῆς προειρημένης ταύτης πίστεως τῆς ἁγίας συνόδου
60 τῆς ἐν Νικαίᾳ πραχθεῖσαν· οἷς δόλω καὶ ἐπιορκίᾳ ὑποπεισθέντες οἱ ἐν Κωνσταντινουπόλει κομισθεῖσιν ἀπὸ Νίκης τῆς Θράκης ὑπέγραψαν. 14. Ἔστιν δὲ ἡ πίστις ἡμῶν καὶ αὐτῶν ὧν προεῖρηται, ὧν καὶ τὴν πρεσβείαν ποιούμεθα, αὕτη·

15. Πιστεύομεν εἰς ἓνα Θεὸν Πατέρα παντοκράτορα, πάν-

10. « Au seigneur Libère, notre frère et compagnon de ministère, Eustathe, Théophile et Silvanos, salut dans le Seigneur.

A cause des inventions insensées des hérétiques, qui ne cessent de procurer des scandales aux Églises du monde entier, à cause de cela, pour leur ôter tout prétexte, nous recevons le concile des évêques orthodoxes qui s'est tenu à Lampsaque, à Smyrne et en d'autres lieux divers. 11. Délégués par ce concile, nous apportons à ta Bonté et à tous les évêques italiens et occidentaux des lettres pour soutenir et garder la foi catholique qui, confirmée au saint concile des Nicéens, sous le bienheureux Constantin, par les trois cent dix-huit évêques¹, demeure intacte et ferme jusqu'à présent et perpétuellement ; le consubstantiel y est utilisé d'une manière sainte et pieuse, pour s'opposer aux déviations d'Arius. 12. De même nous aussi, avec ceux que nous venons de citer, nous confessons de notre propre main que nous avons soutenu la même foi, que nous la soutenons et la gardons jusqu'à la fin, en condamnant Arius et sa doctrine impie avec ses disciples et ceux qui sont de même opinion, ainsi que toute hérésie de Sabellius, les Patripassiens, les Marcionites, les Photiniens, les Marcelliens, la doctrine de Paul de Samosate et de ceux-là, tous ceux qui sont de même opinion qu'eux et toutes les hérésies qui s'opposent à la sainte foi dont on vient de parler, celle qui a été exposée à Nicée, de manière pieuse et catholique, par les saints Pères, 13. en anathématisant spécialement l'exposé qui a été lu au concile de Rimini, fait pour s'opposer [240] à cette foi susdite du saint concile de Nicée ; à ces textes apportés de Niké de Thrace, ils ont souscrit à Constantinople, persuadés par ruse et parjure². 14. Notre foi et celle de ceux dont il a été question et dont nous sommes les envoyés est celle-ci³ :

15. Nous croyons en un seul Dieu, Père, tout-puissant,

1. Sur ce chiffre, en passe de devenir canonique, cf. la note au livre I, viii, 31 (SC 477, p. 101, note 3).

2. Cf. II, xxxvii, 95-96 et xli, 5-7.

3. L'exposé de foi présente quelques différences avec celui qui est cité en I, viii, 29-30 : adjonction de θεόν avant κύριον et de τοῦ θεοῦ après ἐκκλησία, suppression de κτιστόν avant τρεπτόν.

65 των ὁρατῶν καὶ ἀοράτων ποιητὴν, καὶ εἰς ἓνα μονογενῆ Θεὸν
 Κύριον Ἰησοῦν Χριστὸν τὸν Υἱὸν τοῦ Θεοῦ, γεννηθέντα ἐκ
 τοῦ Πατρὸς, τουτέστιν ἐκ τῆς οὐσίας τοῦ Πατρὸς, Θεὸν ἐκ
 Θεοῦ, φῶς ἐκ φωτός, Θεὸν ἀληθινὸν ἐκ Θεοῦ ἀληθινοῦ, γεν-
 νηθέντα, οὐ ποιηθέντα, ὁμοούσιον τῷ Πατρί, δι' οὗ τὰ πάντα
 70 ἐγένετο τὰ τε ἐν τῷ οὐρανῷ καὶ τὰ ἐπὶ τῆς γῆς, 16. τὸν δι'
 ἡμᾶς τοὺς ἀνθρώπους καὶ διὰ τὴν ἡμετέραν σωτηρίαν κατελ-
 θόντα καὶ σαρκωθέντα καὶ ἐνανθρωπήσαντα, παθόντα καὶ
 ἀναστάντα τῇ τρίτῃ ἡμέρᾳ, ἀνελθόντα εἰς οὐρανοὺς καὶ ἐρχό-
 μενον κρῖναι ζῶντας καὶ νεκρούς, καὶ εἰς τὸ Πνεῦμα τὸ
 75 Ἅγιον. 17. Τοὺς δὲ λέγοντας ἦν ποτὲ ὅτε οὐκ ἦν' καὶ ἔμπρὶν
 γεννηθῆναι οὐκ ἦν' καὶ ὅτι ἐξ οὐκ ὄντων ἐγένετο, ἢ ἐξ ἑτέρας
 ὑποστάσεως ἢ οὐσίας, φάσκοντας εἶναι ἢ τρεπτὸν ἢ ἀλλοιω-
 τὸν τὸν Υἱὸν τοῦ Θεοῦ, τούτους ἀναθεματίζει ἡ καθολικὴ καὶ
 ἀποστολικὴ ἐκκλησία τοῦ Θεοῦ.

80 18. Ἐγὼ δὲ Εὐστάθιος ἐπίσκοπος πόλεως Σεβαστείας καὶ
 Θεόφιλος καὶ Σιλβανός, πρέσβεις συνόδων Λαμψάκου, Σμύρ-
 νης καὶ τῶν λοιπῶν, ταύτην τὴν ὁμολογίαν χερσὶν ἡμῶν καὶ
 οἰκείαις προαιρέσεσιν ἐγράψαμεν. 19. Εἰ δέ τις μετὰ τὴν
 ἐκτεθεῖσαν παρ' ἡμῶν πίστιν καθ' ἡμῶν ἦτοι τῶν ἀποστει-
 85 λάντων ἡμᾶς ἐγκλημά τι προσενεγκεῖν θελήσει, μετὰ γραμ-
 μάτων τῆς σῆς ἀγιοσύνης πρὸς οὓς ἐὰν δοκιμάσῃ ἢ σὴ ἀγιό-
 της ὀρθοδόξους ἐπισκόπους ἔρχεσθαι, καὶ ἐπ' αὐτῶν μεθ'
 ἡμῶν διαδικάζεσθαι. 20. Καὶ εἴ τι ἐγκλήματος ἕνεκεν
 συσταθῆ, εἰς τὸν αἴτιον ἐκδικηθεῖη. »

90 21. Τούτῳ δὴ τῷ βιβλίῳ τοὺς πρέσβεις ἀσφαλισάμενος ὁ
 Λιβέριος εἰς κοινωσίαν τε ἐδέξατο καὶ τάδε τὰ γράμματα δούς
 ἀπέλυσεν·

22. « Τοῖς ἀγαπητοῖς ἀδελφοῖς καὶ συλλειτουργοῖς Εὐηθίῳ
 Κυρίλλῳ Ὑπερεχίῳ Οὐρανίῳ Ἡρωῖνι Ἐλπίδιῳ Μαξιμῳ
 95 Εὐσεβίῳ Εὐκαρπίῳ Ἐορτασίῳ Νέωνι Εὐμαθίῳ Φαυστίνῳ
 Προκλίῳ Πασινίῳ Ἀρσενίῳ Σευήρῳ Διδυμίῳ Βρεττανίῳ
 Καλλικράτῃ Δαλματίῳ Αἰδεσίῳ Εὐστοχίῳ Ἀμβροσίῳ [241]
 Γελωνίῳ Παρδαλίῳ Μακεδονίῳ Παύλῳ Μαρκέλλῳ Ἡρα-
 κλείῳ Ἀλεξάνδρῳ Ἀδολίῳ Μαρκιανῷ Σθενέλῳ Ἰωάννη
 100 Μάκερι Χαρισίῳ Σιλβανῷ Φωτεινῷ Ἀντωνίῳ Αὐθῷ Κέλσῳ

créateur de toutes choses visibles et invisibles, et en un seul
 seigneur Dieu monogène Jésus-Christ, le fils de Dieu, engen-
 dré du Père, c'est-à-dire de la substance du Père, Dieu de
 Dieu, lumière de lumière, Dieu véritable de Dieu véritable ;
 engendré, non pas créé, consubstantiel au Père, par qui tout
 a été fait, ce qui est dans le ciel et ce qui est sur la terre. 16.
 Lui qui pour nous les hommes et pour notre salut est des-
 cendu et a pris chair, s'est fait homme, a souffert et est
 ressuscité le troisième jour, est monté au ciel, vient juger
 vivants et morts ; et en l'Esprit saint. 17. Ceux qui disent : 'il
 fut un temps où il n'était pas', 'avant d'être engendré il
 n'était pas', qu'il est issu du néant ou qu'il est d'une autre
 substance ou hypostase, qui affirment que le Fils de Dieu est
 changeant ou muable, l'Église de Dieu catholique et aposto-
 lique les anathématise.

18. Moi, Eustathe, évêque de la ville de Sébastée et Théo-
 phile et Silvanos, envoyés par les conciles de Lampsaque, de
 Smyrne et les autres, nous souscrivons cette confession de
 notre main et de notre propre volonté. 19. Et si quelqu'un,
 après cet exposé de notre foi, veut formuler une plainte
 contre nous ou ceux qui nous ont envoyés, qu'ils viennent
 avec des lettres de ta Sainteté auprès des évêques que ta
 Sainteté jugera orthodoxes et jugent de ces questions avec
 nous ; 20. et si quelqu'un est convaincu de faute, qu'un
 châtement frappe le responsable ».

21. Libère, rassuré par ce texte, reçut les envoyés dans
 sa communion et les renvoya après leur avoir donné cette
 lettre :

22. « Aux frères bien-aimés et compagnons de ministère
 Euèthios, Cyrille, Hyperéchios, Ouranios, Héron, Elpidios,
 Maxime, Eusèbe, Eukarpios, Héortasios, Néon, Eumathios,
 Faustinos, Proclinos, Pasinikos, Arsénios, Sévère, Didy-
 mion, Brettannios, Kallikratès, Dalmatios, Aidèsios, Eusto-
 chios, Ambroise, [241] Gélonios, Pardalios, Macédonios,
 Paul, Marcel, Hérakleios, Alexandre, Adolios, Marcianos,
 Sthenélos, Jean, Maker, Charisios, Silvanos, Photeinos,

Εὐφράνορι Μιλησίῳ Πατρικίῳ Σευηριανῶ Εὐσεβίῳ Εὐμολπίῳ Ἀθανασίῳ Διοφάντῳ Μηνοδώρῳ Διοκλεῖ Χρυσαμπέλῳ Νέωνι Εὐγενίῳ Εὐσταθίῳ Καλλικράτει Ἀρσενίῳ Εὐγενίῳ Μαρτυρίῳ Ἰερακίῳ Λεοντίῳ Φιλαγρίῳ Λουκίῳ καὶ πᾶσι τοῖς ἐν τῇ ἀνατολῇ ὀρθοδόξοις ἐπισκόποις Λιβέριος ἐπίσκοπος <οἷ τε τῆς> Ἰταλίας καὶ οἱ κατὰ τὴν δύσιν ἐπίσκοποι ἐν Κυρίῳ πάντοτε χαίρειν.

23. Τὴν εὐχταιοτάτην ἡμῖν χαρὰν τῆς εἰρήνης καὶ τῆς ὁμονοίας ἤνεγκεν τὰ ὑμέτερα γράμματα τῷ τῆς πίστεως φωτὶ προλαμπόμενα, ἀδελφοὶ ἀγαπητοί, τὰ ἀποδοθέντα ἡμῖν διὰ τῶν τιμιωτάτων ἀδελφῶν τῶν ἐπισκόπων Εὐσταθίου, Σιλβανοῦ καὶ Θεοφίλου, 24. καὶ ταύτη μάλιστα, ὅτι τὴν ὑμετέραν γνώμην καὶ τὰ ὑμέτερα φρονήματα συμφωνεῖν καὶ συνάδειν πρὸς τε τὴν ἐμὴν ἐλαχιστότητα καὶ τῶν ἐν Ἰταλίᾳ καὶ δυτικῶν πάντων διεβεβαιώσαντο καὶ ἀπέδειξαν. 25. Καὶ ταύτην εἶναι γινώσκομεν τὴν καθολικὴν καὶ ἀποστολικὴν πίστιν, ἣτις μέχρι <τῆς νῦν ἀπὸ> τῆς κατὰ Νίκαιαν συνόδου ἀκεραία καὶ ἀσάλευτος διέμεινεν. 26. Ταύτην τε αὐτοὶ ἔχουν ὠμολόγησαν καὶ χαρὰς ἀναπλησθέντες, πᾶν ἔχνος καὶ ζώπυρον ἀτόπου ὑπονοίας ἐκβαλόντες, οὐ μόνον διὰ λόγου, ἀλλὰ καὶ ἐγγράφως ταύτην ἐξέθεντο, 27. ἧς καὶ τὸ ἀντίτυπον ἀναγκαίως τούτοις τοῖς γράμμασιν ὑποτάξαι ἠγγασάμεθα δεῖν, μὴ τινα πρόφασιν τοῖς αἰρετικοῖς εἰς ἐπιβουλὴν αὐθις καταλείπωμεν, ἐν ἧ ἄλλοι τὰ ὑπεκκαύματα τῆς ἰδίας κακίας ἀνακινούντες πυρκαϊὰς διὰ διχοστασιῶν συνήθως ἐξάπτοιεν. 28. Ἐπειτα καὶ τοῦτο ὠμολόγησαν οἱ τιμιώτατοι ἀδελφοὶ ἡμῶν Εὐστάθιος καὶ Σιλβανὸς καὶ Θεόφιλος, ἑαυτοὺς τε καὶ τὴν ὑμετέραν ἀγάπην πάντοτε ταύτην τὴν πίστιν ἐσχηκέναι καὶ ταύτην μέχρι τέλους διαφυλάξειν, δηλαδὴ τὴν ἐν Νικαίᾳ δοκιμασθεῖσαν ὑπὸ τριακοσίων δέκα καὶ ὀκτῶ ὀρθοδόξων ἐπισκόπων, ἣτις τὴν τελείαν περιέχει ἀλήθειαν καὶ πάντα τὰ τῶν αἰρετικῶν πλήθη ἐπιστομίζει τε καὶ ἀνατρέπει. 29. Οὐδὲ γὰρ ἀπὸ ταύτομάτου, ἀλλὰ θεῖῳ νεύματι ὃ τῶν τοσούτων ἀριθμὸς ἐπισκόπων συνεκροτήθη κατὰ τῆς Ἀρείου μανίας, ἐν

Antoine, Authos, Kelsos, Euphranor, Milèsios, Patrikios, Sévérianos, Eusèbe, Eumolpios, Athanase, Diophante, Ménodore, Dioclès, Chrysampelos, Néon, Eugénios, Eustathios, Kallikratès, Arsénios, Eugénios, Martyrios, Hiérakios, Léontios, Philagrios, Loukios et tous les évêques orthodoxes en Orient, Libère évêque et ceux d'Italie et les évêques d'Occident, salut en tout temps dans le Seigneur.

23. C'est la joie très désirée de la paix et de la concorde, frères bien-aimés, que nous apportèrent vos lettres, qui resplendissent de la lumière de la foi, lettres qui nous ont été remises par les frères très vénérés, les évêques Eustathe, Silvanos et Théophile ; 24. cela surtout parce qu'elles ont affirmé et démontré que votre opinion et vos manières de penser étaient en accord et en harmonie avec ma Petitesse et avec tous ceux d'Italie et d'Occident. 25. Et nous savons que c'est la foi catholique et apostolique, qui est restée intacte et ferme jusqu'à maintenant depuis le concile de Nicée. 26. C'est celle qu'ils ont confessé tenir et, pleins de joie, rejetant toute trace et toute étincelle de conjecture insensée, ils ont exposé celle-ci non seulement en paroles, mais par écrit. 27. Nous avons pensé qu'il était absolument nécessaire d'en joindre une copie à cette lettre, pour ne pas laisser à nouveau aux hérétiques un prétexte pour des intrigues par lesquelles, en ranimant les flammes de leur méchanceté, ils allumeraient des incendies, selon leur habitude, au moyen de dissensions. 28. Ensuite, nos frères très vénérés Eustathe, Silvanos et Théophile ont confessé aussi qu'eux-mêmes et votre Charité avaient toujours tenu cette foi et qu'ils la garderaient jusqu'au bout, c'est-à-dire celle qui a été approuvée à Nicée par les trois cent dix-huit évêques orthodoxes, qui contient la vérité parfaite, ferme la bouche à toute la multitude des hérétiques et les confond. 29. Car ce n'est pas par hasard, mais par un signe de Dieu qu'un aussi grand nombre d'évêques s'est rassemblé contre la folie d'Arius, le même nombre

135 ὅσφ ἀριθμῷ ὁ μακάριος Ἀβραὰμ τοσαύτας χιλιάδας^b διὰ
πίστεως κατεστρέψατο, 30. ἥτις πίστις ἐν τῇ ὑποστάσει καὶ
τῷ ὀνόματι τοῦ ὁμοουσίου περιεχομένη, ὡσπερ ἔρμα ὄχυρον
καὶ ἄμαχον πάσας τὰς προσβολὰς καὶ τὰς κακομηχανίας τῆς
Ἀρείου κακοδοξίας καθαιρεῖ τε [242] καὶ ἀποτρέπεται. 31.
140 Τοιγαροῦν πάντων τῶν κατὰ τὴν δύσιν ἐπισκόπων {τῶν} εἰς
τὸ Ἀριμνην συνελθόντων, ὅποτε τούτους ἡ κακοήθεια τῶν
Ἀρειανῶν συνεκρότησεν, ὅπως ἢ διὰ πειθοῦς τινος ἢ, ἕνα
ἀληθέστερον εἶπω, κοσμικῆς δυναστείας, τοῦθ' ὅπερ ἀσφαλές-
στατον ἦν ἐν τῇ πίστει κείμενον ἀνέλοιεν ἢ πλαγίως ἀρνήσω-
145 ται, οὐδὲν τούτων ὠφέλησεν ἢ πανουργία. 32. Καὶ γὰρ σχε-
δὸν πάντες ἐκεῖνοι οἱ ἐν τῇ Ἀριμνήνῳ γενόμενοι καὶ δελεασ-
θέντες ἢ ὑπαχθέντες τότε, νῦν ἀναφρονήσαντες καὶ ἀναθεμα-
τίσαντες τὴν ἐκθεσιν τῶν ἐν Ἀριμνήνῳ συνελθόντων καὶ ὑπο-
γράψαντες τῇ καθολικῇ καὶ ἀποστολικῇ πίστει τῇ κατὰ
150 Νίκαιαν θεσπισθείσῃ, οἱ καὶ ἡμῖν κοινωνήσαντες, ἐκθυμότε-
ρον κατὰ τοῦ Ἀρείου δόγματος καὶ κατὰ τῶν αὐτοῦ μαθητῶν
χαλεπαίνουσιν. 33. Οὕτινος πράγματος τὸν ἔλεγχον καὶ αὐτοὶ
οἱ πρέσβεις τῆς ὑμετέρας ἀγάπης ἐπιγνόντες ὑμᾶς αὐτοὺς τῇ
οἰκείᾳ ὑπογραφῇ συνέζευξαν, ἀναθεματίζοντες Ἀρειον καὶ τὰ
155 ἐν Ἀριμνήνῳ πραχθέντα κατὰ τῆς πίστεως τῆς ἐν Νικαίᾳ
θεσπισθείσης, οἷς καὶ ὑμεῖς αὐτοὶ δελεασθέντες δι' ὀρκωμο-
σιῶν ὑπεγράψατε. 34. Ὅθεν ἀκόλουθον ἡμῖν ἐφάνη γράψαι
πρὸς τὴν ὑμετέραν ἀγάπην καὶ βοηθῆσαι τοῖς δίκαια αἰτουμέ-
νοις, μάλιστα ὅτι διὰ τῆς ὁμολογίας τῶν ὑμετέρων πρέσβεων
160 ἀναφρονήσαντας τοὺς ἀνατολικοὺς συμφωνεῖν πρὸς τοὺς
ὀρθοδόξους τῶν δυτικῶν ἐπέγνωμεν, 35. καὶ δηλοῦμεν, ὅπως
εἰδέναι ἔχετε τὰς ἐν τῇ Ἀριμνήνῳ βλασφημίας καὶ ὑπὸ τῶν
δοξάντων τότε κατὰ συναρπαγὴν παραβεβλάφθαι νῦν ἀναθε-
ματισθείσας καὶ πάντα πρὸς τὴν κατὰ Νίκαιαν πίστιν
165 συμπεπνευκέναι. 36. Καὶ χρὴ δι' ὑμῶν πᾶσι τοῦτο γνωσθῆ-
ναι, ὅπως δυνηθεῖεν καὶ οἱ κατ' ἐπήρειαν παραβλάφθοντες ἤδη
ποτὲ ἐκ τοῦ αἰρετικοῦ σκότους πρὸς τὸ θεῖον φῶς τῆς καθολι-
κῆς ἐλευθερίας ἀνακάμψαι. 37. Οὔτινες μετὰ ταύτην τὴν σύν-

b. Cf. Gn 14, 14.

que celui avec lequel le bienheureux Abraham a renversé par
la foi tant de milliers d'ennemis^b. 30. Cette foi, contenue
dans la réalité et le terme de consubstantiel, contient et
repousse toutes les attaques et les machinations de la fausse
doctrine arienne, comme un rempart solide et inexpugnable.
[242] 31. Ainsi donc, lors de la réunion de tous les évêques
d'Occident à Rimini, quand la malignité des Ariens convo-
qua ceux-ci pour que, par quelque persuasion ou, pour par-
ler plus justement, par une autorité séculière, ils détruisent
ce qui était très fermement établi dans la foi ou qu'ils le
renient insidieusement, leur fourberie ne leur a servi de
rien. 32. Car presque tous ceux qui s'étaient trouvés à
Rimini, abusés un temps et entraînés par ruse, ont mainte-
nant retrouvé leurs esprits et anathématisé l'exposé de ceux
qui s'étaient rassemblés à Rimini, ont souscrit à la foi catho-
lique et apostolique qui a été promulguée à Nicée, sont
entrés en communion avec nous, et ils sont encore plus
ardemment hostiles à la doctrine d'Arius et de ses disciples.
33. Les envoyés de votre Charité eux aussi, ayant eu la
preuve de ce qui s'est passé, vous ont ajoutés vous aussi au
texte qu'ils ont signé, en anathématisant Arius et ce qui a été
fait à Rimini contre la foi promulguée à Nicée, ce à quoi vous
aviez souscrit vous aussi, abusés par des serments. 34. C'est
pourquoi il nous a semblé opportun d'écrire à votre Charité
et d'assister ceux qui nous font de justes demandes, surtout
parce que nous avons appris par la déclaration de vos envoyés
que les Orientaux, ayant retrouvé leur bon sens, s'accordent
avec les orthodoxes d'Occident. 35. Nous le faisons connaî-
tre, pour que vous puissiez savoir que les blasphèmes de
Rimini ont été maintenant anathématisés par ceux qui
avaient alors semblé être trompés par ruse et que tous ont les
mêmes sentiments envers la foi de Nicée. 36. Et il faut que
par votre intermédiaire cela soit connu de tous, pour que
ceux qui ont été alors trompés par suite de machinations
puissent revenir maintenant des ténèbres hérétiques à la
divine lumière de la liberté catholique. 37. Ceux qui, après

170 οδον, εἰ μὴ θελήσειαν ἀποπτύσαι τὸν τῆς κακοδοξίας ἰὸν καὶ
 τὰς βλασφημίας Ἀρείου πάσας ἀνελεῖν ταύτας τε ἀναθεματί-
 σαι, γινωσκέτωσαν ἑαυτοὺς μετὰ τοῦ Ἀρείου καὶ τῶν τούτου
 μαθητῶν καὶ τῶν λοιπῶν ὄφρων, ἧτοι Σαβελλιανῶν ἢ Πατρο-
 πασιανῶν ἢ οἰασδήποτε ἄλλης αἱρέσεως, ἐκσπόνδους εἶναι
 175 ἐκ μοιχείας υἱοὺς οὐ προσίεται. Ὁ Θεὸς ὑμᾶς ἐρρωμένους
 διαφυλάξοι, ἀδελφοὶ ἀγαπητοί. »

38. Ταῦτα τὰ γράμματα οἱ περὶ Εὐστάθιον δεξάμενοι
 αὐθις ἐπὶ τὴν Σικελίαν ὄρμησαν· ἐκεῖ τε παρασκευάσαντες
 γενέσθαι σύνοδον τῶν Σικελῶν ἐπισκόπων, ἐπ' αὐτῶν τε τὴν
 180 τοῦ ὁμοουσίου πίστιν ὁμολογήσαντες καὶ τὴν ἐν Νικαίᾳ
 πίστιν κυρώσαντες, ὁμόψηφά τε καὶ παρ' ἐκείνων δεξάμενοι
 [243] γράμματα ἐπανῆκον παρὰ τοὺς πέμψαντας. 39. Οἱ δὲ
 τὰς Λιβερίου ἐπιστολὰς δεξάμενοι διεπρεσβεύοντο κατὰ
 πόλεις πρὸς τοὺς προεστῶτας τῆς ὁμοουσίου πίστεως, προ-
 185 τρεπόμενοι συνελθεῖν ὁμοθυμαδὸν εἰς Ταρσὸν τῆς Κιλικίας
 ἐπὶ τῷ κυρῶσαι τὴν ἐν Νικαίᾳ πίστιν καὶ λῦσαι πᾶσαν μετὰ
 ταῦτα γεγενημένην ἐρεσχηλίαν. 40. Καὶ δὴ ἴσως ἂν ταῦτα
 ἐγεγόνει, εἰ μὴ ὁ μέγιστος τότε δυνάμενος παρὰ βασιλεῖ
 190 διεκώλυσε, λέγω δὴ Εὐδόξιος ὁ τῆς Ἀρειανῆς προεστῶς
 θρησκείας· ὃς καὶ πλέον διὰ τὴν κηρυχθεῖσαν σύνοδον <πρὸς
 ὄργην> ἐξαφθείς μείζονα κακὰ τούτους εἰργάσατο.

41. Ὅτι μὲν οὖν Μακεδονιοὶ δι' ὧν ἐπεψαν πρεσβευτῶν
 κοινωνήσαντες Λιβερίῳ τὴν ἐν Νικαίᾳ πίστιν ἐκύρωσαν,
 αὐτὸς Σαβίνος ἐν τῇ Συναγωγῇ τῶν συνοδικῶν ὁμολόγησεν.

1. Socrate omet de mentionner le concile de Tyane de 367, lequel regroupait des évêques qui, sous Jovien, s'étaient ralliés au consubstantiel (cf. III, xxv, 18) et qui reçut les lettres de communion des Occidentaux (Basile de Césarée mentionne plusieurs fois ce concile : *Lettres* 226, 3 ; 244, 7 ; 263, 3, toujours dans un contexte hostile à Eustathe de Sébastée) ; ces évêques décidèrent alors de la tenue d'un concile à Tarse. Mais l'empereur, conseillé par Eudoxe, interdit que ce concile ait lieu ; il ordonna aussi de renvoyer en exil ceux qui, déposés sous Constance, avaient repris leurs sièges sous Jovien : cf. SOZOMÈNE, *HE VI*, 12, 1-6 (p. 251-252) ; dans ce passage, celui-ci situe peu après le concile de Tyane un concile qui se tint à Antioche de Carie, où 304 évêques asiatiques récusèrent le consubstantiel et déclarèrent

ce concile, ne voudraient pas recracher le venin de la mauvaise doctrine et rejeter tous les blasphèmes d'Arius et les anathématiser, qu'ils sachent qu'avec Arius, ses disciples et les autres serpents, Sabelliens, Patripassiens et toute espèce d'hérésie, ils sont exclus et excommuniés des synaxes ecclésiastiques, qui n'admettent pas les fils de l'adultère. Que Dieu vous garde en bonne santé, frères bien-aimés. »

38. Après avoir reçu cette lettre, les compagnons d'Eustathe repartirent pour la Sicile. Là, ils provoquèrent la tenue d'un concile des évêques siciliens : ils y confessèrent en leur présence la foi du consubstantiel et confirmèrent la foi de Nicée, puis ayant reçu de ceux-ci [243] des lettres exprimant le même avis, ils s'en retournaient auprès de ceux qui les avaient envoyés. 39. Ceux-ci, au reçu des lettres de Libère, envoyaient des émissaires dans chaque ville auprès des chefs de la foi consubstantielle, en les invitant à se réunir unanimement à Tarse de Cilicie pour y confirmer la foi de Nicée et supprimer toute contestation qui pourrait surgir par la suite¹. 40. Et peut-être en aurait-il été ainsi si ne l'avait empêché celui qui avait alors une très grande influence auprès de l'empereur, je veux dire Eudoxe, le chef de la religion arienne. Celui-ci, encore plus enflammé de colère par la convocation de ce concile, suscita contre eux des maux plus importants.

41. Que les Macédoniens, par l'entremise des légats qu'ils avaient envoyés, soient entrés en communion avec Libère et aient confirmé la foi de Nicée, Sabinos lui-même l'a reconnu dans son *Recueil des synodiques*².

s'en tenir à la deuxième formule d'Antioche ; ce concile est daté aujourd'hui de 376 : cf. RITTER, *Das Konzil von Konstantinopel*, p. 71.

2. BASILE DE CÉSARÉE, dans sa *Lettre* 244, 5-6 (datée de l'automne 375), à un moment où ses rapports avec Eustathe de Sébastée se sont dégradés, accuse celui-ci de revirement complet : après avoir signé à Rome son adhésion à la foi de Nicée et rapporté la copie de ce document au concile de Tyane de 367, il pactise maintenant avec les évêques ordonnés par Eudoxe.

XIII

1. Περὶ δὲ τούσδε τοὺς χρόνους Εὐνόμιος Εὐδοξίου χωρισθεὶς κατ' ἰδίαν τὰς συναγωγὰς ἐποιήσατο, ὅτι πολλάκις αὐτοῦ παρακαλοῦντος δεχθῆναι τὸν καθηγητὴν ἑαυτοῦ Ἀέτιον Εὐδόξιος οὐχ ὑπήκουσεν. 2. Τοῦτο δὲ οὐχ ἑκὼν ἐποίησεν (οὐ γὰρ τὴν Ἀετίου δόξαν ἠθέτει, τὴν αὐτὴν οὖσαν τῇ ἑαυτοῦ), ἀλλ' ὅτι πάντες οἱ ὁμόφρονες ὡς ἑτερόδοξον περιέστησαν. Αὕτη ἡ αἰτία τοῦ Εὐδοξίου τὸν Εὐνόμιον χωρισθῆναι πεποίηκεν.

3. Ταῦτα μὲν ἐν Κωνσταντινουπόλει τοῦτον τὸν τρόπον ἐγένετο· κατὰ δὲ τὴν Ἀλεξάνδρειαν πρόσταγμα ἐπάρχων σπουδῆ Εὐδοξίου πεμφθὲν τὴν ἐκκλησίαν ἐτάρασσαν. 4. Ἀθανάσιος δὲ τὴν ἐκ τοῦ πλήθους ἄλογον ὁρμὴν ὑφορώμενος, δεδοικώς τε μὴ ἄρα τῶν γεννησομένων ἀτόπων αὐτὸς τὴν αἰτίαν λάβοι, τέσσαρας ὄλους μῆνας ἐν μνημείῳ πατρῶω ἀπέκρυπτεν ἑαυτόν. 5. Ἐπειδὴ δὲ διὰ τὴν αὐτοῦ ἀπουσίαν ὁ λαὸς πόθῳ τῷ πρὸς αὐτὸν ἐστασίαζεν, μαθὼν ὁ βασιλεὺς στυγνάζειν διὰ τοῦτο τὴν Ἀλεξάνδρειαν, διὰ γραμμάτων ἐσή-

1. Eunome, après avoir été chassé de Cyzique, était venu à Constantinople en 365, où Aétios le rejoignit et mourut chez lui dans l'hiver qui suivit (Philostorge, *HE IX*, 6, p. 118). Mais en juin 367 tous les clercs qui n'étaient pas en communion avec Eudoxe furent bannis (cf. *IV*, xi, 2) ; Eunome fut arrêté peu après et envoyé en exil, ayant été accusé d'avoir caché Procope dans sa propriété de Chalcédoine. Sur cet exil, cf. D. Woods, « Three notes on aspects of the Arian Controversy c. 354-367 CE. II. The exile of Eunomius in 367 CE », *JTS* 44, 1993, p. 616-619. L'analyse critique du texte de Philostorge qui parle de cet exil (*HE IX*, 8, p. 119) conduit Woods à conclure qu'Eunome ne fut pas exilé en Maurétanie, mais qu'il s'enfuit et se réfugia à Mursa, auprès de l'évêque Valens. Il fut rappelé par suite d'une intervention de ce dernier auprès de l'empereur et revint à Chalcédoine au printemps 368. Mais en 370, il fut exilé à Naxos (*Ibid.* IX,

XIII

Situation à Constantinople et Alexandrie

1. A cette époque-là, Eunome, s'étant séparé d'Eudoxe, tint des assemblées séparées, car alors qu'il avait plusieurs fois demandé que soit reçu son maître Aétios, Eudoxe ne l'avait pas accepté. 2. Cela pourtant, celui-ci ne l'avait pas fait de son plein gré (il ne condamnait pas la doctrine d'Aétios, qui était la même que la sienne), mais parce que tous ceux qui partageaient son opinion se détournaient de lui, le tenant pour hétérodoxe. Telle est la raison pour laquelle Eunome se sépara d'Eudoxe¹.

3. A Constantinople, la situation fut donc la suivante, mais à Alexandrie, un édit des préfets envoyé sur intervention d'Eudoxe troublait l'Église. 4. Athanase, se méfiant de la réaction de la foule sans raison et craignant d'être tenu pour le responsable des excès qui pourraient se produire, se cachait pendant quatre mois dans le tombeau de son père². 5. Mais comme à cause de son absence le peuple se soulevait par amour de lui, l'empereur, ayant appris qu'Alexandrie était dans le trouble à cause de cela, fit savoir par lettre qu'Athanase pouvait sans crainte prendre possession des

11, p. 120). Cf. VAGGIONE, *Eunomius*, p. 297-300. Les dissensions entre Eudoxe et Eunome sont réelles, même si les auteurs d'orthodoxie nicéenne accusent toujours à tort les Homéens d'être en réalité des Anoméens.

2. Sur ce dernier « exil » d'Athanase, cf. BRENNECKE, *Studien*, p. 210-212. Athanase était revenu à Alexandrie le 14 février 364. Sa situation fut troublée par l'édit de Valens qui exilait à nouveau les évêques exilés par Constance mais rappelés par Julien (édit du 5 mai 365, confirmé pour Athanase début octobre). Athanase se cacha pendant quatre mois dans une villa proche de la ville, mais il fut rappelé sur l'ordre de l'empereur le 31 janvier 366 et ne fut plus inquiété (cf. *Histoire acéphale* 4, 4 ; 5, 1-7, *SC* 317, p. 152-155, 158-163).

μανεν ἀδεῶς κρατεῖν τῶν ἐκκλησιῶν Ἀθανάσιον · 6. καὶ τοῦτ' ἦν αἴτιον τοῦ μὴ ταραχθῆναι τὴν Ἀλεξανδρέων ἐκκλησίαν ἕως τῆς Ἀθανασίου τελευτῆς.

[244] 7. Ὅτι μὲν οὖν μετὰ τὴν τελευτὴν αὐτοῦ πάλιν οἱ τοῦ Ἀρειανοῦ μέρους τῶν ἐκκλησιῶν ἐκράτησαν, μικρῶ ὕστερον λέξομεν.

XIV

1. Τότε γοῦν ὁ βασιλεὺς Οὐάλης πάλιν ἐπὶ τὴν Ἀντιόχειαν σπεύδων ἀπῆρεν ἀπὸ τῆς Κωνσταντινουπόλεως, καὶ γενόμενος ἐν Νικομηδεῖα πόλει τῆς Βιθυνίας ἐπεσκέθη κατ' αὐτὴν δι' αἰτίαν τοιαύτην. 2. Εὐδόξιος {οὗτος} ὁ τῆς Ἀρειανῆς ἐκκλησίας ἐπίσκοπος εὐθὺς μετὰ τὴν τοῦ βασιλέως ἔξοδον 5 τέλει τοῦ βίου ἐχρήσατο ἐν ὑπατείᾳ Οὐαλεντινιανοῦ τὸ τρίτον καὶ Οὐάλεντος τὸ τρίτον, δέκα καὶ ἓνα ἑνιαυτοὺς τῆς ἐν Κωνσταντινουπόλει ἐκκλησίας τὸν θρόνον κατεσχηκώς. 3. Διὸ οἱ Ἀρειανοὶ εἰς τὸν τόπον αὐτοῦ καθιστῶσι Δημόφιλον. 10 Καιροῦ δὲ νομίσαντες δεδράχθαι οἱ τοῦ ὁμοουσίου τῆς ἑαυτῶν πίστεως Εὐάγριον τινα προεβάλλοντο· καὶ χειροτονεῖ τοῦτον Εὐστάθιος ὁ πάλαι ποτὲ Ἀντιοχείας ἐπίσκοπος γεγονώς, 4. ὃς πρότερον μὲν ὑπὸ Ἰοβιανοῦ τῆς ἔξορίας ἀνακέκλητο, τότε δὲ παρῆν εἰς τὴν Κωνσταντινούπολιν σκοπῶ τοῦ στηρίξαι 15 τοὺς τῆς ὁμοουσίου πίστεως καὶ κατὰ ταύτην λαυθάνων διέτριβεν.

1. AMMIEN, *Hist.* XXIX, 1, 4 (p. 3). Valens arrive à Antioche le 30 avril 370.

2. La mort d'Eudoxe et l'élection de Démophile ont lieu en avril 370. Démophile, lors d'une cérémonie mouvementée, où les partisans de Nicée manifestent contre lui, est ordonné par Théodore d'Héraclée (PHILOSTORGE, *HE* IX, 10, p. 119-120). Démophile était auparavant évêque de Bérée ; c'était un des rédacteurs du Credo daté (II, xxxvii, 14).

églises. 6. C'est pour cela que l'Église des Alexandrins ne fut plus troublée jusqu'à la mort d'Athanase.

[244] 7. Nous dirons un peu plus loin qu'après sa mort ceux du parti arien reprirent possession des églises.

XIV

Démophile à Constantinople (370)

1. Or, à cette époque, l'empereur Valens repartit en hâte de Constantinople pour Antioche¹. Arrivé à Nicomédie, ville de Bithynie, il y fut retenu pour la raison suivante. 2. Eudoxe, chef de l'Église arienne, aussitôt après le départ de l'empereur, atteignit le terme de sa vie, sous le troisième consulat de Valentinien et le troisième de Valens, après avoir occupé le trône de l'église de Constantinople pendant onze ans. 3. Aussi les Ariens mettent à sa place Démophile², mais les partisans du consubstantiel, jugeant que c'était l'occasion de le faire, proposèrent pour cette fonction un certain Évagre, qui était de leur foi, et il est ordonné par Eustathe, qui avait été autrefois évêque d'Antioche, 4. avait été rappelé d'exil par Jovien et se trouvait alors à Constantinople dans le but de raffermir ceux de la foi consubstantielle ; il y vivait en cachette³.

3. On ne sait rien de cet Évagre. Quant à Eustathe d'Antioche, exilé dès 327, il était probablement mort avant 362, dans son exil de Trajanopolis, où il était enterré (JÉRÔME, *De viris illustribus* 85). Il doit donc s'agir d'un autre Eustathe, qui sera envoyé en exil à Bizya (xv, 3). Cf. SIMONETTI, *Crisi*, p. 403, n. 6.

XV

1. Τούτου δὲ γενομένου αὖθις ἐξ ἑτέρας ἀρχῆς ἀνεκίνουσι οἱ Ἀρειανοὶ τὸν διωγμὸν κατ' αὐτῶν. 2. Εἰς γινώσιν οὖν τοῦ βασιλέως ταχέως ἤρχετο τὰ γινόμενα, εὐλαβοῦμενός τε, μή τις ἐκ τῆς παρατριβῆς τῶν ὄχλων γενομένη στάσις ἀνατρέψῃ τὴν πόλιν, στρατιωτικὴν χεῖρα ἐκ τῆς Νικομηδείας εἰς τὴν Κωνσταντινούπολιν ἔπεμψεν, ἐκέλευσέν τε ἐν ταυτῶ συλληφθέντας τὸν τε χειροτονήσαντα καὶ τὸν τε χειροτονηθέντα ἄλλον ἀλλαχοῦ περιορίζεσθαι. 3. Εὐστάθιος μὲν οὖν ἐν Βιζύῃ τῆς Θράκης πόλει περιορίζετο, Εὐάγριος δὲ εἰς ἄλλον τόπον ἀπήχθη. 4. Τούτων οὖν οὕτως καταπραχθέντων πλέον οἱ Ἀρειανίζοντες καταθρασυνόμενοι τοὺς τῆς ἐκκλησίας κατέβλαπτον, τύπτοντες, καθυβρίζοντες, κατακλείστους δεσμοτηρίους ποιοῦντες, [245] χρήμασι ζημιοῦντες, πάντα ἀπλῶς τὰ ἀνήκεστα πράττοντες κατ' αὐτῶν. 5. Ἄπερ μὴ φέροντες ἐπὶ τὸ δεηθῆναι τοῦ βασιλέως ἤρχοντο, εἴ πως δύναιντο μερικῶς γοῦν ἀνεθῆναι τῆς βίας. Ἄλλὰ τοῦτο σκεψάμενοι πολὺ τῆς ἐλπίδος διήμαρτον, ὅτι παρὰ τοῦ ἀδικοῦντος τῶν δικαίων προσεδόκων τυχεῖν.

XVI

1. Ὡς γὰρ ἐπιλεχθέντες ἄνδρες εὐλαβεῖς τοῦ ἐκκλησιαστικοῦ τυγχάνοντες τάγματος, τὸν ἀριθμὸν ὄντες ὀγδοήκοντα, ὧν ἡγοῦντο Οὐρβασός, Θεόδωρος, Μενέδημος, εἰς τὴν Νικο-

1. Cette expression, ici comme dans d'autres passages (cf. II, XXI, 5), désigne les partisans du consubstantiel, Novatiens compris (cf. WALLRAFF, *Sokrates*, p. 32).

XV

Persécutions suscitées par les Ariens

1. Après cela, les Ariens suscitaient à nouveau la persécution contre eux pour un autre motif. 2. Ces événements venaient donc rapidement à la connaissance de l'empereur, et craignant qu'une émeute provoquée par les affrontements de la foule ne mette la ville sens dessus dessous, il envoya de Nicomédie à Constantinople un détachement de soldats avec l'ordre de se saisir à la fois de celui qui avait ordonné et de celui qui avait été ordonné et de les envoyer en exil, l'un dans un lieu, l'autre dans un autre. 3. Eustathe était donc exilé dans la ville de Bizya de Thrace, Évagre était emmené dans un autre endroit. 4. Lorsque cela eut été fait, les arianisants, avec une audace accrue, s'en prenaient à ceux de l'Église¹, les frappant, les injuriant, les faisant enfermer en prison, [245] leur infligeant des amendes, leur faisant subir, en un mot, tous les pires traitements. 5. Ne le supportant pas, ils se rendaient auprès de l'empereur pour lui demander s'ils pouvaient, au moins pour une part, être soustraits à la violence, mais alors qu'ils avaient compté là-dessus, ils furent grandement déçus dans leur espérance, car ils s'attendaient à obtenir justice de l'auteur de l'injustice.

XVI

Quatre-vingts victimes

1. En effet, lorsque les hommes qui avaient été choisis, des gens pieux appartenant à l'ordre ecclésiastique, au nombre de quatre-vingts, avec à leur tête Ourbasos, Théodore, Méné-

μήδειαν παρεγένοντο και ἰκεσίας ὄρεγον τῷ βασιλεῖ, ἀναδι-
 5 δάσκοντες τὴν βίαν και ὅσα ὑπέμενον, περιοργῆς γενόμενος ὁ
 βασιλεὺς τοσοῦτον ἐπέκρυψεν τῆς ὀργῆς, ὅσον λαθραίως
 Μοδέστῳ τῷ ὑπάρχῳ κελεῦσαι συλλαβεῖν και θανάτῳ ζημιῶ-
 σαι τοὺς ἀνδρας. 2. Ὁ δὲ τρόπος τοῦ θανάτου ξένος τις ἦν· διὸ
 10 καὶ μνήμη παραδοθήσεται. 3. Δεδιώς ὁ ὑπαρχος, μὴ στάσιν
 ὑπὸ τοῦ πλήθους ἄλογον ὑπομείνῃ ἐν τῷ φανερώ φονεῦον
 αὐτούς, πλάττεται εἰς ἐξορίαν πέμπειν τοὺς ἀνδρας. 4. Τῶν
 δὲ εὐγενῶς καταδεξαμένων ὁ ὑπαρχος κελεύει πλοῖα ἐμβλη-
 θέντας ὡς ἐπὶ τὴν ἐξορίαν δῆθεν ἀπάγεσθαι, ἐντειλάμενος
 15 τοῖς ναύταις, ἐπειδὴν κατὰ μέσου γένωνται τοῦ πελάγους,
 ὑφάψαι τὸ πλοῖον, ἵνα τὸν τρόπον τοῦτον ἀποθανόντες μὴ
 ἔξωσι τοὺς κηδεύοντας. 5. Ταῦτα ἐγένοντο· και ἀναχθέντες,
 κατὰ μέσον τε τοῦ Ἀστακηνοῦ κόλπου γενόμενοι, ποιοῦσι τὸ
 παρεπάρθεν, εἰς ἕτερον τε παρεπόμενον ἀκάτιον μεταβάντες
 20 ἀπεχώρησαν τὸ πλοῖον ὑφάψαντες. 6. Συμβάν δὲ ἄνεμον πνεῖν
 ἀφηλιώτην σφοδρόν, ἐξωθεῖται ἐπὶ πολὺ καιομένη ἡ ναῦς,
 ὥστε τάχιον μὲν τὴν ὀρμὴν ποιεῖσθαι, διαρκέσαι δὲ ἄχρι τοῦ
 ἐπινηίου, ᾧ προσωρυμία Δακιδίζα, κάκει τελέως σὺν τοῖς
 ἀνδράσιν ἀναλωθῆναι.

démos, arrivèrent à Nicomédie et qu'ils présentaient leurs suppliques à l'empereur, en lui faisant connaître cette violence et tout ce qu'ils enduraient, l'empereur, quoique très irrité, dissimula à ce point sa colère que c'est en secret qu'il ordonna au préfet Modeste¹ de se saisir de ces hommes et de les punir de mort. 2. Le mode de leur exécution fut inhabituel, c'est pourquoi le souvenir en sera transmis. 3. Le préfet, craignant de devoir supporter une émeute imprévue de la part de la foule s'il les mettait à mort en public, feint d'envoyer ces hommes en exil. 4. Alors qu'ils acceptent cette décision avec courage, le préfet ordonne de les embarquer sur un bateau, comme pour les conduire ainsi en exil. Il avait ordonné aux matelots, lorsqu'ils seraient arrivés en pleine mer, de mettre le feu au bateau, pour que, s'ils mouraient de cette façon, ils n'aient pas de sépulture. 5. C'est ce qui arriva : ayant gagné le large et étant arrivés au milieu du golfe d'Astakos, ils font ce qu'on leur avait ordonné, puis passant sur un autre bateau léger qui les suivait, ils quittèrent le bateau après lui avoir mis le feu. 6. Il arriva qu'un fort vent d'est se mit à souffler, et le navire en flammes est violemment emporté, si bien que sa course devint rapide, mais il résista jusqu'au mouillage qu'on appelle Dakidiza ; là, avec ces hommes, il fut complètement détruit².

1. Sur Modeste, préfet du prétoire de 370 à 377, cf. *PLRE* 1, p. 605-608 ; DAGRON, *Naissance d'une capitale*, p. 246-247. Sur son attitude en matière de religion, cf. R. von HÄLING, *Die Religionszugehörigkeit der hohen Amtsträger des römischen Reiches seit Constantins I Allein herrschaft bis zur Ende der Theodosianischen Dynastie*, Bonn 1978, p. 67-68 ; VAN DAM, *Kingdom of Snow*, Philadelphia 2002, p. 106-113.

2. Les données géographiques de Socrate sont précises : le golfe d'Astakos est l'actuel golfe d'Izmit, Dakidiza est à chercher aux environs de Gelve. Mais quelle crédibilité accorder à ce récit, qui a été repris tel quel par SOZOMÈNE (*HE* VI, 14, 2-4, p. 255) et dont on trouve un plus bref écho chez THÉODORE, qui parle seulement, sans donner de nombre, de « prêtres pieux » (*HE* IV, 24, p. 262) ? GRÉGOIRE DE NAZIANZE, dans son *Discours* 43, 46, parle aussi d'« embrasements de prêtres en pleine mer » (*SC* 384, 223), de même que dans ses *Discours* 33, 4 et 42, 23, mais dans son *Discours* 25,

10 (*SC* 284, p. 179), il ne mentionne plus qu'un seul prêtre ; une scolie donne deux noms, différents de ceux de Socrate, ceux d'Héliodore et de Théodule (cf. *PG* 35, 1211, n. 36). On ne voit pas par ailleurs que ces confesseurs aient donné lieu à un culte à Constantinople. SIMONETTI, *Crisi*, p. 403, n. 6, semble cependant accorder foi à ce récit. DAGRON remarque que « si cet épisode, comme il est vraisemblable, a un fond de vérité, il n'illustre pas la résistance de l'orthodoxie nicéenne à Démophile et à Valens, mais encore une fois celle de Constantinople et de son clergé, resté plus ou moins macédonien, à une mainmise 'étrangère' » (*Naissance d'une capitale*, p. 447). Il est donc possible que l'appartenance macédonienne de cette délégation explique une certaine occultation de leur sort dans la tradition orthodoxe. LENSKI, *op. cit.* (note 4), p. 251 suppose que le bateau qui les emmenait en exil prit feu accidentellement.

7. Τοῦτο οὐκ ἀτιμώρητον ἔλεγον γεγενῆσθαι πολλοί· λιμὸν γὰρ σύντονον ἐπισυνέβη γενέσθαι περὶ τὰ Φρυγῶν ἔθνη, ὡς ἀνάγκην ἔχειν πρὸς ὀλίγον τῆς χώρας ἀπανίστασθαι τῶν ἐνοικούντων τοὺς πλείονας, καὶ καταφεύγειν ἐπὶ τε Κωνσταντινούπολιν καὶ ἄλλας ἐπαρχίας. 8. Ἀεὶ γὰρ δὴ Κωνσταντινούπολις, καὶ ἄπειρα τρέφουσα πλήθη, τὰ πολλὰ εὐθηνεῖται, τῷ τε διὰ [246] θαλάσσης ἔχειν τῶν πανταχόθεν ἐπιτηδείων τὴν προσκομιδὴν, καὶ ὅτι ὁ Εὐξείνιος Πόντος παρακείμενος ἀφθονον αὐτῇ, ἡνίκα προσδεθῆ, παρέχει τὸν σῖτον.

XVII

1. Οὐάλης δὲ {ὁ βασιλεὺς} μικρὰ τῶν ἐκ τοῦ λιμοῦ γενόμενων φροντίσας ἐπὶ τὴν Συρίαν Ἀντιόχειαν παραγίνεται, διατρίβων τε κατ' αὐτὴν ἐπόρθει τοὺς μὴ Ἀρειανίζοντας. 2. Τέλεον γὰρ ἐξελάσας τοὺς τὸ ὁμοούσιον φρονοῦντας τῶν ἐκκλησιῶν < Ἀντιοχείας τε καὶ πασῶν > σχεδὸν τῶν ἀνατολικῶν πόλεων οὐκ ἤρκεῖτο τούτῳ, ἀλλὰ καὶ διαφόροις κολαστηρίοις ὑπέβαλλεν. 3. Ἀπόλλυεν δὲ πολλῶ πλείους τῶν προτέρων, διαφόροις μὲν θανάτοις παραδιδούς, ἐξαιρέτως δὲ τῷ ποταμῷ <ἀποπνίγων>.

1. Cette famine a lieu durant l'hiver 368-369 : cf. BASILE de CÉSARÉE, *Lettre 31* (du début de 369), I, p. 73 ; GRÉGOIRE DE NAZIANZE, *Discours 43, 34* (SC 384, p. 200-201). Les *Consul. Const.* la situent en 370 (I, p. 242), de même que JÉRÔME, *Chronique a. 370* (p. 245 Helm) : « Grande famine en Phrygie ».

2. Doublet de IV, xiv, 1. Valens arrive à Antioche le 30 avril 370, mais pour se rendre aussitôt à Hiérapolis : il revient à Antioche le 30 octobre, mais on le retrouve à Cyzique en juin 371, à Ancyre en juillet ; de l'hiver 371-372 à mars-avril 378, il partagera son temps entre Antioche et Hiérapolis.

7. Cela, beaucoup disaient que ce n'eut pas lieu impunément, car une grande famine survint parmi les peuples de Phrygie, au point qu'il fut nécessaire que la plupart des habitants quittent pour un temps la région et se réfugient à Constantinople et dans les autres provinces¹. 8. En effet, Constantinople, bien qu'elle nourrisse toujours des foules infinies, jouit toujours d'une grande abondance, parce que par [246] mer elle importe de partout ce qui lui est nécessaire et que le Pont-Euxin proche lui fournit un blé abondant lorsqu'elle en a besoin.

XVII

Valens persécute les Nicéens à Antioche (après 371)

1. Valens, sans se soucier beaucoup des conséquences de la famine, se rend à Antioche de Syrie², et pendant son séjour il maltraitait ceux qui n'étaient pas arianisants. 2. A la fin, lorsqu'il eut chassé les partisans du consubstantiel des églises d'Antioche et de presque toutes les églises d'Orient³, cela ne lui suffisait pas, mais il les soumettait à divers châtements. 3. Il en tuait un plus grand nombre qu'auparavant en les livrant à divers genres de mort, en particulier en les noyant dans le fleuve⁴.

3. Mélèce fut chassé d'Antioche au début de 372 (peu après un des retours de Valens), Barsès d'Édesse en 373. Les expulsions d'évêques ne furent pas générales, mais sélectives : cf. SIMONETTI, *Crisi*, p. 404.

4. Doublet de IV, II, 7. SOZOMÈNE, *HE VI*, 18, 1 (p. 259) semble douter de cette affirmation, car après avoir évoqué comme Socrate les châtements variés des orthodoxes, il ajoute « au point que certains prétendent qu'il en tua beaucoup d'autres manières, en ordonnant de les jeter dans le fleuve Oronte ». Ce récit de la persécution est légendaire, ou du moins très exagéré ; on sait qu'à cette époque la communauté de Mélèce, dirigée par Diodore et Flavien, se réunissait librement à l'extérieur de la ville, au bord du fleuve (THÉODORET, *HE IV*, 25, 1, p. 263).

XVIII

1. Λεκτέον δὲ οἷα καὶ ἐν Ἐδέσῃ τῆς Μεσοποταμίας ἐγίνετο. Ἐν γὰρ τῇδε τῇ πόλει Θωμᾶ τοῦ ἀποστόλου μαρτύριον ἐστὶ λαμπρὸν καὶ περιφανές, συνεχεῖς τε ἐν αὐτῷ συνάξεις ἐπιτελοῦνται διὰ τὴν τοῦ τόπου ἀγιότητα. 2. Τοῦτο ἱστορήσαι ὁ βασιλεὺς {Οὐάλης} θελήσας καὶ μαθὼν πᾶν τῆς αὐτῷ ἀπεχθοῦς αἰρέσεως εἶναι τῶν συνερχομένων τὸ πλῆθος, λέγεται τῇ χειρὶ πληῖσαι τὸν ὑπαρχον, διότι μὴ προενόησεν ἐξελάσαι κάκειθεν αὐτούς. 3. Ὡς δὲ ὁ ὑπαρχος περιυβρισθεὶς ἔτοιμος ἦν ἄκων ὑπουργεῖν τῇ βασιλέως ὀργῇ (οὐ γὰρ ἐβούλετο 10 τοσοῦτων ἀνδρῶν φόνον ἐργάζεσθαι), λαθραίως δηλοῖ, ὅπως ἂν μηδεὶς ἐν τῷ μαρτυρίῳ καταληφθῇ. 4. Ἀλλὰ προσεῖχεν οὐδεὶς οὐδὲ τῇ συμβουλῇ οὐδὲ τῇ ἀπειλῇ· πάντες γὰρ τῇ ἐξῆς εἰς τὸν εὐκτήριον τόπον συνέρρεον. 5. Ὡς δὲ ὁ ὑπαρχος σὺν 15 χειρὶ πολλῶν στρατιωτῶν ἐπὶ τὸ μαρτύριον ἔσπευδεν ἐκπληρώσων τὴν τοῦ βασιλέως ὀργήν, γυνὴ τις πενιχρὰ τὸ ἑαυτῆς παιδίον ἐκ χειρὸς ἔλκουσα ἐπὶ τὸ μαρτύριον ἔτρεχεν, καὶ διακόπτει τὸ τάγμα τῶν δορυφορούντων τὸν ὑπαρχον. 6. Ἀγανακτήσας δὲ ὁ ὑπαρχος προσάγεσθαι αὐτῷ τὴν γυναῖκα 20 κελεύει, καὶ φησι πρὸς αὐτήν· «Ὡ ταλαίπωρον γύναιον, ποῦ τρέχεις οὕτως ἀκόσμως;» Ἡ δὲ [247] «Ἔνθα, φησὶν, καὶ οἱ ἄλλοι συντρέχουσιν.» 7. Ὁ δὲ· «Οὐκ ἀκήκοας, ἔφη, ὅτι ὁ ὑπαρχος μέλλει πάντας ἀναιρεῖν οὐς ἂν εὐρίσκῃ;» Καὶ ἡ γυνὴ· «Ἦκουσα, ἔφη, καὶ διὰ τοῦτο σπεύδω, ὥστε ἐκεῖ

1. La source de ce chapitre est RUFIN, *HE* II, 5 (p. 1008-1010), selon qui la visite de Valens aurait provoqué l'exode de la population nicéenne de la ville. La *Chronique d'Édesse* mentionne en 373 la persécution provoquée par les Ariens (*CSCO* 2, p. 5). Rufin est à nouveau une source importante de

XVIII

*Valens persécute les Nicéens à Édesse*¹

1. Il faut dire aussi ce qui se passait à Édesse de Mésopotamie. Dans cette ville se trouve un martyrium de l'apôtre Thomas, magnifique et renommé². Des synaxes continues y sont célébrées en raison de la sainteté du lieu. 2. L'empereur, qui voulait visiter celui-ci et avait appris que toute la foule de ceux qui se rassemblaient là appartenait au parti qui lui était hostile, frappa de la main, dit-on, le préfet parce qu'il n'avait pas pris soin au préalable de les chasser de là. 3. Comme le préfet, grandement outragé, se préparait de mauvais gré à obéir à la colère de l'empereur (car il ne voulait pas provoquer le meurtre de tant de gens), il fit savoir secrètement que personne ne devait se rencontrer dans le martyrium. 4. Mais nul ne prêtait attention à son conseil ni à sa menace, car tous, le lendemain, accouraient au lieu de prière. 5. Alors que le préfet, avec un détachement de plusieurs soldats, se hâtait vers le sanctuaire pour accomplir ce que souhaitait la colère de l'empereur, une femme indigente, qui tirait son enfant par la main, accourait vers le martyrium, et elle coupe les rangs des gardes du préfet. 6. Irrité, le préfet ordonne qu'on lui amène la femme et il lui dit : « Malheureuse femme, où cours-tu de manière aussi désordonnée ? » Celle-ci [247] lui dit : « Là où accourent les autres. » 7. « N'as-tu pas entendu dire, lui dit-il, que le préfet s'appête à mettre à mort tous ceux qu'il trouvera ? » La femme dit : « Je l'ai entendu dire,

Socrate dans ce livre IV : cf. XVIII, xx, 1-2, xxii, 5-6, xxiv, 3-5, 12-17, xxv, 9-10, 11-14 ; xxvi, passim ; xxx, xxxvi.

2. Sur ce sanctuaire, mentionné aussi par ÉGÉRIE, *Itin.* 19, 2 (p. 202), cf. P. MARAVAL, *Lieux saints*, p. 351.

εὐρεθῆναι. » 8. « Καὶ τοῦ τοῦτο τὸ μικρὸν ἔλκεις παιδίον ; »
 25 φήσαντος τοῦ ὑπάρχου ἢ γυνὴ φησιν · « Ὡστε καὶ αὐτὸ μαρ-
 τυρίου καταξιωθῆναι. » 9. Ταῦτα ὡς ἤκουσεν ὁ ἀνὴρ,
 ἔτεκμήρατο τῶν συνερχομένων τὴν ἀπόνοιαν, καὶ εὐθὺς
 παραγενόμενος πρὸς τὸν βασιλέα ἐδίδασκεν αὐτόν, ὡς εἶψαν
 30 πάντες ἔτοιμοι ὑπὲρ τῆς αὐτῶν ἀποθνήσκειν πίστεως· καὶ
 ἄλογον εἶναι εἰπὼν τοσοῦτους ἐν βραχεῖ χρόνῳ ἀνελεῖν, παρέ-
 πεισε τὸν βασιλέα παύσασθαι τῆς ὀργῆς. 10. Τοῦτον τὸν
 τρόπον Ἐδεσηνοὶ τὸ μὴ καταπολεμηθῆναι ὑπὸ τοῦ οἰκείου
 βασιλέως ἐξέφυγον.

XIX

1. Ὑπὸ δὲ τὸν αὐτὸν χρόνον καὶ δαίμων τις ἀλάστωρ τῆ τοῦ
 βασιλέως ἀμότητι ἀπεχρήσατο. Ἀνέπεισε γάρ τινας περιερ-
 γαζομένους, τίς μετὰ Οὐάλεντᾶ βασιλεύσειεν, νεκυομαντεῖαν
 ποιήσασθαι. 2. Οἷσισι μαγικῆ τι μιμαγανείᾳ χρωμένοις
 35 ἀνείλεν ὁ δαίμων οὐ φανερά, ἀλλὰ συνήθως λοξά, δείξας
 τέσσαρα γράμματα, Θ καὶ Ε καὶ Ο καὶ Δ, εἰπὼν ἐκ τούτων
 ἄρχεσθαι τούνομα τοῦ μετὰ Οὐάλεντα βασιλεύσοντος, εἶναι
 δὲ αὐτὸ σύνθετον. 3. Ἦκει δὲ εἰς τὰς ἀκοὰς τοῦ βασιλέως ἢ
 τῶν γενομένων φήμη. 4. Καὶ γὰρ οὐ παρεχώρει τὸ μέλλον
 40 εἰδέναι Θεῷ καὶ ποιεῖν ὃ ἐδόκει τῷ πάντα διοικοῦντι καλῶς,
 ἀλλὰ παρεῖς τὰ τοῦ Χριστιανισμοῦ παραγγέλματα, ὧν ζῆλον

1. On peut s'étonner, si l'épisode n'est pas légendaire, de l'attitude du préfet Modeste, présenté par les auteurs chrétiens comme un persécuteur sans états d'âme et par les auteurs païens comme peu soucieux de justice : cf. AMMIEN, *Hist.* XXX, iv, 2 (p. 66).

2. Cet épisode est longuement rapporté par AMMIEN, *Hist.* XXIX, 1, 23-35 (p. 8-9) ; ZOSIME, *HN* IV, 13 (p. 274-275). Le rite pratiqué était celui de l'alectromancie, dans lequel un coq picore des grains de blé auxquels on a attribué la valeur de diverses lettres de l'alphabet.

et c'est pour cela que je me hâte : pour être trouvée là. » 8. Le préfet lui ayant dit : « Et où conduis-tu ce petit enfant ? », la femme répondit : « Pour que lui aussi soit jugé digne du martyre. » 9. Lorsque cet homme eut entendu cela, il se rendit compte de la folle résolution de ceux qui étaient rassemblés ; se rendant aussitôt auprès de l'empereur, il lui faisait connaître qu'ils étaient tous prêts à mourir pour leur foi. En disant qu'il serait déraisonnable d'en tuer un si grand nombre, il persuada l'empereur de faire cesser sa colère¹. 10. C'est de cette manière que les Édesséniens évitèrent que leur propre empereur leur fasse la guerre.

XIX

*Répression d'une pratique divinatoire*²

1. Vers la même époque, un démon funeste³ profita de la cruauté de l'empereur. Il persuada certains indiscrets de faire une nécromancie pour savoir qui serait empereur après Valens. 2. Ils usèrent d'une pratique magique, et le démon leur rendit un oracle qui n'était pas clair, mais ambigu, à son habitude. Il leur montra quatre lettres, θ, ε, ο, δ, en leur disant que c'était par elles que commençait le nom de celui qui serait empereur après Valens et que c'était un nom composé. 3. Le bruit en vint aux oreilles de l'empereur, 4. et au lieu de laisser à Dieu la connaissance de l'avenir et à celui qui gouverne bien toutes choses de faire ce qui lui paraissait bon, méprisant les préceptes du christianisme qu'il croyait

3. C'est un des rares passages, avec III, xxi, 15 et VII, xxxviii, 11 dans lequel Socrate fait intervenir le démon dans le cours des événements. Le terme ἀλάστωρ, qui chez les auteurs classiques désigne un mauvais génie, est fréquemment utilisé par THÉODORE pour désigner le démon (*Histoire des moines de Syrie*, IX, 10, 14 ; XXI, 25, 13 ; XXVII, 1, 1 ; cf. WALLRAFF, *Sokrates*, p. 261, note 234).

ἔχειν ἐνόμιζεν, πολλοὺς ἀπώλλυεν, οὓς τυραννήσειν ὑπώ-
 πτευεν. 5. Ἀπεκτίγγοντο οὖν Θεόδωροι καὶ Θεόδοτοι καὶ
 Θεοδόσιοι καὶ Θεόδουλοι καὶ ὅσοι τούτοις εἶχον ὀνόματα
 45 παραπλήσια. 6. Ἐν οἷς καὶ Θεοδοσιόλος τις ἀνὴρ γενναῖος ἐκ
 τῶν εὐπατριδῶν τῆς Σπανίας καταγόμενος ἀνιέρειτο. 7. Ὑπὸ
 δὲ τοῦ ἐπικειμένου δέους, πολλοὶ τὰ ἑαυτῶν ὀνόματα μετετί-
 θεσαν, ἀπαρνούμενοι ἃ οἱ γονεῖς τεχθεῖσιν ἐπέθεσαν ὡς κίνδυ-
 νον ἔχοντα.

XX

1. Περὶ μὲν δὴ τούτου τοσαῦτα εἰρήσθω. Ἰστέον δὲ ὅτι,
 ἕως περιῆν Ἀθανάσιος ὁ τῆς Ἀλεξανδρέων ἐπίσκοπος, ἕκ-
 τινος Θεοῦ προνοίας ὑπερέθετο ταράξει τὴν Ἀλεξανδρείαν
 καὶ τὴν Αἴγυπτον, πυνθανόμενος πλεῖ[248]στον εἶναι κατ'
 5 αὐτὴν τὸ πλῆθος τῶν προσκειμένων Ἀθανασίῳ καὶ ἐκ τούτου
 ὑφορούμενος, μήποτε γενομένης κατὰ τὴν Ἀλεξανδρείαν στά-
 σεως φύσει τὸ δημῶδες ἐνθερμον ὃν προσβλάψῃ τὰ δημόσια
 πράγματα. 2. Ὁ δὲ Ἀθανάσιος ἐν ὑπατεία Γρατιανοῦ τὸ
 δεῦτερον καὶ Πρόβου μετὰ πολλοὺς ἐκείνους τοὺς ὑπὲρ τῆς
 10 ἐκκλησίας ἀγῶνας τὸν τῆδε βίον κατέλιπεν, τεσσαράκοντα
 καὶ ἕξ ἔτη σὺν πολλοῖς κινδύνοις τὴν ἐπισκοπὴν διανύσας,
 καταλιπὼν εἰς τὸν ἑαυτοῦ τόπον Πέτρον, ἄνδρα εὐλαβῆ καὶ
 ἐλλόγιμον.

1. Socrate emprunte à Rufin (*HE* II, 3, p. 1003) la durée de l'épiscopat d'Athanase, mais il fait erreur en datant sa mort de 371-372 : elle eut lieu en réalité sous le quatrième consulat de Valentinien et Valens, le 2 mai 373 (*Index des lettres festales XLV, SC* 317, p. 277 ; *l'Histoire acéphale* 5, 14 indique le 3 mai, p. 169). L'adaptation arménienne de Socrate ajoute ici plusieurs lignes d'éloge sur Athanase (THOMSON, *Armenian Adaptation*, p. 112).

ardemment estimer, il faisait mettre à mort beaucoup de ceux qu'il soupçonnait de vouloir être des usurpateurs. 5. Étaient donc exécutés des Théodore, des Théodote et des Théodule, et ceux qui avaient des noms proches de ceux-là. 6. Parmi eux, était tué aussi Théodosiolos, un homme courageux issu d'une noble famille d'Espagne. 7. A cause de la crainte qui pesait sur eux, beaucoup changèrent de noms, reniant ceux que les parents leur avaient imposés à la naissance parce qu'ils présentaient du danger.

XX

Mort d'Athanase (373)

1. Que tout cela soit raconté sur ce sujet. Il faut savoir que, tant que vivait Athanase évêque d'Alexandrie, (l'empereur) différa, par quelque dessein providentiel de Dieu, de troubler Alexandrie et l'Égypte, car il savait [248] que la multitude de ceux qui étaient attachés à Athanase y était très grande, et cela lui faisait craindre que, si une émeute se produisait à Alexandrie, la populace, qui est d'un naturel ardent, ne fît du tort aux affaires publiques. 2. Mais Athanase quitta la vie d'ici-bas sous le second consulat de Gratien et celui de Probus, après les nombreux combats qu'il avait soutenus en faveur de l'Église. Il avait exercé l'épiscopat au milieu de bien des dangers durant quarante-six ans¹. Il laissait à sa place Pierre, un homme pieux et cultivé².

2. Pierre fut ordonné par Athanase lui-même, cinq jours avant sa mort (*Ibid.*). Sur cette coutume égyptienne, attestée par ÉPIPHANE, *Panarion* 68, 7, 2-3 (p. 147) ; 69, 11, 6-7 (p. 162-163), cf. A. MARTIN, *Athanase*, p. 323-328.

XXI

1. Εὐθὺς οὖν ἀνεθάρρουν οἱ Ἀρειανίζοντες, τῇ τοῦ βασι-
λέως ἀρχοῦντες θρησκείᾳ, καὶ μηδὲν μελλήσαντες γνωρίζουσι
βασιλεῖ κατὰ τὴν Ἀντιόχειαν τότε διάγοντι. 2. Τότε δὴ καὶ
Εὐζώιος ὁ ἐν Ἀντιοχείᾳ τῆς Ἀρειανῆς προεστὼς θρησκείας
5 ἀρπάζει τὸ εὐεπιχείρητον τοῦ καιροῦ, κατασκευάζει τε αὐτὸς
κατελθεῖν εἰς τὴν Ἀλεξάνδρειαν ἐπὶ τῷ παραδοῦναι Λουκίῳ
τῷ Ἀρειανῶ τὰς ἐκεῖ ἐκκλησίας. 3. Ταῦτ' ἐδόκει καὶ βασιλεῖ
καὶ ἡ τάχος σὺν δυνάμει βασιλικῇ παρῆν ἐπὶ τὴν Ἀλεξάν-
δρειαν. 4. καὶ γὰρ Μάγνος ὁ ἐπὶ τῶν βασιλικῶν θησαυρῶν
10 συγκατῆλθεν αὐτῷ, καὶ βασιλέως πρόσταγμα Παλλαδίῳ τῷ
Ἀλεξανδρείας ἐπάρχῳ ἐγγράπτο, καὶ στρατιωτικῇ χεῖρ
ὑπουργεῖν προσετέτακτο. Διὸ τὸν μὲν Πέτρον συλλαβόντες
κατάκλειστον πεποιήκασι, τοὺς δὲ ἄλλους κληρικούς ἄλλον
ἄλλαχῆ διασπεύραντες Λούκιον ἐνθρονίζουσιν.

XXII

1. Οἷα μὲν οὖν κακὰ ἐπὶ τῆς εἰσόδου Λουκίου γεγένηται ἢ
ἕσα κατὰ τῶν ἐξωθηθέντων ἐν τε δικαστηρίοις καὶ ἐκτὸς
δικαστηρίων ἐπράχθη, ὅπως τε οἱ μὲν βασάνοις ποικίλαις
ὑπεβλήθησαν, οἱ δὲ καὶ μετὰ τὰς βασάνους ἐξωρίσθησαν,
5 Σαβῖνος μὲν οὐδ' ἠντιναοῦν πεποιήται μνήμην (ἀρειανίζων

1. Lucius avait été choisi comme évêque d'Alexandrie après la mort de Georges par les fidèles de son parti (cf. III, iv, 2), mais le retour d'Athanase l'avait empêché de s'emparer des églises d'Alexandrie. Il était à la tête d'une délégation qui alla voir Jovien à Antioche pour lui demander d'éloigner Athanase, mais cette délégation fut mal reçue (cf. *supra*, note à III, xxv, 4).

XXI

Lucius imposé à Alexandrie

1. Aussitôt les arianisants s'enhardissaient, en se targuant d'être de la religion de l'empereur, et sans tarder, ils font connaître (la nouvelle) à l'empereur, qui résidait alors à Antioche. 2. A ce moment-là Euzoïos, qui présidait à Antioche la religion arienne, saisit l'occasion favorable et s'apprête à se rendre lui-même à Alexandrie pour livrer les églises de l'endroit à Lucius l'arien¹. 3. Cela recevait l'agrément de l'empereur, et bien vite, avec une force impériale, il se rendait à Alexandrie. 4. Magnus, le trésorier impérial, fit route avec lui ; une ordonnance de l'empereur avait été adressée à Palladios, préfet d'Alexandrie², et un détachement militaire avait reçu l'ordre de prêter main forte. Aussi, s'étant saisis de Pierre, ils le tinrent enfermé³, et ayant dispersé les autres clercs, les uns ici, les autres là, ils intronisent Lucius.

XXII

Persécution des Nicéens en Égypte

1. Les maux qui accompagnèrent l'arrivée de Lucius et tout ce qui fut fait contre les exilés, dans les tribunaux ou hors des tribunaux, comment les uns furent soumis à des tortures variées, les autres exilés après les tortures, Sabinos n'en a pas fait la moindre mention (comme il est à moitié

2. Sur Magnus, qui était païen, cf. *PRLE* 1, p. 536 (Vindaonius Magnus 12), DAGRON, *Naissance d'une capitale*, p. 249 ; sur Palladios, préfet d'Égypte de 371 à 374, cf. *PRLE* 1, p. 661 (Aclius Palladius 15).

3. Il devait s'enfuir de sa prison pour se rendre à Rome : cf. *infra* xxii, 2 et SOZOMÈNE, *HE* VI, 18, 5, p. 261).

γάρ τὸ ἡμισυ κρύπτει τὰ τῶν φίλων ἀδικήματα), 2. Πέτρος μέντοι γράμμασιν οἰκείοις, ἀ μετὰ τὴν ἐκ τῶν δεσμῶν φυγὴν ταῖς πανταχοῦ ἐκκλησίαις διεπέμψατο, φανερά τοῖς πᾶσιν κατέστησεν. 3. Οὗτος μὲν οὖν διαδράσαι τῆς εἰρκτῆς ἰσχύσας πρὸς Δάμασον τὸν ἐπίσκοπον Ῥώμης ἀνέδραμεν. Πάλιν δὲ οἱ Ἀρειανοί, καὶ ὀλίγοι τυγχάνοντες, τῶν κατὰ τὴν Ἀλεξάν[249]δρειαν ἐκκλησιῶν ὅμως ἐκράτησαν. 4. Οὐ πολὺς δὲ ἐν μέσῳ χρόνος ἐγένετο, καὶ βασιλέως ἐκέλευε πρόσταγμα, τῆς τε Ἀλεξανδρείας καὶ πανταχόθεν τῆς Αἰγύπτου ἐλαύνεσθαι τοὺς φρονοῦντας τὸ ὁμοούσιον. 5. Ἐπετέτακτο δὲ καὶ ὁ ἀρχὼν σὺν πολλῷ πλήθει στρατιωτῶν διώκειν πανταχόθεν ὅσους ἐκέλευε Λούκιος. 6. Ἐσκυλὰν δὲ τηρικαῦτα καὶ ἐτάραξαν καὶ δεινῶς κατεπολέμησαν τὰ ἐν τῇ ἐρήμῳ μοναστήρια ἐπελθόντες γὰρ ἔνοπλοι γυμνοῖς ἀνδράσιν καὶ οὐδὲ τὴν χεῖρα ἐκτείνειν πρὸς πληγὴν αἰρουμένοις, οὕτως ἔλεινῶς ἐξεπύρθησαν, ὡς εἶναι λόγου κρείσσονα τὰ κατ' αὐτῶν πάθη γενόμενα.

XXIII

1. Ἐπειδὴ δὲ τῶν ἐν Αἰγύπτῳ μοναστηρίων μνήμην ἐποίησάμην, οὐδὲν κωλύει περὶ αὐτῶν βραχέα διεξελεῖν. 2. Τὰ ἐν Αἰγύπτῳ ἀσκητήρια ἴσως μὲν ἐκ μακρῶν τῶν χρόνων ἔλαβε

1. La lettre de Pierre d'Alexandrie citée par THÉODORE, *HE* IV, 22 (p. 249-260) relate longuement les violentes persécutions subies par les adversaires de Lucius à Alexandrie. Évocation rhétorique de cette persécution chez GRÉGOIRE DE NAZIANZE, *Discours* 25, 11-12 (*SC* 284, p. 181-187). Cf. BRENNECKE, *Studien*, p. 236-238.

2. Cf. RUFIN, *HE* XI, 4 (p. 1004). Une loi de Valens de 373 ordonne d'intégrer les moines dans l'armée ou de leur imposer des charges publiques : elle vise au moins les moines qui s'étaient soustraits à celles-ci (*C. Theod.* XIII, 63). JÉRÔME, *Chron.* a. 375 (p. 248 Helm) rapporte que « de

arianisant, il dissimule les fautes de ses amis). 2. Pierre cependant, au moyen des lettres qu'il envoya de tous côtés aux Églises, après sa fuite de la prison, les rendit manifestes à tous¹. 3. Celui-ci donc, ayant réussi à s'échapper de sa prison, accourut auprès de Damase, l'évêque de Rome, et de nouveau les Ariens, bien qu'ils fussent peu nombreux, prirent possession des églises d'Alexandrie [249]. 4. Peu de temps après, une ordonnance de l'empereur prescrivait de chasser d'Alexandrie et de partout en Égypte les partisans du consubstantiel. 5. Le préfet avait reçu l'ordre de poursuivre en tout lieu, avec une grande foule de soldats, tous ceux que Lucius ordonnait de poursuivre. 6. A cette époque, ils attaquèrent les monastères du désert, y semèrent le trouble et menèrent contre eux une violente guerre, car ils se jetaient en armes sur des hommes désarmés et qui ne tenaient même pas la main pour frapper. Ceux-ci furent si misérablement traités que les souffrances qu'ils leur infligèrent passent toute description².

XXIII

*Le monachisme en Égypte*³

1. Puisque nous avons fait mention des monastères d'Égypte, rien n'empêche de donner quelques brèves indications à leur sujet. 2. Les maisons d'ascètes d'Égypte prirent sans doute naissance il y a très longtemps, mais elles se

nombreux moines de Nitrie furent tués par les tribuns et les soldats. Valens, ayant ordonné par une loi que les moines servent dans l'armée, fit tuer par les fouets ceux qui refusaient ».

3. Sur le monachisme chez Socrate, cf. M. WALLRAFF, *Sokrates*, p. 117-122 ; M. GEORGE, « Sokrates und die Mönche in der Wüste », in BÄBLER-NESSLERATH, *Die Welt des Sokrates*, p. 182-197 ; G.C. HANSEN, « Le monachisme dans l'historiographie de l'Église ancienne », in *L'Historiographie*, p. 143-144 ; VAN NUFFELEN, *Un héritage*, p. 201-202.

τὴν ἀρχὴν, ἐπλατύνθη μέντοι καὶ ἐπὶ μεῖζον προέκοψεν ἐξ
 5 ἀνδρὸς θεοφιλοῦς, ᾧ ὄνομα ἦν Ἀμοῦν. 3. Οὗτος νέος ὢν
 παρητεῖτο τὸν γάμον· ὡς δέ τινες τῶν προσηκόντων παρήνουν
 μὴ καθυβρίζειν τὸν γάμον, ἀλλὰ γυναῖκα ἄγεσθαι, πείθεται
 μὲν καὶ ἔρχεται ἐπὶ γάμον, 4. εὐθὺς δὲ ἀπὸ τῆς παστάδος
 10 παραλαβὼν τὴν παρθένον καὶ ἀγαγὼν ἐπὶ τὸν κοιτῶνα μετὰ
 τῆς εἰωθυίας πομπῆς, τέλος ἀναχωρησάντων τῶν ἐπιτηδείων
 αὐτὸς βιβλίον λαβὼν ἀποστολικὸν τὴν πρὸς Κορινθίους Παύ-
 λου ἐπιστολὴν ἀνεγίνωσκεν καὶ πρὸς τὴν γαμετὴν τὰ τοῦ
 ἀποστόλου πρὸς τοὺς γεγαμηκότας παραγγέλματα διεξήρχε-
 15 το^c. 5. Πολλὰ δὲ καὶ ἔξωθεν αὐτὸς προστιθεὶς ἐδίδασκεν,
 ὅσα ὁ γάμος ἔχει φορτικά, ὅπως τε ἐπώδυνος ἢ μεταξὺ ἀνδρὸς
 καὶ γυναικὸς συμβίωσις καὶ οἶαι ὠδῖνες τὴν κυοφοροῦσαν
 ἐκδέχονται, καὶ τὰ ἐκ τῆς παιδοτροφίας προσετίθει μοχθηρά.
 6. Ἐπῆγε δὲ <καὶ> τὰ ἐκ τῆς ἀγγελίας χρηστά, καὶ ὅπως ὁ
 20 καθαρὸς βίος ἐστὶν ἐλεύθερος καὶ ἀμόλυντος καὶ παντὸς
 ῥύπου ἐκτός, καὶ ὅτι ἡ παρθενία παρὰ Θεὸν εἶναι ποιεῖ. 7.
 Ταῦτα καὶ <ἄλλα> πολλὰ τοιαῦτα πρὸς τὴν γαμετὴν παρθέ-
 νον οὖσαν διεξελθὼν πείθει αὐτὴν σὺν αὐτῷ πρὸ τοῦ συνελθεῖν
 ἀποτάξασθαι τῷ βίῳ τῷ κοσμικῷ. 8. Καὶ ταύτας ἄμφω τὰς
 συνθήκας θέμενοι ἐπὶ τὸ ὅρος τῆς καλουμένης Νιτρίας
 25 χωροῦσιν, ἐκεῖ τε βραχὺν χρόνον <ἐν> καλύβῃ διάγοντες
 ἀσκητήριον εἶχον κοινόν, [250] οὐκ ἔχοντες διάκρισιν θηλείας
 τε καὶ ἄρρενος, ἀλλὰ ὄντες ἐν κατὰ τὸν ἀπόστολον ἐν Χρι-
 στῷ^d. 9. Οὐ πολλοῦ δὲ παραδραμόντος καιροῦ ἡ νεόνυμφος
 καὶ ἀμόλυντος τοιάδε πρὸς τὸν Ἀμοῦν ἔλεξεν. 10. « Οὐ πρέ-

c. Cf. 1Co 7, 10-35. d. Ga 3, 28.

1. Il est intéressant de remarquer que Socrate, bien qu'il connaisse la *Vie d'Antoine* (cf. I, XXI, et ici § 13 : Antoine a vécu « à son exemple »), ne tient pas celui-ci pour le père des moines, et qu'il lui préfère Amoun. L'histoire de ce dernier est racontée de manière assez semblable par PALLADIOS, *Histoire Lausiaque* 8 (p. 40-45 Bartelink), et Socrate renvoie lui-même à ce texte à la fin de ce chapitre (xxiii, 78). Il existe toutefois des différences notables entre ses récits et ceux de Palladios, ce qui laisse supposer que Socrate s'est référé à une version de l'*Histoire Lausiaque* que nous n'avons

développèrent et progressèrent surtout à partir d'un homme aimé de Dieu dont le nom était Amoun¹. 3. Celui-ci, dans sa jeunesse, refusait le mariage, mais comme certains de son entourage l'exhortaient à ne pas faire injure au mariage, mais à prendre femme, il se laisse persuader et en vient au mariage. 4. Mais aussitôt après qu'il eut reçu la jeune fille à l'entrée de sa maison et qu'il l'eut conduite dans la chambre nuptiale avec le cortège d'usage, à la fin, quand les familiers furent partis, ayant pris le livre de l'Apôtre, il lisait la lettre de Paul aux Corinthiens et exposait à son épouse les recommandations de l'apôtre aux gens mariés^c. 5. Ajoutant à cela beaucoup de remarques tirées d'ailleurs, il lui faisait connaître tout ce que le mariage comporte de fardeaux, comment la vie commune d'un homme et d'une femme est éprouvante, quelles grandes douleurs attendent celle qui enfante, et il y ajoutait les ennuis que provoque l'éducation des enfants². 6. Il mentionnait encore les avantages de la chasteté, comment une vie pure est libre, sans souillure, exempte de tache, et que la virginité rend proche de Dieu. 7. Lorsqu'il eut exposé cela et bien d'autres choses semblables à son épouse vierge, il la persuade, plutôt que de s'unir à lui, de renoncer à la vie du monde. 8. Tous deux s'étant mis d'accord sur ce point, ils se rendent sur la montagne appelée de Nitrie ; durant un certain temps, vivant là dans une cabane, ils avaient une maison d'ascètes commune [250], sans établir de séparation entre femme et homme, mais ils étaient *un dans le Christ*, selon la parole de l'Apôtre^d. 9. Après que se fut écoulé un peu de temps, la jeune épouse sans souillure déclara ceci à Amoun : 10. « Il ne convient pas, dit-elle, à toi qui t'exerces à

plus (rappelons qu'on en distingue trois versions dans la tradition manuscrite grecque et qu'il existe des versions syriaques et copte : état de la question dans VAN NUFFELEN, *Un héritage*, p. 201, note 217).

2. Outre la référence classique à 1 Co 7, Amoun exploite le thème classique des inconvénients du mariage, toujours présent dans les ouvrages de l'époque sur la virginité : cf. par exemple GRÉGOIRE DE NYSSE, *Traité de la Virginité* III (SC 119, p. 272-301).

30 πον, ἔφη, ἀσκοῦντί σοι σωφροσύνην ὄραν ἐν τῷ σῶ οἰκῆματι
θήλειαν· διό, εἰ δοκεῖ, ἕκαστος ἰδίᾳ τὴν ἀσκήσιν ποιησάμε-
θα. » 11. Αὐταὶ πάλιν αἱ συνθήκαι ἤρρεσκον ἀμφοτέροις, καὶ
χωρισθέντες ἀπ' ἀλλήλων οὕτως τὸ λοιπὸν τοῦ βίου διήνυσαν,
ἀπεχόμενοι οἴνου τε καὶ ἐλαίου, μόνον τε ξηρὸν ἄρτον, καὶ
35 αὐτὸν ποτὲ μὲν ὑπὲρ μίαν ἡμέραν, ποτὲ δὲ ὑπὲρ δύο, ἔστι δὲ
<ὄτε> καὶ ὑπὲρ πλείους ἐσθίοντες.

12. Τούτου τοῦ Ἀμοῦν τὴν ψυχὴν μετὰ θάνατον ἀναλαμβα-
νομένην ὑπὸ ἀγγέλων ὁ κατ' αὐτὸν βιώσας Ἀντώνιος ἐθεάσα-
το, ὡς φησιν ἐν τῷ βίῳ αὐτοῦ ὁ τῆς Ἀλεξανδρείας ἐπίσκοπος
40 Ἀθανάσιος.

13. Ἐζήλωσαν οὖν τὸν βίον τοῦ Ἀμοῦν πάνυ πολλοί, καὶ
κατὰ μέρος ἐπληρώθη τὸ τῆς Νιτρίας ὄρος καὶ τὸ τῆς Σκι-
τεως ἐκ τοῦ πλήθους τῶν μοναχῶν. 14. Ὡν πάντων τὸν βίον
συγγράφειν ἰδίας ἔργον ἐστὶν ὑποθέσεως· ἐπεὶ δὲ ἐγένοντο ἐν
45 αὐτοῖς ἄνδρες θεοφιλεῖς καὶ ἐν τῇ ἀσκήσει διαπρέψαντες καὶ
ἀποστολικὸν βίον βιώσαντες, χρειώδη τέ τινα καὶ ἄξια τοῦ
ἀπομνημονεύεσθαι ἐποίησάν τε καὶ ἔλεξαν, χρήσιμον οἶμαι ἐκ
πολλῶν ὀλίγα ἐγκαταμίξει τῇ ἱστορίᾳ πρὸς ὠφέλειαν τῶν
ἐντυγχανόντων.

50 15. Λέγεται τοίνυν Ἀμοῦν οὗτος γυμνὸν ἑαυτὸν μὴ ἑωρα-
κέναι ποτέ, λέγων ἀπρεπὲς εἶναι τῷ μοναχῷ καὶ τὸ ἑαυτοῦ
σῶμα γυμνὸν θεωρεῖν. 16. Καί ποτε διαβῆναι ποταμὸν βουλό-
μενος ὤκει ἀποδύσασθαι, ἠῦξάτο τε τῷ Θεῷ γενέσθαι αὐτῷ
τὴν διάβασιν μὴ ἐγκοπτομένῳ τὴν πρόθεσιν· καὶ ἄγγελος
55 μετέθηκεν αὐτὸν εἰς τὸ πέραν τοῦ ποταμοῦ.

17. Δίδυμος ἄλλος οὗτος μοναχὸς ἐνενήκοντα ἔτη βιοῦς
οὐδενὶ ἀνθρώπων συνέμεινεν ἄχρι τῆς τελευταίας.

18. Ἀρσιος {ἄλλος} τοὺς νέους πταίσαντας οὐκ ἀφώριζεν,
ἀλλὰ τοὺς προκόψαντας, λέγων ὅτι « Ὁ νέος ἀφορισθεὶς
60 καταφρονητὴς γίνεται, ὁ δὲ προκόψας τῆς ἐκ τοῦ ἀφορισμοῦ
ὀδύνης ταχεῖαν λαμβάνει τὴν αἴσθησιν » .

la chasteté, de voir une femme dans ta demeure. C'est pour-
quoi, si tu en es d'accord, exerçons-nous à l'ascèse chacun de
notre côté. » 11. Cet accord à nouveau convenait à tous
deux : s'étant séparés l'un de l'autre, ils passèrent ainsi le
reste de leur vie, s'abstenant de vin et d'huile et ne mangeant
que du pain sec, et cela tantôt une fois par jour, tantôt tous
les deux jours, parfois plus rarement encore.

12. De cet Amoun, Antoine, qui a vécu à son époque, a vu
l'âme enlevée par les anges après sa mort, comme le dit dans
sa biographie l'évêque d'Alexandrie Athanase ¹.

13. Or un très grand nombre adoptèrent avec ardeur la vie
d'Amoun, et peu à peu la montagne de Nitrie et celle de
Scété se remplirent d'une multitude de moines. 14. Écrire la
vie de tous fournirait le thème d'une œuvre particulière,
mais comme il y eut parmi eux des hommes aimés de Dieu
qui, en se distinguant dans l'ascèse et en menant une vie
apostolique, ont fait des actions et dit des paroles utiles et
dignes qu'on s'en souvienne, je pense qu'il est avantageux
d'en insérer quelques-unes dans cette histoire, choisies
parmi un grand nombre, pour le bénéfice des lecteurs.

15. On raconte ainsi que cet Amoun ne s'était jamais vu
nu ; il disait qu'il était inconvenant pour un moine de voir
nu son propre corps. 16. Un jour qu'il voulait traverser le
fleuve, comme il hésitait à se dévêtir, il pria Dieu de lui
accorder de traverser sans attenter à sa résolution, et un ange
le fit passer sur l'autre rive du fleuve ².

17. Un autre Didyme, ce moine qui vécut quatre-vingt-dix
ans, ne demeura avec aucun homme jusqu'à sa mort.

18. Arsios n'excluait pas les jeunes gens qui commettaient
des fautes, mais ceux qui progressaient ; il disait : « Le jeune
que l'on exclut s'en moque, mais celui qui a progressé
éprouve vite de la douleur de son exclusion. »

1. ATHANASE, *Vie d'Antoine* 60, 1-2 (SC 400, p. 294-295).

2. *Ibid.*

[251] 19. Πίωρ περιπατῶν ἦσθιεν, πυθομένου δέ τινος· « Διὰ τί οὕτως ἐσθίεις ; », « Οὐ βούλομαι, ἔφη, ὡς ἔργω τῷ βρώματι χρῆσασθαι, ἀλλ' ὡς παρέργω. » 20. Πρὸς ἄλλον δὲ 65 περὶ τούτου ἐρωτήσαντα ἀπεκρίνατο· 20. « Ἴνα μὴδὲ ἐν τῷ ἐσθίειν, φησὶν, ἡδονῆς σωματικῆς αἰσθάνηται ἡ ψυχὴ. »

21. Ἰσίδωρος ἔλεγεν τεσσαρακοστὸν ἔτος ἔχειν, ἀφ' οὗ αἰσθάνεσθαι μὲν τῆς κατὰ διάνοιαν ἀμαρτίας, μὴδέποτε δὲ συγκαταθέσθαι μῆτε ἐπιθυμίᾳ μῆτε θυμῷ.

70 22. Παμβῶ δὲ ἀγράμματος ὢν προσῆλθὲν τιμὴ ἐπὶ τῷ διδαχθῆναι ψαλμὸν, ἀκούσας δὲ τὸν πρῶτον στίχον τοῦ λη' ψαλμοῦ τοῦ λέγοντος· « Εἶπα, φυλάξω τὰς ὁδοὺς μου τοῦ μὴ ἀμαρτάνειν με ἐν γλώσση μου ^e », δευτέρου ἀκούσαι μὴ ἀνεχόμενος ἀνεχώρησεν, ἀρκεῖσθαι φήσας τούτῳ τῷ ἐνὶ στίχῳ, 75 « ἐὰν δυνηθῶ ἔργω αὐτὸν ἐκμαθεῖν ». 23. Ἐγκαλέσαντος δὲ τοῦ παραδεδωκότος τὸν στίχον, διὰ τί ἐξαμηνιαίου παραδραμόντος χρόνου μὴ ἐωράκει αὐτόν, ἀπεκρίνατο· « Ὅτι τοῦ ψαλμοῦ τὸν στίχον οὕτω τῷ ἔργῳ ἐξέμαθον. » 24. Μετὰ ταῦτα δὲ πολλοὺς ἐπιβιούσους χρόνους πρὸς τινα τῶν γνωρίμων 80 ἐρωτήσαντα, εἰ τὸν στίχον ἐξέμαθεν, « Ἐν ὄλοις, ἔφη, ἐνεκακαίδεκα ἔτεσι μόλις αὐτὸν πράττειν ἐξέμαθον. » 25. Ὁ αὐτὸς δεδωκότος τινὸς χρυσίον εἰς διατροφὴν τῶν πτωχῶν, καὶ εἰπόντος· « Ἀρίθμησον ὃ δέδωκα », Θεὸν ἔφη ἀριθμοῦ οὐ χρῆζειν, ἀλλ' ὑγιῶς διαθέσεως. 26. Οὗτος ὁ Παμβῶ Ἀθανασίου τοῦ ἐπισκόπου παρακαλέσαντος κατῆλθεν ἐκ τῆς ἐρήμου 85 εἰς τὴν Ἀλεξάνδρειαν. 27. Ἰδὼν δὲ ἐκεῖ γυναῖκα θεατρικὴν σύνδακρυς ἐγένετο, τῶν δὲ παρόντων πυθομένων, διὰ τί ἐδάκρυσεν, « Δύο με, ἔφη, κελίηκεν, ἐν μὲν ἡ ἐκείνης ἀπώλεια,

e. Ps 38, 1.

1. *Apophtegmes des Pères, collection alphabétique*, 778, Pior 2 (PG 65, 373 C). La collection d'*Apophtegmes* utilisée par Socrate est probablement une collection indépendante de celles que l'on connaît.

2. *Ibid.*, 359, Isidore 3 (220 C).

3. Cf. *Ibid.*, 769, Pambo 8 (369 D) : « Je pars vers Dieu comme si je n'avais pas commencé à le servir » (le Ps. 38 n'est pas mentionné).

[251] 19. Piðr mangeait en se promenant, et comme quelqu'un lui demandait : « Pourquoi manges-tu ainsi ? », « Je ne veux pas, dit-il, faire de la nourriture un acte important, mais accessoire. » 20. Interrogé par un autre sur ce point, il répondit : « Pour que, même en mangeant, mon âme n'éprouve pas de plaisir corporel »¹.

21. Isidore disait qu'il y avait quarante ans qu'il ressentait le péché dans sa pensée, mais que jamais il n'avait consenti ni au désir, ni à la colère².

22. Pambo, qui était illettré, alla trouver quelqu'un pour apprendre un psaume. Lorsqu'il eut entendu le premier verset du psaume 38, qui dit : « J'ai dit : je garderai mes chemins pour ne pas pécher par ma langue^e », il s'en alla en refusant d'écouter le deuxième, en disant que ce verset lui suffisait « si je peux l'apprendre parfaitement par la pratique ». 23. Comme celui qui lui avait appris le verset lui demandait sur un ton de reproche pourquoi il ne l'avait pas vu durant les six mois écoulés, il répondit : « Parce que je n'ai pas encore parfaitement appris le verset par la pratique. » 24. Ayant vécu de nombreuses années après cela, comme un de ses familiers lui demandait s'il avait parfaitement appris le verset, il dit : « En dix-neuf années complètes, j'ai à peine appris à le mettre en œuvre »³. 25. Le même, un jour où quelqu'un lui avait donné de l'or pour nourrir les pauvres et lui disait : « Compte ce que j'ai donné », dit que Dieu n'avait pas besoin de comptes, mais de bonnes dispositions⁴. 26. Ce Pambo, convoqué par l'évêque Athanase, descendit de son désert vers Alexandrie. 27. Voyant là une actrice⁵, il se mit à pleurer, et comme les présents lui demandaient pourquoi il avait pleuré, il dit : « Deux choses m'ont ému : l'une est la perte de celle-ci, l'autre que je n'aie pas pour plaire à Dieu

4. Cf. PALLADIOS, *Hist. Laus.* 10, 2-4 (p. 46-49 Bartelink).

5. Sur le discrédit dont étaient alors victimes les actrices, cf. H. HERTER, « Die Soziologie der antiken Prostitution im Lichte des heidnischen und christlichen Schrifttums », *JbAC* 3, 1960, p. 70-111.

90 ἕτερον δὲ ὅτι ἐγὼ οὐ τηλικαύτην ἔχω σπουδὴν πρὸς τὸ ἀρέσαι
τῷ Θεῷ, ὅσην αὐτὴ ἵνα ἀρέσῃ ἀνθρώποις αἰσχροῖς. »

[252] 27a. Ἄλλος δὲ τις <ἔλεγε περὶ τοῦ αὐτοῦ μακαρίου
Παμβώ, ὅτι ἐπὶ πολλὰ ἔτη ἠύχετο λέγων· « Κύριε, μὴ δοξά-
σης με ἐπὶ τῆς γῆς. » Καὶ εἰς τοσοῦτον τίμιον ἐποίησεν αὐτὸν
ὁ Θεός, καὶ ἐδόξασεν ὡς Μωυσῆν. Ὡς γὰρ ἐκεῖνου τὸ
95 πρόσωπον μὴ ἦν ἰδεῖν ἐκ τῆς δόξης τοῦ προσώπου αὐτοῦ^f, ἦν
ἔδωκεν αὐτῷ ὁ Θεός, οὕτως καὶ οὗτος τὴν αὐτὴν χάριν ἀπέ-
λαβε, καὶ οὐδεὶς ἠδύνατο ἀτενίσει εἰς αὐτὸν ἐν ταῖς ἐσχάταις
ἡμέραις αὐτοῦ.

100 28. Ὁ δὲ ἀδδᾶς Ἀρσένιος > ἔλεγεν, ὅτι ὁ μοναχός, εἰ μὴ
ἐργάζοιτο, ἐπίσης τῷ πλεονέκτη κρίνεται.

29. Πιτηροῦς πολλὰ θεωρήματα φυσικὰ ἠπίστατο καὶ συν-
εχῶς ἄλλοτε ἄλλὰ πρὸς τοὺς ἐντυγχάνοντας ἔλεγεν, καθ'
ἕκαστον δὲ τῶν θεωρημάτων ἠύχετο.

30. Ἐγένοντο δὲ ἐν τοῖς μοναχοῖς κατ' ἐκείνον τὸν χρόνον
105 δύο ἄνδρες θεοφιλεῖς ὁμώνυμοι ἑαυτοῖς· ἑκατέρω γὰρ αὐτῶν
ἦν ὄνομα Μακάριος. 31. Ὡν ὁ μὲν ἐκ τῆς ἄνω Αἰγύπτου ἦν, ὁ
δὲ ἐκ τῆς Ἀλεξανδρέων πόλεως, ἀμφοτέροι δὲ πολλῶν ἕνεκεν
γεγόνασι περιβόητοι, δι' ἄσκησιν, διὰ βίον, διὰ τρόπον, διὰ
τὰ ἐν χερσὶν αὐτῶν γενόμενα θαύματα. 32. Ὁ μὲν οὖν Αἰγύ-
110 πτιος Μακάριος τοσαύτας θεραπειὰς ἐποίησε καὶ τοσοῦτους
τῶν δαιμονώτων ἐξήλασεν δαίμονας, ὡς ἰδίας δεῖσθαι συγ-
γραφῆς ὧν χάριτι Θεοῦ διεπράξατο· ἦν δὲ μετὰ τοῦ εὐλαβοῦς
πρὸς τοὺς ἐντυγχάνοντας αὐστηρός. 33. Ὁ δὲ Ἀλεξανδρεὺς
Μακάριος κατὰ πάντα παραπλήσιος ὧν τῷ Αἰγυπτίῳ ἐν
115 τούτῳ διήλλασεν, ὅτι πρὸς τοὺς ἐντυγχάνοντας ἱλαρός τε ἦν,
καὶ τῷ χαριεντίζεσθαι τοὺς νέους ἦγεν πρὸς ἄσκησιν.

f. Cf. Ex 34, 29-30.

1. *Apophtegmes des Pères, collection alphabétique*, 765, Pambo 4 (369B).

2. Cf. *Ibid.*, 762 et 773, Pambo 1 et 12 (368 C, 372 A). Tout ce passage sur Pambo (§ 27a) ne se trouve que dans la version arménienne de Socrate.

3. La physique est ici la science spirituelle des natures, une des trois parties de la vie spirituelle selon Évangre, avec la pratique et la théologie.

un aussi grand souci qu'elle en a pour plaire à des hommes misérables »¹.

[252] 27a. Un autre disait, au sujet de ce même bienheureux Pambo, que pendant de nombreuses années il priait en disant : « Seigneur, ne me glorifie pas sur la terre ». Et Dieu le fit à ce point digne d'honneur et le glorifia comme Moïse, car de même qu'il n'était pas possible de regarder le visage de celui-ci à cause de l'éclat de son visage^f, que Dieu lui avait donné, de même lui aussi reçut la même grâce, et personne ne put le regarder en face durant ses derniers jours².

28. Abbas Arsénios disait que le moine, s'il ne travaille pas, est jugé à l'égal d'un profiteur.

29. Pitérous connaissait beaucoup de doctrines de physique³ : il en disait continuellement l'une ou l'autre à ceux qu'il rencontrait, et en exposant chacune de ces doctrines, il priait.

30. Il y eut parmi les moines, en ce temps-là, deux hommes aimés de Dieu qui portaient le même nom : tous deux avaient pour nom Macaire. L'un était de Haute Égypte, l'autre de la ville d'Alexandrie. 31. Tous deux étaient renommés pour plusieurs raisons : pour leur ascèse, pour leur vie, pour leur caractère, pour les miracles accomplis de leurs mains. 32. Ainsi Macaire l'Égyptien fit un si grand nombre de guérisons et chassa tant de démons de possédés qu'il faudrait un récit particulier de ce qu'il accomplit par grâce de Dieu⁴. Avec ceux qu'il rencontrait, il était austère et circonspect. 33. Macaire l'Alexandrin, qui lui ressemblait en tous points, était différent de lui en ce qu'il était gai avec ceux qu'il rencontrait, et c'est en plaisantant qu'il amenait les jeunes gens à l'ascèse⁵.

« Le but... de la physique est de révéler la vérité cachée dans tous les êtres » (*Le gnostique*, 49, SC 356, p. 191). Cf. aussi le texte cité ci-dessous, § 44.

4. Cf. PALLADIOS, *Hist. Laus.* 17, 2 (p. 70-71).

5. Cf. *Apophtegmes des Pères, coll. alphabétique*, 463 et 475 (mentionnent l'urbanité de Macaire)

34. Τούτων Εὐάγριος γενόμενος μαθητῆς τὴν δι' ἔργων φιλοσοφίαν ἐκτήσατο, πρότερον λόγῳ μόνῳ φιλόσοφος ὢν. Ὅς ἐν τῇ Κωνσταντινουπόλει ὑπὸ Γρηγορίου τοῦ Ναζιανζηνοῦ εἰς τὴν τοῦ διακόνου προχειρισθεὶς τάξιν, εἶτα ἅμα αὐτῷ εἰς τὴν Αἴγυπτον κατελθὼν καὶ τοῖς προλεχθεῖσιν ἐντυχῶν [253] ἀνδράσιν τὸν ἐκείνων βίον ἐζήλωσεν, 35. καὶ τοσαῦτα τεράστια ἐν ταῖς χερσὶν αὐτοῦ γέγονεν, ὅσα καὶ ἐν ταῖς τῶν αὐτοῦ καθηγητῶν. Τούτῳ καὶ βιβλία ἄγαν σπουδαῖα συγγέγραπται, 36. ὧν τὸ μὲν Μοναχὸς ἢ περὶ πρακτικῆς, ἐπιγέγραπται <(κεφάλαια δὲ αὐτοῦ ἑκατόν)>, τὸ δὲ Γνωστικὸς ἢ <πρὸς> τὸν καταξιωθέντα γνώσεως (κεφάλαια δὲ αὐτοῦ πεντήκοντα), 37. τὸ δὲ Ἀντιρρητικὸς ἀπὸ τῶν θείων γραφῶν πρὸς τοὺς πειράζοντας δαίμονας, ἐν ὀκτῶ διηρημένος μέρεσιν κατὰ τὸν ἀριθμὸν τῶν ὀκτῶ λογισμῶν, 38. καὶ ἑξακόσια Γνωστικὰ προβλήματα, ἔτι μὴν καὶ στιχηρὰ δύο, ἐν πρὸς τοὺς ἐν {τοῖς} κοινοβίοις ἢ ἐν συνοδαῖς μοναχοῦς καὶ ἐν πρὸς τὴν παρθένον· ἅτινα ὅπως ἐστὶ θαυμαστά <καὶ ὅπως λυσιτελοῦντα>, οἱ ἐντυχάνοντες εἴσονται. 39. Εὐκαίρον δὲ {ὡς} ἡγοῦμαι μικρὰ τῶν αὐτῷ μνημονευθέντων περὶ τῶν μοναχῶν τούτοις συνάψαι· φησὶ γὰρ κατὰ λέξιν τάδε·

40. « Ἀναγκαῖον καὶ τὰς ὁδοὺς τῶν προοδευσάντων μοναχῶν ὀρθῶς διερωτᾶν καὶ πρὸς αὐτὰς κατορθοῦσθαι· πολλὰ γὰρ ἐστὶν <εὐρεῖν> ὑπ' αὐτῶν ῥηθέντα τε καὶ πραχθέντα καλῶς. 41. Ἐν οἷς καὶ τοῦτό τις ἔφησεν ὅτι τὴν ξηροτέραν καὶ μὴ ἀνώμαλον δίαιταν, ἀγάπη συζευχθεῖσαν, θᾶττον εἰσάγειν τὸν μοναχὸν εἰς τὸν τῆς ἀπαθείας λιμένα· 42. Ὁ δὲ αὐτὸς ταρασσόμενόν τινα νύκτωρ τῶν ἀδελφῶν τῶν φασμά-

34. Devenu leur disciple, Évagre acquit la philosophie par la pratique, lui qui auparavant n'était philosophe qu'en paroles. Il avait été ordonné au rang de diacre à Constantinople par Grégoire de Nazianze, ensuite s'était rendu avec lui en Égypte¹ et, y ayant rencontré les hommes dont je viens de parler [253], il chercha à imiter leur vie. 35. S'accomplirent de ses mains d'aussi grands prodiges que de celles de ses maîtres. Par lui furent écrits aussi des ouvrages tout à fait appréciés, 36. dont *Le moine* ou *De la pratique* (en cent chapitres), *Le gnostique* ou *Pour celui qui est jugé digne de la connaissance* (en cinquante chapitres)², 37. l'*Antirrhetikos* tiré des divines Écritures contre les démons tentateurs, divisé en huit parties selon le nombre des huit pensées³, 38. et six cents *Questions gnostiques*⁴, enfin deux ouvrages envers, l'un *Aux moines dans les couvents et les communautés*, l'autre *A la vierge*⁵. Combien ces ouvrages sont remarquables, combien ils sont profitables, les lecteurs le sauront. 39. Je juge opportun de citer ici de petits extraits de ce qu'il mentionne à propos des moines ; il écrit textuellement ceci :

40. « Il est nécessaire aussi d'interroger correctement les voies des moines qui nous ont précédés dans le bien et de nous régler sur elles, car on peut trouver beaucoup de belles choses dites et faites par eux. 41. Parmi elles ceci, qu'a dit l'un d'eux : 'Un régime assez frugal et sans irrégularité, joint à la charité, conduit rapidement le moine au port de l'impassibilité'. 42. Le même délivra de ses visions un des frères qui en était troublé la nuit, lui ayant prescrit de joindre au jeûne

1. Évagre a bien été ordonné diacre par Grégoire de Nazianze (cf. PALLADIOS, *Hist. Laus.* 38, 2, p. 194-195), mais celui-ci ne s'est pas rendu en Égypte avec lui.

2. Sur le lien étroit entre ces deux ouvrages, cf. l'introduction d'A. GUILLAUMONT au *Gnostique*, p. 19-20 (SC 356). Le *Traité pratique* est édité par le même auteur en SC 170 et 171.

3. Cet ouvrage est celui que mentionne GENNADE sous le titre *Adversus octo principalium vitium suggestiones* et qu'il déclare avoir traduit en latin

(*De viris illust.*, XI, Richardson). Il nous est parvenu en version syriaque et arménienne.

4. Il s'agit des *Kephalaia Gnostica*, qui comportent en réalité 540 chapitres, mais c'est Évagre lui-même qui en compte 600 dans sa *Lettre à Anatolios*, 9, laquelle sert de prologue au *Traité Pratique*. Les *Kephalaia*, conservés uniquement en syriaque, ont été édités par A. GUILLAUMONT, PO 28, 1, Paris 1958.

5. Il s'agit des *Sentences métriques pour les moines et pour la vierge* (CPG 2435 et 2436)

των ἀπήλλαξεν, ἀσθενοῦσι μετὰ νηστείας ὑπηρετῆσαι προστάξας· οὐδενὶ γὰρ οὕτως ἐρωτηθεὶς ἔφησεν ὡς ἐλέω τὰ τοιαῦτα κατασθέννυται πάθη. 43. Τῷ δικαίῳ Ἀντωνίῳ προσῆλθὲν τις τῶν τότε σοφῶν καὶ Πῶς διακαρτερεῖς, εἶπεν, ὦ πάτερ, τῆς ἐκ τῶν βιβλίων παραμυθίας ἐστερημένος; 44. Τὸ ἐμὸν βιβλίον, φησὶν ὁ Ἀντώνιος, ὦ φιλόσοφε, ἡ φύσις τῶν γεγονότων ἐστίν, καὶ πάρεστιν, ὅτε βούλομαι, τοὺς λόγους ἀναγινώσκειν τοὺς τοῦ Θεοῦ. 45. Ἠρώτησέν με τὸ σκεῦος τῆς ἐκλογῆς^g, ὁ Αἰγύπτιος γέρον Μακαρίας, Τί δὴ ποτε μνησικακοῦντες μὲν τοῖς ἀνθρώποις τὴν μνημονευτικὴν δύναμιν τῆς ψυχῆς ἀφανίζομεν, δαίμοσι δὲ μνησικακοῦντες ἀβλαβεῖς διαμένομεν; 46. Κάμου [254] πρὸς τὴν ἀπόκρισιν ἀπορήσαντος καὶ παρακαλοῦντος τὸν λόγον μαθεῖν διότι, φησὶν ἐκεῖνος, τὸ μὲν πρότερον πάθος παρὰ φύσιν, τὸ δὲ δεύτερον κατὰ φύσιν ἐστὶ τοῦ θυμοῦ. 47. Παρέβαλον κατ' αὐτὴν τὴν σταθερὰν μεσημβρίαν τῷ ἀγίῳ πατρὶ Μακαρίῳ, καὶ λίαν ὑπὸ τῆς δίψης φλεγόμενος ἤτουν ὕδωρ πιεῖν. 48. Ὁ δὲ φησὶν Ἄρκεσθητι τῇ σκιά· πολλοὶ γὰρ ὁδοιποροῦντες νῦν ἢ {καὶ} πλείοντες καὶ ταύτης ἐστερηγὰνται. 49. Εἶτα λόγους μου πρὸς αὐτὸν περὶ ἐγκρατείας γυμνάζοντος ἠάρσει, φησὶν, ὦ τέκνον ἐν ὅλοις εἴκοσιν ἔτεσιν οὔτε ἄρτου οὔτε ὕδατος οὔτε ὕπνου κόρον εἶληφα. 50. Τὸν μὲν γὰρ ἄρτον μου ἤσθιον σταθμῶ, τὸ δὲ ὕδωρ ἔπινον μέτρῳ^h, τοῖς τοίχοις δὲ ἐμαντὸν παρανακλίτων μικρὸν τι τοῦ ὕπνου μέρος ἀφήρπαζον. 51. Ἐμηνύθη τινὶ τῶν μοναχῶν θάνατος τοῦ πατρός· ὁ δὲ πρὸς τὸν ἀπαγγεῖλαντα παῦσαι, φησὶν, βλασφημῶν· ὁ γὰρ ἐμὸς πατὴρ ἀθάνατός ἐστιν. 52. Ἐκέκτητό τις τῶν ἀδελφῶν εὐαγγέλιον μόνον, καὶ τοῦτο πωλήσας ἔδωκεν εἰς τροφήν τοῖς πεινώσιν, ἄξιον μνήμης ἐπιφωγεζόμενος ῥῆμα. 53. Αὐτὸν γὰρ φησὶν τὸν λόγον πεπώληκα τὸν λέγοντά <μοι ἀεί>· « Πώλησόν σου τὰ ὑπάρχοντα καὶ δὸς πτωχοῖςⁱ. » 54. Ἔστι δὲ τις περὶ τὴν Ἀλε-

g. Cf. Ac 9, 15. h. Cf. Ez 4, 10-11. i. Mt 19, 21.

1. ÉVAGRE, *Traité Pratique* 91-95 (SC 171, p. 692-701).

le service des malades. 'Il n'y a rien de tel que la miséricorde, disait-il à qui l'interrogeait, pour éteindre les passions de cette sorte'. 43. Un des sages d'alors vint trouver le juste Antoine et lui dit : 'Comment supportes-tu, père, d'être privé de la consolation des livres?'. 44. 'Mon livre, philosophe, dit Antoine, c'est la nature des êtres, et il est là quand je veux lire les paroles de Dieu'. 45. Le vase d'élection^g, le vieillard égyptien Macaire, me demanda : 'Comment se fait-il que, lorsque nous avons de la rancune envers les hommes nous fassions disparaître de notre âme la faculté du souvenir, alors que, lorsque nous avons de la rancune envers les démons nous demeurions indemnes?' [254]. 46. Comme j'étais embarrassé pour répondre et que je demandais d'en apprendre la raison : 'C'est, dit celui-ci, parce que dans le premier cas la passion est contre la nature de la partie irascible, mais dans le second elle est selon sa nature'. 47. J'allai visiter en plein midi le saint père Macaire et, comme j'étais tout brûlant de soif, je lui demandais de l'eau à boire. 48. Et lui dit : 'Contente-toi de l'ombre, car beaucoup de ceux qui cheminent ou qui naviguent en ce moment n'ont même pas celle-ci'. 49. Ensuite, comme je lui tenais mes discours sur l'abstinence, il dit : 'Courage, mon enfant. Pendant vingt années pleines, je n'ai pris à satiété ni pain, ni eau, ni sommeil. 50. En effet, je pesais le pain que je mangeais, je mesurais l'eau que je buvais^h et, m'appuyant un peu contre le mur, je dérobaï une petite part de sommeil'. 51. On apprit à un moine la mort de son père ; il dit à celui qui la lui annonçait : 'Cesse de blasphémer, car mon père est immortel'¹. 52. Un frère possédait seulement un évangile, et l'ayant vendu il en donna le prix pour nourrir les affamés, en prononçant cette parole digne de mémoire : 53. 'J'ai vendu le livre qui me disait : « Vends ce que tu as et donne-le aux pauvresⁱ. »' 54. Il

- 175 ξάνδρειαν νῆσος κατ' αὐτὸ τὸ βόρειον πέραν τῆς λίμνης κει-
μένη τῆς καλουμένης Μαρίας, προσοικεῖ δὲ αὐτῇ μοναχὸς τῆς
Παρεμβολῆς τῶν γνωστικῶν ὁ δοκιμώτατος, 55. ὅστις ἀπε-
φήνατο πάντα τὰ πραττόμενα ὑπὸ τῶν μοναχῶν πράττε-
σθαι δι' αἰτίας πέντε, διὰ Θεόν, διὰ φύσιν, διὰ ἔθος, δι'
180 ἀνάγκην, διὰ τὰ ἔργα <τῶν> χειρῶν. 56. Ὁ δὲ αὐτὸς ἔλεγεν
πάλιν μίαν μὲν εἶναι τῇ φύσει τὴν ἀρετὴν, εἰδοποιεῖσθαι δὲ
αὐτὴν ἐν ταῖς δυνάμεσιν τῆς ψυχῆς· «καὶ γὰρ καὶ τὸ φῶς τὸ
ἡλιακὸν ἀσχημάτιστον μὲν, φησὶν, ἐστίν, ταῖς δὲ δι' ὧν εἰσ-
βάλλει θυρίσι συσχηματίζεσθαι πέφυκεν». 57. Ἄλλος δὲ τις
185 <πάλιν> τῶν μοναχῶν Ἰδιὰ τοῦτο περιαιρῶ τὰς ἡδονάς',
εἶπεν, ἵνα τὰς τοῦ θυμοῦ περικόψω προφάσεις· οἶδα γὰρ
αὐτὸν αἰετὸν μαχόμενον ὑπὲρ τῶν ἡδονῶν καὶ ἐκταράσσοντά μου
τὸν νοῦν καὶ τὴν γνῶσιν ἀποδιώκοντα'. 58. Ἐλεγεν δὲ τις τῶν
γερόντων ὅτι ἡ ἀγάπη παραθήκας βρωμάτων ἢ χρημάτων
190 τηρεῖν οὐκ ἐπίσταται'. 59. Ὁ δὲ αὐτὸς Ὁὐκ οἶδα, φησὶν, εἰς
ταῦτ' ὅτις ὑπὸ δαιμόνων ἀπατηθεὶς'. »
[255] 60. Ταῦτα μὲν ὁ Εὐάγριος ἐν τῷ ἐπιγραφομένῳ αὐτοῦ
Πρακτικῷ κατὰ λέξιν ἀπεμνημόνευεν, ἐν δὲ τῷ Γνωστικῷ
αὐτοῦ τοιαῦτά φησιν·
195 61. « Τέσσαρας ἀρετὰς καὶ τῆς θεωρίας αὐτῆς παρὰ τοῦ
δικαίου Γρηγορίου μεμαθήκαμεν εἶναι, φρόνησιν καὶ
ἀνδρείαν, σωφροσύνην καὶ δικαιοσύνην. 62. Καὶ φρονήσεως
μὲν ἔργον ἔλεγεν εἶναι τὸ θεωρεῖν τὰς νοεράς καὶ ἀγίας δυνά-
μεις δίχα τῶν λόγων (τούτους γὰρ ὑπὸ τῆς σοφίας <μόνης>
200 δηλοῦσθαι παραδέδωκεν), 63. ἀνδρείας δὲ τὸ ἐγκαρτερεῖν
τοῖς ἀληθεῖσι καὶ πολεμούμενον καὶ μὴ ἐμβατεύειν εἰς τὰ μὴ
ὄντα. 64. τὰ δὲ παρὰ τοῦ πρώτου γεωργοῦ δέχεσθαι σπέρ-
ματα καὶ ἀπωθεῖσθαι τὸν ἐπισπορέα τῆς σωφροσύνης ἰδιον
ἀπεκρίνατο εἶναι, 65. δικαιοσύνης δὲ πάλιν τὸ κατ' ἀξίαν
205 ἐκάστω τούτους λόγους ἀποδιδόναι, τὰ μὲν σκοτεινῶς ἀπαγγέ-
λουσαν, τὰ δὲ δι' αἰνιγμάτων σημαίνουσαν, τινὰ δὲ καὶ φανε-
ροῦσαν πρὸς ὠφέλειαν τῶν ἀπλουστέρων. 66. Τῆς ἀλη-

1. *Ibid.*, 97-99 (p. 704-711).

y a aux environs d'Alexandrie une île située dans la partie septentrionale du lac appelé Maria, et là habite un moine de Parembolè, le plus éprouvé de l'armée des gnostiques, 55. qui a déclaré que tout ce que font les moines était fait pour cinq causes : Dieu, la nature, la coutume, la nécessité, les travaux manuels. 56. Le même disait encore que la vertu est une par nature, mais qu'elle prend une forme particulière dans les facultés de l'âme. 'car, disait-il, la lumière solaire qui est sans forme prend naturellement la forme des fenêtres par lesquelles elle entre'. 57. Un autre encore parmi les moines a dit : 'Si je retranche les plaisirs, c'est pour enlever tous les prétextes à la partie irascible. Je sais en effet que celle-ci lutte toujours en vue des plaisirs, qu'elle trouble mon intellect et chasse la connaissance'. 58. L'un des anciens disait que 'la charité ne sait pas garder des réserves de nourriture ou d'argent'. 59. Le même dit : 'Je ne sache pas avoir été trompé deux fois sur le même point par les démons' »¹.

[255] 60. Cela, Évagre l'a raconté textuellement dans son livre intitulé *Pratique*, et dans le *Gnostique* il dit des choses semblables :

61. « Nous avons appris du juste Grégoire qu'il existe, pour la contemplation elle aussi, quatre vertus : la prudence et le courage, la continence et la justice. 62. La tâche de la prudence, disait-il, est de contempler les puissances intelligentes et saintes, indépendamment de leurs raisons (car il nous a transmis que celles-ci étaient révélées par la seule sagesse). 63. Celle du courage est de persévérer dans la vérité, même s'il faut combattre, et de ne pas s'aventurer dans ce qui n'existe pas. 64. Recevoir les semences du premier cultivateur et repousser celui qui sème par dessus, il répondit que c'était le propre de la continence. 65. Celui de la justice est de distribuer à chacun les raisons selon son rang, en rapportant certaines choses obscurément, en en désignant d'autres par énigmes, en en exposant clairement certaines pour l'utilité des plus simples. 66. La colonne de la

θείας στύλος ὁ Καππαδόκης Βασίλειος 'τὴν μὲν ἀπ' ἀνθρώπων, φησίν, ἐπισυμβαίνουσαν γνῶσιν προσεχῆς μελέτη καὶ
 210 γυμνασία κρατύνει, τὴν δὲ ἐκ Θεοῦ χάριτος ἐγγινομένην δικαιοσύνην καὶ ἀοργησίαν καὶ ἔλεος, 67. καὶ τὴν μὲν προτέραν δυνατὸν καὶ τοὺς ἐμπαθεῖς ὑποδέξασθαι, τῆς δὲ δευτέρας οἱ ἀπαθεῖς μόνοι εἰσὶ δεκτικοί, οἱ καὶ παρὰ τὸν καιρὸν τῆς προσευχῆς τὸ οἰκεῖον φέγγος τοῦ νοῦ περιλάμπον αὐτοὺς
 215 θεωροῦσιν'. 68. Τῶν Αἰγυπτίων ὁ ἅγιος φωστῆρ Ἀθανάσιος 'τὴν τράπεζαν, φησί, Μωυσεῖς εἰς τὸ βόρειον μέρος στῆσαι προστάσεται'. γινωσκέτωσαν οἱ γνωστικοί, τίς ὁ πνέων ἐστὶ κατ' αὐτῶν, καὶ πάντα πειρασμὸν γενναίως ὑπομενέτωσαν καὶ μετὰ προθυμίας τοὺς προσιόντας τρεφέτωσαν'. 69.
 220 'Ἐλεγεν {δὲ} ὁ τῆς Θμουιτῶν ἐκκλησίας ἄγγελος Σεραπίων ὅτι '{ὁ} νοῦς μὲν πεπωκῶς πνευματικὴν γνῶσιν τελείως καθαιρεται, ἀγάπη δὲ τὰ φλεγμαινοντα μόρια τοῦ θυμοῦ θεραπεύει, πονηρὰς δὲ ἐπιθυμίας ἐπιρρεούσας ἴστησιν ἐγκράτεια'. 70. 'Τοὺς περὶ προνοίας καὶ κρίσεως κατὰ σαυτὸν ἀεὶ γύμναζε λόγους', φησὶν ὁ [256] μέγας καὶ γνωστικὸς διδάσκαλος Δίδυμος, 'καὶ τούτων τὰς ὕλας διὰ μνήμης φέρειν πειράθητι· ἅπαντες γὰρ σχεδὸν ἐν τούτοις προσπταίουσιν. 71. Καὶ τοὺς μὲν περὶ κρίσεως λόγους ἐν τῇ διαφορᾷ τῶν σωμάτων καὶ τῶν κόσμων εὐρήσεις, τοὺς δὲ περὶ προνοίας ἐν τοῖς
 230 τρόποις τοῖς ἀπὸ κακίας καὶ ἀγνωσίας ἐπὶ τὴν ἀρετὴν ἢ ἐπὶ τὴν γνῶσιν ἡμᾶς ἐπανάγουσιν'.

72. Τοσαῦτα μὲν ἐκ τῶν Εὐαγγερίου ἐνταῦθα παρεθέμεθα. Ἐγένετο δὲ καὶ ἄλλος ἀνὴρ θαυμασιὸς ἐν τοῖς μοναχοῖς, ᾧ ὄνομα Ἀμμώνιος, 73. ὅστις οὕτως ἦν ἀπερίεργος, ὥστε ἐν τῇ
 235 Ῥώμῃ ἅμα Ἀθανασίῳ γενόμενος μηδὲν ἐλέσθαι ἱστορηῆσαι τῶν ἔργων τῆς πόλεως, μόνον δὲ ἰδεῖν τὸ Πέτρου καὶ Παύλου μαρτύριον. 74. Οὗτος ὁ Ἀμμώνιος εἰς ἐπισκοπὴν ἐλκόμενος καὶ διαφυγὼν τὸ δεξιὸν οὖς αὐτοῦ ἐξέκοψεν, ὅπως ἂν τῷ

j. Cf. Ex 26, 35.

1. ÉVAGRE, *Gnostique* 44-48. Cf. la traduction et le commentaire de ces passages par A. GUILLAUMONT, *SC* 356, p. 172-189.

vérité, le Cappadocien Basile, dit : 'L'étude et l'exercice assidus fortifient la science qui vient des hommes, mais c'est la justice, la maîtrise de la colère et la miséricorde qui fortifient celle qui vient de la grâce de Dieu. 67. La première, il est possible de la recevoir, même pour ceux qui sont sujets aux passions, mais la deuxième, seuls les impassibles en sont capables, eux qui aussi, à l'heure de la prière, contemplent la propre lumière de l'intellect qui les illumine'. 68. Le saint lumineux des Égyptiens, Athanase, dit : 'Moïse reçoit l'ordre de placer la table du côté du nord'. Que les gnostiques sachent quel est celui qui souffle contre eux, qu'ils supportent vaillamment toute tentation et qu'avec empressement ils nourrissent ceux qui se présentent'. 69. L'ange de l'église des Thmouitains, Sérapion, disait que l'intellect est parfaitement purifié quand il a bu la science spirituelle, que la charité guérit les parties enflammées de l'irascibilité, et que le flux des désirs mauvais est arrêté par l'abstinence. 70. 'Les raisons qui concernent la providence et le jugement, médite-les constamment', dit le [256] grand maître gnostique Didyme, 'et efforce-toi d'en garder la matière dans la mémoire ; presque tous, en effet, achoppent à leur propos. 71. Quant aux raisons concernant le jugement, tu les trouveras dans la diversité des corps et des mondes, et celles qui concernent la providence, dans les dispositions qui nous font remonter de la malice et de l'ignorance à la vertu et à la science' »¹.

72. Tout cela, nous l'avons cité ici à partir des écrits d'Évagre, mais il y eut aussi un autre homme admirable parmi les moines, nommé Ammonios, 73. qui était à ce point dépourvu de curiosité que, lorsqu'il vint à Rome en compagnie d'Athanase, il ne voulut rien visiter des monuments de la ville, mais seulement voir le martyrium de Pierre et de Paul. 74. Cet Ammonios, que l'on voulait amener de force à l'épiscopat, prit la fuite et se coupa l'oreille droite, pour échapper à l'ordination par cette mutilation de

ἀσχήμῳ τοῦ σώματος τὴν χειροτονίαν ἐκφύγη. 75. Ἐπειδὴ
 240 δὲ χρόνῳ ὕστερον καὶ Εὐάγριος ὑπὸ Θεοφίλου τοῦ ἐπισκόπου
 Ἀλεξανδρείας πρὸς ἐπισκοπὴν συλληφθεὶς ἀπέφυγεν, οὐδὲν
 ἀκρωτηριάσας τοῦ σώματος, περιτυχὼν τῷ Ἀμμωνίῳ
 χαριεντιζόμενος ἔλεγεν, ὡς κακῶς εἶη πράξας ἐκκόψας τὴν
 ἀκοήν, καὶ ἔνοχος εἶναι Θεῷ τοῦτο ποίησας. 76. Ὁ δὲ Ἀμμώ-
 245 νιος πρὸς αὐτόν· « Ἀλλὰ σύ, ἔφη, Εὐάγριε, οὐκ οἶει δώσειν
 δίκην τὴν γλῶσσαν ἀποτεμών, διὰ φιλαυτίαν τῇ δοθείσῃ
 χάριτι μὴ χρησάμενος ; »

77. Ἐγένοντο μὲν οὖν κατὰ τὸν αὐτὸν χρόνον ἐν τοῖς
 μοναστηρίοις καὶ ἄλλοι πλεῖστοι ἄνδρες θαυμαστοὶ καὶ θεοφι-
 250 λεῖς, ὧν ἐν τῇ προκειμένῃ συγγραφῇ μνημονεῦειν μακρὸν ἂν
 εἶη· ἄλλως τε καὶ ἐκβαίνειν τοῦ προκειμένου ἀνάγκη, εἰ βου-
 λοίμεθα καθ' ἕκαστον τῶν ἀνδρῶν <ιστορῆσαι> τοὺς βίους
 καὶ ὅσα ἐποίησαν θαύματα διὰ τὴν προσοῦσαν αὐτοῖς ἀγιότη-
 ητα. 78. Εἰ δέ τις βούλοιο τὰ περὶ αὐτῶν μαθάνειν {ὧν τε
 255 ἐποίησαν} ὧν τε ἔπραξαν καὶ ὧν πρὸς ὠφέλειαν τῶν ἀκουσά-
 ντων ἐφθέγγαντο, ὅπως τε αὐτοῖς <καὶ> τὰ θηρία ὑπήκουον,
 πεπόνηται Παλλαδίῳ τῷ μοναχῷ ἴδιον μονόβιβλον, 79. ὃς
 Εὐαγρίου μὲν ἦν μαθητῆς, πάντα δὲ ἀκριβῶς περὶ αὐτῶν
 [257] διεξῆλθεν· ἐν ᾧ καὶ γυναικῶν ἐφάμιλλον τοῖς προειρη-
 260 μένοις ἀνδράσιν ἐπανελομένων βίον μνήμην πεποιήται. 80.
 Εὐάγριος μὲν οὖν καὶ Παλλάδιος μικρὸν ὕστερον μετὰ τὴν
 τελευτὴν Οὐάλεντος ἦνθησαν· ἐπανελθόμεν δὲ ὅθεν ἐξέβη-
 μεν.

1. Cf. PALLADIOS, *Hist. Laus.* 11, 2 (p. 52-53) pour le deuxième épisode. D'autres exemples du même type sont connus : cf. P. MARAVAL, *Monachisme et cléricature*, p. 155-158. Ammonios fera partie des Longs Frères chassés d'Égypte par Théophile d'Alexandrie : *Ibid.* 46, 3 ; SOCRATE, *HE VI*, vi, 41.

2. Cf. PALLADIOS, *Hist. Laus.* 18, 9, 27-28 (p. 82-85, 94-95).

3. Le long ch. 38 de l'*Histoire Lausiaque*, consacré à celui que son auteur considère comme son maître spirituel, est une véritable « Vie d'Évagre ».

son corps¹. 75. Comme un peu plus tard Évagre, lui aussi, saisi par Théophile, évêque d'Alexandrie, pour être fait évêque, s'était enfui sans mutiler son corps, il rencontra Ammonios et il lui disait en plaisantant qu'il avait mal agi en se coupant l'oreille et qu'en faisant cela il était coupable aux yeux de Dieu. 76. Mais Ammonios lui dit : « Et toi, Évagre, ne penses-tu pas que tu seras puni pour t'être coupé la langue, en ne te servant pas par égoïsme de la grâce qui t'a été donnée ? »

77. Il y eut encore à cette même époque dans les monastères un grand nombre d'hommes admirables et aimés de Dieu, dont il serait trop long de faire mémoire dans le présent écrit. Il faudrait en particulier sortir de notre sujet si nous voulions raconter les vies de chacun de ces hommes et combien ils firent de miracles grâce à la sainteté qui était la leur. 78. Mais si quelqu'un veut apprendre, à leur sujet, ce qu'ils ont fait et ce qu'ils ont dit pour l'utilité de leurs auditeurs, comment les animaux sauvages leur obéissaient², un ouvrage particulier a été composé par le moine Palladios, qui fut le disciple d'Évagre³ 79. et a tout exposé avec exactitude à leur sujet. [257] Il y a fait aussi mention de femmes qui ont embrassé une vie semblable à celle des hommes dont on vient de parler⁴. 80. Évagre et Palladios vivaient peu après la mort de Valens. Mais revenons là d'où nous sommes partis.

4. Les femmes de l'*Histoire Lausiaque* : Potamiène (3), Alexandra (5), une vierge riche (6), une vierge infidèle (28), le monastère féminin de Pachôme (33), celle qui feignait la folie (34), de saintes femmes romaines (41), Mélanie l'ancienne (46 et 54-55), Olympias (56), Candida et Célasie (57), les ammas Talis et Taor (59), une vierge (60), Mélanie la jeune (61), la vierge qui cacha Athanase (63), Julienne (64), une vierge de Corinthe (65), Bosporie (66), Magne (67), une vierge repentie (69).

XXIV

1. Τοῦ τοίνυν βασιλέως Ουάλεντος νόμῳ κελεύσαντος διώκεσθαι τοὺς τ' ἐν Ἀλεξανδρείᾳ καὶ τοὺς κατ' Αἴγυπτον πάντα ἐπορθεῖτο καὶ ἀνετρέπετο, τῶν μὲν ἐλκομένων εἰς δικαστήρια, τῶν δὲ βαλλομένων εἰς δεσμωτήρια, ἄλλων τε ἄλλως
5 στρεβλουμένων. 2. Διάφοροι γὰρ τιμωρίαι κατὰ τῶν ἡσυχάζειν φιλοῦντων ἐγίνοντο.

3. Ἐπεὶ δὲ ταῦτα ἐν τῇ Ἀλεξανδρείᾳ ἧ ἐδόκει Λουκίῳ ἐπέπρακτο, Εὐζώϊος μὲν ἐπὶ τὴν Ἀντιόχειαν αὐθις ὑπέστρεψεν, οἱ δὲ εὐθὺς ἐπὶ τὰ τῆς Αἰγύπτου μοναστήρια ἐχώρου, ὅτε στρατηγὸς σὺν πλήθει πολλῶν στρατιωτῶν καὶ ὁ Ἀρειανὸς Λούκιος. 4. Οὐδὲ γὰρ αὐτὸς ἀπελείπετο, ἀλλὰ στίφος ἄγων ἀνδρῶν οὐδαμῶς οἰκτιζομένων χεῖρονα τῶν στρατιωτῶν διεπράττετο. 5. Ὡς δὲ ἐπὶ τὸν τόπον ἐγίνοντο, κατελάμβανον τοὺς ἀνδρας τὰ συνήθη πράττοντας, εὐχομένους, πάθη
15 θεραπεύοντας, δαίμονας ἐξελαύνοντας. 7. Οἱ δὲ μικρὰ τῶν τοῦ Θεοῦ θαυμάτων φροντίσαντες οὐδὲ τὰς συνήθεις εὐχὰς ἐν τοῖς εὐκτηρίοις τόποις συνεχώρου ἐπιτελεῖσθαι, ἀλλὰ αὐτοὺς καὶ τούτων ἐξέβαλον. Καὶ οὐκ ἐπὶ τούτων μόνον ἔστησαν, ἀλλὰ καὶ προϊόντες τοῖς ὅπλοις ἐκέχρητο κατ' αὐτῶν. 8.
20 Ταῦτα καὶ ὁ Ῥουφῖνος ἑωρακέναι παρὰν καὶ πεπονθέναι φησίν. Ἀνενεοῦντό τε καὶ ἐπ' αὐτῶν τὰ τοῦ ἀποστόλου λεγόμενα: 9. « Ἐνεπαίζοντο γὰρ καὶ μαστίγων πείραν ἐλάμβανον, {ἐγυμνοῦντο}, ἐδεσμοῦντο, ἐλιθάζοντο, ἐν φόνῳ μαχαίρας ἀπέθνησκον, ἄνδρες περιερχόμενοι κατὰ τὴν ἔρημον ἐν μηλωταῖς, ἐν αἰγείοις δέρμασιν, ὑστερούμενοι, θλιβόμενοι, κακουχοῦμενοι, ὧν οὐκ ἦν ἄξιος ὁ κόσμος, ἐπ' ἐρημίαις πλανώμενοι
25

1. Cf. *supra*, IV, xxii, 4-6.

2. Cf. *supra*, IV, xxi, 2. Euzoïos était venu installer Lucius.

3. L'éd. Hussey a oublié de créer un § 6.

XXIV

Persécution des moines d'Égypte

1. Comme une loi de l'empereur Valens avait ordonné de poursuivre ceux d'Alexandrie et d'Égypte, tout était dévasté et bouleversé : les uns étaient traînés devant les tribunaux, les autres jetés en prison, d'autres étaient tourmentés de diverses manières, 2. car il y avait des châtiments variés pour ceux qui aiment vivre en paix ¹.

3. Lorsqu'on eut fait à Alexandrie ce qui avait l'agrément de Lucius, Euzoïos revint à Antioche ², tandis que marchaient aussitôt contre les monastères d'Égypte le *dux* avec un grand nombre de soldats et l'arien Lucius. 4. Celui-ci n'était nullement en reste, mais à la tête d'une troupe d'hommes sans aucune pitié, il agissait de façon pire que les soldats. 5. Lorsqu'ils arrivaient sur les lieux, ils trouvaient ces hommes à leurs occupations habituelles, priant, guérissant les maladies, chassant les démons. 7 ³. Mais eux, sans se soucier de ces œuvres admirables de Dieu, ne leur permettaient même pas de faire leurs prières habituelles dans les lieux de prière, mais ils les chassèrent même de ceux-ci. Ils ne s'en tinrent pas là, mais en vinrent jusqu'à faire usage de leurs armes contre eux. 8. Cela, Rufin dit l'avoir vu et l'avoir subi ⁴, et ce qu'avait dit l'Apôtre était renouvelé chez eux : 9. « Ils étaient moqués et subissaient l'épreuve des fouets, ils étaient enchaînés, lapidés, ils mouraient frappés par l'épée, hommes allant çà et là dans les déserts sous leurs peaux de moutons et de chèvres, privés de tout, accablés, maltraités, eux dont le monde n'était pas digne, errant dans les déserts,

4. RUFIN, *HE* II, 3-4 (p. 1003-1005) est la source des §§ 3-5 ; il déclare de fait avoir été témoin de tout cela (p. 1005, 2-3).

καὶ ὄρεσι καὶ σπηλαίοις καὶ ταῖς ὄπαῖς τῆς γῆς^k », 10. καὶ ταῦτα μαρτυρηθέντες ὑπὸ τε τῆς [258] πίστεως καὶ τῶν ἔργων καὶ τῶν ἰαμάτων, ὅσα ἐν ταῖς χερσὶν αὐτῶν ἢ τοῦ Θεοῦ χάρις εἰργάζετο. 11. Ἄλλ' ὡς ἔοικεν, ἢ τοῦ Θεοῦ πρόνοια
30 ταῦτα παθεῖν τοὺς ἄνδρας συνεχώρησεν, κρείττον τι προβλεψαμένη¹, ἵνα δι' ὧν αὐτοὶ κακῶς ἐπάσχον, ἕτεροι τὴν ἐν Θεῷ σωτηρίαν εὕρωσιν καὶ τοῦτο ἢ ἀπόβασις ἔδειξεν.

12. Ὡς οὖν οἱ θαυμάσιοι ἐκεῖνοι ἄνδρες κρείττονες τῆς
35 ἐπιφερομένης ἀνάγκης ἐγίνοντο, ἀποκνήσας ὁ Λούκιος γνώμην δίδωσιν τῷ ἡγουμένῳ τοῦ στρατιωτικοῦ τάγματος ὑποβάλλειν ἔξορία τοὺς πατέρας τῶν μοναχῶν <ἐν> αὐτοῖς δὲ ἦσαν ὁ Αἰγύπτιος Μακάριος καὶ ὁ Ἀλεξανδρεὺς ὁ τούτου ἐπάνυμος. 13. Ἐξωρίζοντο οὖν οἱ ἄνδρες εἰς νῆσόν τινα, ἥτις
40 ἀνθρώπους μὲν εἶχεν πόλλους, οὐδένα <δὲ> Χριστιανῶν εἶχεν οἰκήτορα· κατ' αὐτὴν τε τὴν νῆσον ἐτύγχανεν ὄν ἱερὸν καὶ ἱερεὺς ἐν αὐτῷ, ὃν πάντες οἱ ἐκεῖ ἴσα θεῷ ἔσεβον. 14. Γενομένων δὲ τῶν θεοφιλῶν ἀνδρῶν ἐν τῇ νήσῳ, πάντα μὲν τὰ ἐκεῖ δαιμόνια ἐν θορύβῳ καὶ φόβῳ ἐγίνοντο. 15. Συνέβαι-
45 νεν δὲ κατὰ ταῦτόν καὶ τοιοῦτό τι πρᾶγμα γενέσθαι. Ἡ τοῦ ἱερέως θυγάτηρ ἄφνω ὑπὸ δαίμονος κάτοχος γενομένη ἐξεμάνη καὶ πάντα ἀνέτρεπεν, ἀκατάσχετός τε ἦν καὶ οὐδενὶ τρόπῳ ἡσυχάσαι ἠδύνατο, ἀλλ' ἔββα μεγάλα καὶ πρὸς τοὺς θεοφιλεῖς ἐκείνους ἄνδρας· « Τί, φησὶν, ἤλθετε καὶ ἐντεῦθεν
50 ἐξελάσαι ἡμᾶς ; » 16. Πάλιν οὖν οἱ ἄνδρες ἐκεῖ τὸ ἴδιον ἔργον, ὃ ἐκ Θεοῦ χάριτος εἰλήφεσαν, ἐπεδείκνυντο· ἐξελάσαντες γὰρ τὸν δαίμονα τῆς παρθένου καὶ ὑγιῆ αὐτὴν τῷ πατρὶ παραδόντες εἰς πίστιν τοῦ Χριστιανισμοῦ ἤγαγον τὸν τε ἱερέα καὶ
55 πάντας τοὺς {ἐκεῖ} ἐνοικοῦντας {ἐν} τῇ νήσῳ. 17. Εὐθὺς οὖν τὰ μὲν ἀγάλματα ἐξέβαλον, τὸ δὲ σχῆμα τοῦ ναοῦ εἰς ἐκκλησίας τύπον μεταποιήσαντες, ἐβαπτίζοντό τε καὶ πάντα τὰ τοῦ Χριστιανισμοῦ χαίροντες ἐδιδάσκοντο.

k. Cf. He 11, 36-39. i. Cf. He 11, 40.

1. La source de l'épisode qui suit est encore RUFIN, *HE* II, 4 (p. 1007-1008).

2. Socrate anticipe ici une pratique qu'on ne rencontre guère avant son

les montagnes, les grottes, les antres de la terre^k », 10. et recevant un bon témoignage, par leur [258] foi, les œuvres et les guérisons que la grâce du Christ accomplissait par leurs mains. 11. Mais, à ce qu'il semble, la providence de Dieu permit que ces hommes souffrent cela, car elle avait en vue un bien supérieur¹ : que, par leurs souffrances, d'autres trouvent le salut en Dieu ; et cela, l'issue l'a montré¹.

12. Or, comme ces hommes admirables étaient supérieurs à l'épreuve qu'on leur imposait, Lucius hésita, et il donne au chef du détachement militaire l'avis d'envoyer en exil les pères des moines : il y avait parmi eux Macaire l'Égyptien et l'Alexandrin du même nom. 13. Ces hommes étaient donc exilés dans une île peuplée de beaucoup de gens, mais où aucun chrétien n'habitait. Dans cette île se trouvait un temple, avec un prêtre que tous ceux de l'endroit vénéraient à l'égal d'un dieu. 14. Lorsque ces hommes aimés de Dieu arrivèrent dans l'île, tous les démons qui se trouvaient là furent dans le trouble et la crainte. 15. Il arrivait qu'au même moment se produisit l'événement suivant : la fille du prêtre, saisie soudain par un démon, fut prise de folie et mettait tout sens dessus dessous ; elle était déchaînée et ne pouvait être calmée d'aucune manière, mais elle poussait de grands cris et dit à ces hommes aimés de Dieu : « Pourquoi être venus nous chasser même d'ici ? » 16. A nouveau donc ces hommes accomplissaient en ce lieu leur propre ouvrage, qu'ils avaient reçu de la grâce de Dieu : ayant chassé le démon de la jeune fille et l'ayant rendue guérie à son père, ils conduisirent à la foi du christianisme le prêtre et tous ceux qui habitaient l'île. 17. Aussitôt ils rejetèrent les idoles et, après avoir transformé la disposition du temple en celle d'une église², ils étaient baptisés et recevaient dans la joie tous les enseignements du christianisme.

époque : cf. J.-P. CAILLET, « La transformation en église d'édifices publics et de temples à la fin de l'Antiquité », in C. LEPALLEY (ed.), *La fin de la cité antique et le début de la cité médiévale*, Bari 1996, p. 196-211.

18. Οὕτω μὲν δὴ ἐλαυνόμενοι διὰ τὴν τοῦ ὁμοουσίου πίστιν οἱ θαυμάσιοι ἐκεῖνοι ἄνδρες αὐτοὶ τε δοκιμώτεροι ἐγίνοντο
60 καὶ ἄλλους ἔσωζον καὶ τὴν πίστιν βεβαιότεραν εἰργάζοντο.

XXV

1. Ὑπὸ δὲ τοὺς αὐτοὺς χρόνους καὶ ἕτερον [259] ἄνδρα πιστὸν ἀνέδειξεν ὁ Θεὸς, δι' αὐτοῦ μαρτυρηθῆναι δικαιοσύνας τὴν πίστιν. 2. Δίδυμος γάρ, ἀνὴρ θαυμαστός καὶ ἐλλόγιμος, κατὰ τὸν αὐτὸν ἦνθησε χρόνον πάση διαπρέφας παιδεύσει.
5 Οὗτος κομιδῇ νέος ὢν καὶ τὰ πρῶτα τῶν γραμμάτων στοιχεῖα μαθὼν τῷ τῆς ὀφθαλμίας περιέπεσε πάθει καὶ κακῶς διατεθεὶς τὸ ὄρατικὸν ἀπέβαλεν. 3. Ὁ Θεὸς δὲ αὐτῷ ἀντὶ τῶν αἰσθητῶν ὀφθαλμῶν παρέσχε τοὺς νοητούς· ἃ γὰρ δι' ὀφθαλμῶν παιδευθῆναι οὐκ ἴσχυσεν, ταῦτα δι' ἀκοῆς ἐξεμάνθανεν.
10 4. Ἐκ παιδὸς γὰρ ὢν εὐφυῆς καὶ ψυχῆς λαχὼν ἀγαθῆς ἐνίκα <τῆ> εὐφυῖα τοὺς καὶ ὀξύτατα βλέποντας· γραμματικῆς τε γὰρ τοὺς κανόνας ῥαδίως κατέρθη καὶ ῥητορικῆς πάλιν θᾶπτον μετελάμβανεν. 5. Ἐλθὼν δὲ ἐπὶ τὰ φιλόσοφα θαυμαστῶς πως καὶ τὴν διαλεκτικὴν ἐξέμαθε, καὶ ἀριθμητικὴν τε
15 καὶ μουσικὴν καὶ τὰ ἄλλα τῶν φιλοσόφων μαθήματα ἐν <τῆ> ψυχῇ κατέθετο, ὡς προθύμως αὐτὸν ἀπαντᾶν πρὸς τοὺς ταῦτα δι' ὀφθαλμῶν κατορθώσαντας. 6. Οὐ μὴν ἀλλὰ καὶ τὰ θεῖα λόγια παλαιᾶ καὶ καινῆς διαθήκης οὕτως ἀκριβῶς ἐγνώκει, ὥστε πολλὰ μὲν ἐκδοῦναι βιβλία, ὑπαγορεῦσαι δὲ

1. Sur ce personnage, cf. R.A. LAYTON, *Didymus the Blind and His Circle in Late Antique Alexandria: Virtue and narrative in Biblical Scholarship*, Urbana 2004. Pour une liste complète des œuvres exégétiques de Didyme (dont plusieurs ont été redécouvertes à Toura) et des fragments caténiques de cet auteur, cf. *Biblia Patristica. Index des citations et allu-*

18. C'est ainsi que ces hommes admirables, chassés à cause de la foi du consubstantiel, devenaient eux-mêmes mieux éprouvés, sauvaient les autres et rendaient la foi plus solide.

XXV

*Didyme d'Alexandrie*¹

1. A la même époque, Dieu fit paraître un autre [259] homme fidèle, dont il voulut qu'il témoigne de la foi. 2. Didyme en effet, un homme admirable et cultivé, brilla en ce temps-là, se distinguant en toute science. Celui-ci, alors qu'il était tout jeune et qu'il apprenait les premiers rudiments des lettres, tomba malade d'ophtalmie et, mal soigné, perdit la vue. 3. Mais Dieu, à la place des yeux charnels, lui procura les spirituels, car ce dont il ne put s'instruire par la vue, il l'apprit à fond par l'ouïe. 4. Bien doué dès l'enfance et doté d'une grande intelligence, il surpassait par ses dons même ceux qui avaient une très bonne vue, car il apprenait facilement les règles de la grammaire et assimilait plus vite encore celles de la rhétorique. 5. Arrivé aux études philosophiques, il apprit de façon remarquable la dialectique et se mettait dans l'esprit l'arithmétique, la musique et les autres sciences des philosophes², si bien qu'il affrontait avec ardeur ceux qui les avaient apprises par la vue. 6. De plus, il connaissait à tel point les paroles divines de l'Ancien et du Nouveau Testament qu'il en commenta plusieurs livres, qu'il com-

sions bibliques dans la littérature patristique, 7. *Didyme d'Alexandrie*, Paris 2000, p. 13-22.

2. Didyme est donc passé par toutes les étapes du cursus éducatif antique : cf. H.-I. MARROU, *Histoire de l'éducation dans l'Antiquité*, Paris²1965, p. 218-322.

20 καὶ τὰ περὶ Τριάδος τρία βιβλία, 7. ἐρμηνεύσαι δὲ καὶ τὰ περὶ
 Ἀρχῶν Ὀριγένους, ὑπομνήματα ἐκδοὺς εἰς αὐτά, δι' ὧν συν-
 ἔστησεν ὡς εἴη ἄριστα γεγραμμένα καὶ μάτην ἐρεσχελοῦσιν
 οἱ κακηγορεῖν τὸν ἄνδρα καὶ τὰ βιβλία διασύρειν σπουδάζον-
 25 τες· μηδὲ γὰρ αὐτοὺς δύνασθαι φησιν ἐλεῖν τὴν τοῦ ἀνδρὸς
 σύνεσιν. 8. Εἴ τις οὖν τὴν πολυμάθειαν καὶ τὸ διάπυρον τῆς
 ψυχῆς Διδύμου γνῶναι προήρηται, ἐντυχῶν τοῖς πεπονημέ-
 νοις αὐτῷ βιβλίοις μαθήσεται. 9. Τούτῳ λέγεται καὶ Ἀντώ-
 νιον ἤδη πρότερον <ῆ> κατὰ τὸν Οὐάλεντος χρόνον, ὅτε διὰ
 30 τοὺς Ἀρειανούς ἐν τῇ Ἀλεξανδρείᾳ ἐκ τῆς ἐρήμου κατῆλθεν,
 ἐντυχεῖν τῷ Διδύμῳ, καὶ μαθόντα τὴν τοῦ ἀνδρὸς σύνεσιν
 εἶπεῖν πρὸς αὐτόν· 10. « Μηδὲν, ὦ Δίδυμε, ταραττέτω σε ἡ
 τῶν αἰσθητῶν ὀφθαλμῶν ἀποβολή· τοιοῦτοι γὰρ σοι λείπου-
 σιν ὀφθαλμοί, οἷς καὶ μυῖαι καὶ κῶνωπες βλέψαι ἰσχύουσιν·
 35 χαῖρε δὲ ὅτι ἔχεις ὀφθαλμούς, οἷς καὶ ἄγγελοι βλέπουσιν, δι'
 ὧν καὶ ὁ Θεὸς θεωρεῖται καὶ τὸ αὐτοῦ φῶς κατα[260]
 λαμβάνεται. » 11. Ταῦτα μὲν ἤδη πρότερον παρὰ τοῦ θεοφι-
 λοῦς Ἀντωνίου πρὸς Δίδυμον εἶρητο· τότε δὲ μέγιστος συν-
 ἡγορος τῆς οἰκειᾶς πίστεως ἐφαίνετο Δίδυμος, πρὸς τοὺς
 Ἀρειανούς ἀπαντῶν καὶ τὰ σοφίσματα ἀναλύων αὐτῶν καὶ
 40 τοὺς κινδύλους καὶ δολεροὺς αὐτῶν λόγους ἐξελέγχων.

1. Cet ouvrage a parfois été identifié à un ouvrage en trois livres conservé par un manuscrit de la *Bibliotheca Angelica* de Rome et reproduit dans la *PG* 39, 269-992. Cf. L. DOUTRELEAU, « Le *De Trinitate* est-il l'œuvre de Didyme l'Aveugle », *RechSR* 45, 1957, p. 514-557 et L. KOENEN, « Ein Theologischer Papyrus der Kölner Sammlung », *Archiv für Papyrusforschung* 17, 1960, p. 83-105. KOENEN défend l'authenticité didymienne contre DOUTRELEAU.

2. JÉRÔME, *Contre Rufin* I, 6 (p. 20-21), II, 16 (p. 142-143) évoque les gloses (*commentarioli*) de Didyme sur le *Traité des Principes* ; en II, 11, il parle de « la *scholie* où Didyme fait de vains efforts pour défendre l'erreur

posa aussi trois livres *Sur la Trinité*¹, 7. qu'il interpréta encore le *Traité des principes* d'Origène, ayant publié des commentaires sur ce texte dans lesquels il établit que ce qui y est écrit est excellent et que ceux qui se mêlent de condamner cet homme et de mettre en pièces ces livres tiennent des propos vains ; il dit qu'ils sont incapables de comprendre l'intelligence de cet homme². 8. Si donc quelqu'un veut connaître l'étendue de la science de Didyme et l'ardeur de son intelligence, il l'apprendra en lisant les livres qu'il a composés. 9. A ce sujet, on dit qu'Antoine, longtemps avant l'époque de Valens, lorsqu'il descendit du désert à Alexandrie à cause des Ariens³, rencontra Didyme, et en constatant l'intelligence de l'homme il lui dit : 10. « Ne sois pas troublé, Didyme, par la perte de tes yeux corporels, car les yeux qui te manquent sont semblables à ceux par lesquels les mouches et les moustiques ont la faculté de voir ; mais réjouis-toi d'avoir les yeux avec lesquels voient aussi les anges, ceux par lesquels Dieu est contemplé et sa lumière [260] perçue »⁴. 11. Antoine aimé de Dieu disait cela à Didyme à une époque antérieure, mais à ce moment-là Didyme apparaissait comme un très grand défenseur de la foi, luttant contre les Ariens, démontant leurs sophismes et réfutant leurs discours mensongers et trompeurs.

d'autrui » (p. 128-129) que Rufin a cru bon de traduire. Et de critiquer ce dernier qui, parlant comme Socrate dans ce passage, soutient « qu'Origène, lui, aurait bien parlé, mais que nous, les simples..., nous ne pouvions comprendre ni la sagesse d'Origène, ni la tienne à toi » (p. 128-131).

3. Cf. ATHANASE, *Vie d'Antoine*, 69, 2 (*SC* 400, p. 317).

4. RUFIN, *HE* II, 7 (p. 1013) est la source directe de l'anecdote et de quelques détails de la notice (§ 5).

XXVI

1. Ἄλλὰ Δίδυμον μὲν τοῖς ἐν Ἀλεξανδρείᾳ ἀρειανίζουσιν ἡ τοῦ Θεοῦ ἀντέταξε πρόνοια, ἐν δὲ ταῖς ἄλλαις πόλεσι Βασιλειὸν τε τὸν Καισαρέα καὶ Γρηγόριον τὸν Ναζιανζηνόν, περὶ ὧν βραχέα εἰπεῖν εὐκαιρον ἡγοῦμαι. 2. Ἦρκει μὲν γὰρ ἡ παρὰ πᾶσι σφριζομένη τῶν ἀνδρῶν μνήμη καὶ ἡ ἐκ τῶν γεγραμμένων αὐτοῖς βιβλίων μάθησις παραθέσθαι τὴν ἑκατέρου εὐκλειαν. 3. ἐπεὶ δὲ κατ' ἐκεῖνο καιροῦ τὰ πολλὰ ταῖς ἐκκλησίαις αὐτοὶ συνεβάλλοντο καὶ ὡς ἐμπύρευμα τῆς πίστεως ἐφυλάχθησαν, ἀπαιτεῖ ἡ ὑπόθεσις μάλιστα τούτων μνήμην ποιήσασθαι. 4. Βασιλείου τοίνυν καὶ Γρηγορίου εἴ τις βούλοιο σύγκρισιν ποιήσασθαι, διεξιέναι τε τὸν ἑκάστου βίον καὶ τρόπον καὶ τὰς προσοῦσας αὐτοῖς ἀρετάς, ἀμφιβάλοι ἂν ἕτερον τοῦ ἑτέρου προκρίναι. 5. Ἄμφω γὰρ ἦσαν ἀλλήλοις ἐφάμιλλοι κατὰ τε τὴν ὀρθὴν πολιτείαν καὶ κατὰ τὰς παιδεύσεις, τὴν τε Ἑλληνικὴν φημι καὶ τὴν τῶν ἱερῶν γραμμάτων. 6. Νέοι γὰρ δὴ ὄντες οὗτοι ἐν ταῖς Ἀθήναις {γενόμενοι} τῶν τότε ἀκμασάντων σοφιστῶν Ἰμερίου καὶ Προαιρησίου ἀκροαταὶ γενόμενοι καὶ μετὰ ταῦτα ἐν τῇ Ἀντιοχείᾳ τῆς Συρίας Λιβανίῳ συμφοιτήσαντες ἀκρῶς τὴν ῥητορικὴν ἐξεπόνθησαν. 7. ἄξιοί τε τοῦ σοφιστεύειν κριθέντες ὑπὸ πολλῶν παρεκλήθη-

1. Plusieurs données de ce chapitre sont empruntées à RUFIN, *HE* II, 9 (p. 1014-1017). L'adaptation arménienne de Socrate a largement amplifié la notice sur Basile, davantage encore celle sur Grégoire de Nazianze ; elle donne aussi une liste de quelques ouvrages de Grégoire de Nysse (THOMSON, *Armenian Adaptation*, p. 126-132).

2. GRÉGOIRE DE NAZIANZE déclare que « nous avons autant de professeurs qu'il y en avait à Athènes » (*Discours* 43, 22, *SC* 384, p. 170-171), et Himérios comme Prohairésios en faisaient partie. Himérios a laissé un discours *A son premier auditeur venu de Cappadoce* dont on a supposé qu'il pourrait être adressé à Basile (cf. J. BERNARDI, « Un regard sur la vie étudiante à Athènes au IV^e s. après J.-C. », *REG* 103, 1990, p. 90-91). Grégoire a consacré une épitaphe de huit vers à Prohairésios, qui était chrétien (*Poèmes* II, II, 5, *PG* 38, 13 A).

XXVI

*Basile de Césarée et Grégoire de Nazianze*¹

1. Si la providence de Dieu opposa Didyme aux arianisants à Alexandrie, dans d'autres villes elle leur opposa Basile le Césaréen et Grégoire le Nazianzène, sur lesquels je juge opportun de dire quelques mots. 2. Le souvenir de ces hommes, qui s'est conservé auprès de tous, et la science des livres qu'ils ont écrits suffisent pour attester la renommée de chacun. 3. Mais puisque, en ce temps-là, ils étaient d'un grand secours pour les Églises et qu'ils ont été conservés comme des braises pour rallumer la foi, le sujet demande de faire spécialement mention d'eux. 4. Or, si quelqu'un voulait faire une comparaison entre Basile et Grégoire, décrire la vie et le caractère de chacun ainsi que les vertus qui étaient les leurs, il serait dans l'embarras pour donner le premier rang à l'un ou à l'autre, 5. car tous deux rivalisaient par la rectitude de leur mode de vie et par leur double culture, la grecque et celle des lettres sacrées. 6. Lorsqu'ils étaient jeunes, ils avaient été les auditeurs, à Athènes, des sophistes Himérios et Prohairésios², qui avaient alors grand renom ; après cela, à Antioche de Syrie, ils fréquentèrent Libanios et s'exercèrent au plus haut degré à la rhétorique³. 7. Jugés

3. Basile n'a pas suivi les leçons de Libanios à Antioche (ce que relève déjà dans la marge un des manuscrits de Socrate : cf. intr. de HANSEN, p. X), mais il y a eu des contacts entre eux, comme en témoignent la *Lettre* 13, 4 de GRÉGOIRE DE NYSSE (*SC* 363, p. 198-199) et, peut-être, plusieurs lettres de Basile lui-même adressées au rhéteur antiochien (336, 345, 358 ; l'authenticité de cette correspondance reste discutée). Basile a étudié entre 346 et 351 à Constantinople, or Libanios y était entre 349 et 353, ce qui rend possible que celui-là ait été l'auditeur de celui-ci. Quant à Grégoire de Nazianze, il n'y a aucune preuve qu'il ait suivi les leçons de Libanios.

σαν ἐπὶ τὸν διδασκαλικὸν βίον ἐλθεῖν, ἄλλων δὲ αὐτοὺς ἐπὶ δικανικὴν παρακαλούντων ἀμφοτέρων κατεφρόνησαν καὶ καταλιπόντες τὸν κόσμον τὸν μονήρη βίον προέκριναν. 8. Ἀψάμενοι οὖν φιλοσόφων λόγων παρὰ τῷ τηλικαῦτα ἐν τῇ
 25 Ἀντιοχείᾳ πράττοντι τὰ φιλόσοφα, μετ' οὐ πολὺ τὰ Ὀριγένους βιβλία συνάγοντες ἐξ αὐτῶν τὴν ἐρμηνησίαν τῶν ἱερῶν γραμμάτων ἐπέγνωσαν (μέγα γὰρ κλέος τὸ Ὀριγένους καθ' ὅλης τότε τῆς οἴκουμένης ἐφήπλωτο), ἃ καὶ ἀσκηθέντες δυνα-
 30 τῶς ἀπήντων πρὸς τοὺς ἀρειανίζοντας. 9. καὶ τῶν Ἀρειανῶν καλούντων βιβλία εἰς μαρτυρίαν, ὡς ᾤοντο, τοῦ ἰδίου καλούντων δόγμα[261]τος αὐτοὶ ἐξήλεγχον καὶ ἐδείκνυον μὴ νοήσαντας τὴν Ὀριγένους σύνεσιν. 10. Παρὰ τοῖς πολλοῖς τε τότε οἱ Ἀρειανοὶ καὶ ὁ τότε ἀρειανίζων Εὐνόμιος ἐλλόγιμοι νομίζοντες εἶναι, τοῖς περὶ Βασίλειον καὶ Γρηγόριον ἐντυγχά-
 35 νοντες ἀπαίδευτοι τελείως ἐδείκνυτο.

11. Βασίλειος μὲν οὖν ὑπὸ Μελετίου τοῦ Ἀντιοχείας ἐπισκόπου εἰς τὴν τοῦ διακόνου τάξιν προχειρισθείς, μετὰ ταῦτα δὲ καὶ ἐπίσκοπος τῆς ἑαυτοῦ πατρίδος, λέγω δὴ τῆς ἐν Καππαδοκίᾳ Καισαρείας, προβληθεὶς φροντίδα τῶν ἐκκλησιῶν ἐποιεῖτο. 12. Δεδιώξ γὰρ, μήπως <ῆ> Ἀρειανὴ καινοτομία

1. GRÉGOIRE DE NAZIANZE, *Discours* 43, 24 (p. 178-179), rapporte qu'on ne voulait pas les laisser partir d'Athènes ; lui-même se laissa tenter un temps par l'espoir d'un poste dans cette ville (*Sur sa vie*, 249-263, p. 68). Tous deux, rentrés chez eux, donnèrent brièvement quelques preuves de leur éloquence (*Discours* 43, 25, p. 180-181).

2. Erreur de Socrate, car ni Basile ni Grégoire n'ont étudié à Antioche ; Basile, au retour de ses études, après avoir fait un voyage d'information monastique en Syrie et en Égypte, adopte la vie solitaire dans le Pont, où Grégoire le rejoindra un temps (GRÉGOIRE DE NAZIANZE, *Lettres* 1, 2, 4-6). Socrate semble avoir mal compris la *Lettre* 1 de Basile, où celui-ci évoque un philosophe qu'il est allé chercher en Syrie (I, p. 4 Courtonne), mais le « philosophe » auquel il s'adresse dans cette lettre est Eustathe de Sébastée : cf. J. GRIBOMONT, « Eustathe le philosophe et les voyages du jeune Basile de Césarée », *RHE* 54, 1959, p. 115-134.

3. Socrate, toujours soucieux de défendre Origène, qui suscite d'autant plus de critiques que les adversaires de Nicée l'invoquent, souligne à

dignes d'être sophistes, ils furent sollicités par beaucoup d'adopter le métier d'enseignant, pendant que d'autres les invitaient à se consacrer au barreau¹. Mais ils méprisèrent ces deux carrières et, abandonnant le monde, préférèrent la vie solitaire. 8. Ils prirent des leçons de philosophie de celui qui alors, à Antioche, traitait des questions philosophiques², puis peu après, s'étant procurés les livres d'Origène, ils y apprirent à connaître l'interprétation des lettres sacrées (car le grand renom d'Origène emplissait alors la terre entière) ; bien exercés grâce à eux, ils affrontaient vigoureusement les arianisants³. 9. Quand les Ariens en appelaient aux livres d'Origène en faveur, à ce qu'ils croyaient, de leur propre doctrine [261], ceux-ci les réfutaient et montraient qu'ils ne comprenaient pas la pensée d'Origène. 10. Les Ariens d'alors et celui qui arianisait alors, Eunome, qui pensaient être tenus pour cultivés aux yeux de beaucoup, apparaissaient comme complètement dénués de science pour l'entourage de Basile et de Grégoire.

11. Donc Basile, ordonné au rang de diacre par Mélèce, évêque d'Antioche⁴, ensuite promu évêque de sa patrie, je veux dire de Césarée en Cappadoce, se préoccupait des Églises⁵. 12. Comme il craignait que la nouveauté arienne

dessein l'attachement de ces deux auteurs orthodoxes à Origène. Il ne dit rien cependant d'une attribution aux deux Cappadociens de la *Philocalie* d'Origène. Sur cette question, cf. É. JUNOD, « Basile de Césarée et Grégoire de Nazianze sont-ils les compilateurs de la *Philocalie* d'Origène ? Réexamen de la lettre 115 de Grégoire », *Mémorial Jean Gribomont*, Rome 1988, p. 349-360.

4. En réalité, Basile fut ordonné diacre par Dianios, évêque de Césarée, qui avait signé la formule de Constantinople de 360 et était donc considéré comme un homéen (un manuscrit du texte avait relevé cette erreur : cf. HANSEN, *Introd.*, p. X). Basile représentait vraisemblablement son évêque à ce concile : cf. S. GIET, « Saint Basile et le concile de Constantinople de 360 », *JTS* 6, 1955, p. 94-99.

5. Basile est élu évêque de Césarée en septembre 370 : cf. note à IV, xi, 8. Sur son action en faveur des Églises, cf. R. POUCHET, *Basile le Grand et son univers d'amis d'après sa correspondance. Une stratégie de communion*, Rome 1992.

καὶ τὰς κατὰ τὸν Πόντον ἐπινημηθῆ ἑπαρχίας, δρομαῖος ἐπὶ τὰ ἐκεῖ μέρη διέβαινε, ἐκεῖ τε ἀσκητήρια συστησάμενος καὶ κατηγήσας τοὺς ἄνδρας ταῖς αὐτοῦ διδασκαλίαις τοὺς σαλευομένους ἐστήριξεν. 13. Γρηγόριος δὲ τῆς Ναζιανζοῦ πόλεως εὐτελοῦς ἐν Καππαδοκίᾳ ἦς καὶ ὁ αὐτοῦ πατὴρ πρότερον ἐκκλησίας προέστη καὶ τὰ αὐτὰ τῷ Βασιλείῳ διεπράττετο. 14. Περιῶν γὰρ καὶ αὐτὸς τὰς πόλεις τοὺς ῥαθυμοῦντας περὶ τὴν πίστιν ἀνεργῶννευεν. 15. Μάλιστα δὲ τὰ πολλὰ τῆ Κωνσταντινουπόλει ἐπιδημῶν τοὺς ἐν αὐτῇ ὁμόφρονας ταῖς διδασκαλίαις ἐστήριξεν διὸ καὶ μικρὸν ὕστερον ψήφω πολλῶν ἐπισκόπων προέστη τοῦ ἐν Κωνσταντινουπόλει λαοῦ.

16. Ὡς οὖν τὰ παρ' ἀμφοτέρων γινόμενα εἰς ἀκοὰς ἦκεν τοῦ βασιλέως {Οὐάλεντος}, αὐτίκα Βασίλειον ἀπὸ τῆς Καισαρείας ἀγώγιμον ἐπὶ τὴν Ἀντιόχειαν γενέσθαι ἐκέλευσεν. 17. Ἦγετο οὖν εὐθὺς καὶ κατὰ γνώμην τοῦ βασιλέως εἰς τὸ τῶν ὑπάρχων εἰσῆγετο δικαστήριον πεῦσιν τε προσαγαγόντος αὐτῷ τοῦ ὑπάρχου, τοῦ χάριν μὴ τὴν πίστιν τοῦ βασιλέως ἀσπάζεται, ὁ Βασίλειος σὺν παρρησίᾳ πολλῇ τῇ μὲν τοῦ βασιλέως θρησκείᾳ ἐμέμφετο, τῇ δὲ τοῦ ὁμοουσίου πίστει συνίστατο. 18. Ἐπεὶ δὲ ὁ ὑπαρχος θάνατον αὐτῷ διηπέλησεν, « Εἶθε, ἔφη ὁ Βασίλειος, γένοιτό μοι διὰ τὴν ἀλήθειαν ἀπαλλαγῆναι τῶν δεσμῶν τοῦ σώματος. » 19. Τοῦ δὲ ὑπάρχου πάλιν ἐπισκέψασθαι εἰπόντος λέγεται εἰπεῖν τὸν Βασίλειον · « Ἐγὼ καὶ [262] σήμερον καὶ αὔριον ὁ αὐτός εἰμι ὄφελον <καὶ> σὺ ἑαυτὸν μὴ ἐνήλλαττες. » Τότε μὲν οὖν κατ' ἐκείνην τὴν ἡμέραν φρουρούμενος διετέλει Βασίλειος. 20. Οὐκ εἰς μακρὰν δὲ συνέβη νήπιον υἱὸν τοῦ Οὐάλεντος, ᾧ

ne se répandit dans les provinces du Pont, il parcourait en toute hâte ces régions : là, en installant des maisons d'ascètes¹ et en catéchisant les hommes, il affermit par ses enseignements ceux qui chancelaient. 13. Grégoire de Nazianze, une modeste ville de Cappadoce dont son père auparavant avait présidé l'Église, agissait comme Basile, 14., car lui aussi allait de ville en ville et redonnait vigueur à ceux qui faisaient preuve d'indifférence au sujet de la foi. 15. Comme il séjournait surtout à Constantinople, c'est là qu'il affermissait par ses enseignements ceux qui partageaient son opinion ; c'est pourquoi, peu après, par le vote de nombreux évêques, il fut mis à la tête du peuple de Constantinople².

16. Or, comme les actions de l'un et de l'autre était parvenues aux oreilles de l'empereur, il ordonna aussitôt que Basile soit amené de Césarée à Antioche. 17. Il était donc conduit aussitôt, et selon la décision de l'empereur introduit devant le tribunal des préfets. Comme le préfet lui avait posé une question et demandé pourquoi il n'embrassait pas la foi de l'empereur, Basile, avec une grande franchise, critiquait la religion de l'empereur et soutenait la foi du consubstantiel. 18. Lorsque le préfet le menaça de mort : « Plaise à Dieu, dit Basile, qu'il m'arrive à cause de la vérité d'être libéré des liens du corps. » 19. Comme le préfet lui disait d'examiner encore la question, on dit que Basile répondit : « Pour moi, [262] je suis le même aujourd'hui et demain ; toi aussi, il serait bon que tu n'aies pas changé »³. Aussi, ce jour-là, Basile demeurait en prison. 20. Peu après, il arriva que le jeune enfant de Valens, nommé Galatès⁴, tomba gravement

1. Sur Basile animateur du monachisme cappadocien, cf. D. AMAND DE MENDIETA, *L'ascèse monastique de saint Basile. Essai historique*, Maredsous 1948 ; J. GRIBOMONT, *Saint Basile. Évangile et Église*, Bellefontaine 1984.

2. Cf. la note à V, vi, 1. En réalité, Grégoire s'est rendu à Constantinople après la mort de Valens (juin 378) à l'appel de la petite communauté nicéenne. Il fut toutefois reconnu officiellement par le concile de Constantinople de 381 comme évêque de Constantinople avant de donner, un peu plus tard, sa démission.

3. Modeste est ici accusé par Basile d'être passé au paganisme à l'époque de Julien, avant de revenir au christianisme sous ses successeurs. Il semble bien en effet que, « chrétien tiède ou paganisant, il ait adhéré à la religion officielle de Julien peu de temps avant de devenir préfet de Constantinople (LIBANIOS, *Ep.* 804, 5) ; avant 365 il est peut-être revenu au christianisme » (DAGRON, *Naissance d'une capitale*, p. 244 et note à V, xvi, 1).

4. Ce fils de Valens est celui qui est mentionné en IV, iv, 10 ; il fut appelé Galatès parce que né en Galatie.

ὄνομα ἦν Γαλάτης, ἀρρωστῆσαι ἰσχυρῶς, ὥστε ἀπογνωσθῆ-
 ναι ὑπὸ τῶν ἰατρῶν. 21. Ἡ δὲ μήτηρ αὐτοῦ ἡ βασίλισσα
 70 Δομνίκα λόγους πρὸς τὸν βασιλέα προσέφερε, φάσκουσα ἑαυ-
 τὴν μὲν ἐν τοῖς ὄνειροις κακῶς διατεθῆναι ὑπὸ φοβερῶν
 φασμάτων, τὸ δὲ παιδίον κακῶς ἔχειν διὰ τὴν εἰς τὸν ἐπίσκο-
 πον ὕβριν. 22. Ταῦτα εἰς νοῦν βαλλόμενος ὁ βασιλεὺς μετα-
 πέμπεται τὸν Βασίλειον, καὶ ἀπόπειραν ποιούμενός φησι πρὸς
 75 αὐτὸν· « Εἰ ἀληθῆ τὰ σὰ δόγματα, εὖξαι ἵνα μου ὁ υἱὸς μὴ
 ἀποθάνῃ. » 23. Ὁ δὲ· « Εἰ πιστεύσειας, ἔφη, ὦ βασιλεῦ, καθά-
 περ ἐγώ, καὶ ἡ ἐκκλησία ἐνωθῆ, ζήσεται τὸ παιδίον. » Τοῦ δὲ
 μὴ συνθεμένου, « Οὐκοῦν, ἔφη ὁ Βασίλειος, περὶ τοῦ παιδίου
 τὸ θέλημα γίνεται τοῦ Θεοῦ. » 24. Ταῦτα εἰπόντα τὸν
 80 Βασίλειον ἀφεθῆναι ἐκέλευσεν· τὸ μέντοι παιδίον μετ' οὐ
 πολὺ ἐτελεύτησεν.

25. Τοσαῦτα περὶ τῶν ἀνδρῶν τούτων ὡς ἐν ἐπιτομῇ εἰρή-
 σθω. Βιβλία δὲ ἐκάτερος αὐτῶν πολλὰ καὶ θαυμαστά συν-
 ἔγραψαν καὶ ἐξέδωκαν, ἀφ' ὧν τινα ὁ Ῥουφῖνος εἰς τὴν ῥω-
 85 μαϊκὴν γλῶσσαν μεταβεληκέναι φησίν.

26. Ἐγένοντο δὲ ἀδελφοὶ Βασιλίου Πέτρος καὶ Γρηγόριος·
 ἀλλὰ Πέτρος μὲν τὸν μονήρη βίον Βασιλίου ἐζήλωσεν, Γρη-
 γόριος δὲ τὸ διδασκαλικὸν τοῦ λόγου· 27. ὃς καὶ τὴν πονηθεῖ-

1. Lieu commun hagiographique qui s'inspire des craintes de la femme de Pilate (Mt 27, 19).

2. L'épisode de la comparution de Basile devant Modeste et celui de la mort du fils de l'empereur sont repris de RUFIN, *HE XI*, 9 (p. 1016), mais leur fondement historique est très faible. On trouve des éléments proches dans GRÉGOIRE DE NAZIANZE, *Discours* 43, 43-54 (p. 227-241), qui relate un interrogatoire de Basile par le préfet Modeste et les menaces de celui-ci (mais à Césarée, non à Antioche, et sans que Basile soit emprisonné). Le même texte mentionne aussi la maladie et la mort d'un fils de l'empereur (54). Mais l'entretien de Basile avec Valens n'est que mise en scène. Dans la même ligne, GRÉGOIRE DE NYSSE, *In Basilium fratrem*, p. 121-122 Lendle = *PG* 46, 804 AB compare la liberté de parole (παρρησία) de Basile devant Valens à celle de Jean-Baptiste devant Hérode. Sur cet épisode, cf. L. di SALVO, « Basilio di Cesarea e Modesto. Un vescovo di fronte al potere statale », *Atti del Congresso internazionale su Basilio di Cesarea, la sua età, la sua opera e il Basilianesimo in Sicilia*, Messine 1983, I, p. 137-153.

malade, au point que les médecins désespéraient de son sort. 21. Sa mère, l'impératrice Domnica, tenait à l'empereur des propos où elle lui affirmait qu'elle était péniblement affectée en songe par des visions effrayantes et que l'enfant allait mal à cause de l'outrage fait à l'évêque¹. 22. Ayant cela dans l'esprit, l'empereur envoie chercher Basile, et pour l'éprouver il lui dit : « Si tes doctrines sont vraies, prie pour que mon fils ne meure pas. » 23. Mais celui-ci lui dit : « Empereur, si tu crois comme moi et que l'Église soit unie, l'enfant vivra », et comme il n'acquiesçait pas, Basile dit : « Eh bien, au sujet de l'enfant, c'est la volonté de Dieu qui s'accomplira. » 24. Lorsque Basile eut ainsi parlé, l'empereur ordonna qu'il soit relâché ; cependant l'enfant, peu après, mourut².

25. Que cela soit dit comme en résumé sur ces hommes. L'un et l'autre ont composé et laissé de nombreux et admirables livres : Rufin dit qu'il en a traduit quelques-uns en langue latine³.

26. Basile eut deux frères, Pierre et Grégoire, mais Pierre imita la vie solitaire de Basile, Grégoire son enseignement oratoire⁴. 27. Celui-ci compléta après la mort de son frère

Sur les relations complexes entre Basile, Valens et Modeste, cf. VAN DAM, *Kingdom of Snow*, p. 109-135.

3. Cf. RUFIN, *HE XI*, 9 (p. 1017), qui a de fait traduit en latin huit discours de Basile (*CPG* 2836, 2845 [?], 2847, 2850, 2855, 2856, 2859) et neuf de Grégoire de Nazianze (*CPG* 3010).

4. Il s'agit de Pierre de Sébastée et de Grégoire de Nysse. L'information sur Pierre est très brève et ne mentionne pas qu'il devint évêque de Sébastée, celle sur Grégoire se limite à son activité littéraire, dont sont cités deux exemples (les *Homélies sur l'Hexaéméron*, *PG* 44, 61-124 – mais peut-être Socrate pense-t-il aussi au *De officio hominis*, *SC* 6, qui était pareillement destiné à compléter les homélies de Basile – et l'*Oratio in Meletium*, *GNO IX/1*, p. 441-457). Le troisième frère de Basile, Naucratis, qui choisit la vie solitaire, n'est pas connu de Socrate.

σαν Βασιλείῳ Ἑξαήμερον ἀτελεῖ καταλειφθεῖσαν προσανε-
 90 πλήρωσεν μετὰ θάνατον τοῦ ἀδελφοῦ καὶ ἐπιτάφιον εἰς Μελέ-
 τιον τὸν Ἀντιοχείας ἐπίσκοπον ἐν τῇ Κωνσταντινουπόλει
 διεξῆλθεν· φέρονται δὲ αὐτοῦ καὶ ἄλλοι λόγοι διάφοροι.

XXVII

1. Ἐπειδὴ δὲ τινες ἐκ τῆς ὁμωνυμίας πλανῶνται {καὶ ἐκ
 τῶν ἐπιγραφομένων Γρηγορίου βιβλίων}, δεῖ εἰδέναι ὅτι
 ἄλλος ἐστὶν ὁ Ποντικός Γρηγόριος, ὅστις ἐκ τῆς ἐν Πόντῳ
 Νεοκαισαρείας ὀρμώμενος ἀρχαιότερος τούτων ἐστὶν· μαθη-
 5 τῆς γὰρ Ὀριγένους ἐγένετο. 2. Περὶ τούτου τοῦ Γρηγορίου
 πολὺς ὁ λόγος ἐν τε Ἀθήναις καὶ Βηρυτῶν καὶ ὅλη τῇ Ποντικῇ
 διοικήσει, ὡς δὲ εἰπεῖν καὶ πάσῃ τῇ οἰκουμένῃ. 3. Οὗτος γὰρ
 ὡς τῶν [263] Ἀθήνησι παιδευτηρίων ἀναχωρήσας ἐν τῇ
 Βηρυτῶ νόμους ἐμάνθανεν, πυθόμενος {τε} ἐν τῇ Καισαρείᾳ
 10 τὰ ἱερὰ γράμματα ἐρμηνεύειν Ὀριγένην, δρομαῖος ἐπὶ τὴν
 Καισάρειαν παραγίνεται. 4. Ἀκροασάμενός τε τῆς μεγαλο-
 φώνου θεωρίας τῶν ἱερῶν γραμμάτων, πολλὰ χαίρειν εἰπὼν
 τοῖς Ῥωμαίκοις νόμοις ἀχώριστος ἦν τοῦ λοιποῦ, καὶ ὑπ'
 αὐτοῦ παιδευθεὶς τὴν ἀληθῆ φιλοσοφίαν {καὶ} μετὰ ταῦτα
 15 ἐπὶ τὴν πατρίδα τῶν γονέων καλεσάντων ἀνεχώρησε. 5.
 Κάκεῖ πρώτον μὲν λαϊκὸς ὢν πολλὰ σημεῖα ἐποίησεν, νοσοῦν-
 τας θεραπεύων καὶ δαίμονας δι' ἐπιστολῶν φυγαδεύων καὶ
 τοὺς ἐλληνίζοντας τοῖς τε λόγοις καὶ πλέον τοῖς γινομένοις
 ὑπ' αὐτοῦ προσαγόμενος. 6. Μέννηται δὲ αὐτοῦ καὶ Πάμφι-
 20 λος ὁ μάρτυς <καὶ Εὐσέβιος ὁ τούτου ἐπώνυμος> ἐν τοῖς περὶ
 Ὀριγένους πονηθεῖσιν αὐτοῖς βιβλίοις, ἐν οἷς καὶ συντακτικὸς

1. La mention d'Eusèbe est une addition de l'arménien et du syriaque retenue par HANSEN : R. AMACKER et É. JUNOD considèrent cette addition comme superflue, soit que « Socrate le [Pamphile] considère comme l'auteur principal de l'Apologie ou qu'il cherche à mettre en évidence la réputation de Grégoire auquel un 'martyr' a rendu hommage en le citant » (in PAMPHILE, EUSÈBE DE CÉSARÉE, *Apologie pour Origène*, SC 465, p. 57, note I).

l'ouvrage composé par Basile sur l'Hexaéméron, qu'il avait laissé inachevé, et il composa à Constantinople l'éloge funèbre de l'évêque Mélèce d'Antioche ; on mentionne aussi de lui divers autres ouvrages.

XXVII

Grégoire le Thaumaturge

1. Mais puisque certains sont trompés par l'homonymie, il faut savoir que Grégoire le Pontique en est un autre : originaire de Néocésarée dans le Pont, il est plus ancien que ceux-là ; il fut en effet disciple d'Origène. 2. De ce Grégoire, grande fut la renommée à Athènes, à Beyrouth et dans tout le diocèse du Pont, autant dire dans tout l'univers. 3. Celui-ci en effet, lorsqu'il eut quitté [263] les écoles d'Athènes, étudiait le droit à Beyrouth ; ayant appris qu'Origène interprétait les écritures sacrées à Césarée, il accourt à Césarée. 4. Lorsqu'il eut entendu ses sublimes considérations sur les lettres sacrées, ayant envoyé promener le droit romain, il était désormais inséparable d'Origène ; plus tard, quand il eut reçu de lui l'enseignement de la vraie philosophie, comme ses parents le rappelaient dans sa patrie, il y retourna. 5. Là, tout d'abord, alors qu'il était laïc, il fit beaucoup de miracles, guérissant des malades, chassant des démons par lettres, attirant à lui les païens par ses discours et surtout par ses actions. 6. Pamphile le martyr et Eusèbe qui porte son nom¹ le mentionnent dans les livres qu'ils ont écrits sur Origène², auxquels est joint le *Discours d'adieu* de

2. P. VAN NUFFELEN, « Two Fragments from the *Apology for Origen* in the *Church History* of Socrates Scholasticus », *JTS* 56, 2005, p. 103-114, à partir du présent passage et de III, VII, 5-10, se demande si Socrate a disposé de la version originale de l'ouvrage de Pamphile ou d'une version réécrite et interpolée par un origéniste plus tardif ; il estime qu'il s'agit plutôt d'une version tardive, adaptée aux controverses origénistes de la fin du IV^e siècle.

λόγος Γρηγορίου εἰς Ὁριγένην παράκειται. 7. Γεγόνασιν οὖν, ὡς ἐν κεφαλαίῳ εἰπεῖν, <τρεῖς> Γρηγόριοι, ὃ τε ἀρχαῖος οὗτος καὶ μαθητῆς Ὁριγένους, καὶ ὁ Ναζιανζηνὸς καὶ ὁ ἀδελφὸς Βασιλείου. 8. Ἐγένετο δὲ καὶ ἄλλος Γρηγόριος ἐν Ἀλεξανδρείᾳ, ὃν οἱ Ἀρειανοὶ κατὰ τὸν καιρὸν τῆς φυγῆς Ἀθανασίου κατέστησαν.

XXVIII

1. Περὶ μὲν δὴ τούτων τσαῦτα λελέχθω. Κατὰ δὲ τὸν χρόνον τόνδε καὶ Ναυατιανῶν οἱ περὶ Φρυγίαν οἰκοῦντες τὴν ἑορτὴν τοῦ Πάσχα μετέθεσαν· πῶς δὲ τοῦτο ἐγένετο λέξω, πρότερον εἰπὼν ὅτου χάριν ἐπικρατεῖ περὶ τὰ Φρυγῶν καὶ Παφλαγονῶν ἔθνη ὁ ἀκριβῆς τῆς ἐκκλησίας {αὐτῶν} κανὼν. 2. Ναυάτος πρεσβύτερος ὢν τῆς ἐν Ἑρώμῃ ἐκκλησίας διεκρίθη, ἐπειδὴ Κορνήλιος ὁ ἐπίσκοπος τοὺς ἐπιθύσαντας πιστοὺς ἐν τῷ διωγμῷ, ὃν ὁ βασιλεὺς Δέκιος κατὰ τῆς ἐκκλησίας εἰκόνισεν, εἰς κοινωνίαν ἐδέξατο. 3. Διὰ ταύτην οὖν τὴν αἰτίαν διακριθεὶς καὶ εἰς ἐπισκοπὴν παρὰ τῶν συμφρονησάντων αὐτῷ ἐπισκόπων προχειρισθεὶς ταῖς πανταχοῦ ἐκκλησίαις ἔγραψεν μὴ δέχεσθαι τοὺς ἐπιτεθυκότας εἰς τὰ μυστήρια,

1. La mention de Grégoire ne se retrouve pas dans la partie conservée de l'*Apologie pour Origène* de Pamphile et Eusèbe (cf. SC 464-465) ; par ailleurs, aucun des manuscrits (latins) qui ont transmis cette *Apologie* ne contient le *Discours d'adieu* ou *Remerciement à Origène*, lequel cependant nous est parvenu en grec (SC 148). Socrate a connu ce texte : c'est lui qui fait état d'études à Beyrouth puis à Césarée (en revanche il ne parle pas d'études à Athènes, mais seulement à Néocésarée). Il peut avoir emprunté la mention de l'épiscopat du Thaumaturge à l'*HE* d'Eusèbe (VI, xxx), mais il semble ignorer l'*Éloge de Grégoire le Thaumaturge* de Grégoire de Nysse, bien qu'un épisode raconté par ce texte éclaire la mention « chassant les démons par lettres » : Grégoire, dont la présence empêchait un démon de rentrer dans son temple, pour donner au prêtre de ce temple la preuve de son pouvoir, écrivit sur une feuille : « Grégoire à Satan, entre » (*De vita Gregorii Thaumaturgi*, p. 22 GNO X/1 Heil). L'épisode était toutefois mentionné par Rufin dans le supplément à la traduction de l'*HE* d'Eusèbe (VII, xxviii, 2, GCS 9, 2, p. 955). En revanche, l'adaptation

Grégoire à Origène¹. 7. Il y eut donc, pour le dire en résumé, trois Grégoire, l'ancien – celui-ci, le disciple d'Origène –, le Nazianzène et le frère de Basile. 8. Il y eut aussi un autre Grégoire à Alexandrie, que les Ariens installèrent à l'époque de la fuite d'Athanase².

XXVIII

*Schisme chez les Novatiens de Phrygie*³

1. Que tout cela, donc, soit dit à ce sujet. A cette époque, ceux des Novatiens qui habitaient en Phrygie déplacèrent la date de la fête de Pâques. Comment cela se produisit, je vais le dire, en expliquant tout d'abord pourquoi la règle rigoureuse de l'Église est prédominante chez les peuples de Phrygie et de Paphlagonie. 2. Novat⁴, qui était prêtre de l'Église de Rome, fit schisme lorsque l'évêque Corneille reçut dans sa communion les fidèles qui avaient sacrifié lors de la persécution que l'empereur Dèce déclencha contre l'Église. 3. Ayant donc fait schisme pour cette raison et ayant été promu à l'épiscopat par les évêques de même sentiment que lui, il se mit à écrire aux églises de partout de ne pas admettre aux sacrements ceux qui avaient

arménienne de Socrate a développé la notice sur le Thaumaturge, en s'inspirant sans doute de cet éloge : cf. THOMSON, *Armenian Adaptation*, p. 132-133.

2. Cf. II, x, 1.

3. Cf. C. CURTI, « Lo scisma di Novaziano nell'interpretazione dello storico Socrate », in *La storiografia ecclesiastica nella tarda antichità*, Messine 1980, 313-333, mais surtout M. WALLRAFF, *Sokrates*, p. 235-257 ; *Geschichte*, p. 251-279. La présentation par Socrate des origines du schisme novatien, exempte de toute critique envers son initiateur et rangeant ses adversaires parmi « tous ceux qui aimaient le péché » (§ 8), témoigne clairement de son appartenance à celui-ci.

4. Comme le fait EUSÈBE, *HE* VI, XLIII, 1, Socrate appelle Novat(os) l'initiateur du schisme.

ἀλλὰ προτρέπειν [264] μὲν αὐτοὺς εἰς μετάνοιαν, τὴν δὲ συγχώρησιν ἐπιτρέπειν Θεῷ τῷ δυναμένῳ καὶ ἐξουσίαν ἔχοντι συγχωρεῖν ἁμαρτήματα. 4. Τοιαύτας ἐπιστολάς οἱ κατ' ἐπαρχίας δεχόμενοι πρὸς τὰ οἰκεία ἤθη ἐποιοῦντο τῶν δηλουμένων τὰς κρίσεις. 5. Ὡς γὰρ ἐκεῖνος ἐδήλου μὴ δεῖν ἀξιόσθαι τῶν μυστηρίων τοὺς μετὰ τὸ βάπτισμα εἰς θάνατον ἁμαρτίαν^m πεποιηκότας, τοῖς μὲν ἐδόκει πικρὰ καὶ ἀπηγῆς εἶναι τοῦ τοιοῦτου κανόνος ἢ ἔκθεσις, οἱ δὲ ὡς δίκαιον τὸν κανόνα καὶ ὀρθοῦντα τὴν πολιτείαν ἐδέχοντο. 6. Ἐν τσοῦτῳ δὲ τούτου κινουμένου τοῦ ζητήματος ἐπικαταλαμβάνει τοῦ ἐπισκόπου Κορνηλίου γράμματα καὶ τοῖς μετὰ τὸ βάπτισμα ἁμαρτηκόσιν ἐπαγγελλόμενα τὴν συγχώρησιν. 7. Οὕτως δὲ ἀμφοτέρων ἐπιστελλόντων τὰ ἐναντία καὶ ἐκ τῶν θείων γραφῶν ὄχυρῶντων, ἃ ἕκαστος ἔλεγεν, ἕκαστος κατ' ἔθνος εἰς τοῦτο ἔτρεφεν εἰς ὃ καὶ πρότερον μᾶλλον ἐπέκλινεν. 8. Ὅσοι γὰρ φιλαμαρτήμονες, δραζάμενοι τῆς τότε δοθείσης συγχωρήσεως καὶ εἰς τὸν ἔπειτα χρόνον ἐπὶ πάσης ἁμαρτίας αὐτῇ συνεχρήσαντο. 9. Φαίνεται δὲ τὰ Φρυγῶν ἔθνη σωφρονέστερα εἶναι τῶν ἄλλων ἐθνῶν· καὶ γὰρ δὴ καὶ σπανιάκις Φρύγες ὁμνύουσι. 10. Ἐπικρατεῖ γὰρ τὸ μὲν θυμικὸν παρὰ Σκύθαις καὶ Θραξίν, τῷ δὲ ἐπιθυμητικῷ οἱ πρὸς ἀνίσχοντα ἥλιον τὴν οἴκησιν ἔχοντες πλέον δουλεύουσι. 11. Τὰ δὲ Παφλαγόνων καὶ Φρυγῶν ἔθνη πρὸς οὐδέτερον τούτων ἐπιρρεπῶς ἔχει· οὐδὲ γὰρ ἵπποδρομίας οὐδὲ θεάτρα σπουδάζονται νῦν παρ' αὐτοῖς. 12. Διό μοι δοκεῖ μᾶλλον ἐπινενευκέναι τούτους τε καὶ τοὺς οὕτω φρονοῦντας πρὸς τὰ παρὰ Ναυάτου τότε γραφόμενα· ὡς μῦθος γὰρ ἐξάλσιον παρ' αὐτοῖς ἢ πορνεία νομίζεται. 13. Καὶ γὰρ τοὺς οἰασδῆποτε ἄλλης αἰρέσεως σωφρονέστερον βιοῦντας Φρύγας καὶ Παφλαγόνους ἔστιν εὐρεῖν. 13. Τὴν

m. 1 Jn 5, 16.

1. Les deux lettres de Corneille qui nous sont parvenues (dans la correspondance de Cyprien, *Lettres* 49 et 50) ne disent rien de tel, mais on sait que Corneille s'est accordé avec Cyprien sur la réintégration des *lapsi*.

sacriifié, mais de les exhorter [264] à la pénitence et d'abandonner leur pardon à Dieu, qui a le pouvoir et l'autorité de pardonner les péchés. 4. Ceux qui, dans les provinces, recevaient ces lettres, jugeaient de cette question selon leurs propres coutumes. 5. Comme celui-ci déclarait qu'il ne fallait pas que soient jugés dignes des sacrements ceux qui après le baptême avaient commis un péché 'qui conduit à la mort^m', l'affirmation d'une telle règle semblait rude et cruelle aux uns, tandis que les autres acceptaient la règle comme juste et efficace pour corriger la conduite. 6. Au moment où cette question était débattue, survient une lettre de l'évêque Corneille qui promettait le pardon même à ceux qui avaient péché après le baptême¹. 7. Comme tous deux tenaient des positions contraires et que chacun appuyait ce qu'il disait en invoquant les divines Écritures, chacun, selon sa nation, se tournait vers ce à quoi il inclinait auparavant. 8. Tous ceux qui aimaient le péché, saisissant l'occasion de pardon qui leur était alors accordée, en profitèrent par la suite pour commettre toute sorte de péchés. 9. Mais il apparaît que les peuples de Phrygie sont plus vertueux que les autres nations — en effet les Phrygiens jurent rarement. 10. Si l'irascibilité domine chez les Scythes et les Thraces et si ceux qui habitent du côté du soleil levant sont esclaves de la concupiscence, 11. les nations des Paphlagoniens et des Phrygiens ne sont portés vers aucune des deux, car aujourd'hui ils n'ont même pas en faveur les courses de chevaux ni les théâtres². 12. C'est pourquoi, me semble-t-il, ces gens-là et ceux qui ont les mêmes sentiments donnèrent de préférence leur accord à ce qu'écrivait alors Novat. Chez eux en effet, la fornication est considérée comme un crime abominable, et l'on peut constater que les Phrygiens et les Paphlagoniens vivent de manière plus chaste que les membres de n'importe quel autre parti. 13. Je pense que c'est la même raison qui

2. Les remarques ethnographiques sont rares chez Socrate, bien qu'elles constituent un excursus très goûté dans les ouvrages historiques de l'antiquité (cf. WALLRAFF, *Sokrates*, p. 179). Lui-même en souligne ailleurs l'inutilité (VII, xxvii, 4-5).

δὲ αὐτὴν αἰτίαν καὶ περὶ τοὺς οἰκοῦντας τὰ ἐσπέρια μέρη καὶ Ναυάτω πειθαρχήσαντας εἶναι νομίζω.

14. Ναυάτος μὲν οὖν, εἰ καὶ περὶ πολιτείας ἀκριβοῦς διεκρίθη, ἀλλ' οὖν γε τὴν τοῦ Πάσχα ἑορτὴν οὐ μετέθηκεν. Ἄει γάρ, καθὰ τὰ ἐσπέρια μέρη ἐποιοεῖ, καὶ οὗτος ἐπετέλεσε· ποιοῦσι δὲ διαπαντός οἱ ἐκεῖ μετ' ἰσημερίαν ἀνέκαθεν, ἀφ' οὗ καὶ χριστιανίζουσιν. 15. Ἄλλ' οὗτος μὲν ὕστερον ἐπὶ Οὐαλεριανοῦ τοῦ βασιλέως διωγμὸν κατὰ Χριστιανῶν κινήσαντος ἐμαρτύρησεν. 16. Οἱ δὲ ἐξ αὐτοῦ ἐν Φρυγίᾳ ἐπώνυμοι κατὰ τὴν κοινωσίαν τού[265]τους, ὧν ἐχωρίσθησαν, ἐκτρέπομενοι περὶ τόνδε τὸν χρόνον καὶ τὴν ἑορτὴν τοῦ Πάσχα μετέθεσαν. 17. Σύνοδον γάρ ἐν Πάζῳ κώμῃ, ἐνθα τοῦ Σαγαρίου ποταμοῦ εἰσιν αἱ πηγαί, ποιήσαντες ὀλίγοι τινὲς καὶ οὐκ εὖσημοι τῶν περὶ Φρυγίαν Ναυατιανῶν ἐπίσκοποι ὄρον ἐκφέρουσιν, ὥστε Ἰουδαίους ἐπιτηρεῖν ποιοῦντας τὰ ἄζυμα καὶ σὺν αὐτοῖς τὴν τοῦ Πάσχα ἐπιτελεῖν ἑορτὴν. 18. Ταῦτα ἡμῖν ἀνήγγειλέν τις ἀνὴρ παλαιός, πρεσβυτέρου μὲν εἶναι λέγων ἑαυτὸν υἱόν, ἅμα δὲ τῷ πατρὶ παρεῖναι τῇ <τότε> γενομένη συνόδῳ. Καθ' ἣν οὔτε Ἀγέλιος παρὴν ὁ Κωνσταντινουπόλεως Ναυατιανῶν ἐπίσκοπος, οὐδὲ Μάξιμος ὁ Νικαίας, οὐδὲ ὁ Νικομηδείας, οὐδὲ μὲν ὁ Κοτυαίου· ὑπὸ τούτων γάρ ἡ Ναυατιανῶν θρησκεία μάλιστα κανονίζεται. 19. Ταῦτα μὲν οὖν οὕτως τότε ἐγένετο· διηρέθη δὲ μικρὸν ὕστερον καὶ ἡ Ναυατιανῶν ἐκκλησία δι' ἐκείνην τὴν σύνοδον, ὡς κατὰ χώραν ἐροῦμεν. Μετῆν δὲ ἐντεῦθεν ἐπὶ τὰ κατ' αὐτὸν τὸν χρόνον ἐν τοῖς ἐσπερίοις γενόμενα μέρεσι.

1. Socrate est le premier à mentionner ce martyr de Novatien. Une inscription découverte en 1932 Via Tiburtina (« Novatiano beatissimo martyri ») le confirme-t-elle ? La question a été disputée, mais on penche généralement pour un homonyme, bien que sans argument déterminant (cf. D. VAN DER EYNDE, « L'inscription sépulcrale de Novatien », *RHE* 33, 1938, p. 792-794). Le patriarche Eulogius d'Alexandrie a écrit contre Novatien un ouvrage intitulé *Combat de l'évêque Navatus*, qui ne fait d'ailleurs du personnage qu'un confesseur, non un martyr, lors des persécutions de Dèce et Valérien

inspire ceux qui habitent en Occident et qui ont fait allégeance à Novat.

14. Or Novat, s'il avait fait schisme sur la question de la rigueur du mode de vie, n'avait pas, du moins, déplacé la fête de Pâques, et il la célébra toujours comme le faisait l'Occident : ceux qui sont là-bas, depuis l'époque où ils sont devenus chrétiens, le font toujours après l'équinoxe. 15. Or celui-ci, un peu plus tard, subit le martyre sous l'empereur Valérien, qui déclencha une persécution contre les chrétiens¹. 16. Mais ceux de Phrygie qui tirent leur nom de lui et s'accordent avec sa communion [265] se détournèrent, à cette époque, de ceux dont ils s'étaient séparés et ils déplacèrent la fête de Pâques. 17. Un petit nombre d'évêques novatiens de Phrygie, et peu représentatifs, ayant fait un concile dans le village de Pazos, là où se trouvent les sources du fleuve Sangarios², édictent la règle d'observer attentivement les Juifs lorsqu'ils font les azymes et de célébrer la fête de Pâques en même temps qu'eux. 18. Cela, un homme âgé nous l'a rapporté³ : il se disait fils d'un prêtre, et avec son père il était présent au concile qui avait eu lieu alors, où n'étaient présents ni Agélios, l'évêque des Novatiens de Constantinople, ni Maxime de Nicée, ni celui de Nicomédie, ni celui de Cotyée – car c'est de ceux-ci surtout que la religion des Novatiens reçoit ses règles. 19. Cela donc eut lieu à ce moment-là, et peu après l'Église des Novatiens fut divisée par ce concile, comme nous le dirons en son lieu. Mais il faut en venir maintenant à ce qui s'est passé à cette époque en Occident.

(cf. PHOTIUS, *Bibliothèque*, 182, 208, 280 ; II, p. 194, III, p. 105, VIII, p. 212 Henry).

2. La localisation de Pazos est inconnue. Le nom ne figure pas dans K. BELKE, *Paphlagonia und Honorias*, Vienne 1996 (Tabula Imperii Byzantini, 9).

3. S'agit-il toujours d'Auxanon, dont Socrate a déjà invoqué le témoignage en I, x, 5 et XIII, 2 ?

XXIX

1. Τοῦ γὰρ βασιλέως Οὐαλεντινιανοῦ ἡσύχως διάγοντος
καὶ οὐδεμίαν σκύλλοντος ἀίρεσιν Δάμασος μετὰ Λιβέριον τὴν
τῆς ἐπισκοπῆς ἱερωσύνην ἐν τῇ Ῥώμῃ ἐδέξατο· ἐφ' οὗ συνέβη
ταραχθῆναι τὴν ἐν Ῥώμῃ ἐκκλησίαν διὰ τοιαύτην αἰτίαν. 2.
5 Οὐρσίνος τις τῆς αὐτῆς ἐκκλησίας διάκονος ὑπόψηφος γέγο-
νεν, ἡνίκα ἡ ἐπιλογή τοῦ ἐπισκόπου ἐγένετο. 3. Ἐπεὶ οὖν
προεκρίθη Δάμασος, μὴ φέρων ὁ Οὐρσίνος τὴν τῆς ἐλπίδος
ἀποτυχίαν παρασυνάξει τῇ ἐκκλησίᾳ ἐσπούδασεν, καὶ πείθει
τινας ἀσήμεους ἐπισκόπους ἐν παραβύστῳ χειροτονῆσαι
10 αὐτόν. 4. Καὶ χειροτονεῖται οὐκ ἐν ἐκκλησίᾳ, ἀλλ' ἐν ἀπο-
κρύφῳ τόπῳ τῆς βασιλικῆς τῆς ἐπικαλουμένης Σικίνης. 5.
Τούτου δὴ γενομένου διχόνοια τὸν λαὸν ἐκράτησεν· ἐστασία-
ζον οὖν πρὸς ἑαυτοὺς οὐ διὰ τινὰ πίστιν ἢ αἵρεσιν, ἀλλὰ περὶ
τοῦ μόνον τίς ὀφείλει τοῦ ἐπισκοπικοῦ θρόνου ἐγκρατῆς γενέ-
15 σθαι. 6. Ἐντεῦθεν δὲ συμπληγάδες τῶν ὄχλων ἐγίνοντο, ὥστε
{καὶ} ἐκ τῆς παρατριβῆς πολλοὺς ἀποθανεῖν καὶ διὰ τοῦτο
πολλοὺς λαϊκοὺς τε καὶ κληρικοὺς ὑπὸ τοῦ τότε ἐπάρχου
Μα[266]ξιμίνου τιμωρηθῆναι καὶ οὕτως τὸν τε Οὐρσίνον
παύσασθαι τῆς ἐπιχειρήσεως καὶ κατασταλῆναι τοὺς βουλη-
20 θέντας ἀκολουθῆσαι αὐτῷ.

1. La source essentielle de Socrate est ici RUFIN, *HE* II, 10 (p. 1017-1018). AMMIEN, *Hist.* XXVII, 3, 12-13 fait état de 137 morts (p. 110), la *Coll. Avellana* de 180 (1, 7 ; *CSEL* 55, p. 3) ; le préfet de Rome, selon Ammien, est alors Viventius, et non Maximinus comme le dit Rufin (Maximin ne sera vice-préfet de Rome qu'en 370-371). Sur cet épisode, cf.

XXIX

*Damase et Ursin (366)*¹

1. Alors que l'empereur Valentinien se conduisait d'une manière paisible et ne tourmentait aucun parti, Damase, à Rome, reçut après Libère le sacerdoce de l'épiscopat. Sous celui-ci, il arriva que l'église de Rome soit troublée pour la raison suivante. 2. Un certain Ursin, diacre de la même église, fut candidat lorsqu'avait lieu l'élection de l'évêque. 3. Or lorsque Damase fut préféré, Ursin, ne supportant pas l'échec de ses espérances, se mit à faire des réunions d'église séparées, et il persuade quelques obscurs évêques de l'ordonner en cachette. 4. Il est ordonné non dans une église, mais dans un endroit retiré de la basilique appelée Sicina. 5. Cela fait, la discorde s'empara du peuple : ils se soulevaient donc contre eux-mêmes, non pour une foi ou un parti, mais seulement sur la question de savoir qui devait entrer en possession du trône épiscopal. 6. Il en résultait des bagarres de foules, au point que beaucoup périrent suite à ces affrontements et qu'à cause de cela beaucoup de laïcs et de clercs furent châtiés par le préfet d'alors, [266] Maximin. C'est ainsi qu'Ursin mit fin à son entreprise et que ceux qui voulaient le suivre furent réprimés.

C. PIETRI, *Roma christiana*, p. 409-412. En fait Ursin est consacré dès le 24 septembre 366 (le jour même de la mort de Libère) dans la *basilica Iulii*, tandis que Damase l'est seulement le 1^{er} octobre à S. Lorenzo in Lucina, ce qui provoque une première émeute ; le massacre des partisans d'Ursin, retranchés dans la *basilica Liberii*, ou *basilica Sicinini*, a lieu le 26 octobre.

XXX

1. Ὑπὸ δὲ τὸν αὐτὸν χρόνον καὶ ἕτερον μνήμης ἄξιον ἐν τῇ
 Μεδιολάνῳ συνέβη γενέσθαι. Τελευτήσαντος γὰρ τοῦ ἐν αὐτῇ
 ἐπισκόπου Αὐξεντίου, ὃς ὑπὸ τῶν Ἀρειανῶν κεχειροτόνητο,
 5 πάλιν οἱ ἐν τῇ Μεδιολάνῳ περὶ ἐπιλογῆς ἐπισκόπου ἐταράσ-
 σοντο, πολλή τε ἦν αὐτοῖς ἡ φιλονεικία, ἄλλων ἄλλον προβά-
 λεσθαι σπευδόντων. 2. Ὡς δὲ περὶ τούτου στάσις ἐγένετο,
 εὐλαβηθεὶς ὁ τῆς ἐπαρχίας ἄρχων, τὸ ὑπατικὸν ἔχων ἀξίωμα,
 ᾧ ἦν ὄνομα Ἀμβρόσιος, μήπως ἐκ τῆς ταραχῆς ἀτοπὸν τι
 10 κατὰ τὴν πόλιν γένηται, εἰστρέχει εἰς τὴν ἐκκλησίαν ὡς
 καταπαύσων τὴν στάσιν. 3. Ὡς δὲ ἐκεῖ γενομένῳ ὁ λαὸς
 ἡσυχίαν παρέσχεν, πολλὰ τε λυσιτελοῦντα παραινῶν κατέ-
 στελλεν τὰς ἀλόγους τοῦ πλήθους ὀρμάς, αἰφνίδιος μί-
 α συμφωνία τῶν πάντων ἐγένετο, 4. καὶ ἐβόων Ἀμβρόσιον
 15 ἄξιον εἶναι τῆς ἐπισκοπῆς, αὐτὸν τε χειροτονεῖσθαι πάντες
 ἠξίουσαν· οὕτως γὰρ μόνως ἔνωσιν τε ἔξειν τὸν λαὸν καὶ στέ-
 ρξειν τὴν περὶ τὴν πίστιν ὁμόνοιαν. 5. Ἐπεὶ δὲ ἐκ τινος θεοῦ ἡ
 ὁμοφωνία τοῦ λαοῦ γενέσθαι τοῖς παροῦσιν ἐπισκόποις ἐφαί-
 νετο, μηδὲν ὑπερθέμενοι συλλαμβάνουσι τὸν Ἀμβρόσιον 6.
 καὶ βαπτίσαντες (κατηχούμενος γὰρ ἦν), εὐθύς πρὸς τὴν τῆς
 20 ἐπισκοπῆς ἱερωσύνην προχειρίζεσθαι ἔμελλον. Ἐπεὶ δὲ Ἀμ-
 βρόσιος τὸ μὲν βάπτισμα ἠδέως ἐδέξατο, πολὺς δὲ ἦν τὴν
 ἱερωσύνην παραιτούμενος, γνωρίζουσι τῷ βασιλεῖ Οὐαλεντι-
 νιανῷ τὰ γενόμενα. 7. Ὁ δὲ βασιλεὺς θαυμάσας τὴν τοῦ λαοῦ
 ὁμόνοιαν, Θεοῦ τε ἔργον {εἶναι} γνοὺς τὸ γενόμενον, ἐδήλου
 25 τοῖς ἐπισκόποις ὑπουργεῖν τῷ Θεῷ κελεύοντι χειροτονεῖν·
 Θεοῦ γὰρ μᾶλλον ἢ ἀνθρώπων εἶναι τὴν ψῆφον τὴν ἐπ' αὐτῷ.

1. Ici encore la source unique de Socrate est RUFIN, *HE* II, 11 (p. 1018-1019). Cf. J.-R. PALANQUE, « Le témoignage de Socrate le Scholastique sur Saint Ambroise », *REA* 26, 1924, p. 216-226. Cf. aussi sur cet épisode

XXX

*Ambroise à Milan (373/4)*¹

1. A cette époque, un autre événement digne de mémoire se produisit à Milan. Lorsque mourut son évêque Auxence, qui avait été ordonné par les Ariens, les Milanais s'agitaient à nouveau sur la question du choix de l'évêque, et les rivalités étaient fortes chez eux, les uns et les autres s'efforçant de proposer un candidat. 2. Comme une émeute avait lieu à ce sujet, le gouverneur de la province, qui avait la dignité consulaire — il s'appelait Ambroise —, prenant ses précautions pour que ces troubles ne provoquent rien de fâcheux dans la ville, accourt à l'église faire cesser l'émeute. 3. Comme, à son arrivée, le peuple avait retrouvé le calme et que, en lui donnant de très utiles conseils, il contenait les élans irraisonnés de la foule, soudain l'unanimité de tous se faisait : 4. ils s'écriaient qu'Ambroise était digne de l'épiscopat et tous réclamaient qu'il fût ordonné, car ainsi seulement le peuple retrouverait l'union et chérirait la concorde en matière de foi. 5. Comme il apparaissait aux évêques présents que cette unanimité du peuple avait une origine divine, sans tarder ils se saisissent d'Ambroise, 6. et après l'avoir baptisé (il était en effet catéchumène), ils allaient aussitôt l'ordonner au sacerdoce de l'épiscopat. Ambroise reçut le baptême avec joie, mais il refusait avec constance le sacerdoce ; aussi ils font connaître ce qui s'était passé à l'empereur Valentinien. 7. L'empereur, émerveillé de l'unanimité du peuple et sachant que ce qui s'était passé était une œuvre de Dieu, faisait dire aux évêques d'obéir à Dieu, qui prescrivait de l'ordonner, car le suffrage qui le concernait était davantage celui de Dieu que celui des hommes.

PAULIN DE MILAN, *Vie d'Ambroise*, 6-9 (qui n'est pas la source de Rufin) et H. SAVON, *Ambroise de Milan*, Paris 1997, p. 39-49.

8. Τοῦτον τὸν τρόπον καταστάντος Ἀμβροσίου οἱ ἐν Μεδιολάνῳ πρότερον διεστῶτες δι' αὐτὸν τότε ἠνώθησαν.

XXXI

1. Μετὰ δὲ ταῦτα ὁ βασιλεὺς, Σαυροματῶν ἐπεξελθόντων τῇ Ῥωμαίων ἀρχῇ, ἐπ' αὐτοὺς ἐχώρει μετὰ πλείστης παρασκευῆς. 2. Ταύτην οὐκ ἠνεγκαν τὴν παρασκευὴν ἀκούσαντες οἱ βάρβαροι, ἀλλὰ πρесеυσάμενοι πρὸς αὐτὸν ἠτοῦντο ἐπὶ συνθήκαις εἰρήνης τυχεῖν. 3. Τῶν πρέσβων δὲ εἰσελθόντων καὶ φανέντων οὐκ ἄξιοπρεπῶν ἠρώτησεν εἰ τοιοῦτοι Σαυρομάται πάντες εἰσίν. 4. Ἀποκριναμένων δὲ τῶν πρέσβων τοὺς ἀρίστους Σαυροματῶν ἤκειν πρὸς αὐτόν, πληροῦται θυμοῦ Οὐαλεντινιανός καὶ [267] μέγα βοῶν ἔλεγεν κακῶς πράττειν τὴν Ῥωμαίων ἀρχὴν περιελθοῦσαν εἰς αὐτόν, ὅπου τοιοῦτο βαρβάρων γένος εὐτελὲς οὐκ ἀγαπᾷ παρ' ἑαυτῷ μένειν σωζόμενον, ἀλλ' ὅπλα αἰρεῖται καὶ Ῥωμαίων ὄρους πατεῖ καὶ εἰς πόλεμον θρασύνεται. 5. Καὶ τοσοῦτον ἐν τῇ βοῇ διασπαράξας ἔτυχεν ἑαυτόν, ὥστε πᾶσαν μὲν ἀναστομωθῆναι φλέβα, πᾶσαν δὲ ἀρτηρίαν διαρραγῆναι. 6. Καὶ οὕτως αἵματος ἐκδοθέντος τελευτᾷ ἐν φρουρίῳ ᾧ προσωρυμία Βεργιτίων, μετὰ τὴν ὑπατείαν Γρατιανοῦ τὸ τρίτον καὶ Ἐκυτίου περὶ τὴν ἑπτακαιδεκάτην τοῦ Νοεμβρίου μηνός, ζήσας ἔτη ια'.

7. Τελευτήσαντος οὖν Οὐαλεντινιανοῦ οἱ κατὰ τὴν Ἰταλίαν

1. Socrate complète ici les brèves données de RUFIN, *HE* II, 12 (p. 1019). Sur la campagne contre les Sarmates et les Quades, cf. AMMIEN, *Hist.* XXX, v (p. 73-79) ; sur la mort de Valentinien, description détaillée, assez diffé-

8. Lorsque Ambroise eut été installé de cette manière, les Milanais, qui auparavant étaient divisés, furent désormais unis grâce à lui.

XXXI

Mort de Valentinien I^{er}. Avènement de Valentinien II (375)¹

1. Après cela, comme les Sarmates avaient envahi l'empire romain, l'empereur marchait contre eux avec de très importants équipages. 2. Ayant entendu parler de ces préparatifs, les barbares ne purent le supporter, mais ils lui envoyèrent une ambassade et ils demandaient de faire la paix par des traités. 3. Comme les envoyés, une fois introduits, semblaient être des personnages dépourvus de distinction, il leur demanda si tous les Sarmates leur ressemblaient. 4. Les envoyés ayant répondu que c'étaient les meilleurs des Sarmates qui étaient venus auprès de lui, Valentinien est rempli de colère [267] ; il se mettait à crier que l'empire romain qui lui était échou se trouvait dans une bien mauvaise situation, puisque une race de barbares aussi misérable ne se contentait pas de rester chez elle en sécurité, mais prenait les armes, s'avancait vers les frontières des Romains et avait l'audace d'entrer en guerre. 5. En criant ainsi, il se mit dans un tel état d'excitation que toutes ses veines s'ouvrirent et ses artères se rompirent. 6. Ayant ainsi perdu son sang, il meurt dans la forteresse qui a nom Brigetio, après le troisième consulat de Gratien et celui d'Équitius, le 17 novembre² ; il avait vécu 54 ans et régné 11 ans.

7. Valentinien mort, les soldats d'Italie, le sixième jour

rente de celle de Socrate : *ibid.*, vi (p. 79-81). Rufin se contentait de mentionner une « indisposition subite (*aegritudo subita*) ».

2. Cf. *Consul. Const.*, a. 375, 2 (p. 242). Brigetio est une ville de Pannonie inférieure, aujourd'hui Szöny.

στρατιῶται ἕκτη ἡμέρᾳ μετὰ τὴν τελευταίαν τὸν ὁμώνυμον τῷ πατρὶ Οὐαλεντινιανόν, νέαν ἄγοντα κομιδῇ τὴν ἡλικίαν, βασιλέα ἀνηγόρευσαν ἐν Ἀκίνκῳ πόλει τῆς Ἰταλίας. 8. Καὶ τοῦτου διαγγελθέντος ἠγανάκτουν οἱ βασιλεῖς, οὐχ ὅτι γέγονεν 25 τοῦ μὲν ἀδελφός, τοῦ δὲ ἀδελφιδοῦς βασιλεύς, ἀλλ' ὅτι παρὰ γνώμην ἀμφοτέρων ἐχειροτονήθη, ὃν αὐτοὶ χειροτονεῖν ἔμελλον. 9. Ὅμως δὲ ἀμφότεροι σύμφηφοι τῇ βασιλείᾳ ἐγένοντο, καὶ τοῦτον τὸν τρόπον ὁ νέος Οὐαλεντινιανὸς ἰδρύθη εἰς τὸν τόπον τοῦ ἰδίου πατρὸς.

30 10. Ἰστέον δὲ ὅτι Οὐαλεντινιανῶ ἐγεγόνει οὗτος ἐξ Ἰουστίνης, ἣν ἐπέγημεν ζώσης αὐτοῦ τῆς προτέρας γυναικὸς Σευήρας δι' αἰτίαν τοιάνδε. 11. Ἰουστός ὁ τῆς Ἰουστίνης πατήρ, τῆς περὶ Πικίνον ἐπαρχίας ἤδη πρότερον ἐπὶ τῶν Κωνσταντίου χρόνων ἄρχων καθεστώς, εἶδεν ὄναρ, ὡς ἐκ τοῦ 35 δεξιοῦ μηροῦ ἀλουργίδα βασιλικὴν ἀπεκύησε. 12. Τὸ δὲ ὄναρ ἐν πολλοῖς λεχθὲν ἦκει καὶ εἰς τὰς ἀκοὰς Κωνσταντίου· ὁ δὲ συμβαλὼν τὸ ὄναρ ὡς βασιλέως ἐξ αὐτοῦ τεχθησομένου πέμψας ἀναιρεῖ τὸν Ἰουστόν. Ἡ δὲ αὐτοῦ θυγάτηρ Ἰουστίνα ἀπορφανισθεῖσα τοῦ πατρὸς ἔμεινεν παρθένος οὔσα. 13. 40 Χρόνος δὲ ὕστερον τῇ γαμετῇ τοῦ βασιλέως Οὐαλεντινιανοῦ Σευήρα γνωρίμη καθίσταται, [268] καὶ συνεχεῖς ἐποιεῖτο πρὸς τὴν βασιλίδαν τὰς συντυχίας· ἐπεὶ δὲ ἐκρατύνη ἡ συνήθεια, ἤδη καὶ συνελούετο αὐτῇ. 14. Ὡς οὖν εἶδεν {αὐτὴν} 45 λουομένην τὴν Ἰουστίναν ἢ Σευήρα, ἠράσθη τοῦ κάλλους τῆς παρθένου, καὶ πρὸς τὸν βασιλέα διεξήκει περὶ αὐτῆς, ὡς οὕτως εἶη θαυμαστὸν ἔχουσα κάλλος ἢ παρθένος ἢ τοῦ Ἰουστοῦ θυγάτηρ, ὡς καὶ αὐτὴν καίτοι γυναικίαν οὔσαν ἐρασθῆναι τῆς εὐμορφίας αὐτῆς. 15. Ὁ δὲ βασιλεὺς ταμειυσάμενος τῆς

1. *Ibid.* Valentinien II avait alors quatre ans (AMMIEN, *Hist.* XXX, x, 4, p. 92). Aquincum se trouvait sur l'emplacement actuel de Budapest, en Pannonie et non en Italie.

2. Valens et Gratien. AMMIEN note qu'on pensait que Gratien supporterait mal cette élévation faite sans sa permission, mais qu'il n'en fut rien (*Ibid.* x, 6, p. 92-93).

3. Selon ZOSIME, *HN* IV, 19, 1 (p. 279), avant de devenir l'épouse de Valentinien, Justine avait été, très jeune, celle de Magnence. Lui aussi mentionne sa remarquable beauté (IV, 43, 1). Mais tout le récit sur Justine

après sa mort, proclamèrent empereur à Aquincum, ville d'Italie, l'homonyme de son père, Valentinien, qui était encore tout jeune¹. 8. A cette nouvelle, les empereurs² manifestaient de l'irritation, non parce que devenait empereur le frère de l'un, le neveu de l'autre, mais parce que celui qu'eux-mêmes s'apprêtaient à désigner l'avait été sans l'avis de l'un et de l'autre. 9. Cependant, tous deux donnèrent leur accord à son accession à l'empire, et c'est de cette façon que le jeune Valentinien fut installé à la place de son père.

10. Il faut savoir que celui-ci était né à Valentinien de Justine, qu'il avait épousée du vivant de sa première femme Sévéra pour la raison suivante. 11. Justus, le père de Justine, qui avait été auparavant, à l'époque de Constance, gouverneur de la province du Picenum, eut un songe dans lequel il se voyait engendrer la pourpre impériale de sa cuisse droite. 12. Ce songe, raconté par beaucoup de gens, arrivait aussi aux oreilles de Constance, et celui-ci, interprétant ce songe comme si un empereur devait naître de lui, envoya tuer Justus. Sa fille Justine, orpheline de son père, resta célibataire. 13. Par la suite, elle fait la connaissance de l'épouse de l'empereur Valentinien, Sévéra [268], et elle avait avec l'impératrice de fréquentes rencontres ; lorsque leur intimité eut grandi, elle prenait même des bains avec elle. 14. Lors donc que Sévéra vit Justine au bain, elle se prit d'amour pour la beauté de la jeune fille et se mit à raconter à l'empereur que la fille vierge de Justus était d'une beauté si remarquable qu'elle-même, bien qu'étant femme, s'était prise d'amour pour ses belles formes¹. 15. L'empereur,

semble invention, comme le notait déjà Valesius : on ne connaît aucune loi autorisant la bigamie, et celle-ci, déjà contraire à la tradition romaine, serait invraisemblable de la part d'un empereur chrétien. Cf. aussi J. ROUGÉ, « La pseudo-bigamie de Valentinien I^{er} », *Cahiers d'Histoire* 3, 1958, p. 5-15, qui pense qu'il s'agit de déprécier son remariage avec une princesse « arienne » ; en revanche, A.D. MANFREDINI, « Valentiniano I e la bigamia », *Studi in onore di Cesare Sanfilippo VII*, Milan 1987, p. 361-386 pense que l'union avec Justine pourrait s'expliquer par la volonté d'avoir des enfants.

γυναϊκὸς τὸν λόγον ἀγαγέσθαι τὴν Ἰουστίναν ἐδουλεύσατο,
 45 μὴ ἐκβαλὼν τὴν Σευήραν, ἀφ' ἧς αὐτῷ Γρατιανὸς ἐγεγόνει,
 ὃν μικρὸν ἔμπροσθεν ἀνηγορεύκει βασιλέα. 16. Νόμον οὖν
 ὑπαγορεύσας δημοσίᾳ προτίθησι κατὰ πόλεις, ὥστε ἐξεῖναι
 τῷ βουλομένῳ δύο νομίμους ἔχειν γυναῖκας. 17. Καὶ ὁ μὲν
 νόμος προέκειτο, ὁ δὲ ἄγεται τὴν Ἰουστίναν, ἀφ' ἧς αὐτῷ
 50 γίνεται Οὐαλεντινιανὸς τε ὁ νέος καὶ θυγατέρες τρεῖς, Ἰούστα
 Γράτα Γάλλα. 18. Ὡν αἱ μὲν δύο παρθενεύουσαι διετέλεσαν,
 Γάλλαν δὲ ὑστερον βασιλεὺς ἐγγημεν Θεοδόσιος ὁ μέγας, ἀφ'
 ἧς αὐτῷ Πλακιδία θυγάτηρ ἐγένετο· Ἀρκάδιον γὰρ καὶ Ὀνώ-
 ριον ἐκ Πλακίλλης ἔσχεν τῆς προτέρας γυναϊκός.
 55 19. Περὶ μὲν οὖν Θεοδοσίου καὶ τῶν υἱῶν αὐτοῦ κατὰ τὴν
 ἑκάστου χῶραν ἐροῦμεν.

XXXII

1. Οὐάλης δὲ ἐν τῇ Ἀντιοχείᾳ διάγων ἀπὸ μὲν τῶν ἔξωθεν
 πολέμων τέως ἡσύχαζεν (πανταχόθεν γὰρ οἱ βάρβαροι κατὰ
 τὰς οἰκείας ἔμενον χῶρας), 2. δεινῶς δὲ ἐπολέμει τοὺς φρο-
 νοῦντας τὸ ὁμοούσιον, καὶ καθ' ἑκάστην μερίζοντας τὰς τιμω-
 5 ρίας ἐφεύρισκε κατ' αὐτῶν, ἕως οὗ αὐτοῦ τὴν πολλὴν ἀπή-
 νειαν ὁ φιλόσοφος Θεμιστίος μετριωτέραν τῷ προσφωνητικῷ
 λόγῳ εἰργάσατο, 3. ἐν ᾧ, μὴ δεῖν ξενίζεσθαι ἐπὶ τῇ διαφωνίᾳ
 τῶν χριστιανικῶν δογμάτων παραινεῖ τῷ βασιλεῖ· μικρὰν
 γὰρ εἶναι τὴν αὐτῶν διαφωνίαν, ὡς πρὸς τὸ πλήθος καὶ τὴν

1. Placilla, dont le nom véritable est Aelia Flacilla Augusta, mourut avant l'automne 386 et fit l'objet d'un éloge funèbre de GRÉGOIRE DE NYSSE (GNO IX, p. 476-490 Spira). Le mariage avec Galla eut lieu à l'automne 387, avant l'expédition de Théodose contre Maxime (cf. *infra*, note à V, XII, 11).

2. Sur Thémistios, cf. PLRE, p. 889-894 ; G. DAGRON, « L'empire d'Orient au IV^e siècle et les traditions politiques de l'hellénisme : le témoin-

mettant à profit les déclarations de son épouse, décida d'épouser Justine, mais sans répudier Sévéra, dont il avait eu Gratien, que peu de temps auparavant il avait proclamé empereur. 16. Il édicta donc une loi et la fait publier dans les villes : selon elle, il était permis à qui le voulait d'avoir deux épouses légitimes. 17. La loi étant en vigueur, l'empereur épouse Justine, de laquelle lui naît Valentinien le jeune et trois filles, Justa, Grata et Galla. 18. Les deux premières vécurent en restant vierges, mais par la suite l'empereur Théodose le Grand épousa Galla, de laquelle lui naquit sa fille Placidia ; il eut Arcadius et Honorius de Placilla, sa première femme ¹.

19. Nous parlerons de Théodose et de ses fils à la place qui conviendra pour chacun.

XXXII

Thémistios prêche la tolérance à Valens

1. Valens, qui séjournait à Antioche, était alors tranquille du côté des guerres contre ceux de l'extérieur (partout en effet les barbares restaient dans leurs propres pays), mais il faisait une guerre terrible aux partisans du consubstantiel 2. et inventait chaque jour de plus grands châtiments contre eux, jusqu'à ce que le philosophe Thémistios ², par son discours de bienvenue ³, réussisse à rendre plus modérée son extrême cruauté. 3. Dans ce discours, il conseille à l'empereur de ne pas s'étonner des divergences des doctrines chrétiennes, car ces divergences sont peu de chose com-

gnage de Thémistios », *Travaux et mémoires* 3, Paris 1968, p. 1-242 ; T. BRAUCH, « Urban Prefectship of Themistius under Valens », *Byz* 71, 2001, p. 325-382 (montre que Thémistios a été préfet de la ville en 368-369).

3. Le texte original ne nous est pas parvenu. G. DAGRON, *art. cit.*, p. 188, n. 212, note qu'il est douteux qu'il s'agisse d'un discours de *bienvenue*, puisque Valens réside sans discontinuer à Antioche depuis 371.

- 10 σύγχυσιν τῶν παρ' Ἑλλήσι δογμάτων· 4. εἶναι γὰρ ὑπὲρ τὰ
 τριακόσια δόγματα, καὶ πρὸς τὸ <πλήθος τῶν> δοξῶν ἐξ
 ἀνάγκης καὶ τὴν διαφωνίαν εἶναι πολλήν· βούλεσθαι τε οὕτως
 τὸν Θεὸν διαφόρως δοξάζεσθαι, ἵνα ἕκαστος πλεον αὐτοῦ τὴν
 15 μεγαλειότητα φοβοῖτο ἐκ τοῦ μὴ πρόχειρον ἔχειν τὴν γνώσιν
 αὐτοῦ. 5. Ταῦτα καὶ τὰ τοιαῦτα τοῦ φιλοσόφου προσφωνή-
 σαντος πρότερος ὁ βασιλεὺς ἐγένετο, οὐ μὴν τελῶς ὑφεί-
 τῆς ὀργῆς, ἀλλὰ ἀντὶ θανάτου ἐξορίαν ἐπετίθει [269] τὴν
 ζημίαν τοῖς ἱερωμένοις ἀνδράσιν, ἕως ἀπέπαυσεν αὐτοῦ καὶ
 ταύτην τὴν ὁρμὴν ἐπιγενόμενον πρᾶγμα τοιοῦνδε.

XXXIII

1. Οἱ πέραν τοῦ Ἰστροῦ βάρβαροι οἱ καλούμενοι Γότθοι
 ἐμφύλιον πρὸς ἑαυτοὺς κινήσαντες πόλεμον εἰς δύο μέρη
 ἐτμήθησαν, ὧν τοῦ ἐνὸς ἡγεῖτο Φριτιγέρνης, τοῦ δὲ ἑτέρου
 Ἄθανάριχος. 2. Ἐπικρατεστέρου δὲ τοῦ Ἄθανάριχου φανέν-
 5 τος Φριτιγέρνης προσφεύγει Ῥωμαίοις καὶ τὴν αὐτῶν κατὰ
 τοῦ ἀντιπάλου ἐπικαλεῖται βοήθειαν. 3. Γνωρίζεται ταῦτα τῷ
 βασιλεῖ Οὐάλεντι, καὶ κελεύει τοὺς ἐνιδρυμένους κατὰ τὴν
 Θράκην στρατιώτας βοηθεῖν τοῖς βαρβάροις κατὰ βαρβάρων
 10 στρατεύουσι· καὶ ποιοῦνται νίκην κατὰ Ἄθανάριχου πέραν
 τοῦ Ἰστροῦ τοὺς πολεμίους εἰς φυγὴν τρέψαντες. 4. Αὕτη
 πρόφασις γέγονε τοῦ Χριστιανοῦς γενέσθαι τῶν βαρβάρων

parées à l'abondance et à la confusion des doctrines des païens : 4. il y a plus de trois cents doctrines, et du fait de la multitude des opinions, il est nécessaire qu'il y ait de grandes divergences. C'est ainsi que la divinité veut être honorée de diverses manières, pour que chacun ait d'autant plus de révérence devant sa majesté que sa connaissance n'est pas à sa portée. 5. Le philosophe lui ayant adressé ces réflexions et d'autres semblables, l'empereur se montrait plus doux, sans pourtant laisser tomber complètement sa colère, mais au lieu de la mort, il infligeait l'exil [269] comme châtimement aux hommes consacrés, jusqu'à ce que l'événement suivant lui fasse abandonner même cette réaction.

XXXIII

*Relations avec les Goths et conversion de ceux-ci*¹

1. Les barbares d'au-delà de l'Ister², ceux qu'on appelle Goths, qui avaient provoqué entre eux une guerre intestine, se divisèrent en deux parties, l'une commandée par Fritigern, l'autre par Athanaric. 2. Comme Athanaric paraissait être le plus fort, Fritigern s'enfuit chez les Romains et leur demande du secours contre son adversaire. 3. On fait connaître cela à l'empereur Valens, et il ordonne aux soldats installés en Thrace de venir au secours des barbares combattant des barbares ; ils remportent la victoire sur Athanaric, en mettant en fuite les ennemis au-delà de l'Ister. 4. Cela fut l'occasion pour beaucoup de barbares de devenir chrétiens,

1. Cf. sur les discussions provoquées par ce chapitre (où les données de Socrate/Sozomène diffèrent de celles d'Ammien), cf. S. KRAUTSCHICK, « Hunnenstürmen und Germanenflut », *BZ* 92, 1999, p. 32-39. Sur la conversion des Goths, cf. K. SCHÄFERDIEK, « Zeit und Umstände des westgotischen Übergangs zum Christentum », *Historia* 28, 1979, 90-97 (Socrate utilisé) ; Z. RUBIN, « The conversion of Visigoths to Christianity », *Museum*

Helveticum 38, 1981, p. 34-54 (Socrate utilisé : entre 372 et 376) ; P. HEATHER, « The Crossing of the Danube and the Gothic Conversion », *GRBS* 27, 1986, p. 289-318 est une étude comparative des témoignages. N.E. LENSKI, « The Gothic Civil War and the date of the Gothic Conversion », *GRBS* 36, 1995, p. 51-87 considère que le récit de Socrate est correct.

2. Le Danube.

πολλούς· ὁ γὰρ Φριτιγέρνης χάριν ἀποδιδούς ὧν εὐηργέτητο τὴν θρησκείαν τοῦ βασιλέως ἠσπάζετο, καὶ τοὺς ὑφ' αὐτῶ ταῦτό ποιεῖν προετρέπετο. 5. Διὸ καὶ μέχρι νῦν πλείους οἱ
15 Γότθοι τῆς Ἀρειανῆς θρησκείας ὄντες τυγχάνουσιν, τότε διὰ τὸν βασιλέα ταύτη προσθέμενοι.

6. Τότε {δὲ} καὶ Οὐλφίλας ὁ τῶν Γόθων ἐπίσκοπος γράμματα ἐφεῦρεν Γοθικά, καὶ τὰς θείας γραφὰς εἰς τὴν Γόθων μεταβαλὼν τοὺς βαρβάρους μανθάνειν τὰ θεῖα λόγια
20 παρεσκεύασεν. 7. Ἐπειδὴ δὲ Οὐλφίλας οὐ μόνον τοὺς ὑπὸ Φριτιγέρνην, ἀλλὰ καὶ τοὺς ὑπὸ Ἀθανάριχον ταττομένους βαρβάρους τὸν Χριστιανισμὸν ἐξεδίδασκεν, ὁ Ἀθανάριχος ὡς παραχαραιομένης τῆς πατρῶου θρησκείας πολλοὺς τῶν χρι-
25 στιανιστῶν τιμωρίαις ὑπέβαλλεν, ὥστε γενέσθαι μάρτυρας τῆς ὀρθῆς ἐξέπεσε πίστεως, πρόσφατον ¹ Θεὸν τὸν Υἱὸν τοῦ Θεοῦ δογματίσας· 9. οἱ δὲ βάρβαροι ἀπλότῃ τὸν Χριστιανισμὸν δεξάμενοι ὑπὲρ τῆς εἰς Χριστὸν πίστεως τῆς ἐνταῦθα
30 ζωῆς κατεφρόνησαν.

XXXIV

1. Ταῦτα μὲν περὶ τῶν χριστιανιστῶν. Οὐκ εἰς μακρὰν δὲ οἱ βάρβαροι φιλίαν πρὸς ἀλλήλους σπεισάμενοι αὐτοῖς ὑφ' ἑτέρων βαρβάρων γειτνιαζόντων αὐτοῖς τῶν καλουμένων Οὐννων καταπολεμηθέντες καὶ τῆς ἰδίας ἐξελαθέντες χώρας
5 εἰς τὴν Ῥωμαίων γῆν καταφεύγουσιν, δουλεύειν τῷ [270] βασιλεῖ συντιθέμενοι καὶ τοῦτο πράττειν, ὅπερ ἂν ὁ Ῥωμαίων προστάξειεν βασιλεύς. 2. Ταῦτα εἰς γνῶσιν ἤκει τοῦ Οὐάλεν-

n. Cf. Dt 32, 17.

1. Sur Ulfilas, cf. note à II, xli, 23 (SC 493, p. 222).

2. Cf. JÉRÔME, *Chronique* a. 369 (p. 245) ; H. DELEHAYE, « Saints de Thrace et de Mésie », *AB* 31, 1912, p. 274-291 (Saints de Gothie) ; K. SCHÄFERDIEK, « Martyrerüberlieferungen aus der gotischen Kirche des

car Fritigern, par reconnaissance pour le service rendu, embrassait la religion de l'empereur et invitait ses sujets à faire de même. 5. C'est pourquoi jusqu'à présent la plupart des Goths se trouvent être de la religion arienne, ayant adhéré alors à celle-ci à cause de l'empereur.

6. C'est alors aussi qu'Ulfilas, l'évêque des Goths, inventa l'écriture gothique ; en traduisant les divines Écritures dans la langue des Goths, il prépara les barbares à apprendre les paroles divines ¹. 7. Mais comme Ulfilas enseignait le christianisme non seulement aux sujets de Fritigern, mais aussi à ceux d'Athanaric, Athanaric, parce que la religion des ancêtres était falsifiée, soumit à des châtiments plusieurs de ceux qui devenaient chrétiens, de sorte qu'il y eut alors des martyrs barbares arianisants. 8. Mais alors qu'Arius, pour n'avoir pu s'opposer à la doctrine de Sabellius le Libyen, s'écarta de la foi droite, en soutenant que le fils de Dieu était un Dieu récent², 9. les barbares, qui avaient reçu le christianisme avec simplicité, méprisèrent pour la foi du Christ la vie d'ici-bas ².

XXXIV

Les Goths en Thrace ³

1. Que cela soit dit sur ceux qui devinrent chrétiens. Mais peu après les barbares, qui avaient conclu entre eux un accord, furent battus par d'autres barbares qui étaient leurs voisins, ceux qu'on appelle les Huns, et chassés de leur région ils se réfugient dans le territoire romain, [270] en promettant de servir l'empereur et de faire ce que leur commanderait l'empereur des Romains. 2. Cela venait à la

vierten Jahrhunderts », in *Logos. Festschrift für Luise Abramowski*, Berlin 1993, p. 328-360. La *Passion de Nicétas* (BHG 1339) utilise Socrate, mais elle souligne l'orthodoxie de son héros.

3. Cf. RUFIN, *HE* II, 13 (p. 1019) et AMMIEN, *Hist.* XXXI, III-IV (p. 105-112).

10 τος, καὶ μηδὲν προῖδόμενος κελεύει τοὺς ἰκετεύοντας οἴκτου
 τυχεῖν, πρὸς ἓν μόνον τοῦτο οἰκτιρῶν γενόμενος. 3. Ἀφορί-
 ζει οὖν αὐτοῖς τὰ μέρη τῆς Θράκης, εὐτυχεῖν τὰ μάλιστα ἐπὶ
 15 τοῦτῳ νομίσας· ἐλογίζετο δὲ ὡς εἶη ἔτοιμον καὶ εὐτρεπὲς
 κτησάμενος κατὰ πολεμίων στρατεύμα. 4. Ἦλπιζε γὰρ βαρ-
 βάρους Ῥωμαίων φοβερωτέρους ἕσσεσθαι φύλακας, καὶ διὰ
 τοῦτο ἡμέλει τοῦ λοιποῦ τοὺς Ῥωμαίων στρατιώτας αὐξῆσαι.
 5. Καὶ τοὺς μὲν ἤδη πάλαι στρατευομένους καὶ κατὰ τοὺς
 πολέμους γενναίως ἀγωνισαμένους ὑπερεώρα, τὸν δὲ συντε-
 λούμενον ἐκ τῶν ἐπαρχιῶν κατὰ κώμας στρατιώτην ἐξηργύ-
 ρισεν, ὀγδοήκοντα χρυσίνους ὑπὲρ ἐκάστου στρατιώτου τοὺς
 20 συντελεστάς ἀπαιτεῖσθαι κελεύσας, οὐ πρότερον τὰς συντε-
 λείας κουφίσας αὐτοῖς.
 6. Τοῦτο ἀρχὴ γέγονε τοῦ δυστυχῆσαι τότε πρὸς ὀλίγον
 τὴν Ῥωμαίων ἀρχήν.

XXXV

1. Οἱ γὰρ βάρβαροι τὴν Θράκην κατειληφότες, ἐν ἀδείᾳ
 τὴν Ῥωμαίων καρπούμενοι χώραν τὴν εὐτυχίαν οὐκ ἤνεγκαν,
 ἀλλὰ κατὰ τῶν εὐεργετησάντων χωροῦσι καὶ πάντα τὰ περὶ
 Θράκην ἀνέτρεπον.

5 2. Ταῦτα οὕτως ἐπιγενόμενα εἰς γνῶσιν ἔλθοντα τοῦ Οὐά-
 λεντος τοῦ εἰς ἔξορίαν πέμπειν τοὺς φρονούντας τὸ δημοσίον

1. *Ibid.*, 4 : « A la place du renfort en soldats que chaque province lui payait annuellement, il verrait un monceau d'or considérable s'ajouter aux trésors. » Cf. la note 398 de G. SABBAH dans le tome VI d'Ammien. Socrate et Ammien sont les seuls historiens qui mentionnent une modification du recrutement de l'armée sous Valens. Cf. C. ZUCKERMAN, « Two Reforms of the 370s. : Recruiting Soldiers and Senators in the Divided Empire », *REByz* 56, 1998, p. 113-115.

connaissance de Valens, et sans considérer l'avenir il ordonne qu'on ait pitié des suppliants – c'est bien en ce seul cas qu'il se montra compatissant. 3. Il leur attribue donc les régions de Thrace, en croyant qu'il avait obtenu en cela un très grand succès : il estimait qu'il avait acquis une armée disponible et bien adaptée contre ses ennemis. 4. Il espérait en effet que les barbares seraient des gardiens plus redoutables que les Romains, et c'est pourquoi il négligeait par la suite d'accroître les effectifs des soldats romains. 5. Il faisait peu de cas de ceux qui étaient en service depuis longtemps et qui avaient vaillamment combattu contre les ennemis, mais il convertit en argent le soldat que chaque village des provinces devait fournir, en ordonnant qu'on réclame aux contribuables quatre-vingts sous d'or pour chaque soldat, sans pour autant alléger auparavant leurs impôts¹.

6. Ce fut l'origine des malheurs survenus peu après à l'empire romain².

XXXV

Valens quitte Antioche (mai 378)

1. Les barbares, qui avaient occupé la Thrace et profitaient en sécurité du territoire romain, ne se contentèrent pas de leur bonne fortune, mais ils marchent contre leurs bienfaiteurs et mettaient sens dessus dessous toutes les régions de Thrace³.

2. Lorsque la nouvelle de ces événements vint à la connaissance de Valens, ils le dissuadèrent d'envoyer en exil

2. Socrate fait visiblement partie de ceux qui, à Constantinople, récusent la barbarisation de l'armée, souvent dénoncée par de nombreux auteurs : cf. A. CAMERON, J. LONG, *Barbarians and Politics at the Court of Theodosius II*, Berkeley 1993. Il le manifestera aussi dans le livre VI.

3. Cf. *Ibid.* 5-6. Ammien souligne que la révolte des Goths accueillis dans l'empire fut provoquée par la manière dont ils furent traités par les généraux romains.

ἀφίστη αὐτόν· 3. ἐν θορύβῳ γὰρ γενόμενος εὐθύς ἐκ τῆς Ἀντιοχείας ἐπὶ τὴν Κωνσταντινούπολιν ἦλθεν· διὸ καὶ ὁ κατ' αὐτὴν Χριστιανικὸς ἐλώφησε πόλεμος.

10 4. Τότε δὴ καὶ Εὐζώιος ὁ τῆς Ἀρειανῆς θρησκείας ἐν Ἀντιοχείᾳ προεστὼς τέλει τοῦ βίου ἐχρήσατο κατὰ τὴν ὑπατείαν Οὐάλεντος τὸ πέμπτον καὶ Οὐαλεντινιανοῦ <τοῦ> νέου τὸ πρῶτον, καὶ καθίστατο εἰς τὸν τόπον αὐτοῦ Δωρόθεος.

XXXVI

1 Ἀναχωρήσαντος δὲ τῆς Ἀντιοχείας τοῦ βασιλέως, Σαρακηνοὶ οἱ πρῶν ὑπόσπονδοι Ῥωμαίων τότε ἀπέστησαν στρατηγούμενοι ὑπὸ Μαυίας γυ[271]ναικὸς τοῦ ἀνδρὸς αὐτῆς τελευτήσαντος. 2. Πάντα οὖν τὰ κατὰ τὴν ἀνατολὴν ὑπὸ τῶν Σαρακηνῶν κατὰ τὸν αὐτὸν ἐπορθεῖτο χρόνον· ἀλλὰ τις Θεοῦ πρόνοια τὰ Σαρακηνῶν κατέστειλεν δι' αἰτίαν τοιαύτην.

3. Μωυσῆς τις ὄνομα, Σαρακηνὸς τὸ γένος, ἐν τῇ ἐρήμῳ τὸν μοναχικὸν μετερχόμενος βίον ἐπ' εὐλαβείᾳ καὶ πίστει καὶ τεραστίοις περιβόητος ἦν. 4. Τοῦτον ἡ τῶν Σαρακηνῶν βασίλισσα Μαυία ἐπίσκοπον τοῦ οἰκείου ἔθνος ἤτει λαβεῖν ἐπὶ συνθήκαις τοῦ καταλύσαι τὸν πόλεμον. 5. Ταῦτα ἀκούσαντες οἱ Ῥωμαίων στρατηγοὶ ἀγαπητὸν ἠγάσαντο ἐπὶ τοιαύταις συνθήκαις εἰρήνην ποιήσασθαι, εὐθύς τε ὡς εἶχον ἐπέταττον τοῦτο γενέσθαι. Καὶ συλληφθεὶς ὁ Μωυσῆς ἐκ τῆς ἐρήμου
15 ἤγετο εἰς τὴν Ἀλεξάνδρειαν <ὡς> ἐκεῖ τὴν ἱερουσὴν δεξό-

1. Socrate est ici très en retrait sur sa source Rufin, qui rapporte que Valens, « mû par un repentir tardif, ordonna de rappeler de leur exil les évêques et prêtres et de libérer les moines des travaux forcés » (HE II, 13, p. 1019-20). De fait, avant même d'avoir quitté Antioche, Valens rappela d'exil quelques évêques qu'il y avait fait envoyer, ainsi Barsès d'Édesse. Cf. R. SNEE, « Valens' Recall of the Nicene Exiles and Anti-Arian Propaganda », GRBS 26, 1985, p. 395-419, qui date ce rappel de la fin de 377, ce qu'admet VAGGIONE, *Eunomius*, p. 307 ; en revanche, T. D. BARNES, « The Collapse of the Homoeans in the East », SP 29, p. 3-16 pense que le retour des évêques d'exil n'a eu lieu que sous Gratien, un an plus tard.

les partisans du consubstantiel¹. 3. En grande alarme, il se rendit aussitôt d'Antioche à Constantinople² ; c'est pour-quoi la guerre menée là aussi contre les chrétiens cessa.

4. C'est alors aussi qu'Euzoïos, le chef de la religion arienne à Antioche, atteignit le terme de sa vie, sous le cinquième consulat de Valens et le premier de Valentinien le jeune, et Dorothee fut installé à sa place³.

XXXVI

*Moïse, évêque des Saracènes*⁴

1. Lorsque l'empereur fut parti d'Antioche, les Saracènes, qui auparavant étaient les alliés des Romains, firent défection ; ils étaient commandés par une femme, Mavia, [271] dont le mari était mort⁵. 2. Toutes les régions d'Orient, à ce moment-là, étaient donc ravagées par les Saracènes, mais un secours providentiel de Dieu contint les entreprises des Saracènes de la manière suivante.

3. Un certain Moïse, Saracène d'origine, qui menait dans le désert la vie monastique, était renommé pour sa piété, sa foi et ses miracles. 4. La reine des Saracènes, Mavia, demandait de le recevoir comme évêque de son peuple, pour faire cesser la guerre par des traités. 5. A cette nouvelle, les généraux des Romains jugèrent bienvenu de faire la paix à de telles conditions, et ils ordonnaient sur-le-champ qu'il en soit ainsi. Moïse, enlevé du désert, était conduit à Alexandrie

2. Le retour de Valens à Constantinople n'a lieu qu'au printemps 378 (AMMIEN, *Hist.* XXXI, XI, 1, p. 136).

3. Dorothee était auparavant évêque d'Héraclée (PHILOSTORGE, *HE IX*, 14, p. 120-121).

4. La source de Socrate est RUFIN, *HE II*, 6 (p. 1010-1012).

5. Cf. G.B. BOWERSOCK, « Mavia, Queen of Saracens », in W. ECK u. a., *Festschrift F. Vittinghoff, Studien zur antiken Sozialgeschichte*, Cologne-Vienne, 1980, p. 477-495. Sur cet épisode, voir aussi F. THELAMON, *Païens et chrétiens*, p. 123-147.

μενος. 6. Ἐπει δὲ πρὸς τὸν κρατοῦντα τότε τῶν ἐκκλησιῶν Λούκιον ἤχθη, τὴν χειροτονίαν ἀπέφυγεν, τοιαῦτα εἰπὼν πρὸς Λούκιον 7. « Ἐγὼ μὲν ἐμαυτὸν ἡγοῦμαι τῆς ἱερωσύνης ἀνάξιον· εἰ δὲ λυσιτελεῖ τοῦτο τοῖς δημοσίοις πράγμασιν, οὐκ ἐπιθήσει μοι χεῖρα Λούκιος· πεπλήρωται γὰρ αὐτοῦ αἱμάτων ἢ δεξιά. » 8. Τοῦ δὲ Λουκίου λέγοντος μὴ δεῖν ὑβρίζειν, ἀλλὰ πρότερον μανθάνειν παρ' αὐτοῦ τῆς θρησκείας τὰ δόγματα, ὁ Μωυσῆς· « Ἀλλ' οὐ δογμάτων λόγος, ἔφη, νῦν ζητεῖται, ἀλλ' αἱ πράξεις σου αἱ κατὰ τῶν ἀδελφῶν γενόμεναι ἐξελέγχουσιν ὡς οὐ Χριστιανικὰ ἔχεις δόγματα. 9. Ὁ γὰρ Χριστιανὸς οὐ πλήσσει, οὐ λοιδορεῖ οὐδὲ μάχεται· δούλον γὰρ Κυρίου οὐ δεῖ μάχεσθαι °. 10. Σοῦ δὲ τὰ ἔργα βοᾶ διὰ τῶν πεμφθέντων εἰς ἔξορίαν καὶ θηρίοις παραβληθέντων καὶ πυρὶ παραδοθέντων· μείλιονα γὰρ ἔχει τὴν ἀπόδειξιν τὰ τοῖς ὀφθαλμοῖς δρώμενα ἢ <τὰ> ταῖς ἀκοαῖς λαμβανόμενα. » 11. Ταῦτα καὶ τὰ τοιαῦτα λέγοντα τὸν Μωυσῆν ἀπήγγον οἱ ἐπιτήδριοι πρὸς τὸ ὄρος, ὅπως ἂν τὴν χειροτονίαν παρὰ τῶν εἰς ἔξορίαν τυγχανόντων δέξηται. 12. Οὕτως οὖν τότε τοῦ Μωυσέως χειροτονηθέντος ὁ Σαρακηνῶν ἐσβέσθη πόλεμος, εἶχέ τε τοῦ λοιποῦ ἡ Μαυία πρὸς Ῥωμαίους εἰρήνην, ὡς καὶ θυγατέρα αὐτῆς τῷ στρατηλάτῃ κατεγγυῆσαι Βίκτορι. Ταῦτα περὶ Σαρακηνῶν.

XXXVII

1. Κατὰ δὲ τὸν καιρὸν τοῦτον τοῦ βασιλέως Οὐάλεντος ἐκ τῆς Ἀντιοχείας ἀναχωρήσαντος ἀνερρώννυντο οἱ πανταχοῦ ἐλαυνόμενοι καὶ μάλιστα οἱ [272] κατὰ τὴν Ἀλεξάνδρειαν, 2. Πέτρου {τε} ἐπανελθόντος ἀπὸ τῆς Ῥώμης μετὰ γραμμάτων 5 Δαμάσου τοῦ Ῥώμης ἐπισκόπου βεβαιούντων τὴν τοῦ ὁμοουσίου πίστιν καὶ τὴν τοῦ Πέτρου κατάστασιν. Ἀναθαρρήσας οὖν ὁ λαὸς τὸν μὲν Λούκιον ἐξελαύνουσιν, ἀντεισάγουσι δὲ τὸν

pour y recevoir le sacerdoce. 6. Mais lorsqu'il fut conduit à celui qui, à ce moment-là, avait en son pouvoir les églises, Lucius, il refusa l'ordination en disant à Lucius : 7. « Je me juge moi-même indigne du sacerdoce, mais si c'est utile aux affaires publiques, ce n'est pas Lucius qui m'imposera la main, car sa droite est pleine de sang. » 8. Comme Lucius lui disait qu'il ne devait pas l'insulter, mais apprendre d'abord de lui les doctrines de la religion, Moïse lui dit : « Ce n'est pas le problème des doctrines qui est maintenant en cause, mais les actions que tu as accomplies contre les frères démontrent que tu ne possèdes pas les doctrines chrétiennes. 9. Car le chrétien ne frappe pas, n'injurie pas, ne se querelle pas. *Le serviteur de Dieu ne doit pas se quereller*°. 10. De toi les œuvres crient par ceux qui ont été envoyés en exil, jetés aux bêtes, livrés au feu. Ce que les yeux ont vu est une preuve plus forte que ce qu'on a reçu par les oreilles. » 11. Lorsqu'il eut dit cela et d'autres choses semblables, ses familiers ramenaient Moïse à la montagne, pour qu'il y reçoive l'ordination de ceux qui se trouvaient en exil. 12. Ainsi donc, lorsque Moïse eut été ordonné évêque, la guerre des Saracènes s'éteignit, et Mavia était par la suite en paix avec les Romains, au point que sa fille épousa le général Victor. Que cela soit dit sur les Saracènes.

XXXVII

Pierre chasse Lucius d'Alexandrie

1. A cette époque, lorsque l'empereur Valens quitta Antioche, ceux qui partout étaient persécutés relevaient la tête, en particulier ceux [272] d'Alexandrie. 2. Comme Pierre était revenu de Rome avec des lettres de Damase, évêque de Rome, qui donnaient leur appui à la foi du consubstantiel et à la nomination de Pierre, le peuple, ayant repris courage, chasse Lucius et installe Pierre à sa place.

Πέτρον. 3. Ἀλλὰ Λούκιος μὲν ὡς εἶχεν ἐπὶ τὴν Κωνσταντινούπολιν ἔπλευεν· Πέτρος δὲ ὀλίγον ἐπιβιούς χρόνον τελευτᾷ,
10 διάδοχον καταλιπὼν Τιμόθεον ἀδελφὸν ἑαυτοῦ.

XXXVIII

1. Ὁ δὲ βασιλεὺς Οὐάλης περὶ τὴν τριακάδα τοῦ Μαΐου μηνός ἐν τῇ ἕκτη ἑαυτοῦ ὑπατεία καὶ Οὐαλεντιανοῦ τοῦ νέου τὸ δεύτερον ἔλθων εἰς τὴν Κωνσταντινούπολιν εὕρισκει τὸν δῆμον ἐν ἀθυμία καθεστῶτα πολλῇ. 2. Οἱ γὰρ βάρβαροι καταδραμόντες τὴν Θράκην ἤδη καὶ τὰ προάστεια ἐπόρθουν τῆς Κωνσταντινουπόλεως, μηδεμιᾶς οὐσης ἀξιωμαχοῦ τηλικαῦτα δυνάμεως. 3. Ἐπεὶ δὲ καὶ τοῖς τείχεσιν προσπελάζειν ἐπεχειροῦν οἱ βάρβαροι, χαλεπῶς ἡ πόλις ἔφερον τὰ γινόμενα, ἐπιθύριζόν τε κατὰ τοῦ βασιλέως ὡς ἐπαγαγόντος τοὺς πολέμους, καὶ ὅτι μὴ ἀντεπεξῆγεν εὐθύς, ἀλλὰ παρεῖλκεν τὸν πρὸς τοὺς βαρβάρους πόλεμον. 4. Καὶ δὴ ἵπποδρομίας ἐπιτελουμένης πάντες ἐκ συμφωνίας κατεβῶν τοῦ βασιλέως ὡς περιοριῶντος τὰ πράγματα· ἔκραζον οὖν συντόνως· « Δὸς ὄπλα καὶ πολεμοῦμεν ἡμεῖς. » 5. Ταῦτα βοῶντων ἐξάπτεται πρὸς ὄργην ὁ Οὐάλης, καὶ ὑπεκβαίνει περὶ τὴν ἑνδεκάτην τοῦ Ἰουνίου μηνός, ἐπαπειλήσας, ἣν ὑποστρέψῃ, δίκην ἀπὸ Κωνσταντινοπολιτῶν λήψεσθαι ὧν τότε ὑβρίζει αὐτὸν ἐδόκουν καὶ ὑπὲρ ὧν ἤδη πρότερον τῇ τυραννίδι Προκοπίου προσέθεντο, ἔρημόν τε καταστήσειν τὴν πόλιν, καὶ ἄροτρον εἰπὼν βαλεῖν κατ' αὐτὴν ἐπὶ τοὺς βαρβάρους ἔχωρει. 6. Καὶ ὠθεῖ μὲν αὐτοὺς πόρρω τῆς πόλεως, ἐδίωκε δὲ ἄχρι τῆς ἐν Θράκῃ Ἀδριανουπόλεως, ἣ ἐν τοῖς ὀρίοις τῆς Μακεδονίας ἐστίν.

3. Lucius faisait voile aussitôt vers Constantinople, mais Pierre ne survit que peu de temps et meurt, laissant pour successeur Timothée, son propre frère¹.

XXXVIII

Campagne contre les Goths et mort de Valens (378)

1. L'empereur Valens, en arrivant à Constantinople le trente mai, l'année de son sixième consulat et le second de Valentinien le jeune, trouve le peuple dans un grand découragement. 2. Les barbares en effet, qui avaient envahi la Thrace, ravageaient déjà les faubourgs de Constantinople, sans qu'il y eût alors de forces capables de combattre. 3. Comme les barbares tentaient même d'approcher des remparts, la ville supportait difficilement ce qui se passait, et on murmurait contre l'empereur parce qu'il avait fait venir les ennemis et qu'il ne marchait pas aussitôt contre eux, mais laissait traîner en longueur la guerre contre les barbares. 4. Lors d'une course à l'hippodrome, tous se mirent à crier de concert contre l'empereur, en disant qu'il se désintéressait des affaires. Ils criaient donc avec force : « Donne des armes et nous combattrons »². 5. A ces cris Valens s'enflamme de colère et il quitte secrètement la ville le onze juin, après avoir menacé, s'il revenait, de tirer vengeance des Constantinopolitains, et parce qu'ils semblaient alors l'insulter, et parce qu'ils avaient auparavant pris parti pour l'usurpateur Procope. Après avoir dit qu'il ferait de la ville un désert et qu'il y ferait passer la charrue, il partait contre les barbares. 6. Il les repoussait loin de la ville, les poursuivait jusqu'à Andrinople de Thrace, qui se trouve aux frontières de la Macédoine.

1. Timothée succède à Pierre en 380.

2. AMMIEN, *Hist.* XXXI, xi, 1 parle d'une « sédition sans gravité »

(p. 136). DAGRON, *Naissance d'une capitale*, p. 355 évoque à ce propos la répugnance des empereurs à armer les dèmes de Constantinople, attitude que l'on retrouvera lors de la révolte de Gaïnas (cf. VI, vi).

7. Ἐκεῖ τε συμβαλὼν τοῖς βαρβάροις ἀπέθανεν τῇ ἐνάτῃ τοῦ
 Αὐ[273]γούστου μηνὸς ἐν τῇ αὐτῇ ὑπατείᾳ· τοῦτο δὲ ἦν
 25 τέταρτον ἔτος τῆς διακοσιοστῆς ὀγδοηκοστῆς ἐνάτης Ὀλυμ-
 πιάδος. 8. Καὶ οἱ μὲν πυρὶ φασιν ἀπολέσθαι αὐτὸν εἰς κώμην
 καταφυγόντα τινά, ἣν ἐπιδραμόντες οἱ βάρβαροι ἐνέπρησαν,
 9. οἱ δὲ ἀμείψαντα τὸ βασιλικὸν σχῆμά φασιν αὐτὸν εἰς μέσον
 τὸ στίφος τῶν πεζῶν εἰσδραμεῖν, εἶτα τῶν ἰππέων προδεω-
 30 κότων, καὶ οὐχ ἀψαμένων τῆς μάχης ἐν τῇ συμβολῇ τούτους
 περισχισθέντας πάντας ἀθρόως πεσεῖν· 10. ἔνθα δὲ φασιν
 αὐτὸν ἀγνοηθῆναι κείμενον, οὐκ ὄντος βασιλικοῦ σχήματος
 τοῦ καταμηνύοντος ὅστις ἦν. 11. Τελευτᾶ δὲ ζήσας ἔτη ν',
 συμβασιλεύσας μὲν τῷ ἀδελφῷ ἔτη ιγ', μετὰ δὲ τὸν ἀδελφὸν
 35 βασιλεύσας ἔτη γ'.

Περιέχει ἡ βίβλος χρόνον ἐτῶν ιζ'.

1. Cf. *Consul. Const.*, a. 378, 2 (p. 243). En réalité la deuxième année de l'Olympiade.

2. Sur la bataille d'Andrinople, cf. AMMIEN, *Hist.* XXXI, XII-XIII. Il rapporte lui aussi deux traditions sur la mort de Valens, l'une suivant

7. Là, dans un combat avec les barbares, il mourut le neuf août [273] pendant le même consulat, la quatrième année de la deux cent quatre vingt neuvième Olympiade¹. 8. Les uns disent qu'il périt par le feu, s'étant réfugié dans un village que les barbares investirent et incendièrent, 9. les autres disent qu'ayant échangé son habit impérial il se précipita au milieu d'un corps de fantassins et qu'ensuite, comme les cavaliers avaient trahi et refusé de combattre, ceux-là, encerclés, tombèrent tous ensemble. 10. On dit qu'on ne le reconnut pas lorsqu'il gisait là, car il n'avait pas l'habit impérial qui aurait permis de l'identifier². 11. Il meurt à l'âge de cinquante ans, après avoir partagé le pouvoir avec son frère 13 ans³, régné après son frère 3 ans.

Ce livre couvre une période de 17 ans.

laquelle il mourut au combat et ne fut pas retrouvé, l'autre selon laquelle, transporté blessé dans la ferme d'un paysan, il disparut dans l'incendie de celle-ci (XXXI, XII, 12-15, p. 146-147).

3. En réalité 14 ans, de 364 à 378.

ΣΩΚΡΑΤΟΥΣ
ΕΚΚΛΗΣΙΑΣΤΙΚΗΣ ΙΣΤΟΡΙΑΣ
ΒΙΒΛΙΟΝ ΠΕΜΠΤΟΝ

ΠΡΟΟΙΜΙΟΝ

[274] 1. Πρὶν ἀρξώμεθα τῆς ἱστορίας τοῦ πέμπτου βιβλίου, φαμέν πρὸς τοὺς μέλλοντας ἐντυγχάνειν τῆδε τῇ ὑποθέσει μὴ μέμψασθαι ἡμῖν, ὅτι προθέμενοι ἐκκλησιαστικὴν ἱστορίαν συγγράψασθαι ἐπιμίγνυμεν αὐτῇ καὶ τοὺς κατὰ καιρὸν γενο-
5 μένους πολέμους, ὅσων τὴν ἱστορίαν μετὰ τῆς ἀληθείας ἠδυνήθημεν γινῶναι. 2. Τοῦτο γὰρ πολλῶν ἕνεκα ποιουῦμεν <οὐ μόνον > τοῦ εἰς γινῶσιν ἄγειν τὰ γινόμενα, ἀλλὰ γὰρ καὶ τοῦ τοὺς ἐντυγχάνοντας μὴ προσκορεῖς γενέσθαι ἐκ τοῦ μόνῃ σχολάζειν τῇ φιλονεικίᾳ τῶν ἐπισκόπων καὶ οἷς κατ' ἀλλήλων
10 ἐτύρευσαν, 3. πρὸ δὲ τούτων, ἵνα γνωσθῇ, ὅπως τῶν δημοσίων ταραττομένων ὡς ἐκ τινος συμπαθείας καὶ τὰ τῶν ἐκκλησιῶν ἐταράττετο. 4. Εἰ γὰρ τις παρατηρήσει, συνακμάσαντα εὐρήσει τὰ τε δημόσια κακὰ καὶ τὰ τῶν ἐκκλησιῶν

1. Pour l'historiographie classique, la guerre est le sujet premier de l'histoire. Mais si Socrate tient ici à mentionner les guerres, c'est parce qu'elles servent à montrer le lien étroit entre le sort de l'État et celui de l'Église. Sur sa conception du lien entre histoire profane et histoire ecclésiastique, cf. LEPPIN, *Von Constantin*, p. 26-39 ; WALLRAFF, *Sokrates*, p. 99-110 ; introd. au Livre I (SC 477), p. 15-17.

SOCRATE

Histoire Ecclésiastique

Livre V

Préface

[274] 1. Avant de commencer le cinquième livre de l'Histoire, nous demandons à ceux qui vont lire cet écrit de ne pas nous blâmer parce que, tout en proposant une histoire ecclésiastique, nous mêlons à celle-ci les guerres¹ qui ont eu lieu à l'époque en question, pour autant que nous avons pu en connaître l'histoire avec certitude. 2. Nous faisons cela pour plusieurs raisons : non seulement pour porter à la connaissance ce qui s'est passé, mais aussi pour que les lecteurs n'éprouvent pas un sentiment de saturation en ayant à s'intéresser aux seules querelles des évêques et à ce qu'ils manigancèrent les uns contre les autres. 3. Avant même cela, c'est pour que l'on sache que lorsque les affaires publiques sont dans le trouble, celles de l'Église le sont aussi, par une sorte de sympathie². 4. Si l'on y prend garde, on découvrira que les malheurs publics et les difficultés des Églises culminent ensemble. On

2. Sur cette notion, cf. URBAINCZYK, *Socrates*, p. 71-75 ; WALLRAFF, *Sokrates*, p. 160-163 (qui relève plusieurs exemples de troubles dans l'Église mis en relation avec des troubles dans l'État, ou inversement) ; VAN NUFFELEN, *Un héritage*, p. 120-123.

δυσχερῆ· ἢ γὰρ κατὰ ταύτῃν κινήθηεντα εὐρήσει ἢ ἐπακολου-
 15 θούντα ἀλλήλοις, καὶ ποτὲ μὲν τὰ τῶν ἐκκλησιῶν ἡγούμενα,
 εἴτα αὐθις ἐπακολουθοῦντα τὰ δημόσια, ποτὲ δὲ τοῦμπαλιν,
 5. ὥστε με τὸ διάδοχον τούτων μὴ ἔκ τινος συντυχίας γενέ-
 σθαι νομίζειν, ἀλλ' ἔκ τῶν ἡμετέρων πλημμελημάτων λαμβά-
 νειν τὰς ἀρχάς, τιμωρίας δὲ ἔνεκεν ἐπιφέρεσθαι τὰ κακά, εἶγε
 20 κατὰ τὸν ἀπόστολον « τινῶν ἀνθρώπων αἱ ἁμαρτίαι πρόδηλοί
 εἰσιν, εἰσάγουσαι εἰς κρίσιν· τισὶ δὲ καὶ ἐπακολουθοῦσιν^a. »

6. Διὰ ταύτην δὴ τὴν αἰτίαν, τῇ ἐκκλησιαστικῇ ἱστορίᾳ καὶ
 τινὰ τῶν δημοσίων πραγμάτων ἐπισυμπλέκομεν. 7. Τὰ μὲν
 γὰρ ἐπὶ Κωνσταντίνου περὶ τοὺς πολέμους γενόμενα διὰ χρό-
 25 νου μῆκος εὐρεῖν οὐκ ἰσχύσαμεν, 8. τῶν δὲ [275] μετὰ ταῦτα,
 ὅσα παρὰ τῶν ἔτι ζώντων ἐμάθομεν, ἐν ἐπιδρομῇ ποιούμεθα
 μνήμην. 9. Συνεχῶς δὲ καὶ τοὺς βασιλεῖς τῇ ἱστορίᾳ περιλαμ-
 βάνομεν, διότι, ἀφ' οὗ χριστιανίζειν ἤρξαντο, τὰ τῆς ἐκκλη-
 σίας πράγματα ἤρτητο ἐξ αὐτῶν, καὶ αἱ μέγιστα σύνοδοι τῇ
 30 αὐτῶν γνώμῃ γεγόνασιν τε καὶ γίνονται. 10. Οὐ μὴν ἀλλὰ
 Ἰουλιανοῦ μνήμην πεποιήμεθα, διότι τὰς ἐκκλησίας ἐτάρα-
 ξεν. Καὶ ταῦτα μὲν ἐν προομιῇ αὐτάρκως εἰρήσθω, ἥδη δὲ
 τῆς ἱστορίας ἀπτόμεθα.

I

1. Τοῦ δὴ βασιλέως Οὐάλεντος ἄδηλον ἐσχηκός τὴν
 τελευτὴν οἱ βάρβαροι πάλιν ἕως τῶν τειχῶν τῆς Κωνσταντι-

a. 1 Tm 5, 27.

1. Les manuscrits ont ici τοῦ χριστιανισμοῦ, ce que Hansen corrige en
 τοῦ Ἰουλιανοῦ ; l'arménien permet de lire τοῦ οὗ χριστιανοῦ, « de (l'empe-
 reur) non chrétien », et une glose dans un manuscrit arménien précise que
 Socrate parle ici de Valens. WALLRAFF, *Sokrates*, p. 100, n. 346 et 174,

découvrira ou bien qu'ils débutent au même moment, ou
 bien qu'ils se succèdent les uns aux autres : tantôt ce sont les
 affaires de l'Église qui commencent, suivies alors par les
 affaires publiques, tantôt c'est le contraire, 5. Aussi je pense
 que leur succession ne provient pas de quelque hasard, mais
 qu'elle trouve son origine dans nos fautes, et que les mal-
 heurs se produisent comme un châtement, si du moins,
 comme le dit l'apôtre, « *les péchés de certains hommes appa-
 raissent lorsqu'ils les conduisent au jugement, mais chez
 certains ils le suivent*^a. »

6. C'est donc pour cette raison que nous entremêlons à
 l'histoire ecclésiastique quelques-unes des affaires publi-
 ques. 7. A cause de la longueur du temps, nous n'avons pas
 pu découvrir ce qui était arrivé en fait de guerres à l'époque
 de Constantin, 8. mais de celles [275] qui sont arrivées
 ensuite, pour autant que nous en avons appris de gens encore
 vivants, nous faisons rapidement mention. 9. Nous incluons
 aussi constamment les empereurs dans notre histoire, parce
 que, depuis qu'ils ont commencé d'être chrétiens, les affai-
 res de l'Église ont dépendu d'eux et que les conciles les plus
 importants ont eu lieu et ont lieu sur leur ordre. 10. Nous
 avons en outre fait mention de Julien¹, parce qu'il a semé le
 trouble dans les Églises. Que tout cela suffise pour la pré-
 face ; abordons maintenant l'histoire.

I

Les barbares repoussés de Constantinople (378)

1. Après la mort, dans des conditions obscures, de l'empe-
 reur Valens, les barbares, venus de nouveau jusqu'aux rem-

n. 146, penche pour cette lecture, tout en reconnaissant que la phrase,
 même en ce cas, peut viser Julien. Mais HANSEN, *ZAC* 4, p. 371-372 défend
 son choix avec de bons arguments.

νουπόλεως ἐλθόντες τὰ περι αὐτὴν ἐπόρθουν προάστεια. 2. 'Εφ' οἷς ὁ δῆμος ἀγανακτῶν δι' ἑαυτῶν τοῖς βαρβάρους
 5 ἀντεπεξήεσαν, ἕκαστος τὸ παρατυγχάνον ἀντὶ ὄπλου ποιούμενος. 3. 'Εδίδου δὲ τοῖς ἐξιοῦσιν εἰς τὸν πόλεμον ἢ τοῦ βασιλέως γυνὴ Δομνίκα μισθὸν ἐκ τοῦ βασιλικοῦ ταμείου, καθὰ καὶ τοῖς στρατιώταις ἐνενόμιστο. 4. 'Επεβοήθουν δὲ αὐτοῖς ὀλίγοι Σαρακηνοὶ ὑπόσπονδοι, <τότε> παρὰ Μαυίας
 10 πεμφθέντες, ἧς καὶ ἀνωτέρω ἐμνημονεύσαμεν. 5. Τοῦτον οὖν τὸν τρόπον τηλικαῦτα τοῦ δήμου ἀγωνισαμένου πόρρω τῆς πόλεως ἀπεχώρησαν οἱ βάρβαροι.

II

1. Γρατιανὸς δὲ ἅμα τῷ νέῳ Οὐαλεντινιανῷ τῆς βασιλείας ἐγκρατῆς γενόμενος, καταγνούς τε τοῦ θείου Οὐάλεντος τῆς περὶ τοὺς Χριστιανοὺς ὠμότητος, τοὺς μὲν ὑπ' ἐκείνου ἐξορισθέντας διὰ ταχέων ἀνεκαλεῖτο, νόμῳ τε ἐθέσπισεν μετὰ
 5 ἀδείας ἐκάστην τῶν θρησκειῶν ἀδιορίστως ἐν τοῖς εὐκτηρίοις συνάγεσθαι, μόνους δὲ τῶν ἐκκλησιῶν εἶργεσθαι. Εὐνομιανούς, Φωτεινιανούς καὶ Μανιχαίους, <τοὺς δὲ ἄλλους ἀπαντας θρησκειεῖν ὡς βούλονται>. 2. Συνεωρακῶς δὲ κάμνουσαν

1. Cf. *Consul. Const.* a. 378, 3 (p. 243) : « Les Goths... vinrent jusqu'aux portes de Constantinople. »

2. M. WALLRAFF, *Sokrates*, p. 128 remarque que c'est l'unique passage dans lequel Socrate apprécie favorablement l'action du peuple (cf. le contraste avec IV, xxxviii, 2).

3. Socrate est le seul à donner ce renseignement, qu'il tire probablement de la tradition orale de Constantinople. Domnica était l'épouse de Valens (cf. IV, xxvi, 21).

4. Cf. IV, xxxvi, 1. ZOSIME, *HN* IV, 22, 1-3 (p. 283) souligne l'efficacité des Saracènes venus d'Orient avec Valens dans leurs attaques contre les Scythes (avant même la mort de Valens). AMMIEN, *Hist.* XXXI, xvi, 5-6 relate leur participation, après la mort de Valens, à la défense d'Andrinople.

5. Sur le règne de Théodose, cf. J. ERNESTI, *Princeps christianus und Kaiser aller Römer. Theodosius der Grosse im Lichte zeitgenössischer Quellen*, Paderborn 1998 ; H. LEPPIN, *Theodosius der Grosse*, Darmstadt 2003.

6. Cf. *C. Theod.* XVI, 5, 3 (372). Sur les mesures contre les Manichéens, cf. E.H. KADEN, « Die Edikte gegen Manichäer von Dioketian bis Justi-

parts de Constantinople, dévastaient ses faubourgs¹. 2. Là-dessus le peuple, indigné, marcha de lui-même contre les barbares, chacun se faisant une arme de ce qui lui tombait sous la main². 3. La femme de l'empereur, Domnica, versait à ceux qui partaient en guerre une solde prélevée sur le trésor impérial, comme c'était aussi l'usage pour les soldats³. 4. Les assistaient quelques alliés Saracènes envoyés alors par Mavia, que nous avons mentionnée plus haut⁴. 5. Le peuple ayant alors combattu de cette manière, les barbares se retirèrent loin de la ville.

II

*Avènement de Théodose (379)*⁵

1. Gratien, qui était devenu le maître de l'empire avec Valentinien le jeune et qui blâmait la cruauté de son oncle Valens envers les chrétiens, rappelait bien vite ceux qui avaient été exilés par celui-ci, et il prescrivit par une loi que chacune des religions, quelle qu'elle soit, puisse se réunir en toute liberté dans les maisons de prière, mais que seuls soient exclus des églises Eunomiens, Photiniens et Manichéens⁶ ; tous les autres avaient la liberté de culte⁷. 2. Mais comme il

mian », in *Festschrift Hans Lewald*, Bâle 1953, p. 55-68 ; S.N.C. LIEU, *Manichaeism in the Later Roman Empire and Medieval China*, Tübingen 1992, p. 91-116 (*The State, the Church and the Manichaeism*).

7. Cet édit de Gratien, daté de 378, ne nous est pas parvenu ; il est dans le prolongement de celui pris par Valens avant son départ d'Antioche, qui permettait le retour des évêques exilés (Socrate ne l'a pas mentionné : cf. note à IV, xxxv, 2). Est-ce cet édit qui est aboli par la loi du 3 août 379 (*C. Theod.* XVI, 5, 5) ? Cette thèse longtemps reçue a été contestée : cf. l'état du débat dans V. MESSANA, *La politica religiosa di Graziano*, Rome 1999, p. 41-42. Quoi qu'il en soit, la politique religieuse des premières années de Gratien reste dans la ligne tolérante de celle de son père Valentinien. Dans son *Action de grâces à Gratien pour son consulat* 2, AUSONE loue cette tolérance, qui assure la « *securitas erroris humani*, le droit de se tromper ».

τὴν Ῥωμαίων ἀρχὴν καὶ τὰ βαρβάρων ἐπικρατοῦντα, καὶ ὅτι
 10 δεῖται τὰ δημόσια γενναίου ἀνδρός, κοινωνὸν προσλαμβάνει
 τῆς βασιλείας Θεοδοσίον, ἀνδρα ἐκ τῶν [276] εὐπατριδῶν
 τῆς Σπανίας καταγόμενον πολλά τε κατὰ τοὺς πολέμους
 ἀγωνισάμενον καὶ διὰ τοῦτο ἄξιον τῆς βασιλείας ἤδη πάλαι
 καὶ πρὸ τῆς Γρατιανοῦ χειροτονίας ὑπὸ πάντων κριθέντα. 3.
 15 Ἀναγορεύσας οὖν αὐτὸν ἐν τῷ Σιρμίῳ (πόλις δὲ Ἰλλυριῶν
 αὐτῆ) <ἐν> ὑπατεία Αὐσονίου καὶ Ὀλυβρίου, τῆ ἑξκαιδε-
 κάτῃ τοῦ Ἰαννουαρίου μηνὸς μερίζεται αὐτῷ τοὺς κατὰ βαρ-
 βάρων ἀγῶνας.

III

1. Κατὰ δὲ τὸν χρόνον τοῦτον τῆς μὲν ἐν Ῥώμῃ ἐκκλησίας
 Δάμασος προϊστάτο διαδεδεγμένος Λιθέριον, τῆς δὲ Ἱεροσο-
 λύμων ἔτι Κύριλλος ἐκράτει, ἡ δὲ ἐν Ἀντιοχείᾳ, ὡς <καὶ
 5 πολλακίς> ἔφημεν, τριχῆ διήρητο. 2. τῶν μὲν γὰρ ἐκκλη-
 σιῶν Δωρόθεος ὁ Ἀρειανὸς μετὰ Εὐζζώϊον ἐγκρατῆς ἐγένετο,
 τῶν δὲ ἄλλων οἱ μὲν ὑπὸ Παυλίνῳ, οἱ δὲ ὑπὸ Μελετίῳ τῆς
 ἐξορίας ἀνακληθέντι ἐτάττοντο. 3. Καὶ τῶν κατὰ Ἀλεξάν-
 δρειαν δὲ Ἀρειανῶν μὲν Λούκιος καὶ ἐν φυγῇ διάγων, τῆς δὲ
 10 ὁμοουσίου πίστεως Τιμόθεος μετὰ Πέτρον προϊστάτο. 4. Ἐν
 δὲ Κωνσταντινουπόλει τῶν μὲν ἐκκλησιῶν Δημόφιλος ἦν
 ἐγκρατῆς ὁ μετὰ Εὐδόξιον τῆς Ἀρειανῆς προεστῶς θρη-
 σκείας, οἱ δὲ τοῦτον ἐκτρεπόμενοι καθ' ἑαυτοὺς τὰς συναγω-
 γὰς ἐποιοῦντο.

1. Cf. ZOSIME, *HN* IV, 24, 4 : « Comme il constatait qu'à lui seul, il n'était pas de taille à assumer le pouvoir [en raison des attaques des barbares] (...), il choisit Théodose comme associé à l'empire » (p. 286).

2. La date est inexacte ; cf. *Consul. Const.* a. 379, 1 (p. 243) : le 19 janvier à Sirmium. Théodose, originaire de Galice, fils d'un général qui avait été mis à mort en 377 sur ordre de Gratien, fut tout d'abord nommé maître de la cavalerie (*magister equitum*), puis proclamé Auguste.

3. Cf. note à IV, 1, 14.

4. Cf. IV, xxxv, 4.

voyait que l'empire romain vacillait, que les barbares l'emportaient et que les affaires publiques avaient besoin d'un homme énergique ¹, il choisit comme associé à la fonction impériale Théodose, un homme [276] bien né originaire d'Espagne, qui avait beaucoup combattu dans les guerres et avait été pour cette raison jugé par tous digne de la fonction impériale avant même l'élection de Gratien. 3. L'ayant donc proclamé empereur à Sirmium (c'est une ville des Illyries), sous le consulat d'Ausone et d'Olybrius, le seize janvier ², il partage avec lui les combats contre les barbares.

III

Les chefs des Églises ³

1. A cette époque, Damase, qui avait succédé à Libère, présidait l'Église de Rome, Cyrille gouvernait encore celle de Jérusalem, mais Antioche, comme nous l'avons dit maintes fois, était divisée en trois. 2. L'Arien Dorothée, après Euzoïos, était entré en possession des églises ⁴ ; quant aux autres, les uns se rangeaient sous la direction de Paulin, les autres sous Mélèce, qui avait été rappelé d'exil ⁵. 3. Lucius, le chef des Ariens d'Alexandrie, étant en fuite, Timothée, de foi consubstantielle, présidait après Pierre. 4. A Constantinople, Démophile, le chef de la religion arienne après Eudoxe, était en possession des églises, et ceux qui se détournaient de lui faisaient leurs assemblées entre eux ⁶.

5. Socrate ignore l'existence de Vital, évêque du groupe des Apollinaristes.

6. Cette notice montre que le rappel des évêques exilés (cf. III, 1) n'a pas toujours eu les mêmes effets. Là où le parti homéen est fort (Antioche, Constantinople), ce sont ses évêques qui ont la possession des églises, mais les autres partis ont la liberté de culte ; là où il est faible (Alexandrie), l'évêque a été contraint de s'exiler.

IV

1. Μακεδονιανοὶ δὲ μετὰ τὴν πρὸς Λιβέριον πρεσβείαν ἀδιάφορον ἕως τινὸς χρόνου τὴν κοινωनीαν ἐποιοῦντο, κατὰ τὰς ἐκκλησίας τὰς ἐν ἐκάστη πόλει ἀλλήλοις ἐπιμιγνύμενοι αὐτοὶ τε καὶ οἱ ἐξ ἀρχῆς τὸν ὅρον τῆς ἐν Νικαίᾳ στέρξαντες
 5 πίστεως. 2. Ἐπειδὴ δὲ ὁ Γρατιανοῦ τοῦ βασιλέως νόμος ἄδειαν ταῖς θρησκείαις παρεῖχε, διακριθῆναι πάλιν ἐσπούδασαν. 3. Συναχθέντες δὲ ἐν Ἀντιοχείᾳ τῆς Καρίας αὐθις ἐδογματίσαν ἐκτρέπεσθαι τὴν τοῦ ὁμοουσίου φωνὴν καὶ τοῖς ἀσπαζομένοις τὴν ἐν Νικαίᾳ πίστιν μηδαμῶς ἐπιμίγνυσθαι.
 10 4. Ἄλλ' οὐκ ἀπάναντο τοῦ ἐπιχειρήματος· καταγνόντες γὰρ αὐτῶν οἱ πλείους ὡς ἄλλοτε ἄλλα δογματιζόντων ἀπέστησάν τε αὐτῶν καὶ τοῖς τὸ ὁμοούσιον φρονοῦσι βεβαίως ἠνώθησαν.

V

1. Τότε δὴ καὶ τὰ κατὰ Ἀντιόχειαν τὴν ἐν Συρίᾳ διὰ Μελέτιον φιλονεικίαν ἔσχεν τοιάνδε. Φθάσαντες εἶπομεν, ὅτι Παυλῖνος ὁ τῆς Ἀντιοχείας ἐπίσκοπος δι' ὑπερβάλλουσαν εὐλάβειαν εἰς ἔξορίαν οὐκ ἐπέμπετο. 2. Μελέ[277]τιος δὲ
 5 μετὰ τὴν ὑπὸ Ἰουλιανοῦ ἀνάκλησιν πάλιν ὑπὸ Οὐάλεντος

1. Cf. *supra* V, II, 1.

2. Ce concile rassemblant des homéousiens eut lieu en 378/379. Un autre concile dont Socrate ne parle pas avait réuni en 376 dans la même ville 304 évêques d'Asie qui avaient rejeté l'*homéousios* pour s'en tenir au

IV

Nouveau schisme des Macédoniens

1. Les Macédoniens, après l'ambassade auprès de Libère, entraient en communion, pendant un certain temps, de manière indifférenciée, en se mêlant dans les églises de chaque ville à ceux qui dès l'origine s'étaient attachés à la définition de foi de Nicée. 2. Mais comme la loi de l'empereur Gratien accordait la liberté aux religions¹, ils se mirent de nouveau à se séparer. 3. S'étant rassemblés à Antioche de Carie, ils décrétèrent derechef qu'il fallait rejeter le terme consubstantiel et ne plus du tout se mêler à ceux qui professaient la foi de Nicée². 4. Mais ils ne tirèrent aucun profit de cette tentative : la plupart d'entre eux, les désavouant, se séparèrent d'eux parce qu'ils décrétaient ici une chose, là une autre, et ils s'unirent fermement aux partisans du consubstantiel.

V

La situation de l'Église d'Antioche

1. A ce moment là, la querelle que voici eut lieu à Antioche de Syrie à cause de Méléce. Nous avons dit précédemment³ que Paulin, l'évêque d'Antioche, n'avait pas été envoyé en exil en raison de son extraordinaire piété. 2. Méléce [277], après son rappel par Julien, fut à nouveau

concile de la Dédicace : cf. SOZOMÈNE, *HE* VI, 12, 4 ; A. RITTER, *Das Konzil von Konstantinopel*, p. 71 ; HANSON, *Search*, p. 765 et *supra* note à V, XII, 39. La source de Socrate, comme dans tous les passages sur les Macédoniens, est le recueil de Sabinos d'Héraclée.

3. Cf. IV, II, 5.

ἔξορισθεὶς ὕστερον ὑπὸ Γρατιανοῦ ἀνεκλήθη, ἔλθων τε εἰς τὴν Ἀντιόχειαν κατέλαβεν Παυλῖνον ἤδη γηραιὸν ὄντα. 3. Εὐθὺς οὖν πάντες οἱ αὐτῷ προσκείμενοι σπουδῆν ἐτίθεντο σύνθρονον ποιῆσαι Παυλῖνον τὸν Μελέτιον. 4. Τοῦ δὲ Παυλῖνου λέγοντος παρὰ κανόνας εἶναι σύνθρονον λαβεῖν τὸν ὑπὸ Ἀρειανῶν χειροτονηθέντα ἐκβιάζεται ὁ λαός, καὶ ἐν μιᾷ τῶν πρὸ τῆς πόλεως ἐκκλησιῶν παρασκευάζουσιν ἐνθρονισθῆναι αὐτόν. 5. Τούτου γενομένου πολλὴ φιλονεικία κεινῆτο, μετὰ δὲ ταῦτα εἰς ὁμόνοιαν ἦλθον οἱ λαοὶ ἐπὶ τοιαύταις συνθήκαις. 6. Συναγαγόντες τοὺς ὑποψήφους εἰς ἐπισκοπὴν εὐρίσκουσι τοὺς πάντας τὸν ἀριθμὸν ἕξ, ἐν οἷς ἦν καὶ Φλαβιανός· ὅρκω τε τούτους ἠσφαλίσαντο μηδένα παρελθεῖν εἰς τὴν ἐπισκοπὴν ἐνὸς τῶν ἐπισκόπων προτελευτήσαντος, ἀλλὰ συγχωρεῖν τὸν ὑπολειφθέντα κατέχειν τοῦ προαπελθόντος τὸν θρόνον. 7. Οὕτως δοθέντων τῶν ὀρκῶν ὁ λαὸς εἶχεν ὁμόνοιαν καὶ οὐκέτι πρὸς ἀλλήλους διεκρίνοντο· οἱ δὲ Λουκίφερος διὰ τοῦτο διεκρίθησαν, ὅτι Μελέτιος ὑπὸ τῶν Ἀρειανῶν χειροτονηθεὶς εἰς τὴν ἐπισκοπὴν ἐδέχθη. 8. Ἐν τοιαύτῃ καταστάσει τῶν ἐν Ἀντιοχείᾳ καθεστώτων ἐδέησεν τὸν Μελέτιον ἐλθεῖν ἐπὶ τὴν Κωνσταντινούπολιν,

1. Ce que rapporte ici Socrate n'est confirmé par aucune autre source et semble donc inventé. Théodoret, bon connaisseur de l'histoire d'Antioche, rapporte autrement les événements : Mélèce aurait proposé un gouvernement commun jusqu'à ce que meure l'un des deux, mais Paulin aurait refusé (cf. *HE* V, iii, 13-16, p. 281-282) ; Grégoire de Nazianze, qui pourtant

exilé par Valens et rappelé plus tard par Gratien. En arrivant à Antioche, il rencontra Paulin, qui était déjà un vieillard. 3. Aussitôt donc, tous ses partisans s'efforçaient d'obtenir que Mélèce partageât le trône avec Paulin. 4. Mais comme Paulin disait que c'était contre les canons de prendre pour partager le trône quelqu'un qui avait été ordonné par les Ariens, le peuple l'y contraint, et ils font en sorte que Mélèce soit intronisé dans une des églises hors de la ville. 5. Cela fait, une grande querelle éclatait, mais après cela le peuple en vint à la concorde sur la base des accords suivants. 6. En rassemblant tous les candidats à l'épiscopat, ils en trouvent six en tout, au nombre desquels il y avait aussi Flavien. Par un serment ils firent garantir à ceux-ci qu'aucun n'accéderait à l'épiscopat lorsqu'un des évêques mourrait avant l'autre, mais qu'il laisserait le survivant occuper le trône de celui qui serait mort le premier. 7. Lorsqu'ils eurent fait de tels serments, le peuple était dans la concorde et ils n'étaient plus séparés les uns des autres¹. Ceux du parti de Lucifer avaient fait schisme parce que Mélèce avait été admis à l'épiscopat en étant ordonné par les Ariens². 8. C'est alors que la situation était telle à Antioche qu'il fallut que Mélèce se rende à Constantinople,

proposa vainement au concile de Constantinople, après la mort de Mélèce, de choisir Paulin comme son successeur, ne confirme pas davantage l'existence d'un tel accord (*Sur sa vie* v. 1585-1624, p. 121-122 Bernardi).

2. Cf. II, XLIV, 6 ; III, ix, 8. Le schisme de Lucifer survécut à la mort de celui-ci (370).

VI

1. ὅτε κοινῶ δόγματι πολλῶν ἐπισκόπων Γρηγόριος ἀπὸ τῆς Ναζιανζοῦ πρὸς τὴν Κωνσταντινουπόλεως ἐπισκοπὴν μετετίθετο.

2. {Τοῦτο μὲν οὕτως ἐγένετο.} Ὑπὸ δὲ τὸν αὐτὸν χρόνον οἱ βασιλεῖς Γρατιανὸς καὶ Θεοδόσιος κατὰ βαρβάρων ἤραντο νίκας. Καὶ Γρατιανὸς μὲν εὐθύς ἐπὶ τὰς Γαλλίας ἐχώρει, Ἀλαμανῶν κατατρεχόντων τὴν ἐκεῖ χώραν, Θεοδόσιος δὲ μετὰ τὰ τρόπαια ἐπὶ τὴν Κωνσταντινούπολιν σπεύδων τὴν Θεσσαλονίκην καταλαμβάνει. 3. Ἐκεῖ τε ἀρρωστία περιπεσὼν ἀξιωθῆναι τοῦ χριστιανικοῦ βαπτίσματος ἐπεθύμησεν, ἀνωθεν μὲν ἐκ προγόνων χριστιανὸς ὑπάρχων καὶ τῆ τοῦ ὁμοουσίου πίστει προσκείμενος, 4. τότε δὲ [278] βαπτισθῆναι διὰ τὴν ἀρρωστίαν σπεύσας, ἐπιζητήσας τε τὸν Θεσσαλονικέων ἐπίσκοπον ἠρώτησεν πρότερον, ποίαν πίστιν ἡσπάζετο. 5. Τοῦ δὲ εἰπόντος ὡς οὐ παρήλθεν ἡ Ἀρειανῶν δόξα κατὰ τὰ Ἰλλυριῶν ἔθνη, οὐδὲ ἴσχυσε συναρπάσαι ἢ παρ' ἐκείνων γεγενημένη καινοτομία τὰς τῆδε ἐκκλησίας, ἀλλὰ μένουσι

1. Socrate telescope ici plusieurs événements, non sans faire quelques erreurs : Mélèce ne se rendit à Constantinople que pour participer au concile de 381, pendant lequel il devait mourir ; quant à Grégoire, il n'était pas évêque de Nazianze, où il s'était contenté d'assurer un temps la succession de son père défunt avant de se retirer, en 376, à Séleucie d'Isaurie. C'est de là que, dans les premiers mois de 378, il se rendit à Constantinople, sur demande de fidèles nicéens de la capitale et avec l'aval de son ami Basile. Lui-même déclare qu'il y alla « à l'appel de pasteurs et d'ouailles nombreux » (*Sur sa vie*, 596). Selon AGAPUS DE MENBIDJ, *Kitab al-'Unwan*, « Mélétius et plusieurs évêques s'entendirent pour transférer Grégoire à Constantinople » (*PO* 8, 399-400). L'adaptation arménienne de Socrate ajoute ici un nouveau chapitre sur Grégoire, dont il souligne encore le rôle par la suite (THOMSON, *Armenian Adaptation*, p. 143-145).

2. *Consul. Const.* a. 379, 3 et 380, 1 (p. 243).

VI

Baptême de Théodose (380)

1. lorsque, sur l'avis commun de beaucoup d'évêques, Grégoire était transféré de l'épiscopat de Nazianze à celui de Constantinople¹.

2. A la même époque, les empereurs Gratien et Théodose remportèrent des victoires sur les barbares². Aussitôt Gratien partait pour les Gaules, car les Alamans envahissaient ces régions, pendant que Théodose, se hâtant vers Constantinople après avoir élevé des trophées, arrive à Thessalonique. 3. Là, tombé malade, il souhaita d'être jugé digne du baptême chrétien³ : il était chrétien de famille depuis longtemps et attaché à la foi du consubstantiel, 4. mais à ce moment-là [278] il voulut être baptisé en raison de sa maladie. Ayant fait venir l'évêque de Thessalonique, il lui demanda d'abord à quelle foi il était attaché⁴. 5. Comme celui-ci lui disait que l'opinion des Ariens n'avait pas pénétré chez les peuples des Illyries et que l'innovation qu'ils avaient suscitée n'avait pas réussi à s'emparer des églises qui

3. La maladie de Théodose est souvent datée de janvier-février 380, mais cela ne concorde pas avec ce que disent Socrate et Zosime. Socrate dit que l'arrivée à Constantinople suivit de peu sa guérison, Zosime qu'il relevait d'une grave maladie lorsqu'Athanaric se rendit auprès de lui au début de 381 (*HN* IV, 34, 4, p. 298). Il faut donc la situer à l'automne 380.

4. L'évêque Acholios de Thessalonique et sa région étaient d'orthodoxie nicéenne : cf. BASILE, *Lettres* 154, 164 (p. 78 et 97 II). L'adhésion de Théodose à la foi de Nicée est antérieure à son baptême, comme le montre l'édit du 28 février en faveur de celle-ci (*C. Theod.* XV, 1, 2). Elle s'explique en partie par des raisons tactiques : les Nicéens étaient majoritaires en Occident, de plus en plus nombreux en Orient ; et la mort au combat de l'empereur *homéen* avait été interprétée par beaucoup comme un châtiement de sa politique anti-nicéenne (cf. LEPPIN, *Theodosius*, p. 69-71).

φυλάσσοντες ἀσάλευτον τὴν ἄνωθεν μὲν καὶ ἐξ ἀρχῆς ἐκ τῶν ἀποστόλων παραδοθεῖσαν πίστιν, ἐν δὲ τῇ κατὰ Νίκαιαν συν-
 20 ὁδῳ βεβαιωθεῖσαν, ὁ βασιλεὺς ἀσμενέστατα ὑπὸ Ἀσχολίου τοῦ ἐπισκόπου βαπτίζεται. 6. Ἀναρρωσθεὶς οὖν ἐκ τῆς νόσου μετ' οὐ πολλὰς τὰς ἡμέρας ἐπὶ τὴν Κωνσταντινούπολιν ἔρχεται περὶ τὴν τετάρτην καὶ εἰκάδα τοῦ Νοεμβρίου μηνὸς ἐν ὑπατείᾳ Γρατιανοῦ τὸ πέμπτον καὶ αὐτοῦ Θεοδοσίου τὸ πρῶ-
 25 τον.

VII

1. Τότε δὴ Γρηγόριος ὁ Ναζιανζοῦ μετατεθεὶς ἔνδον τῆς πόλεως ἐν μικρῷ εὐκτηρίῳ τὰς συναγωγὰς ἐποιεῖτο, ᾧτινι ὕστερον οἱ βασιλεῖς μέγιστον οἶκον εὐκτηρίον προσσυνάψαντες Ἀναστασίαν ὠνόμασαν. 2. Γρηγόριος μὲν οὖν, ἀνὴρ
 5 ἐλλόγιμος καὶ εὐλαθεῖα τοὺς καθ' ἑαυτὸν ὑπερβάλλον, γνοὺς διαγογγυζοντάς τινας, ὡς εἶη ὑπερόριος, ἀσμένως τὴν τοῦ βασιλέως παρουσίαν δεξάμενος τὴν ἐν Κωνσταντινουπόλει διαγωγὴν παρητήσατο. 3. Ὁ μὲντοι βασιλεὺς ἐν τοιαύτῃ καταστάσει τὴν ἐκκλησίαν εὐρῶν φροντίδα ἐτίθετο, ὅπως ἂν
 10 εἰρήνην ποιήσας ὁμόνοιαν κατεργάσῃται καὶ τὰς ἐκκλησίας αὐξήσειεν. 4. Δηλοῖ οὖν εὐθὺς τῷ Δημοφίλῳ, ὃς <τότε> τῆς Ἀρειανῆς θρησκείας προειστήκει, εἰ βούλοιο πιστεύειν τῇ

1. *Consul. Const.* a. 380, 2 (p. 243).

2. Sur l'Anastasia de Grégoire, dont le nom lui fut donnée par Grégoire, cf. *Sur sa vie*, 1079 (p. 101) ; *Discours* 42, 26 (SC 384, p. 109) ; R. SNEE, « Gregory Nazianzen's Anastasia Church : Arianism, the Goths and Hagio-graphy », *DOP* 52, 1998, p. 155-186. Ce n'est évidemment pas l'Anastasis novatienne dont Socrate parle en II, xxxviii, 14. Ce passage fournit un terminus *ante quem* pour la construction de la grande église du même nom : la date de composition de l'*HE* (439) ; le terminus *post quem* en est l'épiscopat de Jean Chrysostome (398-404), lors duquel plusieurs constructions furent envisagées, mais non exécutées : cf. M. WALLRAFF, « Markianos

s'y trouvaient, mais qu'ils continuaient de garder inchangée la foi transmise par les apôtres depuis l'origine et dès le commencement, confirmée au concile de Nicée, l'empereur est baptisé avec beaucoup de joie par l'évêque Acholios. 6. Guéri de sa maladie quelques jours après, il arrive à Constantinople le vingt-quatre novembre, sous le cinquième consulat de Gratien et le premier de Théodose lui-même ¹.

VII

Démission forcée de Démophile de Constantinople

1. A ce moment-là, Grégoire, celui qui avait été transféré de Nazianze, faisait les assemblées à l'intérieur de la ville dans un petit oratoire, que par la suite les empereurs, lui adjoignant une très grande maison de prière, appelèrent Anastasie ². 2. Or Grégoire, un homme cultivé et qui surpassait par sa piété ceux de son temps, sachant que certains murmuraient parce qu'il était étranger, tout en ayant accueilli avec joie la venue de l'empereur, refusa de continuer son séjour à Constantinople ³. 3. L'empereur cependant, ayant trouvé l'Église dans une telle situation, se préoccupait de la manière dont, après avoir fait la paix, il obtiendrait la concorde et ferait croître les églises. 4. Il demande donc aussitôt à Démophile, qui présidait alors la

– ein prominenter Konvertit vom Novatianismus zur Orthodoxie », *VC* 52, 1998, p. 11. Marcianos, qui devait devenir quelques années plus tard évêque novatien de Constantinople (VII, xl.vi, 13), fut impliqué dans ce projet.

3. Socrate ici se trompe, car la démission de Grégoire n'eut lieu que pendant le concile de 381 (cf. la note à V, viii, 11). En réalité, Grégoire fut solennellement installé comme évêque de la capitale dans l'église des Saints-Apôtres le lendemain de la déposition de Démophile, après une entrevue avec l'empereur (GRÉGOIRE DE NAZIANZE, *Sur sa vie* v. 1305-1392, p. 110-114).

κατὰ Νίκαιαν συνόδῳ ἐνοῦν τε τὸν λαὸν καὶ τὴν εἰρήνην ἀσπάζεσθαι. 5. Τοῦ δὲ φυγόντος τὴν πρότασιν· « Οὐκοῦν, 15 ἔφη ὁ βασιλεὺς, εἰ τὴν εἰρήνην καὶ τὴν ὁμόνοιαν φεύγεις, φεύγειν σε καὶ τῶν εὐκτηρίων τόπων <ὑποχωρεῖν> κελεύω. » 6. Ταῦτα ἀκούσας ὁ Δημόφιλος καὶ λογισάμενος ὡς χαλεπὸν πρὸς κρείσσονας ἀντιπίπτειν, συγκαλεσάμενος ἐν τῇ ἐκκλησίᾳ τὰ πλήθη, ἐν μέσοις τε ἀναστάς, τοιάδε δι' αὐτοῦ 20 πρὸς τοὺς ὑπηκόους ἐφθέγγετο. 7. « Ἄδελφοί, γέ[279]γραπται, φησὶν, ἐν τῷ εὐαγγελίῳ· Ἐὰν ὑμᾶς διώκωσιν ἐκ τῆς πόλεως ταύτης, φεύγετε εἰς τὴν ἄλλην^b. Ἐπεὶ τοίνυν ὁ βασιλεὺς τῶν ἐκκλησιῶν χρῆζει, ἵστε τῇ ἐξῆς συναχθισομένους ἡμᾶς ἔξω τῆς πόλεως. » 8. Ταῦτα εἶπεν καὶ ἐξῆλθεν, οὐχ ὡς 25 τὸ τοῦ εὐαγγελίου λόγιον ἔχει τὴν θεωρίαν εἰδώς, ἐκ τῆς τοῦ κόσμου διαγωγῆς τούτου φεύγοντας ζητεῖν τὴν ἄνω Ἱερουσαλήμ. 9. Ἄλλ' ἔξω τῶν πυλῶν τῆς πόλεως τὰς συναγωγὰς τοῦ λοιποῦ ἐποίησατο. Συνεξῆκει δὲ αὐτῷ καὶ Λούκιος, ὃς τῆς Ἀλεξανδρείας, ὡς πρότερον ἔφην, ἐκβληθεὶς φυγῆ τε χρησάμενος ἐν τῇ Κωνσταντινουπόλει διέτριβεν. 10. Οὕτω μὲν οὖν 30 οἱ Ἀρειανοὶ ἐπὶ τεσσαράκοντα ἔτη τῶν εὐκτηρίων τόπων κρατήσαντες, τὴν τοῦ βασιλέως Θεοδοσίου ὁμόνοιαν φεύγοντες ὑπεξῆλθον τῆς πόλεως ἐν ὑπατεῖα Γρατιανοῦ τὸ πέμπτον καὶ Θεοδοσίου τοῦ Αὐγούστου τὸ πρῶτον μηνὶ Νοεμβρίῳ 35 εἰκάδι ἕκτη. 11. Ἀντεισήεσαν δὲ καὶ ἀπελάμβανον οἱ τῆς ὁμοουσίου πίστεως τὰς ἐκκλησίας.

b. Mt 10, 23.

1. Le mot *θεωρία* a fréquemment ce sens chez Socrate : cf. V, xxii, 79 ; VI, iii, 7.

2. Les évêques hétérodoxes sont souvent accusés par l'historiographie ecclésiastique d'être des mondains guidés par la seule ambition, mais

religion arienne, s'il voulait croire au concile de Nicée, provoquer l'union du peuple et embrasser la paix. 5. Comme celui-ci évitait de répondre : « Donc, dit l'empereur, si tu fuis la paix et la concorde, j'ordonne que tu fuies et te retires des lieux de prière. » 6. Quand il eut entendu cela, Démophile jugea qu'il était difficile de s'opposer à plus puissant ; ayant convoqué la foule à l'église, debout au milieu d'eux, il déclara lui-même ceci à ses fidèles : 7. « Frères, [279] il est écrit dans l'évangile : *S'ils vous chassent de cette ville, fuyez dans l'autre*^b. Puis donc que l'empereur a besoin des églises, sachez que demain nous nous réunirons hors de la ville. » 8. Ayant dit cela, il quitta les lieux, n'ayant pas compris que l'interprétation spirituelle¹ de la parole évangélique est de fuir la vie de ce monde pour chercher la Jérusalem d'en haut. 9. Mais il fit désormais les assemblées hors des portes de la ville². L'accompagnait dans sa sortie Lucius, qui, chassé d'Alexandrie, comme je l'ai dit précédemment, avait pris la fuite et vivait à Constantinople. 10. C'est ainsi que les Ariens, qui avaient été maîtres des lieux de prière pendant quarante ans³, refusant la concorde que leur proposait l'empereur Théodose, quittèrent la ville sous le cinquième consulat de Gratien et le premier de Théodose Auguste, le vingt-six novembre. 11. Et ceux de foi consubstantielle prenaient leur place et recouvraient les églises.

Démophile fait ici honneur à ses convictions homéennes. Il apparaît aussi clairement qu'il est suivi par une communauté importante, qui subsistera longtemps dans la capitale.

3. C'est-à-dire depuis l'intronisation à Constantinople d'Eusèbe de Nicomédie, qu'on date aujourd'hui de 338 (cf. II, vii, 2).

VIII

1. Μηδὲν δὲ ὁ βασιλεὺς ὑπερθέμενος σύνοδον ἐπισκόπων τῆς αὐτοῦ πίστεως συγκαλεῖ ἐπὶ τῷ κρατύναι τὴν ἐν Νικαίᾳ πίστιν καὶ χειροτονῆσαι τῇ Κωνσταντινουπόλει ἐπίσκοπον. 2. Ἐλπίσας δὲ δύνασθαι καὶ τοὺς ἀπὸ Μακεδονίου ἐνώσαι τοῖς
 5 ἑαυτοῦ, καὶ τοὺς ἐκείνης τῆς αἵρέσεως προεστῶτας ἐκάλεσεν. 3. Συνῆλθον οὖν τῆς μὲν ὁμοουσίου πίστεως ἐκ μὲν Ἀλεξανδρείας Τιμόθεος, ἐκ δὲ Ἱεροσολύμων Κύριλλος τότε ἐκ μεταμελείας τῷ ὁμοουσίῳ προσκείμενος, 4. Μελέτιος δὲ ἐξ Ἀντιοχείας πάλαι παρῆν, ὅτε διὰ τὴν Γρηγορίου κατάστασιν
 10 μετεστάλη, καὶ ἐκ Θεσσαλονίκης Ἀχόλιος καὶ ἄλλοι πολλοὶ πάντες δὲ ἦσαν ἑκατὸν πενήκοντα. 5. Τοῦ δὲ Μακεδονιῶν μέρους ἠγγεῖτο μὲν Ἐλεύσιος ὁ Κυζίκου καὶ Μαρκιανὸς Λαμφάκου· πάντες δὲ ἦσαν τριάκοντα ἕξ, ὧν οἱ πλείους τῶν περὶ Ἑλλησποντον πόλεων ἦσαν. 6. Συνῆλθον οὖν ἐν ὑπατείᾳ
 15 Εὐχερίου καὶ Συαγρίου τῷ Μαΐῳ μηνί. 7. Ὁ οὖν βασιλεὺς καὶ οἱ τῆς αὐτοῦ πίστεως ἐπὶ [280] σκοποὶ παντοῖοι ἐγένοντο ὁμονοῆσαι αὐτοῖς τοὺς περὶ Ἐλεύσιον, ὑπομνησκόντες τῆς

1. Sur ce concile, cf. RITTER, *Das Konzil von Konstantinopel*, qui date sa convocation entre le 4 avril et le 14 juillet 380, alors que Théodose se trouvait encore à Thessalonique (p. 34-35) ; HANSON, *Search*, p. 805-812. Le récit de Socrate est sommaire et comporte plusieurs erreurs. On remarquera qu'il ne donne pas la date exacte du concile, contrairement à son habitude.

2. L'évêque d'Alexandrie, avec de nombreux évêques égyptiens, n'arriva que quelques jours après les premiers débats, de même qu'Acholios de Thessalonique.

3. En II, XL, 39-42, Socrate a présenté Cyrille comme faisant partie des partisans d'Acace, qui l'avait ordonné après avoir déposé le nicéen Maxime (II, xxxviii, 2). En réalité, il faut attendre le concile de 382 (dont ne parle pas Socrate) pour que le caractère canonique de l'élection de Cyrille et son orthodoxie soient reconnus : cf. la lettre synodale de ce concile dans THÉODORET, *HE V*, 9, 17 (p. 294). Sur la carrière et la théologie trinitaire de Cyrille, cf. HANSON, *Search*, p. 398-413.

VIII

*Concile de Constantinople (mai-juillet 381)*¹

1. Sans tarder, l'empereur convoque un concile d'évêques de sa propre foi, afin d'affermir la foi de Nicée et de désigner un évêque pour Constantinople. 2. Parce qu'il espérait qu'il pourrait unir aux siens ceux du parti de Macédonios, il y convoqua aussi les chefs de ce parti. 3. Ceux de foi consubstantielle se réunirent donc : d'Alexandrie venait Timothée², de Jérusalem Cyrille, qui s'était repenti et adhérait maintenant au consubstantiel³, 4., d'Antioche Méléce, qui était présent depuis longtemps, depuis qu'on l'avait fait venir à cause de l'installation de Grégoire⁴, de Thessalonique Acholios, ainsi que beaucoup d'autres ; ils étaient en tout cent cinquante⁵. 5. Éleusios de Cyzique et Marcianos de Lampsaque étaient à la tête du parti des Macédoniens ; ils étaient en tout trente-six, dont la plupart des villes de l'Hellespont. 6. Ils se réunirent donc sous le consulat d'Euchérius et de Syagrius, au mois de mai. 7. L'empereur⁶ et les évêques de sa foi [280] prirent tous les moyens possibles pour arriver à un accord avec le groupe d'Éleusios, leur rappelant

4. Cf. *supra* v, 8. Méléce et les Orientaux sont simplement les premiers arrivés, mais ils ne sont pas venus pour l'installation de Grégoire (à laquelle toutefois ils procéderont). Le témoignage de GRÉGOIRE DE NAZIANZE, *Sur sa vie* v. 1509-1524 (p. 118-119) fait état de la venue de tous les évêques (Égyptiens exceptés), au nombre desquels Méléce.

5. On possède une liste des membres du concile qui compte 148 noms, dont ceux de sept prêtres et un lecteur (MANSI, *Sacrorum Conciliorum nova et amplissima collectio*, III, col. 568-572).

6. Théodose n'a joué aucun rôle au concile de 381, se contentant d'accueillir les Pères dans la salle du trône au palais impérial ; les sessions du concile se tinrent dans diverses églises de la ville.

πρεσβείας, ἧς αὐτοὶ πρὸς Λιβέριον πρότερον τὸν Ῥώμης ἐπι-
σκοπον διὰ τῶν περὶ Εὐστάθιον ἐπεποιήντο, 8. καὶ ὅτι οὐ πρὸ
20 πολλοῦ χρόνου τὴν κοινωνίαν ἐκουσίως ἀδιάκριτον ἐποίησαντο· μὴ ποιεῖν τε ὅσα τοὺς ἐπιγνόντας τὴν ὁμογνώμονα
πίστιν αὐθις ἐπιχειροῦντας ἀνατρέπειν τὰ καλῶς αὐτοῖς
ἐγνωσμένα. 9. Οἱ δὲ μικρὰ καὶ τῶν παραινέσεων καὶ τῶν
25 ἐλέγχων φροντίσαντες μᾶλλον ἔφασαν τὴν Ἀρειανὴν αἰρεῖ-
σθαι ὁμολογεῖν δόξαν ἢ τῷ ὁμοουσίῳ συντίθεσθαι. 10. Ταῦτα
ἀποκρινάμενοι ἀπηλλάγησαν τῆς Κωνσταντινουπόλεως·
ἔγραφον δὲ τοῖς κατὰ πόλεις <ὁμοδόξοις> παρεγγυῶντες
μηδαμῶς ὁμονοῆσαι εἰς τὴν πίστιν τῆς ἐν Νικαίᾳ συνόδου.
11. Οἱ δὲ τοῦ ἐτέρου μέρους ἐπιμεινάντες περὶ χειροτονίας
30 ἐπισκόπου βουλὴν ἐτίθεντο· Γρηγόριος γάρ, ὡς μικρὸν ἔμπροσθεν ἔφην, παραιτησάμενος ἐπὶ τὴν Ναζιανζὸν ἀπαίρειν
ἔστέλλετο. 12. Ἦν δὲ τις Νεκτάριος ὄνομα, συγκλητικῶ μὲν
γένους, ἐπιεικῆς δὲ τὸν τρόπον, διὸ ἐθαυμάζετο, καὶ τότε τὴν
τοῦ πραιτωροῦ χειρίζων ἀρχὴν. Ὅς ἀρπασθεὶς ὑπὸ τοῦ
35 λαοῦ εἰς τὴν ἐπισκοπὴν προεβλήθη τῶν τότε παρόντων ἑκα-
τὸν πεντήκοντα ἐπισκόπων χειροτονησάντων αὐτόν.

13. Τότε δὴ καὶ ὅρον ἐκφέρουσιν, ὥστε τὸν Κωνσταντινου-
πόλεως ἐπίσκοπον τὰ πρεσβεῖα ἔχειν τῆς τιμῆς μετὰ τὸν

1. Cf. IV, XII. Grégoire de Nazianze avait aussi essayé jusqu'au dernier moment de ménager les Macédoniens (cf. le Discours 41, prêché lors de la Pentecôte 381, où il les exhorte à revenir à l'orthodoxie, SC 358).

2. Socrate, toujours injuste envers les Macédoniens, omet de dire que leur refus de s'accorder avec le concile portait sur la question du Saint-Esprit, non sur la consubstantialité du Fils, que ces homéousiens étaient prêts à admettre. Le canon I (*Conc. Oec. decreta*, p. 31), qui les condamne avec d'autres hérétiques, les distingue des Eunomiens et Ariens (c'est-à-dire Homéens) – adversaires du consubstantiel – et les appelle « Semi-Ariens, c'est-à-dire Pneumatomaques », pour pointer exactement ce pourquoi on les condamne (cf. HANSON, *Search*, p. 809).

3. En réalité le premier acte du concile fut d'affirmer que Grégoire était l'évêque légitime de Constantinople (*Sur sa vie* v. 1525-1526, p. 119), et

l'ambassade qu'ils avaient faite auprès de Libère, auparavant évêque de Rome, par l'intermédiaire d'Eustathe et de ses compagnons ¹, 8. et parce que peu de temps encore auparavant ils entraient volontiers en communion sans faire de différence ; il n'était pas juste que ceux qui avaient reconnu la foi commune essaient à nouveau de renverser ce qu'ils avaient reconnu comme bon. 9. Mais ceux-ci, faisant peu de cas des exhortations et des arguments, dirent qu'ils préféreraient confesser l'opinion arienne plutôt que de s'accorder avec le consubstantiel ². 10. Après avoir fait une telle réponse, ils quittèrent Constantinople. Ils écrivaient à ceux de leur opinion dans chaque ville en leur recommandant de ne pas donner leur accord à la foi du concile de Nicée. 11. Ceux de l'autre parti, restés sur place, tenaient conseil sur l'ordination d'un évêque, car Grégoire, comme je l'ai dit précédemment, avait refusé et se préparait à partir pour Nazianze ³. 12. Il y avait un nommé Nectaire, de l'ordre sénatorial, de caractère paisible – ce pourquoi on l'admirait –, qui exerçait alors la charge de préteur. Saisi par le peuple, il fut promu à l'épiscopat et ordonné par les cent cinquante évêques alors présents ⁴.

13. Ensuite, ils émettent aussi un décret selon lequel l'évêque de Constantinople possède les prérogatives d'hon-

celui-ci succéda à Mélèce comme président du concile après la mort de l'évêque d'Antioche (1740). Ce sont les difficultés que lui firent les Égyptiens, qui contestaient sa légitimité, et le refus du concile d'entériner la solution qu'il proposait pour la succession d'Antioche (la reconnaissance de Paulin) qui le conduisirent à donner sa démission de président et d'évêque de la capitale (*Ibid.* v. 1583-1851). Mais cette démission fut facilement acceptée car l'intransigeance doctrinale de Grégoire sur la question du Saint-Esprit faisait obstacle au consensus doctrinal voulu par l'empereur : cf. F. GAUTIER, « A propos du témoignage de Grégoire de Nazianze sur le concile de Constantinople (mai-juillet 381) aux vers 1750-1755 du *De vita sua* », *REA* 52, 2005, p. 67-76.

4. Nectaire était encore catéchumène. Socrate apprécie son caractère paisible, c'est-à-dire sa tolérance envers les dissidents.

40 Ῥώμης ἐπίσκοπον διὰ τὸ εἶναι αὐτὴν νέαν Ῥώμην. 14. Ἐβε-
 βαίωσάν τε αὐθις τὴν ἐν Νικαίᾳ πίστιν, καὶ πατριάρχας κατέ-
 στησαν διανεμιάμενοι τὰς ἐπαρχίας, ὥστε τοὺς ὑπὲρ διοίκη-
 σιν ἐπισκόπους ταῖς ὑπερορίοις ἐκκλησίαις μὴ ἐπιβαίνειν
 τοῦτο [281] γὰρ πρότερον διὰ τοὺς διωγμοὺς ἐγένετο ἀδια-
 φόρως. 15. Καὶ κληροῦται Νεκτάριος μὲν τὴν μεγαλόπολιν
 45 καὶ τὴν Θράκην· τῆς δὲ Ποντικῆς διοικήσεως Ἑλλάδιος ὁ
 μετὰ Βασίλειον Καισαρείας τῆς Καππαδοκῶν ἐπίσκοπος,
 Γρηγόριος ὁ Νύσης ὁ Βασιλείου ἀδελφός (Καππαδοκίας δὲ
 καὶ ἤδε πόλις) καὶ Ὀτρήιος ὁ τῆς ἐν Ἀρμενίᾳ Μελιτινῆς τὴν
 πατριαρχίαν ἐκληρώσαντο. 16. Τὴν Ἀσιανὴν δὲ λαγχάνουσιν
 50 Ἀμφιλόχιος ὁ Ἰκονίου καὶ Ὀπτιμος ὁ Ἀντιοχείας τῆς Πισι-
 δίας. 17. Τὰ δὲ κατὰ τὴν Αἴγυπτον Τιμοθέω τῷ Ἀλεξαν-
 δρείας προσενημήθη. 18. Τῶν δὲ κατὰ τὴν ἀνατολήν ἐκκλη-
 σιῶν τὴν διοίκησιν τοῖς αὐτῆς ἐπισκόποις ἐπέτρεψαν,
 Πελαγίω τε τῷ Λαοδικείας καὶ Διοδώρῳ τῷ Ταρσοῦ, φυλά-
 55 ξαντες τὰ πρεσβεῖα τῇ Ἀντιοχείᾳ ἐκκλησίᾳ, ἅπερ τότε παρ-
 ὄντι Μελετίῳ ἔδοσαν. 19. Ὄρισαν δὲ ὥστε, εἰ χρεῖα καλέσει,
 τὰ καθ' ἑκάστην ἐπαρχίαν τὴν τῆς ἐπαρχίας σύνοδον διοικεῖν.
 20. Τούτοις καὶ ὁ βασιλεὺς ἐγένετο σύμφηρος.

1. Canon 3 (Conc. Oec. decreta, p. 32).

2. Le concile est à l'origine du symbole dit de Nicée-Constantinople, qui reprend avec adjonctions et modifications l'exposé de foi de Nicée (p. 24).

3. Le canon 2 (p. 31-32) commence par interdire à tous les évêques dont la ville est la capitale d'un diocèse (il s'agit naturellement d'un diocèse civil : Thrace, Asie, Pont, Orient, Égypte) d'intervenir dans les affaires d'un autre ; il rappelle aussi la règle posée à Nicée (canon 4, p. 7) selon laquelle les affaires de chaque province seraient traitées par le concile provincial (ce que Socrate reprend au § 19). Socrate fait du canon 2 une interprétation bienveillante : en fait, il visait les interventions des évêques d'Égypte hors de leur territoire durant la crise arienne. Le concile, par ailleurs, n'a pas créé de patriarches (le terme ne s'imposera pour les évêques des grands sièges qu'après Chalcedoine, en 451).

neur après celui de Rome, parce que c'est la Nouvelle Rome¹. 14. Ils confirmèrent à nouveau la foi de Nicée² et établirent des patriarches, après avoir divisé les provinces, de manière à ce que les évêques placés à la tête des diocèses n'interviennent pas dans des Églises situées hors de leur territoire [281] ; cela se faisait auparavant à cause des persécutions sans qu'on y trouve à redire³. 15. Nectaire reçoit la grande ville et la Thrace ; Helladios, l'évêque de Césarée de Cappadoce après Basile, Grégoire de Nysse le frère de Basile (c'est aussi une ville de Cappadoce), Otréios de Mélitène d'Arménie reçurent le patriarcat du diocèse du Pont, 16. Amphiloque d'Iconium et Optimos d'Antioche de Pisidie obtiennent celui de l'Asie, 17. les régions d'Égypte furent assignées à Timothée d'Alexandrie. 18. Ils confièrent le gouvernement des autres Églises d'Orient à ses évêques, ainsi qu'à Pélage de Laodicée et Diodore de Tarse, étant préservées les prérogatives de l'Église d'Antioche, qu'ils donnèrent à Mélèce, alors présent parmi eux. 19. Ils décrétèrent aussi que, si la nécessité le requerrait, le concile provincial réglerait les affaires de chaque province. 20. L'empereur donna son accord à ces mesures⁴.

4. Socrate combine maladroitement le canon 2 de Constantinople avec le C. Theod. XVI, 1, 3 (30 juillet 381). La loi de Théodose vise simplement à donner un critère pratique d'orthodoxie : il faut être en communion, dans les divers diocèses, avec quelques évêques choisis pour l'importance de leur siège ou pour leur renom théologique. Socrate ne cite pas du reste tous les évêques mentionnés par la loi. Il est inexact de dire que Nectaire reçut la capitale et la Thrace : aucun territoire n'est assigné, dans le canon 2, à l'évêque de Constantinople (mais à l'époque de Socrate la Thrace fait partie de la sphère d'influence de l'évêque de la capitale). Quant aux privilèges du siège d'Antioche, ce sont ceux que lui accordait déjà le canon 6 de Nicée.

IX

1. Ἡ μὲν οὖν σύνοδος τοιοῦτον ἔσχε <τὸ> τέλος. Ὁ δὲ βασιλεὺς τὸ σῶμα Παύλου τοῦ ἐπισκόπου ἐκ τῆς Ἀγκύρας τότε μετέφερεν, ὃν Φίλιππος ὁ τῶν βασιλείων ἑπαρχος διὰ Μακεδόνιον εἰς ἔξορίαν πέμψας ἐν Κουκουσσῶ τῆς Ἀρμενίας ἀποπνιγῆναι πεποίηκεν, ὡς μοι καὶ πρότερον εἴρηται. 2. Σὺν 5 τιμῇ οὖν καὶ σεβάσματι πολλῶ δεξάμενος εἰς τὴν ἐκκλησίαν τὴν νῦν ἐξ αὐτοῦ χρηματίζουσαν ἀπέθετο, ἣν πρότερον οἱ τὰ Μακεδονίου φρονοῦντες κατέσχον τῶν Ἀρειανῶν χωρισθέντες, τότε δὲ ἐξωσθέντες ὑπὸ τοῦ βασιλέως, ὅτι αὐτοῦ τὴν 10 πίστιν ἀπέφυγον.

[282] 3. Τότε δὲ καὶ Μελέτιος ὁ τῆς Ἀντιοχείας ἐπίσκοπος ἀρρωστία περιπεσὼν ἐτελεύτησεν, ὅτε καὶ τὸν ἐπικηδεῖον ἐπ' αὐτῶ λόγον ὁ ἀδελφὸς Βασιλείου Γρηγόριος διεξῆλθεν. 4. Ἀλλὰ Μελετίου μὲν τὸ σῶμα οἱ προσήκοντες ἐπὶ τὴν Ἀντι- 15 χόχειαν διεκόμισαν, πάλιν δὲ οἱ Μελετίῳ προσκείμενοι ὑπὸ Παυλῖνον εἶναι οὐκ ἤθελον, ἀλλ' εἰς τόπον Μελετίου Φλαβιανὸν προβληθῆναι παρασκευάζουσιν, πάλιν τε ὁ λαὸς ἄνωθεν διεκρίνετο. 5. Οὕτως αὖθις διὰ τοὺς ἐπισκόπους, οὐ μὴν διὰ τὴν πίστιν ἢ Ἀντιοχέων ἐκκλησία διήρητο.

1. Cf. II, xxv, 6.

2. Cette église avait été bâtie par Macédonios, le rival de Paul, qu'on veut ainsi faire oublier. C'est sous Théodose en effet que l'on va réécrire à Constantinople l'histoire de Paul en en faisant le pendant orthodoxe d'Athanase. Cf. DAGRON, *Naissance d'une capitale*, p. 433-435. Sur l'église, déjà évoquée en II, xii, 2, cf. JANIN, *La géographie ecclésiastique*, p. 407-409.

3. Inexact : Mélèce mourut au début du concile, en mai. GRÉGOIRE DE NAZIANZE proposa alors au concile de lui donner Paulin pour successeur, mais il ne fut pas écouté (*Sur sa vie*, v. 1589-1679, p. 121-125).

IX

Suites immédiates du concile

1. Tels furent donc les résultats du concile. L'empereur faisait alors transférer d'Ancyre le corps de l'évêque Paul, que Philippe, le préfet du prétoire, qui l'avait envoyé en exil à l'instigation de Macédonios, avait fait étrangler à Cucuse d'Arménie, comme je l'ai dit précédemment¹. 2. L'ayant reçu avec honneur et beaucoup de vénération, il le faisait déposer dans l'église qui tient maintenant son nom de lui²; ceux qui partageaient les opinions de Macédonios l'occupèrent lorsqu'ils se séparèrent des Ariens, mais ils en furent alors chassés par l'empereur parce qu'ils refusèrent sa foi.

[282] 3. C'est alors que Mélèce, l'évêque d'Antioche, tomba malade et mourut³, et que Grégoire, le frère de Basile, prononça son oraison funèbre⁴. 4. Mais ses proches portèrent le corps de Mélèce à Antioche⁵, et à nouveau ceux qui étaient attachés à Mélèce ne voulaient pas se soumettre à Paulin, mais ils font en sorte que Flavien soit promu à la place de Mélèce, et le peuple était divisé derechef⁶. 5. Ainsi c'est à cause des évêques, non certes à cause de la foi, que l'Église d'Antioche était divisée.

4. Cf. GRÉGOIRE DE NYSSE, *Oratio funebris in Meletium episcopum* (GNO IX, p. 441-457 Spira = PG 46, 852-864).

5. Il fut déposé dans le martyrium de S. Babylas, que lui-même avait entrepris de construire, mais qui ne fut achevé qu'en 387 (cf. JEAN CHRYSOSTOME, *Homélie sur Babylas* 10, SC 362, p. 310-313).

6. Flavien avait accompagné son évêque à Constantinople et il ne figure dans la liste des signataires du concile qu'en tant que prêtre. RITTER pense qu'il fut élu évêque d'Antioche lors de son retour (*Das Konzil von Konstantinopel*, p. 102-103), ce que HANSON juge peu vraisemblable; celui-ci pense qu'il fut élu et consacré à Constantinople peu après le concile (*Search*, p. 810).

X

1. Ἐγίνοντο δὲ ταραχαὶ καὶ κατὰ τὰς ἄλλας πόλεις, ἐξω-
 θουμένων τῶν Ἀρειανιζόντων ἐκ τῶν εὐκτηρίων τόπων. 2.
 Ἐφ' ᾧ θαυμάσαι <μοι> ἔπεισι τὴν τοῦ βασιλέως γνώμην· οὐ
 γὰρ ἠνέσχετο ὅσον τὸ ἐπ' αὐτῷ θορύβων πληρῶσαι τὰς
 5 πόλεις, ἀλλὰ βραχέος χρόνου διεθόντος αὐθις σύνοδον πασῶν
 τῶν αἰρέσεων συγκροτηθῆναι παρεσκεύασεν, νομίσας ἐκ τῆς
 πρὸς ἑαυτοὺς τῶν ἐπισκόπων διαλέξεως μίαν παρὰ πᾶσιν
 ὁμόφωνον δόξαν κρατήσιν. 3. Ταύτην ἠγοῦμαι τὴν πρόθεσιν
 τοῦ βασιλέως αἰτίαν αὐτῷ τοῦ εὖ πράττειν γενέσθαι· θεία γάρ
 10 τινι προνοίᾳ ὑπὸ τοὺς αὐτοὺς χρόνους τὰ βαρβάρων ἔθνη αὐτῷ
 ὑπετάττετο. 4. Ἐν οἷς καὶ Ἀθανάριχος ὁ τῶν Γόθων ἀρχη-
 γὸς ὑπήκοον ἑαυτὸν ἅμα τῷ οἰκείῳ πλήθει παρέσχεν, ὃς καὶ
 εὐθὺς ἐν Κωνσταντινουπόλει τὸν βίον κατέστρεψεν.

5. Τότε δὴ καὶ ὁ βασιλεὺς τὸν υἱὸν Ἀρκάδιον Αὐγουστον
 15 ἀνηγόρευσε κατὰ τὴν ὑπατείαν Μεροβαύδου τὸ δεύτερον καὶ
 Σατορνίνου τῆ ἑξκαιδεκάτῃ τοῦ Ἰαννουαρίου μηνός.

6. Οὐκ εἰς μακρὰν δὲ μετὰ ταῦτα παρῆσαν οἱ πανταχόθεν
 πάσης θρησκείας ἐπίσκοποι κατὰ τὴν αὐτὴν ὑπατείαν τῷ
 Ἰουνίῳ μηνί. 7. Μεταπεμφάμενος οὖν ὁ βασιλεὺς Νεκτάριον
 20 τὸν ἐπίσκοπον ἐκοινολογεῖτο πρὸς αὐτόν, τίς ἂν γένοιτο
 μηχανή, ὅπως ἂν μὴ διαφωνοίῃ ὁ Χριστιανισμός, ἀλλ' ἐνω-
 θείῃ ἡ ἐκκλησία· ἔλεγεν τε δεῖν γυμνασθῆναι τὸ χωρίζον τὰς

1. Cf. M. WALLRAFF, « Il 'Sinodo de tutte le eresie' a Costantinopoli (383) », in *Vescovi e pastori in epoca teodosiana*, II, Rome 1997, p. 271-279. Socrate est la source principale sur cette assemblée, qu'il tient visiblement pour plus importante que le concile de 381, a fortiori que celui de 382, dont il ne dit rien, mais dont on possède la synodique (citée par THÉODORE, *HE* V, 9, p. 289-294, le seul à mentionner ce concile).

2. On notera que si Socrate utilise ici le terme αἰρέσεις (et au § 11, pour désigner leurs chefs, αἰρεσιάρχαι), il emploie aux §§ 6 et 17 le terme θρησκείαι exactement avec le même sens (cf. aussi § 19) : il s'agit bien des divers partis ou religions (cf. l'introd. au Livre I, *SC* 477, p. 13).

X

Concile de Constantinople (383) ¹

1. Il y avait aussi des troubles dans les autres villes lorsque les arianisants étaient chassés de leurs lieux de prière. 2. A ce propos, il me vient à l'esprit d'admirer la décision de l'empereur. Il ne permettait pas, en effet, autant qu'il était en son pouvoir, qu'on remplisse les villes de troubles, mais peu de temps après, il fit en sorte que soit convoqué de nouveau un concile de tous les partis ², car il pensait que, suite à la discussion que les évêques auraient entre eux, une seule opinion, unanime, l'emporterait chez tous. 3. Je pense que ce projet de l'empereur fut la cause de ses succès, car vers cette même époque, par une divine providence, les peuples barbares se soumettaient à lui. 4. Parmi eux Athanaric, le chef des Goths, fit sa soumission en même temps que son peuple ; il mourut tout de suite après à Constantinople ³.

5. C'est alors que l'empereur proclama Auguste son fils Arcadius, sous le deuxième consulat de Mérobaude et celui de Saturninos, le seize du mois de janvier ⁴.

6. Peu de temps après cela, les évêques de chaque religion arrivèrent de partout, sous le même consulat, au mois de juin. 7. L'empereur, ayant donc mandé l'évêque Nectaire, se demandait avec lui quel moyen adopter pour qu'il n'y ait pas de discorde dans le christianisme, mais que l'Église soit unie. Il disait qu'il fallait que soit discuté à fond le problème

3. *Consul. Const.* a. 381 (p. 243). La reddition d'Athanaric est due à l'hostilité d'un bon nombre des siens, qui l'obligea à demander asile à Théodose. L'année suivante, « toute la nation des Goths se soumit à l'empire romain » (*Ibid.*, a. 382).

4. *Consul. Const.* a. 383 (p. 244). Il s'agit en réalité du 19 janvier.

[283] ἐκκλησίας ζήτημα, τήν τε διαφωνίαν ἐμποδῶν ποιήσαντας ὁμοφωνίαν ταῖς ἐκκλησίαις ἐργάσασθαι. 8. Ταῦτα ἀκούσας ὁ Νεκταῖριος ἐν φροντίσιν ἦν, καί μεταστειλόμενος τὸν τηρικαῦτα τῶν Ναυατιανῶν ἐπίσκοπον Ἀγέλιον ὡς κατὰ τήν πίστιν ὁμόφρονα, φανεράν αὐτῷ τήν τοῦ βασιλέως καθίστησι γνώμην. 9. Ὁ δὲ τὰ μὲν ἄλλα ἦν εὐλαβής, συστήναι δὲ λόγοις περὶ τοῦ δόγματος οὐκ ἰσχύων ἀναγνώστην < τῶν > ὑπ' αὐτῷ
 30 Σισίννιον ὄνομα πρὸς τὸ διαλεχθῆναι προεβάλετο. 10. Σισίννιος δὲ ἀνὴρ ἐλλόγιμος καὶ πραγμάτων ἐμπειρος, ἀκριβῶς τε εἰδῶς τὰς τῶν ἱερῶν γραμμάτων ἐρμηνείας καὶ τὰ φιλόσοφα δόγματα, συνείδεν ὡς αἱ διαλέξεις οὐ μόνον οὐχ ἐνοῦσι τὰ σχίσματα, ἀλλὰ γὰρ καὶ φιλονεικοτέρας τὰς αἱρέσεις μᾶλλον
 35 ἀπεργάζονται, καὶ διὰ τοῦτο τοιάνδε τινὰ συμβουλήν τῷ Νεκταρίῳ ὑπέθετο. 11. Εἰ ἐπιστάμενος ὡς οἱ παλαιοὶ ἀρχὴν ὑπάρξεως τῷ υἱῷ τοῦ Θεοῦ δοῦναι ἀπέφυγον (κατειλήφεισαν γὰρ αὐτὸν συναίδιον τῷ Πατρὶ), συμβουλεύει φυγεῖν μὲν τὰς διαλεκτικὰς μάχας, μάρτυρας δὲ καλέσαι τὰς παραδόσεις τῶν
 40 παλαιῶν < ἐξηγητῶν καὶ διδασκάλων > καὶ πεύσιν παρὰ τοῦ βασιλέως τοῖς αἰρεσιάρχαις προσάγεσθαι, πότερον λόγον ποτὲ ποιοῦνται τῶν πρὸ τῆς διαιρέσεως ἐν τῇ ἐκκλησίᾳ προκαμασάντων διδασκάλων ἢ ὡς ἀλλοτρίους τοῦ Χριστιανισμοῦ παρακρούονται. 12. « Εἰ μὲν γὰρ τούτους, < φησὶν >, ἀθετοῦ-
 45 σιν, οὐκοῦν < καὶ > ἀναθεματίζειν αὐτοὺς τολμάτωσαν· καὶ εἰ τοῦτο ποιῆσαι τολμήσουσιν, ὑπὸ τοῦ πλήθους ἐξελαθήσονται, καὶ τούτου γενομένου προφανῆς ἔσται ἡ νίκη τῆς ἀληθείας. 13. Εἰ δὲ μὴ παρακρούονται τοὺς ἀρχαίους τῶν διδασκάλων, ἡμέτερον ἔσται, < φησί >, τὸ παρασχεῖν τὰς βίβλους τῶν

1. La source de ce récit est inconnue, mais elle est évidemment d'origine novatienne. Elle a certainement embelli la réalité en faisant du simple lecteur Sisinnios celui qui propose à Nectaire la solution à adopter, mais elle doit posséder un fond de vérité, d'autant que Nectaire était sans doute piètre théologien (cf. WALLRAFF, *Sokrates*, p. 276-277). Sisinnios deviendra en 395 évêque novatien de Constantinople (VI, I, 8).

2. Le texte des manuscrits grecs dit seulement : « les traditions des anciens ». L'adjonction « exégètes et didascales » est faite par Hansen à

qui divisait les [283] Églises et qu'on établisse la concorde dans les Églises en éliminant la discorde. 8. En entendant cela, Nectaire était fort soucieux ; ayant envoyé chercher celui qui était alors l'évêque des Novatiens, Agélios, parce qu'il était de même foi que lui, il lui expose la décision de l'empereur ¹. 9. Celui-ci, un homme pieux par ailleurs, mais qui n'était pas capable de s'engager dans des discussions sur la doctrine, confia la charge de discuter à l'un de ses lecteurs, du nom de Sisinnios. 10. Sisinnios était un homme cultivé et qui avait l'expérience des affaires ; il connaissait avec exactitude les interprétations des lettres sacrées et les doctrines philosophiques. Il se rendit compte que les discussions non seulement ne faisaient pas cesser les schismes, mais rendaient les partis encore plus querelleurs. Aussi soumit-il à Nectaire le conseil suivant. 11. Comme il savait bien que les anciens ont évité de donner au Fils de Dieu un commencement d'existence (car ils l'ont conçu coéternel au Père), il lui conseille de fuir les joutes dialectiques et d'invoquer comme témoins les traditions des anciens exégètes et didascales ² ; qu'une question soit posée par l'empereur aux chefs des partis : est-ce qu'ils font cas des didascales qui ont été renommés dans l'Église avant la division ou les écartent-ils comme étrangers au christianisme ? 12. « S'ils les rejettent, dit-il, qu'ils osent donc aussi les anathématiser, et s'ils osent faire cela, ils seront rejetés par la multitude, et dès lors la victoire de la vérité sera manifeste. 13. Mais s'ils n'écartent pas les anciens didascales, ce sera à nous, dit-il, de présenter

partir de l'arménien, qu'il a même corrigé, car celui-ci porte « exégètes et évêques ». Elle ne semble aucunement nécessaire : comme en 13, 19 et 21, Socrate parle simplement des anciens (cf. WALLRAFF, *Sokrates*, p. 276, note 305). Ce recours à la tradition des anciens sera pratique courante à partir du concile d'Éphèse de 431, alors que jusqu'alors on recourait avant tout à une argumentation scripturaire et rationnelle ; si le récit est exact, on en aurait ici une des plus anciennes attestations, ce qui peut expliquer que le procédé ait surpris les participants (§ 17).

- 50 παλαιῶν, δι' ὧν ἡ παρ' ἡμῶν δόξα μαρτυρηθήσεται < ἀληθῆς καὶ βέβαιος εἶναι >. » 14. Ταῦτα ἀκούσας παρὰ τοῦ Σισιννίου ὁ Νεκτάριος δρομαῖος ἐπὶ τὰ βασιλεία χωρεῖ γνωρίζει τε τῷ βασιλεῖ τὰ συμβεβουλευμένα αὐτῷ. 15. Ὁ δὲ ἀρπάζει τὴν γνώμην καὶ σοφῶς τὸ πρᾶγμα μετεχειρίσατο. Οὐ γὰρ προει-
 55 πῶν τὸν σκοπὸν < τοῖς αἰρεσιάρχαις > ἐδήλωσεν μόνον, εἰ λόγον ἔχουσι καὶ δέχονται τὰς < ἐξηγήσεις > τῶν πρὸ τῆς διαιρέσεως τῆς ἐκκλησίας διδασκάλων. 16. Τῶν δὲ οὐκ ἀρνησαμένων, ἀλλὰ καὶ πάνυ τιμᾶν αὐτοὺς ὡς καθηγητὰς εἰπόντων αὐθις [284] ἐδήλου ὁ βασιλεὺς, εἰ τούτοις στοιχοῦσιν ὡς ἀξιόπιστοις μάρτυσι τοῦ Χριστιανικοῦ δόγματος. 17. Ταῦτα ἀκούσαντες οἱ τῶν θρησκειῶν προεστῶτες καὶ οἱ παρ' ἐκάστοις αὐτῶν διαλεκτικοί (καὶ γὰρ ἦσαν πολλοὶ παρ' αὐτῶν ἠὲ τρεπισμένοι πρὸς τὸν ἀγῶνα τῆς διαλέξεως) οὐκ εἶχον ὅτι ποιήσουσιν. 18. Ἐνέπεσεν γὰρ εἰς ἐκάστους διαφωνία, τῶν
 65 μὲν λεγόντων καλὴν εἶναι τὴν τοῦ βασιλέως πρότασιν, τῶν δὲ μὴ συμφέρουσαν τῷ σκοπῷ τῷ αὐτῶν. 19. Ἄλλοι γὰρ ἄλλως εἶχον περὶ τὰ βιβλία τῶν παλαιῶν καὶ οὐκέτι ἀλλήλοις συνέπνεον, ἐδιχονόουν τε οὐ μόνον πρὸς τὰς ἄλλας τῶν θρησκειῶν, ἀλλ' ἤδη καὶ εἰς ἑαυτοὺς οἱ τῆς μιᾶς ὄντες αἰρέσεως.
 70 20. Ἡ οὖν ὁμόφωνος < αὐτῶν > κακία ὡς ἡ γλῶσσα τῶν πάλαι γιγάντων διέσπαρτο, καὶ ἀνατέτραπτο ὁ { τῆς κακίας } πύργος αὐτῶν^c. 21. Γνοὺς δὲ ὁ βασιλεὺς τὴν συγκεχυμένην αὐτῶν διασποράν, καὶ ὡς διαλέξει μόνη καὶ οὐκ ἀρχαίων ἐκθέσει τεθαρρήκασιν, ἐπὶ δευτέραν γνώμην ἐβάδιζεν, 22. καὶ
 75 ὄλοιο ἔγγραφον ἐκάστην θρησκείαν γνωρίζειν τὸν ὅρον αὐτῶν ἧς ἔχουσι πίστεως. 23. Τότε οἱ παρ' ἐκάστοις δεινοὶ τὰς λέξεις ἀκριβοῦν τὸ οἰκεῖον δόγμα ἐνέγραφον. Ὁριστό τε ἡμέρα, καὶ οἱ παρ' ἐκάστοις ἐπίσκοποι ἐπὶ τὰ βασιλεία κληθέντες συνήρχοντο.
 80 24. Παρήσαν οὖν Νεκτάριος μὲν καὶ Ἀγέλιος τῆς ὁμοουσιῶν προεστῶτες πίστεως, Ἀρειανῶν δὲ Δημόφιλος, Εὐνο-

c. Gn 11, 7-8.

1. Allusion à la *confusion* des langues et à la *dispersion* effectuée par Dieu des constructeurs de la tour de Babel (Gn 11, 7-8).

les livres des anciens, grâce auxquels notre opinion sera attestée comme vraie et solide. » 14. Quand Nectaire eut entendu cela de Sisinnios, il se rend en courant au palais et fait connaître à l'empereur ce qui lui a été conseillé. 15. Celui-ci se saisit de cet avis et, avec habileté, prit l'affaire en main. Sans dire à l'avance son but aux chefs des partis, il leur demande seulement s'ils faisaient cas des explications des didascales d'avant la division de l'Église et s'ils les recevaient. 16. Comme ceux-ci ne les récusait pas, mais disaient les honorer grandement comme des maîtres, [284] l'empereur leur demandait à nouveau s'ils s'accordaient avec ceux-ci comme avec des témoins dignes de foi de la doctrine chrétienne. 17. En entendant cela, les chefs des religions et leurs experts respectifs (il y en avait en effet plusieurs auprès d'eux, bien exercés pour les joutes dialectiques) ne savaient que faire. 18. La discorde surgit parmi eux, les uns disant que la proposition de l'empereur était bonne, les autres qu'elle n'avait pas de rapport avec le but qu'ils poursuivaient. 19. Les uns pensaient ceci, d'autres cela au sujet des livres des anciens et ils ne s'accordaient plus entre eux, mais ceux d'un même parti divergeaient non seulement par rapport aux autres religions, mais déjà entre eux. 20. Leur malice, qui avait une seule voix, comme la langue des anciens géants, se dispersait, et leur tour était mise à bas^c 1. 21. L'empereur, constatant leur confusion et leur dispersion et voyant que leur assurance reposait sur la seule dialectique, non sur les exposés des anciens, en venait à une deuxième décision. 22. Il demande que chaque religion fasse connaître par écrit la définition de foi qui était la sienne. 23. Alors ceux qui dans chaque groupe étaient habiles à bien rédiger des textes mettaient par écrit leur propre doctrine. Un jour était fixé, et les évêques de chaque parti qui avaient été convoqués se rassemblaient dans le palais impérial.

24. Étaient donc présents Nectaire et Agélios, les chefs de la foi consubstantielle, Démophile, celui des Ariens,

μιανῶν δὲ αὐτὸς Εὐνόμιος, τῶν δὲ τὰ Μακεδονίου φρονούντων Ἐλεύσιος ὁ Κυζίκου. 25. Ὁ δὲ βασιλεὺς δέχεται μὲν τοὺς συνελθυθότας, καὶ τὸ παρ' ἐκάστου δόγμα ἐγγραφόν
 85 λαβῶν, καθ' ἑαυτὸν τε γενόμενος ἠύξατο ἐκτενῶς συνεργῆσαι αὐτῷ τὸν Θεὸν πρὸς τὴν τῆς ἀληθείας ἐπιλογίην. 26. Εἶτα ἕκαστον τῶν γεγραμμένων δογμάτων ἀναγνοὺς τὰ μὲν ἄλλα πάντα ὡς χωρισμὸν τῆς Τριάδος εἰσάγοντα μεμφάμενος ἔρρηξε, μόνην δὲ τὴν τοῦ ὁμοουσίου ἐπαιέσας ἐδέξατο. 27.
 90 Αὕτη πρόφασις γέγονεν < τοῦ > τοὺς Ναυατιανοὺς πάλιν εὖ πρᾶξαντας ἔνδον τῶν πόλεων τὰς συναγωγὰς ποιεῖσθαι. 28. Ὁ γὰρ βασιλεὺς θαυμάσας αὐτῶν τὴν πρὸς τοὺς οἰκείους κατὰ τὴν πίστιν ὁμόνοιαν νόμῳ ἐκέλευεν τῶν μὲν οἰκείων κρατεῖν ἀδεῶς εὐκτηρίων τόπων, ἔχειν δὲ καὶ προνόμια τὰς
 95 ἐκκλησίας αὐτῶν, ἅπερ καὶ οἱ τῆς αὐτοῦ πίστεως ἔχουσι.

29. Οἱ δὲ προσετώτες τῶν ἄλλων θρησκειῶν ἐκ τῆς πρὸς ἑαυτοὺς διαφανίας ἐν καταγνώσει παρὰ τοῖς ὑφ' ἑαυτοὺς λαοῖς ἐγεγόνεισαν, ἀμηχανία [285] τε καὶ λύπη κατασχεθέντες ἀνεχώρουν. 30. Καὶ γράμμασι τοὺς οἰκείους παρεμυθούντο παραινοῦντες μὴ ἄχθεσθαι ἐφ' οἷς πολλοὶ καταλιπόντες αὐτοὺς τῷ ὁμοουσίῳ προσέθεντο· πολλοὺς γὰρ εἶναι τοὺς κλητούς, ὀλίγους δὲ τοὺς ἐκλεκτούς^d. Ὅπερ οὐκ ἔλεγον, ἦνίκα τὸ πολὺ τοῦ λαοῦ αὐτοῖς ἐκ δυναστείας προσέκειτο.

31. Ἀλλὰ μὴν οὐδὲ οἱ τῆς ὁμοουσίου πίστεως τῶν λυπηρῶν
 105 τελέως ἦσαν ἐλεύθεροι· τὰ γὰρ κατὰ Ἀντιόχειαν τοὺς τῆ συνόδῳ παρόντας διέκρινεν. 32. Αἰγύπτιοι μὲν γὰρ καὶ οἱ ἐξ Ἀραβίας καὶ Κύπρου Παυλίνῳ συμπράττοντες τὸν Φλαβία-

d. Mt 22, 14.

1. Eunome confirme l'existence de la confession de foi qu'il écrivit sur ordre de l'empereur : cf. *Confessio fidei*, 1 (p. 150 Vaggione).

2. Une telle loi est inconnue. Socrate en réalité interprète en ce sens le silence de la loi du 3 décembre 383, qui interdit à plusieurs groupes dissidents (Eunomiens, Ariens, Macédoniens, Apollinaristes) de tenir des assemblées et d'avoir des églises (*C. Theod.* XVI, 5, 12), mais ne mentionne

Eunome lui-même, des Eunomiens¹, Éleusios de Cyzique, de ceux qui partageaient l'opinion de Macédonios. 25. L'empereur accueille ceux qui se sont rassemblés ; il prit de chacun le texte exposant la doctrine et, rentré en lui-même, il pria Dieu avec ardeur de lui venir en aide pour qu'il choisisse la vérité. 26. Ayant lu ensuite chacun des exposés des doctrines, il déchira en les blâmant tous ceux qui introduisaient une division dans la Trinité, et il reçut seulement, en le louant, celui du consubstantiel. 27. Cela fut l'occasion pour les Novatiens, qui à nouveau avaient obtenu un succès, de faire leurs réunions à l'intérieur des villes. 28. L'empereur, qui avait admiré leur concorde dans la foi avec les siens, ordonnait par une loi qu'ils possèdent en toute liberté leurs propres lieux de prière et que leurs églises aient les privilèges qu'ont aussi ceux de sa foi².

29. Quant aux chefs des autres religions, à la suite des divergences qu'ils avaient entre eux, ils se discréditèrent auprès de leurs propres peuples ; réduits à l'impuissance [285] et pleins de chagrin, ils se retiraient. 30. Par des lettres ils reconfortaient leurs fidèles, ils les exhortaient à ne pas s'affliger parce que beaucoup les abandonnaient pour s'attacher au consubstantiel, car il y avait *beaucoup d'appelés*, mais *peu d'élus*^d — ce qu'ils ne disaient pas quand la majorité du peuple, grâce au pouvoir, était avec eux.

31. Mais pourtant, même ceux de foi consubstantielle n'étaient pas complètement exempts de tristesse, car les affaires d'Antioche divisaient ceux qui étaient présents au concile. 32. Les Égyptiens, ceux d'Arabie et de Chypre, s'associant à Paulin, disaient qu'il fallait que Flavien soit

pas les Novatiens. Ils le seront, en revanche, dans une loi du 30 mai 428 qui les compte parmi les hérétiques et les empêche de construire des églises (*C. Theod.* XVI, 5, 65). Socrate, écrivant après cette date, plaide donc ouvertement en faveur de son Église, au nom de sa fidélité au consubstantiel (cf. l'introd. au livre VII).

νὸν ἐξωθεῖσθαι τῆς Ἀντιοχείας ἔλεγον. Οἱ δὲ ἐκ Παλαιστίνης Φοινίκης τε καὶ Συρίας ὑπὲρ Φλαβιανοῦ συνεστήκεσαν.

XI

1. Τοῦτο μὲν οἷον τέλος ἐδέξατο, κατὰ χώραν ἐροῦμεν. Ὑπὸ δὲ τοὺς αὐτοὺς χρόνους, καθ' οὓς ἐν Κωνσταντινουπόλει τὰ τῶν συνόδων ἐγένετο, τάδε περὶ τὰ ἐσπέρια μέρη ἐγένετο.
 2. Μάξιμος ἐκ τῶν περὶ τὰς Βρεττανίας μερῶν ἐπανεστῆ τῇ
 5 Ῥωμαίων ἀρχῇ, καὶ κάμνοντι Γρατιανῶ εἰς τὸν κατὰ Ἀλαμανῶν πόλεμον ἐπιτίθεται. 3. Ἐν δὲ τῇ Ἰταλία κοιμῶν νέου τυγχάνοντος Οὐαλεντινιανοῦ τὴν τῶν πραγμάτων εἶχεν φροντίδα Πρόβος ἀπὸ ὑπάτων, τὴν ὑπάρχων τότε χειρίζων ἀρχῆν.
 4. Ἰουστίνα δὲ ἡ τοῦ βασιλέως Οὐαλεντινιανοῦ μήτηρ
 10 τὰ Ἀρειανῶν φρονοῦσα ζῶντος μὲν τοῦ ἀνδρὸς οὐδὲν εἶχεν βλάβειν τοὺς φρονοῦντας τὸ ὁμοούσιον. 5. ἐπειδὴ δὲ κοιμῶν νέος ἦν ὁ υἱός, καταλαμβάνουσα τὴν Μεδιόλανον ταραχὰς μεγίστας κατὰ τοῦ ἐπισκόπου Ἀμβροσίου ἐκίνησεν, εἰς ἐξορίαν αὐτὸν πεμφθῆναι κελεύουσα. 6. Ὡς δὲ ὁ λαὸς ἀντεῖχεν
 15 ὑπερβαλλόντως ἀγαπῶν τὸν Ἀμβρόσιον καὶ τοῖς ἔλκειν <αὐτὸν> ἐπὶ τὴν ἐξορίαν σπουδάζουσιν ἀνθίστατο, ἐν τοσοῦτω ἀγγέλλεται, ὅτι Γρατιανὸς δόλω τοῦ τυράννου Μαξίμου ἀνήρητο. 7. Ἐν φορείῳ γὰρ κλίνην μιμουμένῳ καὶ ὑπὸ ἡμιόνων φερομένῳ κατακρυ[286]φθεὶς ὁ τοῦ Μαξίμου στρατη-

1. Paulin était également soutenu par les Occidentaux. Épiphane de Salamine en était depuis longtemps un fervent partisan. D'autre part, les Églises de Chypre comme celles d'Arabie souhaitaient se détacher de la juridiction d'Antioche et tentaient de profiter de la division de cette Église. Mais Socrate dit à tort que ce problème divisait « ceux qui étaient présents au concile » (de 383), car c'est au concile de 381 que cette question fut discutée.

2. Gratien avait quitté Milan en juin 383 pour combattre les Alamans en Rhétie. Maxime, qui commandait l'armée de Bretagne, se fit alors proclamer empereur et débarqua aux bouches du Rhin. Gratien l'affronta à Paris, mais, trahi par son armée, il s'enfuit avec 300 cavaliers ; il fut assassiné à Lyon le 25 août. Cf. ZOSIME, *HN* IV, 35 (p. 299-301).

chassé d'Antioche¹, mais ceux de Palestine, de Phénicie et de Syrie prenaient le parti de Flavien.

XI

Usurpation de Maxime en Occident (383)

1. Ce que fut l'issue de cette affaire, nous le dirons en son lieu. Vers la même époque que celle où avaient lieu les conciles de Constantinople, il arriva ceci en Occident. 2. Maxime, à partir des Bretagnes, se souleva contre l'empire des Romains et attaque Gratien, qui était occupé à la guerre contre les Alamans². 3. En Italie, pendant que Valentinien était encore tout jeune, Probos, un consulaire, avait la charge des affaires, en dirigeant l'office de la préfecture³. 4. Justine, la mère de l'empereur Valentinien, qui partageait l'opinion des Ariens, ne pouvait pas nuire aux partisans du consubstantiel tant que son mari était vivant, 5. mais comme son fils était encore tout jeune, lorsqu'elle arrive à Milan, elle provoqua de très grands troubles en s'attaquant à l'évêque Ambroise, en ordonnant qu'il soit envoyé en exil. 6. Mais alors que le peuple résistait, car il avait pour Ambroise une affection extraordinaire et qu'il s'opposait à ceux qui cherchaient à l'emmener en exil⁴, on annonce à ce moment-là que Gratien avait été tué par ruse par l'usurpateur Maxime. 7. Caché dans une litière qui imitait un lit de repos et que transportaient des mules⁵ [286], le général de Maxime

3. Sur ce personnage, préfet du prétoire d'Illyrie, d'Italie et d'Afrique en 383, cf. *PLRE* 1, p. 736-740 (Sex. Claudius Petronius Probus).

4. Cf. RUFIN, *HE* XI, 15 (p. 1020-1021) ; J.-R. PALANQUE, « Le témoignage de Socrate le Scholastique sur S. Ambroise », *REA* 26, 1924, p. 216-226 ; F. TRISOGLIO, « Sant' Ambrogio negli storici e nei cronisti bizantini », in *Ambrosius episcopus. Atti del congresso internazionale di studi ambrosiani...* (ed. G. Lazzati), II, Milan 1976, p. 345-377. Les conflits entre Justine et Ambroise ne commencèrent pas avant 385.

5. C'est le mode de transport habituel des dames de l'aristocratie (cf. JÉRÔME, *Lettre* 108, 7, p. 165 Labourt V).

- 20 γὸς Ἀνδραγάθιος, προλέγειν τοῖς δορυφόροις κελεύσας, ὡς εἶη τοῦ βασιλέως Γρατιανοῦ γαμετῆ, ὑπαντᾷ τῷ βασιλεῖ πρὸ Λουγδούνου τῆς ἐν Γαλλίᾳ πόλεως ποταμὸν διαβαίνοντι. 8. Ὁ δὲ πιστεύσας τὴν γαμετὴν εἶναι τὸν δόλον οὐκ ἐφυλάξατο, ἀλλ' ὡσπερ τυφλὸς εἰς ὄρυγμα τοῦ πολεμίου εἰς τὰς χεῖρας
- 25 ἐνέπεσεν· ἐκπηδήσας γὰρ ἐκ τοῦ φερέτρου Ἀνδραγάθιος τὸν Γρατιανὸν διεχειρίσατο. 9. Τελευτᾷ οὖν ἐν ὑπατείᾳ Μεροβαύδου καὶ Σατορνίνου, βασιλεύσας ἔτη δεκαπέντε, ζήσας ἔτη εἰκοσιτέσσαρα. 10. Τοῦτο ἐπιγενόμενον ἔπαυσε τὴν κατὰ Ἀμβροσίου τῆς μητρὸς τοῦ βασιλέως ὀργήν. Οὐαλεντινιανὸς
- 30 δὲ καὶ ἄκων τῇ ἀνάγκῃ τοῦ καιροῦ πεισθεὶς τὴν Μαξίμου βασιλείαν προσδέχεται. 11. Τότε ὁ Πρόβος φοβηθεὶς τὴν Μαξίμου δύναμιν ἐπὶ τὰ ἀνατολικώτερα μέρη ἀναχωρεῖν πειράται. 12. Εὐθὺς οὖν ὡς εἶχεν ἀναχωρεῖ ἀπὸ τῆς Ἰταλίας· καὶ ἐπὶ τὴν Ἰλλυρίδα γενόμενος γῆν ἐν Θεσσαλονίκῃ τῆς Μακε-
- 35 δονίας διέτριβεν.

XII

1. Ὁ δὲ βασιλεὺς Θεοδόσιος ἐν φροντίδι μεγίστη καθίστατο, δύναμιν τε μεγίστην κατὰ τοῦ τυράννου ἠϋτρέπιζεν, εὐλαβούμενος μὴ καὶ τῷ νέῳ Οὐαλεντινιανῷ ὁ τύραννος φόνον βουλεύσειεν. 2. Κατὰ ταῦτόν δὲ καὶ πρεσβεῖα Περσῶν παρῆν

1. Cf. RUFIN, *HE* XI, 14 (p. 1020). Socrate est le seul à mentionner cette ruse d'Andragathios, avec SOZOMÈNE, *HE* VII, XIII, 8-9, qui s'inspire en partie de lui, mais déclare que Gratien fut pris et tué peu après. ZOSIME, *HN* IV, 35, 6 rapporte lui aussi que Gratien fut pris lorsqu'il traversait un pont (il écrit par erreur Singidunum au lieu de Lugdunum). Ambroise, de son côté, laisse entendre qu'il mourut au cours d'un banquet, trahi par Andragathios-Judas (*In Psalmum* 61, 24-26, *CSEL* 64, p. 392, 28-394, 14). F. PASCHOUD, qui a comparé tous leurs récits, en conclut que pour s'emparer de Gratien (que protégeaient 300 cavaliers), Andragathios recourut à la ruse (annonce de l'arrivée de l'épouse), sépara Gratien de ses gardes et le tua au cours d'un banquet (*Cinq études sur Zosime*, Paris 1976, p. 88-91 ; résumé dans ZOSIME, *Histoire Nouvelle*, livre IV, Paris 1979, p. 415).

Andragathios, qui avait donné l'ordre à ses gardes de dire qu'il s'agissait de l'épouse de l'empereur Gratien, vient à la rencontre de l'empereur près de Lyon, une ville de Gaule, alors qu'il traversait le fleuve. 8. Celui-ci, croyant que c'était son épouse, ne se méfia pas de la ruse, mais il tomba entre les mains de l'ennemi, comme un aveugle dans une fosse. Andragathios en effet, bondissant hors du brancard, tua Gratien de sa main¹. 9. Il meurt donc sous le consulat de Mérobaude et Satorninos, après avoir régné quinze ans, vécu vingt-quatre ans. 10. Cet événement fit cesser la colère de la mère de l'empereur contre Ambroise. Valentinien, obéissant contre son gré à la nécessité du moment, accepte le pouvoir impérial de Maxime. 11. Alors Probos, qui craignait l'armée de Maxime, entreprend de se retirer dans des régions plus à l'est. 12. Aussitôt donc qu'il le put, il quitte l'Italie² ; parvenu en Illyrie, il vivait à Thessalonique en Macédoine².

XII

Guerre contre Maxime (388)

1. L'empereur Théodose était dans une très grande inquiétude et mettait sur pied une très importante armée contre l'usurpateur, car il craignait que l'usurpateur ne projette de tuer aussi le jeune Valentinien³. 2. À la même époque, arrivait également une ambassade de Perses qui demandait la

2. C'est en 387 que Probos (qui n'est plus préfet du prétoire), gagne Thessalonique ; il y meurt peu après, probablement en 388 : cf. *PLRE* 1, p. 739.

3. En réalité, après qu'en juillet 384 Théodose eut quitté Constantinople et pris la route de l'Italie, un accord fut conclu selon lequel l'empire serait gouverné par trois Augustes, Théodose, Maxime et Valentinien II (ZOSIME, *HN* IV, 37, 3, p. 302-303). La véritable guerre n'eut lieu qu'en 388 (note au § 9).

- 5 εἰρήνην παρὰ τοῦ βασιλέως αἰτοῦσα. 3. Τότε δὴ καὶ προσγί-
νεται τῷ βασιλεῖ υἱὸς Ὀνώριος τεχθεὶς αὐτῷ ἐκ τῆς γαμετῆς
Πλακίλλης ἐν ὑπατεία Ῥιχομηρίου καὶ Κλεάρχου τῇ ἐνάτῃ
τοῦ Σεπτεμβρίου μηνός. 4. Καθ' ἣν ὑπατείαν καὶ Ἀγέλιος ὁ
τῶν Ναυατιανῶν ἐπίσκοπος μικρῷ πρότερον ἐτελεύτησεν.
- 10 5. Τῇ δὲ ἐξῆς ὑπατεία, ἣτις ἦν Ἀρκαδίου Αὐγουστοῦ τὸ
πρῶτον καὶ Βαῦδωνος, τελευτήσαντος Τιμοθέου τοῦ ἐπισκό-
που Ἀλεξανδρείας Θεόφιλος τὴν ἐπισκοπὴν ἐκδέχεται. 6.
Μετὰ ταῦτα δὲ ἐνιαυτῷ ὕστερον καὶ Δημόφιλος ὁ τῆς Ἀρεια-
νῆς προεστὼς θρησκείας τέλει τοῦ βίου ἐχρήσατο. 7. Ἀρεια-
νοὶ δὲ Μαρίνον τινα ἐπίσκοπον τῆς οἰκειᾶς αἰρέσεως ἐκ Θρά-
κης μεταστελλόμενοι αὐτῷ τὴν ἐπισκοπὴν ἐπέτρεψαν. 8.
15 Ἄλλ' οὐκ ἐχρόνισεν ὁ Μαρίνος· ἐπ' αὐτῷ γὰρ διηρέθη ἡ
Ἀρειανῶν θρησκεία, ὡς ὕστερον λέξω. [287] Δωροθέον τε
αὐθις ἐκ τῆς Ἀντιοχείας τῆς ἐν Συρίᾳ μεταπεμφόμενοι, ὑπ'
20 αὐτῷ ἐτάττοντο.
9. Ὁ δὲ βασιλεὺς ἐπὶ τὸν κατὰ Μαξίμου πόλεμον ἤλαυνε,
καταλιπὼν ἐν τῇ Κωνσταντινουπόλει τὸν υἱὸν Ἀρκαδίον
βασιλεύοντα· καταλαθὼν τε τὴν Θεσσαλονικίην εὕρισκει τοὺς
περὶ Οὐαλεντινιανὸν ἐν πολλῇ ἀθυμίᾳ διάγοντας, ὅτι δι' ἀνά-
25 γκην τὸν τύραννον ὡς βασιλέα ἐδέξαντο. 10. Θεοδόσιος δὲ ἐν
μὲν τῷ φανερῷ οὐδέτερον ἐδείκνυεν (οὔτε γὰρ ἠθέτει οὔτε
προσεδέχετο τὴν Μαξίμου πρεσβεΐαν), 11. οὐ μὴν ἠνείχετο
περιορᾶν τυραννουμένην τὴν Ῥωμαίων ἀρχὴν προσχήματι
βασιλικῷ ὀνόματος. Ἀναλαθὼν οὖν τὰς δυνάμεις τῶν στρα-
30 τιωτικῶν ταγμάτων ἐπὶ τὴν Μεδιόλανον ἐχώρει· ἐκεῖ γὰρ
ἐφθάκει ὁ Μάξιμος.

1. *Consul. Const.* a. 384, 1 (p. 244).

2. *Consul. Const.* a. 384, 2 (p. 244).

3. Dorothee devait alors être nonagénaire : en VII, vi, 1, Socrate déclare qu'il mourut à 119 ans en 407.

4. En 387, Maxime étant entré en Italie, Valentinien II s'enfuit et se réfugia à Thessalonique avec sa mère et sa sœur Galla ; il envoya alors une ambassade à Théodose en lui demandant de tirer vengeance de Maxime,

paix à l'empereur¹. 3. C'est alors précisément qu'un fils, Honorius, est donné à l'empereur ; il l'eut de son épouse Placilla sous le consulat de Richomer et de Cléarque, le neuf septembre². 4. Sous ce consulat aussi, un peu auparavant, mourut Agélios, l'évêque des Novatiens.

5. Sous le consulat suivant, qui était le premier d'Arcadius Auguste et celui de Baudon, comme Timothée, l'évêque d'Alexandrie, était mort, Théophile reçoit l'épiscopat. 6. Après cela, l'année suivante, Démophile, le chef de la religion arienne, atteignit le terme de sa vie. 7. Les Ariens, ayant fait venir de Thrace un certain Marinus, évêque de leur parti, lui confèrent la charge épiscopale. 8. Mais Marinus ne resta pas longtemps, car sous son gouvernement la religion des Ariens fut divisée, comme je le dirai plus tard. [287] Ayant fait venir ensuite Dorothee d'Antioche de Syrie, ils se rangeaient sous sa direction³.

9. L'empereur partait pour la guerre contre Maxime, laissant à Constantinople son fils Arcadius au pouvoir. En arrivant à Thessalonique, il trouve l'entourage de Valentinien dans un grand découragement, parce que par nécessité ils avaient reconnu l'usurpateur comme empereur⁴. 10. Théodose ne se montrait publiquement ni pour ni contre (car il ne rejetait ni n'accueillait l'ambassade envoyée par Maxime), 11. mais il ne supportait pas de voir l'empire des Romains régi par un usurpateur qui prenait le masque d'une appellation impériale. Prenant donc avec lui les forces des armées impériales, il se dirige vers Milan, car Maxime l'y avait devancé⁵.

avec lequel il avait cru négocier la paix (cf. ZOSIME, *HN* V, 42-43, p. 309-311). Théodose vint alors à Thessalonique, il y rencontra Galla et, séduit par sa beauté, l'épousa à l'automne 387.

5. En réalité, c'est vers Aquilée, dont s'est emparé Maxime, que se dirige Théodose, après être resté à Thessalonique au moins jusqu'au 30 avril 388 (cf. ZOSIME, *HN* V, 45-46 et les notes de l'édition Paschoud).

XIII

1. Ὑπὸ δὲ τὸν αὐτὸν χρόνον, καθ' ὃν ὁ βασιλεὺς τῷ πολέμῳ ἐσχόλαζεν, καὶ οἱ ἐν Κωνσταντινουπόλει Ἀρειανοὶ ταραχὴν κεκινήκασιν δι' ἐπινοίας τοιάσδε. 2. Φιλοῦσιν οἱ ἄνθρωποι λόγους πλάττειν περὶ ὧν οὐκ ἐπίστανται· εἰ δὲ καὶ ποτε προφάσεως ἐπιλάβωνται, μείζονας τὰς περὶ ὧν βουλευόνται φήμας ἐξάπτουσιν, νεωτέρων ἀεὶ ὀρεγόμενοι πραγμάτων. 3. Τοῦτο δὴ καὶ τότε κατὰ τὴν πόλιν ἐγένετο· ἄλλος γὰρ ἄλλο περὶ τοῦ μακρὰν γενομένου πολέμου πλάττοντες διεφήμιζον, ἀεὶ ἐπὶ τὸ χεῖρον τὴν ἐλπίδα λαμβάνοντες. 4. Καὶ μηδενὸς ἐπιγινόμενου κατὰ τὸν πόλεμον αὐτοὶ ὡς τὰ κατ' αὐτὸν ἱστορήσαντες περὶ ὧν οὐκ ᾔδεισαν ἔλεγον, ὡς ὁ τύραννος ἐπικρατέστερος εἴη τῆς βασιλείας δυνάμεως, καὶ ὅτι τόσοι καὶ τόσοι κατὰ τὴν μάχην πεπτώκασιν, καὶ ὅτι ὁ βασιλεὺς ὅσον οὐδέπω τῷ τυράννῳ ὑποχείριος γίνεται. 5. Τότε δὴ καὶ οἱ Ἀρειανίζοντες ἐκ πάθους κινούμενοι (σφόδρα γὰρ ἠνιῶντο, ὅτι τῶν ἐνδον ἐκκλησιῶν ἐκράτουν οἱ παρ' αὐτῶν πρότερον διωκόμενοι) τὰς φήμας πολλαπλασίους εἰργάζοντο. 6. Ἐπεὶ δὲ ἕτερα ἅτινα τῶν λεγομένων αὐτοὺς τοὺς πεπλακότας αὐτὰ εἰς πίστιν ἤγεν οὐχ ὡς πεπλασμένων, ἀλλ' ὡς ἀληθῶς γενομένων ὧν ἐπλασαν (οἱ γὰρ ἀκοῆ παραλαβόντες διεβεβαιουνοὺντο πρὸς τοὺς λογοποιοῦντας μὴ ἄλλως ἔχειν ἢ ὡς παρ' αὐτῶν ἀκηκόασιν), τότε δὴ ἀναθαρρήσαντες οἱ Ἀρειανίζοντες εἰς ἄλογον χωροῦσιν ὁρμὴν, καὶ τὴν οἰκίαν τοῦ ἐπισκόπου Νεκταρίου πῦρ ἐμβαλόντες ἀνήλωσαν.

25 [288] 7. Τοῦτο μὲν δὴ τοιοῦτον ἐγένετο κατὰ τὴν ὑπατεῖαν Θεοδοσίου τὸ δεύτερον καὶ Κυρηναίου.

1. Donc en 388. Cette révolte du parti « arien » montre sa force à Constantinople : il pouvait l'emporter lorsque l'appui de l'empereur faisait défaut à l'évêque.

XIII

Troubles à Constantinople

1. A cette même époque où l'empereur était occupé à faire la guerre, les Ariens de Constantinople suscitèrent des troubles au moyen des inventions suivantes. 2. Les hommes aiment tenir des discours inventés sur ce qu'ils ne savent pas, et s'ils en peuvent saisir l'occasion, ils répandent comme un feu les rumeurs les plus exagérées sur ce qu'ils élaborent, car ils sont toujours à la recherche de nouveautés. 3. C'est cela précisément qui se produisait alors en ville : l'un forgeait une chose sur la guerre qui avait lieu au loin, l'autre une autre, et ils en répandaient le bruit, en prenant toujours l'éventualité la pire. 4. Alors que rien de nouveau ne se passait dans cette guerre, eux, comme s'ils l'avaient constaté par eux-mêmes, parlaient de ce qu'ils ne savaient pas : que l'usurpateur avait eu l'avantage sur l'armée de l'empereur, que tant et tant d'hommes étaient tombés dans le combat, que l'empereur allait bientôt tomber aux mains de l'usurpateur. 5. C'est alors que les arianisants, mus par le ressentiment (ils étaient en effet extrêmement mécontents parce que ceux qu'ils persécutaient auparavant étaient maîtres des églises de l'intérieur de la ville), se mettaient à répandre de multiples rumeurs. 6. Comme d'autres nouvelles amenaient leurs inventeurs eux-mêmes à croire que ce qu'ils avaient inventé n'était pas une invention, mais était vraiment arrivé (car ceux qui les rapportaient par ouï-dire confirmaient aux faiseurs de discours qu'il n'en allait pas autrement que ce qu'ils avaient entendu d'eux), alors, reprenant de l'assurance, les arianisants font une attaque insensée : ayant mis le feu à la maison de l'évêque Nectaire, ils la détruisirent.

[288] 7. Un tel événement se produisit sous le second consulat de Théodose et celui de Cynégios ¹.

XIV

1. Τοῦ δὲ βασιλέως ἐπιόντος τῷ τυράννῳ πυνθανόμενοι τὴν παρασκευὴν οἱ ὑπὸ Μαξίμῳ ταττόμενοι οὐδὲ τὴν ἐκ τῆς φήμης προσβολὴν ἐνεργεῖν ἠδυνήθησαν· ἀλλὰ καταπτῆξαντες δέσμιον αὐτῶ τὸν τυράννον ἐνεχείρισαν· ὃς ἀνηρέθη ἐν τῇ αὐτῇ ὑπατείᾳ ἐβδόμῃ καὶ εἰκάδι τοῦ Αὐγούστου μηνός. 2. Ἀνδραγάθιος δὲ ὁ τοῦ βασιλέως Γρατιανοῦ φονεὺς τῆς ἡττης αἰσθόμενος εἰς τὸν παρακείμενον ποταμὸν ῥίψας ἑαυτὸν ἀπεπνίγη.

3. Τότε οὖν οἱ βασιλεῖς νικηφόροι ἐπὶ τὴν Ῥώμην ἐχώρουν· ἦν δὲ καὶ ὁ < Θεοδοσίου > υἱὸς Ὀνώριος σὺν αὐτοῖς, κομιδῇ νέος ὢν· μετὰ γὰρ τὴν κατὰ Μαξίμου νίκην μεταπέπεμπτο αὐτὸν ὁ πατὴρ ἐκ τῆς Κωνσταντινουπόλεως. 4. Ἦσαν οὖν ἐν τῇ Ῥώμῃ ἐπινικίους ἑορτὰς ἐπιτελοῦντες, ὅτε καὶ τὴν ἑαυτοῦ ἀγαθότητα ἐπὶ Συμμαχοῦ τοῦ ἀπὸ ὑπάτων ὁ βασιλεὺς Θεοδόσιος ἐπεδείξατο. 5. Οὗτος γὰρ ὁ Σύμμαχος πρῶτος μὲν ἦν τῆς ἐν Ῥώμῃ συγκλήτου, ἐθαυμάζετο δὲ ἐπὶ παιδεύσει λόγων Ῥωμαϊκῶν· καὶ γὰρ αὐτῷ πολλοὶ λόγοι συγγεγραμμένοι τῇ Ῥωμαίων γλώσσει τυγχάνουσιν. 6. Βασιλικὸν οὖν λόγον εἰς Μάξιμον ἔτι περιόντα γεγραφῶς καὶ διεξελθῶν τῷ τῆς καθοσιώσεως ἐγκλήματι ἔνοχος ὕστερον γέγονεν· διὰ τοῦτο {δὲ} δεδιὼς τὸν θάνατον τῇ ἐκκλησίᾳ προσέφυγεν. 7. Ὁ δὲ βασι-

1. *Consul. Const.* a. 388, 2 (p. 245) La date correcte semble être le 28 août ; Socrate est le seul à dire que Maxime fut livré par ses propres soldats ; en fait Maxime se rendit, espérant avoir la vie sauve (PASCATUS, *Panegyrique XII*, 43, 1-3, *CUF*, p. 100 Galletier).

2. Selon ZOSIME, *HN IV*, 47, 1, Andragathios se jeta dans la mer (cf. note de Paschoud, p. 144).

3. Sur cet *adventus* triomphal de Théodose à Rome, qui eut lieu le 13 juin (*Consul. Const.*, a. 389, 1, p. 245), cf. P. DUFRAIGNE, *Adventus Augusti, adventus Christi. Recherche sur l'exploitation idéologique et littéraire d'un cérémonial dans l'antiquité tardive*, Paris 1994, p. 78-79.

XIV

Victoire sur Maxime (août 388)

1. Comme l'empereur se portait à la rencontre de l'usurpateur, ceux qui étaient sous les ordres de Maxime, en apprenant ses préparatifs, ne purent supporter le choc de cette nouvelle, mais, saisis de frayeur, ils lui livrèrent l'usurpateur enchaîné ; il fut mis à mort sous le même consulat, le vingt-sept août ¹. 2. Andragathios, le meurtrier de l'empereur Gratien, constatant sa défaite, se jeta dans le fleuve proche et se noya ².

3. Alors donc, les empereurs victorieux s'avançaient vers Rome ; il y avait aussi avec eux Honorius, le fils de Théodose, qui était encore tout jeune, car après sa victoire sur Maxime son père l'avait fait venir de Constantinople. 4. Il était donc en train de célébrer à Rome les fêtes de la victoire ³, lorsque l'empereur Théodose manifesta sa bonté envers Symmaque, un des consulaires. 5. Ce Symmaque était le premier personnage du sénat de Rome, et il était admiré pour sa maîtrise des lettres romaines : il existe en effet plusieurs discours composés par lui dans la langue des Romains. 6. Comme il avait écrit et prononcé, pendant qu'il vivait encore, un discours impérial en l'honneur de Maxime ⁴, il fut ensuite accusé du crime de lèse-majesté ; aussi, craignant d'être mis à mort, il se réfugia dans une église ⁵. 7. Mais l'empereur

4. Symmaque (v. 340-v. 402), au début de 388, avait rejoint les rangs de Maxime, avec d'autres membres de l'aristocratie païenne. Il avait prononcé un panégyrique de Maxime « sans doute comme délégué du Sénat lors de l'inauguration du consulat de Maxime le 1^{er} janvier 388 » (PASCHOUD, *HN*, Tome II², p. 441).

5. Il s'agit d'une église des Novatiens, comme le montre la suite du texte.

λεὺς οὕτως ἦν περὶ τὸν Χριστιανισμὸν εὐλαβής, ὡς μὴ μόνον τοὺς τῆς αὐτοῦ πίστεως ἱερεῖς ὑπερτιμᾶν, ἀλλὰ γὰρ καὶ Ναυατιανοὺς τῇ αὐτοῦ πίστει παραπλήσια φρονούντας ἀσμένως προσεδέχετο. 8. Λεοντίῳ γοῦν ἐπισκόπῳ τῆς ἐν Ῥώμῃ τῶν Ναυατιανῶν ἐκκλησίας παρακαλοῦντι χάριν διδοῦς τὸν Σύμμαχον ἀπέλυσεν τοῦ ἐγκλήματος. 9. Συγγνώμης οὖν ἀξιωθεὶς ὁ Σύμμαχος τὸν ἀπολογητικὸν λόγον εἰς τὸν αὐτοκράτορα Θεοδόσιον ἔγραψεν.

30 10. Ὁ μὲν δὲ πόλεμος κατ' ἀρχὰς μεγίστην ἀπειλὴν ἐσχηκῶς τελευτῶν ταχεῖαν ἔσχεν τὴν κρίσιν.

XV

1. Περὶ δὲ τὸν αὐτὸν χρόνον κατὰ τὴν Συρίας [289] Ἀντιόχειαν τάδε ἐγένετο. Παυλίνου τελευτήσαντος, ὁ ὑπ' αὐτῷ λαὸς τὸν Φλαβιανὸν ἐξετρέπετο, καὶ διὰ τοῦτο παρασκευάζει χειροτονηθῆναι τοῦ οἰκείου μέρους Εὐάγριον. 2. Τοῦ δὲ οὐ πολὺν ἐπιβιώσαντος χρόνον ἕτερος εἰς τὸν τόπον αὐτοῦ οὐκέτι καθίσταται, Φλαβιανοῦ τοῦτο κατασκευάσαντος. 3. Ὅσοι δὲ τὸν Φλαβιανὸν διὰ τὴν παράβασιν ἀπεστρέφοντο τῶν ὄρκων, κατ' ἰδίαν τὰς συναγωγὰς ἐποιοῦντο. 4. Φλαβιανὸς δὲ (τὸ τοῦ λόγου) πάντα λίθον ἐκίνει ὑφ' αὐτῷ καὶ 10 τούτους ποιήσασθαι, ὅπερ καὶ μικρὸν < ὕστερον > ἐξίσχυσεν κατεργάσασθαι, τὴν ὄργην θεραπεύσας Θεοφίλου τοῦ τῆς

1. Deux des trois manuscrits grecs disent simplement que les Novatiens partagent la foi du consubstantiel (οἱ τὸ ὁμοούσιον φρονούντες). Hansen a préféré ici la leçon du troisième, qui est aussi celle de Cassiodore et de l'arménien, ce qui montre que la formulation des premiers a été jugée très tôt légèrement choquante ; on peut penser toutefois que c'est la leçon originale, car Socrate a constamment à cœur de souligner l'attachement sans réserve des Novatiens à la foi de Nicée. Cf. WALLRAFF, *Sokrates*, p. 39 et la note 71.

était à ce point respectueux du christianisme que non seulement il honorait de manière particulière les prêtres de sa propre foi, mais qu'il recevait aussi volontiers les Novatiens, qui avaient des opinions presque semblables à sa propre foi¹. 8. Ayant donc accordé sa grâce à Léontios, l'évêque de l'Église des Novatiens de Rome, qui avait intercédé pour lui, il déchargea Symmaque de son accusation². 9. Jugé digne de pardon, Symmaque écrivit pour l'empereur Théodose un discours pour se justifier³.

10. Ainsi la guerre, qui avait constitué au début une très grande menace, eut pour finir un dénouement rapide.

XV

Flavien à Antioche

1. Vers la même époque, [289] les événements suivants eurent lieu à Antioche de Syrie. Après la mort de Paulin, le peuple qui dépendait de lui se détournait de Flavien, et c'est pourquoi il fait en sorte que soit ordonné Évagre, qui était de son parti. 2. Celui-ci n'ayant pas survécu longtemps⁴, il n'en est plus installé d'autre à sa place, du fait des manœuvres de Flavien. 3. Mais tous ceux qui se détournent de Flavien parce qu'il avait violé ses serments font leurs assemblées à part. 4. Flavien, comme on dit, remuait tous ses pions pour qu'eux aussi dépendent de lui, ce qu'il réussit à obtenir peu après, lorsqu'il eut apaisé l'hostilité de Théo-

2. Symmaque avait été lié au père de Théodose : cf. J. MATTHEWS, « Symmachus and the *magister militum* Theodosius », *Historia* 20, 1971, p. 122-128.

3. Deux lettres de Symmaque font allusion à ce discours, panégyrique de l'empereur et plaidoyer *pro domo* : *Lettres* II, 31 et II, 13 (*CUF*, p. 174 et 160 Callu I).

4. La mort de Paulin et l'élection d'Évagre sont à dater de 389, la mort d'Évagre de 394. Socrate, défavorable à Flavien, ne relève pas que sa communauté était largement majoritaire. Cf. la note à IV, II, 5.

Ἀλεξανδρείας ἐπισκόπου, δι' οὗ καὶ κατήλλαξεν Δάμασον τὸν τῆς Ῥώμης ἐπίσκοπον. 5. Ἀμφότεροι γὰρ πρὸς Φλαβιανὸν ἐχαλέπαινον οὐ μόνον διὰ τὸ ἐπιωρηκέναι, ἀλλ' ὅτι καὶ
 15 αἰτίαν παρεῖχεν τοῦ χωρίζεσθαι τοὺς ὁμόφρονας. 6. Θεραπευθεὶς οὖν τὴν ὄργην Θεόφιλος, πέμψας τε Ἰσίδωρον πρεσβύτερον, καταλλάσσει λυπούμενον Δάμασον, λυσιτελεῖν εἰπὼν δι' ὁμόνοιαν τοῦ λαοῦ παριδεῖν τὸ φθάσαν Φλαβιανοῦ πλημμέλημα. 7. Οὕτως τε τῷ Φλαβιανῷ τῆς κοινωνίας ἀποδοθείσης ὁ
 20 ἐν Ἀντιοχείᾳ λαὸς κατὰ βραχὺ προϊόντος τοῦ χρόνου τὴν ὁμόνοιαν ἔστερξαν. 8. Τὰ μὲν δὴ κατὰ Ἀντιόχειαν τοιοῦτον ἔσχεν τὸ τέλος· οἱ γὰρ κατ' αὐτὴν Ἀρειανοὶ τῶν ἐκκλησιῶν ἐξώθηθέντες ἐν προαστείοις τῆς πόλεως τὰς συναγωγὰς ἐποίησαντο. 9. Ἐν τοσούτῳ δὲ καὶ Κύριλλον τὸν τῶν Ἱεροσο-
 25 λύμων ἐπίσκοπον τελευτήσαντα Ἰωάννης διαδέχεται.

XVI

1. Κατὰ δὲ τὸν χρόνον τόνδε καὶ ἐν τῇ Ἀλεξανδρείᾳ τοιοῦτο πάθος ἐγένετο. Τῇ τοῦ ἐπισκόπου Θεοφίλου σπουδῇ βασιλέως ἐκέλευε πρόσταγμα λύεσθαι τοὺς ἐν Ἀλεξανδρείᾳ τῶν Ἑλλήνων ναοὺς, καὶ τοῦτο γίνεσθαι τῇ Θεοφίλου φροντί-

1. Flavien et Théophile participent ensemble au concile de Constantinople de 394. La réconciliation avec Rome n'a pu être faite auprès de Damase, mort en 384, mais auprès de son successeur Sirice (385-398).

2. En réalité, l'hostilité des Alexandrins et des Romains envers Flavien le visait seulement en tant que successeur de Méléce, qu'ils avaient refusé de reconnaître en entrant en communion avec Paulin dès son ordination par Lucifer de Cagliari.

3. La mission d'Isidore, qui portait à Rome les lettres de communion entre Théophile d'Alexandrie et Flavien d'Antioche, est mentionnée par PALLADIOS, *Dialogue* VI, 51-52 (p. 130-131 ; lire : « il était venu », et non « il doit venir » à Rome), qui ajoute qu'Isidore était en compagnie d'Acace de Bérée. Selon SOZOMÈNE, *HE* VIII, 2-3 (p. 353), c'est Jean Chrysostome qui serait à l'origine de cette mission, pour laquelle il s'était associé Théophile. Acace seul est mentionné par THÉODORE, *HE* V, 23, 11 (p. 323). Sur cette ambassade, qui n'eut sûrement pas lieu sous Damase († 384), cf. C. PIETRI, *Roma Christiana* II, p. 1287, n. 4.

phile, l'évêque d'Alexandrie¹ ; par son intermédiaire, il changea aussi les dispositions de Damase, l'évêque de Rome. 5. Tous deux étaient hostiles à Flavien non seulement parce qu'il n'avait pas tenu son serment, mais parce qu'il avait été cause que des gens de même foi se séparent². 6. Son hostilité apaisée, Théophile envoya le prêtre Isidore³, qui change les dispositions chagrines de Damase en lui disant qu'il était utile, pour la concorde du peuple, de ne pas tenir compte de la faute passée de Flavien. 7. La communion ayant été ainsi rendue à Flavien, le peuple d'Antioche, peu de temps après, chérit la concorde. 8. Telle fut la fin de l'affaire d'Antioche⁴. Les Ariens qui s'y trouvaient, chassés des églises, firent leurs réunions dans les faubourgs de la ville. 9. C'est alors que, après la mort de l'évêque de Jérusalem Cyrille, Jean lui succède⁵.

XVI

Émeutes à Alexandrie (391) et destruction du Sérapéum (392)⁶

1. A cette époque, à Alexandrie, eurent lieu les événements suivants. A l'instigation de l'évêque Théophile, un édit de l'empereur donnait l'ordre de détruire les temples des païens à Alexandrie, et que cela soit fait par les soins de

4. En réalité, ce n'est que sous le deuxième successeur de Flavien, Alexandre, après 413, que la majorité de la communauté paulinienne se rallia (cf. THÉODORE, *HE* V, xxxv, p. 337-338) ; un petit groupe ne fut réconcilié qu'en 482.

5. La date reçue aujourd'hui pour la mort de Cyrille est celle de 387 : cf. P. NAUTIN, « La date du *De viris illustribus* de Jérôme, de la mort de Cyrille de Jérusalem et de celle de Grégoire de Nazianze », *RHE* 56, 1961, p. 33-35.

6. Sur cet événement, cf. J. SCHWARTZ, « La fin du Sérapéum d'Alexandrie », *Essays in honor of C. Bradford Wallis*, Newhaven 1966, p. 97-111 ; F. THELAMON, *Païens et chrétiens*, p. 250-259 ; F. R. TROMBLEY, *Hellenic Religion and Christianization C. 370-529*, vol. 1, Leyde 1993, p. 129-147.

5 δι. 2. Ταύτης τῆς ἐξουσίας δραξάμενος Θεόφιλος παντοῖος ἐγένετο καθυβρίσαι τὰ τῶν Ἑλλήνων μυστήρια. Καὶ ἀνακαθαίρει μὲν τὸ Μιθραεῖον, καταστρέφει δὲ τὸ Σαραπεῖον. 3. Καὶ τὰ μὲν τοῦ Μιθραείου φονικὰ μυστήρια δημόσια ἐπόμπευε, τὰ δὲ τοῦ Σαράπιδος καὶ τῶν ἄλλων [290] γέλωτος ἐδείκνυ

10 μεστά, τοὺς φαλλοὺς φέρεσθαι κελεύσας διὰ μέσης τῆς ἀγορᾶς. 4. Ταῦτα οὕτω γενόμενα ὁρῶντες οἱ κατὰ τὴν Ἀλεξάνδρειαν Ἕλληνας, καὶ μάλιστα οἱ φιλοσοφεῖν ἐπαγγελλόμενοι, τὴν λύπην οὐκ ἤνεγκαν, ἀλλὰ τοῖς πάλαι δραματούργηθεῖσιν προσέθηκαν μεῖζονα. 5. Μιᾶ γὰρ ὁρμῇ ἕκ τινος

15 συνθήματος κατὰ τῶν Χριστιανῶν χωρήσαντες πάντα φόνον εἰργάζοντο· ἠμύνοντο δὲ καὶ οἱ Χριστιανοί, καὶ πᾶν κακὸν ἐπηκολούθει κακῶ, ἕως τε τοσοῦτου ἐξετάθη ἡ μάχη, ἕως οὗ κόρος τῶν φόνων τὸ γινόμενον ἔπαυσεν. 6. Ἀπώλοντο γὰρ ἐν τῇ συμβολῇ τῶν μὲν Ἑλλήνων ὀλίγοι, τῶν δὲ Χριστιανῶν

20 σφόδρα πολλοί, οἱ δὲ τραυματῖαι ἐξ ἑκατέρου μέρους ἦσαν ἀναρίθμητοι. 7. Φόβος ἐκ τῶν γεγονότων εἶχεν τοὺς Ἑλληνίζοντας δεδοικότας τὴν τοῦ βασιλέως ὀργήν. 8. Πράξαντες γὰρ ἃ ἐδόκει αὐτοῖς καὶ ταῖς μαιφονίαις τὸν θυμὸν ἀποσβέσαντες ἄλλος ἄλλαχῆ κατεκρούπτοντο, πολλοὶ δὲ καὶ ἐκ τῆς

25 Ἀλεξανδρείας ἐφυγον κατὰ τὰς πόλεις μεριζόμενοι. 9. Ὡς ἦσαν οἱ δύο γραμματικοὶ Ἑλλάδιος καὶ Ἀμμώνιος, παρ' οἷς ἐγὼ κομιδῇ νέος ὢν ἐν τῇ Κωνσταντινουπόλει ἐφοίτησα. Ἑλλάδιος μὲν οὖν ἱερεὺς τοῦ Διδὸς εἶναι ἐλέγετο, Ἀμμώνιος δὲ πιθήκου.

1. La présentation de Socrate tend à rejeter sur Théophile la brutalité de la répression du paganisme et à en exonérer l'empereur, qui n'a pas pris l'initiative de l'édit, mais l'a porté sur demande de l'évêque, et qui par ailleurs avait prévu que la fonte des statues serve pour les pauvres (cf. LEPPIN, *Von Constantin*, p. 106).

2. En fait, l'édit de Théodose du 16 juin 391, adressé au préfet augustal Evagrius et au comte d'Égypte Romanus, interdisait seulement les sacrifices et l'accès aux temples (C. *Theod.* xvi, 10, 11). Théophile a dû profiter de cette situation pour récupérer l'emplacement d'une *basilica*, si l'on en croit Rufin, d'un *mithraeum*, si l'on en croit Socrate, d'un temple de Bacchus si l'on en croit Sozomène (HE V, 7, 5). Socrate, en relatant en III, III la révolte

Théophile¹. 2. Investi de ce pouvoir, Théophile prit tous les moyens pour outrager les mystères des païens : il fait purifier le Mithraeum², renverse le Sérapéum. 3. Il faisait exhiber en public les mystères sanguinaires du Mithraeum, il montrait que ceux de Sérapis et des autres [290] étaient risibles, en ordonnant de transporter les phallus au milieu du forum. 4. En voyant ce qui arrivait, les païens d'Alexandrie, surtout ceux qui faisaient profession de philosophie³, ne purent contenir leur chagrin, mais ils ajoutèrent des épisodes dramatiques à ceux dont ils s'étaient rendus responsables autrefois. 5. Se portant contre les chrétiens d'un seul mouvement, à un signal donné, ils en faisaient grand carnage. Mais les chrétiens se défendaient eux aussi et le mal s'ajoutait au mal. La bataille se poursuivit jusqu'à ce que la satiété de meurtres fasse cesser la tuerie. 6. Un petit nombre de païens avaient péri dans l'affrontement, ainsi qu'un grand nombre de chrétiens, et les blessés, de chaque côté, étaient innombrables. 7. A la suite de ce qui était arrivé, la crainte gagnait les partisans des païens, qui redoutaient la colère de l'empereur. 8. Après avoir agi comme il leur semblait bon et apaisé leur rancœur en se souillant par des meurtres, les uns se cachaient ici, d'autres là, beaucoup s'enfuirent d'Alexandrie et se dispersèrent dans les villes. 9. Parmi eux il y avait deux *grammatikoi*⁴, Helladios et Ammonios, dont j'ai suivi les cours à Constantinople lorsque j'étais tout jeune. Helladios disait qu'il était prêtre de Zeus, Ammonios du singe⁵.

et les massacres provoqués par la destruction d'un *mithraeum* par Georges (des faits qui ne sont confirmés par aucune autre source), s'est inspiré du récit de Rufin qui précède celui de la destruction du Sérapéum (HE XI, 22, p. 1025-1026).

3. Rufin cite parmi ces philosophes un certain Olympus (*Ibid.*, p. 1026).

4. L'objet de l'enseignement des *grammatikoi* était l'étude approfondie des poètes et autres écrivains classiques ; ils s'adressaient aux enfants qui avaient quitté l'école élémentaire.

5. Le babouin était un des animaux sacrés du dieu local d'Hermopolis Thot, dieu de la sagesse et de l'écriture.

30 10. Οὕτω δὴ τοῦ κακοῦ κατασταλέντος συναλαμβάνοντο τῷ Θεοφίλῳ πρὸς τὴν κατάλυσιν τῶν ναῶν ὃ τε τῆς Ἀλεξανδρείας ἑπαρχος καὶ ὁ ἡγούμενος τοῦ στρατιωτικοῦ τάγματος. 11. Τὰ μὲν οὖν ἱερά κατεστρέφετο, τὰ δὲ ἀγάλματα τῶν θεῶν μετεχωνεύετο εἰς λεβήτια καὶ εἰς ἑτέρας χρεῖας τῆς Ἀλεξανδρέων ἐκκλησίας, τοῦ βασιλέως χαρισσαμένου τοὺς θεοὺς εἰς δαπανήματα τῶν πτωχῶν. 12. Πάντας οὖν τοὺς θεοὺς συν- 35 τρίψας ὁ Θεόφιλος ἐν ἀγάλμα τοῦ πιθήκου ἀχώνευτον τηρεῖσθαι κελεύσας δημοσίᾳ προσέστησεν, « ἵνα, φησὶν, χρόνου προϊόντος μὴ ἀρνήσωνται οἱ Ἕλληνες τοιοῦτους προσκεκυνηκέναι θεοὺς ». 13. Ἐπὶ τούτῳ πάνυ ἀνιόμενον οἶδα Ἀμμώνιον τὸν γραμματικόν, ὃς ἔλεγεν δεινὰ πεπονημένοι τὴν Ἑλλήνων θρησκείαν, ἵνα μὴ καὶ ὁ εἷς ἀνδριάς ἐχωνεύθη, ἀλλ' ἐπὶ γέλωτι τῆς Ἑλλήνων θρησκείας φυλάττεται. 14. Ἑλλάδιος δὲ 40 παρά τισιν ἠΰχει, ὡς ἐννέα εἶη ἀνδρας ἐν τῇ συμπληγάδι φρονεύσας.

XVII

1. Τὰ μὲν οὖν κατὰ τὴν Ἀλεξάνδρειαν τότε τοιαῦτα ἐγένετο. Ἐν δὲ τῷ ναῷ τοῦ Σαράπιδος λυομένῳ καὶ γυμνουμένῳ ἠύρητο γράμματα ἐγκεχαργ[291]μένα τοῖς λίθοις τῶν καλουμένων ἱερογλυφικῶν ἦσαν δὲ οἱ χαρακτῆρες σταυρῶν

1. C'est dans un deuxième temps que, pour faire cesser les violences, l'empereur ordonne par un rescrit (mentionné par Rufin, *ibid.*) la destruction des idoles. Suivent la destruction de la statue de Sérapis, longuement racontée par Rufin mais évoquée de manière très générale par Socrate, puis celle du Sérapéum lui-même et d'autres temples. Le rôle de Théophile, du préfet et de l'armée, relevé par Socrate, l'est aussi par EUNAPE, *Vie des philosophes* (p. 421 Wright). Cf. F. THELAMON, *Païens et chrétiens*, p. 256-257. Sur le *comes* Romanus, cf. *PLRE* I, p. 769 (Romanus 5).

10. Lorsque cette situation funeste se fut apaisée, le préfet d'Alexandrie et le chef de l'armée collaboraient avec Théophile pour la destruction des temples¹. 11. Les sanctuaires étaient jetés bas, les statues des dieux étaient fondues pour faire des vases et d'autres objets nécessaires à l'Église d'Alexandrie, car l'empereur avait fait don des dieux pour les dépenses en faveur des pauvres. 12. Théophile, ayant fait briser tous les dieux, ordonna de conserver sans la fondre une statue du singe et il l'exposa en public « afin, dit-il, qu'avec le temps les païens ne puissent nier qu'ils avaient adoré de tels dieux ». 13. Je sais que le *grammatikos* Ammonios en fut extrêmement chagriné : il disait que la religion des païens avait subi de grands dommages parce que cette seule statue n'avait pas été fondue, mais qu'elle était conservée pour ridiculiser la religion des païens. 14. Helladius se vantait auprès de certains d'avoir tué neuf hommes dans ces affrontements².

XVII

Le signe de la croix dans le temple de Sérapis

1. Tels furent donc les événements qui eurent lieu alors à Alexandrie. Dans le temple de Sérapis, détruit et dépouillé, on trouva des lettres gravées [291] sur les pierres, de celles qu'on appelle hiéroglyphes, et ces caractères avaient la forme

2. Il pouvait le faire sans danger car un rescrit de Théodose adressé aux défenseurs du Sérapéum avait décidé d'une amnistie pour les auteurs de ces crimes, car « la gloire des mérites (des martyrs) avait surpassé la douleur de leur mort » (cf. RUFIN, *HE* XI, 22, p. 1026). Sa conduite passée n'empêcha pas Helladius de recevoir de l'empereur, le 15 mars 425, le titre de *comes primi ordinis*, en reconnaissance pour ses mœurs louables : cf. *C. Theod.* VI, 21, 1). Il écrivit un panégyrique de Théodose II. Sur ce personnage, cf. *PLRE* II, 534 (Helladius 2).

5 ἔχοντες τύπους. 2. Τούτους ὁρῶντες Χριστιανοὶ τε καὶ Ἕλλη-
νες τῆ ἰδίᾳ ἐκάτεροι θρησκείᾳ προσηρμόζοντο. Χριστιανοὶ
μὲν γὰρ σημεῖον τοῦ κατὰ Χριστὸν σωτηριώδους πάθους εἶναι
λέγοντες τὸν σταυρὸν οἰκείον εἶναι τὸν χαρακτῆρα ἐνόμιζον.
3. Ἕλληνες δὲ : « Τί κοινὸν Χριστῷ καὶ Σαράπιδι, ἔλεγον, εἰ
10 ὁ σταυροειδῆς χαρακτῆρ ἄλλο μὲν Χριστιανοῖς, ἄλλο δὲ Ἕλ-
λησιν ποιεῖται τὸ σύμβολον ; » 4. Τούτων δὲ ἀμφισβητουμέ-
νων τινες τῶν Ἑλλήνων τῷ Χριστιανισμῷ προσελθόντες, τὰ
ιερογλυφικά τε γράμματα ἐπιστάμενοι, διερμηνεύοντες τὸν
σταυροειδῆ χαρακτῆρα ἔλεγον σημαίνειν ζωὴν ἐπερχομένην.
15 5. Τοῦτο πλείον οἱ Χριστιανοὶ εἰς τὴν οἰκείαν θρησκείαν
ἀρπάσαντες, ἀλαζονικώτερον διετέθησαν. 6. Ὡς δὲ καὶ δι'
ἐτέρων γραμμάτων ἱερογλυφικῶν ἐδηλοῦτο τέλος ἔξειν τὸ
τοῦ Σαράπιδος ἱερόν, ὅτε σταυροειδῆς φανῆ χαρακτῆρ (τοῦτο
γὰρ εἶναι τὴν ἐπερχομένην ζωὴν), πολλῶ πλείους προσήρχ-
20 οντο τῷ Χριστιανισμῷ καὶ τὰς ἀμαρτίας ἐξομολογούμενοι
ἐβαπτίζοντο.
7. Τὰ μὲν οὖν ἐπὶ τῷ σταυροειδεῖ χαρακτῆρι γενόμενα
τοιαῦτα ἀκήκοα. Ἐγὼ δὲ οὐ φημι τοὺς Αἰγυπτίων ἱερεῖς τὰ
περὶ τοῦ Χριστοῦ προγινώσκοντας ἀποτυπῶσαι τὸ σταυροει-
25 δὲς γράμμα. 8. Εἰ γὰρ τὸ περὶ τῆς εἰς τὸν κόσμον καθόδου
« μυστήριον ἦν ἀποκεκρυμμένον ἀπὸ τῶν αἰώνων καὶ ἀπὸ
τῶν γενεῶν »^e, ὡς φησιν ὁ ἀπόστολος, καὶ ἔλαθεν τὸν ἄρχο-
ντα τῆς πονηρίας διάβολον^f, πολλῶ μᾶλλον τοὺς ὑπηρέτας
αὐτοῦ ἱερεῖς Αἰγυπτίων τοῦτο διέφυγεν. 9. Ἄλλ' ἢ πρόνοια

c. Col 1, 26. f. Cf. 1 Co 2, 7-8.

1. Le récit de Socrate est assez différent de celui de Rufin (*HE XI*, 29, p. 1034-1035) : pour celui-ci les chrétiens marquèrent du signe de la croix tous les emplacements où se trouvait auparavant l'image de Sérapis, mais ces croix furent interprétées par les païens comme ayant la même valeur symbolique que le hiéroglyphe *ankh* (en forme de croix ansée). Pour Socrate, les signes présents sur les murs des temples furent interprétés comme des croix, mais leur interprétation fut discutée. Toutefois, l'interprétation donnée par des prêtres connaissant les hiéroglyphes (les seuls qui puissent les connaître à cette époque), « la vie future », donna un avantage aux chrétiens. D'autres inscriptions révélèrent que l'apparition de ce signe annonçait la fin du paganisme, ce qui provoqua des conversions. Dans la seconde partie du

de croix. 2. En voyant ceux-ci, les chrétiens et les païens les appliquaient chacun à leur propre religion : les chrétiens disaient que la croix était le signe de la passion salutaire du Christ et estimaient que ce caractère était leur. 3. Mais les païens disaient : « Qu'y a-t-il de commun entre le Christ et Sérapis, si le caractère en forme de croix signifie une chose pour les chrétiens, autre chose pour les païens ? » 4. Alors qu'on était en désaccord là-dessus, quelques-uns des païens qui avaient adhéré au christianisme et connaissaient les lettres hiéroglyphiques, donnaient l'interprétation du caractère en forme de croix en disant qu'il signifiait la vie future. 5. Cela, les chrétiens s'en saisirent pour l'appliquer de préférence à leur propre religion et ils furent poussés à s'en vanter davantage. 6. Et lorsqu'il fut révélé par d'autres lettres hiéroglyphiques que le sanctuaire de Sérapis aurait une fin quand apparaîtrait le caractère en forme de croix (car celui-ci représentait la vie à venir), alors plus nombreux furent ceux qui adhéraient au christianisme et étaient baptisés en confessant leurs péchés¹.

7. Tels sont les événements dont j'ai entendu parler sur le caractère en forme de croix². Pour moi, je ne dis pas que les prêtres égyptiens aient gravé la lettre en forme de croix en ayant la prescience de ce qui a trait au Christ. 8. Car si ce qui concerne sa descente dans le monde fut « *un mystère caché depuis les siècles et les générations* »^e, comme le dit l'Apôtre, et qu'il ait échappé au prince du mal, le diable^f, combien davantage a-t-il échappé à ses serviteurs, les prêtres des Égyptiens. 9. Mais la providence a fait en sorte que se pro-

texte (§ 7-10), Socrate récuse l'idée d'une véritable prophétie faite involontairement par les prêtres païens et ne voit là que l'œuvre de la Providence pour conduire des païens à la foi ; au § 11, il admet toutefois la possibilité d'une telle prophétie involontaire. Cf. F. THELAMON, *Païens et Chrétiens*, p. 267-273, qui donne de nombreux exemples de christianisation de temples égyptiens par le signe de la croix.

2. Socrate préfère ici des témoignages oraux – sans doute recueillis auprès d'Helladios et Ammonios – à ceux transmis par Rufin.

30 παρεσκευάσεν τοῦτο γενέσθαι ἐπὶ τῇ τοῦ γράμματος ζητήσει, ὅπερ καὶ ἐν τῷ ἀποστόλῳ Παύλῳ ἐπέδειξεν πρότερον. 10. Καὶ γὰρ ἐκεῖνος ὑπὸ τοῦ θείου Πνεύματος σοφὸς γεγονώς, τῇ ὁμοίᾳ μεθόδῳ πρὸς Ἀθηναίους χρησάμενος, πολλοὺς εἰς τὴν πίστιν προσήγαγεν, ὅτε τὰ ἐπὶ τῷ βωμῷ γεγραμμένα ^g ἀνα-
35 γνούς τῷ ἰδίῳ λόγῳ προσήρμοσεν. 11. Εἰ μὴ ἄρα τις λέγοι ἐνηργηκέναι τὸν τοῦ Θεοῦ λόγον εἰς τοὺς Αἰγυπτίων ἱερεῖς ὡσπερ ἐπὶ τοῦ Βαλαάμ ^h καὶ ἐπὶ τοῦ Καϊάφα ¹· καὶ γὰρ ἐκεῖνοι ἄκοντες περὶ τῶν ἀγαθῶν προεφήτευσαν.

XVIII

1. Τοσαῦτα μὲν περὶ τούτων εἰρήσθω. Ὁ δὲ βασιλεὺς Θεοδόσιος ἐπ' ὀλίγον κατὰ τὴν Ἰταλίαν διατρίψας μέγιστα τὴν Ῥωμαίων ὤνησε πόλιν, τὰ μὲν [292] τῷ δοῦναι, τὰ δὲ τῷ περιεῖλιν. 2. Καὶ γὰρ πολλὰ ἐφιλοτιμήσατο, καὶ περιεῖλεν
5 διττὴν αἰσχύνην τῆς πόλεως, μίαν μὲν τῆνδε. 3. Ἦσαν ἐξ ἀρχαίου κατὰ τὴν μεγίστην Ῥώμην οἴκοι παμμεγέθεις, ἐν οἷς ὁ τῇ πόλει χορηγούμενος ἄρτος ἐγίνετο, οἱ τε προϊστάμενοι τούτων, οἱ μάγικες τῇ Ῥωμαίων γλώσση καλοῦνται, προϊ-
10 ὄντος τοῦ χρόνου ληστήρια τοὺς οἴκους πεποίητο. 4. Ὡς γὰρ ἦσαν οἱ τῶν οἰκῶν μυλῶνες κατὰ βάθους τὴν θέσιν ἔχοντες, κατὰ τὸ πλευρὸν ἐκάστου οἰκήματος καπηλεῖα κατασκευά-
σαντες, πόρνας τε ἐν αὐτοῖς προστησάμενοι, δι' αὐτῶν ἐλοχ-
ῶντο πολλοὺς, τοὺς μὲν τῇ χρεῖᾳ τῆς τροφῆς εἰσιόντας, τοὺς δὲ
15 καὶ δι' ἀκρασίαν αἰσχροῦς ἡδονῆς· 5. ἐκ γὰρ τινος μηχανῆς ἐκ τοῦ καπηλείου εἰς τὸν μυλῶνα ἐνέπιπτον. Καὶ τοῦτο ἔπασχον μάλιστα οἱ ξένοι τῇ Ῥώμῃ ἐπιδημοῦντες· 6. ἠναγκάζοντό τε οἱ ἄλόντες ἐν τοῖς μυλῶσιν ἐργάζεσθαι, πολλοὶ τε κατεγήρα-
σαν ἐν αὐτοῖς μὴ συγχωρηθέντες ὑπεξελεθεῖν, τοῖς τε οἰκείους

g. Cf. Ac 17, 23. h. Cf. Nb 23, 7-10. i. Cf. Jn 11, 50-51.

1. C. Theod. XIV, 3, 18. Les *mancipes* sont des adjudicataires de marchés conclus avec l'État romain, en l'occurrence pour la fourniture du pain de l'annone.

duise, dans l'enquête sur le caractère, ce qu'elle avait montré auparavant par l'apôtre Paul. 10. Celui-ci, que l'Esprit divin avait rendu sage, se servit de la même méthode chez les Athéniens pour en conduire plusieurs à la foi, lorsqu'il lut ce qui était écrit sur l'autel^g et qu'il l'appliqua à son propre discours. 11. A moins que quelqu'un ne dise que le Verbe de Dieu a agi sur les prêtres des Égyptiens comme sur Balaam^h et sur Caïphe¹, car ceux-ci aussi ont prophétisé sans le vouloir de bonnes choses.

XVIII

Théodose à Rome (389)

1. Que cela soit dit sur ce sujet. L'empereur Théodose, ayant séjourné peu de temps en Italie, rendit de très grands services à la ville des Romains, et [292] par ce qu'il donna, et par ce qu'il supprima. 2. Il fit de nombreuses libéralités et fit disparaître deux hontes de la ville, la première étant celle-ci. 3. Il y avait depuis des temps anciens, dans la très grande Rome, d'immenses édifices dans lesquels on faisait le pain qui était fourni à la ville. Ceux qui les dirigeaient, qui sont appelés *mancipes*¹ dans la langue des Romains, avaient fait de ces édifices, avec le temps, des repaires de brigands. 4. Comme les moulins de ces édifices étaient situés en sous-sol, ils avaient disposé des boutiques dans l'aile de chaque bâtiment et y avaient installé des prostituées ; grâce à elles, ils tendaient des embuscades à beaucoup de gens, les uns y venant par besoin de nourriture, les autres par recherche intempérante d'un plaisir honteux. 5. Au moyen d'une machine, ils tombaient de la boutique dans le moulin – c'était surtout les étrangers en visite à Rome qui en étaient les victimes. 6. Ceux qui avaient été pris étaient forcés à travailler dans ces moulins, et beaucoup y vieillirent sans qu'il leur soit permis de sortir, ce qui faisait croire à leurs

20 εαυτῶν τοῦ τεθνηκέναι δόξαν παρεσχηκότες. 7. Ἐν τῇ παγίδι ταύτῃ τῶν στρατιωτῶν τις τοῦ βασιλέως Θεοδοσίου ἐνέπε-
 σεν. Ἐπει δὲ ὁ στρατιώτης κατάκλειστος τῷ μυλῶνι γενόμε-
 νος ἐξελθεῖν οὐκ ἠφίετο, σπασάμενος ἦν εἶχε παραξιφίδα τοὺς
 κωλύοντας διεχρήσατο· οἱ δὲ φόβῳ κρατηθέντες τὸν στρατιώ-
 25 τὴν ἀπέλυσαν. 8. Γνοὺς ταῦτα ὁ βασιλεὺς τοὺς μάγκιπας μὲν
 ἐτιμωρήσατο, τοὺς δὲ ληστοδόχους οἴκους ἐκείνους κατα-
 στραφῆναι ἐκέλευσεν.

9. Μίαν μὲν δὴ τοιαύτην αἰσχύνην ὁ βασιλεὺς περιεῖλεν τῆς
 βασιλευούσης πόλεως, ἑτέραν δὲ τοιαύτην. Εἰ ἤλω ἐπὶ μοι-
 χεῖα γυνή, οὐ διορθώσει, ἀλλὰ προσθήκη τῆς ἀμαρτίας ἐτι-
 30 μωροῦντο τὴν πταίσασαν. 10. Ἐν γὰρ πορνείῳ στενῶ κατά-
 κλειστον ποιήσαντες ἀναιδῶς ἐποίουν πορνεύεσθαι, κώδωνάς
 τε σεῖεσθαι κατὰ τὸν καιρὸν τῆς ἀκαθάρτου πράξεως ἐποίουν,
 ὅπως ἂν μὴ λανθάνη τοὺς παριόντας τὸ γινόμενον, ἀλλ' ἐκ τοῦ
 ἤχου τῶν σειομένων κωδῶνων ἢ ἐφύβριστος τιμωρία τοῖς
 35 πᾶσιν γνωρίζεται. 11. Ταῦτα οὐκ ἤνεγκεν ὁ βασιλεὺς πυθό-
 μενος τὴν ἀναιδῆ συνήθειαν, ἀλλὰ κατέλυσεν τὰ σεῖστρα
 (οὕτω γὰρ ὠνομάζετο τὰ τοιαῦτα πορνεῖα) τοῖς ἄλλοις ὑποτί-
 πτειν νόμοις τὰς ἀλούσας ἐπὶ μοιχεῖα κελεύσας.

12. Τοιούτων μὲν δὴ φαυλοτάτων καὶ ἐφυβρίστων δύο
 40 πραγμάτων ὁ βασιλεὺς Θεοδόσιος τὴν Ῥωμαίων πόλιν ἐλευ-
 θέραν πεποίηκεν. 13. Καταστησάμενος δὲ καλῶς καὶ τὰ ἄλλα
 πράγματα καταλείπει μὲν ἐν τῇ Ῥώμῃ Οὐ[293] αλεντινιανὸν
 βασιλεύοντα, 14. αὐτὸς δὲ ἅμα τῷ υἱῷ Ὀνωρίῳ ἐπὶ τὴν

1. Aucune autre source que Socrate ne rapporte ces faits. Faut-il y voir seulement l'écho de bruits qui circulaient à Constantinople ? « Dans ces histoires colorées ont pu jouer des bruits qu'on se racontait en Orient sur Rome, la Babel pécheresse » (LEPPIN, *Theodosius*, p. 148). Sur la première de ces histoires, cf. G.C. HANSEN, « Illegale Zwangsarbeit im spätantiken Rom », *Sitzungsber. der Akad. der Wissenschaften der DDR 14 G*, Berlin 1987, p. 17-22. Hansen considère que ce recours criminel à des travailleurs forcés n'est pas invraisemblable de la part de la corporation des boulangers (*pistores*), dont les membres – qui ne pouvaient sortir de leur condition et dont une série de lois, entre 364 et 403, durcit celle-ci – étaient tenus de fournir chaque jour une quantité fixée du pain gratuit de l'annone. Il

proches qu'ils étaient morts. 7. Un des soldats de l'empereur Théodose tomba dans cette souricière, mais comme on ne laissait pas sortir le soldat, enfermé dans le moulin, il tira son poignard et tua ceux qui l'en empêchaient. Saisis de crainte, les autres relâchèrent le soldat. 8. L'empereur, lorsqu'il apprit cela, châtia les *mancipes* et ordonna que soient détruits ces repaires de brigands¹.

9. C'est la première des hontes de la ville impériale que l'empereur fit disparaître ; l'autre est la suivante. Lorsqu'une femme était surprise en adultère, ils châtiaient la fautive par une action qui ne corrigeait pas sa faute, mais qui ajoutait au péché. 10. Car en l'emprisonnant dans un étroit local de prostitution, ils la faisaient se prostituer honteusement et ils faisaient agiter des clochettes au moment de l'action impure, pour que l'événement ne soit pas caché aux passants, mais que ce châtiment ignominieux soit connu de tous grâce au bruit des clochettes qu'on agitait. 11. Lorsque l'empereur apprit cette coutume indécente, il ne le supporta pas, mais il fit cesser les sistres (c'est ainsi que s'appelaient ces maisons de prostitution) et ordonna que les femmes surprises en adultère tombent sous le coup des autres lois².

12. C'est donc de ces deux pratiques cruelles et ignomi-
 nieuses que l'empereur Théodose libéra la ville des
 Romains. 13. Après avoir aussi heureusement réglé les
 autres affaires, il laisse à Rome [293] Valentinien au pouvoir.
 14. Lui-même, avec son fils Honorius, fit route vers Constan-

relève aussi qu'une loi du 16 août 389 (pendant le séjour de Théodose) durcit encore la contrainte sur les *mancipes* (*C. Theod.* XII, 7, 1), comme pour rappeler que les travailleurs forcés illégaux devaient être immédiatement remplacés par des travailleurs forcés légaux.

2. En réalité, l'adultère de la femme était puni de mort, comme l'avaient décidé des constitutions de Septime Sévère et de Dioclétien (*Code Justinien* 9, 9, 9 ; 2, 4, 18 ; voir aussi une loi de Constant de 339 : *C. Theod.* XI, 36, 4). Les clochettes ou sistres, qui étaient utilisées aussi dans le culte d'Isis, l'étaient également par les prostituées, qui pouvaient en les agitant signaler leur présence (cf. DION CASSIUS, *Histoire romaine* 79, 13). Socrate confond les sistres et les lieux de prostitution.

Κωνσταντινουπόλιν έπορεύθη, είς αύτήν τε είσέρχεται έν ύπατεία Τατιανού και Συμμάχου τῆ δεκάτῃ τοῦ Νοεμβρίου μηνός.

XIX

1. Ὑπό δέ τόν αὐτόν τοῦτον χρόνον ἔδοξε και τοὺς ἐπὶ τῆς μετανοίας περιελεῖν πρεσβυτέρους τῶν ἐκκλησιῶν δι' αἰτίαν τοιαύτην. 2. Ἄφ' οὗ Ναυατιανοὶ τῆς ἐκκλησίας διεκρίθησαν, τοῖς ἐπταικόσιν έν τῷ ἐπὶ Δεκίου διωγμῷ κοινωνῆσαι μή
5 θελήσαντες, οἱ ἐπίσκοποι τῷ ἐκκλησιαστικῷ κανόνι τὸν πρεσβύτερον τὸν ἐπὶ τῆς μετανοίας προσέθεσαν, ὅπως ἂν οἱ μετὰ τὸ βάπτισμα πταίσαντες ἐπὶ τοῦ προβληθέντος τούτου πρεσβυτέρου ἔξομολογῶνται τὰ ἁμαρτήματα. 3. Οὗτος ὁ κανὼν κρατεῖ μέχρι νῦν έν ταῖς ἄλλαις αἱρέσεσιν, μόνοι δέ οἱ τοῦ
10 ὁμοουσίου φρονήματος και οἱ τούτοις κατὰ τὴν πίστιν ὁμόφρονες Ναυατιανοὶ τὸν ἐπὶ τῆς μετανοίας πρεσβύτερον παρήτησαντο. 4. Ναυατιανοὶ μὲν γάρ οὐδὲ τὴν ἀρχὴν τὴν προσθήκην ταύτην ἐδέξαντο, οἱ δέ νῦν τῶν ἐκκλησιῶν κρατοῦντες ἕως πολλοῦ φυλάξαντες ἐπὶ Νεκταρίου τοῦ ἐπισκόπου μετέ-
15 θεσαν τοιούτου τινὸς ἐπὶ τῆς ἐκκλησίας συμβάντος.

5. Γυνή τις τῶν εὐγενῶν προσῆλθεν τῷ ἐπὶ τῆς μετανοίας πρεσβυτέρῳ, και κατὰ μέρος ἔξομολογεῖται τὰς ἁμαρτίας, ἃς ἐπεπράχει μετὰ τὸ βάπτισμα. 6. Ὁ δὲ πρεσβύτερος παρήγγειλεν τῇ γυναικὶ νηστεύειν και συνεχῶς εὐχεσθαι, ίνα σὺν τῇ
20 ὁμολογίᾳ και ἔργον τι δεικνύειν ἔχη τῆς μετανοίας ἄξιον. 7. Ἡ δὲ γυνὴ προβαίνουσα και ἄλλο πταῖσμα ἑαυτῆς κατηγορεῖ· ἔλεγεν γάρ, ὡς εἶη συγκαθευδῆσας αὐτῇ τῆς ἐκκλησίας διάκονος. 8. Τοῦτο λεχθὲν τὸν μὲν διάκονον τῆς διακονίας

1. Théodose avait quitté Rome le 1^{er} septembre (MARCELLINUS, *Chron.* a. 389, 1, p. 62).

tinople, et il y entre sous le consulat de Tatianos et de Symmaque, le dix novembre ¹.

XIX

Réforme de la pénitence ²

1. A cette même époque, on décida de supprimer les prêtres des églises préposés à la pénitence pour la raison suivante. 2. Depuis que les Novatiens s'étaient séparés de l'Église parce qu'ils n'acceptaient pas d'entrer en communion avec ceux qui étaient tombés lors de la persécution de Dèce, les évêques avaient ajouté à la règle ecclésiastique le prêtre préposé à la pénitence, pour que ceux qui étaient tombés après le baptême confessent leurs péchés à un prêtre désigné pour cela. 3. Cette règle est en vigueur jusqu'à ce jour dans les autres partis, mais seuls ceux qui professent le consubstantiel et les Novatiens, qui sont de même sentiment qu'eux sur la foi, ont rejeté le prêtre préposé à la pénitence. 4. Les Novatiens n'ont pas admis cette innovation, pas même à l'origine, mais ceux qui maintenant sont en possession des églises ³, qui l'ont conservée pendant longtemps, l'ont abandonnée à l'époque de l'évêque Nectaire à cause d'un fait survenu dans l'Église.

5. Une femme de noble famille se rendit chez le prêtre préposé à la pénitence et lui confesse en partie les péchés qu'elle avait commis après le baptême. 6. Le prêtre prescrivit à la femme de jeûner et de prier sans cesse, afin qu'avec sa confession elle ait à montrer aussi une œuvre digne de sa pénitence. 7. La femme, un peu plus tard, révèle une autre chute, car elle disait qu'un diacre de l'église avait couché avec elle. 8. Cet aveu eut pour résultat que le diacre perdit sa

2. Ce chapitre de Socrate soulève de nombreuses questions et a suscité beaucoup de commentaires, dont WALLRAFF donne une idée p. 241-242, notes 142 et 144. Cf. son propre commentaire p. 243-245.

3. Il s'agit naturellement des Nicéens.

ἐκπεσεῖν παρεσκεύασε, ταραχή δὲ κατέσχε τὰ πλήθη· ἡγανάκτουσαν γὰρ οὐ μόνον ἐπὶ τῷ γενομένῳ, ἀλλ' ὅτι καὶ τῇ ἐκκλησίᾳ βλασφημίαν ἢ πρᾶξις καὶ ὕβριν προὔξενησεν. 9. Διασυρομένων δὲ ἐκ τούτου τῶν ἱερωμένων ἀνδρῶν Εὐδαίμων τις τῆς ἐκκλησίας πρεσβύτερος, Ἀλεξανδρεὺς τὸ γένος, γινώμην τῷ ἐπισκόπῳ δίδωσιν Νεκταρίῳ περιελεῖν μὲν τὸν ἐπὶ τῆς μετανοίας πρεσβύτερον, συγχωρῆσαι δὲ ἕκαστον τῷ ἰδίῳ συνειδῶτι τῶν μυστηρίων μετέχειν· οὕτω γὰρ μόνως ἕξειν τὴν ἐκκλησίαν τὸ ἀβλασφήμητον.

[294] 10. Ταῦτα παρὰ τοῦ Εὐδαίμονος ἀκούσας ἐγὼ τῇ γραφῇ τῆδε παραδοῦναι ἐθάρησα. Ὡς γὰρ πολλάκις ἔφην, 35 πᾶσαν σπουδὴν παρ' ἐκάστου τῶν εἰδῶτων ἐθέμην μανθάνειν τὰ πράγματα καὶ ἀκριβῶς ἐρευνᾶν, ἵνα μὴ ἕξω τῆς ἀληθείας τι γράφοιμι. Ἐγὼ δὲ πρὸς τὸν Εὐδαίμονα· « Πότερον, ἔφην, ἢ συμβουλή σου, ὦ πρεσβύτερε, {εἰ} συνήνεγκεν τῇ ἐκκλησίᾳ ἢ μὴ, Θεὸς ἂν εἰδείη· ὁρῶ δὲ ὅτι πρόφασιν παρέσχε τοῦ μὴ 40 ἐλέγχειν ἀλλήλων τὰ ἁμαρτήματα μηδὲ φυλάττειν τὸ τοῦ ἀποστόλου παράγγελμα τὸ λέγον· *Μηδὲ συγκοινωνεῖτε τοῖς ἔργοις τοῖς ἀκαθάρτοις τοῦ σκότους, μᾶλλον δὲ καὶ ἐλέγχετε*¹. »

XX

1. Περὶ μὲν οὖν τούτων αὐτάρκως εἰρήσθω. Ἄξιον δὲ ἡγοῦμαι μὴ ἀμνημόνευτα καταλιπεῖν καὶ τὰ παρὰ τοῖς ἄλλοις

j. Ep 5, 11.

1. Il y a scandale, apparemment, parce qu'un aveu privé a provoqué la révélation de la faute d'un clerc et sa déposition, alors que l'institution du prêtre pénitencier devait être une garantie de discrétion.

2. Cf. I, 1, 3 ; II, 1, 5.

3. La prise de position de Socrate laisse supposer que chez les Novatiens se pratiquait non un aveu à un pénitencier, mais une sorte de confession publique devant la communauté. Il ne regrette pas en effet la suppression

fonction diaconale, mais l'agitation gagna la multitude : ils s'indignaient non seulement de ce qui s'était passé, mais aussi parce que cet acte avait valu à l'Église diffamation et outrage¹. 9. Comme les hommes consacrés étaient décriés à cause de cela, un certain Eudaimon, prêtre de l'Église, Alexandrin d'origine, donne à l'évêque Nectaire le conseil de supprimer le prêtre préposé à la pénitence et de permettre à chacun de participer aux mystères selon sa propre conscience, car c'est seulement ainsi que l'Église serait à l'abri de la diffamation.

[294] 10. Cela, pour l'avoir entendu d'Eudaimon, j'ai osé le confier à cet écrit. Comme je l'ai dit à plusieurs reprises², j'ai mis tout mon soin à prendre connaissance des faits et à enquêter soigneusement à leur sujet auprès de tous ceux qui étaient informés, pour ne rien écrire qui soit hors de la vérité. J'ai dit à Eudaimon : « Que ton conseil, prêtre, ait été utile à l'Église ou non, Dieu seul peut le savoir, mais je vois qu'il a fourni un prétexte pour ne pas dénoncer mutuellement les péchés et ne pas observer la recommandation de l'apôtre : *N'ayez pas de part avec les œuvres impures des ténèbres, mais plutôt dénoncez-les*³ »³.

XX

Ariens, Novatiens, Macédoniens, Eunomiens

1. Mais c'est assez parlé sur ce sujet. Je pense qu'il vaut la peine de ne pas passer sous silence ce qui s'est passé chez

du prêtre pénitencier (institution qui pour lui est une nouveauté que son Église n'avait pas adoptée), mais critique implicitement le résultat de la proposition d'Eudaimon : l'absence désormais de tout aveu et la participation « en conscience » aux sacrements, qui supprime tout contrôle de l'Église. L'adaptation arménienne de Socrate a complètement omis de parler de celui-ci ; elle attribue seulement à Nectaire la fixation de quelques règles pour les pénitents (*Armenian Adaptation*, p. 155).

γενόμενα, φημι δὴ Ἀρειανοῖς καὶ Ναυατιανοῖς καὶ τοῖς ἀπὸ Μακεδονίου καὶ Εὐνομίου τὰς προσωνομίας εἰληφόσιν. 2. Ἡ γὰρ ἐκκλησία διαιρεθεῖσα ἐπὶ τῇ ἀπαξ γενομένη διαιρέσει οὐχ ἴστατο, ἀλλὰ στραφέντες καθ' ἑαυτῶν πάλιν ἐχώρουν, καὶ μικρᾶς καὶ εὐτελοῦς προφάσεως λαβόμενοι ἀλλήλων διεχωρίζοντο. 3. Ὅπως μὲν οὖν καὶ πότε καὶ δι' ἧς αἰτίας ἕκαστοι καὶ εἰς ἑαυτοὺς διαιρέσεις πεποίηται, προϊόντος τοῦ λόγου δηλώσομεν. 4. Τοῦτο δὲ ἴστέον, ὡς ὁ βασιλεὺς Θεοδόσιος οὐδένα τούτων ἐδίωκε, πλὴν ὅτι τὸν Εὐνόμιον ἐν Κωνσταντινουπόλει ἐπὶ οἰκίας συνάγοντα καὶ τοὺς συγγραφέντας αὐτῷ λόγους ἐπιδεικνύμενον ὡς ταῖς διδασκαλίαις πολλοὺς λυμαινόμενον εἰς ἐξορίαν πεμφθῆναι ἐκέλευσεν. 5. Τῶν μέντοι ἄλλων οὐδένα οὔτε ἔσκυλλεν οὔτε αὐτῷ κοινωνῆσαι ἠνάγκαζεν, ἀλλ' ἕκαστους συνεχώρει κατὰ τοὺς ἰδίους τόπους συναγεσθαι καὶ δοξάζειν τὰ τοῦ Χριστιανισμοῦ, ὡς καταλαβεῖν ἕκαστοι τὴν περὶ αὐτοῦ δόξαν ἠδύναντο. 6. Καὶ τοὺς μὲν ἄλλους ἔξω τῶν πόλεων συνεχώρησεν εὐκτηρίους οἴκους κατασκευάζειν, Ναυατιανούς δὲ ὡς ὁμόφρονας τῇ αὐτοῦ πίστει ἐντὸς τῶν πόλεων τὰς ἑαυτῶν ἐκκλησίας θαρροῦντας ἔχειν ἐκέλευσεν, ὡς μοι καὶ πρότερον εἴρηται. 7. Περὶ ὧν μνημονεῦσαι μικρὰ εὐκαιρον εἶναι ἡγοῦμαι, ἀναλαβόντας βραχύ.

1. Le chapitre xix et cette phrase, où il traite des Novatiens avec d'autres dissidents, ont été invoqués par Valesius et d'autres pour affirmer que Socrate ne faisait pas partie des Novatiens, même s'il leur était favorable, mais en réalité l'historien procède ici comme dans tout son ouvrage, en parlant de ce qui se passe « dans les Églises » (I, 1, 3). WALLRAFF, *Socrates*, p. 241-246, a bien montré dans le détail que c'est dans tout l'ouvrage de Socrate qu'on trouve la preuve de son appartenance.

2. Eunome avait quitté Naxos, où il était exilé depuis 370, en septembre ou octobre 378, et il était revenu probablement dans sa propriété de Chalcédoine. C'est là qu'il commença de publier, vers la fin de l'année, son *Apologia Apologiae* (cf. VAGGIONE, *Eunomius*, p. 311). En 389, il fut arrêté à Chalcédoine et envoyé en exil ; il devait se rendre à la forteresse d'Halmyris, dans le delta du Danube, mais comme les barbares s'en étaient emparés, il fut envoyé à Césarée de Cappadoce ; il passa ses dernières années dans le village de Dacora, sur les pentes du mont Argée, où il possédait une propriété (PHILOSTORGE, *HE* X, 6, p. 128 ; VAGGIONE, *Eunomius*, p. 356-357 ; J.-M. PRIEUR, « Eunome selon l'*Histoire Ecclésiastique* de Philostorge », *RHPR* 86, 2006, p. 171-182).

d'autres, je veux dire les Ariens, les Novatiens et ceux qui tirent leur nom de Macédonios et d'Eunome¹. 2. Car l'Église divisée ne s'en tint pas à la division qui avait eu lieu une première fois, mais, changeant d'avis, ils s'éloignaient à nouveau et, se saisissant de prétextes minimes et insignifiants, ils se séparaient les uns des autres. 3. De quelle manière, à quel moment et pour quelles raisons chaque parti connut des divisions internes, nous l'exposerons dans la suite de notre exposé. 4. Il faut savoir que l'empereur Théodose ne faisait poursuivre aucun d'entre eux, sauf qu'il ordonna d'envoyer en exil Eunome, qui tenait des réunions à Constantinople dans des maisons et faisait des lectures publiques des écrits qu'il avait composés, parce qu'il en corrompait beaucoup par ses enseignements². 5. Mais il ne tourmentait aucun des autres et ne forçait personne à entrer en communion avec lui ; il permettait à tous de se réunir dans leurs lieux propres et de professer le christianisme selon la conception que chacun pouvait s'en faire³. 6. Il permit aussi aux autres de construire des maisons de prière hors des villes, mais il ordonna aux Novatiens, parce qu'ils étaient de même foi que lui, d'avoir en toute sécurité leurs églises à l'intérieur des villes, comme je l'ai dit précédemment⁴. 7. Je pense qu'il est opportun de faire une brève mention de ces derniers, en revenant un peu en arrière.

3. En réalité, les lois de Théodose visant les dissidents sont très sévères. Une loi de 381 ordonnait de transmettre toutes les églises aux évêques nicéens (*C. Theod.* XVI, 1, 3), d'autres en 383 réitérèrent l'interdiction des assemblées aux Eunomiens, Ariens, Macédoniens, Pneumatomaques et autres (*C. Theod.* XVI, 5, 11, 12), et il en est de même dans les années qui suivent (avec une sévérité particulière envers les Eunomiens). En 386 cependant, une loi donna le droit de s'assembler aux Homéens, partisans de la formule de Rimini (*C. Theod.* XVI, 1, 4). En dépit de ces interdictions, plusieurs groupes de dissidents avaient leurs églises, les Ariens (Homéens) ayant la leur à l'Exakionon, un quartier situé entre le mur de Constantin et celui de Théodose.

4. Cf. *supra*, note à V, x, 28.

XXI

[295] 1. Τῆς ἐν Κωνσταντινουπόλει τῶν Ναυατιανῶν ἐκκλησίας ἐπὶ ἔτη τεσσαράκοντα προέστη Ἀγέλιος ἀπὸ τῶν Κωνσταντίου χρόνων ἕως εἰς τὸ ἕκτον ἔτος τῆς βασιλείας Θεοδοσίου, ὡς πού καὶ πρότερον ἐμνημόνευσα. 2. Τελευτῶν δὲ χειροτονεῖ εἰς τὸν τόπον ἑαυτοῦ Σισίννιον ἐπίσκοπον, δε
 5 πρεσβύτερος μὲν ἦν τῶν ὑπ' αὐτῶ ταπτομένων, ἐλλόγιμος δὲ ἄλλως καὶ ὑπὸ Μαξίμου τοῦ φιλοσόφου ἅμα Ἰουλιανῶ τῷ βασιλεῖ τὰ φιλόσοφα παιδευθεὶς. 3. Τοῦ δὲ λαοῦ τῶν Ναυατιανῶν μεμψαμένου τὴν χειροτονίαν, ὅτι μὴ μᾶλλον Μαρκιανὸν ἐπ' εὐλαβείᾳ ἐκπρέποντα ἐχειροτόνησεν, δι' ὃν ἐπὶ
 10 Οὐάλεντος οἱ Ναυατιανοὶ ἀτάραχοι μεμενήκεσαν, ὁ Ἀγέλιος τὴν τοῦ λαοῦ παραμυθήσασθαι λύπην βουλόμενος ἐπιχειροτονεῖ τὸν Μαρκιανόν. 4. Καὶ μικρὸν ραΐσας τῆς νόσου πρόβεισιν εἰς τὴν ἐκκλησίαν, καὶ προσεφώνει δι' ἑαυτοῦ εἰπών·
 15 « Μαρκιανὸν μὲν, φησίν, ἔχετε μετ' ἐμέ, μετὰ δὲ Μαρκιανὸν Σισίννιον. » 5. Ταῦτα προειπὼν καὶ μικρὸν χρόνον ἐπιβιῶς ἐτελεύτησεν.

Μαρκιανοῦ τοίνυν ἐπισκόπου τῶν Ναυατιανῶν καθεστῶτος διηρέθη καὶ ἡ αὐτῶν ἐκκλησία ἐξ αἰτίας τοιαύτης. 6. Σαββάτιός <τις> ἀπὸ Ἰουδαίων Χριστιανίσας, ὑπὸ Μαρκιανοῦ πρὸς τὴν τοῦ πρεσβυτέρου προβληθεὶς ἀξίαν οὐδὲν ἤττον τῇ Ἰουδαϊκῇ προλήψει δουλεύειν ἐσπούδαζεν, σὺν δὲ τούτῳ καὶ τῆς ἐπισκοπῆς ὠρέγετο δρᾶξασθαι. 7. Προσλαβὼν οὖν τῆς ἐπιθυμίας ἑαυτοῦ συνίστορας δύο πρεσβυτέρους Θεόκτιστος

1. Cf. WALLRAFF, « Geschichte des Novatianismus seit dem vierten Jahrhundert in Osten », ZAC 1, 1997, p. 251-279.

2. En 384. Cf. IV, ix, 3 ; V, xii, 4. Les manuscrits lisent Κωνσταντίου : Κωνσταντίου est une correction justifiée de Hussey.

XXI

*Évêques novatiens et schisme chez les Novatiens*¹

[295] 1. Agélios fut à la tête de l'Église des Novatiens de Constantinople pendant quarante ans, de l'époque de Constance à la sixième année du règne de Théodose, comme je l'ai mentionné précédemment². 2. Près de mourir il ordonne évêque à sa place Sisinnios³, un des prêtres qui dépendaient de lui, un homme cultivé, qui avait par ailleurs reçu l'enseignement de la philosophie du philosophe Maxime, en même temps que l'empereur Julien⁴. 3. Comme le peuple des Novatiens critiquait cette ordination, parce qu'il n'avait pas ordonné plutôt Marcianos, qui se signalait par sa piété et grâce auquel, sous Valens, les Novatiens étaient restés exempts d'ennuis⁵, Agélios, qui voulait calmer le déplaisir du peuple, ordonne en plus Marcianos. 4. Comme sa maladie avait un peu diminué, il se rend à l'église et déclarait de lui-même : « Ayez Marcianos après moi, et après lui Sisinnios. » 5. Après avoir dit cela, il survécut peu de temps et mourut.

Comme Marcianos était donc établi évêque des Novatiens, leur Église se divisa pour la raison suivante. 6. Un certain Sabbatios, qui de juif était devenu chrétien et avait été promu par Marcianos à la dignité de prêtre, n'en avait pas moins le souci de s'asservir à ses préjugés juifs, et avec cela il aspirait à exercer l'épiscopat. 7. Ayant donc pris avec lui deux prêtres qui connaissaient son dessein, Théoktistos et

3. On a de nombreux exemples de cette pratique, que tente d'interdire le canon 23 du concile d'Antioche de 327/28 (cf. JOANNOU, *Les canons* I, 2, p. 112-113).

4. Cf. III, i, 16-18.

5. Cf. IV, ix, 4-6.

25 στον και Μακάριον τὴν καινοτομηθεῖσαν ἐπὶ τῆς βασιλείας
 Οὐάλεντος τοῦ πάσχα ἑορτὴν ἐν Πάζω κώμῃ τῆς Φρυγίας,
 ὡς μοι και πρότερον εἴρηται, διεκδικεῖν ἐβουλεύετο. 8. Και
 πρότερον μὲν προκαλύμματι χρώμενος τῇ ἀσκήσει τῆς
 ἐκκλησίας ὑπανεχώρει, λυπεῖσθαι λέγων πρὸς τινας: ὑπονοεῖν
 30 γὰρ αὐτοὺς μὴ ἀξιόους εἶναι τῆς τῶν μυστηρίων κοινωνίας.
 Προϊὼν δὲ και φανερὸς ἐγένετο κατ' ἰδίαν συνάγειν βουλόμε-
 νος. 9. Ταῦτα γνοὺς ὁ Μαρκιανὸς ἐμέμφετο μὲν τὴν ἐπὶ τῇ
 χειροτονίᾳ πλάνην, ὅτι οὕτως κενοδόξους ἀνθρώπους εἰς τὸ
 πρεσβυτέριον προηγάγετο. 10. Και δυσφορῶν ἔλεγεν βέλτιον
 35 εἶναι ἐπ' ἀκάνθαις τεθεικέναι τὰς χεῖρας τὰς ἑαυτοῦ ἢ ὅτε
 τοὺς περὶ Σαβ[296]βάτιον εἰς τὸ πρεσβυτέριον προεβάλετο.
 11. Παρασκευάζει δὲ σύνοδον Ναυατιανῶν ἐπισκόπων γενέ-
 σθαι ἐν Σαγγάρῳ <τῷ παραλίῳ> (ἐμπόριον δὲ τοῦτο ἐν
 Βιθυνίᾳ πλησίον τῆς Ἐλενουπόλεως κείμενον), 12. ἐνθα συν-
 40 αχθέντες μεταπέμπονται τὸν Σαββάτιον και προτιθέναι ἐπὶ
 τῆς συνόδου τὰς αἰτίας τῆς λύτης ἐκέλευον. 13. Τοῦ δὲ τὴν
 διαφωνίαν τῆς ἑορτῆς αἰτίαν τῆς λύτης εἶναι λέγοντος (δεῖν
 γὰρ ἐπιτελεῖσθαι αὐτὴν ὡς και Ἰουδαῖοι παρατηροῦσιν και ὡς
 οἱ ἐν Πάζῳ συνελθόντες ἐτύπωσαν) ὑπονοήσαντες οἱ τῆς
 45 συνόδου φιλοκαθεδρίας ἔνεκεν προφασίζεσθαι τὸν Σαββάτιον
 ὄρκῳ αὐτὸν κατασφαλίζονται, ὡς οὐδέποτε τὴν ἐπισκοπὴν
 καταδέξαιτο. 14. Τοῦ δὲ ἐπὶ τούτοις ὁμόσαντος ἐκφέρουσι
 κανόνα περὶ τῆς ἑορτῆς τοῦ πάσχα, ὃν ἐκάλεσαν ἀδιάφορον,
 φήσαντες μὴ ἀξιόλογον εἶναι αἰτίαν πρὸς χωρισμὸν τῆς
 50 ἐκκλησίας τὴν διαφωνίαν τῆς ἑορτῆς, μηδὲ μὴν τοὺς ἐν Πάζῳ

1. Cf. IV xxviii, 17 (p. 122-123).

2. Cf. RE I A 2, s. v. (Ruge) : identifié à Engure, sur la côte sud du golfe d'Izmit.

3. Socrate approuve cette position du concile sur le caractère indifférent de la date de Pâques, et tout le chapitre xxii viendra confirmer ce point de vue, en s'appuyant d'abord sur l'Écriture (§ 3-11), sur la tradition de l'Église (avec le récit de la querelle pascale du 2^e siècle : § 12-29), sur la

Makarios, il voulait prendre la défense de l'innovation concernant la fête de Pâques qui avait été proposée sous le règne de Valens à Pazos, un village de Phrygie, comme je l'ai dit précédemment ¹. 8. Tout d'abord, sous prétexte de vie ascétique, il s'éloigne progressivement de l'Église, en disant qu'il était chagriné au sujet de quelques-uns, car il les soupçonnait de n'être pas dignes de la communion aux mystères, mais avec le temps, il devint évident qu'il voulait faire des réunions à part. 9. Lorsqu'il l'apprit, Marcianos regrettait d'avoir fait l'erreur de l'ordonner, car ainsi il avait élevé au presbytérat des hommes épris de vaine gloire ; 10. il disait avec douleur qu'il aurait mieux fait d'imposer les mains à des épines que [296] d'avoir promu le groupe de Sabbatios au presbytérat. 11. Il organise un concile d'évêques novatiens à Sangaros, qui est au bord de la mer (c'est un port de Bithynie situé près d'Hélénopolis) ². 12. S'étant réunis là, ils envoient chercher Sabbatios et ils lui ordonnaient d'exposer devant le concile les causes de son chagrin. 13. Comme celui-ci disait que c'était le désaccord sur la fête qui était cause de son chagrin (car il fallait célébrer celle-ci selon l'usage des Juifs et comme l'avaient décidé ceux qui s'étaient réunis à Pazos), ceux du concile, soupçonnant que Sabbatios invoquait ce prétexte à cause de son désir de la chaire (épiscopale), le lient par le serment qu'il ne recevrait jamais l'épiscopat. 14. Quand il eut accepté par serment ces conditions, ils émettent au sujet de la fête de Pâques un canon qu'ils appelèrent « indifférent » ³, en disant que le désaccord sur la fête n'était pas un motif valable pour une division de l'Église et que ceux qui s'étaient réunis à Pazos ne portaient

diversité des usages liturgiques dans les diverses Églises (§ 30-63), avec mention des seules règles qu'il faut absolument respecter (§ 65-71) et diatribe finale sur ceux qui entendent judaïser – ce qui montre que le but de son développement est de critiquer ceux des Novatiens qui introduisent des nouveautés dans le choix de la date de Pâques : cf. WALLRAFF, *Socrates*, p. 248-250.

συναθέντας πρόκριμα τῶ καθολικῶ κανόνι γενέσθαι· καὶ γὰρ τοὺς ἀρχαίους καὶ τοὺς ἐγγύς τῶν ἀποστόλων διαφωνοῦντας περὶ ταύτης τῆς ἑορτῆς κοινωνεῖν τε ἀλλήλοις καὶ μηδαμῶς διαφέρεσθαι. 15. Ἄλλως τε καὶ τοὺς ἐν τῇ βασιλευσίᾳ Πώμῃ
 55 Ναυατιανοὺς μηδέποτε ἠκολουθηκέναι Ἰουδαίους, ἀλλὰ ποιούντας ἀεὶ μετ' ἰσημερίαν τὸ πάσχα μηδὲ διακρίνεσθαι πρὸς τοὺς οἰκείους τῆς πίστεως τοὺς μὴ τὸν αὐτὸν τρόπον αὐτοῖς ἐπιτελοῦντας τὴν τοῦ πάσχα ἑορτήν. 16. Ταῦτα καὶ τοιαῦτα πολλὰ λογισάμενοι ὀρίζουσι τὸν ἀδιάφορον, ὡς ἔφην,
 60 περὶ τοῦ πάσχα κανόνα, ἐφ' ᾧ τε ἕκαστος μὲν κατὰ τὴν συνήθειαν ἦν ἐκ προλήψεως ἔχει, ποιεῖν τὸ πάσχα εἰ βούλοιο, μὴ διαφέρεσθαι δὲ πρὸς τὴν κοινωνίαν, ἀλλὰ τοὺς διαφόρως ἑορτάζοντας εἶναι πάλιν ἐν ὁμοιοῖα τῆς ἐκκλησίας. 17. Τοῦ ὅρου τοίνυν τούτου περὶ τῆς ἑορτῆς τοῦ πάσχα παρ'
 65 αὐτῶν τότε βεβαιωθέντος ὁ Σαββάτιος τοῖς ὅρκους δεθείς, εἴ ποτε διαπεφωνημένη ἐγένετο ἡ τοῦ πάσχα ἑορτή, αὐτὸς καθ' ἑαυτὸν προλαμβάνων ἐνήστευεν καὶ ἐπετέλει τὸ πάσχα, νυκτερεύων τὴν νενομισμένην τοῦ σαββάτου ἡμέραν, καὶ πάλιν τῇ ἐξῆς ἅμα πᾶσιν κατὰ τὴν ἐκκλησίαν συνήγετο καὶ τῶν
 70 μυστηρίων μετελάμβανεν· ἐποίει τε τοῦτο ἐπὶ ἔτη πολλὰ καὶ διὰ τοῦτο λαμβάνειν τοὺς πολλοὺς οὐκ ἠδύνατο. 18. Διὸ καὶ τινες τῶν ἀπλουστέρων, καὶ μάλιστα οἱ ἐκ τῆς Φρυγίας καὶ Γαλατίας ὁρμώμενοι, νομίζοντες ἑαυτοὺς ἐκ τούτου δικαιωθήσεσθαι, ἐζήλουν τε αὐτὸν καὶ τὸ πάσχα τὸν ἐκείνου τρόπον
 75 ἐπετέλουν λαθραίως. 19. Ἄλλὰ Σαββάτιος ὑστέροις χρόνοις καὶ παρασυνῆξεν [297] καθ' ἑαυτὸν, μικρὰ τοῦ ὅρκου φροντίσας, καὶ τῶν ἀκολουθησάντων αὐτῶ κατέστη ἐπίσκοπος, ὡς προϊόντες δηλώσομεν.

1. Socrate utilise ici le terme καθολικός, non pour qualifier l'usage d'un des partis de l'Église, mais pour renvoyer à la pratique universelle de celle-ci.

2. Allusion (explicitée en xxii, 17) à la discussion sur la date de Pâques au temps de Polycarpe, qui ne provoqua pas alors de division (cf. EUSÈBE, *HE* IV, 14, 1 ; V, 24, 16-17).

pas atteinte à la règle universelle¹ : car les anciens et ceux qui étaient proches des apôtres, tout en étant en désaccord sur cette fête, étaient en communion mutuelle et ne se séparaient nullement². 15. De plus, les Novatiens de la Rome impériale n'avaient jamais suivi les usages des Juifs, mais, bien qu'ils aient toujours fait la Pâque après l'équinoxe, ils ne s'étaient pas séparés de leurs alliés dans la foi, qui ne célébraient pas la Pâque de la même façon qu'eux. 16. Avec ces arguments et beaucoup d'autres semblables, ils définissent sur la Pâque la règle indifférente, comme je l'ai dit, selon laquelle chacun pouvait, s'il le voulait, faire la Pâque selon la coutume qu'il tenait d'un choix antérieur sans rompre la communion ; tous ceux qui la fêtaient de manière différente étaient à nouveau dans la concorde de l'Église. 17. Donc, lorsque ils eurent confirmé cette décision au sujet de la fête de Pâques, Sabbatios, lié par ses serments, quand il arrivait qu'il y eut différence sur la fête de Pâques, jeûnait en privé par anticipation et célébrait la Pâque en faisant la veillée le jour légal du sabbat. Puis, le jour suivant, il se joignait à tous dans l'église et participait aux mystères. Il faisait cela de nombreuses années durant ; aussi sa conduite ne pouvait être ignorée de la plupart. 18. C'est pourquoi quelques-uns parmi les plus simples, originaires de Phrygie et de Galatie, estimant qu'ils seraient eux-mêmes justifiés par cette pratique, l'imitaient et, en cachette, célébraient Pâques de cette manière. 19. Mais Sabbatios, par la suite, fit aussi des réunions à part³ [297], sans se soucier beaucoup de son serment, et il fut établi évêque par ceux qui le suivaient, comme nous le montrerons plus loin⁴.

3. Le verbe παρασυνάγειν désigne des assemblées liturgiques séparées, la première étape vers un schisme (cf. le terme παρασυναγωγή chez BASILE DE CÉSARÉE, *Lettre* 188, 1, p. 121 Courtonne I, trad. à corriger : ce sont « les synaxes qui sont faites par des prêtres ou des évêques insubordonnés ») ; cf. WALLRAFF, *Sokrates*, p. 39-40.

4. Cf. VII, xii, 6.

XXII

1. Ἄ δὲ ἡμῖν ὑποπίπτει περὶ τοῦ πάσχα, οὐκ ἄκαιρον {ὡς} ἡγοῦμαι διὰ βραχέων εἰπεῖν. Οὐ μοι δοκοῦσιν οὔτε οἱ πάλαι περὶ τῆς ἑορτῆς ταύτης εὐλόγως περιλονεικημένοι οὔτε οἱ νῦν Ἰουδαίοις ἐσπουδακότες ἀκολουθεῖν. 2. Οὐ γὰρ εἰς νοῦν ἐβά-
 5 λοντο, ὅτι τοῦ Ἰουδαϊσμοῦ μετατιθεμένου εἰς Χριστιανισμὸν τὰ ἀκριβῆ καὶ τυπικὰ τοῦ Μωσαϊκοῦ νόμου ἐπαύσατο· καὶ τοῦτο αὐτόθεν τὴν οἰκείαν ἔχει ἀπόδειξιν. 3. Ἰουδαίειν γὰρ Χριστιανοῖς οὐδὲ εἰς τοῦ Χριστοῦ νόμος ἐπέτρεψεν, ἐκ τοῦ ἐναντίου δὲ ὁ ἀπόστολος καὶ ἐκώλυσεν, οὐ μόνον τὴν περιτο-
 10 μὴν ἐκβάλλων, ἀλλὰ <καὶ> περὶ ἑορτῶν μὴ διακρίνεσθαι παραινῶν δι' ὧν Γαλάταις γράφων φησί· 4. « Λέγετέ μοι οἱ ὑπὸ νόμον θέλοντες εἶναι, τὸν νόμον οὐκ ἀκούετε^k ; » Καὶ βραχέα περὶ τούτου διαλεχθεὶς δοῦλον μὲν δείκνυσιν τὸν τῶν Ἰουδαίων λαόν, ἐπ' ἐλευθερίᾳ δὲ κεκλήσθαι τοὺς προσεληλυ-
 15 θότας Χριστῷ^l. Παρῆνει δὲ καὶ μηδαμῶς παρατηρεῖσθαι ἡμέρας καὶ μῆνας καὶ ἐνιαυτούς^m. 5. Ἀλλὰ καὶ ἐν τῇ πρὸς Κολοσσαεῖς μεγάλῃ φησὶ τῇ φωνῇ σκιὰν εἶναι τὰ παραφυλάγματα δι' ὧν φησιν· « Μηδεὶς ὑμᾶς κρινέτω ἐν βρώσει, ἢ ἐν πόσει, ἢ ἐν μέρει ἑορτῆς, ἢ νομηνίας, ἢ σαββάτου, ἃ τινὰ
 20 ἐστὶ σκιά τοῦ μέλλοντοςⁿ. » 6. Καὶ ἐν τῇ πρὸς Ἑβραίους δὲ ὁ αὐτὸς ἐπισφραγιζόμενος τὰ τοιαῦτά φησιν· « Μετατιθεμένης γὰρ τῆς ἱερωσύνης, ἐξ ἀνάγκης καὶ νόμου μετάθεσις γίνεται^o. » 7. Οὐδαμοῦ τοίνυν ὁ ἀπόστολος οὐδὲ τὰ εὐαγγέλια ζυγὸν δουλείας^p τοῖς τῷ κηρύγματι προσελθοῦσιν ἐπέθη-
 25 καν, ἀλλὰ τὴν ἑορτὴν τοῦ πάσχα καὶ τὰς ἄλλας ἑορτάς τιμᾶν τῇ εὐγνωμοσύνῃ τῶν εὐεργετηθέντων κατέλιπον. 8. Ὅθεν,

k. Ga 4, 21. l. Ga 4, 25 ; 5, 13. m. Ga 4, 10. n. Col 2, 16-17.
 o. He 7, 12. p. Ga 5, 1.

XXII

La question de la Pâque

1. Ce qui nous vient à l'esprit au sujet de la Pâque, je pense qu'il n'est pas inopportun de le dire brièvement. Il me semble en effet que ni les anciens n'ont eu raison de se quereller au sujet de cette fête, ni ceux qui aujourd'hui s'en préoccupent de suivre les Juifs. 2. Il ne leur est pas venu à l'idée que, puisque le judaïsme a cédé la place au christianisme, les précisions et les règles de la loi juive ont cessé. La démonstration se fait d'elle-même. 3. Il n'y a pas une seule loi du Christ qui ait prescrit aux chrétiens de judaïser, mais au contraire l'apôtre l'a interdit, non seulement en rejetant la circoncision, mais aussi en conseillant de ne pas créer de divisions à propos des fêtes. 4. Il dit en écrivant aux Galates : « Dites-moi, vous qui voulez être sous la Loi, n'entendez-vous pas la Loi ?^k ». En s'étendant brièvement sur cette question, il montre que le peuple juif est esclave, alors que ceux qui se sont ralliés au Christ sont appelés à la liberté^l, et il avertit de n'observer d'aucune façon les jours, les mois, les années^m. 5. Dans la lettre aux Colossiens, il dit à voix forte que les observances sont une ombre ; il dit sur elles : « Que nul ne vous critique sur des questions de nourriture et de boisson ou en matière de fêtes annuelles, de nouvelles lunes ou de sabbats, qui sont l'ombre de ce qui viendraⁿ. » 6. Et dans l'épître aux Hébreux, le même, pour sanctionner tout cela, dit : « Changé le sacerdoce, il y a nécessairement un changement de la Loi^o. » 7. Nulle part donc l'apôtre ni les évangiles n'ont imposé le joug de la servitude^p à ceux qui adhèrent au message, mais ils ont laissé au bon vouloir de ceux qui ont reçu ces bienfaits d'honorer la Pâque et les autres fêtes. 8. Aussi, puisque les hommes aiment les fêtes

ἐπειδὴ φιλοῦσι τὰς ἑορτὰς οἱ ἄνθρωποι διὰ τὸ ἀνίσθαι τῶν πόνων ἐν αὐταῖς, ἕκαστοι κατὰ χώρας, ὡς ἐβουλήθησαν, τὴν μνήμην τοῦ σωτηριώδους πάθους ἐξ ἔθους τινὸς <κατὰ τὰς ἀρχὰς> ἐπετέλεσαν. 9. Οὐ γὰρ νόμῳ τοῦτο παραφυλάττειν ὁ Σωτὴρ ἢ οἱ ἀπόστολοι ἡμῖν παρήγγειλαν, οὐδὲ καταδίκην ἢ τιμωρίαν ἢ κατάραν, ὡς ὁ Μωυσέως νόμος τοῖς Ἰουδαίοις, καὶ ἡμῖν τὰ εὐαγγέλια ἢ οἱ ἀπόστολοι διηπέλιψαν. 10. Ἱστορικῶς δὲ μόνον [298] πρὸς διαβολὴν Ἰουδαίων, ὅτι ἐμιαφρόνουν κατὰ τὰς ἑορτὰς, ἐν τοῖς εὐαγγελίοις τῷ καιρῷ τῶν ἀζύμων πεπονθέναι ὁ Σωτὴρ ἀναγέγραπται ^q.

11. Σκοπὸς μὲν οὖν γέγονε τοῖς ἀποστόλοις οὐ περὶ ἡμερῶν ἑορταστικῶν νομοθετεῖν, ἀλλὰ βίον ὀρθὸν καὶ τὴν θεοσέβειαν εἰσηγήσασθαι. 12. Ἐμοὶ δὲ φαίνεται, ὅτι, ὡς περ ἄλλα 40 πολλὰ κατὰ χώρας συνήθειαν ἔλαβεν, οὕτω καὶ ἡ τοῦ πάσχα ἑορτὴ παρ' ἑκάστοις ἐκ συνηθείας τινὸς ἰδιάζουσας ἔσχε τὴν παρατήρησιν διὰ τὸ μηδένα τῶν ἀποστόλων, ὡς ἔφην, {μηδενί} νεομοθετηκέναι περὶ αὐτῆς.

13. Ὅτι δὲ ἐξ ἔθους μᾶλλον ἢ ἀπὸ νόμου παρ' ἑκάστοις ἐξ ἀρχαίου τὴν παρατήρησιν ἔλαβεν, αὐτὰ τὰ πράγματα δεικνύει. 14. Πλεῖστοι γὰρ περὶ τὴν μικρὰν Ἀσίαν ἐξ ἀρχαίου τὴν τεσσαρεσκαίδεκάτην ἐτήρησαν, τὴν τοῦ σαββάτου ὑπεριδόντες ἡμέραν. 15. Καὶ τοῦτο ποιοῦντες πρὸς τοὺς ἐτέρως τὴν ἑορτὴν τοῦ πάσχα ἐπιτελοῦντας οὐδέποτε διεφέροντο, 50 ἕως ὁ τῆς Ῥώμης ἐπίσκοπος Βίκτωρ ἄμετρα θερμανθεὶς ἀκοινωνησίαν τοῖς ἐν τῇ Ἀσίᾳ τεσσαρεσκαίδεκατίταις ἀπέστειλεν. 16. Ἐφ' ᾧ γενομένῳ Εἰρηναῖος ὁ Λουγδούνου τῆς ἐν Γαλλίᾳ ἐπίσκοπος τοῦ Βίκτορος δι' ἐπιστολῆς γενναίως κατέδραμεν, μεμψάμενος μὲν αὐτοῦ τὴν θερμότητα, διδάξας 55 δὲ ὡς καὶ οἱ πάλαι διαπεφωνημένως ἐπιτελοῦντες τὴν τοῦ πάσχα ἑορτὴν τῆς κοινωνίας οὐδαμῶς ἐχωρίζοντο, 17. καὶ ὅτι Πολύκαρπος ὁ τῆς Σμύρνης ἐπίσκοπος, ὁ ὕστερον ἐπὶ

q. Mc 14, 12 par.

I. Malgré le goût qu'il manifeste ailleurs pour l'interprétation spirituelle de l'Écriture (cf. *supra*, VII, 8 et *infra*, 47), Socrate refuse ici de donner un sens typologique à la coïncidence entre la passion du Christ et la célébration

parce que leurs peines y sont allégées, tous, dans les diverses régions, ont célébré dès les origines, comme ils l'ont voulu, la mémoire de la passion salutaire, en vertu d'une coutume. 9. Car ce n'est pas par une loi que le Sauveur et les apôtres nous ont ordonné d'observer cela, ce n'est pas d'un jugement, d'un châtement, d'une malédiction que les évangiles et les apôtres nous ont menacés, comme la Loi de Moïse le faisait pour les Juifs. 10. Selon le sens historique ¹ [298], c'est seulement pour accuser les Juifs, parce qu'ils se souillaient de sang pendant les fêtes, qu'il est écrit dans les évangiles que le Sauveur a souffert à l'époque des azymes^q.

11. Le but qui fut celui des apôtres n'était donc pas de légiférer sur les jours de fête, mais d'amener à une vie droite et à la piété envers Dieu. 12. Il me semble que, de même que beaucoup d'autres coutumes ont été adoptées selon les régions, de même la fête de Pâques eut sa manière particulière d'être observée par les uns et les autres en vertu d'une coutume, car aucun des apôtres, comme je l'ai dit, n'a légiféré à son sujet.

13. Que ce soit en vertu d'une coutume plutôt que d'une loi qu'elle ait eu depuis les origines sa manière d'être observée par les uns et par les autres, les faits eux-mêmes le montrent. 14. En Asie mineure, depuis les origines, la plupart observaient le quatorzième jour, sans tenir compte du jour du sabbat. 15. Tout en faisant cela, ils n'avaient jamais de différends avec ceux qui célébraient la fête de Pâques autrement, jusqu'à ce que l'évêque de Rome Victor, qui s'était échauffé sans mesure, envoyât une excommunication aux Quartodécimans d'Asie. 16. Là-dessus, Irénée, l'évêque de Lyon en Gaule, l'admonesta courageusement dans une lettre, lui reprochant son emportement et lui faisant connaître que ceux-là aussi qui autrefois célébraient la fête de Pâques de manière différente ne s'étaient aucunement séparés de la communion ; 17. que Polycarpe évêque de Smyrne,

de la Pâque juive, ce qui est pourtant une interprétation classique. Cf. de nombreux textes en ce sens dans R. CANTALAMESSA, *La Pâque dans l'Église ancienne*, Berne 1980.

Γορδιανού μαρτυρήσας, Ἄνικῆτῳ τῷ ἐπισκόπῳ τῆς Ῥώμης
 ἐκοινωνεῖ, μηδὲν διακρινόμενος περὶ ἑορτῆς πρὸς αὐτόν, καί-
 60 τοι καὶ αὐτὸς ἐξ ἐγγχωρίου τῆς ἐν Σμύρνῃ συνηθείας τῆ τεσσα-
 ραρεσκαϊδεκάτῃ τὸ πάσχα ἐπιτελῶν, ὡς ἐν τῇ πέμπτῃ τῆς
 Ἐκκλησιαστικῆς Ἱστορίας Εὐσέβιος λέγει. 18. Τινὲς μὲν οὖν,
 ὡς ἔφην, κατὰ τὴν μικρὰν Ἀσίαν τὴν τεσσαρεσκαϊδεκάτην
 παρετήρουν, τινὲς δὲ περὶ τὰ ἀνατολικὰ μέρη τὸ σάββατον μὲν
 65 τῆς ἑορτῆς ἐτήρουν, διεφώνουν δὲ περὶ τὸν μῆνα. 19. Οἱ μὲν
 γὰρ Ἰουδαίους, καίτοι τὴν ἀκρίβειαν μὴ σώζουσιν, δεῖν ἔπε-
 σθαι περὶ τῆς ἑορτῆς ἔλεγον, οἱ δὲ μετ' ἰσημερίαν <ἀεὶ>
 ἐπετέλουν, τὸ συνορτάζειν Ἰουδαίους ἐκτρεπόμενοι, φάσκον-
 τες ἀεὶ τοῦ ἡλίου ἐν Κριῶ ὄντος καθήκειν τὸ πάσχα ἐπιτε-
 70 λεῖν, τῷ Ξανθικῷ μὲν κατὰ Ἀντιοχείας μηνί Ἀπριλλίῳ [299]
 δὲ κατὰ Ῥωμαίους, 20. καὶ τοῦτο ποιεῖν πειθόμενοις μὴ τοῖς
 νῦν κατὰ πάντα πεπλανημένοις Ἰουδαίους, ἀλλὰ τοῖς ἀρχαίοις
 καὶ Ἰωσήφῳ, καθὰ ἐκεῖνος ἐν τῇ τρίτῃ τῆς {Ἰουδαϊκῆς}
 Ἀρχαιολογίας φησίν. 21. Ἄλλ' οὗτοι μὲν οὕτω πρὸς ἑαυτοὺς
 75 διεφώνουν, πάντες δὲ οἱ λοιποὶ ἄχρι τῶν ἑσπερίων μερῶν καὶ
 αὐτοῦ ὠκεανοῦ μετὰ ἰσημερίαν ἐξ ἀρχαίας τινας παραδόσεως
 τὸ πάσχα ποιήσαντες εὐρίσκονται. 22. Οὗτοι γὰρ πάντες
 τοῦτον ποιοῦντες τὸν τρόπον οὐδέποτε πρὸς ἑαυτοὺς διεφώ-
 νησαν, καὶ οὐχ, ὡς τινες ἐπεθρύλησαν, ἢ ἐπὶ Κωνσταντίνου
 80 σύνοδος τὴν ἑορτὴν ταύτην παρέτρεψεν. 23. Αὐτὸς γὰρ Κων-
 σταντῖνος τοῖς διαφωνοῦσι περὶ ταύτης τῆς ἑορτῆς γράφων
 παρήγγεσεν, ὅπως ἂν αὐτοὶ ὀλίγοι ὄντες μιμῶνται τοὺς πλείο-
 νας. 24. Ἀλλὰ τὴν μὲν ὅλην τοῦ βασιλέως ἐπιστολὴν ἐν τῷ
 τρίτῳ βιβλίῳ Εὐσεβίου τῶν εἰς τὸν βίον Κωνσταντίνου εὐρή-
 85 σεις, 25. τὸ δὲ ἐν αὐτῇ περὶ τῆς ἑορτῆς τοῦ πάσχα μέρος
 τοῦτον ἔχει τὸν τρόπον·

qui plus tard fut martyr sous Gordien ¹, était en communion
 avec Anicet, évêque de Rome, sans se séparer de lui au sujet
 de la fête, bien que lui-même célébrât la Pâque le quator-
 zième jour, en suivant la coutume locale de Smyrne. Eusèbe
 le raconte dans le cinquième livre de l'*Histoire ecclésiasti-*
que ². 18. Donc, comme je l'ai dit, certains, en Asie Mineure,
 observaient le quatorzième jour, certains, dans les régions
 orientales, gardaient le sabbat de la fête, mais ils divergeaient
 sur le mois. 19. Car les uns disaient que pour la fête, il fallait
 suivre les Juifs, bien que leur usage manquât d'exactitude,
 les autres la célébraient toujours après l'équinoxe, en évitant
 de faire la fête en même temps que les Juifs ; ils disaient
 qu'il convenait de célébrer la Pâque pendant que le soleil
 était toujours dans le Bélier, au mois de xanthique selon les
 Antiochiens, d'avril [299] selon les Romains, 20. et de faire
 cela en s'accordant non avec les Juifs de maintenant, qui
 sont dans l'erreur en toutes choses, mais avec les anciens et
 avec Josèphe, selon ce que celui-ci déclare dans le troisième
 livre des *Antiquités* ³. 21. Ceux-ci étaient ainsi en désaccord
 entre eux, mais tous les autres, jusqu'en Occident et à
 l'Océan lui-même, on les trouve faisant la Pâque après
 l'équinoxe, en vertu d'une vieille tradition. 22. Eux tous, en
 agissant de cette façon, ne furent jamais en désaccord entre
 eux, et le concile tenu sous Constantin n'a pas modifié cette
 fête, comme l'ont murmuré certains ⁴. 23. Car Constantin
 lui-même, écrivant à ceux qui étaient en désaccord sur cette
 fête, les a exhortés, comme ils étaient peu nombreux, à se
 rallier à la majorité. 24. Tu trouveras la lettre intégrale de
 l'empereur dans le troisième livre d'Eusèbe sur la vie de
 Constantin ; 25. le passage sur la fête de Pâques dit ceci :

1. En réalité sous Antonin le Pieux, en 155 ou 156.

2. EUSÈBE, *HE* V, XIII, 1 ; XXIV, 9-17. Cf. N. BROX, « Tendenzen und Parteilichkeiten im Osterfeststreit des 2. Jhdts », *ZKG* 83, 1972, 161-187.

3. FLAVIUS JOSÈPHE, *Antiquités Judaïques* III, 10, 5 (p. 193 Nodet I).

4. Les Audiens, selon ÉPIPHANE, *Panarion* 70, 9, 2-3 (p. 241), qui ne sont pas des Quartodécimans, car ils célébraient la Pâque dominicale, mais en suivant le comput juif rejeté à Nicée.

« Ἔστι τε τάξεις εὐπρεπῆς, ἣν ἅπασαι αἱ τῶν δυτικῶν τε καὶ μεσημβρινῶν καὶ ἀρκτῶν τῆς οἰκουμένης μερῶν παραφυλάττουσιν ἐκκλησίαι καὶ τινες τῶν κατὰ τὴν ἑφάν τόπων.

90 26. Οὐ ἔνεκεν ἐπὶ τοῦ παρόντος καλῶς ἔχειν πάντες ἡγήσαντο, καὶ αὐτὸς δὲ τῇ ὑμετέρᾳ ἀγγινοῖᾳ ἀρέσειν ὑπεσχόμεν, ἵνα, ὅπερ δ' ἂν κατὰ τὴν Ῥωμαίων πόλιν Ἰταλίαν τε καὶ Ἀφρικὴν, {καὶ} ἅπασαν Αἴγυπτον, Σπανίας, Γαλλίας, Βρετανίας, Λιβύας, ὅλην Ἑλλάδα, Ἀσιανὴν τε διοίκησιν καὶ

95 Ποντικὴν καὶ Κιλικίαν μιᾶ καὶ συμφώνῳ φυλάττεται γνώμη, ἀσμένως τοῦτο καὶ ἡ ὑμετέρα προσδέξεται σύνεσις, 27. λογιζομένη ὡς οὐ μόνον πλείων ἐστὶν <ὁ τῶν> κατὰ τοὺς προειρημένους τόπους ἐκκλησιῶν ἀριθμὸς, ἀλλὰ καὶ ὡς τοῦτο μάλιστα κοινῇ πάντας ὀσιώτατόν ἐστιν βούλεσθαι, ὅπερ καὶ ὁ

100 ἀκριβοῦς λόγος ἀπαιτεῖν δοκεῖ, καὶ οὐδεμίαν μετὰ τῆς Ἰουδαίων ἐπιπορίας ἔχειν κοινωσίαν. »

28. Τοιαῦτα μὲν <εἶχεν> ἡ τοῦ βασιλέως ἐπιστολή. Τεσσαρεσκαίδεκατῆται δὲ φασιν ὑπὸ Ἰωάννου τοῦ ἀποστόλου τὴν παρατήρησιν τῆς τεσσαρεσκαίδεκάτης παραδεδόσθαι αὐτοῖς,

105 οἱ δὲ κατὰ τὴν Ῥώμην καὶ τὰ ἐσπέρια [300] μέρη τοὺς ἀποστόλους Πέτρον καὶ Παῦλον τὴν ἐκεῖ παραδεδωκέσαι συνθήειαν λέγουσιν. 29. Ἄλλ' οὐδεὶς μὲν τούτων ἐγγραφον ἔχει παρασχεῖν τὴν περὶ τούτων ἀπόδειξιν· ὅτι μέντοι ἐκ συνθηείας τινὸς μᾶλλον κατὰ χώρας, <ὡσπερ ἔφην>, ἐπιτε-

110 λεῖται ἡ τοῦ πάσχα ἑορτή, <καὶ> ἐκεῖθεν τεκμαίρομαι.

30. Οὐδεμία τῶν θρησκευτῶν τὰ αὐτὰ ἔθη φυλάττει, κἂν τὴν αὐτὴν περὶ τοῦ θεοῦ δόξαν ἀσπάζηται. 31. Καὶ γὰρ οἱ τῆς αὐτῆς πίστεως ὄντες διαφωνοῦσι περὶ τὰ ἔθη πρὸς ἑαυτούς· διὸ μικρὰ περὶ τῶν κατὰ τὰς ἐκκλησίας ἐθῶν παραθέσθαι οὐκ ἄκαιρον.

32. Αὐτίκα τὰς πρὸ τοῦ πάσχα νηστείας ἄλλως παρ' ἄλλοις φυλαττομένας ἐστὶν εὐρεῖν. Οἱ μὲν γὰρ ἐν Ῥώμῃ τρεῖς

« Il existe une disposition judicieuse qu'observent toutes les Églises des parties occidentales, méridionales et septentrionales de la terre, ainsi que certaines de celles des lieux d'Orient. 26. A cause de cela, tous ont pensé – et j'ai moi-même assuré que cela plairait à votre Intelligence – qu'il serait bon à présent que ce qui est observé avec une parfaite unanimité de sentiment dans la ville de Rome, en Italie et en Afrique, dans toute l'Égypte, les Espagnes, les Gaules, les Bretagnes, les Libyes, toute la Grèce, les diocèses d'Asie et du Pont, la Cilicie, votre Intelligence l'accepte aussi avec joie. 27. Qu'Elle observe non seulement que le nombre des Églises des lieux qui viennent d'être énumérés est plus élevé, mais aussi qu'il est tout à fait religieux de vouloir tous ensemble ce que semble demander une stricte raison et de n'avoir aucune communion avec le parjure des Juifs »¹.

28. Voilà ce que contenait la lettre de l'empereur. Les Quartodécimans affirment que l'observance du quatorzième jour leur a été transmise par l'apôtre Jean, mais ceux de Rome et des régions d'Occident [300] disent que la coutume de chez eux leur a été transmise par les apôtres Pierre et Paul. 29. Mais personne parmi eux ne peut fournir un écrit qui soit la preuve de ce qu'ils avancent sur ce sujet, car c'est plutôt par suite d'une coutume que la fête de Pâques est célébrée dans les diverses régions, comme je l'ai dit, et j'en vois là la preuve.

Diversité des usages dans les Églises

30. Aucune des religions n'observe les mêmes usages, même si elle est attachée à la même croyance au sujet du divin, 31. car ceux qui partagent la même foi diffèrent entre eux quant aux usages. C'est pourquoi je ne crois pas inopportun de traiter brièvement des divers usages des Églises.

32. On peut constater aussitôt que les jeûnes avant Pâques sont observés différemment chez les uns et les autres, car

1. La lettre entière de Constantin est citée par Socrate en I, ix ; cf. ce passage aux § 41-42 (SC 477, p. 131).

πρὸ τοῦ πάσχα ἑβδομάδας πλὴν σαββάτου καὶ κυριακῆς συν-
 ημμένας νηστεύουσιν. 33. Οἱ δὲ ἐν Ἰλλυριοῖς καὶ ὅλη τῇ
 120 Ἑλλάδι, καὶ οἱ ἐν Ἀλεξανδρείᾳ πρὸ ἑβδομάδων ἕξ τὴν πρὸ τοῦ
 πάσχα νηστείαν νηστεύουσιν, τεσσαρακοστὴν αὐτὴν ὀνομά-
 ζοντες. 34. Ἄλλοι δὲ παρὰ τούτους {ἄλλοι} πρὸ ἑπτὰ τῆς
 ἑορτῆς ἑβδομάδων τῆς νηστείας ἀρχόμενοι καὶ τρεῖς μόνως
 πενθημέρους ἐκ διαλειμμάτων νηστεύοντες οὐδὲν ἤττον καὶ
 125 αὐτοὶ τεσσαρακοστὴν τὸν χρόνον τοῦτον καλοῦσιν. 35. Καὶ
 θαυμάσαι μοι ἔπεισι, πῶς οὗτοι περὶ τὸν ἀριθμὸν τῶν ἡμερῶν
 διαφωνοῦντες τεσσαρακοστὴν αὐτὴν ὀνομάζουσιν, καὶ ἄλλος
 ἄλλον λόγον τῆς ὀνομασίας εὐρεσιλογοῦντες ἀποδιδόασιν. 36.
 Ἔστιν δὲ εὐρεῖν οὐ μόνον περὶ τὸν ἀριθμὸν τῶν ἡμερῶν δια-
 130 φωνοῦντας, ἀλλὰ καὶ τὴν ἀποχὴν τῶν ἐδεσμάτων οὐχ ὁμοίαν
 ποιουμένους. Οἱ μὲν γὰρ πάντῃ ἐμφύχων ἀπέχονται, οἱ δὲ
 τῶν ἐμφύχων ἰχθύς μόνους μεταλαμβάνουσι, 37. τινὲς δὲ σὺν
 τοῖς ἰχθύσι καὶ τῶν πτηνῶν ἀπογεύονται, ἕξ ὕδατος καὶ αὐτὰ
 κατὰ τὸν Μωυσέα γεγενῆσθαι λέγοντες^r. 38. Οἱ δὲ καὶ ἀκρο-
 135 δρύων καὶ ὠῶν ἀπέχονται· τινὲς δὲ καὶ ξηροῦ ἄρτου μόνου
 μεταλαμβάνουσιν· ἄλλοι δὲ οὐδὲ τούτου. 39. Ἔτεροι δὲ ἄχρις
 ἐνάτης ὥρας νηστεύοντες ἀδιάφορον ἔχουσιν τὴν ἐστίασιν,

r. Cf. Lv 11, 9.

1. Socrate témoigne-t-il ici d'un ancien usage ? Au temps de S. Léon, contemporain de Socrate, le jeûne à Rome est de quarante jours : cf. A. CHAVASSE, « La préparation de Pâques à Rome avant le V^e siècle : jeûne et organisation liturgique », *Mémorial J. Chainé*, p. 64.

2. Erreur de Socrate, car les Romains jeûnaient bien le samedi — comme il le dit d'ailleurs lui-même au § 58 : cf. INNOCENT I, *Ep. ad Decentium* 4 (PL 56, 516.A).

3. EUSÈBE DE CÉSARÉE, *De solemnitate Paschali*, 5 (PG 24, 700BC) parle d'un carême de six semaines ; de même Athanase pour l'Égypte dans ses *Lettres festales* (cf. V. PERI, « La cronologia delle Lettere Festali di Sant'Atanasio e la Quaresima », *Aevum* 35, 1961, p. 18-26). Mais il y a eu beaucoup de variations selon les lieux et les époques : en 384, Égérie parle d'un carême de huit semaines à Jérusalem, semaine sainte comprise (*Itin.* 27, 1, SC 296, p. 256-257), mais au début du V^e siècle le *Lectionnaire arménien* n'en compte plus que sept (n^o 19 et 20, PO 35, p. 100-103 Renoux).

ceux qui sont à Rome jeûnent trois semaines d'affilée avant Pâques¹, excepté le samedi² et le dimanche, 33. mais ceux qui habitent les Illyries, la Grèce tout entière et Alexandrie font le jeûne d'avant Pâques pendant six semaines, appelant cette période quarantaine³. 34. D'autres, autrement que ceux-ci, commencent le jeûne sept semaines avant la fête et jeûnent pendant trois fois cinq jours seulement, avec des intervalles, mais eux aussi n'en appellent pas moins ce temps-là quarantaine. 35. Il m'arrive de m'étonner de ce que ceux-ci, bien qu'ils diffèrent sur le nombre des jours, l'appellent quarantaine, et de ce qu'ils donnent les uns et les autres, de manière ingénieuse, des explications diverses de cette dénomination. 36. On peut en trouver qui non seulement diffèrent sur le nombre des jours, mais aussi ne s'abstiennent pas des mêmes aliments. Les uns s'abstiennent complètement des animaux⁴, les autres, parmi les animaux, ne prennent que du poisson⁵ ; 37. quelques-uns, en plus des poissons, consomment aussi des volailles, en disant qu'elles aussi, selon Moïse, ont été créées à partir de l'eau^r. 38. Les uns s'abstiennent de fruits et d'œufs⁶, d'autres prennent seulement du pain sec, d'autres même pas celui-ci⁷. 39. D'autres, qui jeûnent jusqu'à la neuvième heure⁸, prennent une nour-

4. Cf. CYRILLE DE JÉRUSALEM, *Catéchèse* 4, 27 (PG 33, 489B) ; BASILE DE CÉSARÉE, *De jejunio hom.* I, 10 (PG 31, 181B). Sur les abstinences alimentaires, cf. R. ARBESMAN, s.v. Fastenspeisen, *RAC* 7, 494-500.

5. C'est le cas des habitants d'Antioche : cf. JEAN CHRYSOSTOME, *Hom. III ad populum antiochenum* 5 (PG 49, 53).

6. Le concile de Laodicée, canon 50, recommande la xérophagie pour tout le Carême (cf. JOANNOU, *Les canons*, I, 2, p. 150).

7. Sur le jeûne au pain sec et à l'eau, cf. JÉRÔME, *Lettre* 52, 12 (Labourt II, p. 188). Les apotactites dont parle ÉGÉRIE prennent « seulement de l'eau et un peu de bouillie de farine » (*Itin.* 28, 4, SC 296, p. 267) ; même attestation chez THÉODORE DE CYR, *Hist. relig.* 3, 21 (SC 234, p. 287 Canivet).

8. Cf. *Didascalie des Apôtres* 21 ; ÉPIPHANE, *Expositio fidei* 22, 1 et 4 (p. 522-523 Holl-Dummer).

ἄλλως [301] τε παρ' ἄλλοις φύλοις καὶ μυρίαὶ συνήθειαι οὔσαι τυγχάνουσιν. 40. Καὶ ἐπειδὴ οὐδεὶς περὶ τούτου ἔγγραφον ἔχει δεῖξαι παράγγελμα, δῆλον ὡς καὶ περὶ τούτου τῆ ἐκάστου γνώμη καὶ προαιρέσει ἐπέτρεψαν οἱ ἀπόστολοι, ἵνα ἕκαστος μὴ φόβῳ μηδὲ ἐξ ἀνάγκης τὸ ἀγαθὸν κατεργάζοιτο. 41. Τοιαύτη μὲν καὶ περὶ νηστεϊῶν διαφωνία κατὰ τὰς ἐκκλησίας ἐστίν, περὶ δὲ συνάξεων ἕτερα τοιαῦτα. 42. Τῶν γὰρ πανταχοῦ τῆς οἰκουμένης ἐκκλησιῶν ἐν ἡμέρᾳ σαββάτων κατὰ πᾶσαν ἑβδομάδος περίοδον ἐπιτελουσῶν τὰ μυστήρια οἱ ἐν Ἀλεξανδρείᾳ καὶ οἱ ἐν Ῥώμῃ ἕκ τινος ἀρχαίας παραδόσεως τοῦτο ποιεῖν παρητήσαντο. 43. Αἰγύπτιοι δὲ γείτονες ὄντες Ἀλεξανδρέων καὶ οἱ τὴν Θηβαΐδα οἰκοῦντες ἐν σαββάτῳ μὲν ποιοῦνται συνάξεις, οὐχ ὡς ἔθος δὲ Χριστιανοῖς τῶν μυστηρίων μεταλαμβάνουσι. 44. Μετὰ γὰρ τὸ εὐωχηθῆναι καὶ παντοίων ἐδεσμάτων ἐμφορηθῆναι περὶ ἐσπέραν προσφέροντες τῶν μυστηρίων μεταλαμβάνουσιν. 45. Αὐθις δὲ ἐν Ἀλεξανδρείᾳ τῆ τετράδι καὶ τῆ λεγομένη παρασκευῇ γραφαὶ τε ἀναγινώσκονται καὶ οἱ διδάσκαλοι ταύτας ἐρμηνεύουσιν, πάντα τε τὰ συνάξεως γίνεται δίχα τῆς τῶν μυστηρίων τελετῆς. 46. Καὶ τοῦτο ἐστὶν ἐν Ἀλεξανδρείᾳ ἔθος ἀρχαῖον καὶ γὰρ Ὀριγένης τὰ πολλὰ ἐν ταύταις ταῖς ἡμέραις φαίνεται ἐπὶ τῆς ἐκκλησίας διδάξας. 47. Ὅστις σοφὸς ὢν διδάσκαλος καὶ κατιδὼν ὅτι τὸ ἀδύνατον τοῦ νόμου Μωυσέως ἀσθενεῖ⁵ πρὸς τὸ γράμμα ἀποδοθῆναι, 48. τὸν περὶ τοῦ πάσχα λόγον εἰς θεωρίαν ἀνήγαγεν, ἐν πάσχα μόνον ἀληθινὸν γεγενῆσθαι λέγων, ὅπερ ὁ Σωτὴρ ἐπετέλεσεν, ἐνεργήσας κατὰ τῶν ἀντι-

s. Cf. Rm 8, 3.

1. Cf. H. BRAKMANN, « Zur Geschichte der eucharistischen Nüchternheit in Ägypten », *Muséon* 84, 1971, 197-211. L'article examine les diverses hypothèses que les liturgistes ont élaborées à partir des § 42-44. Il rappelle que Socrate ne parle ici que du samedi (et non du dimanche comme l'ont cru certains) et considère qu'on peut se fier à son information. Il souligne aussi qu'on ne doit pas mal interpréter ce texte : il n'est pas dit que repas et synaxe eucharistique se succèdent immédiatement, il n'est pas dit non plus que le repas est communautaire (une agape). Socrate veut surtout souligner l'absence de jeûne avant une synaxe, pratique inhabituelle. La distinction

riture sans faire de différences, et par ailleurs [301] des coutumes multiples se rencontrent dans d'autres peuples. 40. Et comme personne à ce sujet ne peut produire une prescription écrite, il est clair que les apôtres s'en sont remis là-dessus à l'opinion et au choix de chacun, afin que chacun fasse ce qui est bien sans crainte et sans y être contraint.

41. Telles sont les divergences dans les Églises concernant les jeûnes ; en voici d'autres concernant les synaxes. 42. Alors que partout les Églises de la terre entière célèbrent les mystères chaque semaine le samedi, ceux d'Alexandrie et ceux de Rome, en vertu d'une ancienne tradition, se sont refusés à faire cela. 43. Les Égyptiens qui sont voisins des Alexandrins et ceux qui habitent en Thébaidé font des synaxes le samedi, mais ils ne participent pas aux mystères comme ont coutume de le faire les chrétiens, 44. car c'est après avoir copieusement mangé et s'être rassasiés de toutes sortes de mets que, le soir, ils font l'oblation et participent aux mystères¹. 45. De plus, à Alexandrie, on lit les Écritures le mercredi et le jour appelé « préparation », et les didascales interprètent celles-ci, et l'on fait tout de la synaxe, sauf la célébration des mystères. 46. C'est à Alexandrie une ancienne coutume, car il apparaît qu'Origène enseignait dans les églises la plupart du temps ces jours-là. 47. Parce qu'il était un sage didascale et qu'il savait que ce qui est impossible dans la loi de Moïse² ne peut être expliqué selon le sens littéral³, 48. il a fait accéder le récit sur la Pâque à un sens spirituel, en disant qu'une seule Pâque véritable avait eu lieu, celle que célébra le Sauveur, montrant sa force contre les puissances enne-

qu'il établit entre Alexandrins et Égyptiens, dont on connaît de nombreux exemples, lui permet de montrer que des différences existent entre des populations très voisines.

2. Cf. ORIGÈNE, *Comm. sur Jean X*, 110 : « Il ne faut pas croire que les événements historiques soient figures d'événements historiques ou les objets corporels d'objets corporels, mais que les réalités corporelles sont figures de réalités spirituelles et les réalités historiques de réalités d'ordre intelligible » (SC 157, p. 449 Blanc).

165 κειμένων δυνάμεων, διὰ τοῦ προσομιλῆσαι τῷ σταυρῷ, τρο-
παίω τούτῳ κατὰ τοῦ διαβόλου χρησάμενος. 49. Ἐν τῇ αὐτῇ
δὲ Ἀλεξανδρείᾳ ἀναγνῶσται καὶ ὑποβολεῖς ἀδιάφορον εἶτε
κατηχούμενοι εἰσιν εἶτε πιστοὶ, τῶν πανταχοῦ ἐκκλησιῶν
πιστοὺς εἰς τὸ τάγμα τοῦτο προβαλλομένων.

170 50. Ἐγνων δὲ ἐγὼ καὶ ἕτερον ἔθος ἐν Θεσσαλίᾳ γενόμενον
κληρικὸς ἐκεῖ < τῇ ἰδίᾳ γυναικί, ἦν > ἦν νόμῳ γαμήσας, πρὶν
κληρικὸς γένηται, συγκαθ[302]ευδήσας ἀποκέρυκτος γίνε-
ται· τῶν ἐν ἀνατολῇ πάντων < κληρικῶν > γνώμη ἀπεχομέ-
νων καὶ τῶν ἐπισκόπων, εἰ καὶ βούλοιντο, οὐ μὴν ἀνάγκη
νόμου τοῦτο ποιούντων· πολλοὶ γὰρ αὐτῶν ἐν τῷ καιρῷ τῆς
175 ἐπισκοπῆς καὶ παιδᾶς ἐκ τῆς νομίμης γαμετῆς πεποιήκασιν.

51. Ἀλλὰ τοῦ μὲν ἐν Θεσσαλίᾳ ἔθους ἀρχηγὸς Ἡλιόδωρος,
Τρίκκης τῆς ἐκεῖ γενόμενος < ἐπίσκοπος >, οὗ λέγεται < εἰ-
ναι > πονήματα ἐρωτικὰ βιβλία, ἃ νέος ὢν συνέταξεν, καὶ
Αἰθιοπικὰ προσηγόρευσεν· φυλάσσεται δὲ τοῦτο τὸ ἔθος ἐν
180 Θεσσαλονίκῃ καὶ αὐτῇ Μακεδονίᾳ καὶ Ἑλλάδι. 52. Καὶ ἄλλο
δὲ ἔθος ἐν Θεσσαλίᾳ οἶδα γινόμενον· ἐν ταῖς ἡμέραις τοῦ
πάσχα μόνον βαπτίζουσι, διὸ σφόδρα πλὴν ὀλίγων οἱ λοιποὶ
μὴ βαπτισθέντες ἀποθνήσκουσιν.

185 53. Ἐν Ἀντιοχείᾳ δὲ τῆς Συρίας ἡ ἐκκλησία ἀντίστροφον
ἔχει τὴν θέσιν· οὐ γὰρ πρὸς ἀνατολὰς τὸ θυσιαστήριον ἀλλὰ

1. Cf. *Ibid.* XX, 330 : « Jésus seul, qui seul a dépouillé les principautés et les puissances... en a triomphé sur le bois et a dressé la croix comme un trophée contre toute puissance adverse » (SC 290, p. 319 Blanc).

2. Le terme ὑποβολεὺς correspond au *monitor* latin, celui qui dit le premier une formule de prière ; dans l'*Historia tripartita* IX, 38 (PL 69, 1156 A), il a été traduit par *psalmi pronunciator*, celui qui prononce le verset du psaume qui sera repris par l'assistance.

3. Cf. I, xi, 7, qui rapporte que la règle observée en Orient, qui laissait aux clercs mariés la liberté d'user du mariage ne fut pas modifiée grâce à l'intervention de Paphnuce devant le concile de Nicée. R. GRAYSON, *Les origines du célibat ecclésiastique*, Gembloux 1970, p. 179-180 note qu'il n'est pas étonnant que les usages romains aient été adoptés en Thessalie, région qui faisait partie de l'Illyricum, où Rome réussit au V^e siècle à imposer sa suprématie.

mies en étant attaché à la croix et en se servant de ce trophée contre le diable ¹. 49. Dans la même ville d'Alexandrie, les lecteurs et les chantres ² sont indifféremment soit des catéchumènes, soit des fidèles, alors que les Églises de partout ne font accéder à cet ordre que des fidèles.

50. J'ai eu connaissance encore d'une autre coutume qui existe en Thessalie. Là, un clerc qui couche avec la femme qu'il a épousée selon la loi avant de devenir clerc [302] est excommunié, alors qu'en Orient tous les clercs s'abstiennent à leur gré, les évêques font cela s'ils le veulent, sans la contrainte d'une loi ³, car beaucoup d'entre eux, durant le temps de leur épiscopat, ont eu des enfants de leur épouse légitime. 51. Mais l'initiateur de cette coutume en Thessalie est Héliodore ⁴, qui fut évêque de Triikka, dans cette région. De lui on dit qu'il est l'auteur de livres d'amour, qu'il composa quand il était jeune et qu'il intitula *Éthiopiennes*. Cette coutume est observée à Thessalonique, dans la Macédoine et la Grèce tout entière. 52. Je connais encore une autre coutume qui existe en Thessalie : ils baptisent uniquement pendant les jours de la Pâque ; c'est pourquoi, en dehors d'un petit nombre, les autres meurent sans avoir été baptisés.

53. A Antioche de Syrie, la disposition de l'église est inversée, car le sanctuaire ne regarde pas vers l'Orient, mais

4. La date de l'auteur des *Éthiopiennes* reste discutée (III^e ou IV^e siècle), mais rien n'empêche que le renseignement de Socrate soit exact. J. MAILLON, intr. à *Héliodore, Les Éthiopiennes*, CUF, Paris 1960, p. XV, suppose que ce roman est l'œuvre de jeunesse d'un auteur qui s'est par la suite converti. A. HILHORST, fait remarquer, à partir de plusieurs exemples, que « au IV^e et au V^e siècle, il y avait une telle symbiose de traditions païennes et chrétiennes que l'affirmation de Socrate selon laquelle un évêque nommé Héliodore pouvait avoir écrit un roman dans sa jeunesse était parfaitement recevable » (« Was Philo read by pagans : the statement of Heliodorus in Socrates, *Hist. Eccl.* 5, 22 », *Studia Philonica* 4, 1992, p. 97).

πρὸς δύοσιν ὄρα. 54. Ἐν Ἑλλάδι δὲ καὶ ἐν Ἱεροσολύμοις καὶ Θεσσαλίᾳ τὰς ἐν ταῖς λυχναφίαις εὐχὰς παραπλησίως τοῖς ἐν Κωνσταντινουπόλει Ναυατιανοῖς ποιοῦνται. 55. Ὀμοίως δὲ καὶ ἐν Καισαρείᾳ τῆς Καππαδοκίας καὶ ἐν Κύπρῳ ἐν ἡμέρᾳ σαββάτου καὶ κυριακῆς αἰεὶ περὶ ἐσπέραν μετὰ τὴν λυχναφίαν οἱ πρεσβύτεροι καὶ ἐπίσκοποι τὰς γραφὰς ἐρμηνεύουσιν. 56. Οἱ <δὲ> ἐν Ἑλλησπόντῳ Ναυατιανοὶ οὐχ ὁμοίως κατὰ πάντα τοῖς ἐν Κωνσταντινουπόλει ποιοῦνται τὰς εὐχὰς, παραπλησίως δὲ κατὰ πολλὰ τῇ κρατούσῃ ἐκκλησίᾳ. 57. Καθόλου μέντοι πανταχοῦ καὶ παρὰ πάσαις θρησκείαις τῶν εὐχῶν οὐκ ἔστιν εὐρεῖν συμφωνούσας ἀλλήλαις δύο ἐπὶ τὸ αὐτό. 58. Πρεσβύτερος ἐν Ἀλεξανδρείᾳ οὐ προσομιλεῖ καὶ τοῦτο ἀρχὴν ἔλαβεν, ἀφ' οὗ Ἄρειος τὴν ἐκκλησίαν ἐτάραξεν. Ἐν Ῥώμῃ πᾶν σάββατον νηστεύουσιν. 59. Ἐν Καισαρείᾳ τῆς Καππαδοκίας τοὺς μετὰ τὸ βάπτισμα ἡμαρτηκότας ἐξωθοῦσι τῆς κοινωνίας ὡς Ναυατιανοί· τὸ αὐτὸ δὲ καὶ Μακεδονιοὶ <οἱ> ἐν Ἑλλησπόντῳ ποιοῦσιν καὶ οἱ ἐν Ἀσίᾳ Τεσσαρесеκαίδεκατῖται. 60. Οἱ Ναυατιανοὶ οἱ περὶ Φρυγίαν διγάμους οὐ δέχονται, οἱ δὲ ἐν τῇ Κωνσταντινουπόλει οὔτε φανερώς {οὐ} δέχονται οὔτε φανερώς ἐκβάλλουσι, ἐν δὲ τοῖς ἐσπερίοις μέρεσι φανερώς δέχονται. 61. Αἴτιοι γάρ, ὡς ἡγοῦμαι, τῆς τοιαύτης διαφωνίας οἱ κατὰ καιρὸν τῶν ἐκκλησιῶν προεστῶτες <οἱ ἐξ οἰκείας προλήψεως τοῖς ὑπηκόοις ὑποτῦ [303] πῶσαντες>. Οἱ δὲ

1. Les *Constitutions Apostoliques*, d'origine syrienne, prévoient pourtant que « la maison sera oblongue, tournée vers l'Orient » (II, 57, 3, SC 320, p. 312-313 Metzger). L'orientation des églises, qui n'est pas attestée dans les sources littéraires avant la fin du IV^e siècle, ne devient une règle pour l'ensemble des églises qu'à partir de la seconde moitié du V^e.

2. L'expression (unique dans tout l'ouvrage de Socrate) désigne évidemment la Grande Église, celle qui est majoritaire et bénéficie de la reconnaissance de l'État.

3. A. MARTIN, *Athanasie*, p. 183, doute non sans raison de cette affirmation. Sozomène rapporte cette donnée qu'il emprunte à Socrate, mais comme un « on-dit » (HE VII, 19, 5, p. 330).

4. Cf. *supra*, note au § 32.

vers l'Occident¹. 54. En Grèce, à Jérusalem et en Thessalie, on fait la prière du lucernaire à peu près comme les Novatiens de Constantinople. 55. De même, à Césarée de Cappadoce et à Chypre, les soirs du samedi et du dimanche, après le lucernaire, les prêtres et les évêques interprètent les Écritures. 56. Les Novatiens de l'Hellespont ne font pas en tous points leurs prières comme ceux de Constantinople, mais, sur plusieurs points, d'une manière proche de l'Église dominante². 57. En résumé, partout et dans toutes les religions, il n'est pas possible d'en trouver deux qui s'accordent entre elles sur les prières. 58. Un prêtre d'Alexandrie ne prêche pas ; l'origine en remonte au moment où Arius troubla l'Église³. A Rome on jeûne chaque samedi⁴.

59. A Césarée de Cappadoce, on exclut de la communion ceux qui ont péché après le baptême, comme le font les Novatiens⁵. Les Macédoniens qui sont en Hellespont font la même chose, ainsi que les Quartodécimans d'Asie. 60. Les Novatiens de Phrygie ne reçoivent pas les remariés, ceux de Constantinople ne les reçoivent ni ne les rejettent ouvertement, mais en Occident on les reçoit ouvertement⁶.

61. A mon avis, sont causes de telles divergences ceux qui ont présidé les Églises à une époque donnée, qui les ont imposées à leurs sujets de leur propre initiative [303], et

5. Socrate se fonde sans doute ici sur les Canons disciplinaires de Basile de Césarée (*Lettres* 188, 199, 207), voire de Grégoire de Nysse (*Lettre canonique à Létoios*, GNO III/4), très tôt entrés dans les collections canoniques de l'Église byzantine, qui prévoient de nombreux cas d'exclusion après le baptême. Mais de telles exclusions existaient au IV^e siècle dans nombre d'autres Églises.

6. La tradition ancienne oscille entre tolérance envers le remariage (Hermas, Clément d'Alexandrie) et sa condamnation (Athénagore, Tertullien montaniste). Les Montanistes, toujours nombreux en Phrygie, doivent sur ce point avoir influencé les Novatiens du lieu. Au IV^e siècle, tant chez les Orientaux que chez les Occidentaux, le remariage est autorisé, non sans quelques réserves, en particulier de la part des Orientaux (BASILE DE CÉSARÉE impose un an de pénitence aux digames : *Lettre* 188, 4, p. 125 Courtonne II).

210 ταῦτα παραλαβόντες ὡς νόμον τοῖς ἐπιγινομένοις παρέπεμψαν.

62. Πάντα δὲ τὰ ἐν ταῖς ἐκκλησίαις ἔθη κατὰ πόλεις καὶ χώρας γενόμενα ἐγγράφειν ἐργῶδες, μᾶλλον δὲ ἀδύνατον. 63. Ἴκανὰ μέντοι καὶ τὰ παρατεθέντα πρὸς ἀπόδειξιν τοῦ τὴν 215 ἑορτὴν τοῦ πάσχα ἐκ συνηθείας τινὸς κατὰ χώρας διάφορον ἐσχηκέναι τιμὴν. 64. Διὸ περιττολογοῦσιν οἱ τὴν ἐν Νικαίᾳ συνόδον παρατρέφαι τὸ πάσχα ἐπιθυρήσαντες· οἱ γὰρ ἐκεῖσε συνελθόντες τοὺς ὀλίγους εἰς συμφωνίαν ἄγειν ἐσπούδασαν πρὸς τοὺς πολλῶν πλείονας διαφωνοῦντας τὸ πρότερον.

220 65. Ὅτι δὲ εὐθὺς ἐπὶ τῶν ἀποστολικῶν χρόνων πολλαὶ διαφωνίαι διὰ τὰ τοιαῦτα ἐγένοντο, οὐδὲ αὐτοὺς τοὺς ἀποστόλους διέλαθεν, ὡς μαρτυρεῖ ἡ βίβλος τῶν Πράξεων. 66. Ἐπεὶ γὰρ ἔγνωσαν οἱ ἀπόστολοι ταραχὴν ἐκ τῆς διαφωνίας τῶν ἐθνῶν κινουμένην τοῖς πιστεύουσιν, πάντες ἅμα γενόμενοι 225 θεῖον νόμον ἐθέσπισαν, ἐν τύπῳ ἐπιστολῆς καταγράφαντες, 67. δι' οὗ τῆς βαρυτάτης μὲν περὶ τῶν τοιούτων δουλείας τε καὶ ἐρεσχειλίας τοὺς πιστεύοντας ἠλευθέρωσαν, ὑποτύπωσιν δὲ ἀσφαλῆ τῆς ὀρθῆς πολιτείας καὶ πρὸς τὴν ἀληθῆ θεοσέβειαν ἄγουσαν ἐδίδαξαν, μόνᾳ ἧσα ἀναγκαίως δεῖ φυλάττειν 230 μνηύσαντες. 68. Ἄλλ' ἡ μὲν ἐπιστολὴ ἐν ταῖς τῶν ἀποστόλων Πράξεσιν ἀναγέγραπται, οὐδὲν δὲ κωλύει καὶ ἐνταῦθα προσκεῖσθαι < αὐτήν>.

69. « Οἱ ἀπόστολοι καὶ οἱ πρεσβύτεροι καὶ οἱ ἀδελφοὶ τοῖς κατὰ τὴν Ἀντιόχειαν καὶ Συρίαν καὶ Κιλικίαν ἀδελφοῖς τοῖς 235 ἐξ ἐθνῶν χαίρειν. Ἐπειδὴ ἠκούσαμεν ὅτι τινες ἐξ ἡμῶν ἐξεληθόντες ἐτάραξαν ὑμᾶς λόγοις ἀνασκευάζοντες τὰς ψυχὰς ὑμῶν, λέγοντες περιτέμνεσθαι καὶ τηρεῖν τὸν νόμον, οἷς οὐ διεστείλάμεθα, ἔδοξεν ἡμῖν γενομένοις ὁμοθυμαδόν, ἐκλεξαμένους ἄνδρας πέμψαι πρὸς ὑμᾶς σὺν τοῖς ἀγαπητοῖς ἡμῶν 240 Βαρνάβᾳ τε καὶ Παύλῳ, ἀνθρώποις παραδεδοκόσι τὴν ψυχὴν αὐτῶν ὑπὲρ τοῦ ὀνόματος τοῦ κυρίου ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ. Ἀπεστάλακαμεν οὖν Ἰούδαν καὶ Σίλαν, καὶ αὐτοὺς διὰ λόγου ἀπαγγέλλοντας τὰ αὐτά. Ἐδοξεν γὰρ τῷ Ἁγίῳ Πνεύματι

ceux qui ont reçu celles-ci les ont transmises à leurs successeurs comme une loi.

62. Tous les usages dans les Églises, tels qu'ils existent dans les villes et les régions, il serait fastidieux de les décrire, ou plutôt ce serait impossible. 63. Ceux que nous avons rapportés suffisent pour montrer que la fête de Pâques est célébrée différemment selon les régions en vertu d'une coutume. 64. Aussi ceux qui ont murmuré que les membres du concile de Nicée ont changé la fête de Pâques parlent pour ne rien dire, car ceux qui s'étaient rassemblés là se sont efforcés de conduire le petit nombre à un accord avec ceux, beaucoup plus nombreux, qui s'en écartaient auparavant.

65. Que beaucoup de divergences se soient produites, dès les temps apostoliques, pour des raisons semblables, cela n'a pas échappé aux apôtres eux-mêmes, comme en témoigne le livre des *Actes*. 66. Car lorsque les apôtres eurent connaissance des troubles qui agitaient les croyants du fait de divergences avec les païens, ils se réunirent et édictèrent une loi divine, qu'ils rédigerent sous forme d'une lettre. 67. Par elle, ils libéraient les fidèles, sur de telles questions, de la très lourde servitude et des propos oiseux. Ils enseignèrent un modèle sûr de conduite droite et qui conduise à la piété véritable, en prescrivant les seules règles qu'il faut absolument respecter. 68. Mais cette lettre se lit dans les *Actes des Apôtres*, et rien n'empêche de la citer ici :

69. « Les apôtres, les anciens et les frères aux frères de la gentilité d'Antioche de Syrie et de Cilicie, salut. Parce que nous avons entendu dire que certains, venus de chez nous, vous ont troublés par des propos en bouleversant vos âmes, en disant de se faire circoncire et d'observer la loi, alors que nous ne leur avons pas donné cet ordre, nous avons décidé d'un commun accord de choisir et de vous envoyer des délégués avec nos chers Barnabé et Paul, ces hommes qui ont livré leur vie pour le nom de Notre Seigneur Jésus-Christ. Nous avons donc envoyé Judas et Silas, qui vous transmettront de vive voix le même message. L'Esprit-Saint et nous-

καὶ ἡμῖν μηδὲν πλέον ἐπιτίθεσθαι ὑμῖν βάρος πλὴν τῶν ἐπά-
 245 ναγκες τούτων, ἀπέχεσθαι εἰδωλοθύτων καὶ αἵματος καὶ πνι-
 κτῶν καὶ πορνείας. Ἐξ ὧν διατηροῦντες ἑαυτοὺς εὖ πράξετε.
 Ἐρρωσθε ¹. »

[304] 70. Ταῦτα μὲν ἔδοξε τῷ Θεῷ· τοῦτο γὰρ φησιν ἡ
 ἐπιστολή, ὅτι « ἔδοξεν τῷ Ἁγίῳ Πνεύματι μηδὲν πλέον ἐπιτί-
 250 θεσθαι βάρος πλὴν τῶν ἐπάναγκες » ὀφειλόντων φυλάττε-
 σθαι. 71. Τινὲς δὲ τούτων ἀμελήσαντες ἀδιάφορον μὲν πᾶσαν
 πορνείαν ἡγοῦνται, περὶ δὲ ἡμερῶν ἑορτῆς ὡς περὶ ψυχῆς
 ἀγωνίζονται, ἀντιστρέφαντες μὲν τὰ τοῦ Θεοῦ παραγγέλ-
 ματα καὶ νομοθετοῦντες ἑαυτοῖς, παρ' οὐδὲν δὲ τὴν τῶν ἀπο-
 255 στόλων νομοθεσίαν τιθέμενοι, λαθάνοντες ἑαυτοὺς ὅτι ἐνα-
 ντία οἷς τῷ Θεῷ ἔδοξε πράττουσι.

72. Δυνατὸν μὲν οὖν τὸν περὶ τοῦ πάσχα λόγον ἔτι πλέον
 ἐκτεῖναι, καὶ δεῖξαι, ὡς οὐδὲ Ἰουδαῖοι τῶν περὶ τοῦ πάσχα
 χρόνων τὴν ἀκριβείαν ἢ τύπον φυλάττουσιν, ὅπως τε Σαμα-
 260 ρεῖς, ἀπόσχισμα ὄντες Ἰουδαίων, αἰεὶ μετ' ἰσημερίαν τὴν
 ἑορτὴν ταύτην ἐπιτελοῦσιν. 73. Ἀλλὰ ἡ τοιαύτη ὑπόθεσις
 ἰδιαζούσης χρήζει καὶ μακροτέρας ἐκθέσεως· ἐκεῖνο δὲ μόνον
 φημί, ὅτι οἱ φιλοῦντες Ἰουδαίους ἀκολουθεῖν καὶ περὶ τού-
 265 τῶν τύπων ἀκριβολογούμενοι οὐδενὶ τρόπῳ τούτων ἐκπίπτειν
 ὀφείλουσιν. 74. Εἰ γὰρ ὅλως ἀκριβολογεῖσθαι προήρηνται,
 οὐκ ὀφείλουσιν ἡμέρας μόνον καὶ μῆνας παρατηρεῖν, ἀλλὰ καὶ
 τὰ ἄλλα ὅσα ὁ Χριστὸς ὑπὸ νόμον γενόμενος ^u ἔπραττεν
 Ἰουδαϊκῶς ἢ ὑπέμεινεν ὑπὸ Ἰουδαίων ἀδικούμενος ἢ εὐεργε-
 τῶν τοὺς πάντας τυπικῶς κατειργάζετο. 75. Ἐν πλοίῳ εἰσελ-
 270 θῶν ἐδίδασκεν ^v, εἰς ἀνώγειον οἰκημα τὸ πάσχα εὐτρεπισθῆ-
 ναι ἐκέλευσεν ^w, ὄνον δεδεμένην λυθῆναι προσέταττεν ^x, τὸν

mêmes avons décidé de ne vous imposer aucune charge de
 plus, sinon celles-ci, indispensables : de vous abstenir des
 idololâtres et du sang, des chairs étouffées et de l'impudi-
 cité. Vous ferez bien de vous garder de tout cela. Portez-vous
 bien ¹. »

[304] 70. Voilà ce que Dieu a décidé, car la lettre dit :
 « L'Esprit-Saint a décidé de n'imposer aucune charge de
 plus, sinon les indispensables » qu'il faut nécessairement
 observer. 71. Mais certains, sans en tenir compte, tiennent
 pour indifférente toute impudicité, mais se battent sur les
 jours de fête comme s'il y allait de leur vie, en renversant les
 prescriptions de Dieu et en se faisant leurs propres lois ; ils
 ne font aucun cas de la législation des apôtres et ne s'aperçoi-
 vent pas qu'ils font le contraire de ce que Dieu a décidé.

72. Il serait possible d'allonger encore notre exposé sur la
 Pâque et de montrer comment même les Juifs n'observent
 pas exactement la règle sur les temps de la Pâque et com-
 ment les Samaritains, qui sont séparés des Juifs, célèbrent
 toujours cette fête après l'équinoxe ¹. 73. Mais un tel sujet a
 besoin d'un développement plus long et qui lui soit propre,
 et je dis seulement ceci : que ceux qui désirent suivre les
 Juifs et observent exactement leurs règles doivent ne s'en
 écarter d'aucune façon. 74. S'ils ont choisi d'aller jusqu'à
 une totale exactitude, ils ne doivent pas observer seulement
 les jours et les mois, mais aussi toutes les autres actions que
 faisait le Christ lorsqu'il était sous la loi^u, à la manière des
 Juifs, ou bien celles qu'il a supportées lorsqu'il était injus-
 tement traité par les Juifs, ou bien celles qu'il accomplissait
 de manière symbolique en faisant du bien à tous. 75. Il
 enseignait en montant dans une barque^v, il ordonna que la
 Pâque soit préparée dans une chambre haute^w, il prescrivait
 de délier une ânesse à l'attache^x, il donnait comme signe à

t. Ac 15, 23-29. u. Cf. Ga 4, 4. v. Cf. Mt 13, 2, par. w. Mc 14, 15 ;
 Lc 22, 12. x. Mt 21, 2.

1. Les Samaritains calculent la date de la Pâque comme les Juifs, mais
 l'usage d'un calendrier différent pouvait avoir pour résultat une différence
 de date notable (cf. *Encyclopedia Judaica*, s.v. Samaritans, 427).

βαστάζοντα κεράμιον ὕδατος σημεῖον ἐδίδου τοῖς εἰς τὸ
 πάσχα σπουδάζουσιν^γ, καὶ ἄλλα ὅσα μυρία ἐν εὐαγγελίοις
 γέγραπται. 76. Καὶ τούτων οὐδὲν σωματικῶς παραφυλάττειν
 275 σπουδάζουσιν οἱ διὰ ἑορτὴν δικαιοθῆναι νομίζοντες. 77. Οὐ
 γάρ τις τῶν διδασκάλων ἐκ πλοίου ποτὲ τὴν διδασκαλίαν
 πεποιήται, οὐκ εἰς ἀνώγειν τις οἴκημα ἐκ παντὸς τελέσαι τὸ
 πάσχα ἐσπούδασεν, οὐκ ὄνον δεδεμένην ζητήσαντες αὐθις
 ἐπέλυσαν, οὐ κεράμιον ὕδατος βαστάσαι τινὶ ἐπέτρεψαν, ἵνα
 280 τὰ σύμβολα πληρωθῇ^δ ταῦτα γὰρ καὶ τὰ τοιαῦτα Ἰουδαϊκὰ
 μᾶλλον ἠγήσαντο. 78. Ἰουδαῖοι γὰρ τὰ συμβαίνοντα {ἐν}
 τοῖς σώμασι μᾶλλον ἢ ταῖς ψυχαῖς σφῶζειν σπουδάζουσιν^ε διὸ
 καὶ ἔνοχοι τῇ κατάρα γίνονται^ζ, ὅτι τὸν νόμον Μωυσέως ἐν
 τύποις, οὐ [305] μὴν πρὸς ἀλήθειαν ἐκλαμβάνουσιν. 79. Οἱ
 285 δὲ φίλοι τοῖς Ἰουδαίοις ταῦτα μὲν εἰς θεωρίαν ἀνάγουσιν, περὶ
 δὲ ἡμερῶν καὶ μηνῶν ἄσπονδον αἰροῦνται πόλεμον, τὴν περὶ
 τούτων θεωρίαν πατήσαντες, 80. ὡς ἐξ ἀνάγκης καὶ αὐτοὺς
 κατὰ τοῦτο τὸ μέρος ὅμοια Ἰουδαίοις καταδικάζεσθαι, τὴν ἐκ
 τῆς καταρας ψῆφον αὐτοῖς ἐπιφέροντας.
 290 81. Ἀλλὰ περὶ μὲν τούτων ἐξαρκεῖν ἠγοῦμαι· ἐπαναδρά-
 μωμεν δὲ εἰς τὸ προκείμενον, οὐ μικρὸν ἔμπροσθεν πεποιή-
 μεθα μνήμην, ὡς ἡ ἐκκλησία διαιρεθεῖσα οὐκ ἐνέμεινε τῇ
 πρώτη γενομένη διαίρεσει καὶ ὡς οἱ διαιρεθέντες καθ' ἑαυτῶν
 295 πάλιν ἐχώρου, μικρᾶς τε καὶ εὐτελοῦς προφάσεως λαθόμενοι
 ἀλλήλων διεχωρίζοντο. 82. Ναυατιανοὶ μὲν οὖν, ὡς ἔφην, διὰ
 τὴν τοῦ πάσχα ἑορτὴν διηρέθησαν καὶ περὶ τούτου οὐ μίαν
 μόνην διαίρεσιν ἔχουσιν· ἄλλοι γὰρ ἄλλως κατὰ ἐπαρχίας οὐ
 μόνον περὶ μηνός, ἀλλ' ἤδη καὶ περὶ ἑβδομάδος ἡμερῶν καὶ
 300 περὶ ἐτέρων εὐτελῶν διαφερόμενοι πῆ μὲν διακρίνονται, πῆ δὲ
 καὶ ἐπιμίγνυνται.

γ. Mc 14, 13 ; Lc 22, 10. z. Cf. Ga 3, 10.

1. Cf. V, xxi, 5.

ceux qui s'affairaient pour la Pâque l'homme qui portait une
 cruche d'eau^γ, et d'autres choses innombrables qui sont
 rapportées dans les Évangiles. 76. Ceux qui pensent être
 justifiés par la fête ne cherchent à observer aucune de ces
 actions de manière matérielle. 77. Aucun des didascales n'a
 jamais donné son enseignement à partir d'une barque, n'a
 cherché à célébrer la Pâque dans une chambre haute, ils
 n'ont pas recherché une ânesse liée pour la délier à nouveau,
 ils n'ont pas ordonné à quelqu'un de porter une cruche
 d'eau, de manière à ce que ces symboles soient accomplis :
 ces actes et d'autres semblables, ils les ont considérés
 comme propres aux Juifs. 78. Les Juifs en effet se soucient
 davantage de conserver les événements de manière corpo-
 relle plutôt que spirituelle ; c'est pourquoi ils sont sous le
 coup de la malédiction^ε, car ils reçoivent la loi de Moïse en
 figures, non [305] certes en vérité. 79. Et les amis des Juifs
 font de cela une interprétation spirituelle, mais ils suscitent
 une guerre implacable lorsqu'il s'agit de jours et de mois,
 méprisant sur ce point l'interprétation spirituelle, 80. de
 sorte que, de toute nécessité, eux aussi encourent sur ce
 point la même condamnation que les Juifs, en faisant porter
 sur eux la sentence de la malédiction.

81. Mais je pense que c'est assez sur ces questions. Reve-
 nons au sujet dont nous avons brièvement fait mention il y a
 peu : comment l'Église ainsi divisée ne demeura pas dans le
 premier état de division, et comment ceux qui étaient divi-
 sés marchaient à nouveau contre eux-mêmes et se séparaient
 les uns des autres en prenant des prétextes infimes et sans
 importance. 82. Les Novatiens donc, comme je l'ai dit¹, se
 divisèrent sur la fête de Pâques, et sur cette question ils
 n'ont pas une seule et unique division, car selon les provin-
 ces ils diffèrent les uns des autres non seulement sur le mois,
 mais sur les jours de la semaine et sur d'autres choses sans
 importance, et tantôt ils se séparent, tantôt ils conservent
 des relations.

XXIII

1. Γίνονται δὲ καὶ ἐν Ἀρειανοῖς διαιρέσεις δι' αἰτίαν τοιαύτην.

Αἱ καθ' ἑκάστην παρ' αὐτοῖς ἐριστικαὶ ζητήσεις εἰς ἄτοπα
 5 τινὰ τοὺς λόγους αὐτῶν προήγαγον. 2. Ἐπεὶ γὰρ ἐν τῇ
 ἐκκλησίᾳ πεπίστευται ὁ Θεὸς Πατὴρ εἶναι Υἱοῦ τοῦ Λόγου,
 ζήτημα ἐνέπεσεν εἰς αὐτούς, εἰ δύναται καὶ πρὸ τοῦ ὑποστῆ-
 ναι τὸν Υἱὸν ὁ Θεὸς καλεῖσθαι Πατὴρ. 3. Ἐπεὶ γὰρ τὸν τοῦ
 Θεοῦ Λόγον οὐκ ἐκ Πατρὸς γεννᾶσθαι, ἀλλ' ἐξ οὐκ ὄντων
 10 ὑποστῆναι ἐδόξαζον, περὶ τὸ πρῶτον καὶ ἀνωτάτω κεφάλαιον
 σφαλέντες εἰκότως περὶ ψιλοῦ ὀνόματος εἰς ἄτοπον φιλονει-
 κίαν ἐξέπεσον. 4. Δωρόθεος μὲν οὖν, <ὁ> ἐκ τῆς Ἀντιοχείας
 ὑπ' αὐτῶν μετασταλεὶς ἔλεγεν μὴ δύνασθαι Πατέρα εἶναι ἢ
 καλεῖσθαι μὴ ὑφ' ἑστώτος Υἱοῦ. 5. Μαρίνος δέ, ὃν ἐκ Θράκης
 πρὸ Δωροθέου κεκλήκεισαν, εὐκαίρου δραξάμενος ἀφορμῆς
 15 (ἐλυπεῖτο γὰρ ὅτι αὐτοῦ Δωρόθεος προεκέκριτο) τοῦ ἐναντίου
 λόγου προΐστατο. 6. Διὰ τοῦτο γίνεται εἰς αὐτοὺς διαίρεσις,
 καὶ χωρισθέντες διὰ τὸ προλεχθὲν λεξείδιον κατ' ἰδίαν ἐκάτε-
 ρος τὰς συναγωγὰς ἐποιοῦντο, τῶν ὑπὸ Δωρόθεον ταττομέ-
 νων κατὰ τοὺς οἰκείους τόπους μεινάντων, οἱ δὲ ἀκο-
 20 λουθῆ[306]σαντες Μαρίνω ἰδίους κατασκευάσαντες εὐκτη-
 ρίους οἴκους τὰς συναγωγὰς ἐποιοῦντο, λέγοντες τὸν Πατέρα
 αἰεὶ εἶναι Πατέρα καὶ μὴ ὑφ' ἑστώτος Υἱοῦ. 7. Ἐκαλοῦντο δὲ
 οὗτοι Ψαθυριανοί, ὅτι Θεόκτιστός τις ψαθυροπώλης, Σύρος

1. Athanase avait déjà fait cette objection aux Ariens : « Le Père ne pourrait être appelé ainsi et il ne le serait pas si le Fils n'existait pas » (*Oratio contra Arianos*, I, 29, 2 p. 139, 10-11 Metzler).

XXIII

Schismes chez les Ariens

1. Il y a aussi des divisions parmi les Ariens pour la raison suivante.

Les discussions polémiques quotidiennes, chez eux, les amenèrent à dire des absurdités. 2. Parce que dans l'Église on croit que Dieu est le Père du Fils, le Verbe, une question se posa chez eux : Dieu peut-il être appelé Père même avant l'existence du Fils ? ¹ 3. Puisqu'ils enseignent que le Verbe de Dieu n'est pas né du Père, mais tire son existence du néant, en faisant erreur sur la première et la plus importante des questions, ils sont tombés tout naturellement, à propos d'un simple nom, dans une querelle absurde. 4. Dorothée donc, qu'ils avaient fait venir d'Antioche, disait que le Père ne pouvait l'être ou être appelé ainsi lorsque le Fils n'existait pas. 5. Mais Marinos, qu'ils avaient appelé de Thrace avant Dorothée, ayant saisi cette occasion favorable (il était charginé en effet qu'on lui ait préféré Dorothée) défendit l'opinion contraire. 6. C'est pourquoi il y a chez eux une division : s'étant séparés pour le petit mot susdit, chacun d'eux faisait ses assemblées à part, ceux qui se rangeaient du côté de Dorothée demeurant dans leurs endroits habituels ; mais ceux qui suivaient [306] Marinos, s'étant construit des maisons de prière propres, y faisaient leurs assemblées, en disant que le Père était toujours père même lorsque un fils n'existait pas. 7. On appelait ceux-ci Psathyriens ², parce que Théoktistos, un vendeur de petits gâteaux d'origine

2. THÉODORET, *Haereticorum fabularum compendium* IV, 4 (PG 83, 421 C) parle également des Psathyriens d'Antioche, mais en leur attribuant une autre doctrine : « Dieu est Père, mais le Fils est toujours créé par Dieu, car c'est la même chose, pour Dieu, de créer et d'engendrer. »

τὸ γένος, διαπύρωσ τῷ λόγῳ τῶδε συνίστατο. 8. Ἐπηκολούθησεν δὲ αὐτοῖς καὶ Σεληνᾶς ὁ τῶν Γότθων ἐπίσκοπος, ἀνὴρ ἐπίμικτον ἔχων τὸ γένος· Γότθος μὲν ἦν ἐκ πατρὸς, Φρυξὲς δὲ κατὰ μητέρα, καὶ διὰ τοῦτο ἀμφοτέροις ταῖς διαλέκτοις ἐτόιμως κατὰ τὴν ἐκκλησίαν ἐδίδασκεν. 9. Καὶ οὗτοι δὲ μικρὸν ὕστερον διηρέθησαν, Μαρίνου πρὸς Ἀγάπιον διενεχθέντος, ὃν αὐτὸς εἰς ἐπισκοπὴν τῆς Ἐφέσου προβέβλητο. 10. Οὗτοι δὲ οὐ περὶ θρησκείας, ἀλλὰ περὶ προεδρίας μικροψυχήσαντες ἐπολέμουν ἀλλήλοις, τῶν Γότθων προσθεμένων τῷ Ἀγαπίῳ. 11. Διὸ πολλοὶ τῶν ὑπ' αὐτοῖς κληρικῶν, μισήσαντες τὴν ἐκ κενοδοξίας τεχθεῖσαν μάχην αὐτοῖς, ἀποστάντες αὐτῶν τῇ ὁμοουσίῳ πίστει προσέθεντο.

12. Ἀρειανοὶ μὲν δὴ ἐπὶ εἴκοσι πέντε ἔτη χωρισθέντες ἀλλήλων ὕστερον ἐπὶ τῆς βασιλείας τοῦ νέου Θεοδοσίου κατὰ τὴν ὑπατείαν τοῦ στρατηλάτου Πλίνθα, τῆς Ψαθυριανῶν ὄντος αἰρέσεως, πεισθέντες τῆς φιλονεικίας ἐπαύσαντο καὶ ἠνώθησαν, ὥσπερ νόμον ὀρίσαντες μηδέποτε μνημονεῦσαι τοῦ κεφαλαίου δι' ὃ ἐχωρίζοντο. 13. Τοῦτο δὲ ἐν μόνῃ τῇ Κωνσταντινουπόλει ποιῆσαι δεδύνηνται· οἱ γὰρ ἐν ταῖς ἄλλαις πόλεσιν, εἶπου καὶ τυγχάνουσιν ὄντες, ἐπιμένουσι χωριζόμενοι.

45 Τοσαῦτα μὲν καὶ περὶ τῆς ἐν Ἀρειανοῖς διαιρέσεως <εἰρήσθω>.

XXIV

1. Ἄλλὰ μὴν οὐδὲ οἱ ἀπὸ Εὐνομίου ἀδιαίρετοι μεμενήκασιν· αὐτὸς μὲν γὰρ Εὐνόμιος ἤδη πρότερον Εὐδοξίου τοῦ

1. La version arménienne ajoute que les clercs « furent installés dans l'église et réordonnés par Nectaire », ce qu'a retenu aussi l'abrégé (THOMSON, *Armenian Adaptation*, p. 158).

syrienne, était ardemment attaché à cette opinion. 8. Sélé-nas, l'évêque des Goths, se rallia à eux ; c'était un homme de race mêlée : Goth par son père, Phrygien par sa mère : pour cette raison, il était capable d'enseigner dans l'église dans les deux langues. 9. Mais même ceux-ci, peu après, se divisèrent, car Marinos n'était pas d'accord avec Agapios, que lui-même avait promu à l'épiscopat d'Éphèse. 10. Ceux-ci se faisaient la guerre non pour la religion, mais, par petitesse d'esprit, pour la première place, car les Goths s'étaient ralliés à Agapios. 11. C'est pourquoi beaucoup de clercs qui dépendaient d'eux, qui haïssaient cette lutte née de l'ambition, se séparèrent d'eux et se rallièrent à la foi consubstantielle ¹.

12. Les Ariens restèrent séparés les uns des autres pendant vingt-cinq ans ; plus tard, sous le règne de Théodose le Jeune, pendant le consulat du général Plintha ², qui était du parti des Psathyriens, s'étant laissés fléchir, ils mirent fin à leur rivalité et s'unirent en décidant comme par une loi de ne jamais faire mention du point à cause duquel ils s'étaient séparés. 13. Mais ils ne purent faire cela qu'à Constantinople, car ceux des autres villes, dans la mesure où l'on y en trouve, restent séparés.

Que tout cela soit dit sur la division chez les Ariens.

XXIV

Schismes chez les Eunomiens et les Macédoniens

1. Mais ceux du parti d'Eunome ne restèrent pas non plus sans divisions. Eunome lui-même, à une époque antérieure

2. En 419. Sur Plintha, un Goth successivement *comes, consul, magister militum (praesentalis)*, cf. *PLRE II*, p. 892-893.

χειροτονήσαντος αὐτὸν ἐπίσκοπον Κυζίκου κεχώριστο, πρό-
 φασιν λαβὼν ὅτι Ἀέτιον τὸν αὐτοῦ διδάσκαλον ἐκβληθέντα οὐ
 5 προσεδέχετο· οἱ δὲ ἀπ' αὐτοῦ εἰς διάφορα διηρέθησαν. 2.
 Πρῶτον μὲν γὰρ Θεοφρόνιος τις Καππαδόκης, ὑπὸ Εὐνομίῳ
 τὰ ἐριστικὰ παιδευθεὶς καὶ παχυμερῶς τὰς Ἀριστοτέλους
 Κατηγορίας καὶ τὸ Περὶ ἐρμηνείας νοήσας, συντάξας βιβλία,
 <δ> Περὶ γυμνασίας νοῦ ἐπέγρα[307]φεν, 3. προσοχθίσας
 10 τοῖς ἑαυτοῦ ὁμοθηρήσοις ὡς ἀποστατήσας αὐτῶν ἐκβέβληται,
 καὶ παρασυνάξας αὐτοῖς ἀφ' ἑαυτοῦ ἐπώνυμον αἴρεσιν κατα-
 λέλοιπε. 4. Καὶ ἐν τῇ Κωνσταντινουπόλει δὲ Εὐτύχιος τις ἐκ
 ψυχροῦ ζητήματος ἐχωρίσθη τῶν Εὐνομιανῶν καὶ νῦν τὰς
 συνάξεις κατ' ἰδίαν ποιεῖται. 5. Ὀνομάζονται μὲν οὖν οἱ μὲν
 15 Θεοφρονίῳ ἀκολουθήσαντες Εὐνομιοθεοφρονιανοί, οἱ δὲ
 Εὐτυχίῳ Εὐνομοετυχιανοί. 6. Ὅποια δὲ ψυχρὰ ῥημάτια
 ἐστίν, περὶ ὧν διαφέρονται, παραδοῦναι τῇ ἱστορίᾳ οὐκ ἄξιον
 εἶναι κέκρικα, ἵνα μὴ εἰς ἕτερα ἀποκλίνω τὸν λόγον, πλὴν ὅτι
 20 τὸ βάπτισμα παρεχάραξαν· οὐ γὰρ εἰς τὴν Τριάδα, ἀλλ' εἰς
 τὸν τοῦ Χριστοῦ βαπτίζουσι θάνατον.

7. Γέγονεν δὲ ἐπὶ χρόνον τινὰ καὶ ἐν Μακεδονιανοῖς διχό-
 νοια, Εὐτροπίου μὲν πρεσβυτέρου ἰδία συνάγοντος, Καρτε-
 ρίου δὲ μὴ συναινούντος αὐτῷ.

8. Ἴσως δ' ἂν καὶ ἄλλαι τινὲς εἶεν θρησκείαι ἐκ τούτων
 25 γινόμεναι ἐν ταῖς ἄλλαις τῶν πόλεων. 9. Ἐγὼ δὲ ἐν τῇ
 Κωνσταντινουπόλει τὰς διατριβὰς ποιούμενος, ἐν ᾗ ἐτέχθη
 τε καὶ ἀνετράφη, τὰ ἐν αὐτῇ γενόμενα πλατύτερον διηγοῦ-
 μαι, ὅτι τινὰ τούτων καὶ αὐτοφίᾳ ἱστόρησα καὶ ὅτι λαμπρό-
 τερα τὰ ἐνταῦθα γενόμενα καὶ ἄξια μνήμης καθέστηκεν.

30 Ταῦτα μὲν οὖν οὐ κατὰ τὸν αὐτὸν χρόνον, ἀλλὰ κατὰ
 διαφόρους συνέβη γενέσθαι καιροῦς. 10. Εἰ δέ σοι φίλον ὄνό-

déjà, s'était séparé d'Eudoxe, qui l'avait ordonné évêque de
 Cyzique, sous prétexte qu'il ne recevait pas son maître
 Aétios, qui avait été exclu (de l'Église) ¹. Mais ceux de son
 parti se divisèrent en plusieurs groupes. 2. D'abord Théo-
 phronios, un Cappadocien qu'Eunome avait instruit dans
 l'art de la controverse et qui avait grossièrement assimilé les
Catégories et le *Traité sur l'interprétation* d'Aristote, puis
 composé des livres intitulés *Sur l'exercice de l'intelligence*
 [307], 3. parce qu'il avait manifesté du mépris pour ses
 coreligionnaires, fut expulsé comme s'il avait apostasié ;
 ayant fait des synaxes séparées, il laissa après lui un parti qui
 porte son nom. 4. A Constantinople, un certain Eutychios se
 sépara des Eunomiens pour une question futile, et il fait
 maintenant ses synaxes à part. 5. On appelle ceux qui ont
 suivi Théophronios Eunomiothéophroniens, ceux qui ont
 suivi Eutychios Eunomioeutychiens. 6. Les petites formules
 futiles pour lesquelles ils se sont séparés, je n'ai pas jugé
 utile de les confier au récit, pour ne pas dévier de mon sujet,
 sauf qu'ils ont dénaturé le baptême, car ils ne baptisent pas
 au nom de la Trinité, mais de la mort du Christ ².

7. Une scission se produisit aussi pendant un certain
 temps chez les Macédoniens, le prêtre Eutropios faisant des
 réunions à part et Cartérios ne s'accordant pas avec lui.

8. Il existe peut-être d'autres religions issues de celles-ci
 dans d'autres villes. 9. Pour moi qui passe ma vie à Constan-
 tinople, où je suis né et où j'ai reçu mon éducation, je
 rapporte plus longuement ce qui s'y est passé parce que j'ai
 été le témoin oculaire de certaines de ces choses et parce que
 ce qui s'est passé là est plus remarquable et digne de men-
 tion.

Tout cela n'a pas eu lieu au même moment, mais à des
 époques différentes. 10. S'il t'est agréable d'apprendre les

1. Cf. *supra*, IV, XIII, 1-2.

2. Cf. PHILOSTORGE, *HE* X, 4 (p. 127) ; THÉODORET, *Haeticorum fabu-
 larum compendium*, IV, 3 (PG 83, 420C) ; F. WILES, « Triple and single

immersion : Baptism in the Arian Controversy », *SP* XXX, p. 341. Philo-
 storge ne renseigne sur aucune de ces scissions de son parti.

ματα διαφόρων μανθάνειν αίρέσεων, τῷ ἐπιγραφομένῳ Ἀγκυρωτῷ βιβλίῳ, ὃ συνέταξεν ὁ Κυπρίων ἐπίσκοπος Ἐπιφάνιος, ἐντυγχάνων διδάσκου.

35 11. Περὶ μὲν δὴ τούτων ἀποχρώντως εἰρήσθω. Τὰ δὲ δημόσια πράγματα πάλιν ἐταράττετο ἐξ αἰτίας τοιαύτης.

XXV

1. Κατὰ τὰ ἑσπέρια μέρη γραμματικός τις ὀνόματι Εὐγένιος, Ῥωμαίκοις παιδευὼν λόγους, ἀφείς τὰ παιδευτήρια ἐν τοῖς βασιλείοις ἐστρατεύετο καὶ ἀντιγραφεὺς τοῦ βασιλέως καθίστατο. 2. Διὰ δὲ τὸ εἶναι ἐλλόγιμος πλέον τῶν ἄλλων 5 τιμώμενος τὴν τύχην μετρίως οὐκ ἐνεγκεν, 3. ἀλλὰ συνεργὸν λαβὼν Ἀρβογάστην, ὃς ἐκ τῆς μικρᾶς Γαλατίας ὁρμώμενος στρατιωτικοῦ μὲν τάγματος ἡγεμὼν ἐτύγχανεν ὢν, τὸν δὲ τρόπον χαλεπὸς καὶ μαιφονώτατος, εἰς τυραννίδα ἀπέκλιεν. [308] 4. Βουλευούσιν οὖν ἄμφω φόνον κατὰ τοῦ βασιλέως 10 Οὐαλεντινιανοῦ, τοὺς ἐπικοιτωνίτας εὐνούχους ὑπεισεθόντες. 5. Οἱ δὲ ὑποσχέσεις μειζόνων ἢ εἶχον ἀξιωματῶν δεξάμενοι καθεύδοντα τὸν βασιλέα ἀπέπνιξαν. 6. < O > εὐθὺς

1. Socrate, apparemment, ne connaît pas le *Panarion* d'Épiphane, exposé de 80 hérésies. L'*Ancoratus*, dont Photius déclare que c'est « une manière de résumé » du *Panarion* (*Bibliothèque*, 123), ne mentionne aucune des divisions ici signalées. Le *Panarion*, dans son long chapitre 69 sur les diverses sortes d'Ariens, ne les connaît pas davantage.

A l'issue de ce chapitre, l'adaptation arménienne de Socrate ajoute un chapitre qui résume la légende des Sept Dormants d'Éphèse, dont le réveil est situé sous Théodose I^{er} (THOMSON, *Armenian Adaptation*, p. 159).

2. Eugène était *magister scriniorum*, sous l'autorité du *magister officiorum* : sur cette fonction, cf. R. DELMAIRE, *Les institutions du Bas-Empire romain de Constantin à Justinien. Les institutions civiles palatines*, Paris 1995, p. 66-67.

noms des diverses hérésies, sache qu'ils se trouvent dans le livre intitulé *Ancoratus*, que composa Épiphane, l'évêque des Chypristes¹.

11. Il en a été dit suffisamment sur ces questions. Mais les affaires publiques étaient troublées à nouveau pour la raison suivante.

XXV

Usurpation d'Eugène (août 392). Bataille du Frigidus (septembre 394)

1. En Occident, un *grammatikos* appelé Eugène, qui enseignait les lettres latines, ayant quitté les écoles, servait dans le palais impérial ; il y devint chef des bureaux² de l'empereur. 2. Parce que sa culture lui valait d'être plus honoré que les autres, il ne sut pas garder la mesure dans sa réussite, 3. mais en s'associant Arbogast, qui, originaire de petite Galatie, était le général d'un corps d'armée – un homme d'un caractère grossier et très porté au meurtre –, il en arrivait à une usurpation. [308] 4. Ils décident donc tous d'eux d'assassiner l'empereur Valentinien en circonvenant les eunuques de la chambre impériale. 5. Ceux-ci, ayant reçu la promesse de dignités supérieures à celles qu'ils possédaient, étranglèrent l'empereur dans son sommeil³. 6. Aus-

3. Les circonstances de la mort de Valentinien II, pour lesquelles on parle aussi de suicide, sont en réalité très obscures, les sources divergeant largement sur ce point : cf. B. CROKE, « Arbogast and the Death of Valentinian II », *Historia* 25, 1976, p. 235-244. Socrate ici ne suit pas exactement Rufin (*HE* XI, 31, p. 1036), qui parle d'un nœud coulant (*laqueum*) et dit que l'opinion publique tenait Arbogast pour responsable de cette mort. Selon ZOSIME, Arbogast lui-même lui porta un coup mortel (*HN* IV, 54, 3, p. 323 et la note 203, p. 455-457).

γνούς ὁ Εὐγένιος ἐγκρατῆς τῶν < ἐν > τοῖς ἐσπερίοις μέρεσι
 πραγμάτων γενόμενος ἔπραττεν ὅσα εἰκὸς ἦν ὑπὸ τυράννου
 15 γίνεσθαι < ἄτοπα >. 7. Ταῦτα ἀκούσας ὁ βασιλεὺς Θεοδοσίος
 αὖθις ἐν φροντίσει μεγίσταις καθίστατο, δευτέρων ἀγόνων
 τῶν μετὰ Μάξιμον προκειμένης ὁδοῦ. 8. Συγκροτήσας οὖν
 τὰς στρατιωτικὰς δυνάμεις καὶ τὸν υἱὸν Ὀνώριον ἀναγορεύ-
 σας βασιλέα ἐν τῇ ἑαυτοῦ τρίτῃ ὑπατεία καὶ Ἀβουνδαντίου τῇ
 20 δεκάτῃ τοῦ Ἰαννουαρίου μηνός, αὖθις ἐπὶ τὰ ἐσπέρια μέρη
 μετὰ σπουδῆς ἐπορεύετο, καταλιπὼν ἀμφοτέρους τοὺς υἱοὺς
 ἐν τῇ Κωνσταντινουπόλει βασιλεύοντας. 9. Ἀπιόντι δὲ αὐτῷ
 ἐπὶ τὸν κατὰ Εὐγενίου πόλεμον πλείστοι τῶν πέραν τοῦ Ἰστ-
 ρου βαρβάρων ἐπηκολούθουν, συμμαχεῖν < αὐτῷ > κατὰ τοῦ
 25 τυράννου προαιρούμενοι. 10. Οὐ πολλοῦ δὲ διαγενομένου χρό-
 νου τὰς Γαλλίας κατέλαβεν σὺν δυνάμει πολλῇ· ἐκεῖ γὰρ
 ἠὺτρεπίζετο < ὁ τύραννος > ἔχων καὶ αὐτὸς στρατοῦ μυριά-
 δας πολλάς.

11. Γίνεται οὖν συμβολή περὶ τὸν ποταμὸν τὸν καλούμενον
 30 Φρίγγον {ὅς ἀπέχει}. Καθ' ὃ μὲν οὖν μέρος Ῥωμαῖοι πρὸς
 Ῥωμαίους συνεπλέκοντο, ἰσόπαλος ἦν ἡ μάχη < κατ' ἐκεῖνο
 τῆς παρατάξεως >· καθ' ὃ δὲ οἱ συμμαχοῦντες τῷ βασιλεῖ
 Θεοδοσίῳ βάρβαροι, κατ' ἐκεῖνο οἱ Εὐγενίου μᾶλλον ἐπεκρά-
 5 τουν. 12. Ὁ δὲ βασιλεὺς ὄρων τοὺς βαρβάρους ἀπολλυμένους
 ἐν μεγίστῳ τε ἀγῶνι γενόμενος, χαμαὶ ῥίψας ἑαυτὸν βοηθὸν

sitôt informé¹, Eugène, devenu le maître des affaires de
 l'Occident, se conduisait de manière absurde, comme on
 peut l'attendre de la part d'un usurpateur. 7. A cette nou-
 velle, l'empereur Théodose fut à nouveau dans les plus gran-
 des inquiétudes, car la voie s'ouvrait de nouveaux combats,
 après ceux contre Maxime. 8. Il rassembla donc les forces
 armées et proclama son fils Honorius empereur, sous son
 troisième consulat et le dixième d'Abundantius, le dix jan-
 vier², puis à nouveau il faisait route en hâte vers l'Occident,
 ayant laissé ses deux fils au pouvoir à Constantinople³. 9. De
 très nombreux barbares d'au-delà de l'Ister l'accompa-
 gnaient quand il partit pour la guerre contre Eugène, car ils
 avaient choisi d'être ses alliés contre l'usurpateur. 10. En
 peu de temps, il gagna les Gaules avec des forces importan-
 tes, car l'usurpateur y faisait ses préparatifs, ayant lui aussi
 une armée de plusieurs dizaines de milliers de soldats.

11. La rencontre a donc lieu près du fleuve appelé Frigi-
 dus. Du côté où des Romains combattaient contre des
 Romains, à l'endroit de la bataille rangée, la lutte était égale,
 mais du côté des barbares qui combattaient avec l'empereur,
 ceux d'Eugène avaient largement le dessus⁴. 12. L'empereur,
 voyant les barbares se faire massacrer, fut pris d'une
 très grande anxiété ; s'étant jeté à terre, il appelait Dieu à

1. En réalité, Eugène ne fut élevé à l'empire que le 22 août 392, alors que l'assassinat de Valentinien avait eu lieu le 15 mai : ce délai montre qu'on ne peut se fier à la version de Socrate (ou de Zosime) impliquant une collusion préalable d'Arbogast et d'Eugène (cf. Paschoud, p. 458). Sur Eugène, cf. *PLRE* I, p. 293 et l'article de J. STRAUB, *RAC* VI, col. 860-867.

2. Cf. MARCELLINUS, *Chron.* 393 (p. 63), qui ne donne pas la date ; selon les *Fasti Vind. Priores* (*MGH, Chron.* I, p. 298), c'est le 23 janvier (non le 10) qu'Honorius est élevé à la dignité impériale.

3. Théodose ne part en guerre qu'au printemps 394, ce qui montre qu'il a longuement temporisé. Socrate ne dit rien des efforts d'Eugène pour

éviter la rupture (envoi d'une ambassade à l'automne de 392 : cf. ZOSIME, *HN* IV, 55, 3, p. 324). Selon celui-ci (*HN* IV, LVIII, 1, p. 327), Théodose emmena avec lui son fils Honorius, mais il faut ici préférer le témoignage de RUFIN (*HE* XI, 34, p. 1038-1039), suivi par SOCRATE, XXVI, 2, d'après lequel Honorius ne vint en Italie qu'après la victoire.

4. Socrate n'a pas retenu le commentaire de Rufin : « Cela arrivait non pour que Théodose soit vaincu, mais pour qu'il ne semble pas vaincre grâce aux barbares » (RUFIN, *HE* XI, 33, p. 1038, 7-8). Les sources s'accordent en tout cas pour dire que, le soir du premier jour de la bataille (5 septembre), la situation de Théodose était très mauvaise.

ἐκάλει Θεόν, καὶ τῆς αἰτήσεως οὐκ ἠστόχησεν. 13. Βακκουρίου γὰρ ὁ στρατηλάτης αὐτοῦ τοσοῦτον ἐπερρώσθη, ὥστε σὺν τοῖς πρωταγωνισταῖς εἰσδραμεῖν, καθ' ὃ μέρος οἱ βάρβαροι ἐδιώκοντο. Καὶ διαρρήσσει μὲν τὰς φάλαγγας <τῶν [309] πολεμίων>, τρέπει δὲ εἰς φυγὴν τοὺς πρὸ βραχεῶς διώκοντας. 14. Ἐπιγίνεται δὲ καὶ ἄλλο θαύματος ἄξιον· ἄνεμος γὰρ σφοδρὸς ἐπιπνεύσας τὰ πεμπόμενα βέλη παρὰ τῶν Εὐγενίου κατ' αὐτῶν περιέτρεπεν, οὐ μὴν ἄλλὰ καὶ τὰ τῶν ἀντιπάλων μετὰ σφοδροτέρας τῆς ὀρμῆς ἔφερε κατ' αὐτῶν. 5 Τοσοῦτον ἰσχυσεν ἡ τοῦ βασιλέως εὐχή. 15. Τοῦτον δὲ τὸν τρόπον γενομένης τῆς τοῦ πολέμου τροπῆς ὁ τύραννος προσδραμῶν τοῖς τοῦ βασιλέως ποσὶν ἐδέετο σωτηρίας τυχεῖν· ἀλλὰ πρὸς τοῖς ποσὶ τοῖς αὐτοῦ ὑπὸ τῶν στρατιωτῶν τὴν κεφαλὴν ἀπετιμήθη. 16. Ταῦτα πέπρακται τῇ ἕκτη τοῦ Σεπτεμβρίου μηνὸς ἐν ὑπατεῖα Ἀρκαδίου τὸ τρίτον καὶ Ὀνωρίου τὸ δεύτερον. Ἀρβογάστης δὲ ὁ τῶν τηλικούτων κακῶν αἴτιος, μετὰ δύο τῆς συμβολῆς ἡμέρας φεύγων, ὡς ἔγνω οὐκ εἶναι αὐτῷ βιώσιμα, τῷ οἰκείῳ ξίφει ἑαυτὸν διεχρήσατο.

XXVI

1. Ὁ δὲ βασιλεὺς Θεοδοσίος ἐκ τοῦ πολεμικοῦ μόχθου κακῶς διετέθη τὸ σῶμα. Προσδοκήσας δὲ ἐκ τῆς ἐπιγενομέ-

1. Cf. Th. GELZER, « Das Gebet des Kaisers Theodosius in der Schlacht am Frigidus (Socr. h. e. 5, 25) », in E. CAMPI, L. GRANE, A.M. RITTER (eds.), *Oratio. Das Gebet in patristischer und reformatorischer Sicht, Festschrift zur 65. Geburtstag von Alfred Schindler*, Göttingen 1999, p. 53-72. Socrate a omis de rapporter la consultation faite par Théodose du moine Jean de Lycopolis, qui lui promit la victoire (RUFIN, *HE XI*, 33, p. 1036. Cf. aussi *Historia monachorum in Aegypto*, I, et C. ZUCKERMAN, « The Hapless Recruit Psois and the Mighty Anchorite, Apa John », *Bulletin of the American Society of Papyrology* 32, 1995, p. 183-194).

2. Socrate tire cela de RUFIN, *HE XI*, 33 (p. 1038-1039). Bacurius (déjà mentionné par Socrate en tant que roi des Ibères en I, xx, 20) fut tué dans la bataille : ZOSIME, *HN IV*, 58, 3, (p. 327).

son secours, et il ne fut pas privé de réponse ¹. 13. Bacurius, un général, reprit si bien courage qu'il accourut avec les combattants de premier rang du côté où les barbares subissaient la pression ; il perce les rangs des [309] ennemis et met en fuite ceux qui auparavant les pressaient ². 14. Il se produit aussi un fait digne d'admiration : un vent violent qui s'était levé retournait contre eux les traits envoyés par ceux d'Eugène, bien plus il rejetait contre eux ceux des adversaires avec une force beaucoup plus grande ³. C'est à ce point que fut efficace la prière de l'empereur ! 15. Comme la bataille avait tourné de cette façon, l'usurpateur, s'étant jeté aux pieds de l'empereur, le pria de lui accorder la vie sauve, mais il fut décapité par les soldats aux pieds de celui-ci. 16. Cela eut lieu le six septembre, sous le troisième consulat d'Arcadius et le second d'Honorius. Arbogast, le responsable de tels maux, ayant continué de fuir pendant deux jours après la bataille, comme il voyait qu'il ne pouvait plus vivre, se tua avec sa propre épée ⁴.

XXVI

Mort de Théodose (17 janvier 395) ⁵

1. L'empereur Théodose, par suite des fatigues de la guerre, tomba malade. Estimant, à cause de sa maladie, qu'il

3. Cf. F. PASCHOUD, « Pour un mille six-centième anniversaire : le Frigidus en ébullition », *AnTard* 5, 1997, p. 277-280. Rendant compte d'un colloque qui s'est tenu en 1996 et dont les actes ont été publiés (*Westillyricum und Nordostitalien in der spätömischen Zeit*, Ljubiana 1996), l'article traite successivement de l'importance et des enjeux de la bataille du Frigidus, du phénomène météorologique qui l'accompagne (non la bora locale, mais un violent orage de début d'automne), de quelques sources sur cette bataille, de son déroulement et de sa localisation exacte.

4. Cf. ZOSIME, *HN IV*, 58, 6 (p. 328) ; MARCELLINUS, *Chron.* 394 (p. 64).

5. Dans ce livre sur Théodose, Socrate n'a rien dit du massacre de Thessalonique et de la pénitence de l'empereur, bien que sa source, en ait fait état (RUFIN, *HE XI*, 18).

νης ἀρρωστίας τέλος ἔχειν αὐτῷ τὰ τῆς ζωῆς, μείζονα τῆς
 τελευτῆς περὶ τῶν δημοσίων πραγμάτων εἶχε φροντίδα, λογι-
 5 ζόμενος ὅσα καταλαμβάνει κακὰ τοὺς ἀνθρώπους βασιλέως
 τελευτήσαντος. 2. Μεταπέμπεται οὖν ἢ τάχος τὸν υἱὸν Ὀνώ-
 ριον ἐκ τῆς Κωνσταντινουπόλεως, καταστήσαι τὰ ἐσπέρια
 μέρη βουλούμενος. 3. Φθάσαντος δὲ τοῦ υἱοῦ ἐν τῇ Μεδιολάνῳ
 ἀνερρώσθη τῆς νόσου, ἵπποδρομίας τε ἐπινικίους ἐπιτελεῖ.
 10 Καὶ πρὸ ἀρίστου μὲν ἔρρωτο τὰς ἵπποδρομίας θεώμενος,
 μετὰ δὲ τὸν ἀρίστον ἐξαίφνης διετέθη κακῶς. 4. Καὶ εἰς μὲν
 τὴν θῆαν προελθεῖν οὐκ ἴσχυσεν, τὸν δὲ υἱὸν τὴν ἵπποδρομίαν
 ἐπιτελέσαι κελεύσας νυκτὸς ἐπιγενομένης ἐτελεύτησεν ἐν
 ὑπατείᾳ Ὀλυβρίου καὶ Προβίνου τῇ ἑπτακαίδεκάτῃ τοῦ Ἰαν-
 15 νουαρίου μηνός. 5. Τοῦτο δὲ ἦν πρῶτον ἔτος τῆς διακοσιο-
 στῆς ἐννενηκοστῆς τετάρτης Ὀλυμπιάδος. 6. Ἐζῆσεν δὲ ὁ
 βασιλεὺς Θεοδοσίος ἔτη ἐξήκοντα, ἐβασίλευσε δὲ ἔτη δεκαέξ.
 Περιέχει ἡ βίβλος χρόνον ἐτῶν δεκαέξ, μηνῶν ὀκτώ.

1. Cf. RUFIN, *HE* XI, 34 (p. 1039, 17).

2. Théodose avait sans doute l'intention de revenir en Orient, mais il fit d'abord venir son fils qui, confié à Stilichon, devait représenter le pouvoir impérial en Occident.

était arrivé au terme de sa vie, il était davantage préoccupé par les affaires publiques que par sa mort ¹, car il songeait aux maux qui arrivent aux hommes après la mort d'un empereur. 2. Il envoie donc chercher aussi vite que possible son fils Honorius à Constantinople, car il voulait régler la situation de l'Occident ². 3. A peine son fils arrivé, il se rétablit de sa maladie, à Milan, et fait organiser des courses de chevaux pour fêter sa victoire ³. Avant le déjeuner, alors qu'il regardait les courses de chevaux, il allait bien, mais après le déjeuner, soudain il se sentit mal. 4. Il n'eut pas la force de se rendre au spectacle, et après avoir ordonné à son fils de faire faire la course de chevaux, il mourut, la nuit venue, sous le consulat d'Olybrius et de Probus, le dix-sept janvier ⁴. 5. C'était la première année de la deux cent quatre vingt quatorzième Olympiade ⁵. 6. L'empereur Théodose vécut soixante ans, régna seize ans. Ce livre couvre une période de seize ans et huit mois.

3. ZOSIME, qui n'aime pas Théodose, critique son goût pour les courses de chevaux : il « tirait vanité de la fréquentation des théâtres et des courses de chevaux » (*HN* IV, 50, 1, p. 319).

4. Cf. MARCELLINUS, *Chron.* 395, 1 (p. 64).

5. En réalité la troisième année de la 293^e Olympiade.

ΣΩΚΡΑΤΟΥΣ
ΕΚΚΛΗΣΙΑΣΤΙΚΗΣ ΙΣΤΟΡΙΑΣ
ΒΙΒΛΙΟΝ ΕΧΤΟΝ

ΠΡΟΟΙΜΙΟΝ.

[310] 1. Τὸ μὲν ἐπίταγμά σου, ὦ ἱερὲ τοῦ Θεοῦ ἄνθρωπε
Θεόδωρε, ἐν πέντε τοῖς προλαβοῦσι βιβλίοις διεπονησάμεθα,
ὡς οἶόν τε τὴν ἀπὸ τῶν Κωνσταντίνου χρόνων ἐκκλησιαστι-
κὴν ἱστορίαν συγγράψαντες. 2. Ἴσθι δὲ ἡμᾶς μὴ ἐσπουδακέναι
5 περὶ τὴν φράσιν, ἐννοήσαντας ὡς, εἰ σπουδάσαιμεν καλλιλε-
ξία χρῆσασθαι, ἴσως μὲν καὶ ἀποπεσοῦμεθα τοῦ σκοποῦ. 3.
Εἰ δὲ καὶ ἐπιτευξόμεθα, οὐ τοιαῦτα πάντως δυνησόμεθα γρά-
φειν, οἷα τοῖς παλαιοῖς συγγραφεῦσιν εἴρηται, δι' ὧν αὔξειν τε
καὶ χεῖρονα ποιεῖν νομίζοιτο ἂν τις τὰ πράγματα. 4. Ἐπειτα
10 δὲ καὶ οὐδαμῶς οἰκοδομήσει τοὺς πολλοὺς καὶ ἰδιώτας ὁ
λόγος, οἱ τὰ πράγματα βούλονται μόνον εἰδέναι, οὐ τὴν λέξιν
ὡς καλῶς συγκεκριμένην θαυμάσαι. 5. Ἴνα μὴ οὖν ἀμφοτέροις
ἀνόνητος ἢ πραγματεία γένηται, τοῖς μὲν εὐπαιδευτοῖς, ὅτι
μὴ ἀξία τῇ παλαιᾷ φράσει συγκρίνεσθαι, τοῖς δὲ ἰδιώταις, ὅτι
15 μὴ δύνανται ἐφικέσθαι τῶν πραγμάτων καλυπτομένων ὑπὸ
τῆς κομψείας τοῦ λόγου, τὴν σαφεστέραν μὲν δοκοῦσαν,
ταπεινοτέραν δὲ φράσιν ἐπετηδεύσαμεν.

SOCRATE

Histoire Ecclésiastique

Livre VI

Préface

[310] 1. Nous avons mis tout notre soin à déférer à ta
demande, saint homme de Dieu Théodore, dans les cinq
livres précédents, en retraçant comme nous l'avons pu l'his-
toire ecclésiastique depuis les temps de Constantin. 2. Sache
que nous ne nous sommes pas préoccupé du style, car nous
avons pensé que si nous nous préoccupions d'utiliser une
expression élégante, nous nous écarterions peut-être de
notre but. 3. Même si nous y arrivons, il nous sera complète-
ment impossible d'utiliser les procédés d'écriture des
anciens écrivains, grâce auxquels on pourrait penser qu'on
accroît l'importance des événements ou qu'on les rend pires
qu'ils ne furent. 4. Ensuite, l'ouvrage n'édifierait nullement
la multitude et les gens simples, qui veulent seulement
connaître les faits et non admirer la qualité du style. 5.
Donc, pour que notre entreprise ne soit pas inutile à deux
catégories de gens – ceux qui sont cultivés, parce qu'elle ne
serait pas digne d'être comparée au style d'autrefois, ceux
qui sont simples, parce qu'ils ne peuvent pas saisir les faits
s'ils sont enveloppés de l'élégance du discours –, nous avons
veillé à ce que l'expression se montre à la fois plus claire et
plus modeste.

6. Ἀρχόμενοι δὲ ὅμως τοῦ ἔκτου βιβλίου ἐκεῖνο προλέγομεν, ὅτι τῶν ἐπὶ τῆς ἡμετέρας ἡλικίας γενομένων ἀπτόμενοι
 20 δεδοίκαμεν ἤδη, μὴ οὐκ ἀρέσκοντα τοῖς πολλοῖς δόξωμεν γράφειν, ἢ ὅτι κατὰ τὴν παροιμίαν τὸ ἀληθές ἐστι πικρόν, <ἢ> ὅτι μὴ σὺν ἐγκωμίῳ τὰ ὀνόματα ὧν φιλοῦσι παραλαμβάνομεν, ἢ ὅτι μὴ τὰς πράξεις αὐτῶν μεγαλύνομεν. 7. Καὶ οἱ μὲν τῶν ἐκκλησιῶν ζηλωταὶ καταγνώσκονται, ὅτι μὴ τοὺς
 25 ἐπισκόπους λέγομεν θεοφιλεστάτους ἢ ἀγιοτάτους ἢ τὰ τοιαῦτα. 8. Ἄλλοι δὲ καὶ φιλοπραγμονήσουσιν ἔσθ' ὅτε, ὅτι μὴ τοὺς βασιλεῖς θειοτάτους καὶ δεσπότας, καὶ ὅσα χρηματίζειν εἰώθασιν, ὀνομάζομεν. 9. Ἐγὼ δὲ καὶ ἐκ τῶν τοῖς
 παλαιοῖς γεγραμμένων παραστήσαι ἔχων, καὶ δεικνύναι
 30 δυνάμενος, ὡς ὁ δοῦλος [311] παρ' αὐτοῖς ἐξ ὀνόματος εἰώθεν τὸν δεσπότην καλεῖν, διὰ τὴν τῶν πραγμάτων χρείαν, παρ' οὐδὲν τὸ ἀξίωμα θέμενος καὶ τοῖς νόμοις τῆς ἱστορίας πειθόμενος, οἱ τὴν τῶν πραγμάτων ἀπαιτοῦσιν διήγησιν
 35 καθαρὰν καὶ ἀληθῆ καὶ παντὸς ἀπηλλαγμένην ἐπικαλύμματος, ἐπ' αὐτὴν βαδιοῦμαι λοιπὸν τὴν ἐξήγησιν, ἃ τε αὐτὸς ἐθεασάμην συγγράφων ἃ τε παρὰ τῶν ἐωρακότων ἠδυνήθην μαθεῖν, δοκιμάζων τάληθές ἐκ τοῦ μὴ παραλλάττειν κατὰ τὴν ἀπαγγελίαν τοὺς διηγούμενους αὐτά. 10. Ἐπιπόνως δέ μοι τὸ ἀληθές ἐγνωρίζετο πολλῶν τε καὶ διαφόρων ἀπαγγελλόντων
 40 καὶ τῶν μὲν παρεῖναι λεγόντων τοῖς πράγμασι, τῶν δὲ πάντων μᾶλλον ἀξιούντων εἰδέναι.

1. Les précautions prises par Socrate dans cette préface s'expliquent en partie parce qu'il va parler, parfois en termes assez critiques, de Jean Chrysostome, qui reste un personnage discuté à son époque, malgré le retour récent de sa dépouille à Constantinople (le 27 janvier 438 : cf. VII, XLV, 3), grâce auquel l'évêque Proclus a obtenu la réconciliation de ses

6. Cependant, en commençant ce sixième livre, nous faisons une remarque préliminaire, parce que nous craignons qu'en touchant à des événements qui se sont produits de nos jours, nous paraissions écrire des choses qui ne plairont pas à beaucoup, ou bien parce que, selon le proverbe, la vérité est amère, ou bien parce que nous n'adoptons pas avec éloge les noms de ceux qu'ils aiment, ou bien parce que nous ne magnifions pas leurs actions¹. 7. Ceux des Églises qui sont fervents nous accuseront parce que nous ne disons pas les évêques 'très aimés de Dieu' ou 'très saints', ou autres formules semblables. 8. D'autres s'étonneront parfois parce que nous n'appelons pas les empereurs 'très divins' et 'maîtres' et tous les titres qu'on a coutume de leur donner. 9. Quant à moi, je peux établir et montrer, à partir des écrits des anciens, que l'esclave [311] chez eux avait l'habitude d'appeler le maître par son nom, lorsque les affaires le demandaient². Aussi, sans me préoccuper en rien de leur dignité et conformément aux lois de l'histoire, qui demandent que le récit des faits soit sobre, véridique et dépouillé de tout voile, j'aborde maintenant l'exposé lui-même des faits. J'écris ce que j'ai vu moi-même et ce que j'ai pu apprendre de la part de ceux qui ont vu, en jugeant de ce qui est vrai lorsqu'il n'y a pas de divergence dans ce qu'ils rapportent. 10. C'est avec beaucoup de peine que j'ai pu découvrir la vérité, car beaucoup de ceux qui rapportent les faits divergent, les uns disant qu'ils y ont assisté, les autres croyant les connaître mieux que personne³.

partisans, qui étaient longtemps restés persécutés. Mais il sera souvent l'écho de plusieurs des oppositions qui se sont manifestées contre Jean. Sur celles-ci, cf. VAN NUFFELEN, *Un héritage*, p. 20-32.

2. On en a des exemples dans les comédies de Ménandre.

3. Socrate s'inspire ici de THUCYDIDE, *Guerre du Péloponnèse*, I, xxii.

I

1. Τοῦ δὴ βασιλέως Θεοδοσίου τελευτήσαντος ἐν ὑπατεία Ὀλυβρίου καὶ Προβίνου τῇ ἑπτακαιδεκάτῃ τοῦ Ἰαννουαρίου μηνὸς οἱ αὐτοῦ υἱοὶ τὴν Ῥωμαίων ἀρχὴν διαδέχονται, καὶ Ἀρκάδιος μὲν τῶν ἐφῶν, Ὀνώριος δὲ τῶν ἐσπερίων εἶχε τὸ κράτος. 2. Τῶν ἐκκλησιῶν δὲ κατὰ τούσδε τοὺς χρόνους προειστήκεισαν ἐν μὲν τῇ βασιλευσῶσῃ Ῥώμῃ Δάμασος· ἐν δὲ Ἀλεξανδρεία Θεόφιλος, τῶν δὲ περὶ τὰ Ἱεροσόλυμα Ἰωάννης ἐκράτει, Φλαβιανὸς δὲ τὴν Ἀντιοχείαν εἶχε, κατὰ δὲ τὴν νέαν Ῥώμην Κωνσταντινούπολιν Νεκτάριος εἶχε τὸν θρόνον, καθὰ καὶ ἐν τῷ προλαβόντι ἡμῖν βιβλίῳ ἰστόρηται.

3. Περὶ δὲ τὴν ὀγδόην τοῦ Νοεμβρίου μηνὸς ἐν τῇ αὐτῇ ὑπατεία τὸ σῶμα Θεοδοσίου κομισθὲν τῇ νενομισμένῃ κηδεία ὁ υἱὸς ἐτίμα Ἀρκάδιος. 4. Οὐκ εἰς μακρὰν δὲ μετὰ ταῦτα τῇ εἰκάδι ἐβδόμῃ τοῦ αὐτοῦ μηνὸς καὶ ὁ στρατὸς παρῆν ὁ ἅμα τῷ βασιλεῖ Θεοδοσίῳ κατὰ τοῦ τυράννου στρατεύσας. 5. Ὡς οὖν ὁ βασιλεὺς Ἀρκάδιος κατὰ τὸ εἰωθὸς πρὸ τῶν πυλῶν ἀπήντησεν τῷ στρατῷ, τῆνικαῦτα καὶ οἱ στρατιῶται Ῥουφῖνον τὸν ὑπαρχον τοῦ βασιλέως ἀπέκτειναν. 6. Ὑπωπτεύετο γὰρ εἰς τυραννίδα ὁ Ῥουφῖνος καὶ δόξαν εἶχεν, ὡς αὐτὸς εἶη τοὺς Οὐννοὺς τὸ βάρβαρον ἔθνος ἐπικαλεσάμενος εἰς τὴν Ῥωμαίων ἀρχὴν. 7. Καὶ γὰρ ἦσαν κατ' ἐκείνο τοῦ καιροῦ Ἀρμενίαν τε

1. Erreur de Socrate : il s'agit, depuis décembre 384, de Sirice.

2. Cf. V, VIII, 12.

3. Cf. *Chron. Pasch.* a. 395 (PG 92, 777A) ; MARCELLINUS, *Chron.* a. 395, 2 (p. 64).

4. *Ibid.* Sur Rufin, préfet du prétoire de Théodose I depuis 388, cf. RE I A, 1189-1193 ; PLRÉ I, p. 778-781 ; K. FITSCHEN, « Der Praefectus Praetorio Flavius Rufinus – ein hoher Reichsbeamter als Gestalt der Kirchengeschichte zur Zeit der 'theodosianischen Wende' », ZAC 5, 2001, p. 86-103.

5. Selon ZOSIME, *HN* V, 5, 4-6 (p. 11) et MARCELLINUS, *Chron.* 395, 4. Rufin est responsable de l'invasion des Goths d'Alaric ; CLAUDIEN ajoute la mention des Huns (*Premier livre contre Rufin*, v. 320 s. ; *Second livre contre*

I

Situation à l'avènement d'Arcadius et Honorius (395)

1. Après la mort de l'empereur Théodose, sous le consulat d'Olybrius et de Probinus, le dix-sept janvier, ses fils reçoivent l'empire des Romains : Arcadius avait le pouvoir sur l'Orient, Honorius sur l'Occident. 2. A cette époque, ceux qui présidaient les Églises étaient Damase¹ dans la Rome impériale, Théophile à Alexandrie ; Jean gouvernait celles de Jérusalem, Flavien avait celle d'Antioche, et dans la Nouvelle Rome, Constantinople, Nectaire détenait le trône, comme nous l'avons rapporté dans le livre précédent².

3. Le huit novembre, sous le même consulat, son fils Arcadius rendait les honneurs funèbres prescrits à la dépouille de Théodose, qu'on avait ramenée (d'Occident)³. 4. Peu de temps après, le vingt-sept du même mois, arrivait l'armée qui avait combattu avec l'empereur Théodose contre l'usurpateur. 5. Or lorsque l'empereur Arcadius alla à la rencontre de l'armée devant les portes, selon l'usage, les soldats mirent à mort Rufin, le préfet du prétoire de l'empereur⁴. 6. Rufin était en effet soupçonné de vouloir usurper le pouvoir et il était considéré comme celui qui avait fait venir la nation barbare des Huns dans l'empire romain⁵. 7. A cette époque,

Rufin, vv. 26-30). Sur le problème « barbare » sous le règne d'Arcadius (auquel Socrate fera encore plusieurs allusions dans ce livre), cf. G. ALBERT, *Goten in Konstantinopel. Untersuchungen zur oströmischen Geschichte um das Jahr 400 n. Chr.*, Paderborn 1984 ; J.H. LIEBESCHÜTZ, *Barbarians and Bishops : Army, Church, and State in the Age of Arcadius and Chrysostom*, Oxford 1990 ; A. CAMERON/J. LONG, *Barbarians and Politics at the Court of Arcadius*, Berkeley 1993 (centré sur Synésios de Cyrène et son ambassade à Constantinople, hostile aux barbares, l'ouvrage s'intéresse à plusieurs événements relatés par Socrate).

καί τινα μέρη τῆς ἐφώας κατατρέχοντες. 8. Καθ' ἣν μὲν οὖν
 ἡμέραν ὁ Ῥου[312] φῖνος ἀνήρητο, κατ' αὐτὴν καὶ ὁ τῶν
 Ναυατιανῶν ἐπίσκοπος Μαρκιανὸς ἐτελεύτησεν, καὶ διαδέχε-
 25 ται τὴν ἐπισκοπὴν Σισίνιος, οὗ καὶ ἀνωτέρω ἐμνημονεύσα-
 μεν.

II

1. Ὀλίγου δὲ διελθόντος χρόνου καὶ Νεκτάριος ὁ τῆς
 Κωνσταντινουπόλεως ἐπίσκοπος ἐτελεύτησεν ἐν ὑπατεία
 Καισαρίου καὶ Ἀττικοῦ περὶ τὴν εἰκάδα ἐβδόμην τοῦ
 Σεπτεμβρίου μηνός. 2. Εὐθὺς οὖν σπουδῆ περὶ χειροτονίας
 5 ἐπισκόπου ἐγένετο, καὶ ἄλλων ἄλλων ἐπιζητούντων, περὶ τε
 τούτου πολλάκις προτεθείσης βουλῆς τέλος ἐδόξεν ἐκ τῆς
 Ἀντιοχείας μεταπέμπεσθαι Ἰωάννην τὸν τῆς ἐκκλησίας πρεσ-
 βύτερον. Φήμη γὰρ ἐκράτει περὶ αὐτοῦ, ὡς εἶη διδακτικὸς ἐν
 ταύτῳ καὶ ἐλλόγιμος. 3. Ὀλίγου οὖν διαδράσαντος χρόνου
 10 ψηφίσματι κοινῶ πάντων ὁμοῦ, κληρικῶν τε φημι καὶ λαϊ-
 κῶν, ὁ βασιλεὺς αὐτὸν Ἀρκάδιος μεταπέμπεται. 4. Διὰ δὲ τὸ
 ἀξιόπιστον τῆς χειροτονίας παρήσαν ἐκ βασιλικῶν προσταγ-

1. Cf. PHILOSTORGE, *HE* XI, 8 (p. 138) ; JÉRÔME, *Lettre* 60, 16 (datée de 396 ; p. 107 Labourt III) ; *Lettre* 78, 8 (de l'été 400) : « Des essaims de Huns ont fait irruption et, volant ici et là sur leurs chevaux agiles, portent de tous côtés le carnage et l'effroi » (p. 48 Labourt IV).

2. Cf. V, x, 10, où Sisinnios n'est encore que lecteur. Marcianos est évêque depuis 384 (V, xxi, 3).

3. Sur Jean Chrysostome, cf. Chr. BAUR, *Der heilige Johannes Chrysostomus und seine Zeit*, I-II, Munich 1930 ; J.N.D. KELLY, *Golden Mouth. The Story of John Chrysostom, Ascetic, Preacher, Bishop*, Londres 1995 ; R. BRÄNDLE, *Jean Chrysostome (349-407)*, « Saint Jean Bouche d'Or ». *Christianisme et politique au IV^e siècle*, Paris 2003 ; Cl. TIERSCH, *Johannes Chrysostomos in Konstantinopel 398-404. Wertsicht und Wirken eines Bischofs in der Hauptstadt des Oströmischen Reiches*, Tübingen 2002. Parmi les sources anciennes sur Jean antérieures à Socrate, F. Van OMMES-

ils étaient en train de faire des incursions en Arménie et dans quelques régions d'Orient¹. 8. Le jour où Rufin [312] était assassiné, l'évêque des Novatiens Marcianos mourut et Sisinnios, dont nous avons fait mention plus haut, lui succède dans l'épiscopat².

II

*Jean Chrysostome, évêque de Constantinople (398)*³

1. Peu de temps s'était écoulé quand Nectaire, l'évêque de Constantinople, mourut lui aussi, sous le consulat de Césarios et d'Attikos, le vingt-sept septembre⁴. 2. On se mit aussitôt en peine de l'élection d'un évêque, et comme les uns désiraient un tel, les autres tel autre, que le sénat avait fait maintes propositions à ce sujet, à la fin on décida de faire venir d'Antioche Jean, prêtre de son Église, car la renommée faisait valoir à son sujet qu'il était à la fois apte à enseigner et cultivé. 3. Peu de temps après, suite à un vote commun de tous, clercs et laïcs, l'empereur Arcadius l'envoie chercher⁵. 4. Pour valider l'élection, étaient présents, sur ordre impé-

LAEGHE a souligné l'importance de l'*Éloge de Jean Chrysostome* (BHG 871) du Ps.-MARTYRIOS (fin 407/début 408), qu'il a confronté dans plusieurs articles (cf. bibliographie) aux autres documents. Le *Dialogue* de PALLADIOS, composé au plus tôt en 408, est également antérieur à Socrate, mais celui-ci ne le connaît pas. Il a toutefois sans doute utilisé une ou plusieurs sources écrites (WALLRAFF, *Sokrates*, p. 59). Sur le traitement par Socrate de l'histoire de Jean, cf. *ibid.*, p. 55-75 et « Le conflit de Jean Chrysostome avec la cour chez les historiens ecclésiastiques grecs », in *L'historiographie*, p. 361-370.

4. En 397.

5. PALLADIOS, *Dialogue* V, 53-57 (p. 112-113) mentionne le rôle de l'eunuque Eutrope dans le choix que l'empereur fit de Jean. Ce rôle apparaît ici en II, 10. On constate par ailleurs que le choix de l'empereur est confirmé par clercs et laïcs, pour que l'élection de Jean apparaisse parfaitement régulière.

ματος πολλοί τε καὶ ἄλλοι ἐπίσκοποι καὶ δὴ καὶ ὁ τῆς Ἀλεξανδρείας Θεόφιλος. 5. Ὅστις σπουδῆν ἐτίθετο διασύραι μὲν τὴν Ἰωάννου δόξαν, Ἰσιδώρον δὲ <τὸν> ὑπ' αὐτῷ πρεσβύτερον πρὸς τὴν ἐπισκοπὴν προχειρίσασθαι, ὃν πάνυ ἠγάπα, ὅτι ὑπὲρ αὐτοῦ ποτε κινδυνῶδες ἐπίταγμα ἀνεδέξατο· τί δὲ τοῦτο ἐστίν, λεκτέον.

6. Ἦνίκα ὁ βασιλεὺς Θεοδόσιος πρὸς τὸν τύραννον ἠγωνίζετο Μάξιμον, Θεόφιλος διὰ Ἰσιδώρου ξένια πέμπων βασιλεῖ δισσὰς αὐτῷ ἐπιστολάς ἐνεχείρισεν, ἐντειλάμενος προσενεγκεῖν τῷ νικῆσαντι καὶ τὰ δῶρα καὶ τὰ γράμματα. 7. Τούτοις διακονούμενος ὁ Ἰσιδώρος καταλαβὼν τὴν Ῥώμην [313] τῇ νικῆ ἐφῆδρευεν· ἀλλ' οὐκ εἰς μακρὰν τὸ γενόμενον ἔλαθεν, ἀναγνώστου συνόντος αὐτῷ τὰς ἐπιστολάς ὑποκλέψαντος <καὶ δεῖξαντος τῷ βασιλεῖ>. 8. Οὗ ἔνεκεν ὁ Ἰσιδώρος ἐν φόβῳ γενόμενος ὡς εἶχεν ἐπὶ τὴν Ἀλεξανδρείαν ἔφυγεν. 9. Αὕτη πρόφασις ἦν Θεοφίλω τῆς ὑπὲρ Ἰσιδώρου σπουδῆς.

10. Οἱ μέντοι κατὰ τὰ βασίλεια τὸν Ἰωάννην προέκριναν. 30 Ἐπειδὴ δὲ κατηγορίας κατὰ Θεοφίλου πολλοὶ ἀνεκίνουν βιβλία τε κατ' αὐτοῦ ἄλλοι δι' ἄλλην αἰτίαν τοῖς παροῦσιν ἐπισκόποις ἐδίδοσαν, ὁ προεστὼς τοῦ βασιλικοῦ κοιτῶνος Εὐτρόπιος λαβὼν τὰς ἐγγράφους κατηγορίας ὑπέδειξεν τῷ Θεοφίλω, εἰπὼν ἐπιλογὴν ἔχειν ἢ χειροτονεῖν Ἰωάννην ἢ τὰς 35 κατ' αὐτοῦ κατηγορίας εἰς ἔλεγχον ἄγεσθαι. Ταῦτα φοβηθεὶς ὁ Θεόφιλος τὸν Ἰωάννην ἐχειροτόνησεν.

11. Χειροτονηθεὶς οὖν πρὸς τὴν τῆς ἐπισκοπῆς ἱερωσύνην ἐνθρονίζεται τῇ εἰκάδι ἕκτη τοῦ Φεβρουαρίου μηνὸς ὑπατείας τῇ ἑξῆς, ἣν ἐπετέλουν ἐν μὲν τῇ Ῥώμῃ ὁ βασιλεὺς Ὀνώριος, 40 ἐν δὲ τῇ Κωνσταντινουπόλει Εὐτυχιανός, ὁ τότε τῶν βασι-

rial, de nombreux autres évêques, en particulier celui d'Alexandrie, Théophile. 5. Celui-ci s'efforçait de déchirer la réputation de Jean¹ et de faire élire à l'épiscopat Isidore, un prêtre qui dépendait de lui, qu'il aimait beaucoup parce qu'il s'était chargé pour lui, autrefois, d'une mission dangereuse. Il faut dire de quoi il s'agit.

6. Alors que l'empereur Théodose était en train de combattre l'usurpateur Maxime, Théophile, en envoyant des présents à l'empereur par l'intermédiaire d'Isidore, lui confia deux lettres et lui ordonna de remettre et les dons et la lettre au vainqueur. 7. Chargé de ceux-ci, Isidore gagna Rome [313] et il attendait la victoire. Mais la chose ne resta pas cachée longtemps, car le lecteur qui l'accompagnait déroba les lettres et les montra à l'empereur. 8. A cause de cela, Isidore, terrifié, s'enfuit aussi vite qu'il le put à Alexandrie². 9. Tel était le motif du zèle de Théophile pour Isidore³.

10. Ceux du palais, cependant, préférèrent Jean. Et comme beaucoup produisaient des libelles d'accusation contre Théophile et les donnaient aux évêques présents, chacun pour des motifs divers, Eutrope, le préposé de la chambre impériale, prenant les libelles d'accusation, les montra à Théophile, en lui disant qu'il avait le choix : ou bien ordonner Jean, ou bien être contraint de répondre aux accusations portées contre lui. Comme il redoutait d'avoir à faire cela, Théophile ordonna Jean.

11. Donc, ordonné au sacerdoce de l'épiscopat, il est mis sur le trône le vingt-six février⁴, sous le sixième consulat qu'accomplissaient à Rome l'empereur Honorius, à Constantinople Eutychianos, qui était alors préfet du palais.

1. L'hostilité manifestée dès le début par Théophile est mentionnée aussi par PALLADIOS, *Dialogue* V, 68 (p. 116-117).

2. Cf. LEPPIN, *Theodosius*, p. 150, qui note que cet épisode est un de ceux qui manifestent « la fidélité chancelante » de l'Orient envers Théodose.

3. Comme le remarque WALLRAFF, *Sokrates*, p. 61, l'histoire telle qu'elle est rapportée explique mal la faveur accordée à Isidore, dont la mission manquée avait compromis Théophile.

4. Selon le *Synaxarium Ecclesiae Constantinopolitanae* (col. 312-313 Delehaye), il fut ordonné le 15 décembre (397) ; le 26 février 398 est donc vraisemblablement la date de l'intronisation (*Ibid.*, col. 492). L'année 398 est en réalité celle du quatrième (et non du sixième) consulat d'Honorius.

λείων ὑπαρχος. 12. Ἐπεὶ δὲ ἐκφανῆς ὁ ἀνὴρ ἐξ ὧν τε κατέ-
 λειπε λόγων καὶ ἐξ ὧν πολλοῖς δεινοῖς περιέπεσεν, ἄξιον
 ἡγοῦμαι μὴ σιγῆσαι τὰ κατ' αὐτόν, ἀλλ' ὡς οἶόν τε τὰ διὰ
 μακροτέρων λεχθησόμενα συστεῖλαι, εἰπεῖν τε ὅθεν ἦν καὶ ἐκ
 45 τίνων καὶ ὅπως ἐπὶ τὴν ἱερωσύνην ἐκλήθη, ὅπως τε ἀφηρέθη
 αὐτῆς καὶ ὡς μετὰ θάνατον ἐτιμήθη μᾶλλον ἢ περιῶν.

III

1. Ἰωάννης Ἀντιοχεὺς μὲν ἦν τῆς Κοίλης Συρίας, υἱὸς δὲ
 Σεκούνδου καὶ μητρός Ἀνθούσης, ἐξ εὐπατριδῶν τῶν ἐκεῖ,
 μαθητῆς δὲ ἐγένετο Λιβανίου τοῦ σοφιστοῦ καὶ ἀκροατῆς
 Ἀνδραγαθίου τοῦ φιλοσόφου. 2. Μέλλων δὲ ἐπὶ δικανικὴν
 5 ὁρμᾶν καὶ συνιδῶν τὸν ἐν τοῖς δικαστηρίοις μοχθηρὸν καὶ
 ἄδικον βίον, ἐπὶ τὸν ἡσύχιον μᾶλλον ἐτρέπετο· καὶ τοῦτο
 ἐποίησεν ζηλώσας Εὐάγριον, ὃς καὶ αὐτὸς φοιτῶν παρὰ τοῖς
 αὐτοῖς διδασκάλοις τὸν [314] ἡσύχιον πάλαι βίον μετήρχετο.
 3. Εὐθύς τε μεταθεῖς τὸ σχῆμα καὶ βάδισμα, τοῖς ἀναγνώσ-
 10 μασι τῶν ἱερῶν γραμμάτων προσεῖχε τὸν νοῦν καὶ συνεχεῖς
 ἐποιεῖτο τὰς περὶ τὴν ἐκκλησίαν σπουδὰς. 4. Πείθει δὲ καὶ
 Θεόδωρον καὶ Μάξιμον, συμφοιτητὰς αὐτοῦ γενομένους
 παρὰ τῷ σοφιστῇ Λιβανίῳ, καταλιπεῖν μὲν τὸν χρηματιστι-
 κὸν βίον, μετιέναι δὲ τὸν λιτόν. 5. Ὡν Θεόδωρος μὲν ὕστερον
 15 Μομφουεστίας τῆς ἐν Κιλικίᾳ πόλεως ἐπίσκοπος γέγονε,
 Μάξιμος δὲ Σελευκείας τῆς ἐν Ἰσαυρίᾳ. 6. Τηνικαῦτα οὖν
 οὔτοι σπουδαῖοι περὶ τὴν ἀρετὴν γενόμενοι μαθητεύουσιν εἰς

1. Socrate est le premier à donner le nom des parents de Jean et à dire que Libanios fut son maître. Cette dernière donnée n'a en soi rien d'impossible, et on en a vu une confirmation dans un passage de Chrysostome qui raconte un épisode de son éducation où « mon sophiste », un homme qu'il déclare en outre très superstitieux, fit à propos de sa mère une réflexion sur la vertu des femmes chrétiennes (*Ad viduam iuniorum*, PG 48, 304 AB).

12. Puisque cet homme est illustre par les discours qu'il a laissés et les nombreux malheurs dans lesquels il est tombé, je pense qu'il vaut la peine de ne pas passer sous silence ce qui le concerne, mais de rassembler assez longuement, autant que possible, ce qu'il y a à dire, d'exposer d'où il était, de quels parents il était issu, comment il fut appelé au sacerdoce, comment il fut privé de celui-ci et comment, après sa mort, il fut honoré plus encore que de son vivant.

III

Jean avant son épiscopat

1. Jean était d'Antioche de Coelé-Syrie, fils de Secundus et de sa mère Anthousa, issu d'une noble famille du lieu ; il fut le disciple du sophiste Libanios et auditeur du philosophe Andragathios¹. 2. Ayant l'intention de se destiner au barreau, mais voyant la vie mauvaise et injuste qu'on menait dans les tribunaux, il préférait se tourner vers la vie paisible. Il fit cela pour imiter Évagre, qui lui aussi l'accompagnait chez les mêmes maîtres [314] et s'était tourné depuis longtemps vers la vie paisible. 3. Ayant changé aussitôt d'habit et de démarche, il appliquait son esprit à la lecture des lettres sacrées et faisait son occupation continue de ce qui concernait l'Église. 4. Il persuade aussi Théodore et Maxime, qui avaient été ses compagnons chez le sophiste Libanios, d'abandonner une vie consacrée à l'argent et de partager une vie simple. 5. De ceux-ci Théodore devint plus tard évêque de Mopsueste, ville de Cilicie, et Maxime de Séleucie d'Isaurie. 6. Ceux-ci donc, devenus dès ce moment pleins de zèle pour la vertu, reçoivent les leçons d'ascèse de

Rien toutefois ne permet d'affirmer de manière certaine que ce sophiste soit Libanios, que Chrysostome n'hésitera pas à accabler d'injures dans le *Discours sur Babylas* 98-113 (SC 362, p. 224-251). Andragathios n'est pas autrement connu. Cf. *Dictionnaire des philosophes antiques*, I, Paris 1989, p. 196.

τὰ ἀσκητικὰ Διοδώρω καὶ Καρτερίῳ, οἵτινες τότε μὲν ἀσκη-
τηρίων προϊστάντο, 7. Διόδωρος δὲ αὐτῶν ὕστερον ἐπίσκοπος
20 Ταρσοῦ γενόμενος πολλὰ βιβλία συνέγραψεν, φιλοῦ τῷ γράμμα-
ματι τῶν θείων προσέχων γραφῶν, τὰς θεωρίας αὐτῶν ἐκτρε-
πόμενος.

8. Ταῦτα μὲν οὖν περὶ τούτων. Ἰωάννην δὲ ἅμα Βασιλείῳ,
τῷ τότε μὲν διακόνῳ ὑπὸ Μελετίου κατασταθέντι, μετὰ
25 ταῦτα δὲ γενομένῳ Καισαρείας τῆς Καππαδοκῶν ἐπισκόπῳ
τὰ πολλὰ συνδιάγοντα Ζήνων ὁ ἐπίσκοπος ἐκ τῶν Ἱεροσολύ-
μων ὑποστρέφων ἀναγνώστην τῆς ἐν Ἀντιοχείᾳ ἐκκλησίας
καθίστησιν. 9. Ἐν τῇ τοῦ ἀναγνώστου οὖν τάξει καθεστῶς
τὸν κατὰ Ἰουδαίων λόγον συνέταξεν. 10. Μετ' οὐ πολὺ δὲ καὶ
30 τῆς τοῦ διακόνου ἀξίας παρὰ Μελετίου τυχὼν τοὺς Περὶ
Ἱερωσύνης λόγους συνέταξεν καὶ τοὺς Πρὸς Σταγείριον, ἔτι
μὴν καὶ τοὺς Περὶ ἀκαταλήπτου, καὶ τοὺς Περὶ τῶν συνεισάκ-
των. 11. Μετὰ ταῦτα δὲ Μελετίου ἐν Κωνσταντινουπόλει
τελευτή[315]σαντος (ἐκεῖ γὰρ παραγεγόνει διὰ τὴν Γρη-
γορίου τοῦ Ναζιανζινοῦ κατάστασιν) ἀναχωρήσας Ἰωάννης
35 τῶν Μελετιανῶν καὶ μήτε Παυλίνῳ συγκοινωνῶν ἐπὶ τρεῖς
ἔτους ἐνιαυτοὺς ἡσύχως διήγεν. 12. Ὑστερον δὲ Παυλίνου
τελευτήσαντος ὑπὸ Εὐαγρίου τοῦ διαδεξαμένου Παυλῖνον
χειροτονεῖται πρεσβύτερος.

1. Sur Diodore, exégète et théologien de l'école d'Antioche (connue pour son attachement au sens littéral des Écritures), cf. E. SCHWEIZER, « Diodor von Tarsus als Exeget », *ZNW* 40, 1941-1942, p. 33-75 ; R. ABRAMOWSKI, « Der theologische Nachlass des Diodor von Tarsus », *ZNW* 42, 1949, p. 16-69. Sur Diodore, maître d'ascèse, cf. R. LECONTE, « L'ascetarium de Diodore », *Mélanges A. Robert*, s. d., p. 531-536.

2. Socrate identifie à tort l'ami de Jean Chrysostome et Basile de Césarée, qui n'a eu aucun lien avec lui et a fait toute sa carrière ecclésiastique dans sa patrie, où il fut ordonné diacre par Eusèbe, l'évêque de Césarée de Cappadoce (cf. déjà IV, xxvi, 16 ; l'erreur est déjà relevée par un lecteur du *Laurentianus* 70 (M) : cf. introduction de Hansen, p. X).

3. Selon PALLADIOS, c'est Mélèce qui le nomme lecteur, sans doute en 371, et c'est après cette ordination que se situe l'expérience de vie au désert de Jean (*Dialogue* 9-33, p. 108-111). Un évêque Zénon, dont on ignore le siège, figure avec Mélèce parmi les signataires d'une lettre adressée aux Italiens et Gaulois (= BASILE, *Lettre* 92, du printemps 372).

Diodore et Cartérios, qui étaient alors à la tête de maisons d'ascètes. 7. Diodore, devenu plus tard évêque de Tarse, écrivit plusieurs livres, en s'attachant à la lettre nue des divines Écritures et en rejetant les interprétations spirituelles¹.

8. Voilà donc sur ce sujet. Jean, qui vivait alors la plupart du temps avec Basile (lequel venait d'être établi diacre par Mélèce, puis après cela devint évêque de Césarée de Cappadoce²), est établi lecteur de l'Église d'Antioche par l'évêque Zénon, qui revenait de Jérusalem³. 9. Alors qu'il avait le rang de lecteur, il composa l'écrit *Contre les Juifs*⁴. 10. Peu après, lorsqu'il eut obtenu la dignité du diaconat des mains de Mélèce, il composa les écrits *Sur le Sacerdoce* et ceux *A Stagirios*, et encore ceux *Sur l'incompréhensible* et *Sur les subintroductae*⁵. 11. Après cela, comme Mélèce était mort à Constantinople [315], où il s'était rendu pour l'installation de Grégoire de Nazianze, Jean se sépara du parti de Mélèce sans se joindre à celui de Paulin, et il allait vivre paisiblement pendant trois années entières. 12. Plus tard, après la mort de Paulin, il est ordonné prêtre par Évagre, son successeur⁶.

4. Les *Huit discours contre les Juifs* sont datés en fait de 386 ou 387, à une date où Jean était prêtre. Cf. BRÄNDLE, *Jean Chrysostome*, p. 49 ; R.L. WILKEN, *John Chrysostom and the Jews. Rhetoric and Reality in the Late 4th Century*, Berkeley 1983.

5. *Sur le sacerdoce*, ed. trad. A.-M. Malingrey, Paris 1980 (SC 272). Le texte ne fournit aucune indication sur sa date ; *Sur la Providence de Dieu*, intr. trad. A.-M. Malingrey, Paris 1961 (SC 79) ; *Sur l'incorruptibilité de Dieu*, ed. A.-M. Malingrey, trad. R. Flacelière, Paris 1970 (SC 28 bis). La première des homélies sur ce sujet est datée du début de septembre 386 (p. 9) ; *Les cohabitations suspectes*, ed. trad. J. Dumortier, Paris, 1955. PALLADIOS, *Dialogue* 5, 105 (p. 118-119) date ces ouvrages du début de l'épiscopat. Chr. Baur, suivi par Dumortier (p. 24), accorde la préférence à la datation de Socrate.

6. Inexact : c'est Flavien d'Antioche qui, en 386, ordonne Jean, qui n'a jamais quitté la communauté de Mélèce ni de son successeur, mais a passé quelques années en compagnie des moines du mont Silpius (PALLADIOS, *Dial.* 5, 16-38, p. 108-111).

40 Αὕτη μὲν ἡ Ἰωάννου πρὸ τῆς ἐπισκοπῆς, ὡς συντόμως εἰπεῖν, διαγωγῆ. 13. Ἦν δὲ ἄνθρωπος, ὡς φασι, διὰ ζῆλον σωφροσύνης πικρότερος καὶ πλέον, ὡς ἔφη τις τῶν οικειοτάτων αὐτῶ ἐκ νέας ἡλικίας, θυμῷ μᾶλλον ἢ αἰδοῖ ἐχαρίζετο, καὶ διὰ μὲν ὀρθότητα βίου οὐκ ἀσφαλῆς πρὸς τὰ μελλόντα, δι'
45 ἀπλότητα δὲ εὐχερῆς. 14. ἐλευθεροστομία τε πρὸς τοὺς ἐντυγχάνοντας ἀμέτρως ἐκέχρητο, καὶ ἐν μὲν τῷ διδάσκειν πολὺς ἦν ὠφελῆσαι τὰ τῶν ἀκουόντων ἦθη, ἐν δὲ ταῖς συντυχίαις ἀλαζονικὸς τοῖς ἀγνοοῦσιν αὐτὸν ἐνομιζέτο.

IV

1. Τοιοῦτος ὢν τὸ ἦθος καὶ ἐπὶ τὴν ἐπισκοπὴν προβληθεὶς μείζονι ἢ ἐχρῆν τῇ ὀφρῦ κατὰ τῶν ὑπηκόων ἐκέχρητο, διορθοῦν τοὺς βίους τῶν ὑφ' αὐτῷ κληρικῶν, ὡς ᾤετο, προαιρούμενος. 2. Εὐθὺς οὖν ἐν ἀρχῇ φανεὶς τοῖς τῆς ἐκκλησίας τραχὺς ὑπ' αὐτῶν ἐμισεῖτο, πολλοὶ τε πρὸς αὐτὸν ἀπηχθάνοντο, καὶ ὡς ὀργίλον ἐξέκλινον. Ἐνῆγε δὲ αὐτὸν <πλείω> πρὸς τὸ πᾶσιν προσκρούειν Σαραπίων διάκονος ὑπ' αὐτῷ ταττόμενος, 3. ὃς καὶ ποτε παρόντων τῶν κληρικῶν μεγάλη τῇ φωνῇ πρὸς

1. Le terme utilisé, αἰδώς, désigne la crainte ou le respect humain, mais aussi les égards, la miséricorde envers autrui, la tolérance. Un lecteur du manuscrit M proteste contre les allégations de ce paragraphe (intr. de HANSEN, p. x, note 3). Fine analyse des ambivalences du caractère de Jean dans L. BROTTIER, *L'appel des « demi-chrétiens » à la « vie angélique »*. Jean Chrysostome prédicateur : entre idéal monastique et réalité mondaine, Paris 2005, p. 210-218.

2. Ce reproche sera rapporté à plusieurs reprises (v, 8 ; xviii, 2 ; xxi, 2). La liberté de parole (παρησία), pour Jean Chrysostome, est un concept important, souvent invoqué dans ses écrits : cf. L. BROTTIER, note complémentaire aux *Sermons sur la Genèse*, SC 433, p. 373-374. C'est, aux yeux de beaucoup de philosophes, une vertu majeure : cf. A. J. FESTUGIÈRE, *Antioche païenne et chrétienne*, Paris 1959, p. 274-276.

Telle fut, en résumé, la vie de Jean avant l'épiscopat. 13. C'était un homme, comme on dit, que son amour de la vertu rendait trop dur ; il était doté, comme le disait un de ses familiers depuis son jeune âge, de plus de flamme que de modération¹. A cause de la rectitude de sa vie, il manquait de prudence pour l'avenir, mais il était facile à manœuvrer à cause de sa simplicité. 14. Il usait sans mesure envers ceux qu'il rencontrait de sa liberté de parole². Dans son enseignement il était d'une grand profit pour les mœurs de ses auditeurs, mais dans les rencontres privées ceux qui ne le connaissaient pas le trouvaient arrogant.

IV

Les débuts de l'épiscopat de Jean (398-399)

1. Avec ce caractère, une fois promu à l'épiscopat, il faisait preuve envers ses subordonnés d'une attitude plus haute qu'il n'aurait fallu, dans l'intention, croyait-il, de corriger la manière de vivre des clercs qui dépendaient de lui. 2. Aussitôt donc, en se montrant sévère dès le début envers ceux de l'Église, il se faisait détester d'eux³ : beaucoup l'avaient en aversion et l'évitaient comme un homme irascible. Un diacre sous sa juridiction, Sarapion, le poussait à les heurter tous davantage encore, 3. lui qui un jour, en pré-

3. Cf. PALLADIOS, *Dialogue* V, 100-111 (p. 118-121). Une des accusations au concile du Chêne : « Il traite les clercs d'hommes sans honneur, corrompus, de propres à rien, de vauriens... Il a composé contre les clercs des ouvrages calomnieux » (*Actes du Chêne*, 22-27). On notera que Socrate ne dit rien de l'opposition à Jean des moines de Constantinople (dirigés par Isaac), due à ses critiques de leur mode de vie ; cette opposition est relevée par SOZOMÈNE, *HE* VIII, 9, 4-5 (p. 428). Cf. G. DAGRON, *Les moines et la ville*, p. 262-263. Ce chapitre a suscité lui aussi la colère d'un lecteur du manuscrit M, qui accuse Socrate d'être novatien et de déprécier le grand homme (texte dans l'intr. de HANSEN, p. X, note 3).

τὸν ἐπίσκοπον τοιοῦτον λόγον ἐφθέγγετο· « Οὐποτε, ὦ ἐπίσκοπε, τούτων κρατῆσαι δυνήσῃ, εἰ μὴ μᾶ ῥάβδῳ πάντας ἐλαύνῃς. » Τοῦτο λεχθὲν τὸ κατὰ τοῦ ἐπισκόπου μῖσος <μᾶλλον> ἐξήγειρεν. 4. Ὁ δὲ ἐπίσκοπος οὐκ εἰς μακρὰν πολλοῦς τῆς ἐκκλησίας ἄλλον δι' ἄλλην αἰτίαν ἐξέβαλλεν. Οἱ δέ, οἷα φιλεῖ γίνεσθαι ἐν ταῖς τοιαύταις τῶν κρατούντων ὁρμαῖς, 15 φατρίαν συνίστασαν κατ' αὐτοῦ καὶ διαβολαῖς πρὸς [316] τὸν δῆμον ἐκέχρητο. 5. Εἰς πίστιν δὲ ἦγεν τοὺς ἀκούοντας τὰ λεγόμενα τὸ μὴ βούλεσθαι τὸν ἐπίσκοπον συνεσθίειν τινὶ μηδὲ καλούμενον ἐφ' ἐστίασιν παραγίνεσθαι. Ἐξ οὗ καὶ μάλιστα ἡ μείζων ἐκράτησεν διαβολὴ κατ' αὐτοῦ. 6. Καὶ τινὶ μὲν σκοπῶ 20 συνεσθίειν οὐδενὶ προήρητο, σαφῶς οὐδεὶς ἀπαγγεῖλαι δεδύνηται· οἱ μὲν γὰρ ὑπὲρ αὐτοῦ ἀπολογεῖσθαι βουλόμενοι ἔφασκον, ὡς εἴη εὐπαθὴς καὶ δυσφόρος τὰ σιτία προσφέροίτο καὶ διὰ τοῦτο μόνος ἐσθίει, ἄλλοι δέ, ὅτι δι' ὑπερβάλλουσαν ἄσκησιν τοῦτο ἐποίει. 7. Ὅπως δὲ ἀληθείας ἂν εἶχεν τὸ γινόμενον, 25 οὐ μικρὰ συνεβάλλετο πρὸς διαβολὴν τοῖς κατηγοροῦσιν αὐτοῦ. 8. Ὁ μέντοι λαὸς διὰ τοὺς ἐν τῇ ἐκκλησίᾳ λεγομένους ὑπ' αὐτοῦ λόγους σφόδρα συνεκρότει καὶ ἡγάπα τὸν ἄνθρωπον, μικρὰ φροντίζων τῶν κατηγορεῖν ἐπιχειρούντων αὐτοῦ. 9. Ὅποιοι δὲ εἰσιν οἱ τε ἐκδοθέντες παρ' αὐτοῦ λόγοι καὶ οἱ 30 λέγοντος αὐτοῦ ὑπὸ τῶν ὀξυγράφων ἐκληφθέντες ὅπως τε λαμπροὶ καὶ τὸ ἐπαγωγὸν ἔχοντες, τί δεῖ νῦν λέγειν, ἐξὸν τοῖς

1. Les termes utilisés par Socrate ne sont pas d'interprétation facile : εὐπαθής (qui est une correction de Hansen) signifie « sensible, délicat », mais aussi « qui cherche des plaisirs » (accusation de gourmandise ?) ; les manuscrits grecs ont ἐμπαθής, maladif, l'arménien 'faible de l'estomac', le syriaque 'malade' ; δυσφόρος a été traduit par le traducteur de l'*Historia Tripartita* par *turpiter* (*quod turpiter manducaret*) (PL 69, 1166D). Parmi les accusations portées contre Jean au concile du Chêne, il y eut celle de manger « avec glotonnerie (ἀσώτως) » (*Actes du Chêne*, 51, p. 106-107). PALLADIOS, *Dialogue XII*, 5-72 (p. 230-237) donne de nombreuses justifications à l'habitude de Jean, parmi lesquelles son peu d'appétit.

sence des clercs, tint à voix haute ce discours à l'évêque : « Tu ne pourras jamais te rendre maître d'eux, évêque, si tu ne les malmènes tous avec un bâton. » Cette parole excita encore plus la haine contre l'évêque. 4. Peu après, l'évêque en chassait plusieurs de l'Église pour des motifs divers ; ceux-ci, comme il arrive habituellement lorsque ceux qui gouvernent ont de tels procédés, formèrent une conspiration contre lui et l'accusaient [316] devant le peuple. 5. Ce qui portait les auditeurs à croire ce qui était dit, c'était que l'évêque refusait de manger avec quelqu'un et de se rendre à un repas si on l'y invitait : c'est surtout à cause de cela que s'accrédita l'accusation majeure contre lui. 6. Dans quel dessein il préférerait ne manger avec personne, nul n'a pu l'expliquer clairement. Ceux qui voulaient prendre sa défense sur ce point affirmaient qu'il était de complexion délicate et qu'il portait difficilement les aliments à sa bouche ¹, et c'est à cause de cela qu'il mangeait seul ; d'autres qu'il faisait cela par excès d'ascèse. 7. Quelle que puisse être la vérité sur ce point, il fournissait à ceux qui l'accusaient un motif qui n'était pas sans importance. 8. Le peuple pourtant applaudissait aux discours qu'il prononçait dans l'église et aimait l'homme, en faisant peu de cas de ceux qui entreprenaient de l'accuser ². 9. Quels sont les discours qu'il a produits et qui ont été enregistrés par les sténographes lorsqu'il parlait, à quel point ils sont admirables et persuasifs, pourquoi faudrait-il

2. Les remarques de Socrate (ici et en v, 1 et 9) montrent que Jean s'est très vite fait apprécier du petit peuple, mais qu'il se fit en revanche des ennemis dans les milieux influents et riches par ses mesures disciplinaires contre les clercs, par les thèmes de sa prédication, par sa défense des pauvres, ce que confirme l'*Éloge* du Ps.-MARTYRIOS (cf. les extraits cités par VAN OMMESLAEGHE, *Jean Chrysostome et Eudoxie*, p. 149-151). Socrate ne dit rien de ce qui, selon ce texte, valut à Jean l'hostilité de plusieurs possédants, son projet de construction d'une léproserie.

βουλομένοις αὐτοὺς ἀναλέγεσθαι καὶ τὴν ἐξ αὐτῶν ὠφέλειαν καρποῦσθαι ;

V

1. Ἔως μὲν οὖν τῷ κλήρῳ μόνῳ προσέκρουεν, ἀσθενὴς ἦν ἡ σκευωρουμένη κατ' αὐτοῦ μηχανή· ἐπειδὴ δὲ καὶ πολλοὺς τῶν ἐν τέλει πέρα τοῦ προσήκοντος ἐξελέγχειν ἐπήρητο, τῆνικαὶ καὶ ὁ κατ' αὐτοῦ φθόνος πλείων ἐξήπτετο. 2. Καὶ πολλὰ μὲν ἐλέγετο κατ' αὐτοῦ, τὰ πλείστα δὲ λοιπὸν καὶ πίστιν ἐνεποιεῖ τοῖς ἀκούουσιν. Προσθήκη δὲ τῇ διαβολῇ ἐποίει ἢ κατὰ Εὐτρόπιου τότε λεχθεῖσα ὑπ' αὐτοῦ προσομιλία. 3. Εὐτρόπιος γὰρ εὐνοῦχος, προεστῶς τοῦ βασιλικοῦ κοιτῶνος καὶ τὴν τοῦ ὑπάτου ἀξίαν πρῶτος εὐνοῦχων παρὰ βασιλέως λαθῶν, ἀμύνασθαι τινὰς προσφεύγοντας τῇ ἐκκλησίᾳ βουλόμενος σπουδῆν πεποιήτο νόμον παρὰ τῶν αὐτοκρατόρων προτεθῆναι κελεύοντα μηδένα προσφεύγειν ταῖς ἐκκλησίαις, [317] ἀλλὰ καὶ τοὺς ἤδη προσπεφύγοντας ἀφέλκεσθαι. 4. Δίκη δὲ εὐθὺς ἐπηκολούθει· προῦκειτο γὰρ ὁ νόμος, καὶ μετ' οὐ πολὺ προσκρούσας τῷ βασιλεῖ ὁ Εὐτρόπιος ἐν τοῖς πρόσφυξιν ἦν <ἐν τῇ ἐκκλησίᾳ αὐτός>. 5. Ὁ οὖν ἐπίσκοπος, τοῦ Εὐτρόπιου ὑπὸ τὸ θυσιαστήριον κειμένου καὶ ἐκπεληγῆτος ὑπὸ τοῦ φόβου, καθεσθεις ἐπὶ τοῦ ἄμβωνος, ὄθεν εἰώθει καὶ πρότερον ὁμιλεῖν χάριν τοῦ ἐξακούεσθαι, 20 λόγον ἐλεγκτικὸν ἐξέτεινε κατ' αὐτοῦ. 6. Ἐφ' ᾧ πλέον ἐδόκει

le dire maintenant, quand il est possible à ceux qui le veulent de les lire et d'en recueillir les fruits ¹ ?

V

Premières difficultés de Jean. L'affaire d'Eutrope (juillet 399)

1. Tant qu'il s'en prenait au seul clergé, les intrigues ourdies contre lui étaient peu efficaces. Mais lorsqu'il se mettait à réprimander beaucoup de gens en place au-delà de ce qui était convenable, la malveillance à son égard s'enflammait davantage. 2. On disait beaucoup de choses contre lui, et la plupart, à la fin, trouvaient créance chez les auditeurs ; l'homélie qu'il prononça alors contre Eutrope fournissait un motif de plus à l'accusation. 3. Cet eunuque Eutrope, préposé à la chambre impériale, le premier des eunuques qui ait obtenu de l'empereur la dignité de consul ², voulant se venger de certaines gens qui s'étaient réfugiées à l'église, s'était efforcé d'obtenir des empereurs une loi prescrivant que personne ne se réfugie dans les églises [317], et même que ceux qui s'y seraient déjà réfugiés en soient arrachés ³. 4. Le châtement survenait aussitôt : la loi était entrée en vigueur, et peu après Eutrope, qui avait offensé l'empereur, était lui-même de ceux qui se réfugiaient dans l'église. 5. Or, alors qu'Eutrope se trouvait sous l'autel, frappé de terreur, l'évêque, assis à l'ambon, d'où il avait l'habitude auparavant de prêcher pour être bien entendu, développait contre lui un discours d'invective. 6. A cause de cela il paraissait davantage

1. Ce que dit ici Socrate des discours de Jean (et déjà en II, 12) semble montrer qu'il n'a jamais été de ses auditeurs et qu'il ne connaît ces textes que par la lecture. Cf. WALLRAFF, *Sokrates*, p. 56, n. 144. Ses réticences envers le personnage apparaissent à travers même les éloges sur ses écrits.

2. Cf. PHILOSTORGE, *HE XI*, 4 (p. 135) ; MARCELLINUS, *Chron.* 399, 1 (p. 66), qui relève aussi qu'il fut le premier et le dernier eunuque à obtenir cette dignité.

3. Il existe de fait deux lois datant de l'époque d'Eutrope qui restreignent le droit d'asile, mais celui-ci n'était pas supprimé : *C. Theod.* IX, 45, 2 et 3. Cf. sur cet épisode A. DUCLOUX, *Ad ecclesiam confugere. Naissance du droit d'asile dans les églises (IV^e-milieu du V^e s.)*, Paris 1994, p. 64-80, 92-103.

προσक्रούειν τισίν, ὅτι τὸν ἀτυχοῦντα οὐ μόνον οὐκ ἤλεει, ἀλλ' ἐκ τοῦ ἐναντίου καὶ ἤλεγχεν. 7. Εὐτροπίου μὲν οὖν τότε τὴν ὑπατον ἀξίαν χειρίζοντος διὰ τινὰ πταίσματα ὁ βασιλεὺς τὴν κεφαλὴν ἀποτμηθῆναι ἐκέλευσεν, ἐκ δὲ τοῦ καταλόγου τῶν ὑπάτων περιηρέθη τὸ ὄνομα αὐτοῦ, καὶ μόνου τοῦ συναπατεύσαντος Θεοδώρου ἐγγέγραπται.

8. Λόγος δὲ ὅτι ὁ ἐπίσκοπος Ἰωάννης καὶ Γαϊνᾶν τὸν τμηκαῦτα στρατηλάτην τῇ συνήθει παρρησίᾳ χρώμενος ἰσχυρῶς περιύβρισεν, ὅτι μίαν ἐκκλησίαν τῶν ἐντὸς τῆς πόλεως προσνεμηθῆναι τοῖς ὁμοθρήσκοις αὐτοῦ Ἀρειανοῖς παρὰ τοῦ βασιλέως αἰτήσας ἐτόλμησεν. 9. Ἄλλον τε δι' ἄλλην αἰτίαν τῶν κρατούντων ἐξήλεγχεν σὺν παρρησίᾳ πολλῇ, δι' ἣν πολλοῖς διάφορος ἦν.

10. Ὄθεν καὶ Θεόφιλος ὁ Ἀλεξανδρείας ἐπίσκοπος εὐθὺς μετὰ τὴν χειροτονίαν ἐπενόει, ὅπως αὐτὸν σκευωρήσῃται, καὶ τισὶ μὲν τῶν παρόντων περὶ τούτου κρυφαίως διελέγετο, πολλοῖς δὲ καὶ τῶν μακρὰν ἀπόντων τὴν οἰκειὰν διήγγελλεν βούλησιν. 11. Ἐλύπει γὰρ αὐτὸν οὐ μόνον ἡ ὑπερβάλλουσα Ἰωάννου παρρησία, ἀλλ' ὅτι καὶ Ἰσίδωρον τὸν πρεσβύτερον ὑπ' αὐτῷ ταττόμενον εἰς τὴν ἐπισκοπὴν Κωνσταντινουπόλεως προβαλέσθαι οὐκ ἴσχυσεν.

12. Ἐν τούτοις μὲν τὰ κατὰ Ἰωάννην τὸν ἐπίσκοπον ἦν, καὶ εὐθὺς ἐν ἀρχῇ κατ' αὐτοῦ ὠδίνετο τὸ κακόν.

1. Cf. JEAN CHRYSOSTOME, *Hom. in Eutropium*, et *De capto Eutropio*, PG 52, 391-395 et 395-414 (l'authenticité de la seconde partie de la seconde homélie est discutée : cf. DE ALDAMA, *Repertorium*, n° 70, p. 64). Jean, après avoir admonesté Eutrope (*Hom. in Eutr.* 3-4, 393-394), demanda aux soldats de faire preuve de miséricorde (5, 396). Eutrope put sortir, fut arrêté (*De capto Eutr.*, 1, 397), puis eut un temps la vie sauve ; il fut d'abord exilé

en choquer certains, car non seulement il n'avait pas pitié de l'infortuné, mais au contraire il l'accusait. 7. Donc l'empereur ordonna que, pour certaines fautes, Eutrope fût décapité¹, bien qu'il eût à ce moment-là obtenu la dignité du consulat. Son nom fut supprimé de la liste des consuls ; y est inscrit celui du seul Théodore, qui avait obtenu le consulat avec lui.

8. On dit que l'évêque Jean, usant de son habituelle liberté de parole, injuria aussi de violente manière Gaïnas, qui était à ce moment-là maître des milices, lorsque celui-ci eut l'audace de demander à l'empereur qu'une église parmi celles qui se trouvaient à l'intérieur de la ville soit attribuée à ses coreligionnaires ariens². 9. Pour diverses raisons, il réprimandait divers personnages importants avec une grande liberté de parole, qui le mettait en conflit avec beaucoup.

10. Aussi Théophile, l'évêque d'Alexandrie, aussitôt après son ordination, réfléchissait aux moyens d'intriguer contre lui ; il entretenait secrètement à ce sujet quelques-uns de ceux qui se trouvaient auprès de lui, mais il faisait aussi connaître son intention à beaucoup qui résidaient au loin. 11. Ce qui le chagrina, c'était non seulement l'extraordinaire liberté de parole de Jean, mais aussi de n'avoir pas réussi à promouvoir Isidore, le prêtre sous sa juridiction, à l'épiscopat de Constantinople.

12. C'est dans cet état que se trouvaient les affaires de l'évêque Jean ; dès le début le malheur était à l'œuvre.

à Chypre, ensuite jugé et décapité (cf. PHILOSTORGE, *HE XI*, 6, p. 136). Il existe plusieurs versions sur la fin d'Eutrope : cf. ZOSIME, *HN V*, 18, 1-2 (p. 26) et la note 35 de F. PASCHOUD, p. 140-143.

2. Comparer avec THÉODORE, *HE V*, 32, 6-7 (p. 333 Parmentier), qui rapporte les explications que Jean aurait données de son refus (mais sur un ton très mesuré) à Gaïnas.

VI

1. Καὶ τὰ μὲν περὶ αὐτοῦ προϊόντες δηλώ[318]σομεν· πρᾶγμα δὲ ἄξιον μνήμης ἐπὶ τῶνδε τῶν χρόνων γενόμενον διηγήσομαι, δεικνὺς ὅπως ἢ τοῦ Θεοῦ πρόνοια τὴν πόλιν καὶ τὰ Ῥωμαίων ἐκ μεγίστου κινδύνου παραδόξοις βοηθείαις ἐρρύσατο. Τί δέ ἐστι τοῦτο, λεκτέον.

2. Γαῖνᾶς βάρβαρος μὲν ἦν τὸ γένος, ὑπὸ Ῥωμαίοις δὲ γενόμενος καὶ στρατεία προσομιλήσας, κατὰ βραχὺ δὲ προκόψας τέλος στρατηλάτης Ῥωμαίων ἱππικῆς τε καὶ πεζικῆς ἀναδείκνυται. 3. Ἐπιλαθόμενος δὲ τῆς τηλικαύτης δυναστείας ἑαυτὸν οὐκ ἐγίνωσκεν, οὐδὲ τὴν ἑαυτοῦ διάνοιαν κατέχειν ἠδύνατο, ἀλλὰ πάντα λίθον (τὸ δὴ λεγόμενον) ἐκίνει, ὅπως ἂν ὑφ' ἑαυτῷ τὰ Ῥωμαίων ποιήσειεν. 4. Καὶ πᾶν μὲν τὸ Γότθων ἔθνος ἐκ τῆς ἑαυτοῦ χώρας μετεπέμψατο, τοὺς δὲ αὐτῷ ἐπιτηδεῖους τῶν στρατιωτικῶν ἀριθμῶν {τούτους} ἀρχειν παρεσκεύαζεν. 5. Τριβιγίλδου δὲ ἐνὸς τῶν αὐτοῦ συγγενῶν χιλιάρχου τῶν ἐνιδρυμένων τῇ Φρυγίᾳ στρατιωτῶν καὶ γνώμη Γαῖνᾶ νεωτερίσαντος καὶ τὰ Φρυγῶν ἔθνη παντάπασιν ἀνατρέποντος αὐτὸς ἐπιτραπήναι ἑαυτῷ κατασκευάζει τὴν τῶν ἐκεῖ πραγμάτων φροντίδα, ἐπειδὴ ὁ βασιλεὺς Ἀρκάδιος οὐδὲν προϊδόμενος ἐτοίμως ἐπέτρεψεν. 6. Καὶ ὃς εὐθὺς ἐπορεύετο τῷ μὲν λόγῳ κατὰ Τριβιγίλδου, τῷ δὲ ἔργῳ τυρανῆσαι βουλόμενος· ἤγε δὲ μεθ' ἑαυτοῦ Γότθων

1. Sur Gaïnas, cf. *PLRE* I, 379. ZOSIME est la source la plus détaillée, bien que pas toujours cohérente, sur les entreprises de Gaïnas, qui commencèrent avant l'élimination d'Eutrope. Son information rejoint souvent celle de Socrate, tous deux ayant lu la *Gaïnade* d'Eusèbe (§ 35). Cf. *HN* V, xiii-xiv, xvii-xxii et les notes 27, 30-39, 42-44 de PASCHOU, p. 122 et s., qui confrontent les diverses sources. Ne se référant qu'à cette source, Socrate ignore le rôle joué par Jean dans cette affaire. Autres sources : SOZOMÈNE,

VI

*Gaïnas (399-400)*¹

1. Ce qui le concerne, nous l'exposerons en progressant. [318] Mais je vais raconter une affaire digne de mémoire qui eut lieu en ces temps-là, en montrant comment la providence de Dieu a sauvé, au moyen de secours extraordinaires, la ville et l'empire romain d'un très grand danger. De quoi il s'agit, on va le dire.

2. Gaïnas était d'origine barbare, mais il était passé sous l'autorité des Romains et était entré dans l'armée. Ayant rapidement pris du galon, il est nommé pour finir maître de la cavalerie et de l'infanterie. 3. Ayant reçu un tel pouvoir, il ne se connaissait plus ni ne put contenir ses pensées, mais, comme on dit, il remuait tous ses pions pour se soumettre les affaires des Romains. 4. Il fit venir toute la nation des Goths de son pays et attribuait le commandement des régiments de l'armée à ses propres amis. 5. Alors que Tribigild, un de ses familiers, chiliarque des soldats stationnés en Phrygie, avait provoqué une sédition sur l'ordre de Gaïnas et dévastait complètement les peuples de Phrygie, lui-même fait en sorte qu'on lui confie le soin des affaires de cette région ; l'empereur Arcadius, sans voir plus loin, le lui accorda volontiers. 6. Gaïnas partait aussitôt sous prétexte de combattre Tribigild, mais en réalité dans l'intention de prendre le pouvoir ; il emmenait avec lui des multitudes

HE VIII, 4 (basé sur Socrate, mais avec des détails supplémentaires), PHILOSTORGE, *HE* XI, 8 (p. 137-139), SYNÉSIOS DE CYRÈNE, *De Providentia* 2, 1-3 (sous la forme d'un récit mythique). CAMERON/LONG, *Barbarians*, p. 199-223 consacrent plusieurs pages à ces événements ; ils considèrent que les témoignages de Socrate, Sozomène et Zosime sont plus sûrs que celui de Synésios (à l'inverse de E. DEMOUGEOT, *De l'unité à la division de l'empire romain, 395-410. Essai sur le gouvernement impérial*. Paris 1951, p. 248).

βαρβάρων οὐκ ὀλίγας μυριάδας. 7. Καὶ καταλαβὼν τὴν Φρυγίαν πάντα ἀνέτρεπεν. Εὐθὺς οὖν ἐν ταραχῇ ἦν τὰ Ῥωμαίων οὐ μόνον διὰ τὸ προσὸν τῷ Γαϊνᾷ πλήθος βαρβάρων, ἀλλ' ὅτι καὶ τὰ τῆς ἐφῶς ἐπίκαιρα μέρη κινδυνεύειν ἔμελλεν. 8. Τότε δὴ ὁ βασιλεὺς γνώμη χρηστῇ πρὸς τὸν παρόντα καιρὸν χρησάμενος τέχνη μετήλθε τὸν βάρβαρον. Διαπεμφάμενος γοῦν πρὸς αὐτὸν πᾶσι λόγοις καὶ ἔργοις θεραπεύειν ἔτοιμος ἦν. 9. Τοῦ δὲ ἐξαιτοῦντος δύο τῶν πρώτων τῆς συγκλήτου ἀνδρας ἀπὸ ὑπάτων, οὓς ὑπενόει ἐκκόψειν αὐτοῦ τὰς [319] ὀρμάς, Σατορνίλον καὶ Αὐρηλιανόν, ἄκων αὐτοὺς τῇ ἀνάγκῃ τοῦ καιροῦ παρεῖχεν ὁ βασιλεὺς. 10. Καὶ οἱ μὲν ὑπὲρ τοῦ κοινοῦ προαποθνήσκειν αἰρούμενοι γενναίως τῇ τοῦ βασιλέως κελεύσει ὑπήκουον καὶ πόρρω τῆς Χαλκηδόνος ἐν χωρίῳ ἵπποδρόμῳ <καλουμένῳ> ὑπήντων, ἔτοιμοι πάσχειν πᾶν ὅτιοῦν ὁ βάρβαρος ἤθελεν. 11. Ἄλλ' οὗτοι μὲν οὐδὲν φαῦλον ὑπέμειναν, ὁ δὲ ἀκικζόμενος παρῆν ἐπὶ τὴν Χαλκηδόνα, ἀπήντα δὲ ἐκεῖσε καὶ ὁ βασιλεὺς Ἀρκάδιος. 12. Γενόμενοι τε ἐν τῷ μαρτυρίῳ, ἔνθα τὸ σῶμα τῆς μάρτυρος Εὐφημίας ἀπόκειται, ὄρκους ἐπιστοῦντο ἀλλήλους ὅ τε βασιλεὺς καὶ ὁ βάρβαρος ἢ μὴν μὴ ἐπιβουλεύσειν ἀλλήλοις. 13. Ἄλλ' ὁ μὲν βασι-

1. Sur Tribigild, cf. *RE* VI A, col. 2403-2405 ; *PLRE* II, p. 1125-1126. Sur la révolte de Tribigild, cf. ZOSIME, *HN* V, 13 (p. 19-20 Paschoud et la note 28, p. 124-126) ; CAMERON/LONG, *Barbarians*, p. 223-233.

2. Saturnilos (Saturnin) était sans doute très âgé, puisqu'il était déjà officier sous Constance II, vers 350 ; il avait été consul en 383 (cf. *RE* II A, 215-216 et *PLRE* I, p. 807-808), Aurélien, le nouvel homme fort depuis qu'Eutrope avait été écarté, avait été préfet de Constantinople en 393-394 et depuis l'été 399 il était préfet du prétoire d'Orient (cf. *RE* II, 2428-2429 et *PLRE* I, p. 128-129). D'autres otages les accompagnaient. Selon Zosime, c'est après l'entrevue de Chalcédoine que l'empereur livra les fonctionnaires (*HN* V, 18, 7-9, p. 27-28).

3. Jean Chrysostome intervint en leur faveur : *Homilia cum Saturninus et Aurelianus acti essent in exilium* (CPG 4393), PG 52, 413-421.

innombrables de barbares Goths¹. 7. Arrivé en Phrygie, il y dévastait tout. Aussitôt les affaires des Romains étaient bouleversées, non seulement à cause de la multitude des barbares qui suivait Gaïnas, mais aussi parce que d'importantes régions d'Orient allaient être mises en péril. 8. C'est alors précisément que l'empereur, ayant pris une décision qui convenait aux circonstances présentes, négocia avec le barbare avec habileté. Il envoya donc une mission auprès de lui et se montrait disposé à le satisfaire par toutes ses paroles et actes. 9. Comme celui-ci exigeait l'envoi de deux hommes consulaires parmi les premiers du sénat, dont il se doutait qu'ils feraient obstacle à ses [319] entreprises, Saturnilos et Aurélianos², l'empereur les livrait malgré lui à la nécessité du moment. 10. Ceux-ci, choisissant de mourir pour le bien commun, obéissaient courageusement à l'ordre de l'empereur et allaient à la rencontre de Gaïnas loin de Chalcédoine, en un lieu appelé Hippodrome, prêts à souffrir tout ce que voudrait le barbare, 11. mais ils ne subirent aucun mauvais traitement³, tandis que celui-ci, sous un déguisement, se rendait à Chalcédoine, et l'empereur Arcadius y avait une rencontre avec lui. 12. S'étant rendus au martyrium où repose le corps de la martyre Euphémie⁴, l'empereur et le barbare s'engageaient mutuellement par serments à ne plus comploter l'un contre l'autre⁵. 13. Mais l'empereur, un

4. Sur ce martyrium célèbre, très aimé des Byzantins, où se tiendra le concile de 451, cf. P. MARAVAL, *Lieux saints*, Paris 1985, ²2004, p. 364-365.

5. Cf. aussi ZOSIME, *HN* V, 18, 7-8 (p. 27-28) ; THÉODORE, *HE* V, 32, 6 (p. 333 Parmentier) L'entrevue est en réalité une victoire pour Gaïnas, qui obtint sans doute un grade supérieur (*magister militum praesentalis*), la promesse du consulat pour 401 et l'éloignement de ses ennemis (cf. Paschoud p. 148). Gaïnas revint ensuite s'installer à Constantinople avec ses 35000 Goths, ce qui provoqua les événements rapportés aux § 14-29. CAMERON/LONG estiment toutefois que l'armée du *praesentalis* (qui ne comportait pas que des barbares) fut normalement dispersée dans divers camps et installations dans le voisinage de Constantinople (p. 209), ce qui n'exclut pas que des soldats goths aient circulé dans la ville.

λεύς, εὐορκός τις ἀνὴρ καὶ διὰ τοῦτο θεοφιλής, τοῖς ὄρκοις ἐνέμεινε, Γαῖνας δὲ παρεσπόνδει τε καὶ τοῦ οἰκείου σκοποῦ οὐκ ἐξέβαινε, ἀλλ' ἐμπρησμούς τε καὶ λαφυραγωγίας ἐμελέτα ποιήσασθαι κατὰ τε τῆς Κωνσταντινουπόλεως καὶ καθ' ὅλης, εἰ δύναιτο, τῆς Ῥωμαίων ἀρχῆς. 14. Βεβαρβάρωτο γοῦν ἡ πόλις ὑπὸ τῶν πολλῶν μυριάδων <τῶν Γόθων>, καὶ οἱ αὐτῆς οἰκήτορες ἐν αἰχμαλώτων μοίρᾳ ἐγένοντο. 15. Τοσοῦτος δὲ ἦν ὁ ἐπικρεμασθεὶς τῇ πόλει κίνδυνος, ὡς καὶ κομήτην μέγιστον ἐκ τοῦ οὐρανοῦ καὶ μέχρι τῆς γῆς διήκοντα, καὶ οἶον οὐδεὶς ἑθεάσατο πρότερον, μηνύειν αὐτόν. 16. Ὁ μὲντοι Γαῖνας πρῶτον μὲν ἐπειράθη ἀνέδην διαρπαγὴν τοῦ δημοσίου ἐν τοῖς ἐργαστηρίοις πωλουμένου ἀργύρου ποιήσασθαι. 17. Ὡς δὲ φήμης προμηνυσάσης τὴν ἔφοδον ἐφυλάξαντο προθεῖναι ἐν ταῖς τραπέζαις τὸν ἄργυρον, αὐθις ἐπὶ ἑτέραν ἔχωρεῖ βουλήν, καὶ νυκτὸς μεσοῦσης ἐκπέμπει πλῆθος βαρβάρων ἐπὶ τὸ ἐμπρῆσαι τὰ βασιλεία. 18. Τότε δὴ καὶ ἐδείχθη περιφανῶς, ὅπως ὁ Θεὸς πρόνοιαν ἐποιεῖτο τῆς πόλεως· ἀγγέλων γὰρ πλῆθος ὥφθη τοῖς ἐπιβουλεύουσιν ἐν σχήματι ὀπλιτῶν μεγάλα ἐχόντων τὰ σώματα. 19. Οὓς ὑποτοπήσαντες οἱ βάρβαροι ἀληθῶς εἶναι στρατὸν πολλὸν καὶ γενναῖον, καταπλαγέντες ὑпанεχώρησαν. 20. Ὡς δὲ ἀγγελθὲν τοῦτο τῷ Γαῖνᾳ πέρα πίστεως κατεφαίνετο (ἠπίστατο γὰρ μὴ παρεῖναι τὸ [320] πολὺ τῶν Ῥωμαίων ὀπλιτικόν· κατὰ τὰς πόλεις γὰρ ἐνίδρυτο), πέμπει καὶ αὐθις ἑτέρους τῆ τε ἐχομένη νυκτὶ καὶ μετὰ ταῦτα πολλάκις. 21. Ὡς δὲ καὶ διαφόρως ἀποστείλαντι τὰ αὐτὰ ἀπηγγέλλετο, (αἶε γὰρ οἱ τοῦ Θεοῦ ἄγγελοι τὴν αὐτὴν τοῖς ἐπιβουλεύουσιν παρεῖχον φαντασίαν), τέλος αὐτὸς σὺν πλήθει πολλῶ

1. La comète apparut le 19 mars 400 : cf. V. GRUMEL, *Traité d'Études Byzantines. I. La chronologie*, Paris 1985, p. 470.

2. CAMERON/LONG, *Barbarians*, p. 208 soulignent que, contrairement à ce que dit ZOSIME, *HN* V, 8, 10, Gaïnas n'a pu remplacer les gardes du palais (les *scholae*) par des barbares, car les *scholae* étaient commandées directement par l'empereur et administrativement par le maître des offices. Or

homme fidèle à ses serments et à cause de cela aimé de Dieu, s'en tint à ses serments, alors que Gaïnas les violait et ne se détournait pas de son propre but, mais cherchait à provoquer des incendies et des pillages visant Constantinople et, s'il l'avait pu, l'empire des Romains tout entier. 14. La ville avait été transformée en ville barbare par plusieurs milliers de Goths et ses habitants se trouvèrent dans la situation de prisonniers de guerre. 15. Si grand était le danger suspendu sur la ville qu'une immense comète le signala ; elle s'étendait du ciel à la terre, telle que personne n'en avait vue auparavant¹. 16. Gaïnas, tout d'abord, tenta de faire un pillage sans vergogne de l'argent échangé publiquement dans les bureaux de change. 17. Mais comme, le bruit ayant devancé la réalisation, on se garda d'exposer l'argent sur les tables, il passait ensuite à un autre projet, et au milieu de la nuit il envoie une multitude de barbares mettre le feu au palais. 18. C'est alors que fut manifesté à l'évidence comment Dieu prenait soin de la ville, car une multitude d'anges apparut à ceux qui attaquaient, ayant l'apparence de fantassins de grande taille². 19. Les barbares, croyant qu'il s'agissait vraiment d'une armée nombreuse et valeureuse, frappés de stupeur, battirent en retraite. 20. Mais comme cela, qu'on avait rapporté à Gaïnas, lui paraissait incroyable (il savait en effet que [320] la majorité des fantassins romains étaient absents, cantonnés qu'ils étaient dans diverses villes), il en envoie à nouveau d'autres la nuit suivante, et après cela à plusieurs reprises. 21. Mais comme on lui rapportait la même chose après ses divers envois (car les anges de Dieu procuraient toujours la même apparition à ceux qui attaquaient), lui-

celles-ci étaient constituées de sept unités de 500 hommes chacune. Le palais ne manquait donc pas de défenseurs, et ce sont ces *soldats* (§ 28) qui massacreront les Goths restés en ville. SYNÉSIOS, *De providentia* II, 2 (117D-119 A, p. 112-114 Terzaghi), ne mentionne pas cette intervention angélique pour la défense du palais, tout en relevant celle d'un personnage semi-divin venu au secours d'une mendicante qui avait donné l'alerte.

70 προσελθῶν πεῖραν λαμβάνει τοῦ θαύματος. 22. Ὑπονοήσας δὲ ἀληθῶς στρατιωτῶν εἶναι πλῆθος καὶ τοῦτο δι' ἡμέρας μὲν λανθάνειν, νύκτωρ δὲ πρὸς τὴν αὐτοῦ ἐπιχείρησιν ἀντέχειν, τεχνάζεται βούλησιν, ὡς μὲν ἐνόμιζεν, Ῥωμαίους βλάπτουσαν, ἐπωφελῆ δέ, ὡς ἡ ἔκθασις ἔδειξεν. 23. Ὑποκρινόμενος γὰρ δαιμονῶν ὡς εὐξόμενος τὸ μαρτύριον τοῦ ἀποστόλου Ἰωάννου (ἐπτὰ δὲ σημείοις ἀπέχει τοῦτο τῆς πόλεως) καταλαμβάνει. 24. Συνεξήεσαν δὲ αὐτῷ καὶ οἱ βάρβαροι τὰ ὄπλα κρυφαίως ἐξάγοντες, τοῦτο μὲν κεράμοις κατακρύψαντες, τοῦτο δὲ καὶ ἐτέροις χρώμενοι μηχαναῖς. 25. Ὡς δὲ οἱ φρουροὶ τῶν πυλῶν τὸν δόλον εὐρόντες ἐκφέρεσθαι τὰ βέλη διεκώλυον, οἱ βάρβαροι τὰ ξίφη σπασάμενοι τοὺς φρουροὺς διεχρήσαντο. 26. Θόρυβός τε ἐντεῦθεν εἶχε τὴν πόλιν δεινός, καὶ πᾶσιν ὁ θάνατος παρεῖναι ἐδόκει. Ἄλλ' ὅμως ἡ μὲν πόλις ἐν τῷ ἀσφαλεῖ τότε ἐγένετο τῶν πανταχῆ πυλῶν αὐτῆς ὠχυρωμένων, 27. γνώμη δὲ χρηστῆ ὁ βασιλεὺς ἐχρήσατο ἐν καιρῷ, καὶ φανερόν πολεμίων εἶναι κηρύξας τὸν Γαῖνῶν κελεύει τοὺς ὑπολειφθέντας ἐν τῇ πόλει βαρβάρους ἀναιρεῖσθαι. 28. Μιᾶς τε ἐν μέσῳ μετὰ τὴν τῶν πυλωρῶν ἀναίρεσιν διαγενομένης ἡμέρας συμβάλλουσιν οἱ παρόντες στρατιῶται τοῖς βαρβάροις ἐντὸς τῶν πυλῶν περὶ τὴν ἐκκλησίαν τῶν Γόθων ἐνταῦθα γὰρ πάντες οἱ ὑπολειφθέντες ἠθροίσθησαν. 29. Καὶ αὐτὴν μὲν ἐμπιπρῶσιν, ἀναιροῦσιν δὲ αὐτῶν σφόδρα πολλούς.

1. Le martyrium le plus connu de l'Hebdomon est le sanctuaire bâti par Théodose pour recevoir la tête de Jean-Baptiste ; celui de l'apôtre n'est connu pour cette époque que par ce passage de Socrate. Socrate étant constantinopolitain, on peut penser qu'il donne un renseignement exact, mais on peut aussi supposer une erreur des manuscrits ; SOZOMÈNE parle du sanctuaire de Jean-Baptiste (*HE VIII*, 4, 14, p. 356). Sur ces sanctuaires, cf. P. MARAVAL, *Lieux saints*, p. 405.

2. CAMERON/LONG, *Barbarians*, p. 223-224, estiment que ce n'est qu'après le massacre, et sans doute après quelques jours de négociations sans résultat, que Gaïnas fut déclaré ennemi public.

même, à la fin, s'avancant avec une troupe nombreuse, fait l'expérience du miracle. 22. Comme il supposait qu'il s'agissait vraiment d'une foule de soldats, et que celle-ci se cachait de jour, mais de nuit s'opposait à son entreprise, il imagine un projet qu'il estimait dommageable pour les Romains, mais qui au contraire leur fut profitable, comme l'issue le montra. 23. Faisant semblant d'être possédé d'un démon, il gagne, comme pour y prier, le martyrium de l'apôtre Jean (celui-ci est à une distance de sept milles de la ville)¹. 24. Les barbares sortirent avec lui, portant leurs armes en secret — les uns les dissimulant dans des jarres, les autres utilisant d'autres artifices. 25. Mais comme les gardes des portes, qui avaient découvert la ruse, les empêchaient d'emporter avec eux les armes de trait, les barbares tirèrent leurs épées et tuèrent les gardes. 26. Il en résultait un immense tumulte dans la ville, et à tous la mort semblait présente ; pourtant la ville était alors en sécurité, car toutes ses portes étaient fortifiées. 27. En cette circonstance, l'empereur prit une heureuse décision : ayant fait proclamer Gaïnas ennemi public, il ordonne de tuer les barbares qui étaient restés dans la ville². 28. Un jour après le meurtre des gardiens des portes, les soldats présents se jettent sur les barbares, à l'intérieur des portes, à proximité de l'église des Goths, car c'est là que s'étaient rassemblés tous ceux qui étaient restés. 29. Ils y mettent le feu et tuent un très grand nombre d'entre eux³.

3. Cette église des Goths (orthodoxes), située « à côté de l'église de Paul », leur avait été donnée par Jean Chrysostome, qui était venu y prononcer une homélie traduite par un interprète (*Homélie 8*, PG 63, 499-510 ; cf. THÉODORET, *HE V*, 30, 2, p. 330). Chrysostome avait en revanche refusé de donner une église pour les Goths de confession homéenne (cf. *supra*, v, 8). Sur ce massacre, cf. *Chron. Paschale*, a. 400, le 12 juillet (PG 92, 780 A) ; MARCELLINUS, *Chron.* 399, 3 (p. 66). Selon ZOSIME, *HN V*, 19, 5 (p. 29) 7000 barbares (guerriers et familles) furent tués ; il est probable que ce furent surtout des civils désarmés. Parce qu'accompli dans une église, ce massacre souleva quelques protestations parmi « les plus dévots des chrétiens », dont seul Zosime se fait l'écho. Cf. DUCLoux, *Ad ecclesiam*, p. 105-115.

Ὁ Γαῖνᾶς δὲ μαθὼν ἀνηρῆσθαι τοὺς μὴ φθάσαντας ἐξελη-
 θεῖν τῶν πυλῶν, γνούς τε μηκέτι αὐτῷ προχωρεῖν τὰς ἀπά-
 95 τας, ἄρας ἀπὸ τοῦ μαρτυρίου ἤλαυνεν ἐπὶ τὰ Θράκια μέρη.
 30. Καὶ καταλαβὼν τὴν Χερρόνησον, ἐξ αὐτῆς διαπεραιου-
 σθαι καὶ καταλαμβάνειν τὴν Λάμψακον ἐσπούδαζεν, ὅπως ἂν
 ἐντεῦθεν τῶν ἐφῶν μερῶν κρατῆσαι δυνήσῃται. 31. Ὡς δὲ ὁ
 βασιλεὺς ἔφθη [321] δύναμιν ἀποστείλας διὰ τε γῆς καὶ
 100 θαλάσσης, ἐνταῦθα πάλιν τῆς τοῦ Θεοῦ προνοίας θαυμαστὸν
 ἔργον ἐδείκνυτο. 32. Ὡς γὰρ οἱ βάρβαροι ἀποροῦντες πλοίων,
 σχεδίας συμπήξαντες ἐπ' αὐτῶν ἐπεραιούντο, αἱ τε τῶν Ῥω-
 μαίων στρατιωτικαὶ νῆες ὅσον οὐδέπω παρήσαν, ἀνεμὸς τε
 Ζέφυρος ἔπνει σφοδρὸς. 33. Καὶ οἱ μὲν Ῥωμαῖοι ταῖς ναυσὶ
 105 ῥαδίως διεξέπλεον, οἱ δὲ βάρβαροι ἅμα τοῖς ἵπποις ἐν ταῖς
 σχεδίαις ὑπὸ τοῦ κλύδωνος ἀναρριπτούμενοι ἐξελικμῶντο καὶ
 ἐν τῇ θαλάσῃ διεφθείροντο, πολλοὶ δὲ καὶ ὑπὸ τῶν Ῥωμαίων
 ἀπώλλυντο. 34. Οὕτω μὲν οὖν τὸ {τε} πλεῖστον τῶν βαρβάρων
 ἐν τῷ διέκπλω ἀπώλετο; Γαῖνᾶς δὲ ἀναζεύξας καὶ διὰ
 110 τῆς Θράκης φυγῆ χρησάμενος περιπίπτει ἐτέρᾳ δυνάμει Ῥω-
 μαίων καὶ ἀναιρεῖται ἅμα τοῖς σὺν αὐτῷ βαρβάροις.
 35. Καὶ ταῦτα μὲν ὡς ἐν ἐπιδρομῇ περὶ Γαῖνᾶ ἀποχρώντως
 λελέχθω. 36. Εἰ δὲ τῷ φίλον ἀκριβῶς μαθεῖν τὰ ἐν ἐκείνῳ τῷ
 πολέμῳ γεγενημένα, ἐντυγχανέτω τῇ Γαῖνιάδι τοῦ σχολα-
 115 στικοῦ Εὐσεβίου, ὃς ἐφοίτα μὲν τηνικαῦτα παρὰ Τρωίλῳ τῷ
 σοφιστῇ, αὐτόπτης δὲ τοῦ πολέμου γενόμενος ἐν τέτρασι

1. Selon ZOSIME, *HN* V, 19, 6-7 (p. 30), Gainas commença par tenter de piller la Thrace, mais il se heurta à des villes fortifiées ; d'où sa décision de passer en Orient.

2. Il fut tué sans doute le 23 décembre 400 par les Huns d'Uldin, lequel conclut ensuite un traité avec Arcadius (ZOSIME, *HN* V, 22, 2-3, p. 33-34). Sa tête sur une pique fut présentée à Constantinople le 3 janvier 401 (*Chron. Pasch.* 401, *PG* 92, 780B ; MARCELLINUS, *Chron.* 401, 1, p. 66).

3. Cette épopée en 4 livres existait encore à époque tardive dans la bibliothèque d'un couvent et fut lue par un lecteur du manuscrit M (cf. HANSEN, intr., p. LIII, note 2 et « Germanos, der findige Leser », *BZ* 84/85,

Gaïnas, ayant appris que ceux qui ne s'étaient pas hâtés de
 sortir des portes avaient été tués et comprenant que ses ruses
 ne réussissaient plus, quittait le martyrium et partait pour la
 Thrace. 30. Arrivé en Chersonèse, il cherchait à faire la
 traversée et à gagner Lampsaque, pour pouvoir à partir de là
 s'emparer des régions d'Orient¹. 31. Comme l'empereur
 s'était hâté [321] d'envoyer des forces par terre et par mer, à
 nouveau se manifestait là une œuvre admirable de la provi-
 dence de Dieu. 32. Lorsque les barbares, qui manquaient de
 bateaux et avaient assemblé des radeaux, tentaient de traver-
 ser sur eux, les navires de guerre des Romains se présen-
 taient aussitôt et le vent du Zéphyr se mettait à souffler avec
 force. 33. Alors que les Romains avec leurs bateaux faisaient
 facilement la traversée, les barbares avec leurs chevaux, sur
 leurs radeaux, secoués par les vagues, étaient engloutis et
 périssaient dans la mer ; beaucoup étaient aussi tués par les
 Romains. 34. Ainsi donc, le plus grand nombre des barbares
 périt dans la traversée. Gaïnas, qui était revenu en arrière et
 avait pris la fuite à travers la Thrace, tombe sur une autre
 force romaine et il est tué avec les barbares qui l'accompa-
 gnaient².

35. Qu'il suffise de dire cela en passant à propos de Gaï-
 nas. 36. S'il est agréable à quelqu'un d'apprendre dans le
 détail ce qui s'est passé durant cette guerre, qu'il le lise dans
 la *Gaïnïade* du *scholastikos* Eusèbe, qui suivait alors les
 cours du sophiste Troilos³. Témoin oculaire de la guerre, il
 a raconté les faits en quatre livres en vers héroïques, et

1991/1992, p. 24). Les *Miracles de Thècle*, 30 (p. 370-371 Dagron) connais-
 sent au V^e siècle un Eusèbe rhéteur jouissant d'une grande réputation pour
 ses dons littéraires, mais rien n'autorise à l'identifier avec le présent person-
 nage, le nom d'Eusèbe étant alors très courant. Sur le sophiste Troilos,
 conseiller du préfet du prétoire Anthémios, et son cercle, cf. *PLRE* II,
 1128, 1 et P. VAN NUFFELEN, *Un héritage*, p. 14-29, qui défend longuement
 l'appartenance de Socrate à ce cercle et l'influence de celui-ci sur son
Histoire.

βιβλίους ἠρωικῶ μέτρῳ τὰ γενόμενα διηγήσατο· καὶ προσφά-
των ὄντων τῶν πραγμάτων σφόδρα ἐπὶ τοῖς ποιήμασιν ἐθαυ-
μάσθη. 37. Καὶ νῦν δὲ ὁ ποιητῆς Ἀμμώνιος τὴν αὐτὴν ὑπόθε-
120 σιν ῥαψωδῆσας ἐν τῇ ἐκκαιδεκάτῃ ὑπατείᾳ τοῦ νέου Θεοδο-
σίου, ἣν ἅμα Φαύστῳ ἐπετέλει, ἐπ' αὐτοῦ τοῦ αὐτοκράτορος
ἐπιδειξάμενος λαμπρῶς εὐδοκίμησεν.

38. Τέλος δὲ ἔσχεν οὗτος ὁ πόλεμος ἐν τῇ ὑπατείᾳ Στελί-
χωνος καὶ Αὐρηλιανοῦ. 39. Τὴν δὲ ἐξῆς ὑπατείαν ἐδίδου
125 Φραύιτος, Γότθος μὲν καὶ αὐτὸς τῷ γένει, μεγάλη δὲ εὐνοία
τῇ πρὸς Ῥωμαίους χρησάμενος, μεγάλα δὲ καὶ ἐν τῷδε τῷ
πολέμῳ ἀγωνισάμενος· 40. διὸ καὶ τῆς τοῦ ὑπάτου ἀξίας
μετέσχεν, καθ' ἣν τίκτεται τῷ βασιλεῖ Ἀρκαδίῳ υἱὸς ὁ ἀγα-
θὸς Θεοδόσιος τῇ δεκάτῃ τοῦ Ἀπριλίου μηνός.

130 [322] 41. Τοσαῦτα μὲν οὖν περὶ τούτων εἰρήσθω. Τηλικού-
των δὲ τότε <κακῶν> κατεληφόντων τὰ Ῥωμαίων πράγματα
οἱ τὴν ἱερωσύνην πεπιστευμένοι τοῦ ῥάπτειν καθ' αὐτῶν
δόλους ἐφ' ὕβρει τοῦ Χριστιανισμοῦ οὐδαμῶς ἀπείχοντο. 42.
Καὶ γὰρ ἐν τούτῳ τῷ χρόνῳ ἐπαναστάσεις ἐμελέτων κατ'
135 ἀλλήλων οἱ ἱερεῖς· ἀρχὴν δὲ τὸ κακὸν ἐκ τῆς Αἰγύπτου ἐλάμ-
βανε δι' αἰτίαν τοιαύτην.

1. Sur Fravitta, cf. *PLRE* I, p. 372-373. C'est lui qui dirigea la guerre contre Gaïnas. Il était païen, ce qui explique sans doute que Socrate le mentionne hors contexte. Zosime en revanche souligne son rôle dans l'échec de la traversée vers l'Orient des troupes de Gaïnas (*HN* V, XIX-XX). Il devint consul ordinaire en 401. Cf. CAMERON/LONG, *Barbarians*, p. 236-252, qui s'opposent à la thèse d'historiens modernes selon laquelle il fut mis

alors que ces événements étaient récents, il suscita une grande admiration grâce à ses poèmes. 37. De nos jours, le poète Ammonios a fait une épopée sur le même sujet sous le seizième consulat de Théodose le Jeune, que celui-ci accomplissait en même temps que Faustus ; il en fit une lecture publique en présence de l'empereur lui-même et en obtint un brillant renom.

38. Cette guerre prit fin sous le consulat de Stilichon et Aurélianos. 39. Fravitta, un Goth d'origine, assurait le consulat suivant. Faisant preuve d'une grande bienveillance envers les Romains, il mena de grands combats dans cette guerre. 40. C'est pourquoi il reçut la dignité consulaire¹. Sous ce consulat naît à l'empereur Arcadius un fils, le bon Théodose, le dix avril².

[322] 41. Que tout cela soit dit sur ces événements. Mais alors que de tels malheurs avaient affecté les affaires des Romains, ceux qui étaient en charge du sacerdoce ne cessaient aucunement d'ourdir des ruses contre eux-mêmes, en provoquant le mépris du christianisme. 42. A cette époque en effet, les prêtres préparaient des soulèvements les uns contre les autres. Ce mal tirait son origine d'Égypte pour le motif suivant.

à mort peu après son succès sous l'inculpation de trahison et montrent que sa disgrâce et son exécution datent au plus tard de 405, suite aux intrigues de Hiérax.

2. Cf. *Chron. Pasch.* 401, 1 (PG 92, 780B) ; MARCELLINUS, *Chron.* 401, 3 (p. 67).

VII

1. Ἦν μικρὸν ἔμπροσθεν ζήτησις κινήθεισα, πότερον ὁ Θεὸς σῶμα ἔστιν καὶ ἀνθρώπου ἔχει σχῆμα ἢ ἀσώματός ἐστιν καὶ ἀπήλλακται ἀνθρωπίνου τε καὶ παντός (ἀπλῶς εἰπεῖν) σωματικοῦ σχήματος. 2. Ἐκ δὲ τούτου τοῦ ζητήματος ἐριδες καὶ φιλονεικίαι παρὰ τοῖς πολλοῖς ἐγίνοντο, τῶν μὲν τούτῳ προστιθεμένων τῷ λόγῳ, τῶν δὲ τῷ ἑτέρῳ συνηγορούντων. 3. Καὶ μάλιστα μὲν πολλοὶ τῶν ἀπλοῦκῶν ἀσκητῶν σωματικὸν καὶ ἀνθρωπόμορφον τὸν Θεὸν εἶναι ἐβούλοντο· πλεῖστοι δὲ τούτων καταγινώσκοντες ἀσώματον εἶναι ἔλεγον τὸν Θεὸν καὶ πάσης ἐκτός εἶναι σωματικῆς μορφῆς ἀπεφύησαν. 4. Οἷς καὶ Θεόφιλος συνεφώνει ὁ τῆς Ἀλεξανδρείας ἐπίσκοπος, ὡς καὶ ἐπὶ τῆς ἐκκλησίας ἐπὶ τοῦ λαοῦ καταδραμεῖν μὲν τῶν ἀνθρωπόμορφον λεγόντων τὸ θεῖον, ἀσώματον δὲ αὐτὸν δογματίσαι τὸν Θεόν. 5. Ταῦτα μαθόντες οἱ Αἰγυπτίων ἀσκηταὶ καταλιπόντες τὰ μοναστήρια ἐπὶ τὴν Ἀλεξανδρείαν ἔρχονται, καὶ κατεστασίαζον τοῦ Θεοφίλου, κρίναντες ὡς ἀσεβοῦντα καὶ ἀνελεῖν βουλόμενοι. 6. Τοῦτο γνοὺς ὁ Θεόφιλος εἰς ἀγῶνα καθίσταται, καὶ ἐπενδύει τέχνην, ὅπως ἂν διαφύγῃ τὸν ἀπειλούμενον θάνατον. 7. Καὶ ὄφθεις αὐτοῖς κολακεία μετῆλθε τοὺς ἄνδρας, οὕτως εἰπὼν πρὸς αὐτούς· « Οὕτως ὑμᾶς εἶδον

1. Sur la controverse origéniste de la fin du iv^e siècle, cf. A. GUILLAUMONT, *Les 'Kephalala gnostica' d'Évagre le Pontique et l'histoire de l'origénisme chez les Grecs et les Syriens*, Paris 1962, et surtout E.A. CLARK, *The Origenist Controversy. The Cultural Construction of an Early Christian Debate*, Princeton 1972, qui montre que cette crise s'éclaire fondamentalement par des divergences sur la place des images de Dieu dans la prière (le moine pouvait-il se passer de toute image ou représentation de Dieu ?). Sur la manière dont Socrate a présenté cette crise, cf. M. FÉDOU, « L'historien Socrate et la controverse origéniste du iv^e siècle », in *L'historiographie*, p. 271-280 ; N. TSIRPANLIS, « The Origenistic Controversy in the Histories of the fourth, fifth and sixth Centuries », *Augustinianum* 26, 1986, p. 177-183.

VII

*Théophile, les Longs Frères et les Anthropomorphistes (400)*¹

1. Peu de temps auparavant, une question avait été agitée : Dieu est-il un corps et a-t-il la forme d'un homme, ou bien est-il incorporel et dépourvu d'une forme humaine et, de manière générale, de toute forme corporelle ? 2. Ce problème fit naître chez un grand nombre disputes et querelles, les uns donnant leur suffrage à l'une de ces opinions, les autres plaidant pour l'autre. 3. C'étaient surtout beaucoup d'ascètes simplistes qui voulaient que Dieu fût corporel et de forme humaine, mais bon nombre d'entre eux, qui les condamnaient, disaient que Dieu est incorporel et le déclaraient étranger à toute forme corporelle. 4. Théophile, l'évêque d'Alexandrie, était d'accord avec eux, au point que dans l'église, devant le peuple, il invectivait ceux qui disaient la divinité anthropomorphe et enseignait que Dieu lui-même était incorporel². 5. Quand ils apprirent cela, les ascètes d'Égypte, abandonnant les monastères, se rendent à Alexandrie et manifestaient contre Théophile, le condamnant comme impie et voulant le mettre à mort. 6. Ayant appris cela, Théophile se dispose à la lutte, et il avait recours à un expédient pour échapper à la mort qui le menaçait. 7. Il se montra à eux et s'adressa à ces hommes avec flatterie en leur disant :

2. La 14^e *Lettre Festale* de Théophile, en 399, réfutait les anthropomorphistes : cf. Jean CASSIEN, *Conférence* 10, 2 : « Non content d'annoncer la Pâque, il (Théophile) faisait tout un traité contre l'absurde hérésie des Anthropomorphistes, et la mettait à néant avec grande abondance de raisons » (SC 54, p. 75) ; cf. aussi GENNADE, *De viris illustr.*, 34 (p. 74 Richardson). La lettre est perdue, mais cf. E. DRIOTON, « La discussion d'un moine anthropomorphiste audien avec le patriarche Théophile d'Alexandrie en l'année 399 », *ROC* 20, 1915-1917, p. 92-100, 113-132.

ὡς Θεοῦ πρόσωπον. » 8. Τοῦτο λεχθὲν ἐχάνωσε τοὺς μονα-
 χοὺς τῆς ὁρμῆς. « Ἄλλ' εἰ ἀληθεύεις, ἔφασαν, ὅτι τὸ τοῦ Θεοῦ
 πρόσωπόν ἐστιν ὡς καὶ τὸ ἡμέτερον, ἀναθεμάτισον τὰ Ὀρι-
 γένους βιβλία· ἐξ αὐτῶν γὰρ τινες διαλεγόμενοι ἐναντιοῦν-
 25 ται τῇ δόξῃ ἡμῶν. Εἰ δὲ μὴ τοῦτο ποιήσεις, τὰ τῶν ἀσεβούν-
 των καὶ θεομάχων ἐκδέχου παρ' ἡμῶν. » 9. « Ἄλλ' ἐγώ, ἔφη
 Θεόφιλος, ποιήσω τὰ δεδογμένα ὑμῖν, καὶ μὴ χαλεπαίνετε
 πρὸς μέ· καὶ γὰρ ἐγὼ ἀπεχθῶς ἔχω πρὸς τὰ Ὀριγένους βιβλία
 καὶ μέμφομαι τοὺς δεχομένους αὐτά. » 10. Οὕτω μὲν
 30 οὖν τότε τοὺς μοναχοὺς παρακρουσάμενος ἀπεπέμψατο, καὶ
 ἴσως δ' ἂν ἡ περὶ τούτου [323] ζήτησις ἄχρι τούτου προελ-
 θούσα ἐπαύσατο, εἰ μὴ ἐπισυνήφθη τούτῳ ἕτερον πρᾶγμα
 τοῖόνδε.

11. Τῶν ἐν Αἰγύπτῳ ἀσκητηρίων προεστήκεισαν τέσσαρες
 35 ἄνδρες εὐλαβεῖς, Διόσκορος Ἀμμώνιος Εὐσέβιος Εὐθύμιος.
 12. Οὗτοι αὐτάδελφοι μὲν ἦσαν, οἱ Μακροὶ δὲ ἐκ < τῆς
 θέσεως > τοῦ σώματος ὠνομάζοντο. Ἦσαν δὲ καὶ βίῳ καὶ
 λόγῳ ἐκπρέποντες, καὶ διὰ τοῦτο πολὺς ἦν ἐν τῇ Ἀλεξανδρείᾳ
 περὶ αὐτῶν λόγος. 13. Θεόφιλος τε ὁ Ἀλεξανδρείας ἐπίσκο-
 40 πος πάννυ ἡγάπα καὶ ἐτίμα τοὺς ἄνδρας. Διὸ {καὶ} ἓνα μὲν
 αὐτῶν τὸν Διόσκορον ἐπίσκοπον καθιστᾷ Ἑρμοῦπόλεως βίᾳ
 ἐλύσας, δύο δὲ ἐξ αὐτῶν παρεκάλεσεν συνεῖναι αὐτῷ, καὶ
 μόλις μὲν ἔπεισεν, ὡς ἐπίσκοπος δὲ ὅμως καὶ προσηνάγκα-
 σεν, καὶ τῇ τῶν κληρικῶν ἀξία τιμήσας τὴν οἰκονομίαν τῆς
 45 ἐκκλησίας αὐτοῖς ἐνεχείρισεν. 14. Οἱ δὲ τῇ ἀνάγκῃ μὲν ἔμε-
 νον, καλῶς τῇ οἰκονομίᾳ προσέχοντες, ἠνῶντο δὲ ὅμως, ὅτι
 μὴ ἐφιλοσόφουν ὡς ἤθελον τῇ ἀσκήσει προσκειμένοι. 15.
 Ἐπεὶ δὲ προϊόντος τοῦ χρόνου καὶ προσβλάπτεσθαι τὴν

1. PALLADIOS, *Dialogue* VI, 118-VII 45 (SC 341, p. 138-147) raconte les conflits entre les Longs Frères et Théophile en en donnant un autre motif, la défense du prêtre Isidore ; il rapporte toutefois que Théophile les pressa violemment d'anathématiser Origène (VI, 131-132) et prit pour prétexte de son attaque une « déviation doctrinale » (VII, 6). Sur l'identité et le rôle d'Isidore et ses rapports avec Théophile, sur les motifs qui ont poussé

« Je vous vois comme le visage de Dieu. » 8. Ce disant, il apaisa la fureur des moines : « Mais, dirent-ils, si tu crois vraiment que le visage de Dieu est comme le nôtre, anathématise les livres d'Origène ; c'est d'eux que certains tirent des arguments pour s'opposer à notre opinion. Si tu ne fais pas cela, reçois de nous le traitement des impies et des ennemis de Dieu. » 9. « Mais moi, dit Théophile, je ferai ce que vous avez décidé ; ne vous fâchez pas contre moi, car j'ai moi aussi de la haine pour les livres d'Origène et je blâme ceux qui les reçoivent. » 10. Ayant donc, cette fois, neutralisé les moines, il les renvoya, et peut-être la [323] discussion sur ce sujet, une fois arrivée là, aurait cessé si une autre affaire ne s'y était ajoutée.

11. A la tête des maisons d'ascètes d'Égypte se trouvaient quatre hommes pieux, Dioscore, Ammonios, Eusèbe, Euthymios¹. 12. Ils étaient frères et on les appelait les Longs en raison de la taille de leur corps. Ils étaient remarquables par leurs paroles et par leur vie, et c'est pourquoi leur réputation était grande à Alexandrie. 13. Théophile, l'évêque d'Alexandrie, aimait beaucoup ces hommes et les tenait en grand honneur : aussi il établit l'un d'eux, Dioscore, évêque d'Hermoupolis, en lui ayant fait violence² ; il invita deux d'entre eux à vivre avec lui et les persuada avec peine, mais en tant qu'évêque il les y contraignit. Les ayant honorés de la dignité des clercs, il leur confia l'administration de l'église. 14. Ceux-ci restaient donc par obligation, s'appliquant parfaitement à l'administration, mais ils s'affligeaient parce qu'ils ne menaient pas la vie philosophique comme ils le voulaient, en s'adonnant à l'ascèse. 15. Comme avec le temps, ils pensaient faire du tort

celui-ci dans la querelle origéniste, cf. F. FATTI, « Eretico, condanna Origene » : conflitti di potere ad Alessandria nella tarda antichità », *Annali di Storia dell'Esegesi*, 20, 2003, p. 383-435.

2. L'ordination sous la contrainte de moines est alors fréquente, jusqu'à devenir un lieu commun : cf. P. MARAVAL, « Monachisme et cléricature », p. 155-157.

ψυχὴν ἐνόμιζον, ὁρῶντες τὸν ἐπίσκοπον χρηματιστικὸν
 50 μετερχόμενον βίον καὶ πολλὴν σπουδὴν περὶ χρημάτων κτή-
 σιν τιθέμενον καὶ διὰ ταῦτα (τὸ δὴ λεγόμενον) πάντα λίθον
 κινουῦντα, παρητοῦντό {τε} συνεῖναι αὐτῷ, τὴν ἐρημίαν ἀγα-
 πᾶν εἰπόντες καὶ ταύτην προτιμᾶν τῆς ἐν ἄστει διαγωγῆς. 16.
 Ὁ δέ, ἕως μὲν μὴ ἐγίνωσκε τὴν ἀληθῆ πρόφασιν, παρεκάλει
 55 προσμένειν· ἐπεὶ δὲ ἔγνω καταγινωσκόμενος ὑπ' αὐτῶν,
 ὀργῆς ὑποπίμπλαται καὶ πᾶν αὐτοῖς κακὸν ἠπειλεῖ ποιεῖν. 17.
 Τῶν δὲ μικρὰ φροντισάντων τῆς ἀπειλῆς καὶ εἰς τὴν ἐρημον
 χωρησάντων θερμὸς τις, ὡς ἔοικεν, ὁ Θεόφιλος ὢν οὐ μικρὰν
 ἐποιεῖτο τὴν κίνησιν κατ' αὐτῶν, ἀλλὰ σκευωρεῖσθαι πάσαις
 60 μηχαναῖς τοὺς ἄνδρας ἐσπούδαζεν. 18. Ἐμίσει δὲ εὐθὺς καὶ
 τὸν αὐτῶν ἀδελφὸν Διόσκορον τὸν τῆς Ἐρμουπόλεως ἐπίσκο-
 πον. Ἐλύπει δὲ αὐτὸν ἰκανῶς τὸ προσκεῖσθαι αὐτοῖς τοὺς
 ἀσκητάς καὶ περὶ αὐτοὺς σέβας ἔχειν πολὺ. 19. Ἐγίνωσκέν
 τε, ὡς οὐδενὶ τρόπῳ βλάψει τοὺς ἄνδρας, εἰ μὴ τοὺς μοναχοὺς
 65 ἐκπολεμῶσει αὐτοῖς. Μεθόδῳ οὖν χρῆται τοιαύτη.
 20. Εὖ ἠπίστατο τοὺς ἄνδρας πολλάκις περὶ Θεοῦ ἅμα
 αὐτῷ λόγους κεινηκότας, ὡς εἶη ὁ Θεὸς ἀσώματος καὶ
 οὐδαμῶς ἀνθρωπόμορφος· ἀκολου[324]θεῖν γὰρ ἐξ ἀνάγκης
 τῷ ἀνθρωπομόρφῳ τὸ ἀνθρωποπαθές, καὶ τοῦτο γεγυμνά-
 70 σθαι παρά τε τῶν παλαιότερων καὶ μάλιστα παρά Ὁριγένους.
 21. Οὕτως ἔχων καὶ φρονῶν περὶ Θεοῦ ὁ Θεόφιλος διὰ τὸ
 ἀμύνασθαι τοὺς ἐχθροὺς ἀντιστρέφειν τὰ καλῶς αὐτῷ δεδογ-
 μένα οὐκ ὤκνησεν. Ἀλλὰ συναρπάζει τοὺς πλείστους τῶν
 μοναχῶν, ἀνθρώπους ἀκεραίους μὲν, ἰδιώτας δὲ τῷ λόγῳ^a,
 75 τοὺς πολλοὺς δὲ ἀγραμμάτους ὄντας, 22. καὶ διαπέμπεται
 τοῖς ἐν τῇ ἐρήμῳ ἀσκητηρίοις μὴ δεῖν πείθεσθαι Διοσκόρου
 μήτε τοῖς ἀδελφοῖς αὐτοῦ, λέγουσιν ἀσώματον τὸν Θεόν. 23.
 «Ὁ γὰρ Θεός, φησὶν, κατὰ τὴν θείαν γραφὴν καὶ ὀφθαλμοὺς
 80 ἔχει καὶ ὄτα καὶ χεῖρας καὶ πόδας, καθὰ καὶ οἱ ἀνθρωποὶ, οἱ
 δὲ περὶ Διόσκορον Ὁριγένει ἀκολουθοῦντες βλάσφημον

a. Cf. 2 Co 11, 6.

à leur âme, en voyant l'évêque mener une vie de commerce
 et mettre beaucoup de zèle à acquérir des richesses, agitant
 pour cela, comme on dit, tous ses pions, ils refusaient de
 vivre avec lui, en disant qu'ils aimaient la solitude et la
 préféraient à la vie en ville. 16. Celui-ci, tant qu'il ne
 connaissait pas le véritable motif, les pria de rester, mais
 lorsqu'il sut qu'il était blâmé par eux, il est rempli de colère
 et menaçait de leur faire tout le mal possible. 17. Comme ils
 se souciaient peu de la menace et qu'il s'étaient retirés dans
 le désert, Théophile, très échauffé, à ce qu'il semble, tramait
 contre eux de sérieuses intrigues et s'efforçait par tous les
 moyens de leur causer du tort. 18. Aussitôt il prenait égale-
 ment en haine leur frère Dioscore, évêque d'Hermoupolis ;
 il était très chagriné parce que les ascètes leur étaient atta-
 chés et qu'ils étaient très vénérés chez eux. 19. Et il savait
 qu'il ne ferait du tort à ces hommes d'aucune façon s'il
 n'excitait pas les moines à la guerre contre eux ; il se sert
 donc de la méthode suivante.

20. Il savait bien que ces hommes avaient eu souvent avec
 lui des entretiens sur Dieu, disant que Dieu est incorporel et
 n'a en aucune façon une forme humaine, car [324] d'une
 forme humaine il résulterait nécessairement des passions
 humaines ; cela était démontré par les anciens et surtout par
 Origène. 21. Théophile, bien qu'il eût sur Dieu la même
 opinion, n'hésita pas, pour se venger de ses ennemis, à se
 retourner contre ce qu'il avait justement estimé, et il induit
 en erreur la majorité des moines, des hommes sans malice,
 mais des ignorants^a, illettrés pour la plupart. 22. Il envoie
 dire aux maisons d'ascètes du désert qu'il ne faut plus se
 laisser persuader par Dioscore ni par ses frères, qui disent
 que Dieu est incorporel. 23. « Dieu, dit-il, selon la divine
 Écriture, a des yeux, des oreilles, des mains et des pieds,
 comme les hommes, mais les proches de Dioscore, à la suite
 d'Origène¹, introduisent une doctrine blasphématoire en

1. Origène a clairement professé la thèse de l'incorporité divine dans
 son *Traité des Principes*, I, 1, 1-9 (SC 252, p. 91-111).

δόγμα εισάγουσιν, ὡς ἄρα ὁ Θεὸς οὔτε ὀφθαλμοὺς οὔτε ὦτα οὔτε χεῖρας οὔτε πόδας ἔχει. » 24. Τούτῳ τῷ σοφισματι συναρπάζει τοὺς πλείστους τῶν μοναχῶν καὶ γίνεται διάπυρος στάσις ἐν αὐτοῖς. 25. Ὅσοι μὲν οὖν γεγυμνασμένον εἶχον τὸν νοῦν οὐ συνηρπάγησαν ὑπὸ τοῦ σοφίσματος, ἀλλὰ καὶ τοῖς 85 περὶ Διόσκορον καὶ Ὀριγένει ἐπειθόντο. 26. Οἱ δὲ ἀπλούστεροι, πλείους τε ὄντες καὶ ζῆλον ἔχοντες θερμόν, κατὰ τῶν ἀδελφῶν εὐθέως ἐχώρουν. 27. Ἦν οὖν διαίρεσις ἐν αὐτοῖς καὶ ἀλλήλους ὡς ἀσεβοῦντας διέσυρον, καὶ οἱ μὲν Θεοφίλῳ προσ- 90 ἔχοντες Ὀριγενιαστὰς καὶ ἀσεβεῖς ἐκάλουν τοὺς ἀδελφούς· οἱ δὲ ἕτεροι Ἀνθρωπομορφιστὰς τοὺς ὑπὸ Θεοφίλου ἀναπεισθέντας ὠνόμαζον. 28. Ἐκ τούτου παρατριβὴ γίνεται οὐ μικρὰ καὶ ἦν μεταξὺ τῶν μοναχῶν πόλεμος ἄσπονδος. 29. Θεόφιλος δὲ ὡς ἔγνω προβάνα <αὐτοῦ> τὸν σκοπόν, ἅμα 95 πλήθει καταλαβὼν τὴν Νιτρίαν, ἐνθα εἰσὶν τὰ ἀσκητήρια, ἐξοπλίζει τοὺς μοναχοὺς κατὰ τε Διοσκόρου καὶ τῶν αὐτοῦ ἀδελφῶν. Οἱ δὲ κινδυνεύσαντες ἀπολέσθαι μόλις διέφυγον.

30. Ταῦτα κατὰ τὴν Αἴγυπτον γινόμενα ὁ Κωνσταντινουπόλεως ἐπίσκοπος Ἰωάννης τέως ἡγνόμε, ταῖς διδασκαλίαις τε ἤνθει καὶ διαδόχτος ἐπὶ ταύταις ἦν. 31. Ἡὔξησε δὲ πρῶτος καὶ τὰς περὶ τοὺς νυκτερινοὺς ὕμνους εὐχὰς ἐξ αἰτίας τοιαύσδε.

VIII

[325] 1. Οἱ Ἀρειανίζοντες, ὥσπερ ἔφημεν, ἔξω τῆς πόλεως τὰς συναγωγὰς ἐποιοῦντο. 2. Ἦνίκα οὖν ἐκάστης

1. Dans une lettre datée de l'été 400, JÉRÔME félicite Théophile d'avoir enfin pris parti contre Origène (*Lettre* 86, p. 141-142 Labourt IV).

2. PALLADIOS, *Dialogue* VII, 29-44 (p. 144-147) rapporte dans le détail l'expulsion, dirigée par Théophile, de Dioscore et des trois autres moines de leur désert. Cf. aussi la lettre de Théophile à Jérôme dans les *Lettres* de celui-ci (JÉRÔME, *Lettre* 87, p. 142 Labourt IV).

disant que Dieu n'a ni yeux, ni oreilles, ni mains, ni pieds »¹. 24. Par ce sophisme il induit en erreur la majorité des moines, et il se produit un violent soulèvement parmi eux. 25. Ceux donc qui avaient l'esprit exercé ne furent pas trompés par le sophisme, mais ils étaient persuadés par les proches de Dioscore et par Origène ; 26. en revanche les plus simples, qui étaient plus nombreux et brûlaient de zèle, se mettaient aussitôt en mouvement contre les frères. 27. Il y avait donc division parmi eux et ils se traitaient mutuellement d'impies : ceux qui s'accordaient avec Théophile appelaient les frères Origénistes et impies, les autres appelaient Anthropomorphistes ceux qui s'étaient laissés persuader par Théophile. 28. Il en résulte de violentes altercations, et c'était une guerre inextinguible entre les moines. 29. Théophile, lorsqu'il vit qu'il avait progressé vers son but, gagna la Nitrie, là où se trouvent les maisons d'ascètes, avec une foule ; il arme les moines contre Dioscore et ses frères, et ceux-ci, menacés de périr, s'enfuirent avec peine².

30. Ces événements qui avaient eu lieu en Égypte, l'évêque de Constantinople Jean les ignorait jusqu'alors ; il avait du succès grâce à ses enseignements et en tirait du renom. 31. Le premier, il développa les prières dans les hymnes nocturnes pour la raison suivante.

VIII

Conflits avec les Ariens de Constantinople

[325] 1. Les arianisants, comme nous l'avons dit, faisaient leurs assemblées à l'extérieur de la ville³. 2. Lorsque

3. Cf. V, vi, 9. Les Ariens, ou plutôt les Homéens de Constantinople, profitent de l'autorisation de tenir leurs assemblées donnée par une loi du 23 janvier 386 à ceux qui s'accordent avec la foi de Rimini, bien qu'ils soient tenus pour hérétiques (C. *Theod.* XVI, I, 4). Ils doivent toutefois faire ces assemblées à l'extérieur des murs.

ἐβδομάδος αἱ ἑορταὶ κατελάμβανον, φημί δὴ τό τε σάββατον
 καὶ ἡ κυριακὴ, ἐν αἷς αἱ συναξεῖς κατὰ τὰς ἐκκλησίας εἰώθασι
 5 γίνεσθαι, αὐτοὶ ἐντὸς τῶν τῆς πόλεως πυλῶν περὶ τὰς στοὰς
 ἀθροιζόμενοι καὶ ᾠδὰς ἀντιφώνους πρὸς τὴν Ἀρειανὴν δόξαν
 συντιθέντες ἦδον, 3. καὶ τοῦτο ἐποίουν κατὰ τὸ πλεῖστον
 μέρος τῆς νυκτός, ὑπὸ δὲ ὄρθρον τὰ τοιαῦτα ἀντίφωνα λέγον-
 10 τες διὰ μέσης τῆς πόλεως ἐξήεσαν τῶν πυλῶν καὶ τοὺς
 τόπους, ἐνθα συνήγοντο, κατελάμβανον. 4. Ἐπειδὴ δὲ ἐρεθι-
 σμοὺς κατὰ τῶν τὸ ὁμοούσιον φρονούντων λέγοντες οὐκ
 ἐπαύοντο (πολλάκις γὰρ καὶ τοιαύτην ᾠδὴν ἔλεγον : « Ποῦ
 εἰσὶν οἱ λέγοντες τὰ τρία μίαν δύναμιν ; »), τότε δὴ {καὶ}
 Ἰωάννης εὐλαβηθεὶς, μὴ τις τῶν ἀπλουστέρων ὑπὸ τῶν
 15 τοιούτων ᾠδῶν ἀφελκυσθῆ τῆς ἐκκλησίας, ἀντιτίθησιν αὐτοῖς
 τοὺς τοῦ ἰδίου λαοῦ, ὅπως ἂν καὶ αὐτοὶ ταῖς νυκτεριναῖς
 ὑμολογίαις σχολάζοντες ἀμαυρώσωσι μὲν τὴν ἐκείνων περὶ
 τούτου σπουδὴν, βεβαίους δὲ τοὺς οἰκείους πρὸς τὴν ἑαυτῶν
 πίστιν ἐργάσωνται. 5. Ἄλλ' ὁ μὲν σκοπὸς Ἰωάννου ἐδόκει
 20 εἶναι χρηστός· σὺν ταραχῇ δὲ καὶ κινδύνοις τὸ τέλος ἐδέξατο.
 6. Ὡς γὰρ λαμπρότεροι οἱ τοῦ ὁμοουσίου ὕμνοι ἐν ταῖς νυκτε-
 ριναῖς ὑμολογίαις ἐδείκνυντο (ἐπινενόηντο γὰρ σταυροὶ
 ἀργυροὶ φέροντες φῶτα ἐκ τῶν κηρίων λαμπάδων, τῆς βασι-
 λίδος Εὐδοξίας παρεχούσης τὴν εἰς ταῦτα δαπάνην), πλῆθος
 25 ὄντες οἱ Ἀρειανίζοντες καὶ ζηλοτυπία ληφθέντες ἀμύνεσθαι
 τε καὶ συμπληγάδας ἐπεχείρουν ποιεῖν. 7. Ἐτι γὰρ ἐκ τῆς
 προλαβούσης δυναστείας ἐνθερμοὶ τε πρὸς μάχας ἦσαν καὶ
 κατεφρόνουν αὐτῶν. 8. Μὴ μελλήσαντες οὖν ἐν μιᾷ τῶν
 30 νυκτῶν συγκρούουσιν, καὶ βάλλεται μὲν λίθῳ κατὰ τοῦ μετώ-
 που Βρίσων ὁ τῆς βασιλίδος εὐνοῦχος, συγκροτῶν τότε τοὺς
 ὑμνωδοὺς, ἀπόλλυνται δὲ καὶ τινες τοῦ λαοῦ ἐξ ἀμφοτέρων
 τῶν μερῶν. 9. Ἐφ' οἷς κινήθεις ὁ βασιλεὺς διεκώλυσεν τοὺς
 Ἀρειανοὺς τὰς ὑμολογίας ἐν τῷ δημοσίῳ ποιεῖν.

1. Cf. sur ce passage le commentaire de W. SCHUBERT, « Musik in der christlichen Spätantike im Spiegel der Ἐκκλησιαστικὴ ἱστορία des

survenaient les fêtes de chaque semaine, je veux dire le
 samedi et le dimanche, où l'on a coutume de faire les
 synaxes dans les églises, ils se rassemblaient à l'intérieur des
 portes de la ville, auprès des portiques, et ils chantaient des
 cantiques antiphonés qu'ils avaient adaptés à la doctrine
 arienne¹. 3. Ils faisaient cela pendant la plus grande partie
 de la nuit, puis à l'aurore, en récitant de telles antiennes à
 travers la ville, ils sortaient des portes et gagnaient les lieux
 où ils faisaient leurs réunions. 4. Comme ils ne cessaient de
 dire des provocations visant les partisans du consubstantiel
 (souvent en effet ils chantaient ainsi : « Où sont ceux qui
 disent que les trois sont une seule puissance ? »), Jean, crai-
 gnant que quelqu'un parmi les gens les plus simples ne soit
 détaché de l'Église par de tels chants, leur oppose ceux de
 son peuple. De la sorte, eux aussi, lorsqu'ils participaient
 aux chants des hymnes nocturnes, éclipsaient le zèle de ces
 gens-là sur cette question et affermissaient dans leur foi ceux
 de leur communauté. 5. Le but visé par Jean semblait bon,
 mais il eut pour résultat tumulte et périls. 6. Car comme les
 hymnes du consubstantiel, lors des chants nocturnes, mani-
 festaient plus d'éclat (on avait eu l'idée de croix d'argent qui
 portaient des cierges allumés, l'impératrice Eudoxie ayant
 fourni des fonds pour cela), les arianisants, qui étaient nom-
 breux et poussés par la jalousie, tentaient de se venger et de
 provoquer des affrontements. 7. En raison de la puissance
 qui était la leur auparavant, ils étaient ardents au combat et
 se montraient méprisants envers eux. 8. Sans hésiter donc,
 une nuit, ils attaquent : Brison, l'eunuque de l'impératrice,
 qui dirigeait alors les chanteurs, est frappé d'une pierre au
 front, et quelques-uns dans chaque camp sont tués. 9. Sur
 quoi l'empereur intervint et interdit aux Ariens d'exécuter
 leurs chants en public.

Sokrates von Konstantinopel », in BÄBLER-NESSELRATH, *Die Welt des Sokrates*, p. 148-155.

[326] 10. Καὶ τὰ μὲν γενόμενα <τότε > τοιαῦτα ἦν.
 35 Λεκτέον δὲ καὶ ὅθεν τὴν ἀφορμὴν ἔλαβεν ἢ κατὰ τοὺς ἀντιφώ-
 νους ὕμνους ἐν τῇ ἐκκλησίᾳ συνήθεια. 11. Ἰγνάτιος ὁ Ἀντι-
 οχείας τῆς Συρίας τρίτος ἀπὸ τοῦ ἀποστόλου Πέτρου ἐπίσκο-
 40 πος, ὃς καὶ τοῖς ἀποστόλοις αὐτοῖς συνδιέτριψεν, ὅπτασίαν
 εἶδεν ἀγγέλων διὰ τῶν ἀντιφώνων ὕμνων τὴν ἁγίαν Τριάδα
 ὕμνούντων καὶ τὸν τρόπον τοῦ δράματος τῇ ἐν Ἀντιοχείᾳ
 ἐκκλησίᾳ παρέδωκεν. 12. Ὅθεν καὶ ἐν πάσαις ταῖς ἐκκλησίαις
 αὕτη ἢ παράδοσις διεδόθη <καὶ ἐφυλάττετο > .

IX

1. Οὗτος μὲν οὖν ὁ περὶ τῶν ἀντιφώνων ὕμνων λόγος ἐστίν.
 Οὐκ εἰς μακρὰν δὲ οἱ ἀπὸ τῆς ἐρήμου μοναχοὶ ἐπὶ τὴν Κων-
 σταντινούπολιν ἔρχονται ἅμα Διοσκώρῳ καὶ τοῖς αὐτοῦ ἀδελ-
 5 φοῖς. 2. Συνῆν δὲ αὐτοῖς καὶ Ἰσίδωρος, ὁ πάλαι Θεοφίλῳ τῷ
 ἐπισκόπῳ φιλαίτατος, τότε δὲ ἀπεχθέστατος γενόμενος δι'
 αἰτίαν τοιαύτην.

3. Πέτρος τις πρωτοπρεσβύτερος ἦν τῆς ἐν Ἀλεξανδρείᾳ
 ἐκκλησίας. Πρὸς τοῦτον ἀπεχθῶς ἐσχηκώς ὁ Θεόφιλος τῆς
 ἐκκλησίας αὐτὸν ἐκβαλεῖν ἐπενόησεν, 4. καὶ μέμψιν αὐτῷ
 10 κατήνεγκεν, ὡς εἶη γυναῖκά τινα Μανιχαῖαν τὴν θρησκείαν εἰς
 τὰ ἱερὰ μυστήρια προσδεξάμενος, μὴ πρότερον τῆς Μανιχαί-
 κῆς αἰρέσεως ἀποστήσας αὐτήν. 5. Ἐπεὶ δὲ ὁ Πέτρος ἔλεγεν
 καὶ μετατεθεῖσθαι τῆς θρησκείας τὴν γυναῖκα καὶ μηδὲ παρὰ
 15 γνώμην Θεοφίλου δεδέχθαι αὐτήν, ἠγανάκτει ὁ Θεόφιλος ὡς
 συκοφαντούμενος· μὴ γὰρ εἰδέναι τὸ γεγονός ἐλεγεν. Ὁ οὖν
 Πέτρος Ἰσίδωρον ἐκάλει μαρτυρῆσαι αὐτῷ, ὡς οὐκ ἠγνόει τὰ

1. C'est chez Socrate que se trouve la première mention de la vision par Ignace d'Antioche des anges célébrant Dieu par leur chant. On la retrouve dans plusieurs textes médiévaux, dont la *Légende Dorée* de Jacques de Voragine, ch. 36, éd. de la Pléiade, Paris 2004, p. 188 ; cf. E. BENZ, « Die himmlische Musik », *Antaios* XI, 1969, p. 226-249.

[326] 10. Tels furent les événements qui eurent lieu à ce moment-là. Mais il faut dire aussi quelle fut l'origine de la coutume des hymnes antiphonés dans l'Église. 11. Ignace d'Antioche de Syrie, troisième évêque après l'apôtre Pierre, qui vécut aussi avec les apôtres eux-mêmes, eut la vision d'anges qui chantaient la sainte Trinité avec des hymnes antiphonés, et il transmet à l'Église d'Antioche la manière de faire de sa vision¹. 12. C'est pourquoi cette tradition se répandit dans toutes les Églises et y était conservée.

IX

Les Longs Frères à Constantinople (401)

1. Voilà ce qu'on rapporte sur les hymnes antiphonés. Peu après, les moines du désert arrivent à Constantinople avec Dioscore et ses frères². 2. Avec eux se trouvait aussi Isidore, celui qui autrefois était très chéri de l'évêque Théophile, mais qui lui devint alors complètement odieux pour la raison suivante.

3. Un certain Pierre était archiprêtre³ de l'Église d'Alexandrie. Théophile, qui l'avait pris en haine, conçut le projet de le chasser de l'Église, 4. et il lui fit le reproche d'avoir admis une femme de religion manichéenne aux mystères sacrés sans l'avoir auparavant éloignée de l'hérésie manichéenne. 5. Mais comme Pierre disait que la femme avait changé de religion et que ce n'était pas sans l'accord de Théophile qu'il l'avait admise, Théophile s'indignait comme s'il était calomnié, car il disait ne pas savoir ce qui s'était passé. Pierre appelait donc Isidore à lui apporter le témoignage que l'évêque n'ignorait

2. Inexact : l'évêque Dioscore fut chassé de son siège après l'arrivée des autres moines à Constantinople et n'y arriva donc qu'après eux (PALLADIOS, *Dialogue* VII, 129-131, p. 154-155).

3. SOZOMÈNE, *HE* VIII, 12, 3 retient pour ce personnage le terme d'ἀρχιπρεσβύτερος ; il tient la place de l'évêque lorsque celui-ci est absent.

περὶ τῆς γυναικὸς ὁ ἐπίσκοπος. 6. Ἐτύγχανε δὲ κατ' αὐτὸν τὸν καιρὸν ἐν τῇ βασιλευούσῃ Ῥώμῃ διάγων ὁ Ἰσίδωρος· πέπεμπτο γὰρ παρὰ Θεοφίλου πρὸς Δάμασον τὸν Ῥώμης ἐπίσκοπον ἐπὶ τῷ καταλλάξαι αὐτὸν πρὸς Φλαβιανὸν τὸν Ἄντιοχείας ἐπίσκοπον. 7. Διε[327]κρίνοντο γὰρ οἱ Μελετίω προσκείμενοι πρὸς Φλαβιανὸν διὰ τὸν ὄρκον, ὡς μοι καὶ πρότερον εἶρηται. 8. Ἐπανελθὼν τοίνυν ἐκ τῆς Ῥώμης ὁ Ἰσίδωρος καὶ πρὸς μαρτυρίαν παρὰ τοῦ Πέτρου κληθεὶς ἔλεγεν ὡς εἶη δεχθεῖσα ἡ Μανιχαία κατὰ γνώμην τοῦ ἐπισκόπου, μεταδεδωκέναι τε αὐτῇ καὶ αὐτὸν τὰ μυστήρια. 9. Ἐξάπτεται οὖν πρὸς ὀργὴν ὁ Θεόφιλος καὶ ἀμφοτέρους τῆς ἐκκλησίας ἀπήλασεν. Αὕτη πρόφασις γέγονεν τοῦ καὶ Ἰσίδωρον ἅμα τοῖς περὶ Διόσκορον ἐλθεῖν ἐν τῇ Κωνσταντινουπόλει, ὅπως ἂν παρὰ τε τῷ βασιλεῖ καὶ τῷ ἐπισκόπῳ Ἰωάννῃ τὰ κατ' αὐτῶν ἐσκευωρημένα ἐξελεγχθῆσεται. 10. Μαθὼν δὲ ταῦτα ὁ Ἰωάννης ἐν τιμῇ μὲν ἤγε τοὺς ἄνδρας καὶ τῶν εὐχῶν μετέχειν <κατὰ τὴν ἐκκλησίαν> οὐκ ἐκάλυψεν, κοινωνίαν δὲ τῶν μυστηρίων οὐκ ἔφη πρὸ διαγνώσεως μεταδώσειν αὐτοῖς. 11. Ἐν τούτοις καθεστῶτος τοῦ πράγματος ἤκει εἰς τὰς ἀκοὰς Θεοφίλου λόγος ψευδής, ὡς εἶη Ἰωάννης καὶ εἰς τὰ μυστήρια δεξάμενος αὐτοὺς καὶ ἔτοιμος πρὸς τὸ ἐπικουρῆσαι αὐτοῖς. 12. Καὶ παντοῖος ἐγένετο, ὅπως ἂν μὴ μόνον τοὺς περὶ Διόσκορον καὶ Ἰσίδωρον ἀμύνηται, ἀλλὰ γὰρ καὶ Ἰωάννην κατενέγκῃ τοῦ θρόνου. 13. Διαπέμπεται οὖν κατὰ πόλεις πρὸς τοὺς ἐπισκόπους ἐπιστολάς, κρύπτων μὲν τὸν ἑαυτοῦ σκοπὸν, μόνους δὲ τοῖς Ὠριγένους βιβλίους δῆθεν μεμφόμε-

1. Cf. *supra*, V, xv, 6 (p. 194-195).

2. Cf. V, xv, 3. Ce sont en réalité les partisans de Paulin qui restaient séparés de Flavien comme ils l'avaient été de Mélèce, mais Socrate manifeste à plusieurs reprises son hostilité à Flavien (cf. la note à IV, II, 5).

3. PALLADIOS, *Dialogue* VII, 57-115 (p. 132-137) donne d'autres explications sur le conflit entre Théophile et Isidore : Théophile aurait reproché à Isidore d'avoir dépensé pour les pauvres une somme qu'il voulait consacrer à des constructions, et il l'aurait par la suite faussement accusé de sodomie,

pas ce qui concernait cette femme. 6. Isidore se trouvait à ce moment-là dans la Rome impériale : il avait été envoyé par Théophile à Damase, l'évêque de Rome, pour le réconcilier avec Flavien, l'évêque d'Antioche¹. [327] 7. Ceux qui étaient attachés à Mélèce s'étaient séparés de Flavien en raison du serment, comme je l'ai dit précédemment². 8. Or Isidore, revenant de Rome et appelé à témoigner par Pierre, déclarait que la manichéenne avait été admise avec l'accord de l'évêque, et même que celui-ci lui avait dispensé les mystères. 9. Théophile s'enflamme donc de colère et les chassa tous deux de l'Église³. Ce fut la cause de la venue à Constantinople d'Isidore avec les proches de Dioscore : ils voulaient que les machinations contre eux soient démontrées en présence de l'empereur et de l'évêque Jean. 10. En apprenant cela, Jean accueillait ces hommes avec honneur et ne leur interdisait pas de participer aux prières dans l'église, mais il déclarait ne pas leur accorder la communion aux mystères avant le jugement⁴.

11. Les choses en étaient là quand une information mensongère parvenait aux oreilles de Théophile : que Jean, après les avoir admis aux mystères, était prêt à les soutenir. 12. Il prit alors tous les moyens, non seulement pour se venger des proches de Dioscore et d'Isidore, mais aussi pour chasser Jean de son trône. 13. Il envoie donc des lettres aux évêques dans diverses villes, en dissimulant son but et en critiquant seulement les livres d'Origène, qu'Athanase avant lui avait

en tentant d'acheter un faux témoignage par l'intermédiaire de sa sœur. Sur quoi Isidore s'était réfugié chez les moines de Nitrie. Selon SOZOMÈNE, *HE* VIII, 12, 6 (p. 365), Isidore aurait reproché à l'évêque ses constructions somptueuses et refusé de témoigner en faveur de sa sœur, qui avait des prétentions injustifiées sur un héritage.

4. PALLADIOS, *Dialogue* VII, 61-116 (p. 148-153) confirme l'accueil fait par Jean aux cinquante moines expulsés d'Égypte et ses réserves (« Jean ne les reçut pas dans sa communion »).

νος, οἷς πρὸ αὐτοῦ Ἀθανάσιος μάρτυσι τῆς οἰκειᾶς πίστεως ἐν τοῖς κατὰ Ἀρειανῶν λόγοις πολλακίς ἐχρήσατο.

X

1. Σπένδεται δὴ φιλίαν πρὸς Ἐπιφάνιον τὸν Κωνσταντίας τῆς Κύπρου ἐπίσκοπον, πρότερον διαφερόμενος πρὸς αὐτόν· ἐμέμφετο γὰρ Ἐπιφάνιῳ Θεόφιλος ὡς μικρὰ φρονοῦντι περὶ Θεοῦ, ὅτι ἀνθρωπόμορφον αὐτὸν εἶναι ἐνόμιζεν. 2. Οὕτως οὖν Θεόφιλος ἔχων περὶ Θεοῦ καὶ μεμφόμενος τοῖς ἀνθρωπόμορφον τὸ θεῖον νομίζουσι, διὰ τὴν πρὸς ἑτέρους ἀπέχθειαν ἤρνεϊ[328] το μὲν ἐν τῷ φανερωῷ ἃ ἐδόξαζε, φιλοποιεῖται δὲ τότε τὸν Ἐπιφάνιον διαφερόμενος πρὸς αὐτόν, ὡς ἐκ μετανοίας ὁμοφρονήσας κατὰ τὴν περὶ Θεοῦ δόξαν αὐτῷ. 3. Καὶ παρασκευάζει σύνοδον ποιῆσαι τῶν ἐν Κύπρῳ ἐπισκόπων ἐπὶ τῷ διαβαλεῖν τὰ Ὁριγένους βιβλία. 4. Ἐπιφάνιος δὲ δι' ὑπερβάλλουσαν εὐλάβειαν ἀπλοϊκὸς ὢν τὸν τρόπον ταχέως ὑπήχθη ὑπὸ τῶν Θεοφίλου γραμμάτων, 5. καὶ κάθισας συνέδριον τῶν ἐν τῇ νήσῳ ἐπισκόπων ἀπαγορεύει μὲν τοῦ ἀναγνώσκειν τὰ Ὁριγένους βιβλία, 6. διαπέμπεται δὲ καὶ γράμματα πρὸς Ἰωάννην παραινῶν ἀπέχεσθαι μὲν τῶν Ὁριγενείων ἀναγνωσμάτων, συναγειν δὲ καὶ αὐτὸν συνέδριον καὶ σύμφηρον καὶ τούτῳ γενέσθαι. 7. Θεόφιλος τοίνυν τὸν ἐπ' εὐλαβείᾳ περιβόητον Ἐπιφάνιον συναρπάσας καὶ γνοὺς προβάνα αὐτοῦ

1. Dans le *De decretis Nicaeni synodi*, 21, 1 (p. 23), Athanase cite un passage du *De principiis* d'Origène (IV, 4, 1) à l'appui de la génération éternelle du Fils et du fait qu'il n'est pas « d'une autre ousia ou hypostase », cf. W.A. BIENERT, « Athanasius von Alexandrien und Origenes », *SP* 26, 1993, p. 360-364.

2. Socrate, chaud partisan d'Origène, dont plusieurs doctrines ont été contestées à cette époque, réduit le débat à la question de l'anthropomorphisme de Dieu et accuse à tort Épiphane de partager cette doctrine. Celui-ci en effet, lors de son débat avec Jean de Jérusalem en septembre 393, l'avait approuvé d'avoir parlé contre les anthropomorphistes, mais l'avait invité à condamner les « doctrines perverses d'Origène » (cf. JÉRÔME, *Contre Jean de Jérusalem*, 11, *CCL 79 A*, p. 19-21).

souvent utilisés comme témoins de sa propre foi dans ses livres contre les Ariens ¹.

X

Alliance de Théophile et d'Épiphane de Salamine

1. Il se lie d'amitié avec Épiphane, l'évêque de Constantia de Chypre, alors qu'auparavant il était en désaccord avec lui. Théophile reprochait en effet à Épiphane d'avoir sur Dieu des idées misérables, car celui-ci pensait qu'il était de forme humaine ². 2. Théophile, qui avait une telle position sur Dieu et critiquait ceux qui disaient que la divinité a forme humaine, à cause de la haine qu'il avait pour d'autres, reniait [328] en public ce qu'il pensait. Il devient alors l'ami d'Épiphane, alors qu'il était en désaccord avec lui, et, comme s'il avait changé d'avis, s'accordait avec son opinion sur Dieu. 3. Il fait en sorte que se tiennent un concile des évêques de Chypre pour condamner les livres d'Origène. 4. Épiphane, qui en raison de son extrême piété était de caractère naïf, fut trompé d'emblée par les lettres de Théophile ³. 5. Ayant réuni l'assemblée des évêques de l'île, il interdit de lire les livres d'Origène 6. et envoie une lettre à Jean en l'exhortant à s'abstenir de lectures origénienne, à réunir lui aussi une assemblée et à s'accorder avec lui sur ce point. 7. Théophile donc, après avoir séduit Épiphane ⁴, qui était célèbre pour sa piété, cons-

3. Épiphane avait dès 374 condamné les hérésies d'Origène dans son *Ancoratus*, 82 (p. 102) et son *Panarion*, 64 (p. 403-524) et mené campagne contre elles en Palestine en septembre 393. Théophile, pour se le concilier, lui avait demandé de réunir les évêques de Chypre en concile, de leur faire signer une condamnation d'Origène et de faire porter celle-ci à l'évêque de Constantinople (la lettre se trouve parmi celles de JÉRÔME, *Lettre* 90, p. 145-146 *Labourt* IV). Ce concile chypriote eut lieu en 402.

4. Épiphane diffusa la lettre de Théophile condamnant les origénistes : sa lettre à Jérôme et la lettre de Théophile ont été traduites en latin par JÉRÔME, *Lettres* 91 et 92 (p. 146-157).

- 20 τὸν σκοπόν, θαρρῶν καὶ αὐτὸς συνήγαγε πολλοὺς τῶν ἐπι-
 σκόπων, 8. καὶ παραπλησίαν τῷ Ἐπιφανίῳ κατὰ τῶν Ὠριγέ-
 νους βιβλίων τοῦ πρὸ διακοσίων {καὶ} περίπου ἐτῶν τελευτή-
 σαντος διαβολὴν ἐποιεῖτο, οὐ τοῦτον προηγουμένως ἔχων τὸν
 σκοπόν, ἀλλὰ τοὺς περὶ Διόσκορον σπεύδων ἀμύνασθαι.
- 25 9. Ἰωάννης δὲ μικρὰ φροντίσας τῶν μηνυθέντων αὐτῷ
 παρά τε Ἐπιφανίου καὶ {αὐτοῦ} Θεοφίλου, τῇ διδασκαλίᾳ
 τῶν ἐκκλησιῶν προσεῖχε τὸν νοῦν. 10. Καὶ ἦνθει μὲν κατὰ
 ταύτην, τῆς δὲ κατ' αὐτοῦ γενομένης σκευωρίας οὐδένα λόγον
 ἐτίθετο. 11. Ἐπεὶ δὲ Θεόφιλος καταφανῆς ἐγένετο τοῖς πολ-
 30 λοῖς σπουδάζων καθελεῖν τῆς ἐπισκοπῆς τὸν Ἰωάννην, τότε
 δὴ καὶ οἱ ἀπεχθῶς πρὸς Ἰωάννην ἔχοντες πρὸς τὴν κατ'
 αὐτοῦ σκευωρίαν ἀνεκινοῦντο. 12. Καὶ πολλοὶ μὲν τοῦ κλή-
 ρου, πολλοὶ δὲ καὶ τῶν ἐν τέλει κατὰ τὰ βασίλεια μέγιστα
 ἰσχύοντες, καιρὸν εὐρηκέναι λογιζόμενοι, καθ' ὃν Ἰωάννην
 35 ἀμύνονται, μεγίστην ἐν τῇ Κωνσταντινουπόλει σύνοδον γενέ-
 σθαι παρεσκεύαζον, τοῦτο μὲν δι' ἐπιστολῶν, τοῦτο δὲ καὶ
 ἀγράφως διαπεμπόμενοι.

XI

- [329] 1. Ἡῤῥησε δὲ τὸ κατὰ Ἰωάννου μῖσος καὶ ἕτερον
 ἐπισυμβᾶν τοιόνδε. Δύο ἐπίσκοποι κατὰ ταῦτὸν ἦνθησαν
 Σύροι ὄντες τὸ γένος, Σευηριανὸς καὶ Ἀντίοχος. 2. Σευηρια-
 νὸς μὲν Γαβάλων (πόλις δὲ αὕτη τῆς Συρίας). Ἀντίοχος δὲ
 5 Πτολεμαῖδος τῆς ἐν Φοινίκῃ ἐκκλησίας προειστήκει. 3.
 Ἄμφω μὲν οὖν διὰ λόγων ῥητορικῶν ἤχθησαν, Σευηριανὸς δὲ

1. On date la mort d'Origène de 253/254 : Socrate compte donc jusqu'à la date où lui-même écrit.

2. Voir sur cette question l'appendice II de CAMERON/LONG, *Barbarians*, p. 404-408 (Chrysostom's movements in 400-402). Selon eux, le départ de Jean pour Éphèse (généralement daté de la mi-novembre 400) n'eut pas lieu avant décembre 401 (Jean ne pouvait partir avant la fin de la guerre contre Gaïnas).

tatant que son projet progressait, réunit hardiment, lui aussi, un grand nombre d'évêques. 8. Il portait contre les livres d'Origène, mort depuis deux cents ans environ¹, une accusation semblable à celle d'Épiphané ; ce n'était pourtant pas sa visée principale, mais il cherchait à se venger des proches de Dioscore.

9. Jean, sans se soucier de ce qui lui était dénoncé par Épiphané et Théophile, consacrait son attention à l'enseignement des Églises. 10. Il y était brillant et ne faisait aucun cas de l'intrigue ourdie contre lui. 11. Mais lorsqu'il devint manifeste pour beaucoup que Théophile cherchait à écarter Jean de l'épiscopat, alors ceux qui étaient hostiles à Jean s'associaient à l'intrigue contre lui. 12. De nombreux clercs, de nombreux hauts fonctionnaires, puissants à la cour, pensant avoir trouvé une occasion de se venger de Jean, faisaient en sorte qu'il y ait un très grand concile à Constantinople, en envoyant des convocations soit par lettres, soit oralement.

XI

*Conflit avec Sévérion de Gabala. L'affaire d'Éphèse (401-402)*²

[329] 1. Un autre événement fit croître la haine contre Jean. A la même époque, deux évêques d'origine syrienne étaient réputés, Sévérion et Antiochos³. 2. Sévérion était à la tête de l'Église de Gabala (c'est une ville de Syrie), Antiochos de celle de Ptolémaïs de Phénicie. 3. Tous deux étaient appréciés pour leur talent rhétorique ; Sévérion cependant,

3. Sur la vie et les œuvres de Sévérion de Gabala, cf. la notice très complète de M. AUBINEAU, *Un traité inédit de Sévérion de Gabala In Centurionem et contra Manichaeos et Apollinaristas*, Genève 1983, p. 11-24.

<καί > δοκῶν πεπαιδεῦσθαι, οὐ πάνυ τῆ φωνῆ τὴν Ἑλληνικὴν ἐξετράνου γλῶσσαν, ἀλλὰ καὶ Ἑλληνιστὶ φθεγγόμενος Σύρος ἦν τὴν φωνήν. 4. Ἀντίοχος μὲν οὖν πρότερον ἐκ τῆς Πτολεμαίδος ἐπὶ τὴν Κωνσταντινούπολιν ἐλθὼν, κατὰ τὰς ἐκκλησίας ἐπὶ χρόνον τινὰ πεπονημένως διδάξας καὶ πολλὰ ἐκ τούτων χρηματισάμενος ἐπὶ τὴν ἑαυτοῦ ἀνέδραμεν. 5. Σευηριανὸς δὲ πυθόμενος μετὰ ταῦτα πολλὰ τὸν Ἀντίοχον ἐκ τῆς Κωνσταντινουπόλεως συλλέξαντα, ζηλοῦν καὶ αὐτὸς τοῦτον ἐσπούδασεν. 6. Ἀσκηθεὶς τε οὖν καὶ συντάξας λόγους συγνοὺς καὶ αὐτὸς ἐπὶ τὴν Κωνσταντινούπολιν ἔρχεται. 7. Καὶ δεχθεὶς ἀσμένως ὑπὸ Ἰωάννου, μέχρι μὲν τινος ὑπέτρεχε τὸν ἄνδρα καὶ ἐκολάκευεν, καὶ αὐτὸς οὐδὲν ἤττον ἀγαπώμενος καὶ τιμώμενος <ὑπ' αὐτοῦ> ἦνθει τε κατὰ τὰς διδασκαλίας καὶ πολλοῖς τῶν ἐν τέλει καὶ δὴ καὶ αὐτῷ τῷ βασιλεῖ γίνεται γνῶριμος. 8. Ἐπειδὴ δὲ ἐν τοσοῦτῳ συνέδη τῆς Ἐφέσου τελευτῆσαι τὸν ἐπίσκοπον, ἀνάγκη κατέλαβε τὸν Ἰωάννην εἰς τὴν Ἐφεσον ἀπελθεῖν ἐπὶ τῷ χειροτονῆσαι ἐπίσκοπον.

(Version A)

9. Καὶ γενόμενος ἐν αὐτῇ, ἄλλων τε ἄλλον προβάλλεσθαι σπουδαζόντων, 10. αὐτὸς Ἡρακλείδην τινὰ διάκονον ἑαυτοῦ, γένει Κύπριον, εἰς τὴν ἐπισκοπὴν προεβάλετο. 11. Γενομένης δὲ ἐπὶ τούτῳ στάσεως ἐν [330] τῇ Ἐφέσῳ ὡς οὐκ

1. PALLADIOS, *Dialogue* XIV, 140-XV (p. 288-303) expose longuement les motifs de ce voyage, où Jean eut à pourvoir à la succession d'Antoninos, qui avait été accusé de divers méfaits, et déposa six évêques qui avaient acheté leur ordination. Dans cette affaire, Jean fut accusé par Théophile d'être « mû par une passion de domination » (PALLADIOS, *Dialogue* XIII, 129, p. 273) ; au concile du Chêne, on lui reprochera « d'avoir transformé en un droit de juridiction directe la simple possibilité d'un recours au siège de Constantinople » (DAGRON, *Naissance d'une capitale*, p. 469).

2. Le conflit entre Jean et Sévérien, envenimé par le conflit entre Sarapion et Sévérien, fait l'objet dans les manuscrits de Socrate de deux versions : la version A, la plus longue, se trouve dans les manuscrits F (en fin du livre) et A, en partie dans l'arménien et le géorgien, la version B dans les manuscrits M et F, dans l'arménien et le géorgien. On a supposé que la

bien qu'il parût avoir de la culture, ne maîtrisait pas tout à fait la langue grecque dans sa prononciation, mais lorsqu'il s'exprimait en grec il était Syrien par la prononciation. 4. Or Antiochos, qui était venu en premier de Ptolémaïs à Constantinople, après avoir diligemment enseigné dans les églises pendant un certain temps et acquis beaucoup d'argent grâce à cela, s'en revint chez lui. 5. Sévérien, ayant appris après cela qu'Antiochos avait recueilli beaucoup de Constantinople, s'attacha lui aussi à l'imiter. 6. Donc, après s'être exercé et avoir composé de nombreux discours, lui aussi vient à Constantinople. 7. Reçu aimablement par Jean, il cherchait sa faveur pendant quelque temps et le flattait ; lui-même, qui n'était pas moins aimé ni honoré par lui, avait du succès grâce à ses enseignements, et il se fit connaître de plusieurs hauts fonctionnaires et de l'empereur lui-même. 8. Là-dessus, lorsque l'évêque d'Éphèse mourut, il fut nécessaire que Jean parte à Éphèse pour y ordonner un évêque ¹.

(Version A) ²

9. Arrivé là, alors que des groupes différents cherchaient à promouvoir chacun son candidat, 10. lui promu à l'épiscopat un certain Héraclide, son diacre, d'origine chypriote. 11. Comme il y eut une émeute à cause de cela [330] à

version la plus courte renvoyait à une première édition de l'*HE* (GEPPERT, *Die Quellen*, p. 5), ce que Hansen récuse à bon droit (p. LIX) ; lui-même y voit seulement une variante d'auteur sur un épisode donné. URBAINCZYK, *Socrates*, p. 64, pense que la version B est celle d'un ennemi de Sarapion ou d'un ami de Sévérien, ce qui est peu convaincant. Pour WALLRAFF, *Socrates*, p. 65, la version A reproduit la source de Socrate sur cet épisode ; elle a été introduite dans le texte par un scribe qui l'avait trouvée à part. Ses arguments : la version A utilise des mots, des tournures et un rythme qu'on ne trouve pas ailleurs chez Socrate ; la version B contient en revanche des tournures favorites chez lui, et, bien que le texte soit plus court, il y a introduit la mention des mesures prises par Jean contre les Novatiens et les Quartodécimans (§ 13). On aurait donc ici un bon exemple de la manière dont Socrate utilise ses sources.

ἀξίου πρὸς τὴν ἐπισκοπὴν τοῦ Ἡρακλείδου ὄντος ἀνάγκη
 γέγονε χρονίζειν τὸν Ἰωάννην κατὰ τὴν Ἐφεσον παρέλκοντος
 30 δὲ αὐτοῦ κατ' αὐτὴν ὁ Σευηριανὸς ἐν τῇ Κωνσταντινουπόλει
 ἐρασιμώτερος τοῖς ἀκροαταῖς ἐγένετο. 12. Καὶ ταῦτα οὐκ
 ἐλάνθανε τὸν Ἰωάννην· ταχέως γὰρ αὐτῷ τὰ γινόμενα διηγ-
 γέλλετο παρὰ Σαραπίωνος, ὃς πάνυ ἠγαπᾶτο παρὰ τοῦ Ἰωάν-
 35 νου καὶ πᾶσαν τὴν περὶ τὸ ἐπισκοπεῖον φροντίδα ἐκεχει-
 ριστο διὰ τὸ εὐλαβὲς αὐτοῦ καὶ ἐν πᾶσι πιστὸν καὶ περὶ πάντα
 νηφάλειον καὶ σπουδαῖον περὶ τὴν τοῦ ἐπισκόπου συγκρότη-
 σιν. 13. Ἄλλ' οὐκ εἰς μακρὰν Ἰωάννης ἐπὶ τὴν Κωνσταντι-
 νούπολιν ἔρχεται. Καὶ αὐτὸς μὲν πάλιν τὴν προσήκουσαν
 κηδεμονίαν τῶν ἐκκλησιῶν ἐποιεῖτο. 14. μεταξὺ δὲ Σαραπίω-
 40 νος τοῦ διακόνου καὶ Σευηριανοῦ τοῦ ἐπισκόπου πολλὴ τις ἦν
 μικροψυχία, τοῦ μὲν Σαραπίωνος ἀντικειμένου τῷ Σευη-
 ριανῷ διὰ τὸ ἐθέ[331]λεῖν αὐτὸν ἐν ταῖς διαλέξεσι παρευδο-
 κимεῖν τοῦ Ἰωάννου, 15. τοῦ δὲ Σευηριανοῦ ζηλοῦντος τὸν
 Σαραπίωνα διὰ τὸ προσκεῖσθαι αὐτῷ Ἰωάννην τὸν ἐπίσκοπον
 45 καὶ πᾶσαν τὴν φροντίδα ἐγχειρισθῆναι τοῦ ἐπισκοπείου.
 Οὕτω δὲ πρὸς ἀλλήλους ἐχόντων συνέβη τὴν κακίαν τοῦ
 μίσους ἐπὶ πλεῖον προελθεῖν ἐξ αἰτίας τοιαύσδε. 16. Ποτὲ γὰρ
 τοῦ Σευηριανοῦ παριόντος τὴν προσήκουσαν ἐπισκόπῳ τιμὴν
 ὁ Σαραπίων οὐκ ἀπένειμεν, ἀλλὰ καθήμενος διετέλει, ἢ μὴ
 50 ἑωρακῶς αὐτόν, ὡς ὕστερον ἐπὶ τοῦ συνεδρίου μεθ' ὄρκων
 ἐβεβαιούτο, ἢ μικρὰ φροντίσας ὡς κατὰ ἐπισκόπου παρου-
 σίας, καθὼς ἔλεγε Σευηριανός, οὐκ ἔχω λέγειν, ὁ Θεὸς μόνος
 ἴστω. 17. Τότε δὲ Σευηριανὸς οὐκ ἤνεγκε τὴν τοῦ Σαραπίω-
 νος καταφρόνησιν, ἀλλὰ παραυτὰ καὶ πρὸ κοινῆς διαγνώσεως
 55 συνεδρίου μεθ' ὄρκου κατακρίνει τὸν Σαραπίωνα καὶ οὐ μόνον
 τῆς ἀξίας τοῦ διακόνου ἀποκηρύττει, ἀλλὰ καὶ τῆς ἐκκλησίας
 αὐτῆς. 18. Μαθὼν δὲ ταῦτα Ἰωάννης βαρέως ἤνεγκεν. Τοῦ δὲ

1. Au concile du Chêne, il fut accusé de vol (*Actes du Chêne*, 74, p. 108-109). Socrate n'a pas retenu ce grief.

Éphèse, au motif qu' Héraclide n'était pas digne de l'épisco-
 pat¹, il fut nécessaire à Jean de s'attarder à Éphèse. Pendant
 qu'il y prolongeait son séjour, Sévérien, à Constantinople,
 recueillait une plus grande faveur parmi ses auditeurs. 12.
 Cela n'échappait pas à Jean, car il fut rapidement prévenu de
 ce qui se passait par Sarapion, qui était très aimé de Jean et
 qui, en raison de sa piété, avait été chargé de toute la responsa-
 bilité de la maison épiscopale ; il lui était fidèle en toutes cho-
 ses, prudent en tous points, zélé pour seconder l'évêque. 13.
 Peu après, Jean arrive à Constantinople, et de nouveau il y fai-
 sait preuve envers les églises de la sollicitude qui convenait.
 14. Mais il y avait entre le diacre Sarapion et l'évêque Sévérien
 une intense rivalité, Sarapion s'opposant à Sévérien parce
 qu'il voulait [331] par ses discours surpasser Jean en renom-
 mée, 15. Sévérien jaloux Sarapion parce que l'évêque Jean
 lui était attaché et qu'il était chargé de toute la responsabilité
 de la maison épiscopale. Alors que la situation entre eux était
 telle, il arriva que le mal de la haine progresse davantage
 encore pour la raison suivante. 16. Un jour, en effet, à l'entrée
 de Sévérien, Sarapion ne lui manifesta pas l'honneur qui reve-
 nait à un évêque, mais il restait assis ; qu'il ne l'ait pas vu –
 comme il l'affirmait plus tard avec serments devant l'assem-
 blée –, ou qu'il ait fait peu de cas de la présence d'un évêque –
 comme le disait Sévérien –, je ne peux le dire, Dieu seul le
 sait. 17. Mais alors Sévérien ne supporta pas le mépris de
 Sarapion, et sur-le-champ, avec un serment, il accuse Sara-
 pion devant une assemblée de jugement commun² et le
 bannit non seulement de la dignité de diacre, mais de l'Église
 elle-même. 18. En apprenant cela, Jean eut peine à le sup-

2. Expression inhabituelle (reprise quelques lignes plus loin) pour désigner une assemblée d'évêques, qui semble s'apparenter à ce qui sera un peu plus tard la *synodos endèmousa* (synode permanent) ; cf. de même VI, XII, 3 où Épiphane réunit « les évêques qui se trouvaient là ». Sur cette institution, cf. B. FLUSIN, in *Histoire du christianisme des origines à nos jours*, III, *Les Églises d'Orient et d'Occident*, Paris 1998, p. 522.

πράγματος μετὰ ταῦτα ζητουμένου ἐπὶ συνεδρίου καὶ τοῦ
 Σαραπίωνος ἀπολογουμένου καὶ πιστουμένου τὸ μὴ ἑωρακέ-
 60 ναι, ἀλλὰ καὶ μάρτυρας παράγοντος, τὸ μὲν κοινὸν τῶν συν-
 [332]εληλυθόντων ἐπισκόπων συνεγίνωσκε καὶ παρεκάλει
 τὸν Σευηριανὸν δεξασθαι ἀπολογούμενον τὸν Σαραπίωνα. 19.
 Ὁ δὲ ἐπίσκοπος Ἰωάννης πρὸς πληροφορίαν Σευηριανοῦ ἀφο-
 ρίζει τὸν Σαραπίωνα, ἑβδομάδα ἀποστήσας τῆς τιμῆς τοῦ
 65 διακόνου, καίτοι ἐν πᾶσι τοῖς πράγμασι δεξιὰν χεῖρα ἔχων
 αὐτὸν καὶ περὶ τὰς ἐκκλησιαστικὰς ἀποκρίσεις ὀξύτατον καὶ
 σπουδαῖον ὄντα. Σευηριανὸς δὲ οὐδ' οὕτως ἐπέιθετο, ἀλλὰ
 παντοῖος ἐγίνετο τελειῶς ἀποκηρυχθῆναι τῆς διακονίας τὸν
 Σαραπίωνα καὶ τῆς κοινωνίας. Λυπηθεὶς σφόδρα ἐπὶ τούτοις
 70 Ἰωάννης καὶ ἀναστὰς ἀπὸ τοῦ συνεδρίου κατέλιπε τοῖς
 παροῦσιν ἐπισκόποις τὰ τῆς δίκης, εἰρηκῶς πρὸς αὐτούς·
 « Τὸ παριστάμενον ὑμῖν καταξιώσατε αὐτοὶ διαλαβόντες καὶ
 κρίναντες ὀρίσαι· ἐγὼ γὰρ παραιτοῦμαι τὴν μεταξὺ αὐτῶν
 διάγνωσιν. » Τούτων λεχθέντων ὑπὸ Ἰωάννου καὶ ἀναστάντος
 75 αὐτοῦ ὁμοίως καὶ τὸ κοινὸν τοῦ συνεδρίου ἀναστὰν κατέλιπεν
 οὕτω τὰ τῆς δίκης, καταμεμφόμενοι μᾶλλον Σευηριανὸν διὰ
 τὸ μὴ εἶξαι τοῖς ῥηθεῖσι παρὰ τοῦ ἐπισκόπου Ἰωάννου. 20.
 Τοῦ λοιποῦ δὲ οὐκέτι εἰς συντυχίαν τὸν Σευηριανὸν Ἰωάννης
 ἐδέξατο, ἀλλ' εἰς τὴν πατρίδα τὴν αὐτοῦ ἐκδημεῖν αὐτὸν
 80 παρεκελεύετο, δηλώσας αὐτῷ τοιάδε· « Οὐκ ἔστι χρήσιμον,
 φησὶν, ὦ Σευηριανέ, ἐν τοσοῦτῳ χρόνῳ τὴν ἐμπιστευθεῖσάν
 σοι παροικίαν ἀπρονόητον καὶ ἐκτὸς ἐπισκόπου τυγχάνειν·
 διὸ σπεύσας κατάλαβε τὰς ἐκκλησίας σου, καὶ μὴ ἀμέλει τοῦ
 85 ἐπὶ τὴν ὁδοπορίαν,

(Version B)

9. Καὶ γενόμενος ἐν αὐτῇ, ἄλλων τε ἄλλον προβάλλεσθαι
 σπουδαζόντων 10. καὶ σφόδρα διαπληκτιζομένων πρὸς ἑαυ-

1. Il semble que Sarapion ait été condamné dans une première assemblée à laquelle Jean ne participait pas, mais celui-ci est présent à la seconde et, devant l'opposition de Sévérien à la mesure qu'il propose (suspension de

porter. Comme après cela¹ l'affaire faisait l'objet d'une enquête devant une assemblée et que Sarapion se justifiait et assurait qu'il ne l'avait pas vu, mais aussi présentait des témoins, l'assemblée des [332] évêques réunis lui pardonnait et priaît Sévérien de tenir Sarapion pour justifié. 19. L'évêque Jean, pour donner pleine garantie à Sévérien, écarte Sarapion, le déposant durant une semaine de l'honneur du diaconat, bien qu'il l'eût comme son bras droit dans toutes ses affaires et qu'il fût très pénétrant et plein de zèle dans les questions ecclésiastiques. Mais Sévérien, même de cette façon, ne se laissait pas persuader, et il employait tous les moyens pour que Sarapion soit complètement exclu du diaconat et de la communion. Extrêmement chagriné par cela, Jean se leva et quitta l'assemblée, en laissant aux évêques présents le soin de juger et en leur disant : « Décidez vous-mêmes de la cause qui vous est présentée, en définissant et en appréciant ce qui doit être fait, car pour moi je refuse de décider entre eux. » Lorsqu'il eut dit cela et se fut levé, l'assemblée commune se leva de même et laissa ainsi de côté le jugement, en blâmant plutôt Sévérien de ne pas avoir cédé aux paroles de l'évêque Jean. 20. Par la suite, Jean ne reçut plus Sévérien en sa compagnie, mais il lui recommandait de repartir dans sa patrie, en lui déclarant : « Il n'est pas utile, Sévérien, que la communauté qui t'a été confiée soit aussi longtemps à l'abandon et privée d'évêque. C'est pourquoi hâte-toi de regagner tes églises et ne néglige pas la grâce qui est en toi. » [333] Alors qu'il était déjà équipé pour le voyage,

(Version B)

9. Arrivé là, alors que des groupes différents cherchaient à promouvoir chacun son candidat 10. et qu'ils s'opposaient

Sarapion du diaconat durant une semaine), décide de s'en remettre à l'assemblée, qui elle-même refuse de prendre une décision.

τοὺς περὶ ὧν ἕκαστος ἐψηφίζετο, 11. συνιδῶν ὁ Ἰωάννης ἀμφότερα τὰ μέρη φιλονεικῶς διακεί[330]μενα καὶ ἐν οὐδενὶ πειθεσθαι τῇ παραινέσει αὐτοῦ θέλοντα, ἐσπούδασεν ἀκοπιαστὴν τὴν τούτων ἔριν λύσαι. Αὐτὸς τοίνυν Ἡρακλείδην τινὰ διάκονον ἑαυτοῦ, γένει Κύπριον, εἰς τὴν ἐπίσκοπὴν προεβάλετο. Καὶ οὕτως ἀμφότερα τὰ μέρη παυσάμενα τῆς πρὸς σφᾶς φιλονεικίας ἡσύχασαν. Ἀνάγκη οὖν γέγονεν χρονίζειν τὸν Ἰωάννην κατὰ τὴν Ἔφεσον. Παρέλκοντος δὲ αὐτοῦ κατ' αὐτὴν ὁ Σευηριανὸς ἐν τῇ Κωνσταντινουπόλει ἐρασιμώτερος τοῖς ἀκροαταῖς ἐγένετο. 12. Καὶ ταῦτα οὐκ ἐλάθανε μὲν τὸν Ἰωάννην (ταχέως γὰρ αὐτῷ τὰ γινόμενα διηγέλλετο), Σαραπίωνος δέ, οὐ καὶ πρότερον ἐποιήσάμην μνήμην, ὑποβάλλοντος καὶ ταραττεσθαι λέγοντος ὑπὸ Σευηριανοῦ τὴν ἐκκλησίαν πρὸς ζηλοτυπίαν ὁ Ἰωάννης προήχθη. 13. Ὁδοῦ οὖν πάρεργον πολλὰς ἐκκλησίας Ναυατιανῶν καὶ Τεσσαρσκαϊδεκατιτῶν ἀφελὼν ἐπὶ τὴν Κωνσταντινούπολιν ἔρχεται, καὶ αὐτὸς μὲν πάλιν τὴν προσήκουσαν κηδεμονίαν τῶν ἐκκλησιῶν ἐποιεῖτο, 14. Σαραπίωνος δὲ τὴν ὄφρῦν καὶ τὴν ἀλαζονείαν οὐδεὶς ὑποφέρειν ἠδύνατο. Ἐπεὶ γὰρ πολλὴν τὴν παρηρησίαν παρὰ {τῷ ἐπισκόπῳ} Ἰωάννη ἐκέκτητο, [331] πέρα τοῦ καθήκοντος πᾶσι προσεφέρετο. 15. διὸ καὶ τὸ κατὰ τοῦ ἐπισκόπου μῖσος πλέον ἐξήπτετο. Καὶ ποτε τοῦ Σευηριανοῦ παριόντος τὴν προσήκουσαν ἐπισκόπῳ τιμὴν οὐκ ἀπένειμεν, ἀλλὰ καθήμενος διετέλει, δεικνὺς μικρὰ φροντίζειν τῆς Σευηριανοῦ παρουσίας. Ταύτην οὐκ ἠνεγκεν ὁ Σευηριανὸς τὴν τοῦ Σαραπίωνος καταφρόνησιν, 16. καὶ πρὸς τοὺς παρόντας μέγα ἀνακέκραγεν εἰπὼν : « Εἰ Σαραπίων Χριστιανὸς ἀποθάνοι, Χριστὸς οὐκ ἐνηθρώπησεν. » Ταύτης τῆς ἀφορμῆς ὁ Σαραπίων δραξάμενος φανερώς ἐχθρὸν τὸν Σευηριανὸν τῷ Ἰωάννη κατέστησεν, ἀποκρύψας μὲν τὸν προσδιορισμὸν τοῦ « Εἰ Σαραπίων Χριστιανὸς ἀποθάνοι », 17. μόνον δὲ εἰρηκέναι εἰπὼν τὸν Σευηριανὸν « Ἄρα Χριστὸς οὐκ ἐνηθρώπησεν »,

1. PALLADIOS, *Dialogue* XV, 79-80 p. 300-301) dit qu'Héraclide fut intronisé par 70 évêques.

vivement entre eux au sujet de ceux auxquels chacun apportait son suffrage, 11. Jean, constatant que les deux partis, d'humeur querelleuse, [330] ne voulaient en rien se laisser persuader par ses exhortations, chercha un moyen facile d'apaiser leur querelle. Lui donc promouvait à l'épiscopat Héraclide, un de ses diacres, d'origine chypriote ¹. Ainsi les deux partis, ayant mis un terme à leurs querelles, retrouvèrent le calme. Il fut donc nécessaire à Jean de s'attarder à Éphèse ², et pendant qu'il y prolongeait son séjour, Sévérien à Constantinople recueillait une plus grande faveur parmi ses auditeurs. 12. Cela n'échappait pas à Jean (car il fut rapidement prévenu de ce qui se passait) ; comme Sarapion, dont nous avons fait mention précédemment, le lui rapportait et disait que l'Église était troublée par Sévérien, Jean fut poussé à la jalousie. 13. Après avoir détruit, chemin faisant, plusieurs églises de Novatiens et de Quartodécimans, il arrive à Constantinople, et à nouveau il y faisait preuve envers les églises de la sollicitude qui convenait. 14. Mais personne ne pouvait supporter l'orgueil et l'arrogance de Sarapion. Parce qu'il avait acquis auprès de l'évêque une grande assurance, [331] il s'en prenait à tous au-delà de ce qui est convenable. 15. C'est pourquoi la haine contre l'évêque s'enflammait davantage. Un jour, à l'entrée de Sévérien, Sarapion ne lui manifesta pas l'honneur qui revenait à un évêque, mais il restait assis, montrant qu'il faisait peu de cas de la présence de Sévérien. Sévérien ne supporta pas cette marque de mépris de Sarapion 16. et il s'écria à grande voix, à l'adresse de ceux qui étaient présents : « Si Sarapion meurt chrétien, le Christ ne s'est pas fait homme. » Sarapion saisit cette occasion pour faire de Sévérien un ennemi déclaré de Jean ; ayant dissimulé la condition (« Si Sarapion meurt chrétien »), 17. il dit seulement que Sévérien avait dit : « Eh bien le Christ ne s'est pas

2. Jean resta plus de cent jours en Asie et revint après Pâques 402 : cf. *Homilia de regressu de Asia* (PG 52, 421-424 et A. WENGER, « L'homélie de Saint Jean Chrysostome à son retour d'Asie », *REByz* 18, 1961, p. 110-123).

120 καὶ τοῦ στίφους ἑαυτοῦ μάρτυρας ὡς ἐπὶ εἰρημένῳ τούτῳ
παρήγαγεν. Μὴ μελλήσας οὖν ὁ Ἰωάννης ἐξελάνει αὐτὸν τῆς
πόλεως·

(Version unique)

[333] γνοῦσα ταῦτα ἡ Αὐγοῦστα Εὐδοξία μέμφεται μὲν τῷ
Ἰωάννῃ, παρασκευάζει δὲ ἡ τάχος καλεῖσθαι τὸν Σευηριανὸν
125 ἐκ τῆς ἐν Βιθυνίᾳ Χαλκηδόνος. Καὶ ὁ μὲν ὅσον οὐδέπω παρῆν,
Ἰωάννης δὲ τὴν πρὸς αὐτὸν φιλίαν ἐξέκλινεν καὶ οὐδενὶ
παραينوῦντι πειθήμιος ἦν, ἕως ἡ βασίλισσα Εὐδοξία ἐν τῇ
ἐπωνύμῳ τῶν ἀποστόλων ἐκκλησίᾳ τὸν υἱὸν Θεοδοσίον τὸν
νῦν εὐτυχῶς βασιλεύοντα, κομιδῇ τότε νήπιον ὄντα, εἰς τὰ
130 γόνατα τοῦ Ἰωάννου ἐμβαλοῦσα καὶ ὅρκους πολλοὺς κατ'
αὐτοῦ καθορκώσασα, μόλις τὴν πρὸς Σευηριανὸν ἔπεισε
φιλίαν ἀσπάσασθαι. 21. Τοῦτον μὲν οὖν τὸν τρόπον οὗτοι
κατὰ τὸ φανερὸν ἐφιλιώθησαν, ἔμενον δὲ οὐδέν ἤττον τὴν
γνώμην ὑπουλον πρὸς ἀλλήλους φυλάττοντες.

XII

1. Ἡ μὲν οὖν ὑπόθεσις τῆς πρὸς Σευηριανὸν λύτης τοιαύτη
τῆς ἦν. Μετ' οὐ πολὺ δὲ ἐκ τῆς Κύπρου ὁ ἐπίσκοπος Ἐπι-

1. Selon la coutume des anciens de jurer par ce qu'ils ont de plus cher. Sur Eudoxie (Aelia Eudoxia Augusta), son rôle politique et ses rapports avec Jean, cf. K. G. HOLM, *Theodosian Empresses. Women and Imperial Dominion in Late Antiquity*, Berkeley 1982, p. 48-78. Sévérien resta en faveur auprès de l'impératrice après cet épisode : lors du baptême du jeune Théodose, effectué par Jean, il en est le parrain (cf. GENNADE, *De viris illustribus*, 21, p. 70 Richardson).

2. Les deux discours des évêques lors de leur réconciliation sont à dater de l'automne 402 (CAMERON/LONG, *Barbarians*, p. 408). Il nous reste le discours de JEAN, *De recipiendo Severiano* (PG 52, 423-426) et celui de SÉVÉRIEN, *Homilia de pace* (CPG 4214 : la traduction latine dans les sermons de PIERRE CHRYSOLOGUE, *Sermo* 149, CCL 24 B ; la version grecque a

fait homme », et il produisit des témoins pris parmi ses partisans assurant qu'il avait dit cela. Aussi, sans tarder, Jean l'expulsait de la ville ;

(Version unique)

[333] ayant appris cela, l'Augusta Eudoxie, blâme Jean et fait en sorte que Sévérien soit rappelé le plus tôt possible de Chalcédoine en Bithynie, et celui-ci était là sur-le-champ. Mais Jean se détournait de son amitié et restait insensible à toute exhortation, jusqu'à ce que l'impératrice Eudoxie, qui avait mis sur les genoux de Jean, dans l'église qui porte le nom des apôtres, son fils Théodose, aujourd'hui heureusement régnant, mais qui alors était tout petit, et qui l'avait adjuré par lui avec de nombreux serments¹, l'ait persuadé à grand peine d'accorder son amitié à Sévérien. 21. C'est donc de cette façon qu'ils redevinrent apparemment amis, mais ils n'en gardaient pas moins une opinion hostile l'un vis-à-vis de l'autre².

XII

Épiphane à Constantinople (avril-mai 403)³

1. Tel était donc le motif des dispositions chagrines (de Jean) envers Sévérien. Peu après, l'évêque Épiphane vient

été publiée par A. ΠΑΠΑΔΟΠΟΥΛΟΣ-KÉRAMÉUS, *Ἀνάλεκτα Ἱεροσολυμιτικῆς Σταχυολογίας*, I, Saint-Petersbourg 1891, p. 15-26). Sévérien conclut : « Si entre Paul et Barnabé il y a eu de la petitesse d'âme, quoi d'étonnant s'il y en a eu entre nous ? » (p. 26). Mais parmi les griefs contre Jean au synode du Chêne, il y aura celui d'avoir « tramé un complot contre Sévérien » (*Actes du Chêne*, p. 102-103). Quelques jours après leur réconciliation, lors d'une fête des martyrs, Jean prononcera en présence de l'impératrice un discours extrêmement flatteur, l'homélie *Sur Pierre et Élie* (CPG 4441, PG 63, 467-492). Sur cette homélie, voir aussi la note à xv, 4.

3. Curieusement, PALLADIOS ne dit rien du rôle joué par Épiphane dans les difficultés de Jean ; il cite son nom par deux fois (*Dialogue* XVI, 205 ; XVII, 198), mais de manière plutôt louangeuse.

φάνιος ἐπὶ τὴν Κωνσταντινούπολιν {πάλιν} ἔρχεται, ταῖς ὑποθήκαις Θεοφίλου πεισθεὶς, ἐπικομιζόμενος ἐν ταύτῳ τὰ καθαιρετικά τῶν Ὀριγένους βιβλίων, δι' ὧν οὐκ αὐτὸν Ὀριγένην ἀκοινώνητον εἶναι ἀπέφηνεν, ἀλλὰ τὰ βιβλία μόνον διέβαλλεν. 2. Προσορμίσας οὖν τῷ ἐπὶ Ἰωάννη μαρτυρίῳ (ἀπέχει δὲ τοῦτο ἐπτὰ σημεῖα τῆς πόλεως) καὶ ἐξελθὼν τῆς νεώς, σύναξιν τε ἐπιτελέσας καὶ διάκονον χειροτονήσας αὐθις εἰς τὴν πόλιν εἰσέρχεται. 3. Καὶ τὴν μὲν προτροπὴν Ἰωάννου ἐξέκλινεν Θεοφίλῳ χαριζόμενος, ἐν ἰδιαζούσῃ δὲ καταλύει μονῆ. Καὶ συγκαλῶν τοὺς ἐπιδημοῦντας τῶν ἐπισκόπων τὰ καθαιρετικά τῶν βιβλίων Ὀριγένους ὑπανεγίνωσκεν, οὐκ ἔχων μὲν τι λέγειν πρὸς αὐτά, δοκεῖν δὲ αὐτῷ καὶ Θεοφίλῳ ἐκβαλεῖν αὐτά. 4. Καὶ τινες μὲν αἰδοῦμενοι τὸν Ἐπιφάνιον προσυπέγραφον, πολλοὶ δὲ τοῦτο ποιεῖν ἐξετρέποντο· ὧν ἦν καὶ Θεότιμος ὁ Σκυθίας ἐπίσκοπος, ὃς πρὸς τὸν Ἐπιφάνιον τοιάδε [334] ἀπεκρίνατο· 5. « Ἐγώ, ἔφη, ὦ Ἐπιφάνιε, οὔτε τῶν πάλαι καλῶς κεκοιμημένων καθυβρίζειν αἰροῦμαι οὔτε βλάσφημον ἐπιχειρεῖν πρᾶγμα τολμῶ, ἐκβάλλων ἃ οἱ πρὸ ἡμῶν οὐκ ἠθέτησαν, ἄλλως τε μήτε κακὴν διδασκαλίαν ἐν τοῖς Ὀριγένους βιβλίοις εὐρών. » 6. Προκομίσας τε βιβλίον <τι> Ὀριγένους ὑпанέγνω καὶ ἐδείκνυεν ἐκκλησιαστικὰς τὰς ἐκθέσεις, καὶ μετὰ ταῦτα ἐπῆγε λέγων· « Οἱ ταῦτα ὑβρίσαντες εἰς τὰ περὶ ὧν οἱ λόγοι ἐξυβρίσαντες ἔλαθον ἑαυτούς. » 7. Ταῦτα μὲν ὁ ἐπ' εὐλαβείᾳ καὶ βίου ὀρθότητι περιβόητος Θεότιμος πρὸς Ἐπιφάνιον ἀπεκρίνατο.

1. Le concile des évêques chypriotes (cf. note à x, 4) avait eu lieu en 402 ; au printemps 403, Épiphane s'embarqua lui-même pour la capitale.

2. Il s'agit du martyrium de Jean-Baptiste à l'Hebdomon (cf. *supra*, note à VI, vi, 23).

3. Il n'y a pas de raison de douter ici du témoignage de Socrate sur Épiphane, dont le comportement à Constantinople ne fut pas très différent de celui qui avait été le sien à Jérusalem en 393 (ordination irrégulière du frère de Jérôme, refus d'accepter l'hospitalité de l'évêque Jean). Cf. la lettre d'Épiphane traduite par JÉRÔME, *Lettre* 51, 1 (p. 157-158 Labourt II).

4. Cette remarque de Socrate reflète bien son point de vue habituel sur les conflits théologiques, querelles d'évêques dont il considère qu'elles sont provoquées par des motifs personnels (cf. LEPPIN, *Von Constantin*, p. 228).

de Chypre à Constantinople, sur les conseils de Théophile. Il apportait alors les décrets de condamnation des livres d'Origène, dans lesquels il avait déclaré qu'Origène lui-même n'était pas excommunié, mais qu'il condamnait seulement ses ouvrages¹. 2. Ayant donc accosté près du martyrium de Jean (celui-ci est distant de la ville de sept milles)², débarqué du navire, célébré une synaxe, ordonné un diacre³, il entre ensuite dans la ville. 3. Pour être agréable à Théophile, il déclina l'invitation de Jean et va se loger dans une demeure privée. Convoquant les évêques qui résidaient là, il leur lisait les décrets de condamnation des livres d'Origène ; il n'avait rien à dire contre eux, sinon qu'il semblait bon à lui-même et à Théophile de les rejeter⁴. 4. Quelques-uns, par respect pour Épiphane, donnaient leur signature, mais beaucoup refusaient de le faire. Parmi eux, il y avait Théotime, évêque de Scythie, qui répondit ceci à Épiphane. [334] 5. « Pour moi, dit-il, Épiphane, je préfère ne pas faire insulte à ceux qui reposent en paix depuis longtemps et je n'ose pas faire une action blasphématoire en rejetant ce que n'ont pas condamné nos prédécesseurs. Je trouve d'ailleurs qu'il n'y a aucun mauvais enseignement dans les livres d'Origène. » 6. Ayant apporté un livre d'Origène, il en fit lecture et montrait que ses exposés étaient d'Église⁵. Après cela il ajoutait : « Ceux qui blâment ceux-ci ne se sont pas rendu compte qu'ils blâment davantage encore ce que commentent ces textes. »

7. Telle fut la réponse faite à Épiphane par Théotime, qui était réputé pour sa piété et la droiture de sa vie⁶.

5. Origène s'est toujours voulu « homme d'Église » (ὄνηρ ἐκκλησιαστικός) : cf. H. de LUBAC, *Histoire et Esprit. L'intelligence de l'Écriture chez Origène*, Paris 1950, p. 47-91 (références à cette expression chez Origène, p. 56, notes 52 et 54).

6. L'adaptation arménienne de Socrate modifie un peu l'intervention de Théotime, qui déclare ne pas vouloir détruire les livres des anciens Pères, de Grégoire le Thaumaturge, d'Athanase et d'autres, ni rejeter ceux d'Origène. La lecture des livres d'Origène, un par un, ne suscite que l'admiration, mais Théophile d'Alexandrie réussit à tromper la simplicité d'esprit d'Épiphane (THOMSON, *Armenian Adaptation*, p. 179).

XIII

1. Ἐπειδὴ δὲ οἱ φιλολοῖδοροι τοὺς πολλοὺς συνήρπασαν ὡς βλασφήμῳ μὴ προσέχειν τῷ Ὠριγένει, μικρὰ διελεῖν περὶ τούτων οὐκ ἄκαιρον εἶναι ἡγοῦμαι. 2. Οἱ εὐτελεῖς καὶ ἀφ' ἑαυτῶν μὴ δυνάμενοι φαίνεσθαι ἐκ τοῦ φέγειν τοὺς ἑαυτῶν κρείττονας δείκνυσθαι βούλονται. 3. Τοῦτο πέπονθεν πρῶτος Μεθόδιος τῆς ἐν Παμφυλίᾳ πόλεως λεγομένης Ὀλύμπου ἐπίσκοπος, εἶτα Εὐστάθιος ὁ τῆς ἐν Ἀντιοχείᾳ πρὸς ὀλίγον ἐκκλησίας προστάς, καὶ μετὰ ταῦτα Ἀπολινάριος καὶ τὸ τελευταῖον Θεόφιλος. 4. Αὕτη <ή> τῶν κακολόγων τετρακτύς, οὐ κατὰ ταῦτὸν ἐλθόντες, τὸν ἄνδρα διέβαλον· ἄλλος γὰρ δι' ἄλλο ἐπὶ τὴν κατ' αὐτοῦ κατηγορίαν ἐχώρησαν, δεικνύντες ἕκαστοι, ὡς, ὃ μὴ διέβαλλον, τοῦτο πάντως ἐδέξαντο. 5. Ἐπειδὴ γὰρ ἄλλος ἄλλου δόγματος ὁ καθεὶς ἐπελαμβάνοντο, δῆλον ὡς ἕκαστος, ὃ μὴ ἔσκωπτεν, τοῦτο ὡς ἀληθές πάντως ἐδέχετο, τῷ ἀποσιωπᾶν ἐπαινῶν τοῦτο, ὃ μὴ διέβαλεν. 6. Μεθόδιος μὲν οὖν πολλὰ καταδραμῶν τοῦ Ὠριγένους, ὕστερον ὡς ἐκ παλινωδίας θαυμάζει τὸν ἄνδρα ἐν τῷ διαλόγῳ, ᾧ ἐπέγραψεν Ξενῶνα. 7. Ἐγὼ δέ τι καὶ πλεον ἐκ τῆς ἐκείνων αἰτιάσεως εἰς σύστασιν Ὠριγένους φημί. 8. Οἱ

1. Olympe est une ville de Lycie, ce qu'ont retenu les manuscrits grecs, et non de Pamphylie. De manière un peu surprenante, l'éditeur a choisi la leçon de l'*Epitomé* de Théodore le Lecteur et de l'arménien. Jérôme fait de Méthode l'évêque d'Olympe en Lycie, puis de Tyr (*De viris illustribus*, 83, p. 190 Ceresa Gastaldo).

2. Eustathe d'Antioche est l'auteur d'un ouvrage sur la pythonisse d'Endor dans lequel il s'oppose à l'interprétation d'Origène : cf. EUSTAZIO, *La maga di Endor*, ed. trad. M. Simonetti, Florence 1989 (Biblioteca Patristica, 15).

3. Rien ne subsiste des écrits d'Apollinaire contre Origène.

XIII

Défense d'Origène

1. Mais puisque ceux qui aiment calomnier ont abusé la plupart des hommes en disant de ne pas s'attacher à Origène, comme s'il était un blasphémateur, je pense qu'il n'est pas hors de propos de dire quelques mots à leur sujet. 2. Les gens médiocres, qui ne peuvent paraître par eux-mêmes, veulent se signaler en critiquant ceux qui sont meilleurs qu'eux. 3. C'est cela qu'éprouva en premier Méthode, évêque de la ville de Pamphylie appelée Olympe¹, puis Eustathe², qui présida peu de temps l'Église d'Antioche, ensuite Apollinaire³ et pour finir Théophile. 4. Ce carré de détracteurs attaqua cet homme, mais pour des motifs différents, car ils avancèrent des accusations contre lui l'un pour une raison, l'autre pour une autre, montrant tous que ce qu'ils n'attaquaient pas, ils l'ont entièrement accepté. 5. Puisque chacun d'eux s'en prenait à une doctrine différente, il est évident que chacun tenait pour entièrement vrai ce dont il ne se moquait pas, approuvant par son silence ce qu'il n'avait pas attaqué. 6. Ainsi Méthode, qui avait beaucoup invectivé Origène, admire ensuite cet homme, comme s'il faisait la palinodie, dans le dialogue qu'il intitula *Xenôn*⁴. 7. Pour moi, je dis que de leur accusation, on peut tirer quelque chose de plus pour recommander Origène. 8. Ceux qui, en

4. Socrate s'inspire d'Eusèbe, qui dans son *Apologie d'Origène* écrivait : « Comment Méthode a-t-il osé maintenant écrire contre Origène, après avoir dit des thèses d'Origène telle et telle chose ? » (cité par JÉRÔME, *Contre Rufin*, I, 11, SC 303, p. 31 Lardet). L'ouvrage que Socrate appelle *Xenôn* est celui *Sur les créatures*, que l'on connaît seulement dans le résumé de PHOTIUS, *Bibl.* 235 (p. 107-116 Henry V). Méthode y combat en réalité l'exégèse allégorique de la création proposée par Origène. Il s'est en fait particulièrement opposé à lui dans son traité *Sur la résurrection* (dont il ne reste que des fragments grecs et une version slavonne : cf. GCS 27).

20 γὰρ κινήσαντες, ὅσαπερ ὄντο μέμψεως ἄξια, δι' ὧν ὡς
κακῶς δοξάζοντα περὶ τῆς ἁγίας τριάδος οὐδ' ὅλως ἐμέμ-
ψαντο δείκνυνται περιφανῶς τὴν ὀρθὴν εὐσέβειαν μαρτυροῦν-
τες αὐτῶ.

9. Οὗτοι μὲν οὖν διὰ τοῦ μὴ μέμψασθαι μαρτυροῦσιν αὐτῶ,
25 Ἐπιφάνιος δὲ ὁ τῆς ὁμοουσίου πίστεως ὑπερασπιστὴς ἐν τοῖς
κατὰ Ἀρειανῶν λόγοις [335] μεγάλη τῆ φωνῆ μάρτυρα τῆς
οἰκειᾶς πίστεως τὸν ἄνδρα καλεῖ, τοὺς ἐκείνου λόγους τοῖς
ιδίοις συναπτῶν καὶ λέγων· 10. « Ὁ θαυμαστός, φησί, καὶ
φιλοπονώτατος Ὀριγένης τάδε περὶ τοῦ υἱοῦ τοῦ Θεοῦ τῆ
30 ἡμετέρας δόξης μαρτυρεῖ, συναίδιον αὐτὸν λέγων τῶ Πατρὶ. »
11. Ἐλαθον οὖν ἑαυτοὺς οἱ λοιδοροῦντες Ὀριγένην βλασφη-
μήσαντες καὶ τὸν ἐπαινέτην αὐτοῦ Ἀθανάσιον. 12. Περὶ μὲν
οὖν Ὀριγένους τοσαῦτα εἰρήσθω, ἐξῆς δὲ τῆς ἱστορίας ἐχώ-
μεθα.

XIV

1. Ὁ μὲν οὖν Ἰωάννης οὐκ ἠγανάκτησεν ἐφ' οἷς παρὰ
κανόνα ἐν τῇ ὑπ' αὐτὸν ἐκκλησίᾳ Ἐπιφάνιος χειροτονίαν
πεποιήητο, ἀλλὰ παρεκάλει ἐν τοῖς ἐπισκοπικοῖς οἴκοις συμμέ-
νειν αὐτῶ. 2. Ὁ δὲ ἔφη οὐδὲ συμμενεῖν αὐτῶ οὐδὲ συνεύξε-
5 σθαι, ἐὰν μὴ τοὺς περὶ Διόσκορον ἐξέλαση τῆς πόλεως, αὐτὸς
δὲ καθυπογράψῃ τοῖς καθαιρετικοῖς τῶν Ὀριγένους βιβλίων.
3. Ἰωάννου δὲ ταῦτα ποιεῖν ὑπερτιθεμένου καὶ λέγοντος μὴ
δεῖν πρὸ καθολικῆς διαγνώσεως προπετές τι ποιεῖν, ἐπὶ ἐτέ-
ραν βουλήν οἱ ἀπεχθῶς πρὸς Ἰωάννην ἔχοντες τὸν Ἐπιφάνιον
10 ἄγουσι. 4. Κατασκευάζουσι γὰρ μελλούσης ἐν τῇ ἐκκλησίᾳ τῇ

1. Sans être une citation exacte, cette phrase s'inspire des premières lignes du ch. 27 du *De decretis Nicaeni synodi* (p. 23), dans lequel Athanase cite deux textes d'Origène. Cf. note à IX, 13 (p. 302).

2. Ce refus est mentionné au concile du Chêne : Épiphane n'a pas voulu entrer en communion avec lui à cause des origénistes (89-91, p. 108-109). Sur Jean et Origène, cf. J.-M. LEROUX, « Chrysostome et la querelle origéniste », in *Epektasis*, Paris 1972, p. 335-341.

discutant tout ce qu'ils jugeaient digne de blâme, ne l'ont absolument pas critiqué, à travers cela, d'avoir professé sur la sainte Trinité une doctrine erronée, montrent à l'évidence qu'ils témoignent en faveur de son orthodoxie.

9. Ceux-ci donc, parce qu'ils ne le critiquent pas, témoignent en sa faveur. Et Athanase, le champion de la foi consubstantielle, dans ses discours contre les Ariens, [335] à grande voix appelle cet homme témoin de sa propre foi, en attachant ses paroles aux siennes et en disant : 10. « Origène, cet homme admirable et très ardent au travail, témoigne de notre opinion au sujet du fils de Dieu en le disant coéternel au Père »¹. 11. Ceux qui insultent Origène ne se sont pas rendu compte qu'ils médissent aussi d'Athanase, qui le loue. 12. Donc, que tout cela soit dit sur Origène, mais revenons ensuite à notre récit.

XIV

Jean et Épiphane

1. Jean ne se fâcha pas parce qu'Épiphane avait fait une ordination contre les canons dans une église qui dépendait de lui, mais il l'invitait à résider avec lui dans les bâtiments de l'évêché. 2. Celui-ci lui dit qu'il ne résiderait ni ne prierait avec lui s'il n'expulsait pas hors de la ville les proches de Dioscore et s'il n'apposait pas lui-même sa signature aux condamnations des livres d'Origène². 3. Comme Jean différerait de faire cela et disait qu'il ne fallait rien faire de précipité avant un jugement universel³, ceux qui étaient hostiles à Jean poussent Épiphane à adopter un autre plan. 4. Comme une synaxe devait avoir lieu dans l'église qui

3. Le terme *καθολική* peut ici renvoyer au sens général du mot ou à un sens plus spécifiquement ecclésiastique (un jugement de l'Église entière) : cf. WALLRAFF, *Sokrates*, p. 35, n. 36.

ἐπωνύμῳ τῶν ἀποστόλων συναΐξεως γίνεσθαι προελθεῖν τὸν Ἐπιφάνιον καὶ ἐπὶ τοῦ λαοῦ παντὸς ἐκβαλεῖν μὲν τὰ Ὠριγένους βιβλία, ἀποκηρῦξαι δὲ τοὺς περὶ Διόσκορον καὶ διασύραι Ἰωάννην ὡς καὶ αὐτὸν ἐκείνοις τιθέμενον. 5. Ταῦτα ἀνηγγέλη 15 τῷ Ἰωάννῃ, καὶ τῇ ἑξῆς τῷ Ἐπιφάνιῳ τὴν ἐκκλησίαν ἤδη κατειληφῶτι δηλοῖ διὰ Σαραπίωνος τάδε· 6. « Παρὰ κανόνας πράττεις πολλά, ὦ Ἐπιφάνιε· πρῶτον μὲν χειροτονίαν ἐν ταῖς ὑπ' ἐμὲ ἐκκλησίαις ποιησάμενος, εἴθ' ὅτι μὴ προταγείς παρ' ἐμοῦ ἐν αὐταῖς ἐλειτούργησας, οἰκεία αὐθεντία χρησάμενος· 20 πάλαι τε αὐτόθι προτραπείς παρητήσω καὶ νῦν αὖθις ἐπιτρέπεις σαυτῷ. 7. Φύλαξαι οὖν, μὴ ταραχῆς ἐν τῷ λαῷ διαγενομένης τὸν ἐκ ταύτης κίνδυνον ἀναδέξῃ καὶ αὐτός. » 8. Ταῦτα ἀκούσας ὁ Ἐπιφάνιος εὐλαβηθεὶς ἀνεχώρει μὲν τῆς ἐκ[336]κλησίας· πολλά δὲ τῷ Ἰωάννῃ μεμφόμενος ἀπαίρειν 25 ἐπὶ τὴν Κύπρον ἐπέλετο.

9. Λέγουσι δὲ τινες, ὅτι ἀπαίρειν μέλλων τῷ Ἰωάννῃ ταῦτα ἐδήλωσεν· « Ἐλπίζω σε μὴ ἀποθανεῖν ἐπίσκοπον », 10. ὁ δὲ ἀντεδήλωσεν· « Ἐλπίζω σε μὴ ἐπιβῆναι τῆς σαυτοῦ πατρίδος. » 11. Ταῦτα οὐκ ἔχω εἰπεῖν εἰ ἀληθῆ ἔλεξαν οἱ ἐμοὶ 30 ἀπαγγείλαντες· ἀμφοτέρω δὲ ὅμως ταύτην ἔσχον τὴν ἐκβασιν. 12. Οὕτε γὰρ Ἐπιφάνιος τῆς Κύπρου ἐπέβη (ἐν γὰρ τῷ πλοίῳ ἀπιὼν ἐτελεύτησεν) καὶ Ἰωάννης μικρὸν ὕστερον κατηνέχθη τοῦ θρόνου, ὡς προϊόντες δηλώσομεν.

porte le nom des apôtres ¹, ils persuadent Épiphane de s'y rendre, de rejeter devant tout le peuple les livres d'Origène, d'excommunier les proches de Dioscore et de critiquer Jean comme s'il s'accordait lui aussi avec ces derniers. 5. On annonça cela à Jean ; le lendemain, à Épiphane qui était déjà arrivé à l'église, il fait dire ceci par Sarapion : 6. « Tu fais beaucoup de choses contre les canons, Épiphane, d'abord en ayant fait une ordination dans les églises qui dépendent de moi, ensuite parce que tu y as célébré la liturgie sans être mandaté par moi, en agissant de ton propre chef. Depuis longtemps invité au dialogue, tu as refusé, et maintenant tu t'en remets de nouveau à toi-même ². 7. Prends garde, si des troubles se produisent dans le peuple, qu'il n'en résulte du danger pour toi. » 8. En entendant cela, Épiphane, pris de peur, sortait de l'église, [336] et tout en faisant force reproches à Jean, il se préparait à partir pour Chypre.

9. Quelques-uns rapportent que, sur le point de partir, il déclara à Jean : « J'espère que tu ne mourras pas évêque. » 10. Mais celui-ci rétorqua : « J'espère que tu n'arriveras pas dans ta patrie. » 11. Je ne peux dire si ceux qui m'ont rapporté cela ont dit vrai : tous deux cependant virent cela s'accomplir. 12. Car Épiphane n'arriva pas à Chypre – il mourut en bateau pendant le voyage ³ – et Jean, peu après, fut déposé de son trône, comme nous le verrons en avançant.

1. L'église des Saints-Apôtres, bâtie par Constantin pour y installer son tombeau : cf. I, XI, 2.

2. Parmi les griefs contre Jean au concile du Chêne, il y aura celui d'avoir traité Épiphane de « radoteur et petit démon » (*Actes du Chêne*, 24, p. 102-103).

3. Le 12 mai 403. Dans la notice de ce jour, pour la fête d'Épiphane, le *Synaxarium Ecclesiae Constantinopolitanac* a retenu le dialogue en le modifiant : Jean lui dit : « Frère Épiphane, écoute : de même que tu t'es réjoui de mon exil, de même tu ne t'assiéras plus sur ton trône. » Épiphane répondit : « Athlète Jean, lutte et sois vainqueur » (col. 677, 7, 11 Delchaye). L'adaptation arménienne de Socrate a amplifié le dialogue des deux évêques et l'a transformé en un échange de lettres de tonalité plus édifiante (cf. THOMSON, *Armenian Adaptation*, p. 180).

XV

1. Ἀποπλεύσαντος δὲ τοῦ Ἐπιφανίου πυνθάνεται παρά τινων ὁ Ἰωάννης, ὡς ἡ βασίλισσα Εὐδοξία τὸν Ἐπιφάνιον ἐξώπλισεν κατ' αὐτοῦ. 2. Καὶ θερμὸς ὢν τὸ ἦθος καὶ περὶ τὸν λόγον ἔτοιμος μὴ μελλήσας διέξεισι ψόγον κοινῶς κατὰ 5 πασῶν γυναικῶν ἐπὶ τοῦ λαοῦ. 3. Ἀρπάζει τὸ πλῆθος τὸν λόγον ὡς αἰνίγμα κατὰ τῆς βασιλίδος λεχθέν, καὶ ὁ λόγος ἐκληφθεὶς ὑπὸ τῶν κακουργούντων εἰς γνῶσιν ἄγεται τῶν κρατούντων. 4. Γνωῦσα δὲ ἡ Αὐγουῦστα, πρὸς τὸν βασιλέα τὴν οἰκείαν ὕβριν ᾠδύρατο, αὐτοῦ ὕβριν εἶναι λέγουσα τὴν ἑαυτῆς. 10 5. Παρασκευάζει οὖν τὸν Θεόφιλον ταχεῖαν ποιεῖσθαι σύνοδον κατ' αὐτοῦ. Συγκατασκευάζει δὲ ταῦτα καὶ Σευηριανός· ἔτι γὰρ τὴν λύπην ἐφύλαττεν. 6. Οὐ πολὺς οὖν χρόνος ἐν μέσῳ, καὶ παρῆν Θεόφιλος πολλοὺς ἐκ διαφόρων πόλεων ἐπισκόπους κινήσας· τοῦτο δὲ καὶ τοῦ βασιλέως ἐκέλευε πρό- 15 σταγμα. 7. Μάλιστα δὲ συνέρρεον, ὅσοι πρὸς Ἰωάννην ἄλλος

1. L'affirmation est peu vraisemblable, car c'est Théophile qui a mis en mouvement Épiphané, toujours prêt à se dresser contre les Origéniens.

2. Le rapport du concile du Chêne à l'empereur, dont PALLADIOS donne la conclusion, fait état d'une accusation de lèse-majesté (*Dialogue* VIII, 240-241, p. 178-179 : on n'en trouve pas trace dans le compte rendu de Photius), et il précise que « ce crime... était l'insulte faite à l'impératrice, que Jean, à en croire leur rapport, aurait appelée Jézabel » (VIII, 246-247). Le présent texte de Socrate en serait aussi l'écho. VAN OMMESLAEGHE (citant le Ps.-MARTYRIOS) a cependant montré qu'il fallait plutôt voir dans cette accusation l'écho de sermons de Jean blâmant le comportement et la conduite de dames de haut rang et se livrant à des invectives sur les défauts des femmes. On a cru pouvoir se fonder sur l'homélie *Sur Pierre et Élie*, dans laquelle Jean se compare à Élie, mais il s'agit d'une homélie dans laquelle Jean s'excuse de ses erreurs ; il souligne que sa sévérité est semblable à celle du prophète, mais qu'il a pu la corriger grâce à l'impératrice, et celle-ci n'y est nullement comparée à Jézabel, cf. J.-P. BOUHOT, « Adaptations latines de l'homélie de Jean Chrysostome sur Pierre et Élie (CPG 4513) », *RBén* 112, 2002, p. 229-235, qui pense que cette homélie fait suite à la réconciliation avec Sévérien. C'est dans les *spuria* de Jean, mis en circulation par ses

XV

Théophile à Constantinople. Concile du Chêne (septembre 403)

1. Lorsque Épiphané eut embarqué, Jean apprend de certaines gens que l'impératrice Eudoxie avait armé Épiphané contre lui¹. 2. Étant de caractère bouillant et prompt à la parole, sans tarder, il prononce devant le peuple une charge générale contre toutes les femmes. 3. La foule s'empare du propos comme s'il faisait allusion à l'impératrice et le discours, recueilli par des gens malveillants, est porté à la connaissance des autorités. 4. L'Augusta, en ayant eu connaissance, se plaignit auprès de l'empereur de l'injure qui lui était faite, en disant que l'injure qui la visait était une injure envers lui². 5. Elle fait donc en sorte que Théophile réunisse rapidement un concile contre lui, et Sévérien s'associe à cela, car il conservait son ressentiment. 6. Peu de temps s'écoule et Théophile arrivait, après avoir mis en mouvement de nombreux évêques venus de diverses villes – c'est ce que prescrivait l'ordre de l'empereur³. 7. Accouraient

ennemis, qu'Eudoxie est appelée Jézabel (ainsi dans l'homélie *Cum iret in exilium*, PG 52, 435-458 : DE ALDAMA, *Repertorium* n° 528, p. 198). L'hostilité de l'Augusta a certes pu se nourrir de discours de Jean, mais elle reflète surtout celle d'un parti hostile à celui-ci pour de multiples raisons ; Eudoxie en sera le porte-parole et elle saura manœuvrer à son profit le faible Arcadius (cf. WALLRAFF, *Socrates*, p. 69). L'adaptation arménienne omet toute allusion au discours de Jean et mentionne seulement la convocation du concile (THOMSON, *Armenian Adaptation*, p. 181).

3. JEAN CHRYSOSTOME, *Lettre à Innocent*, dit que Théophile avait été sommé de venir seul, mais qu'il arriva avec une troupe d'Égyptiens, pas moins de 29 de ses suffragants (22-26, p. 70-71), ainsi que sept évêques d'Asie mineure. Socrate ne dit pas que Théophile avait été convoqué pour être jugé, suite à la plainte des Longs Frères déposée contre lui, mais qu'il échappa à ce jugement grâce à son argent ; arrivé à Constantinople, il passa trois semaines à préparer le procès de Jean (Cf. PALLADIOS, *Dialogue* VIII, 23-90, p. 158-165).

δι' ἄλλην αἰτίαν λελύπηντο· παρῆσαν δὲ καὶ ὅσους τῆς ἐπισκοπῆς ἀπεκίνησεν. 8. Πολλοὺς γὰρ ὁ Ἰωάννης καθηρῆκει τῶν ἐν Ἀσίᾳ ἐπισκόπων, ὅτε διὰ τὴν Ἡρακλείδου χειροτονίαν ἀπεληλύθει ἐπὶ τὴν Ἐφεσον.

20 **[337]** 9. Πάντες οὖν συμφρονήσαντες εἰς τὴν Χαλκηδόνα τῆς Βιθυνίας συνήρχοντο. Τότε δὲ ἦν ἐπίσκοπος τῆς Χαλκηδόνας Κυρῖνος ὄνομα, γένει Αἰγύπτιος, ὅστις πολλὰ κατὰ Ἰωάννου πρὸς τοὺς ἐπισκόπους ἔλεγεν, τὸν ἀσεβῆ, τὸν ἀλαζόνα, τὸν ἀγόνατον ἀποκαλῶν. Ἦδοντο μὲν οὖν ἐπὶ τοῖς λεγομένοις οἱ ἐπίσκοποι. 10. Μαρουθᾶς δὲ Μεσοποταμίας ἐπίσκοπος ἄκων τὸν πόδα τοῦ Κυρίνου ἐπάτησεν· ὁ δὲ ὀδυνηρῶς ἐκ τούτου διατεθεὶς συνδιαβῆναι τοῖς ἐπισκόποις ἐπὶ τὴν Κωνσταντινούπολιν οὐ δεδύνηται, ἀλλὰ μένει μὲν αὐτὸς ἐν τῇ Χαλκηδόνι, οἱ δὲ ἄλλοι διεπεραιώθησαν. 11. Θεοφίλω δὲ οὐδενὸς τῶν τῆς ἐκκλησίας ἀπαντήσαντος οὐδὲ τιμῆν τὴν εἰωθυῖαν παρασχόντος (φανερὸς γὰρ λοιπὸν ἐχθρὸς ἐγινώσκετο), τῶν Ἀλεξανδρείων τὸ ναυτικόν (ἔτυχε γὰρ τότε παρεῖναι τὰ σιτηγοῦντα τῶν πλοίων) ἀπαντῆσαν <αὐτὸν> σὺν εὐφημίαις ἐδέξαντο. 12. Ὁ δὲ παρητεῖτο μὲν ἐπὶ τὸν εὐκτήριον οἶκον εἰσελθεῖν, ἐν μιᾷ δὲ τῶν βασιλίδων οἰκιῶν καταλύει, ἧ προσωνυμία Πλακιδιανῆ. 13. {Τότε} ἐντεῦθεν ἀνεκινουῦντο κατὰ Ἰωάννου κατηγορίαι πολλαί, καὶ οὐκέτι μὲν τῶν Ὀριγένους βιβλίων μνεῖα τις ἦν, ἐπὶ ἐτέρας δὲ ἀτόπους κατηγορίας ἐτρέποντο.

40 14. Ταύτων δὲ οὕτως προκατεσκευασμένων συνελθόντες οἱ ἐπίσκοποι ἐν προαστείῳ Χαλκηδόνας, ᾧ ἐπώνυμον Δρυῶς, καλοῦσιν εὐθύς τὸν Ἰωάννην ἀπολογησόμενον περὶ ὧν κατηγορεῖτο. 15. Ἐκέλευον δὲ παρεῖναι ἅμα αὐτῷ Σαραπίωνα καὶ

1. La flotte annonaire partait chaque année d'Alexandrie au début de septembre pour ravitailler la capitale.

2. Cf. PALLADIOS, *Dialogue* VIII, 41 (accueil par les marins), 49-51 (p. 160-161) ; JEAN CHRYSOSTOME, *Lettre à Innocent* 27-36 (p. 70-71) confirme cette attitude de Théophile, ajoutant que tout était pourtant préparé pour l'héberger. Le palais de Placidia (fille de Théodose I^{er} et de sa seconde

surtout ceux qui avaient des griefs contre Jean, les uns pour tel motif, les autres pour tel autre, et venaient aussi tous ceux qu'il avait déposés de l'épiscopat. 8. Jean en effet avait déposé plusieurs évêques d'Asie lorsqu'il s'était rendu à Éphèse pour l'ordination d'Héraclide.

[337] 9. Tous donc, dans le même état d'esprit, se rassemblaient à Chalcédoine de Bithynie. L'évêque de Chalcédoine était alors Kyrinos, d'origine égyptienne, qui disait aux évêques beaucoup de mal de Jean, le traitant d'impie, d'arrogant, d'inflexible. Les évêques se réjouissaient donc de ce qui était dit, 10. mais Marouthas, évêque de Mésopotamie, marcha sans le vouloir sur le pied de Kyrinos, et celui-ci, qui souffrait beaucoup, ne put aller avec les évêques à Constantinople ; il reste seul à Chalcédoine pendant que les autres firent la traversée. 11. Comme personne de ceux de l'église ne venait à la rencontre de Théophile ni ne lui rendait les honneurs habituels (en effet, il était maintenant reconnu comme un ennemi déclaré), la flotte des Alexandrins – les navires qui transportaient le blé étaient alors présents¹ – le reçut à son arrivée avec des souhaits de bienvenue. 12. Celui-ci refusait d'entrer dans la maison de prière, mais il descend dans une des demeures impériales qui a pour nom Placidianai². 13. C'est là que de nombreuses accusations étaient portées contre Jean ; il n'était plus question des livres d'Origène, mais on était passé à d'autres accusations extravagantes³.

14. Lorsque celles-ci eurent été préparées de cette manière, les évêques, qui s'étaient rassemblés dans le faubourg de Chalcédoine appelé le Chêne, convoquent aussitôt Jean, pour qu'il se défende des accusations portées contre lui. 15. Ils ordonnaient que soient présents avec lui Sara-

épouse Galla) était situé à proximité du grand palais impérial : cf. JANIN, *Constantinople*, Paris 1964, p. 304.

3. Socrate omet ici plusieurs épisodes : le refus opposé par Jean à l'empereur de juger Théophile (*Ibid.* 42-52), l'envoi par Jean d'une délégation à Théophile (*Ibid.*, 62-75).

Τίγριον εὐνοῦχον πρεσβύτερον καὶ Παῦλον ἀναγνώστην·
 45 [338] καὶ γὰρ οὗτοι συγκατηγοροῦντο αὐτῷ. 16. Ἐπεὶ δὲ ὁ
 Ἰωάννης τοὺς καλοῦντας ὡς ἐχθροὺς παρεγράφετο, οἰκουμε-
 νικὴν δὲ ἐπεκαλεῖτο σύνοδον, μὴ μελλήσαντες τετράκις αὐτὸν
 ἐκάλεσαν. 17. Τοῦ δὲ μὴ βουληθέντος ἀπαντῆσαι, ἀλλὰ τὰ
 αὐτὰ λέγοντος κατεψηφίσαντο καὶ καθεῖλον αὐτόν, ἄλλο μὲν
 50 οὐδὲν αἰτιασάμενοι, μόνον δὲ ὅτι καλούμενος οὐχ ὑπήκουσεν.
 18. Τοῦτο ἀπαγγελλθὲν περὶ ἐσπέραν πρὸς μεγίστην στάσιν
 ἐξῆπτε τὸ πλῆθος. 19. Καὶ διανυκτερεύοντες οὐ συνεχώρουν
 ἀφέλκεσθαι αὐτόν τῆς ἐκκλησίας, ἀλλ' ἐβόων δεῖν κρίνεσθαι
 τὰ κατ' αὐτὸν ἐπὶ μείζονος συνεδρίου. 20. Τοῦ βασιλέως δὲ
 55 ἐκέλευε πρόσταγμα ἢ τάχος ἐξωθεῖσθαι αὐτόν καὶ ἐπ' ἐξορίαν
 ἀπάγεσθαι. 21. Τοῦτο γινούσ ὁ Ἰωάννης τῇ τρίτῃ ἡμέρᾳ μετὰ
 τὴν καθάρσειν περὶ τὸ μεσημβρινὸν ἑαυτὸν ἐξέδωκεν λαθῶν
 τὸ πλῆθος· ἐφυλάττετο γάρ, μὴ τις ταραχὴ γένηται δι' αὐτόν.
 Καὶ ὁ μὲν ἀπήγετο, ὁ δὲ λαὸς ἀφόρητα ἐστασίαζεν.

XVI

1. Οἷα δὲ ἐν τοῖς τοιούτοις φιλεῖ γίνεσθαι, πολλοὶ τῶν
 ἀπεχθῶς πρὸς αὐτὸν ἐχόντων ἐπὶ οἶκτον μετεβάλλοντο καὶ

1. Cf. PALLADIOS, *Dialogue VIII*, 153-160 (p. 170-171).

2. JEAN CHRYSOSTOME, *Lettre à Innocent 84* (p. 76-77) ; Ps.-MARTYRIOS (in VAN OMMESLAEGHE, *Le témoignage de Palladios*, p. 407) ; PALLADIOS, *Dialogue VIII*, 186-214 (p. 174-177).

3. Confirmé par le Ps.-MARTYRIOS (*Ibid.*) et les *Actes du Chêne*, 61-62 (p. 106-107). PALLADIOS ne mentionne que deux citations.

4. Cf. PALLADIOS, *Dialogue VIII*, 237-240 (p. 178-179). Le Ps.-MARTYRIOS ajoute que, tout en invoquant cet argument, un rapport fut diffusé contenant toutes les accusations portées contre Jean (*Ibid.*, p. 410), ce qui explique la réaction de la foule rapportée par Socrate au § 19.

pion, le prêtre eunuque Tigrios et le lecteur Paul, [338] car ceux-là aussi étaient accusés avec lui¹. 16. Comme Jean récusait ceux qui le convoquaient comme des ennemis et qu'il en appelait à un concile général², ils le convoquèrent sans tarder à quatre reprises³. 17. Parce qu'il ne voulait pas se présenter et qu'il donnait la même réponse, ils le condamnèrent et le déposèrent, en ne lui reprochant rien d'autre que de n'avoir pas obéi à la convocation⁴. 18. Cette nouvelle, connue dans la soirée, provoquait une très violente émeute dans le peuple. 19. Ils veillaient toute la nuit pour empêcher qu'on le fasse sortir de l'église et criaient qu'il fallait que les accusations contre lui soient jugées par une assemblée plus importante. 20. Mais un ordre de l'empereur prescrivait de l'expulser aussitôt et de l'envoyer en exil. 21. En apprenant cela, Jean, deux jours après sa déposition, vers midi, se livra à l'insu de la foule, car il craignait qu'il n'y ait des troubles à cause de lui⁵. Lui était donc emmené, pendant que le peuple manifestait de façon insupportable.

XVI

Rappel et retour de Jean (fin 403)

1. Comme il arrive d'ordinaire dans de telles circonstances, beaucoup de ceux qui lui étaient hostiles changeaient

5. On croira plutôt JEAN CHRYSOSTOME, *Lettre à Innocent 93-97* (p. 77-78), qui déclare que l'expulsion eut lieu le jour même : « Ainsi, tard dans la soirée, tandis que tout le peuple était entraîné avec nous, j'étais appréhendé en pleine ville par le chef de la police urbaine, on m'emmenait de force, on me jetait dans un bateau et, en pleine nuit, je gagnais le large, tandis que je réclamaï un synode pour obtenir une audience régulière. » Notons que l'homélie avant son exil, qu'il aurait prononcée dans la matinée du troisième jour (*PG 52, 427-452*), est tenue pour inauthentique par certains, du moins dans sa première partie (cf. DE ALDAMA, *Repertorium* n° 18 et 422, Paris 1965, p. 6 et 155).

συκοφαντεῖσθαι ἔλεγον, ὃν μικρῶ ἔμπροσθεν καθηρημένον ἐπεθύμουν θεάσασθαι. 2. Πλείους οὖν καὶ διὰ τοῦτο ἐγίνοντο οἱ καταβοῶντες καὶ τοῦ βασιλέως καὶ τῆς συνόδου τῶν ἐπισκόπων. 3. Μάλιστα δὲ Θεοφίλω τῆς σκευωρίας τὴν αἰτίαν ἐτίθεσαν· οὐ γὰρ ἔτι λανθάνειν ἐπὶ τοῖς σκευωρημένοις ἐδύνατο, <ὅσα εἰργάσατο κατὰ Ἰωάννου>, ἐκ πολλῶν μὲν οὖν καὶ ἄλλων τεκμηρίων, μάλιστα δὲ ὅτι τοῖς περὶ Διόσκορον τοῖς ἐπιλεγόμενοις Μακροῖς εὐθὺς μετὰ τὴν Ἰωάννου καθαιρεσιν ἐκοινώνησεν. 4. Τότε δὴ καὶ Σευηριανὸς ἐπὶ τῆς ἐκκλησίας διδάσκων εὐκαίρως ἔδοξε διασύρειν τὸν Ἰωάννην, φήσας· « Εἰ καὶ <διὰ> μηδὲν ἄλλο κατέγνωστο Ἰωάννης, ἀλλ' οὖν γε ἰκανὸν ἐγκλημα πρὸς καθαιρεσιν τὸ ἀλαζονικὸν ἦθος αὐτοῦ· πάντα μὲν γὰρ τὰ ἀμαρτήματα συγχωρεῖται τοῖς ἀνθρώποις^b, ὑπερηφάνους δὲ ὁ Θεὸς ἀντιτάσσειται^c, ὡς διδάσκουσιν αἱ θεῖαι γραφαί. » 5. Ταῦτα λεχθέντα φιλονεικώτερον ἐποίει τὸ πλῆθος· διὸ τὴν ἀνάκλησιν ταχεῖαν ὁ βασιλεὺς ἐκέλευσεν γενέσθαι. [339] 6. Πεμφθεὶς οὖν Βρίσων ὁ τῆς βασιλίδος εὐνοῦχος καταλαμβάνει αὐτὸν ἐν Πρενέτῳ (ἐμπόριον δὲ τοῦτο καταντικρὺ τῆς Νικομηδείας κείμενον) καὶ ἀναστρέφει αὐτὸν ἐπὶ τὴν Κωνσταντινούπολιν. 7. Ἐπεὶ δὲ ἀνακληθεὶς Ἰωάννης οὐ πρότερον εἰς τὴν πόλιν εἰσελθεῖν προηρείτο ἢ ἐν μείζονι δικαστηρίῳ ἀθωωθῆναι, ἐν προαστείῳ, ὃ καλεῖται Μαρριαναί, τέως ἐπέμενεν. 8. Παρέλκοντος δὲ αὐτοῦ καὶ μὴ βουλομένου εἰς τὴν

b. Cf. Mt 12, 31. c. Pr 3, 34, 1 P 5, 5.

1. Selon SOZOMÈNE, *HE VIII*, 17, 5-6 (p. 372), la réconciliation eut lieu dès le début du concile du Chêne, où il ne fut jamais question d'origénisme.

2. L'adaptation arménienne ajoute que l'assemblée chassa Sévérien de l'église (THOMSON, *Armenian Adaptation*, p. 181).

3. Socrate mérite ici qu'on lui fasse confiance : ce sont les troubles qui ont provoqué le rappel de Jean. ZOSIME, *HN V*, 23, 4-6 (p. 35) précise que ces troubles furent causés par des moines. Le témoignage du Ps.-MARTYRIOS permet de comprendre que ce sont des moines opposés à Jean qui ont occupé Sainte-Sophie et s'en sont pris aux amis de Jean ; ceux-ci, avec l'aide de l'armée, appelée pour les évacuer, en auraient massacré plusieurs : cf. VAN OMMESLAEGHE, *Jean et le peuple*, p. 337-339 ; DAGRON, *Les moines et la ville*, p. 264-265. Pour PALLADIOS, ce serait un accident

d'opinion et compatissaient ; ils disaient que celui que, peu auparavant, ils désiraient voir déposé avait été calomnié. 2. Aussi le nombre croissait de ceux qui protestaient à la fois contre l'empereur et contre le concile des évêques. 3. C'est à Théophile surtout qu'on attribuait la responsabilité de la machination, car il ne pouvait plus cacher les manœuvres qui avaient été les siennes contre Jean : il y en avait beaucoup de preuves, la principale étant que, aussitôt après la déposition de Jean, il était entré en communion avec les proches de Dioscore surnommés les Longs¹. 4. C'est alors que Sévérien lui aussi, alors qu'il enseignait dans l'église, jugea bon de décrier Jean en disant : « Même si Jean n'a été condamné pour rien d'autre, son caractère arrogant était un grief suffisant pour sa déposition, car tous les péchés sont pardonnés aux hommes^b, mais 'Dieu s'oppose aux orgueilleux'^c, comme l'enseignent les divines Écritures. » 5. Ces paroles augmentèrent les protestations de la foule² ; aussi l'empereur donna des ordres pour son rappel immédiat³. [339] 6. Brison, l'eunuque de l'impératrice, lui fut donc envoyé ; il le rejoignit à Prénéto (c'est un port situé en face de Nicomédie) et le ramène à Constantinople⁴. 7. Mais comme Jean, une fois rappelé, préférerait ne pas rentrer dans la ville avant d'avoir été innocenté par un tribunal plus important, il restait en attendant dans le faubourg qu'on appelle Marianai⁵. 8. Alors qu'il s'attardait et ne voulait pas

dans la chambre impériale (sans doute une fausse couche de l'impératrice), pour THÉODORE, un tremblement de terre qui aurait effrayé Eudoxie et l'aurait poussée à faire rappeler Jean (*Dialogue IX*, 4-5, p. 180-181 ; *HE V*, 34, 5 p. 335).

4. Prénéto ou Préiéto, entre Héléopolis et Nicomédie, aujourd'hui Karamürsel, est le point de départ de la route de Nicée, qui continue ensuite pour traverser l'Asie Mineure du nord-ouest au sud-est. Cf. *RE XXII*, 1833-1834.

5. SOZOMÈNE, *HE VIII*, 18, 6 (p. 174) dit qu'il resta dans un faubourg de l'impératrice à l'Anaplous. Il ne s'agit pas du palais de Marina (*domus nobilissimae Marinae*), comme le croit BRÄNDLE (*Jean Chrysostome*, p. 162), qui se trouve dans la première région : cf. JANIN, *Constantinople byzantine*,²1964, p. 515.

πόλιν ἐπανελθεῖν ἠγανάκτει τὸ πλῆθος καὶ ἡ τάχος βλάσφημα κατὰ τῶν κρατούντων ἠφίεσαν ῥήματα· διὸ καὶ ἀνάγκην ἐπέθηκαν τῇ ἐπανόδῳ αὐτοῦ. 9. Ἀπαντῆσαν οὖν τὸ πλῆθος σὺν πολλῇ σεβασμῶν τιμῇ ἐπὶ τὴν ἐκκλησίαν εὐθὺς ἄγουσιν καὶ παρεκάλουν, ἔν τε τῷ ἐπισκοπικῷ θρόνῳ καθέζεσθαι καὶ συνήθως τῷ λαῷ τὴν εἰρήνην ἐπεύξασθαι. 10. Τοῦ δὲ παραιτουμένου καὶ λέγοντος ὅτι τοῦτο δεῖ κρίσει γενέσθαι καὶ δεῖν τοὺς καταψηφισαμένους πάλιν ἀποψηφίσασθαι, ἐξεκαίετο τὸ πλῆθος, ἰδεῖν αὐτὸν καθήμενον ἐν τῷ θρόνῳ ποθοῦντες καὶ πάλιν αὐτοῦ διδάσκοντος ἀκροασάσθαι. 11. Τότε δὲ ἐξίσχυσεν ὁ λαὸς ταῦτα κατεργάσασθαι, καὶ καθίσας ὁ Ἰωάννης εἰς τὸν ἐπισκοπικὸν θρόνον συνήθως μὲν τὴν εἰρήνην τῷ λαῷ ἐπηύξατο, προσαναγκασθεὶς δὲ καὶ ἐδίδαξεν. 12. Τοῦτο πραχθὲν τοῖς ἀπεχθῶς ἔχουσι πρὸς αὐτὸν ἐτέρας σκευωρίας παρέσχεν ὑπόθεσιν.

XVII

1. Ἀλλὰ περὶ τούτου μὲν τέως ἡσύχαζον, πρότερον δὲ τὰ κατὰ τὴν χειροτονίαν Ἡρακλείδου ἀναζητεῖσθαι Θεόφιλος παρεσκεύαζεν, ὅπως, εἰ δύναίτο, ταύτην γοῦν ἀφορμὴν λάβοι πρὸς τὴν Ἰωάννου καθαίρεσιν. 2. Ἡρακλείδης μὲν οὖν οὐ παρῆν, ἐκρίνετο δὲ ἀπάν, ὡς εἴη τυπτήσας τινὰς ἀδίκως ἀλύσει τε δῆσας καὶ πομπεῦσαι ποιήσας διὰ μέσης τῆς Ἐφεσίων πόλεως. 3. Τῶν τοίνυν περὶ Ἰωάννην λεγόντων μὴ δεῖν

1. On conserve en version latine le sermon prononcé à son retour : *De reditu suo*, PG 52, 421-424.

2. Que Jean ait été contraint par la foule de reprendre sa place est confirmé par le Ps.-MARTYRIOS (*Ibid.*, p. 338).

3. Les événements rapportés dans ce chapitre ne suivent pas ceux du chapitre xvi : c'est en effet le concile du Chêne qui traita du cas d'Héraclide, mais il n'y fut pas déposé à cause de l'opposition de plusieurs évêques (*Actes du Chêne* 9-11, p. 100-101) ; il le sera par la suite : FALLADIOS dit qu'à

rentrer dans la ville, le peuple s'indignait et se mit bientôt à proférer des injures contre les autorités ; c'est ainsi qu'ils imposèrent son retour. 9. La foule donc, venue à sa rencontre, le conduisit aussitôt à l'église avec de grandes marques d'honneur et de vénération. Ils l'invitèrent à s'asseoir sur le trône épiscopal et à appeler la paix sur le peuple par sa prière de la manière habituelle¹. 10. Comme il refusait et disait que cela devait se faire après jugement et qu'il fallait que ceux qui l'avaient condamné lèvent leur condamnation, la foule s'enflammait de colère, car ils désiraient le voir assis sur le trône et écouter à nouveau son enseignement. 11. Le peuple à la fin le força à faire cela : Jean s'assit sur le trône épiscopal et appela la paix sur le peuple par sa prière de la manière habituelle, et parce qu'il y était contraint il donna aussi son enseignement². 12. Ces actions fournirent à ceux qui lui étaient hostiles un prétexte pour une autre intrigue.

XVII

*Troubles à Constantinople. Théophile repart à Alexandrie*³

1. Mais sur ce point ils n'intervenaient pas pour l'instant, et Théophile s'occupait tout d'abord de faire une enquête sur l'ordination d'Héraclide, afin de se saisir de ce prétexte, s'il le pouvait, pour déposer Jean. 2. Héraclide était absent, mais il était jugé par défaut sous le prétexte qu'il aurait frappé injustement certaines gens, les aurait fait enchaîner et promener à travers la ville des Éphésiens. 3. Alors que ceux de l'entourage de Jean disaient qu'il ne fallait

l'époque où il écrit, Héraclide est en prison depuis quatre ans à Nicomédie : *Dialogue* XX, 62 (p. 398-399). Les troubles des § 4-5 sont ceux déjà mentionnés en xvi, 5-8, mais chez Sostrate « l'imagination a dû suppléer le manque de précision des informations » (Van OMMESLAEGHE, *Le peuple*, p. 339, n. 23).

κατὰ ἀπόντων κρι[340]τήριον ποιεῖσθαι, οἱ ἐκ τῆς Ἀλεξανδρείας ἐφιλονείκουσι δεῖν δέχεσθαι τοὺς κατηγοροῦντας Ἡρακλείδου, εἰ καὶ κατηγοροῦσιν αὐτοῦ ἀπόντος. 4. Στάσις οὖν ἐντεῦθεν καὶ διαπληκτισμὸς μεταξύ τῶν Κωνσταντινουπόλεως < λαῶν > καὶ τῶν Ἀλεξανδρείας ἐγένετο σύντονος, 5. καὶ γενομένης συμπληγάδος πολλοὶ μὲν τραύματα ἔλαβον, ὀλίγοι δὲ καὶ ἀπώλοντο. 6. Ταῦτα ἰδὼν Θεόφιλος εὐθύς ὡς εἶχεν ἐπὶ τὴν Ἀλεξανδρείαν ἔφυγεν· τοῦτο δὲ καὶ οἱ ἄλλοι ἐποιοῦν ἐπίσκοποι, πλὴν ὀλίγων οἱ τὰ Ἰωάννου ἡσπάζοντο, καὶ πάντες εἰς τὰ ἑαυτῶν φυγῆ ἀπεχώρησαν. 7. Τούτων οὕτω γενομένων, ἐν καταγνώσει μὲν τοῖς πᾶσιν ὁ Θεόφιλος ἦν, ἠβύησεν δὲ τὸ κατ' αὐτοῦ μῖσος τὸ αὐθις αὐτὸν μηδὲν ὑποστειλόμενον τὰ Ὀριγένους βιβλία ἀσχεῖσθαι. 8. Ἐρωτηθεὶς οὖν ὑπὸ τινος, πῶς ἂ ἀπεκήρυξεν, ταῦτα ἀσπάζεται πάλιν, ταῦτα ἀπεκρίνατο· 9. « Τὰ Ὀριγένους ἔοικε βιβλία λειμῶνι < πλήρει > πάντων ἀνθῶν· εἴ τι οὖν ἐν αὐτοῖς ἐφεύρω καλόν, τοῦτο δρέπομαι, εἰ δέ τι μοι ἀκανθώδες φανεῖται, τοῦτο ὡς κεντοῦν ὑπερβαίνω. » 10. Τοιαῦτα Θεόφιλος ἀπεκρίνατο, μὴ λογιζάμενος τὸ τοῦ σοφοῦ Σολομῶντος, ὅτι « Λόγοι σοφῶν ὡς τὰ βούκεντρα ^d », καὶ < ἅπως > οὐκ ὀφείλουσιν λακτίζειν πρὸς αὐτοὺς οἱ ὑπὸ τῶν θεωρημάτων κεντούμενοι.

11. Διὰ ταῦτα μὲν δὴ ἐν καταγνώσει παρὰ πᾶσιν ὁ Θεόφιλος ἦν. Διόσκορος δὲ, εἰς τῶν Μακρῶν, ὁ τῆς Ἐρμουπόλεως ἐπίσκοπος, ὀλίγον ὕστερον μετὰ τὴν Θεοφίλου φυγὴν ἐτελεύτησεν, καὶ ταφῆς ἠξιώθη λαμπρᾶς, ἐν τῷ μαρτυρίῳ τῷ ἐν τῇ Δρυὶ κηδευθεὶς, ἔνθα διὰ Ἰωάννην ἡ σύνοδος γέγονεν. 12. Ἰωάννης δὲ ταῖς διδασκαλίαις ἐσχόλαζε, καὶ χειροτονεῖ Σαραπίωνα τῆς ἐν Θράκῃ Ἡρακλείας ἐπίσκοπον, δι' ὃν τὸ κατ' αὐτοῦ μῖσος ἐγγήγερτο, μετ' οὐ πολὺ δὲ ταῦτα ἐπισυνέβη γενέσθαι.

d. Qo 12, 11.

1. Selon JEAN CHRYSOSTOME, *Lettre à Innocent* 113-119, p. 80-81 et PALLADIOS, *Dialogue IX*, 8-9 (p. 180-181), Théophile s'enfuit dès le retour de Jean.

2. Selon PALLADIOS, *Dialogue I*, 175, p. 64-65, quarante évêques écrivirent à Innocent pour soutenir Jean ; ce sont les quarante qui étaient auprès de lui lorsqu'il avait refusé d'accéder à la convocation du concile du Chêne (VIII, 92, p. 164-165).

pas porter de jugement contre des absents [340], ceux d'Alexandrie le contestaient et disaient qu'il fallait recevoir ceux qui accusaient Héraclide, même s'ils l'accusaient en son absence. 4. Il en résultait donc une émeute et de violentes querelles entre les gens de Constantinople et ceux d'Alexandrie ; 5. une bagarre eut lieu, beaucoup furent blessés, quelques-uns même périrent. 6. En voyant cela, Théophile s'enfuit aussi vite qu'il le pouvait à Alexandrie¹ ; les autres évêques faisaient de même, sauf un petit nombre qui soutenaient Jean², et tous s'enfuirent et rentrèrent chez eux. 7. Alors que les choses en étaient là, Théophile était blâmé par tous, et ce qui accrut la haine envers lui, c'est qu'il ne s'abstenait nullement d'utiliser à nouveau les livres d'Origène. 8. Comme quelqu'un lui demandait comment il s'attachait encore à ce qu'il avait condamné, il répondit ceci : 9. « Les livres d'Origène ressemblent à une prairie remplie de toutes sortes de fleurs ; si donc j'y trouve quelque chose de bon, je le recueille, mais si quelque chose me paraît rempli d'épines, je l'évite comme une chose piquante. » 10. Voilà ce que répondit Théophile, sans réfléchir au dit du sage Salomon : « *Les paroles des sages sont comme des aiguillons* ^d », sans considérer que ceux qui sont piqués par leurs idées ne doivent pas regimber contre eux.

11. C'est donc à cause de cela que Théophile était blâmé par tous. Quant à Dioscore, un des Longs, l'évêque d'Hermoupolis, il mourut peu après la fuite de Théophile. Il fut honoré par une sépulture magnifique, enterré qu'il fut dans le martyrium qui se trouve au Chêne, là où eut lieu le concile à cause de Jean³. 12. Jean consacrait son temps aux enseignements ; il ordonne évêque d'Héraclée en Thrace Sarapion, le responsable de la haine qui s'était éveillée contre lui. Mais peu après survinrent les événements suivants.

3. Selon PALLADIOS, *Dialogue XVII*, 69-70, p. 336-337, il fut enseveli « dans le martyrium qui se trouve près de la Porte », SOZOMÈNE précisant qu'il s'agit de celui de S. Mokios (*HE VIII*, 17, 5, p. 337). Sur ce martyrium, cf. JANIN, *La géographie ecclésiastique*, p. 367-371 ; P. MARAVAL, *Lieux saints*, p. 407.

XVIII

[341] 1. Τῆς Αὐγούστης Εὐδοξίας ἀνδριάς ἀνέστη ἀργυροῦς ἐπὶ κίονος πορφυροῦ, χλανίδα ἐνδεδυμένος. Ἔστηκε δὲ οὗτος ἐπὶ βήματος ὑψηλοῦ οὔτε ἐγγὺς οὔτε πόρρω τῆς ἐκκλησίας, ἥ ἐπώνυμον Σοφία, ἀλλὰ διείργει ἄμφω μέση πλατεῖα ὁδός. Ἐπὶ τούτῳ συνήθως δημῶδεις ἤγοντο παιδιαί. 2. Ἰωάννης δὲ ὕβριν τὰ γινόμενα τῆς ἐκκλησίας νομίζων, τὴν συνήθη τε παρρησίαν ἀνακτησάμενος, πάλιν τὴν ἑαυτοῦ γλῶτταν κατὰ τῶν ταῦτα ποιούντων ἐξώπλιζε. 3. Καὶ δέον τοὺς κρατοῦντας λόγῳ παρακλητικῶ πείθειν παῦσαι τὰς παιδιαί, ὁ δὲ τοῦτο μὲν οὐκ ἐποίει, καταφορικῆ δὲ τῇ γλώσση χρυσάμενος ἔσκωπε τοὺς γενέσθαι ταῦτα κελεύσαντας. 4. Ἡ δὲ βασίλισσα πάλιν εἰς ἑαυτὴν εἶλκε τὰ λεγόμενα, καὶ ὕβριν ἑαυτῆς τοὺς ἐκείνου λόγους νομίζουσα πάλιν παρασκευάζει σύνοδον ἐπισκόπων συνάγεσθαι κατ' αὐτοῦ. 5. Αἰσθόμενος δὲ ὁ Ἰωάννης τὴν περιβόητον ἐκείνην ἐπὶ τῆς ἐκκλησίας διεξῆλθεν ὁμιλίαν, ἧς ἡ ἀρχή· « Πάλιν Ἡρωδιάς μαίνεται {πάλιν ταρασσεται}, πάλιν ὀρχεῖται, πάλιν τὴν κεφαλὴν Ἰωάννου ἐπὶ πύνακος ζητεῖ λαβεῖν^d. » Τοῦτο πλέον πρὸς ὀργὴν ἐξῆψε

d. Cf. Mt 14, 8.

1. Cf. MARCELLINUS, *Chron.* 403, 1 (p. 67) ; THÉOPHANE, *Chronographie* 79, 4-12 précise qu'elle était à côté de Sainte-Irène. La statue portait à la base une inscription bilingue (*CIL* 3, 736), quatre hexamètres en grec à gauche, un résumé en latin à droite. La dédicace de la statue s'accompagna, comme c'était l'habitude, de spectacles de mimes et de danses : Jean se plaignit qu'ils aient troublé la liturgie de l'église cathédrale, qui ne s'appelle pas encore Sainte-Sophie, mais seulement « Sophie (sagesse) ». Ses protestations ne pouvaient qu'irriter non seulement l'impératrice, mais le préfet de la ville, Fl. Simplicius, auteur de la dédicace, et son frère ou cousin, le préfet du prétoire Anthémios.

2. Cf. *In decollationem Baptistae*, PG. 59, 485-490. Malgré le succès qu'elle a rencontré chez beaucoup d'historiens, cette homélie fait partie des *spuria* de Jean, fabriqués après sa mort par le parti qui lui était opposé (cf. DE ALDAMA, *Repertorium* n° 381, p. 138-139). PALLADIOS signale déjà que

XVIII

La statue d'Eudoxie. Nouvel exil de Jean (404)

[341] 1. Une statue d'argent de l'Augusta Eudoxie, revêtue d'un élégant manteau, fut dressée sur une colonne de porphyre. Elle se dressait sur un piédestal élevé, ni trop près ni trop loin de l'église qu'on appelle « Sagesse », mais la large avenue de la Mésè les séparait ; à cet endroit, on célébrait habituellement les jeux publics¹. 2. Jean, estimant que ce qui s'était passé était une insulte pour l'église et revenant à son habituelle liberté de parole, armait à nouveau sa langue contre ceux qui avaient fait cela. 3. Il aurait fallu persuader les autorités, par des exhortations, de faire cesser les jeux, mais lui ne s'y prenait pas ainsi, et, en termes violents, il raillait ceux qui avaient ordonné ces réalisations. 4. L'impératrice, à nouveau, rapportait à elle-même ce qui était dit, et considérant comme une insulte à son égard les paroles de celui-ci, elle fait en sorte une nouvelle fois qu'un concile d'évêques soit rassemblé contre lui. 5. Lorsqu'il l'apprit, Jean prononça dans l'église cette homélie célèbre, qui commence ainsi : « De nouveau Hérodiade est en folie, de nouveau elle danse, de nouveau elle cherche à obtenir sur un plateau la tête de Jean^c »². Cela enflamma davantage de

les ennemis de Jean « falsifiaient certaines de ses homélies pour en faire des attaques contre l'impératrice » (*Dialogue* IX, 163-164, p. 194-195). VAN OMMESLAEGHE estime donc qu'il est probable que Socrate, par ailleurs peu bienveillant pour Jean, « a trop facilement attribué à l'évêque un faux mis en circulation par les cercles de la capitale qui avaient causé sa destitution et son exil. Un texte aussi bien forgé ne pouvait que faire fortune auprès d'un public sensible au bel effet et aux images hautes en couleurs » (*Jean Chrysostome et Eudoxie*, p. 158). Il pense donc que même l'incipit du sermon est apocryphe. BRANDLE rapporte encore le fait comme authentique (*Jean Chrysostome*, p. 92).

τὴν βασιλῖδα. 6. Καὶ μετ' οὐ πολὺ παρῆσαν οἱ ἐπίσκοποι, 20
 Λεόντιος ἐπίσκοπος Ἀγκύρας τῆς μικρᾶς Γαλατίας, Ἀμμώ-
 νιος Λαοδικείας τῆς ἐν Πισιδίᾳ, Βρίσων Φιλίππων τῶν ἐν
 Θράκῃ, Ἀκάκιος Βεροίας τῆς ἐν Συρίᾳ, καὶ ἄλλοι τινές.
 Παρόντων δὲ τούτων ἀνεκινούντο αἱ πρώην κατηγορίαι.
 Ἰωάννης μὲν οὖν ἐθάρρει ἐπὶ τούτοις, καὶ ἤξιον ἐπιζητεῖσθαι
 25 τὰ κατηγορούμενα. 7. Τῆς δὲ ἑορτῆς τῶν γενεθλίων τοῦ
 Σωτῆρος ἐπελθούσης, ὁ βασιλεὺς εἰς τὴν ἐκκλησίαν συνήθως
 οὐκ ἀπήντα, ἀλλὰ δηλοῖ τῷ Ἰωάννῃ, ὡς οὐ πρότερον αὐτῷ
 κοινωνήσει, πρὶν ἂν ἀποδύσῃται τὰ ἐγκλήματα. 8. Ἐπει δὲ
 τοῦ Ἰωάννου θαρροῦντος οἱ κατήγοροι δειλότεροι ἐδείκνυντο,
 30 οἱ παρόντες ἐπίσκοποι ἄλλο μὲν ἠρεῦνων [342] οὐδέν, μόνον
 δὲ τοῦτο δεῖν εἰς κρίσιν ἄγεσθαι ἔλεγον, ὅτι μετὰ τὴν καθαι-
 ρεσιν μὴ ψηφισαμένης τῆς συνόδου αὐτῷ <ἐπιτρέψας> εἰς
 τὸν θρόνον εἰσεπήδησεν. 9. Τοῦ δὲ λέγοντος, ὡς ἐξήκοντα
 πέντε ἐπίσκοποι κοινωνήσαντες αὐτῷ ἐψηφίσαντο <δέχε-
 35 σθαι αὐτὸν τὸν θρόνον>, οἱ περὶ Λεόντιον ἀντεπήγγον 10.
 « Ἀλλὰ πλείους, ὧ Ἰωάννη, κατεψηφίσαντό σου ἐν τῇ συν-
 ὄδῳ. » 11. Ἐπει δὲ πάλιν ὁ Ἰωάννης τὸν κανόνα τοῦτον οὐ
 τῆς αὐτῶν ἐκκλησίας, ἀλλὰ τῶν Ἀρειανῶν εἶναι ἔλεγεν (οἱ
 γὰρ ἐν τῇ Ἀντιοχείᾳ συνελθόντες ἐπὶ τῇ καθαιρέσει τῆς
 40 ἡμοουσίου πίστεως ἀπεχθεῖα τῇ πρὸς Ἀθανάσιον τὸν κανόνα
 ἐξέδωκαν), μὴ προσδεξάμενοι τὰς ἀπολογίας κατεψηφίσαντο
 <αὐτοῦ>, μὴ νοήσαντες, ὅτι τῷ κανόνι τούτῳ χρῆσάμενοι
 καθεῖλον καὶ Ἀθανάσιον.

12. Ταῦτα πέπρακται ἐγγιζούσης τῆς ἑορτῆς τοῦ πάσχα.
 45 Δηλοῖ οὖν ὁ βασιλεὺς τῷ Ἰωάννῃ μὴ δύνασθαι εἰς τὴν ἐκκλη-

1. PALLADIOS les mentionne aussi (sauf Brison) comme les plus hostiles à Jean : *Dialogue* IX, 53-58, p. 186-187.

2. Jean rappelle plusieurs fois dans sa *Lettre à Innocent* qu'il a demandé dès son retour la convocation d'un concile et une enquête sur les accusations portées contre lui (114-115, 121-122, 135-136, p. 78-81). Il souligne aussi que Théophile ne revint pas à Constantinople, malgré l'ordre de l'empereur (122-130) ; mais se contenta d'envoyer trois évêques : PALLADIOS, *Dialogue* IX, 17-18 (p. 182-183).

colère l'impératrice. 6. Peu après, les évêques arrivèrent : Léonce évêque d'Ancyre, de Galatie mineure, Ammonios de Laodicée en Pisidie, Brison de Philippes en Thrace, Acace de Bérée en Syrie et quelques autres¹. En leur présence, on soulevait les anciennes accusations. Or Jean restait confiant en face d'eux et demandait qu'on fasse une enquête sur ces accusations². 7. Lorsqu'arriva la fête de la naissance du Sauveur, l'empereur ne se rendait pas à l'église, selon son habitude, mais il fait savoir à Jean qu'il ne serait pas en communion avec lui avant qu'il ne soit justifié des accusations portées contre lui. 8. Mais comme, devant l'assurance de Jean, les accusateurs se montraient plus timides, les évêques présents ne cherchaient pas autre chose, [342] mais ils disaient qu'il fallait en juger une seule : que Jean, après sa déposition, ait pris possession de son trône sans que le concile l'eut décidé, en s'en remettant à lui-même. 9. Comme celui-ci disait que soixante-cinq évêques, en entrant en communion avec lui, avaient décidé qu'il reçoive le trône, ceux qui entouraient Léonce répliquaient : 10. « Ils étaient plus nombreux, Jean, ceux qui te condamnèrent au concile. » 11. Et lorsque Jean rétorquait que cette règle n'était pas celle de leur Église, mais celle des Ariens (car ceux qui s'étaient réunis à Antioche pour abolir la foi consubstantielle avaient édicté cette règle par haine d'Athanase)³, ils n'acceptèrent pas ces justifications et le condamnèrent, sans penser que, en se servant de la même règle, ils auraient aussi déposé Athanase.

12. Cela s'était fait alors qu'approchait la fête de Pâques⁴ ; l'empereur fait donc savoir à Jean qu'il ne pouvait

3. Cf. PALLADIOS, *Dialogue* IX, 62-65 (p. 186-187). Il s'agit du canon 4 du concile d'Antioche de 341 (concile de la Dédicace), qui interdit à un évêque déposé par un concile de reprendre son siège sans jugement d'un autre concile. Selon E. SCHWARTZ, ces canons sont à restituer à celui qui déposa Eustathe en 327/328 (*Gesammelte Schriften*, 3, Berlin 1958, p. 216-235, ou 4, 1960, p. 163).

4. Le 17 avril 404.

σιαν ἔλθεῖν, ὅτι δύο αὐτοῦ κατεψηφίσαντο σύνοδοι. 13. Ἦργει οὖν ὁ Ἰωάννης λοιπόν, οὐδαμῶς τε εἰς τὴν ἐκκλησίαν κατήρ-
 χετο. 14. Εὐθύς οὖν πάντες οἱ αὐτῶ προσκειμένοι ἐκ τῆς
 ἐκκλησίας ἀναχωρήσαντες τὸ μὲν πάσχα ἐν τῷ δημοσίῳ λου-
 50 τρῶ τῶ ἐν Κωνσταντιαναῖς ἐπετέλεσαν, σὺν αὐτοῖς δὲ καὶ
 πολλοὶ ἐπίσκοποι καὶ πρεσβύτεροι καὶ ἄλλοι ἱερατικοῦ τάγ-
 ματος. 15. Ἐξ ἐκείνου τε κατ' ἰδίαν τὰς συναγωγὰς ἐν διαφό-
 ροις τόποις ποιούμενοι Ἰωαννῖται προσηγορεύθησαν. 16.
 Ἰωάννης δὲ ἐπὶ δύο μῆνας οὐδαμοῦ προέβαινε, ἕως ὅτου
 55 βασιλέως ἐκέλευε πρόσταγμα εἰς ἐξορίαν ἀπάγεσθαι. 17. Καὶ
 ὁ μὲν ἀπήγετο τῆς ἐκκλησίας ἐξελκυσθεῖς· τινὲς δὲ τῶν
 Ἰωαννιτῶν κατ' αὐτὴν τὴν ἡμέραν τὴν ἐκ[343]κλησίαν ἐνέ-
 πρησαν. 18. Καιομένης δὲ αὐτῆς ἀνεμος ἀπηνλιώτης πνεύ-
 σασ <σφοδρὸς> καὶ τὸν οἶκον τῆς συγκλήτου γερουσίας
 60 κατέκαυσε. Τοῦτο γέγονε τῇ εἰκάδι τοῦ Ἰουνίου μηνὸς ἐν
 ὑπατεία Ὀνωρίου ἕκτη, ἣν σὺν Ἀρισταίνετῳ ἐδίδου.

19. Ὅσα μὲν οὖν διὰ τὸν γεγεννημένον ἐμπρησμὸν ὁ τῆς
 Κωνσταντινουπόλεως ὑπαρχος, ᾧ ὄνομα ἦν Ὀπτάτος, Ἕλληνα
 τὴν θρησκείαν ὑπάρχων καὶ διὰ τοῦτο Χριστιανὸς μισῶν,
 65 κατὰ τῶν φιλοῦντων τὸν Ἰωάννην ἔπραξεν καὶ ὡς πολλοὺς ἐξ
 αὐτῶν ἐκόλασεν, παραλιπεῖν μοι δοκῶ.

1. Selon PALLADIOS, *Dialogue* IX, 126-134 (p. 192-193), l'empereur demanda à Jean de quitter l'église, mais celui-ci demanda d'être expulsé de force ; il fut assigné à résidence dans la maison épiscopale.

2. Sur les bains de Constance, cf. *supra*, note à IV, VIII, 2. Les fidèles de Jean se sont rendus le jour de Pâques dans les bains de Constance parce qu'ils avaient été violemment chassés des églises par l'armée lors de la nuit pascale (cf. JEAN CHRYSOSTOME, *Lettre à Innocent* 146-185, p. 82-89 et Ps. MARTYRIOS, in Van OMMESLAGE, *Le peuple*, p. 341). PALLADIOS, *Dialogue* IX, 189-207 (p. 192-199) relate les événements de la nuit pascale en les situant à tort aux Constantianai. Les fidèles de Jean furent à nouveau chassés de ces bains et se réunirent hors de la ville.

3. Socrate se fait ici l'écho favorable des propos tenus par les adversaires de Jean. ZOSIME, *HN* V, 24, 3-4 (p. 36) dit aussi que l'incendie fut provoqué par les amis de Jean, et des lettres de quelques évêques furent présentées au pape Innocent accusant Jean d'avoir mis le feu à l'église : cf. PALLADIOS, *Dialogue* III, 49-53 (p. 70-73). SOZOMÈNE, *HE* VIII, 22, 5 (p. 379) dit que partisans et adversaires de Jean se renvoyaient l'accusation. PALLADIOS, qui décrit longuement l'incendie, le fait partir du trône même de Jean et y voit

pas venir à l'église, puisque deux conciles l'avaient condamné. 13. Aussi, Jean désormais s'abstenait et n'entraît absolument pas dans l'église¹. 14. Aussitôt, tous ceux qui lui étaient attachés, ayant quitté l'église, célébrèrent la Pâque dans le bain public qui se trouve dans les Constantianai². Il y avait avec eux plusieurs évêques et prêtres et d'autres membres du clergé. 15. A partir de ce moment-là, parce qu'ils faisaient leurs assemblées à part en divers lieux, ils furent appelés Johannites. 16. Jean, pendant deux mois, ne se rendait nulle part, jusqu'à ce qu'un ordre de l'empereur prescrive de le conduire en exil. 17. Il fut emmené de l'église de force, et ce jour-là, quelques-uns des Johannites mirent le feu à l'église³. [343] 18. Pendant qu'elle brûlait, un vent d'est violent se mit à souffler et mit le feu aussi au bâtiment du sénat. Cela arriva le vingt juin, sous le sixième consulat d'Honorius, qu'il accomplissait avec Aristénète⁴.

19. Ce que le préfet de Constantinople appelé Optat, qui était de religion païenne et à cause de cela haïssait les chrétiens, fit alors contre les amis de Jean en raison de l'incendie, les tourments qu'il infligea à beaucoup d'entre eux, je juge bon de les laisser de côté⁵.

un châtement de Dieu : *Dialogue* X, 83-121 (p. 210-213). Le Ps-MARTYRIOS déclare qu'il a vu de ses yeux que l'incendie avait épargné le trésor.

4. Cf. *Chron. Pasch.* a. 404 (PG 92, 781 A) ; MARCELLINUS, *Chron.*, 404, I (p. 68).

5. Socrate connaît certainement par sa source ces persécutions des Johannites, mais il préfère n'en rien dire, à l'inverse de SOZOMÈNE, *HE* VIII, 23 et 27 (p. 380-381). Cf. aussi sur ces persécutions PALLADIOS, *Dialogue* III, 104-115 (p. 80-81) et XI, 31-62 (p. 216-221). Une loi conservée dans le *Code Théodosien*, adressée au préfet de la ville Studius (auquel succède Optat en novembre 404), confisque les maisons de clercs impliqués dans les troubles qui ont suivi l'incendie (XVI, 2, 37, du 29 août 304). En accusant Optat, Socrate innocente Attikos, le principal responsable de la persécution des Johannites, dont il ne dit que du bien (cf. VII, II) ; mais selon PALLADIOS, c'est lui qui serait « l'artisan de toute la machination contre Jean » et le responsable des lois contre les Johannites, qu'il fit appliquer avec rigueur : *Dialogue* XI, 32, 36-41 (p. 216-219).

XIX

1. Ὀλίγων δὲ ἡμερῶν διελευσῶν χειροτονεῖται ἐπίσκοπος Κωνσταντινουπόλεως Ἀρσάκιος, ὃς ἀδελφὸς μὲν ἐγεγόνει Νεκταρίου τοῦ πρὸ Ἰωάννου τὴν ἐπισκοπὴν καλῶς διοικήσαντος, γηραιὸς δὲ <ἦν> σφόδρα· ὑπὲρ γὰρ ὀγδοήκοντα ἔτη ἐτύγχανεν. 2. Καὶ τούτου δι' ὑπερβολὴν πραότητος τὴν ἐπισκοπὴν ἡσύχως διέποντος ὁ τῆς Χαλκηδόνος ἐπίσκοπος Κυρίνος, οὗ τὸν πόδα Μαρουθᾶς ὁ Μεσοποταμίας ἐπίσκοπος ἄκων ἐπάτησεν, οὕτως κακῶς διετέθη, ὡς σηπεδόνα ποιῆσαι καὶ γενέσθαι ἀνάγκην, ὥστε ἀποπρισθῆναι τὸν πόδα. 3. Οὐχ ἅπαξ δὲ τοῦτο ἐγένετο, ἀλλὰ πλειστάκις ἀπεπρίζετο· ἐπενέμετο γὰρ τὸ πάθος καὶ ὄλον τὸ σῶμα, ὥστε καὶ τὸν ἕτερον πόδα μεταλαμβάνοντα τοῦ κακοῦ τὸ αὐτὸ ὑπομείναι.

4. Τοῦ χάριν δὲ τούτου πεποιήμαι μνήμην; ὅτι πολλοὶ ἔφασκον διὰ τὴν εἰς Ἰωάννην βλασφημίαν ταῦτα παθεῖν τὸν Κυρίνον, ὅτι ἀγόνατον αὐτὸν συνεχῶς ἀπεκάλει, ὡς μοι καὶ πρότερον εἴρηται. 5. Ἐπειδὴ δὲ συνέβη καὶ χάλαζαν παμμεγεθεστάτην ἐν τῇ Κωνσταντινουπόλει καὶ περὶ τὰ αὐτῆς κατενεχθῆναι προάστεια (γέγονε δὲ τοῦτο ἐν τῇ αὐτῇ ὑπατείᾳ περὶ τὴν [344] τριακάδα τοῦ Σεπτεμβρίου μηνός), καὶ τοῦτο ἔλεγον κατὰ Θεοῦ μῆνιν γενέσθαι ἐπὶ τῇ ἀκρίτῳ καθαιρέσει Ἰωάννου. 6. Ἡὔξησε δὲ τοὺς τοιοῦτους λόγους καὶ ἡ τῆς βασιλίδος Εὐδοξίας ἐπιγενομένη τελευτὴ· τετάρτη γὰρ ἡμέρα μετὰ τὸ κατενεχθῆναι τὴν χάλαζαν ἐτελεύτησεν. 7. Ἄλλοι δὲ ἔφασκον δίκαια πεπονθῆναι τὸν Ἰωάννην ἐπὶ τῇ καθαιρέσει,

1. Le 26 juin 404 : *Chron. Pasch.* a. 404 (PG 92, 781 A).

2. Comparer avec PALLADIOS, *Dialogue* XI, 20 (p. 216-217) : « Un homme plus muet qu'une carpe et plus inerte qu'un crapaud », et autres amabilités dans la suite du texte.

3. Cf. VI, 15, 9. Kyrinus est un des adversaires déclarés de Jean ; il fait partie de la délégation qui va demander à l'empereur de l'éloigner : cf. PALLADIOS, *Dialogue* X, 20-30 (p. 204-205).

XIX

Arsakios succède à Jean. Les bruits qui courent à Constantinople

1. Quelques jours après ¹, est élu évêque de Constantinople Arsakios, qui était le frère de Nectaire, l'évêque qui, avant Jean, avait bien administré l'Église ; il était très âgé, ayant plus de quatre-vingts ans. 2. Alors que celui-ci exerçait sa charge épiscopale de manière paisible, grâce à son extrême douceur ², l'évêque de Chalcédoine Kyrinus, sur le pied duquel l'évêque Marouthas de Mésopotamie avait marché sans le vouloir, fut si gravement atteint que la gangrène se déclara et qu'il devint nécessaire de lui amputer le pied. 3. Et cela n'eut pas lieu une fois seulement, mais il était amputé plusieurs fois : le mal gagnait aussi tout le corps, de sorte que l'autre pied, touché par le mal, dut subir le même sort.

4. Pourquoi fais-je mémoire de cela ? Parce que beaucoup déclaraient que Kyrinus souffrait cela à cause de ses injures envers Jean, parce qu'il l'appelait constamment inflexible, comme je l'ai dit précédemment ³. 5. Et lorsqu'il arriva qu'un très violent orage de grêle s'abatte sur Constantinople et ses faubourgs (cela eut lieu sous le même consulat, vers le [344] trente septembre) ⁴, ils disaient que cela aussi se produisait par une vengeance de Dieu pour la déposition injustifiée de Jean. 6. La mort de l'impératrice Eudoxie fit se multiplier de tels discours, car elle mourut trois jours après la chute de la grêle ⁵. 7. Mais d'autres disaient que Jean avait subi un juste châtement en étant déposé, car il avait saisi

4. Cf. *Chron. Pasch.* a. 404 (PG 92, 781 A).

5. Le 3 octobre 405 : cf. *Ibid.* et MARCELLINUS, *Chron.* 404, 2 (p. 68) ; PNOTIUS, *Bibliothèque* 77, à partir de la *Chronique* d'Eunape, dit qu'elle mourut d'une fausse couche (p. 158 Henry I).

- 25 ὅτι πολλάς ἐκκλησίας τῶν Ναυατιανῶν καὶ Τεσσαρεσκαίδε-
κατιῶν καὶ ἄλλων τινῶν <αἰρετικῶν> κατὰ τὴν Ἀσίαν καὶ
τὴν Λυδίαν γενόμενος ἔλαβεν, ἦνίκα διὰ τὴν Ἡρακλείδου
χειροτονίαν ἐστάλη ἐπὶ τὴν Ἐφεσον. 8. Ἀλλὰ πότερον δικαία
ἢ καθαίρεσις Ἰωάννου κατὰ τὸν λόγον τῶν λυπηθέντων ὑπ'
30 αὐτοῦ ἐγένετο ἢ Κυρίνος δικαίαν τῆς βλασφημίας ἐδίδου
δίκην, καὶ πότερον διὰ Ἰωάννην ἢ χάλαζα κατηνέχθη καὶ ἡ
βασιλίσα ἐτελεύτησεν ἢ ταῦτα δι' ἑτέρους ἐγένετο λόγους ἢ
καὶ δι' ἀμφοτέρα, Θεὸς ἂν εἰδείη ὁ τῶν κρυπτῶν γνώστης, ὁ
καὶ αὐτῆς τῆς ἀληθείας κριτῆς δίκαιος· ἐγὼ δὲ τὰ τότε θρυ-
35 λούμενα ἔγραψα.

XX

1. Ἀρσάκιος δὲ οὐ πολὺν τῇ ἐπισκοπῇ ἐπέβιω χρόνον· τῇ
γὰρ ἐξῆς ὑπατεία, ἣτις ἦν Στελέχωνος τὸ δεύτερον καὶ Ἀνθε-
μίου, περὶ τὴν ἑνδεκάτην τοῦ Νοεμβρίου μηνὸς ἐτελεύτησεν.
2. Περισπουδάστου δὲ πολλοῖς γενομένης τῆς ἐπισκοπῆς καὶ
5 διὰ τοῦτο τετραμηνιαίου διαδραμόντος χρόνου τῇ ἐξῆς ὑπα-
τεία, ἣτις ἦν Ἀρκαδίου τὸ ἕκτον καὶ Πρόβου, προεβλήθη εἰς
τὴν ἐπισκοπὴν ἀνὴρ εὐλαβῆς, ᾧ ὄνομα ἦν Ἀττικός, 3. ὃς τὸ
μὲν γένος ἐκ Σεβαστείας τῆς Ἀρμενίας κατῆγεν, ἀσκητικὸς
δὲ τὸν βίον ἐκ νέας ἡλικίας καὶ ἄλλως μετὰ τοῦ μετρίως
10 πεπαιδεῦσθαι πλέον φυσικῶς φρόνιμος ἦν.

1. Le terme αἰρετικῶν a été ajouté par HANSEN d'après l'arménien et la version latine de Cassiodore, addition que WALLRAFF juge non nécessaire (*Sokrates*, p. 73, n. 215). Je le traduis ici par 'hérétiques', et non 'membres des partis' car c'est évidemment le sens péjoratif du terme que la version arménienne donne à cette addition.

2. Il est clair que Socrate se distancie ici du discours des Johannites, qui dans l'esprit du *De mortibus persecutorum* de Lactance voyaient dans la mort d'Eudoxie un châtement de Dieu ; il retourne plutôt l'argument contre le persécuteur des Novatiens.

plusieurs églises de Novatiens, de Quartodécimans et de quelques autres hérétiques¹ lorsqu'il se trouvait en Asie et en Lydie, pendant son voyage à Éphèse pour l'ordination d'Héraclide. 8. Que la déposition de Jean ait été juste, comme le disent ceux auxquels il avait fait du tort, ou que Kyrinos ait reçu un juste châtement de son insulte, que la grêle soit tombée et que l'impératrice soit morte à cause de Jean, ou bien que cela ait eu lieu pour d'autres raisons ou pour toutes à la fois, Dieu peut le savoir, lui qui connaît ce qui est caché, lui qui est aussi le juste juge de la vérité elle-même². Pour moi, j'ai écrit ce qu'on chuchotait à ce moment-là.

XX

Attikos succède à Arsakios (406)

1. Arsakios ne survécut pas longtemps à son accès à l'épiscopat, car il mourut sous le consulat suivant, le deuxième de Stilichon et celui d'Anthémios, le onze novembre³. 2. Comme l'épiscopat était très ardemment recherché par beaucoup, et que pour cette raison quatre mois s'étaient écoulés, c'est sous le consulat suivant, le sixième d'Arcadius et celui de Probos⁴, que fut promu à l'épiscopat un homme pieux nommé Attikos, 3. qui tirait son origine de Sébastée en Arménie ; ayant mené une vie ascétique depuis son jeune âge et ayant reçu avec cela une éducation de niveau moyen, il tenait surtout sa sagesse de son naturel.

3. Selon PALLADIOS, *Dialogue* XI, 22-23, son épiscopat dura quatorze mois, ce qui situerait sa mort en août 405, et non en novembre comme le dit Socrate ; les données bien datées de celui-ci semblent à préférer.

4. En mars 406. BAUR, *op. cit.* II, p. 251, en se fondant sur Palladios, retient la date de septembre 405.

XXI

1. Ἄλλὰ περὶ μὲν τούτου μικρὸν ὕστερον λέξω. Ἰωάννης δὲ ἐπὶ τὴν ἐξορίαν ἀπαγόμενος ἐν Κομάνοις τοῦ Εὐξείνου Πόντου ἐτελεύτησεν, τῇ τεσσαρεσκαίδεκάτῃ τοῦ Σεπτεμβρίου μηνὸς τῆς ἐξῆς ὑπατείας, ἣτις ἦν Ὀνωρίου τὸ ἕβδομον καὶ Θεοδοσίου τὸ δεύτερον, 2. ἀνὴρ, ὡς καὶ πρότερον ἔφην, διὰ [345] ζῆλον σωφροσύνης θυμῷ πλέον ἢ αἰδοῖ χαριζόμενος καὶ διὰ σωφροσύνην παρρησιεστέρᾳ διὰ βίου τῇ γλώσσει χρησάμενος.

3. Θαυμάσαι δέ μοι ἔπεισι, πῶς τοσοῦτον ζῆλον σωφροσύνης ἀσκῶν ἐν προσομιλαίαις αὐτοῦ καταφρονεῖν τῆς σωφροσύνης ἐδίδαξε. 4. Μιᾶς γὰρ μετὰ τὸ βάπτισμα {τῶν ἐπισκόπων} παρὰ τῆς συνόδου τῶν ἐπισκόπων μετανοίας τοῖς ἐπταικόσι δοθείσης αὐτὸς ἀπετόλμησεν εἰπεῖν· « Χιλιάκις μετανοήσας εἴσελθε. » 5. Ἐφ' ἧς διδασκαλίᾳ πολλοὶ μὲν καὶ τῶν γνωρίμων αὐτοῦ κατέγνωσαν, μάλιστα δὲ Σισίνιος ὁ τῶν Ναυατιανῶν ἐπίσκοπος, 6. ὃς καὶ λόγον ὑπεναντίον τοῦ λεχθέντος συνέγραψεν καὶ γενναίως αὐτοῦ διὰ τοῦτο κατέδραμεν.

1. L'adaptation arménienne ajoute ici un éloge de Jean et voit la mort de l'impératrice comme un châtement (THOMSON, *Armenian Adaptation*, p. 184-185).

2. Cette accusation fut portée contre Jean au concile du Chêne (*Actes*, 97-99, p. 110-111). Elle peut trouver son fondement dans certaines homélies de Chrysostome invitant à une pénitence renouvelée, mais il s'agit dans tous ces cas de l'attitude pénitente que peut sans cesse avoir le pécheur. Cf. par

XXI

Mort de Jean en exil (407)

1. Mais je parlerai de celui-ci un peu plus tard. Quant à Jean, conduit en exil, il mourut à Comane du Pont Euxin le quatorze septembre sous le consulat suivant, le septième d'Honorius et le deuxième de Théodose¹. 2. C'était un homme, comme je l'ai dit, [345] qui, en raison de son zèle pour une vie pure, se laissait aller à la colère plutôt qu'à la modération, et qui à cause de sa vie pure se servait constamment de sa langue de manière trop franche².

3. Il m'arrive de m'étonner en voyant comment, tout en faisant preuve d'un tel zèle pour une vie pure, il a enseigné dans ses homélies à mépriser la vie pure. 4. Alors que le concile des évêques avait concédé une seule pénitence après le baptême à ceux qui étaient tombés dans le péché, lui osa dire : « Si tu as fait mille fois pénitence, entre »³. 5. A cause de cet enseignement, beaucoup de ses connaissances le blâmèrent, en particulier Sisinnios, l'évêque des Novatiens, 6. qui écrivit un discours contre ce qu'il avait dit et l'attaqua vigoureusement à cause de cela.

exemple *Homélie V sur l'incompréhensibilité de Dieu* 493-495 : « Même si ta conscience est chargée du fardeau de mille péchés, pour peu que tu sois convaincu d'être le dernier de tous les hommes, tu pourras t'adresser à Dieu en toute assurance » (*SC* 28 bis, p. 312-313). La remarque de Socrate témoigne sans équivoque des sentiments du novatien qu'il est, tout comme le portrait qui va suivre de Sisinnios.

XXII

1. Ἀλλὰ ταῦτα μὲν ἤδη πρότερον ἐγεγόνει · περι δὲ Σισιν-
 νίου βραχέα διεξελεθῆναι οὐκ ἄκαιρον εἶναι ἠγοῦμαι. 2. Ἀνὴρ
 ἦν, ὡς πολλάκις ἔφην, ἐλλόγιμος καὶ τὰ φιλόσοφα ἄκρως
 5 μαθὼν· διαλεκτικῆς δὲ σφόδρα ἐπεμελεῖτο καὶ τὰ ἱερὰ γράμ-
 ματα ἀκριβῶς ἐρμηνεύειν ἠπίστατο, ὡς καὶ Εὐνόμιον τὸν
 αἰρετικὸν πολλάκις αὐτοῦ φυγεῖν τὴν ἐπὶ τῇ διαλέξει δεινότη-
 τα. 3. Τὴν δὲ δίαίταν ἦν οὐ λιτός, ἀλλ' ἐν ἄκρῃ σωφροσύνῃ
 πολυτελεῖ ταύτη ἐκέχρητο, τρυφῶν τε ἐν ἐσθῆτι λευκῇ καὶ δις
 10 ποτὲ ἐρομένου αὐτὸν τινος, τοῦ χάριν ἐπίσκοπος ὦν δις
 λούοιτο τῆς ἡμέρας, « Ἐπειδὴ τρίτον οὐ φθάνω » ἀπεκρίνατο.
 5. Ἄλλοτε δὲ Ἀρσάκιον τὸν ἐπίσκοπον κατὰ τιμὴν ὄρων
 ἠρωτήθη ὑπὸ τινος τῶν περι Ἀρσάκιον, διὰ τί ἀνοίκειον
 ἐπισκόπων ἐσθῆτα φοροῖη καὶ ποῦ γέγραπται λευκὰ τὸν ἱερω-
 15 μένον ἀμφιέννυσθαι. 6. Ὁ δὲ « Σὺ πρότερον, ἔφη, εἰπέ, ποῦ
 γέγραπται μέλαιναν ἐσθῆτα φορεῖν τὸν ἐπίσκοπον. » 7. Τοῦ
 δὲ ἐρωτήσαντος ἐν ἀπόρῳ γενομένου πρὸς τὴν ἀντερώτησιν
 ἐπήγαγεν ὁ Σισίνιος· « Ἀλλὰ σὺ μὲν οὐκ ἂν, ἔφη, δεῖξαι
 20 καὶ ὁ Σολομὼν παρήνεσε λέγων· "Ἐστῶσάν σοι ἱμάτια
 <ἀει> λευκά ^f· καὶ ὁ σωτὴρ ἐν τοῖς εὐαγγελίοις λευκῇ φαί-

f. Qo 9, 8.

1. Le portrait de l'évêque Sisinnios forme un saisissant contraste avec celui de Jean. Le personnage est présenté comme un homme cultivé, bon orateur, bon interprète de l'Écriture, bon théologien, vivant richement quoique vertueusement, prenant son bain aux thermes publics, d'humeur

XXII

*Sisinnios, évêque novatien de Constantinople*¹

1. Mais cela eut lieu à une époque antérieure. Je pense qu'il n'est pas hors de propos de parler brièvement de Sisinnios. 2. C'était un homme cultivé, comme je l'ai dit plusieurs fois², et qui connaissait parfaitement les doctrines philosophiques : il s'exerçait beaucoup à la dialectique et savait interpréter avec exactitude les lettres sacrées, de sorte que l'hérétique Eunome, bien souvent, esquiva son habileté dialectique. 3. Dans sa manière de vivre, il n'était pas mesquin, mais tout en menant une vie extrêmement pure, il avait un train de vie somptueux ; il se plaisait en habit blanc et se baignait deux fois le jour aux bains publics. 4. Comme quelqu'un lui demandait un jour pourquoi, étant évêque, il prenait deux bains par jour, il répondit : « Parce que je n'ai pas le temps pour un troisième. » 5. Une autre fois, alors qu'il faisait une visite de déférence à l'évêque Arsakios, il lui fut demandé par une personne de l'entourage d'Arsakios pourquoi il portait un vêtement qui ne convenait pas à un évêque, et où il était écrit qu'un consacré devait revêtir des vêtements blancs. 6. Celui-ci lui dit : « Toi, dis moi auparavant où il est écrit que l'évêque portera un vêtement noir. » 7. Comme celui qui avait posé la question était dans l'embarras pour répondre, Sisinnios ajouta : « Eh bien, si tu ne peux montrer qu'un consacré doit se vêtir de noir, à moi Salomon a donné ce conseil : *Que tes vêtements soient toujours blancs*^f. Et le Sauveur, dans les évangiles, apparaît revêtu

enjouée, aimé de tous (évêques, sénateurs et toutes les religions !) – bref il a les qualités de Jean sans ses défauts. L'épisode permet aussi de relever les dispositions hostiles de Jean envers les Novatien.

2. Cf. V, x, 10 ; xxiv, 2. Sisinnios aurait été un des conseillers de Nectaire avant le concile de Constantinople de 383.

νεται ἐσθῆτι⁸ χρησάμενος, οὐ μὴν ἀλλὰ καὶ Μωυσῆν καὶ Ἡλίαν λευκοφοροῦντας ἔδειξεν τοῖς ἀποστόλοις. » 8. Ταῦτα δὴ καὶ ἄλλα πολλὰ [346] ἐτοιμῶς εἰπὼν τὰ μέγιστα ἐπὶ τῶν παρόντων ἐθαυμάσθη. 9. Λεοντίου δὲ τοῦ Ἀγκύρας τῆς ἐν τῇ μικρᾷ Γαλατίᾳ ἐπισκόπου Ναυατιανῶν ἐκκλησίαν ἀφαιρουμένου καὶ τῇ Κωνσταντινουπόλει ἐπιδημοῦντος ὁ Σισίνιος ἐλθὼν παρ' αὐτὸν παρεκάλει ἀποδοῦναι τὴν ἐκκλησίαν. 10. Ὁ δὲ θερμῶς ἀπήντησε καὶ φησι πρὸς αὐτόν· « Ὑμεῖς, φησὶν, οἱ 30 Ναυατιανοὶ οὐκ ὀφείλετε ἐκκλησίας ἔχειν, τὴν μετάνοιαν ἀναιροῦντες καὶ τὴν φιλανθρωπίαν τοῦ Θεοῦ ἀποκλείοντες. » 11. Ταῦτα καὶ τὰ τοιαῦτα πλείονα τοῦ Λεοντίου κακῶς τοὺς Ναυατιανοὺς λέγοντος ἔφη ὁ Σισίνιος· « Καὶ μὴν οὐδεὶς οὕτω μετανοεῖ ὡς ἐγώ. » 12. Τοῦ δὲ πάλιν ἐπάγοντος· 35 « <Καὶ> πῶς μετανοεῖς ; » {ἔφη ὁ Σισίνιος} « Ὅτι σε εἶδον » ἀπεκρίνατο.

13. Ἰωάννου δὲ ποτε τοῦ ἐπισκόπου ἐγκαλοῦντος αὐτῷ καὶ λέγοντος ὅτι οὐ δύναται ἡ πόλις δύο ἐπισκόπους ἔχειν, ὁ Σισίνιος ἔφη· « Οὐδὲ γὰρ ἔχει. » 14. Τοῦ δὲ Ἰωάννου χαλεπήναντος καὶ φήσαντος· « Ὅρας ὅτι μόνος εἶναι βούλει ἐπίσκοπος », ὁ Σισίνιος « Οὐ τοῦτο, ἔφη, λέγω, ἀλλ' ὅτι ἐγὼ παρὰ σοὶ μόνῳ οὐκ εἶμι ἐπίσκοπος, ὅς τοις ἄλλοις εἰμί. » 15. Ὁ δὲ Ἰωάννης πρὸς τὸ λεχθὲν ἀγανακτήσας· « Ἀλλ' ἐγὼ σε, ἔφη, παύσω προσομιλεῖν· αἰρετικὸς γὰρ ὑπάρχεις. » 16. 40 Πρὸς δὴ τοῦτο χαριέντως ὑπήντησεν ὁ Σισίνιος· « Ἀλλ' ἐγὼ, ἔφη, καὶ μισθοὺς παρέξω, εἴ με τηλικούτου καμάτου ἀπαλλάξεις. » 17. Διαμαλαχθεὶς δὲ ἐκ τῆς ἀποκρίσεως ὁ Ἰωάννης· « Ἀλλ' οὐκ ἂν σε, ἔφη, παύσω τοῦ προσομιλεῖν ἐγώ, εἴ σε ὅλως τὸ λέγειν λυπεῖ. »

50 18. Οὕτω μὲν οὖν ἐτοιμὸς πρὸς τὰς ἀποκρίσεις καὶ χαρίεις ἦν ὁ Σισίνιος. 19. Γράφειν δὲ ταῦτα καὶ ἀπομνημονεύειν <πάντα> τὰ εἰρημένα αὐτῷ μακρὸν ἂν εἴη· διὸ καὶ δι' ὀλίγων ἐπέδειξα οἷος ἦν, ἀρκεῖν ἡγησάμενος. 20. Ἐκεῖνο δὲ φημι, ὅτι διὰ παιδείουσι περιβόητος ἦν, καὶ διὰ ταύτην πάντες ἐφεξῆς οἱ

d'un vêtement blanc⁸, et de plus il montre aux apôtres Moïse et Élie vêtus de blanc. » 8. En disant avec aisance ces paroles et beaucoup d'autres [346], il suscitait la plus grande admiration de ceux qui étaient présents. 9. Lorsque Léonce, évêque d'Ancyre en Galatie mineure, qui avait enlevé leur église aux Novatiens, séjournait à Constantinople, Sisinnios, l'allant visiter, le pria de restituer l'église. 10. Celui-ci lui rétorqua avec flamme et lui dit : « Vous, Novatiens, vous ne devez pas avoir d'église, car vous supprimez la pénitence et mettez des bornes à la philanthropie divine. » 11. A ces critiques et d'autres semblables que Léonce émettait contre les Novatiens, Sisinnios répliqua : « Et pourtant personne ne fait pénitence autant que moi. » 12. Comme l'autre ajoutait encore : « Et comment fais-tu pénitence ? », il répondit : « En te voyant ».

13. Un jour que Jean lui faisait des reproches et lui disait qu'une ville ne peut avoir deux évêques, Sisinnios lui dit : « Mais elle ne les a pas. » 14. Jean en fut fâché et lui dit : « Tu vois que tu veux être le seul évêque », mais Sisinnios lui dit : « Je ne dis pas cela, mais je dis que c'est pour toi seul que je ne suis pas évêque, moi qui le suis pour les autres. » 15. Cette réponse mit Jean en colère et il lui dit : « Eh bien, moi, je te ferai cesser de prêcher, car tu es un hérétique. » 16. A cela Sisinnios répondit plaisamment : « Mais moi je te donnerai une récompense si tu me libères d'une telle fatigue. » 17. Adouci par cette réponse, Jean lui dit : « Eh bien, je ne te ferai pas cesser de prêcher si parler te chagrine à ce point. »

18. C'est ainsi donc que Sisinnios était prompt à la réponse et enjoué. 19. Écrire cela et rappeler tout ce qu'il a dit serait trop long ; c'est pourquoi j'ai montré par quelques exemples ce qu'il était, en estimant que cela suffisait. 20. Je dis encore ceci : il était très renommé pour sa culture, et à

55 ἐπίσκοποι ἡγάπων τε καὶ ἐτίμων αὐτόν, οὐ μὴν ἀλλὰ καὶ πάντες οἱ τῆς συγκλήτου περιφανεῖς ἔστεργόν τε αὐτόν καὶ ἐθαύμαζον. 21. Καὶ πολλὰ μὲν αὐτῷ βιβλία συγγέγραπται, λεξιθηρεῖ δὲ ἐν αὐτοῖς καὶ ποιητικὰς παραμύγνουσι λέξεις. Λέγων δὲ μᾶλλον ἢ ἀναγινωσκόμενος ἐθαυμάζετο. 22. προ-
 60 σῆν γὰρ αὐτῷ χάρις τῷ τε προσώπῳ καὶ τῇ φωνῇ καὶ τῷ σχήματι καὶ τῷ βλέμματι καὶ τῇ ὄλῃ κινήσει τοῦ σώματος. 23. Ἠγαπᾶτο οὖν καὶ διὰ ταῦτα παρὰ πασῶν τε τῶν θρησκειῶν καὶ μάλιστα παρὰ τοῦ ἐπισκόπου Ἀττικοῦ.

XXIII

[347] 1. Καὶ τὰ μὲν περὶ Σισιννίου ἐξαρκεῖν ἡγοῦμαι. Τελευτᾷ δὲ οὐ πολὺ μετὰ τὴν Ἰωάννου τελευτὴν <καὶ> ὁ βασιλεὺς Ἀρκάδιος, ἀνὴρ πρᾶος καὶ ἡσύχιος καὶ πρὸς τῷ τέλει τῆς ζωῆς θεοφιλοῦς δόξαν κτησάμενος ἐξ αἰτίας τοιαύ-
 5 σδε. 2. Ἐν τῇ Κωνσταντινουπόλει οἶκός ἐστιν μέγιστος, Καρύαν ἔχων ἐπώνυμον. Ἔστι γὰρ ἐν τῇ αὐλῇ τοῦ οἴκου δένδρον καρύα, ἀφ' ἧς κρεμασθῆναι λόγος τὸν μάρτυρα Ἀκάκιον καὶ τελειωθῆναι δι' ἣν αἰτίαν καὶ οἰκίσκος τῷ δένδρῳ παρωκοδομήθη εὐκτήριος. 3. Τοῦτον ἱστορῆσαι {ὁ βασιλεὺς}
 10 Ἀρκάδιος βουλευθεὶς εἰς αὐτόν παρεγένετο, εὐξάμενός τε αὐθις ἀπεχώρει. 4. Πάντες δὲ οἱ περιουκοῦντες τὸν εὐκτήριον οἶκον ἐπὶ τῷ θεάσασθαι τὸν βασιλέα συνέτρεχον. 5. Καὶ οἱ μὲν ἔξω τῆς οἰκίας γενόμενοι προκαταλαβεῖν τὰς παρόδους ἐσπούδαζον, ἀφ' ὧν φανερώτερόν τότε τοῦ βασιλέως τὸ πρό-
 15 σωπον καὶ τὴν περὶ αὐτὸν δορυφορίαν ἡγοῦντο θεάσασθαι, ἄλλοι δὲ ἐπηκολούθουν, ἕως ἅπαντες σὺν γυναιξίν καὶ παιδίαις ἐκτὸς τοῦ οἴκου ἐγένοντο. Καὶ μετὰ τοῦτο εὐθὺς ὁ περικείμενος τῷ εὐκτηρίῳ μέγιστος οἶκος ἅπας κατέπεσεν. 6. Ἐκ δὴ τούτου βοή σὺν θαύματι ἐπηκολούθει, ὡς ἡ τοῦ βασι-
 20 λέως εὐχὴ τοσοῦτους τῆς ἀπωλείας ἐρρύσατο.

1. Sur ce martyrium du plus ancien martyr byzantin, cf. la note à SOCRATE, HE II, xxxviii, 40 (SC 493, p. 199).

cause d'elle tous les évêques sans exception l'aimaient et le vénéraient ; de plus les illustres du sénat le chérissaient et l'admiraient. 21. Il est l'auteur de nombreux livres, dans lesquels il recherche les mots rares et y mêle des expressions poétiques. On l'admirait davantage pour sa parole qu'en le lisant : 22. il avait en effet de la grâce dans le visage, la voix, l'attitude, le regard, tous les mouvements du corps. 23. A cause de cela, il était aimé de toutes les religions, et surtout de l'évêque Attikos.

XXIII

Mort d'Arcadius (408)

[347] 1. Je pense que cela suffit sur Sisinnios. L'empereur Arcadius meurt lui aussi peu après la mort de Jean : c'était un homme doux et paisible, qui vers la fin de sa vie acquit la réputation d'être un ami de Dieu pour la raison suivante. 2. Il y a à Constantinople un très grand édifice qu'on appelle Karya (le Noyer), car dans la cour de l'édifice se trouve un noyer où l'on raconte que le martyr Akakios fut suspendu et mourut ; c'est pour cela qu'une petite maison de prière fut bâtie près de l'arbre ¹. 3. Arcadius, qui désirait le visiter, s'y rendit, et après avoir prié il s'en allait. 4. Mais tous ceux qui habitaient les environs accouraient à la maison de prière pour voir l'empereur. 5. Les uns, sortant de l'édifice, s'efforçaient d'occuper les voies d'accès, d'où ils pensaient mieux voir le visage de l'empereur et la garde armée qui l'entourait ; d'autres les suivaient, jusqu'à ce que tous, femmes et enfants compris, soient sortis de l'édifice. Aussitôt après cela, le très grand bâtiment proche qui entourait l'oratoire s'effondra tout entier. 6. Il s'en suivit des cris d'admiration, comme si la prière de l'empereur avait arraché tant de gens à la mort ².

2. Cf. THÉOPHANE, *Chronographie* 80, 35-81, 3.

7. Τοῦτο μὲν <οὖν> οὕτως ἐγένετο. Καταλιπὼν δὲ <βασιλεύοντα> τὸν υἱὸν Θεοδόσιον ὀκταετῆ τυγχάνοντα ἐτελεύτησεν ἐν ὑπατεία Βάσσου καὶ Φιλίππου τῇ πρώτῃ τοῦ Μαΐου μηνός (τοῦτο δὲ ἦν ἔτος δεύτερον τῆς διακοσιοστῆς ἐνενηκοστῆς ἐβδόμης Ὀλυμπιάδος), συμβασιλεύσας μὲν τῷ πατρὶ Θεοδοσίῳ ἔτη δεκατρία, μετὰ δὲ τὴν τελευταίαν τοῦ πατρὸς ἔτη δεκατέσσαρα· ζήσας ἔτη τριακονταέν. Περιέχει ἡ βίβλος χρόνον ἐτῶν δώδεκα, μηνῶν ἕξ.

7. Cela se passa donc ainsi. Laissant au pouvoir son fils Théodose, âgé de huit ans, il mourut sous le consulat de Bassos et Philippe, le premier mai (c'était la deuxième année de la deux-cent-quatre-vingt-dix-septième Olympiade)¹. Il avait régné avec son père Théodose pendant treize ans, après la mort de son père pendant quatorze ; il avait vécu trente et un ans. Le livre couvre une période de douze ans et six mois².

1. MARCELLINUS, *Chron.* 408. 3 (p. 69). Comme toujours, Socrate fait erreur sur l'Olympiade, qui est alors la 296^e.

2. En réalité 13 ans et six mois, comme la durée du règne d'Arcadius seul (17.1.395-1.5.408), qui n'a régné que 12 ans avec son père (19.1.383-17.1.395).

ERRATA DES VOLUMES 477 ET 493

ERRATA DU VOLUME 477

- 4^{ème} de couverture, ligne 5, lire « s'achever en 439 »
- p. 177, note 3, ligne 2, lire « Hadrien » et non « Trajan »
- p. 179, au début de la note, supprimer l'espace avant « 1. » et lire « VC III, 33, 1. »
- p. 223, ligne 20, ajouter 7. avant « afin »

ERRATA DU VOLUME 493

- p. 67, ligne 12, ajouter 8. avant « et encore »
- p. 149, ligne 3, ajouter 49. avant « Mais même »
- p. 187, ligne 16, ajouter 92. avant « diacre »
- p. 244, note 1, ligne 5, supprimer la virgule après « Julien »
- p. 261, ligne 25, ajouter 60. avant « Sur l'empereur »
- p. 269, 3^e ligne avant la fin, ajouter 20. avant « mais »
- p. 277, 2^e paragraphe, 3^e ligne, ajouter 12. avant « Hosios »
- p. 280, note 3, lire « Gnostique »
- p. 284, apparat biblique, ligne 1, lire Ex 2, 15 ; ligne 4 : lire Hb 9, 26
- p. 287, ligne 26 : ajouter 31. avant « Et lorsque »
- p. 289, ligne 22 : ajouter 40. avant « En effet »
- p. 300, note 2, ligne 14, lire « Jovien » et non « Valentinien »
- p. 313, ligne 23, ajouter 14. avant « Dieu en effet »
- p. 335, 2^e paragraphe, 1^{ère} ligne, supprimer « que »
- p. 356, note 3 :

Dans cette note qui regroupe par provinces les sièges des 27 signataires du concile d'Antioche de 363, il convient d'ajouter Rhosos aux sièges de Syrie I, Samosate à ceux d'Euphratésie, de supprimer Comane, dont l'évêque n'est pas mentionné, d'ajouter la Grande Arménie. Un problème se pose pour le siège d'Évagrius : là où les manuscrits lisent Σικελός (et Cassiodore Siculus), Hansen a corrigé par Σικίμων, faisant donc d'Évagrius l'évêque de Sichem en Palestine. I. G. OTRANTO, « Il vescovo Siculo Evagrio (IV secolo) tra filologia e storia », *Vetera Christianorum* 42, 2005, p. 5-14 conteste cette correction et estime qu'il s'agit bien d'un évêque de Sicile.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	7
BIBLIOGRAPHIE ET ABRÉVIATIONS POUR II ET III	13
SIGLES DES REVUES ET ENCYCLOPÉDIES	19
TEXTE ET TRADUCTION	21

LIVRE IV

I. Avènement de Valentinien et Valens	23
II. Politique religieuse des deux empereurs	27
III. Usurpation de Procope (28 septembre 365)	29
IV. Concile de Lampsaque (364)	31
V. Exécution de Procope (366)	33
VI. Éleusios de Cyzique	35
VII. Eunome	37
VIII. Les remparts de Chalcédoine	41
IX. Valens et les Novatiens	45
X. Les fils des empereurs	47
XI. Événements divers (367-368)	47
XII. La délégation des homéousiens chez Libère (365)	49
XIII. Situation à Constantinople et Alexandrie	63
XIV. Démophile à Constantinople (370)	65
XV. Persécutions suscitées par les Ariens	67
XVI. Quatre-vingts victimes	67
XVII. Valens persécute les Nicéens à Antioche (après 371)	71

XVIII. Valens persécute les Nicéens à Édesse.....	73
XIX. Répression d'une pratique divinatoire.....	75
XX. Mort d'Athanase (373).....	77
XXI. Lucius imposé à Alexandrie.....	79
XXII. Persécution des Nicéens en Égypte.....	79
XXIII. Le monachisme en Égypte.....	81
XXIV. Persécution des moines d'Égypte.....	101
XXV. Didyme d'Alexandrie.....	105
XXVI. Basile de Césarée et Grégoire de Nazianze.....	109
XXVII. Grégoire le Thaumaturge.....	117
XXVIII. Schisme chez les Novatiens de Phrygie.....	119
XXIX. Damase et Ursin (366).....	125
XXX. Ambroise à Milan (373/4).....	127
XXXI. Mort de Valentinien I ^{er} . Avènement de Valentinien II (375).....	129
XXXII. Thémistios prêche la tolérance à Valens.....	133
XXXIII. Relations avec les Goths et conversion de ceux-ci.....	135
XXXIV. Les Goths en Thracé.....	137
XXXV. Valens quitte Antioche (mai 378).....	138
XXXVI. Moïse, évêque des Saracènes.....	141
XXXVII. Pierre chasse Lucius d'Alexandrie.....	143
XXXVIII. Campagne contre les Goths et mort de Valens (378).....	145

LIVRE V

Préface.....	149
I. Les barbares repoussés de Constantinople (378).....	151
II. Avènement de Théodose (379).....	153
III. Les chefs des Églises.....	155
IV. Nouveau schisme des Macédoniens.....	157
V. La situation de l'Église d'Antioche.....	157
VI. Baptême de Théodose (380).....	161
VII. Démission forcée de Démophile de Constantinople.....	163
VIII. Concile de Constantinople (mai-juillet 381).....	167
IX. Suites immédiates du concile.....	173
X. Concile de Constantinople (383).....	175

XI. Usurpation de Maxime en Occident (383).....	183
XII. Guerre contre Maxime (388).....	185
XIII. Troubles à Constantinople.....	189
XIV. Victoire sur Maxime (août 388).....	191
XV. Flavian à Antioche.....	193
XVI. Émeutes à Alexandrie (391) et destruction du Sérapéum (392).....	195
XVII. Le signe de la croix dans le temple de Sérapis.....	199
XVIII. Théodose à Rome (389).....	203
XIX. Réforme de la pénitence.....	207
XX. Ariens, Novatiens, Macédoniens, Eunomiens.....	209
XXI. Évêques novatiens et schisme chez les Novatiens.....	213
XXII. La question de la Pâque.....	219
Diversité des usages dans les Églises.....	225
XXIII. Schismes chez les Ariens.....	241
XXIV. Schismes chez les Eunomiens et les Macédoniens.....	243
XXV. Usurpation d'Eugène (août 392). Bataille du Frigidus (septembre 394).....	247
XXVI. Mort de Théodose (17 janvier 395).....	251

LIVRE VI

Préface.....	255
I. Situation à l'avènement d'Arcadius et Honorius (395).....	259
II. Jean Chrysostome, évêque de Constantinople (398).....	261
III. Jean avant son épiscopat.....	265
IV. Les débuts de l'épiscopat de Jean (398-399).....	269
V. Premières difficultés de Jean. L'affaire d'Eutrope (juillet 399).....	273
VI. Gainas (399-400).....	277
VII. Théophile, les Longs Frères et les Anthropomorphistes (400).....	289
VIII. Conflits avec les Ariens de Constantinople.....	295
IX. Les Longs Frères à Constantinople (401).....	299

X. Alliance de Théophile et d'Épiphane de Salamine	303
XI. Conflit avec Sévérien de Gabala. L'affaire d'Éphèse	305
XII. Épiphane à Constantinople (avril-mai 403).....	315
XIII. Défense d'Origène	319
XIV. Jean et Épiphane.	321
XV. Théophile à Constantinople. Concile du Chêne (septembre 403)	325
XVI. Rappel et retour de Jean (fin 403).....	329
XVII. Troubles à Constantinople. Théophile repart à Alexandrie	333
XVIII. La statue d'Eudoxie. Nouvel exil de Jean (404) ..	337
XIX. Arsakios succède à Jean. Les bruits qui courent à Constantinople.....	343
XX. Atticos succède à Arsakios (406).....	345
XXI. Mort de Jean en exil (407)	347
XXII. Sisinnios, évêque novatien de Constantinople ..	349
XXIII. Mort d'Arcadios (408).....	353
ERRATA DES VOLUMES 477 et 493.....	357

SOURCES CHRÉTIENNES

Fondateurs : † H. de Lubac, s.j.
 † J. Daniélou, s.j. ; † C. Mondésert, s.j.
 Directeur : J.-N. Guinot
 Directeur-adjoint : B. Meunier

Dans la liste qui suit, dite « liste alphabétique », tous les ouvrages sont rangés par noms d'auteurs anciens et titres d'ouvrages anonymes, les numéros précisant pour chacun l'ordre de parution depuis le début de la collection.

Pour une information plus complète, une « liste numérique » est téléchargeable sur le site Internet, à l'adresse suivante : www.sources-chretiennes.mom.fr. Elle présente les volumes et leurs auteurs actuels d'après les dates de publication ; elle indique également les réimpressions et les ouvrages momentanément épuisés ou dont la réédition est préparée.

On peut se la procurer aussi au secrétariat de l'Institut des « Sources chrétiennes », 29 rue du Plat, F-69002 Lyon (Tél. : 0472777350 et Courriel : sources.chretiennes@mom.fr).

LISTE ALPHABÉTIQUE (1-510)

ACTES DE LA CONFÉRENCE DE CARTHAGE : 194, 195, 224 et 373	- IX-XII: 430
ADAM DE PERSEIGNE Lettres, I : 66	ARISTÉE Lettre à Philocrate : 89
AELRED DE RIEVAUX Quand Jésus eut douze ans : 60 La Vie de recluse : 76	ARISTIDE Apologie : 470
AMBROISE DE MILAN Apologie de David : 239 Des mystères : 25 bis Des sacrements : 25 bis Explication du Symbole : 25 bis La Pénitence : 179 Sur S. Luc : 45 et 52	ATHANASE D'ALEXANDRIE Deux apologies : 56 bis Discours contre les païens : 18 bis Voir « Histoire acéphale » : 317 Lettres à Sérapion : 15 Sur l'Incarnation du Verbe : 199 Vie d'Antoine : 400
AMÉDÉE DE LAUSANNE Huit homélies mariales : 72	ATHÉNAGORE Supplique au sujet des chrétiens : 379 Sur la résurrection des morts : 379
ANSELME DE CANTORBÉRY Pourquoi Dieu s'est fait homme : 91	AUGUSTIN Commentaire de la Première Épître de S. Jean : 75 Sermons pour la Pâque : 116
ANSELME DE HAVELBERG Dialogues, I : 118	AVIT DE VIENNE Histoire spirituelle, - I-III : 444 - IV-V : 492
APHRAATE LE SAGE PERSAN Exposés : 349 et 359	BARNABÉ (ÉPÎTRE DE) : 172
APOCALYPSE DE BARUCH : 144 et 145	BARSANUPHE ET JEAN DE GAZA Correspondance, - vol. III : 426 et 427 - vol. III : 450 et 451 - vol. III : 468
APOPHTEGMES DES PÈRES, - I : 387 - II : 474 - III : 498	
APPONIUS Commentaire sur le Cantique des Cantiques, - I-III : 420 - IV-VIII: 421	

ACHEVÉ D'IMPRIMER
EN NOVEMBRE 2006
SUR LES PRESSES
DE
L'IMPRIMERIE F. PAILLART
À ABBEVILLE

DÉPÔT LÉGAL : DÉCEMBRE 2006
N°. IMP. 12775. N° D. L. 13913